

INSTRUCTIONS
LETTRES PASTORALE

ET

MANDEMENTS

DE

MONSEIGNEUR PLANTIER

ÉVÊQUE DE NIMES.

TOME DEUXIÈME

NIMES

LOUIS GIRAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR

BOULEVARD SAINT-ANTOINE

PARIS. — EMM. RENAULT, LIBRAIRE

RUE DES SAINTS-PÈRES, 11

1867

Tous droits réservés.



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2008.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

LETTRES PASTORALES

DE

MONSEIGNEUR PLANTIER

II

MANDEMENTS

ET

LETTRES PASTORALES

DE M^{GR} L'ÉVÊQUE DE NIMES

LETTRE PASTORALE

SUR CETTE QUESTION :

'SOMMES-NOUS ENNEMIS DE LA PHILOSOPHIE ?

A quelques années en arrière, Nos très-chers Coopérateurs, l'Église trouvait la paix au sein des orages publics ; aujourd'hui, par une destinée contraire, la voilà qui retrouve, au milieu du calme social, un réveil de tempêtes. Là, elle était pour nous une ancre de salut à travers les flots courroucés, et nous nous pressions autour d'elle tantôt avec amour, tantôt par intérêt, toujours avec respect. Maintenant que le péril a disparu, du moins dans ce qu'il avait de visible et d'éclatant, nous sommes revenus pour elle à l'injustice de nos vieilles inimitiés. Des mêmes passions qui se raniment, elle voit renaître les mêmes outrages. Il est surtout dans la presse quotidienne, certaines feuilles qui se chargent avec faste d'exercer contre elle ces superbes représailles de l'ingratitude. Comme Jésus-Christ son auguste Époux, elle ne peut rien faire sans que la délicatesse de ces nouveaux Pharisiens s'en offense. Elle porte des décisions de doctrine, elle traduit en définitions précises et lumineuses des dogmes qu'elle n'a pas inventés, mais qu'elle a trouvés dans le

trésor des révélations divines exprimés en termes moins nets et moins arrêtés ; scandale ! Elle condamne des erreurs que le bon sens réprouve autant que sa propre foi ; si ces absurdes doctrines avaient cours, le monde en serait bouleversé ; scandale ! L'occasion se présente de faire un de ces actes de vigueur qui sont de temps en temps nécessaires à tous les pouvoirs, et qui les honorent en même temps qu'ils les sauvent ; scandale ! Dieu permettra pour l'éprouver qu'une pierre se détache des murailles de son sanctuaire et roule dans le sang ou dans la boue. Tout le reste demeure ferme et pur ; l'épiscopat qui en est une des colonnes se tient debout dans l'intégrité de l'honneur ; l'ensemble du sacerdoce, qui en forme comme les murs, est intact et nulle vapeur, échappée du puits de l'abîme, ne ternit le lustre qui le décore, n'importe, l'horreur est au comble ; et parce qu'un grain de sable est tombé de l'édifice par le contre-coup d'un souffle orageux, ce temple vivant n'est qu'un séjour d'abomination ; Dieu ne saurait le remplir de sa présence et de sa lumière.

Voilà, N. T.-C. C., les indignations dérisoires dont quelques organes de l'opinion nous rendent depuis un certain temps témoins. La forme sous laquelle leur vertueux courroux s'exhale n'est pas la même pour tous ; il en est qui s'expriment avec une modération perfide à laquelle se mêle un accent de fausse et dédaigneuse compassion ; d'autres se livrent à de pharisaïques transports : ceux-là se glissent sous l'herbe et cherchent à blesser comme le vieux serpent dont ils ont le venin : ceux-ci s'irritent, grondent, éclatent, comme s'ils étaient armés de la foudre et qu'ils voulussent nous réduire en poussière. Mais à travers ces nuances de langage, ils ont un trait commun : c'est la haine de l'Église et l'injustice des accusations et des anathèmes dont ils la poursuivent. Ou bien ils lui prêtent des scandales imaginaires, ou bien s'il en est de réels qui la font gémir, ils en exagèrent l'importance, ils en faussent les conclusions. Tantôt on la défigure pour l'insulter ; tantôt, quand un de ses membres se déshonore, on la rend solidaire de ces faiblesses qui pourtant ne l'atteignent pas. Les règles même les plus élémentaires de la logique et de l'équité sont bouleversées dès qu'il est question de

la flétrir. Alors tout est vrai, même le faux; tout est raisonnable, même l'absurde; tout est croyable, même l'impossible; tout est légitime, même la calomnie faite de mauvaise foi. Et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que, malgré la stupidité manifeste ou la criante iniquité de ces moyens, ceux qui les mettent en œuvre n'agissent pas sans succès. Ils entraînent les esprits ignorants ou crédules; ils passionnent les hommes pervers; ils vont même jusqu'à ébranler dans les vrais chrétiens, sinon la fermeté de leur foi, du moins le calme et la sérénité de leur respect pour l'auguste Épouse de Jésus-Christ, et les voilà qui se demandent avec inquiétude si réellement les taches qu'on lui reproche ne ternissent pas sur son manteau royal la pourpre qu'elle a puisée dans le sang du Calvaire.

Tel est en ce moment notre malheur, et pour y remédier, N. T.-C. C., nous serions heureux de pouvoir éclairer notre peuple sur chacun de ces scandales imaginaires ou réels dont on reproche, avec tant d'hypocrisie ou de violence, le déshonneur au sanctuaire, disons mieux au sacerdoce. Nous parlerions aux fidèles des scandales imaginaires, pour faire toucher au doigt tout ce qu'ils ont de chimérique; nous parlerions des scandales réels, pour en fixer les vraies conséquences et dévoiler l'exagération déloyale avec laquelle on s'en prévaut contre l'Église catholique. Mais ne pouvant, à la veille d'une longue visite pastorale, traiter ce vaste sujet dans son ensemble, nous nous bornerons à en toucher un côté qui nous paraît avoir une importance capitale, et c'est à vous seuls, Nos très-chers Coopérateurs, que nous en adresserons le développement. Il sera bon de méditer ensemble sur l'éclatante iniquité de certaines imputations dont on nous poursuit.

I

Quel est donc le scandale dont nous venons vous entretenir? C'est un de ces scandales que nous avons nommés imaginaires; ce sont nos prétendus emportements contre la philosophie et la raison.

Certains hommes occupant une chaire ou tenant une plume s'autorisent à se placer en dehors de la foi, parce qu'ils prétendent per-

sonnifier en eux la philosophie ; ils s'en donnent pour la vivante image. Dans les cours qu'ils professent, dans les livres qu'ils publient, dans les articles qu'ils composent, ils enseignent sur Dieu, l'homme et le monde des théories qui leur appartiennent ; ou bien si, au lieu de pensées personnelles, ils exposent des idées d'emprunt, ils les représentent comme l'expression de leur propre doctrine ; ils ne les créent pas, mais ils les acceptent ; ce n'est pas le fruit de leur génie, mais c'est l'écho de leurs convictions. Quand ils ne dogmatisent pas, ils réfutent ; la controverse pour eux se mêle à la démonstration ; ardents à glorifier leurs systèmes, ils ne le sont pas moins à combattre tout ce qui se permet de les démentir ; la plus légère contradiction les exaspère, et parce que ce rude devoir nous est souvent imposé contre eux par la foi, le bon sens et la conscience, parce que nous sommes obligés de protester contre une foule de leurs opinions au nom de cette triple et sainte autorité, incapables à la fois de nous mépriser et de nous entendre, ils s'écrient avec aigreur : « Vous voilà bien toujours les mêmes ! toujours ennemis de la philosophie ! »

Ennemis de la philosophie ! — Mais avant tout de quel droit ces philosophes étranges osent-ils s'identifier avec la philosophie même ? Ils sont là sous nos yeux formant mille écoles divergentes ; les unes disent oui sur une question ; les autres disent non sur le même objet. Celles-là prétendent que la vérité se distingue de l'intelligence qui la conçoit ; celles-ci soutiennent que toutes deux se confondent. Il en est qui veulent que la matière ne soit pas une portion de l'être divin ; en voici au contraire qui proclament que les corps sont une parcelle de la substance infinie. C'est un choc effroyable d'idées ; c'est la lutte des océans soulevés par des orages contraires ; ce sont le tumulte et les mugissements du chaos. Certes, qui nous dira, dans cette épouvantable mêlée, où se trouve la philosophie ? Chacune de ces écoles prétend l'avoir pour soi. Mais la chose est évidemment impossible ; si la philosophie est pour celle qui affirme, elle n'est pas pour celle qui nie ; si elle est pour les ténèbres, elle n'est pas pour la lumière. Tant de contradictions ne sauraient s'abriter ensemble sous son bouclier. N'étant pas pour toutes, est-elle au moins

pour quelqu'une en particulier? Et si elle est pour quelqu'une, quelle est de grâce cette doctrine privilégiée? Montrez-nous ce système dans lequel s'est incarnée la Sagesse! Nous verrons alors si nous en sommes les ennemis. Mais tant que vous ne l'aurez pas fait, tant que vous ne nous aurez pas dit avec précision parmi tant de doctrines qui se heurtent et se foudroient, où se cache la vraie philosophie, de quel droit nous reprochez-vous de la combattre et de la persécuter toujours?

Au reste, nous aussi nous représentons une doctrine philosophique; la base de notre symbole est rationnelle en même temps qu'elle est révélée. Philosophie qui ne vous sourit pas, à la bonne heure. Mais qu'importe? Autant elle vous déplaît, autant elle nous est chère, et malgré vos mépris ou vos irritations, nous sommes maîtres de la professer. Elle a les mêmes droits de vie et d'inviolabilité que vos propres théories, et quand vous la frappez des anathèmes de votre intolérance, quand vous lui refusez un respect que vous exigez, la colère à la bouche, pour vos mille opinions contradictoires, nous sommes cent fois autorisés à vous renvoyer l'accusation que vous nous jetez vous-mêmes et à vous dire : « C'est vous qui faites la guerre à la philosophie ! »

C'est ainsi que du premier pas le reproche qu'on nous adresse est convaincu d'être gratuit et inconséquent : gratuit, parce qu'il nous accuse de poursuivre la philosophie, sans savoir et sans pouvoir dire où est cette philosophie, dont on nous prétend les ennemis; inconséquent, parce qu'en s'élevant contre nous on se donne avec éclat le tort qu'on nous impute.

Et maintenant, pour aller au fond des choses, quelle est la philosophie dont on nous dénonce comme les ennemis? Est-ce la philosophie paradoxale et corruptrice? C'est vrai, nous en fûmes constamment ennemis et nous le serons toujours, parce qu'une telle philosophie outrage la vérité, déshonore l'esprit humain, détruit la conscience et la religion publique, corrompt et tôt ou tard bouleverse le monde social. S'agit-il d'une philosophie saine et pure? Jamais nous n'en fûmes les ennemis. Jamais dans le passé. S'il est dans l'histoire de l'Église des noms illustres, ce sont indu-

bitablement ceux de saint Justin, d'Athénagore, de Clément d'Alexandrie, de saint Augustin, de saint Thomas, de Bossuet, de Fénelon, de Malebranche. Les uns, nés en dehors du christianisme, étaient avant d'y entrer philosophes de profession ; ils en portaient le manteau, ils en fréquentaient les écoles, quand ils n'en tenaient pas eux-mêmes les chaires. Après le baptême ils ne cessèrent pas de l'être, mais au contraire ils le devinrent avec plus d'éclat, parce qu'ils enseignèrent des doctrines plus vraies et plus élevées. Les autres, nés au sein de l'Église, ne s'appliquèrent pas moins à l'étude de la philosophie qu'à celle de la foi. Tous furent à leur époque les maîtres de cette science, et nous ne craignons pas d'ajouter qu'ils le sont encore. Quelle connaissance complète des règles du raisonnement et quelle puissance irrésistible dans la manière de les appliquer ! Jamais la dialectique ne rencontra des athlètes plus habiles à manier ses armes, ni mieux initiés au secret de remporter ses triomphes. Ils déploient la même supériorité dans la métaphysique. Est-il dans les notions générales de l'être un abîme qu'ils n'aient pas exploré ? Signalerez-vous dans ces hautes abstractions un problème qu'ils n'aient pas résolu ? Et si de ces idées universelles et impalpables vous descendez à l'être réel, si vous vous repliez sur l'homme, trouverez-vous dans votre intelligence un phénomène qu'ils n'aient pas décrit, une faculté qu'ils n'aient pas découverte et classée, dans sa volonté des mouvements qu'ils n'aient pas saisis, dans sa liberté des oscillations qu'ils n'aient pas observées, dans sa conscience des lois ou des délicatesses qu'ils n'aient pas surprises, dans ses devoirs et sa destinée, enfin, des profondeurs qu'ils n'aient pas illuminées ? Ne parlent-ils pas avec la même largeur et la même justesse de l'origine et de la création du monde matériel ? Sur Dieu lui-même, ce mystère des mystères, cet océan sans fond comme sans rivages, ce soleil en quelque manière invisible à force d'être éblouissant, sur Dieu, sur son essence, sur son unité, sur sa puissance, sur sa justice, sur sa providence, sur la conciliation de ses attributs, il n'est pas une question, si redoutable soit-elle, qu'ils n'aient courageusement affrontée, pas une obscurité dont ils n'aient percé ou du moins soulevé le voile dans la mesure

où la raison peut le faire sans toucher à la témérité. Vous les voyez parcourir ces différentes régions d'un pas sûr et conquérant. Souvent il leur arrive de faire reculer les frontières de la science; ils ajoutent à ses possessions des domaines précédemment inconnus. En même temps qu'ils l'enrichissent, ils la vengent. Toutes les fausses théories qu'ils rencontrent sur leur route tombent en pièces sous leur main de fer qui les broie, et de leurs controverses comme de leurs investigations sortent des traités admirables, où les qualités générales de l'esprit philosophique se mêlent à la gloire d'une originalité profonde. Saint Augustin vous étonne par la facilité merveilleuse avec laquelle il monte, descend, plane et se joue dans toutes les sphères de la pensée; c'est dans saint Thomas une façon de procéder géométrique mais sublime à force de précision; Bossuet porte là comme partout cette intuition sereine de la vérité et cette simplicité solennelle de langage qui le caractérisent; Fénelon revêt les abstractions même les plus arides des charmes de la poésie. Mais en tous éclatent la vigueur de la méthode, la fermeté et la suite de la déduction, l'habitude et le besoin de penser par soi-même, la puissance de s'élever des idées de détail à des principes généraux, la sûreté de la logique, la plénitude du bon sens et cette clarté permanente d'expressions qui, dans ces matières, constitue l'attrait principal d'un ouvrage et révèle toujours une intelligence supérieure.

Autant ces hommes honorent la philosophie par leurs goûts et leurs travaux, autant ils l'honorent en dehors d'eux par leurs sympathies et leurs respect. S'ils rencontrent à leurs côtés des philosophes sérieux et raisonnables, ils les approuvent, les encouragent et les glorifient. C'est ainsi que Descartes fut soutenu par le suffrage et la bienveillance des plus grands Évêques de son époque. L'hérésie et les sophistes le persécutèrent et l'Église le protégea. Il n'est pas jusqu'aux philosophes païens que ces maîtres de la sagesse n'aient traités avec égards. Sans doute ils en ont compris les erreurs; ils les ont fait ressortir avec plus de force que personne. Mais tout en reconnaissant les effroyables naufrages dont les sages antiques ont été victimes, tout en mesurant la profondeur des abîmes où ils sont

descendus, on rend justice à leur génie ; on se plaît à signaler et à mettre en lumière les débris qu'ils ont sauvés de la ruine générale où se sont englouties la vérité et la règle des mœurs ; on les félicite des réflexions, des études, des veilles, des voyages qu'ils ont consacrés à la solution des vastes problèmes du devoir et de la destinée, et tout en témoignant une compassion douloureuse pour les écarts de leur philosophie, on leur sait gré d'avoir été philosophes. On va plus loin, les Docteurs même de la sainteté la plus haute et de l'orthodoxie la plus sévère, les invoquent presque comme une autorité. Qui ne sait que saint Thomas, l'Ange de l'école, cet oracle si sûr que l'infaillibilité semble avoir été son privilège, a tiré d'Aristote un immense parti ? A chaque instant il le cite avec honneur et lui décerne une sorte de royauté (1). Avant lui saint Augustin n'avait-il pas donné de glorieux éloges à Platon ? Il n'en dissimule pas les aberrations, mais il en rappelle aussi quelques nobles paroles ; il dévoile combien le disciple de Socrate est inférieur au Christ, mais en même temps il montre en lui comme de lointains pressentiments de l'Évangile, réunissant ainsi dans ses jugements sur ce grand homme une équité généreuse au courageux et incorruptible amour de la vérité (2). Bossuet, l'admirateur par excellence du grand Évêque d'Hippone, nous dirions presque son émule comme génie, si ce n'est pas comme autorité, Bossuet parle à son tour de Platon dans les termes les plus honorables, et lui qui met ordinairement tant de mesure dans ses expressions, tant de sobriété dans ses louanges, ne craint pas d'appeler l'auteur du *Timée* et de la *République* . « Ce divin philosophe (3). »

Voilà les philosophes que nous avons eus pour aïeux, N. T.-C.C., philosophes d'une humble foi et d'une étonnante hardiesse de pensée ; philosophes pleins de respect pour nos saintes traditions qu'ils laissent immuables, et toujours avides d'élargir le cercle de la science ; philosophes anéantissant leur esprit soit devant nos dogmes sacrés, soit devant les décisions de l'Église, et d'autre part,

(1) S. Thom., passim. *Summa theol.* Summa contra gentes, cap. III, 3.

(2) S. Aug., *De civit. Dei*, lib. VIII, c. 1, VIII, IX.

(3) Bossuet, *Logique*, liv. I, chap. XXXVII.

usant avec ampleur des droits légitimes et des justes libertés de la raison, dans les choses qui constituent proprement son domaine; philosophes qui d'une main défendent avec un zèle inexorable l'intégrité du symbole, et de l'autre maintiennent l'inviolabilité du bon sens; philosophes, enfin, qui dépassent tous les autres d'une mesure colossale, tant ils ont porté haut et loin la force de la conception, le mérite de la découverte et le progrès de la science.

Eh bien ! ces hommes, les fondateurs et la gloire de la vraie philosophie, l'Église les a-t-elle jamais désavoués ? Leur a-t-elle fait un crime de leurs études sur la logique, la métaphysique ou la théologie naturelle ? A-t-elle condamné les ouvrages qu'ils ont composés sur ces objets ? Sans aller jusqu'à les proscrire, les a-t-elle même regardés avec indifférence et comme des monuments sans honneur pour elle-même, sans utilité pour le monde ? Ah ! bien loin de là ; ces génies illustres sont pour la plupart des saints qu'elle a placés sur ses autels ; leurs livres sont à ses yeux des sources de vie auxquelles elle nous renvoie pour y rafraîchir notre foi comme notre raison. Quelques-uns, enfin, sont appelés par elle Docteurs et Pères, et ceux mêmes que l'Église ne couronne pas de ces titres ne seraient pas indignes de les porter. Docteurs, parce qu'ils sont, pour tous les peuples et tous les siècles, des phares destinés à leur marquer la route de la révélation divine et du sens commun. Pères, parce qu'ils ont enfanté le monde moderne avec cet ensemble de doctrines pures, de principes certains et féconds, de règles morales sans lacune et sans tache qui l'élèvent si haut au-dessus du monde ancien. Pères, parce qu'après nous avoir donné la vie de l'intelligence par la double séve de la théologie et d'une philosophie sans alliage, ils l'alimentent encore dans nos âmes par nos contacts avec leurs écrits, trésors dépositaires de tant de lumière et de sagesse. En caractérisant ainsi la mission remplie par ceux auxquels ils sont attribués, ces titres nobles et doux révèlent aussi les sentiments de l'Église qui les leur décerne ; elle fait entendre par là qu'elle aime toute doctrine vraie, toute sagesse réelle et digne de ce nom ; que quiconque la professe et l'enseigne aux peuples peut compter sur ses bénédictions comme sur son amour ; et que lui prêter d'autres

dispositions, la considérer comme hostile à la philosophie en elle-même, c'est méconnaître son passé et calomnier son histoire.

II

C'est aussi s'aveugler sur le présent, N. T.-C. C. En quoi d'abord veut-on faire consister la philosophie considérée par rapport à son objet? Prise à ce point de vue dans son sens le plus exact, dans son idée la plus juste et la plus haute, elle est la science naturelle du vrai; c'est la réunion des grands principes que la raison peut conquérir, démontrer et coordonner par ses propres forces. Ou la philosophie est cela ou elle n'est pas. Jamais on ne donnera ce nom sacré à ces opinions téméraires, à ces délires extravagants et puérils, à ces systèmes impossibles ou dégoûtants dont on essaye chaque jour de la rendre responsable, et qui n'ont de contact avec elle que pour en être proscrits et foudroyés.

Eh bien! cette science du vrai la combattons-nous dans le monde? En sommes-nous les contradicteurs et les ennemis? N'en sommes-nous pas plutôt les partisans et les propagateurs? Voyez notre enseignement populaire. Dès qu'un enfant peut lire nous mettons le Catéchisme dans ses mains, et ce petit livre, quand il ne serait pas le résumé de nos saintes révélations, serait encore le plus admirable manuel de philosophie. Demandez-lui ce que c'est que Dieu? Il vous le dira. — Qu'est-ce que l'homme? Il vous l'apprendra. — Quel est le but de notre existence? Il vous le désignera. — La vie finit-elle au sépulcre, et si elle ne s'engloutit pas dans ce gouffre, que devient-elle au delà? Il vous en instruira encore. — Quels devoirs avons-nous à remplir avant d'arriver à notre terme? Quels envers Dieu? Quels envers nos semblables? Quels envers la société? Il vous les définira. — Pas une question se rattachant à notre origine, à notre avenir, à la direction de la vie, à laquelle il n'oppose une réponse. Et ce n'est pas une réponse incomplète ou absurde; c'est une réponse pleine, féconde, jetant au loin d'immenses rayons et trouvant toujours dans le bon sens une sanction qui la consacre, un écho qui l'approuve et la justifie. Interrogez en dehors de ces quel-

ques pages tous les ouvrages composés sur les formidables problèmes qu'elles résolvent ; prenez surtout les écrits de ceux qui en traitent l'enseignement avec dédain ; comparez-les avec cet abrégé de la doctrine chrétienne qu'ils méprisent, et vous verrez s'ils donnent des solutions aussi raisonnables. Il y a là plus de vérités essentielles, fondamentales, certaines, qu'il n'en existe dans leurs innombrables volumes ; toute la moelle de la philosophie est condensée dans cet humble questionnaire, et lorsqu'après avoir erré de système en système, c'est-à-dire de déception en déception, les maîtres d'une fausse science voudront trouver enfin le repos dans la possession de la pure lumière, ils chercheront l'un et l'autre dans cette théologie de l'enfant et du peuple. Certes quand on en est là, quand on enseigne et qu'on popularise ainsi les exactes notions du bien et du vrai, quand on établit avec tant de justesse l'esprit des générations naissantes, sur les fondements et les principes d'une raison solide et saine, mérite-t-on le reproche de haïr la philosophie ? Et voilà précisément l'Église !

III

Point donc d'inimitié pour l'objet essentiel de la philosophie dans notre enseignement populaire. Point d'hostilité non plus pour elle comme enseignement scientifique dans nos grandes écoles. S'il est au contraire une étude à laquelle l'Église attache de l'importance, s'il en est une qu'elle recommande avec instance aux jeunes lévites qu'elle élève à l'ombre du sanctuaire, c'est la bonne philosophie. Là, elle ne l'ignore pas, l'esprit de réflexion commence à se former ; là le jugement s'exerce, s'aiguise et s'affermi ; là, par un travail précieux de démonstration, la raison donne des racines plus profondes et des bases plus assurées à ces vérités fondamentales qu'elle a crues jusqu'à ce jour de confiance, et qui doivent être à jamais pour elle ce que sont le lest, le gouvernail et la boussole pour le navire lancé sur l'Océan. Là enfin, l'intelligence fait l'apprentissage de cette grande stratégie de la logique qui, bien comprise, bien pratiquée, communique à l'esprit tant de fermeté

dans le vrai, tant de solidité dans le bon sens, tandis que, mal apprise, elle le dévoue par avance comme une proie désarmée à toutes les fascinations du sophisme et de l'erreur.

A ces titres et à mille autres encore, l'Église exige impérieusement que ses ministres futurs passent, pour arriver à la théologie, par cette préparation philosophique. Il est plus d'un diocèse où cette sorte de noviciat dure deux années successives, et encore après ces épreuves, chacun de ceux qui l'ont fait doit-il subir des examens sévères, avant d'être admis à poursuivre ses études ultérieures. S'il répond avec succès, il franchit le seuil ; s'il ne sait pas, ou bien il est renvoyé dans le monde, ou bien il reprendra jusqu'à ce qu'il les possède ces questions sur lesquelles il n'a pu satisfaire. On devine à ces sages rigueurs le soin qui doit présider, pour que les élèves y échappent, à l'enseignement de la philosophie. Tel qu'on le fait, il n'est pas d'enseignement plus sérieux. N'ayez pas peur que le maître ait pour instructions de ne s'y prêter qu'à regret, et de flétrir, sous les yeux des jeunes gens qui l'écoutent, cette science dont il doit leur inculquer les éléments ! Il a bien au contraire pour habitude et pour mission de l'exalter sans exagération sans doute, mais aussi sans fausse réserve, en présence de ceux qu'il enseigne ; il ne la place pas au-dessus de la Religion, ce qui serait tout simplement un blasphème ; mais il la met au premier rang des sciences humaines, ce qui est encore glorieux, et par là il s'efforce, en commandant pour elle de l'estime, d'en inspirer l'amour. Que voulez-vous après cela de lui ? Qu'il révèle à la raison ses droits et ses forces ? Il le fait. Seulement au lieu d'attribuer à la raison des droits imaginaires, il ne lui signale que des droits réels, et en même temps qu'il lui parle de ses droits, il lui fait connaître ses devoirs. Jamais on ne doit rompre ce faisceau ; si vous ne donnez à la raison le sentiment de ses droits, elle demeure immobile et renonce à toute pensée de conquête ; si vous ne lui donnez le sentiment de ses devoirs, elle devient indépendante, et dans son indocilité superbe, elle court aux abîmes. De même pour ses forces ; il faut lui en révéler la mesure ; mais gardez-vous bien de les exagérer dans son estime, parce qu'alors la présomption la jet-

terait sur des écueils, et lui ferait tenter l'impossible. Et voilà comment nous procédons pour les jeunes esprits confiés à nos soins ; nous leur inspirons en leur propre puissance une confiance tempérée par la conscience de leur faiblesse et de leurs limites ; c'est assez pour qu'ils soient hardis, pas assez pour qu'ils soient téméraires. Voulez-vous après leur avoir dit ce qu'est la raison, qu'on leur dise ce qu'est l'âme, quelle en est la nature, quelle en est la destinée ? On le fait dans les termes les plus précis et les plus sûrs. Voulez-vous qu'on les instruisse sur les fondements de la certitude ? On leur apprend à les connaître. Voulez-vous qu'on leur définisse la conscience, son autorité morale et la sanction suprême de ses jugements ? Tous ces points sont éclaircis. Voulez-vous qu'on leur résume l'histoire de la philosophie bonne et mauvaise ? Le tableau fidèle leur en est présenté, et chaque homme, chaque système qu'il amène sous leurs yeux, est l'objet d'une appréciation sérieuse autant qu'impartiale. Voulez-vous enfin qu'on soumette leurs opérations à la discipline d'une méthode puissante et vigoureuse ? On les assujettit à la grande méthode scolastique. Il n'en est pas de plus forte ni de plus féconde. C'est elle qui forma nos aïeux jusqu'au commencement de ce siècle, et marqua leurs ouvrages de tous ces nobles caractères dont ils sont empreints. Ils en ont appris à ne partir que de définitions nettes, lumineuses, inattaquables, et à n'aborder une question qu'après l'avoir posée dans les termes les plus catégoriques et les mieux arrêtés. Par elle ils ont acquis la puissance d'embrasser un sujet dans son ensemble le plus complet, de l'atteindre jusque dans ses extrémités et, quand ils s'en sont rendus maîtres, d'en distribuer les éléments divers dans un ordre aussi logique qu'il est harmonieux. Par elle l'esprit de suite est devenu pour eux une inviolable et glorieuse habitude ; comme ce fleuve qui reste docilement captif entre ses rivages, ils demeurent sévèrement emprisonnés dans la route qui doit les mener à leur but ; ils ne cessent pas un instant de l'avoir en perspective, et toutes les idées qu'ils développent, tous les raisonnements qu'ils exposent, toutes les autorités qu'ils invoquent vont aboutir à cette conclusion lointaine comme les rayons sonores se concentrent dans

le foyer d'un écho. Par elle ils se sont accoutumés à ne rien hasarder, mais à comparer tout au moyen d'un syllogisme inexorable avec ces principes suprêmes auxquels, pour être juste et vraie, toute pensée, toute doctrine, toute théorie, toute découverte doit nécessairement être conforme. Par elle ils ont, dans les luttes de la dialectique, tellement exercé leur coup d'œil, ils se sont fait un jugement si pénétrant et si sûr que nulle subtilité ne les surprend, nul sophisme ne les éblouit, nulle difficulté ne les déconcerte et ne les arrête. Ils démêlent avec autant d'aisance que de fermeté le vrai du faux, le bon grain de l'ivraie, les ténèbres de la lumière. Quand l'objection se présente, ils vont droit au cœur du monstre et le tuent. Par elle, en un mot, développant avec une énergie sublime les facultés dont Dieu les avait doués, ils ont obtenu cette majestueuse virilité d'esprit qui les distingue, et porté dans leurs œuvres cette ampleur de conception, cette richesse d'ordonnance, cette magnifique unité, cet enchaînement d'idées et d'argumentation qui les placent si fort au-dessus de toutes les productions contemporaines.

Glorieuse de tant de souvenirs, cette méthode nous est restée chère, et nous sommes les seuls à la maintenir en activité. Le passé la vit rejeter et maudire par les hérétiques, parce qu'avec elle le vice de leurs nouveautés se faisait trop tôt et trop vivement sentir ; notre siècle la repousse à son tour, il a trop de vague dans ses idées pour en accepter les formules algébriques, et trop de frivolité dans ses goûts pour se prêter à ses manœuvres austères. Nous avons plus de courage. Après y avoir été voués nous-mêmes, nous condamnons les jeunes recrues du sanctuaire à ce rude apprentissage de la scolastique, et grâce à son influence combinée avec le fond même des doctrines qu'on leur enseigne, elles sortent de là, non-seulement pleines d'estime pour la philosophie, non-seulement disposées à la cultiver plus tard si Dieu les y appelle, mais encore mille fois mieux pourvues de notions vraies sur les choses essentielles, mille fois mieux initiées aux opérations logiques de l'esprit que ne le suppose ordinairement l'injustice ou l'ignorance de l'opinion. Et voilà comment l'Église fait la guerre à la philosophie !

IV

Prenons après cela l'enseignement de l'Église dans une expression plus haute et plus solennelle : c'est la voix de l'Épiscopat et de Rome. Et comment l'un et l'autre ont-ils agi vis-à-vis de la philosophie ?

S'il est un fait éclatant, certain, constaté par des témoignages et des monuments publics, c'est que bien loin de supposer qu'il existe et qu'il doive exister aucune incompatibilité doctrinale, aucun divorce essentiel entre la vraie philosophie et la religion, l'Épiscopat n'a cessé de proclamer soit dans ses actes individuels, soit dans les actes collectifs de ses Conciles, qu'entre l'une et l'autre devait régner l'union la plus étroite et la plus indissoluble. Rome a souscrit à cette doctrine quand les Lettres pastorales et les Décrets qui la contenaient ont été soumis à son approbation suprême, et lorsqu'elle-même prenant la parole pour enseigner les pasteurs et les brebis, et les agneaux, et les mères, elle a fait entendre ses oracles, ç'a toujours été pour déclarer au monde que la révélation et la science, la foi et la raison, procédant de la même source qui est Dieu, ne pouvaient se contredire, et qu'au lieu de se combattre, elles étaient appelées par nature à vivre dans une éternelle harmonie.

Voilà le principe. A-t-il été démenti par les protestations de Rome et de l'Épiscopat ? Non, mille fois non. Ces deux grandes autorités qui après tout n'en font qu'une, se sont élevées contre une foule de systèmes modernes ; elles les ont flétris et condamnés, c'est vrai. Mais quels systèmes ! qu'avaient-ils de commun avec la philosophie ? On a réprouvé le Panthéisme, et le Panthéisme est-il de la philosophie ? On a réprouvé le Fatalisme, et le Fatalisme est-il de la philosophie ? On a réprouvé les rêves monstrueux d'un certain socialisme, et ce socialisme est-il de la philosophie ? Au lieu d'être de la philosophie, les théories et les opinions que l'Église a frappées n'étaient que le renversement et la négation de toute philosophie ; on est obligé de remonter bien haut dans l'histoire pour

trouver des insultes aussi effroyables faites au sens commun, et quand on prostitue à ces délires tantôt ignobles, tantôt sanguinaires, toujours humiliants pour notre siècle, le beau nom de philosophie, ce nom que les Pères des premiers temps donnaient à la révélation chrétienne, on a le droit de s'en affliger comme d'un sacrilège.

C'est-à-dire que l'Église a fait de nos jours ce qu'elle a fait dans tous les âges. Dès l'origine elle s'est vue dans la nécessité douloureuse de lancer des condamnations doctrinales; à son berceau même elle a manié la foudre, et depuis lors son bras a dû bien des fois encore la reprendre. Qu'on nous montre que ses sentences si multipliées se sont égarées un seul jour ! et que sur dix-huit siècles un seul de ses coups est tombé sur une doctrine vraiment philosophique ! Nous mettons au défi qu'on en cite un seul exemple, oui un seul dans l'histoire. Bien au contraire, dans chacune de ses définitions et par chacun de ses anathèmes, elle a défendu la vraie philosophie et vengé le bon sens en même temps que la foi. Ainsi à différents intervalles et par divers Conciles elle a condamné les Manichéens, et par ce jugement elle a sauvé soit l'unité de Dieu, soit la création du monde, soit la liberté et la responsabilité morale de l'homme. Ces vérités ne sont-elles pas tout à la fois des dogmes révélés et des dogmes philosophiques ? Ainsi encore l'Église a réprouvé le fatalisme de Luther ; et le contre-coup de cette réprobation n'est-il pas de ramener à ses termes exacts la notion de la sainteté, de la justice et de la providence divines, vérités qui appartiennent à la raison comme à la foi ? Il en a été de même pour une multitude d'autres doctrines hétérodoxes et flétries par Rome et l'Épiscopat. En blessant un point de nos révélations, elles portaient atteinte à une vérité naturelle qui se liait à lui, et l'Église en les répudiant ne rendait pas moins service à la philosophie qu'à l'Évangile. Il est vrai que sa mission n'a jamais eu directement pour but de protéger et au besoin de venger la philosophie. Mais la vraie philosophie sur les points essentiels de son objet touche de si près à la foi, qu'en défendant l'intégrité de la seconde, l'Église soutenait encore les intérêts de la première.

Ainsi, bien loin que la philosophie ait droit de se plaindre des protestations de l'Eglise et de ses condamnations, elle doit bien plutôt lui en témoigner de la reconnaissance; elle n'a pas connu dans le passé de glaive plus protecteur, ni d'égide plus tutélaire.

V

Et si de l'objet de la philosophie l'on passe à l'instrument de la philosophie, c'est-à-dire à la raison, la conduite de l'Eglise ne paraîtra pas moins admirable. Quand il s'agit de la raison, la question la plus grave qui puisse se poser est de savoir, si par elle-même, par ses seules forces, elle est impuissante, oui ou non, à connaître quelques vérités avec certitude; si elle le peut, la science et la foi sont possibles; si elle ne le peut pas, elles sont impossibles. Quelle liqueur ferez-vous tenir dans un vase qui tombe en pièces?

Pénétrée de l'importance du problème, l'Eglise a protesté contre ceux qui le résolvaient au détriment de la raison, et pour accomplir cet acte d'énergie, elle a dû faire violence quelquefois à sa plus affectueuse tendresse. Un apologiste avait conquis par d'incomparables triomphes des droits éclatants à son amour. D'un œil sûr il avait deviné la grande plaie de notre époque, l'indifférence religieuse et surtout l'indifférence dogmatique; à l'aspect de cet épouvantable ulcère et de la corruption qu'il introduisait dans le corps social, son zèle de néophyte s'était ému jusqu'à l'exaltation, et sa main s'arma d'un fer à deux tranchants, c'est-à-dire de la philosophie et de la foi, pour arracher la lèpre dont nous étions atteints. Le contre-coup de sa parole fut immense. Jamais peut-être, depuis Bossuet, aucun athlète de la vérité n'avait porté dans la polémique des qualités plus frappantes. Son raisonnement était concis et vigoureux; à la force de l'idée s'y mêlait souvent, trop souvent peut-être, la puissance d'une incomparable ironie; chacune de ses argumentations se terminait par un de ces traits écrasants qui font involontairement songer à Pascal. Au lieu de se produire sous des formes arides, cette logique parlait un langage où l'éclat le disputait à la vigueur. Quand surtout elle allait emprunter ses démons-

trations à des tableaux de passions ou d'histoire, au caractère d'un homme ou aux ruines d'un peuple, sans que la pensée perdît rien de sa précision, ni la preuve de son énergie ou de sa netteté, le style s'élevait jusqu'à la poésie la plus éblouissante. C'était un génie dans les œuvres duquel, soleil, éclairs, foudres, tempêtes, tout se réunissait dans une solennelle harmonie, et la France, au bruit de cette voix qui lui semblait un écho du grand siècle, secoua pour un moment la léthargie qui l'enveloppait comme un suaire.

Mais bientôt qu'arriva-t-il ? Frappé des écarts où s'est jetée la raison individuelle, depuis l'émancipation protestante aggravée par l'émancipation philosophique, cet autre Tertullien se prend à en désespérer ; des extravagances dont la convainc l'histoire, il conclut qu'elle est frappée d'une impuissance radicale ; qu'elle ne trouve en soi-même ni fondement ni germe de certitude, et qu'elle ne peut savoir avec assurance quelque chose que par le témoignage du genre humain. Ainsi avant lui l'on avait divinisé la raison personnelle, et lui par réaction l'avait réduite à néant. A l'apparition de cette doctrine, l'Épiscopat français s'effraye, parce qu'au-dessous de ce système philosophique, il découvre l'ancantissement de la foi. L'auteur, surpris d'une conséquence qui n'est pas dans ses intentions et qu'il prétend n'être pas dans ses principes, en appelle des premières défiances qui l'accueillent au jugement suprême de Rome. Et Rome, après avoir étudié la question, donne droit aux appréciations des Evêques ; bientôt un acte solennel annonce ce résultat au monde, et la raison est vengée. Il en coûtait au Saint-Siège de frapper ce coup sur un front orné d'une gloire si légitime, et de proclamer qu'à force d'avoir été vigoureux dans sa lutte en faveur de la vérité, le grand apologiste était allé donner lui-même sur l'écueil d'une fausse théorie, victime en quelque manière de sa bonne volonté. Mais la raison compromise entraînait la ruine de toute certitude ; l'univers était replongé dans le chaos, et pour prévenir cette catastrophe, l'Église, fermant l'oreille aux cris de son amour, dut ne se souvenir que des droits de la vérité, et restituer à l'intelligence humaine ces prérogatives dont la négation devait nous conduire à d'incurables ténèbres.

Un autre système, séparé du précédent par une faible nuance, a prétendu plus tard que la raison ne pouvait rien connaître sans la foi ; Rome l'a réprouvé comme le premier parce qu'il aboutissait aux mêmes abîmes, et c'est encore un service rendu solennellement à la raison.

De nos jours, enfin, n'a-t-on pas enseigné que la parole et la Tradition chrétienne pouvaient seules apporter à notre esprit des idées sur les vérités même les plus élémentaires de la philosophie et de la religion ? Et Rome s'est encore prononcée contre cette doctrine, maintenant toujours avec une jalouse inflexibilité les droits de la raison.

Ce ne sont pas là des allégations gratuites ; ce sont des faits éclatants, constatés par des actes publics, par des décisions solennelles dont le bruit a retenti jusqu'aux extrémités du monde. Tant il est vrai qu'en accusant l'Eglise de réduire à néant la raison de l'homme, ou l'on a des yeux et des oreilles pour ne pas voir ni entendre ce qui se passe, ou l'on n'a point de mémoire pour s'en souvenir, ou l'on n'a pas le courage et la bonne foi de l'avouer, calomniant ainsi froidement, systématiquement, et en dépit de sa propre conscience autant que de l'histoire.

VI

En restituant à la raison par ces coups de vigueur la puissance intime d'arriver à la certitude, l'Eglise l'aurait-elle en retour dépouillée de quelque autre droit légitime ? D'aucun. Demande-t-on pour elle la liberté de la découverte ? L'Eglise l'a toujours admise, pourvu qu'on n'en abuse pas pour forger des mensonges et des extravagances destinés à obscurcir la vérité. Demande-t-on la liberté d'opinion ? L'Eglise l'a pareillement toujours admise, à condition qu'on la renfermât dans les choses douteuses qui s'y prêtent, et qu'on ne la fit pas porter sur les choses vraies qui la repoussent. Demande-t-on pour la raison le droit d'examen ? Jamais on ne démontrera que dans les matières philosophiques l'Eglise ne l'ait pas reconnu, dans les limites où le veulent tous les hommes raisonna-

bles. Quand il dépasse cette borne, l'Eglise le réproûve et le bon sens le réproûve comme elle; mais jusqu'à ce point, elle ne se contente pas de l'autoriser, elle le demande, et le seul fait qui la désole c'est de voir que ceux qui parlent tant de la liberté d'examiner, n'examinent jamais, et que cette faculté dont ils se montrent si jaloux est traitée par eux avec la plus injurieuse de toutes les insouciances.

Ce qui distingue au plus haut degré, dans ces questions, la conduite de Rome, de l'Episcopat, en un mot de l'Eglise, c'est ce mérite qui manque le plus à notre époque : la mesure. Vous refusez trop à la raison? Elle vous condamne. Vous lui accordez trop? Elle vous condamne encore. L'un prétend que c'est la lampe d'un tombeau qui par elle-même ne peut éclairer que des ossements. « Erreur, lui répond l'Eglise; la raison est un reflet de cette vraie lumière qui éclaire tout homme venant au monde, et s'il est possible qu'elle soit un principe d'erreur, elle peut aussi faire connaître la vérité dont elle émane comme de sa source! » Où trouver un enseignement plus sage? — Cet autre, passant à l'extrême opposé, soutiendra que la raison peut ou doit tout comprendre et qu'elle a droit de repousser le mystère; que ses révélations suffisent pour découvrir à l'homme ses destinées comme ses devoirs; et qu'elle est maîtresse de créer la religion dans le monde comme elle a le privilège et la mission d'organiser la science; qu'enfin les forces dont elle est en possession lui permettent d'accomplir cette formidable tâche. « Erreur encore, s'écrie l'Eglise; quoiqu'elle soit un reflet de la lumière infinie, la raison n'a qu'une puissance bornée. Tout en elle par sa constitution même a des limites; sa pénétration en a comme le reste, et partout elle rencontre l'incompréhensible, c'est-à-dire des mystères qu'elle est obligée de subir sans pouvoir les désavouer. Sa destinée est précisément ce qui lui présente les côtés les plus obscurs; elle peut en deviner quelque chose, mais elle n'est pas capable d'en sonder toutes les profondeurs. Quant à la religion, elle n'est pas moins impuissante à en doter les peuples, l'histoire de ses aberrations en fournit une preuve éclatante, et de nos jours ses représentants même les plus renommés se sont vus

contraints d'en convenir ! » Ainsi parle l'Eglise, et quoi de plus judicieux que ce langage ! Quoi de plus juste que la part qu'elle assigne à la raison ! Ni trop, ni trop peu ; elle n'en fait pas un néant, elle n'en fait pas un dieu. Elle lui creuse un abîme immense comme le lit des mers ; mais en lui permettant de s'agiter dans ce vaste domaine, elle lui montre le grain de sable qui lui fut donné pour barrière et qu'elle ne saurait franchir sans bouleverser le monde !

VII

Il ne suffit pas à l'Eglise de protéger et de venger dans l'occasion d'une part l'objet de la philosophie, c'est-à-dire les vérités naturelles, d'autre part le grand instrument de la philosophie, c'est-à-dire la raison. Chose étonnante ! elle va de temps en temps jusqu'à venger les instruments secondaires de la philosophie, c'est-à-dire la méthode.

Il y a peu de temps, la méthode suivie par les grands philosophes du moyen âge et par ceux du dix-septième siècle, s'est vue rudement attaquée non-seulement par les ennemis de la foi, mais par des écrivains sérieusement dévoués aux intérêts du catholicisme. On accusait ce procédé d'avoir conduit, à force de développer l'esprit de subtilité, de raisonnement et d'orgueil, aux abîmes du rationalisme moderne. Ces imputations ont été soumises à Rome, et par une décision récente Rome les a démenties, et vengé la méthode de ces grands hommes injustement outragée. Ainsi confirmait-elle par une sanction suprême le jugement déjà porté par l'autorité de différents Evêques (1).

Toutes les sentences de l'Index, cette congrégation si calomniée,

(1) *Propositions récemment formulées par la Congrégation de l'Index, et proposées à la signature de M. B.*

I. Quoique la foi soit au-dessus de la raison, il ne peut jamais exister entre elles aucune opposition, aucune contradiction, puisque toutes les deux viennent de la seule et même source immuable de la vérité du Dieu très-bon et très-grand, et qu'ainsi elles se prêtent un mutuel secours.

II. Le raisonnement peut prouver avec certitude l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme, la liberté de l'homme. La foi est postérieure à la révélation ; on ne

présentent le même caractère et constituent autant de services rendus à la vraie philosophie. Il n'en est pas une qui ne tombe avec le plus frappant à-propos. On dirait que le tribunal qui les prononce soit comme le trône du bon sens dans le monde, et quand il a marqué des doctrines quelconques du stigmate de sa réprobation, elles sont dévouées à périr dans l'esprit public. Quelquefois au premier moment on s'étonne, on s'indigne même. Mais avec le temps ces impressions de l'irréflexion surprise ou de l'amour-propre blessé s'évanouissent, et la raison générale tôt ou tard finit par ratifier ce jugement dont on n'avait pas d'abord compris toute la sagesse.

Ceux qui protestent le plus violemment contre cette institution le savent bien. Ils l'envisagent avec plus d'effroi que de haine, ou plutôt ils ne la détestent que parce qu'ils la craignent. Malgré toutes les illusions qu'ils voudraient se faire, ils sont forcés de s'avouer que ses coups portent juste et fort ; que c'est la saine raison qui parle dans ses condamnations autant que la saine théologie ; qu'un système est perdu du moment où elle l'a touché de ses foudres, et dans cette persuasion dont ils ne peuvent se défendre, ils redoutent ces décisions qu'ils maudissent. Quand ils apprennent que quelques-uns de leurs ouvrages vont être frappés ou le sont déjà par cette magistrature suprême de la vérité, ils en éprouvent une amère désolation ; c'est un rêve sinistre qui les suit partout et partout les torture. Ils désireraient trouver le calme dans le mépris, mais ils ne le peuvent pas ; la blessure reste en eux toujours saignante : preuve manifeste qu'à leurs propres yeux le trait, parti de Rome, a été lancé par la main du bon sens et d'une sage philosophie.

peut donc pas convenablement l'alléguer pour prouver l'existence de Dieu contre l'athée, pour prouver la spiritualité, la liberté de l'âme raisonnable contre un sectateur du naturalisme et du fatalisme.

III. L'usage de la raison précède la foi et y conduit l'homme par le secours de la révélation et de la grâce.

IV. La méthode dont se sont servis saint Thomas, saint Bonaventure et les autres scolastiques après eux, ne conduit point au rationalisme, et n'a point été cause que dans les écoles contemporaines la philosophie soit tombée dans le rationalisme et le panthéisme. En conséquence, il n'est point permis de faire un crime à ces docteurs et à ces maîtres de s'être servis de cette méthode, surtout en présence de l'approbation, ou au moins du silence de l'Église.

VIII

Si Rome et l'Épiscopat sont loin de se montrer hostiles à la philosophie par leurs sévérités et leurs condamnations mêmes, il est un fait qui les montre bien moins hostiles encore. Ce sont les encouragements et les approbations décernés par eux aux travaux philosophiques. Grâce au Ciel la bonne philosophie n'est pas complètement bannie du monde ; au sein même du clergé, n'a-t-elle pas eu, n'a-t-elle pas encore d'honorables représentants ? Balmès fut-il par hasard un nom sans gloire, un penseur sans mérite, et l'Espagne ne peut-elle pas dire avec une maternelle fierté qu'elle en fut la patrie ? L'Italie n'a-t-elle pas de nos jours enfanté Rosmini ? En France le modeste et consciencieux auteur de *l'Essai sur le Panthéisme* ne vient-il pas d'ajouter à ce premier ouvrage si justement apprécié un livre non moins profond *sur la Dignité de la raison humaine* ? L'Académie n'a-t-elle pas récemment honoré de ses éloges et de ses couronnes un *Traité de la Connaissance de Dieu*, traité magnifique de sagesse, d'érudition, de raisonnement et même de poésie, traité composé par un des fondateurs du nouvel Oratoire ? Outre ces hommes dont la renommée est faite, une foule d'autres ecclésiastiques ne se sont-ils pas occupés de matières philosophiques, tantôt sous la forme de traités élémentaires, tantôt sous celle d'études spéciales, tantôt sous celle de thèses publiques ? Que cet ensemble de recherches et d'écrits ait de la valeur ou n'en ait pas, peu importe ; là n'est pas la question. Distingués ou vulgaires, ces travaux sont un fait, et ce fait suppose-t-il du côté de ces auteurs de la haine pour la philosophie ? En révèle-t-il davantage de la part de l'Église ? Est-ce que l'Église a blâmé le zèle de ces écrivains pour la science à laquelle ils se sont dévoués ? Leur a-t-elle dit : Prêtres de Jésus-Christ, désertez le sanctuaire de la philosophie, c'est un temple d'idoles ! Anathème à la logique ! Anathème à la psychologie ! Anathème à la théodicée ! Anathème à la raison ! Vive la foi et rien que la foi ! Pas plus aujourd'hui qu'à d'autres époques, elle n'a fait entendre ce cri de proscription ; elle a su trouver au con-

traire des encouragements pour les saines études philosophiques dans les inspirations de sa sagesse et le sentiment de ses véritables intérêts. N'a-t-elle pas d'immenses services à espérer de la vraie philosophie ? Vrai philosophe, vous combattrez l'éternité de la matière, elle la combat elle-même. Vrai philosophe, vous rougiriez d'attribuer la formation du monde aux atomes d'Épicure ; il y a dix-huit siècles qu'elle apprend à l'humanité à sourire de ce système. Vrai philosophe, vous affirmerez la liberté morale de l'homme, elle l'affirme depuis son berceau sans jamais s'être démentie. Vrai philosophe, en un mot, vous établirez toujours des principes qu'elle proclame elle-même ou qui servent de base et de préliminaire à ses saintes révélations. A ce titre elle se garderait bien de faire la guerre à ceux de ses prêtres qui se vouent sérieusement à la philosophie ; elle applaudit au contraire à leurs efforts ; elle approuve leurs écrits, ou si elle les condamne jamais, ce n'est pas pour avoir touché à la philosophie, c'est plutôt parce qu'ils lui ont fait une blessure.

Ce qu'elle encourage dans le sacerdoce, elle l'encourage également dans les laïques. De nos jours, comme au commencement de ce siècle, il est des hommes qui ne craignent pas de se donner pour philosophes chrétiens ; ils font à notre époque ce que faisaient dans les siècles primitifs Arnobe et Lactance. Quel est le mérite de leurs ouvrages, nous n'avons pas à le définir, quoiqu'à plusieurs nous puissions décerner de glorieux éloges. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces ouvrages existent ; c'est qu'ils ont le caractère éminemment philosophique ; c'est enfin que non-seulement l'Église ne les condamne pas, non-seulement elle leur laisse la possession d'une pleine et paisible liberté, mais encore qu'elle assiste à leurs luttes avec intérêt, qu'elle sourit à leurs triomphes, et que même quand elle ne peut avouer leurs raisonnements ou leurs doctrines, elle les bénit encore de la droiture et de la générosité de leurs intentions.

Fail non moins positif et peut-être encore plus digne de remarque ! C'est, au centre de notre capitale, l'inauguration dans la chaire catholique d'un cours de conférences où la raison se mêle à la Tra-

dition, la philosophie à la théologie pour introduire ou ramener à la foi. C'est une dérogation grave aux habitudes, on peut même dire aux lois de la tribune sacrée, et l'Église qui permet largement à la parole philosophique de retentir dans les Facultés ou dans la presse, ne l'a vue qu'avec un certain regret pénétrer dans le sanctuaire où l'Évangile seul a le droit de se faire entendre. Mais le besoin des temps le demandait. Après le bouleversement produit dans les intelligences par la fin du dernier siècle, tout était à reconstruire dans l'ordre moral; il fallait reprendre l'édifice par la base, c'est-à-dire par la notion de la vérité, par la preuve de l'immortalité de l'âme, par la démonstration de l'existence de Dieu, et ainsi s'élever assise par assise jusqu'au commencement de la foi. Cette mission fut confiée à différents orateurs qui se sont succédé jusqu'à ce jour avec un talent inégal, mais avec un but toujours identique. Ils n'ont pas cessé de mettre la philosophie au service de la révélation. On peut penser ce que l'on voudra de leur génie et de leur genre oratoire. Mais une vérité demeure et plane au-dessus de toutes ces différences personnelles, c'est que le caractère philosophique de leur apostolat n'a jamais provoqué ni la défaveur de l'Épiscopat ni les anathèmes de l'Église.

IX

Ainsi rien n'est plus gratuit et plus faux que l'accusation jetée à l'Église de détester la philosophie. — Il y a deux philosophies, la bonne et la mauvaise. Laquelle est détestée par l'Église? La mauvaise? C'est vrai; mais où donc est le mal? — La bonne? Mais quand l'Église l'a-t-elle détestée? — Dans le passé? L'histoire prouve au contraire que l'Église a créé la bonne et vraie philosophie dans le monde, qu'après l'avoir créée elle l'a toujours enseignée, qu'enfin dans mille occasions elle l'a défendue et vengée. — Est-ce dans le présent qu'elle la déteste? Mais où trouver une trace de cette aversion? — Point de haine en principe; l'Église proclame la philosophie la reine des sciences après la religion. — Point d'hostilité de fait. Point contre l'objet de la philosophie. On n'en trouve

aucun vestige ni dans l'enseignement populaire de l'Église qui contient le résumé de la philosophie la plus haute et la plus pure ; ni dans l'enseignement de ses grandes écoles, qui font à la philosophie une part d'honneur ; ni dans l'enseignement de ses Évêques et de Rome qui, d'une part, approuvent et encouragent la philosophie saine, raisonnable, et d'autre part ne flétrissent de leurs censures et de leurs condamnations que la philosophie extravagante ou corruptrice. — Point d'hostilité non plus contre le grand instrument de la philosophie, la raison. Lorsqu'on a nié quelques-uns de ses droits, l'Église est allée jusqu'à faire des actes publics de vigueur pour les lui restituer ; de même lorsqu'on a voulu pousser trop loin la mesure de ses droits et de ses forces, l'Église les a replacés dans leurs véritables termes ; et des deux côtés, en frappant ainsi à droite et à gauche toutes les exagérations du double revers de son glaive doctrinal, elle a prouvé qu'au lieu d'abhorrer la philosophie, elle sait avoir pour elle l'intérêt le plus intelligent, et dans l'occasion le plus énergiquement dévoué.

X

Voilà l'Église. Non, les véritables ennemis de la philosophie, ce n'est pas elle, ce ne sont pas ses Évêques, ce ne sont pas ses prêtres, ce ne sont pas les écrivains animés de son esprit et soumis à ses enseignements. Les ennemis de la philosophie, ses ennemis réels, ses ennemis les plus meurtriers, ses seuls ennemis, ce sont ceux qui nous accusent de l'être. Professeurs, journalistes, académiciens, plus ou moins que cela, ces hommes la glorifient dans les mots, mais ils l'outragent dans les choses ; ils en exaltent l'importance, mais ils en dénaturent les vraies doctrines ; ils traitent parfois avec succès quelques-unes de ses questions, mais le plus souvent ils lui imposent la responsabilité d'épouvantables erreurs, et le nom de cette science semble n'être pour eux qu'un voile destiné à couvrir l'usurpation de certains droits, dont l'exercice et le scandale feront notre honte la plus humiliante au tribunal de l'avenir.

Droit de déshonorer la philosophie elle-même. Ils la déshonorent

par l'idée qu'ils s'en forment. Au siècle dernier Voltaire faisait d'ignobles plaisanteries sur la Bible; tout y était, moins la convenance et le sens commun : on appelait cela de la philosophie. A quelques jours de là, un sceptique qu'on disait savant créait un système ou plutôt un jeu puéril d'imagination sur l'origine de notre race; l'être qui nous a servi de tige avait été primitivement zoophyte ou mollusque; puis par des phases successives il était arrivé jusqu'au singe, et du singe il était monté jusqu'à l'homme. Les savants et la presse applaudissaient; Moïse était démenti; nous n'étions plus condamnés à l'infamie d'avoir un Dieu pour auteur et les patriarches pour aïeux; c'était parmi les fossiles de poissons ou d'animaux sauvages que nous devions chercher les traces de notre généalogie et les reliques de nos ancêtres : ainsi le voulait la philosophie. De nos jours on n'est pas moins sérieux. Vous croyez que la vérité et l'erreur sont distinctes l'une de l'autre; c'est une illusion. L'être et le non-être, le oui et le non, les termes de contradiction les plus extrêmes sont identiques, parce que tous n'ont qu'une valeur et une entité subjective dans la raison qui les perçoit. C'est ce qu'a décrété la philosophie. — Comment ! vous supposez que l'homme est appelé par sa nature à vivre dans la famille telle que nous la concevons aujourd'hui ! Il n'en est rien; cette société doit être passagère comme le caprice qui la forme, c'est le seul moyen de la rendre heureuse et morale. Nous le disons au nom de la philosophie. Ainsi la philosophie, telle qu'on l'entend à notre époque, est tout ce qu'on veut, même la négation de toute philosophie. Il n'est ni rêve psychologique, ni paradoxe religieux, ni fiction cosmogonique, ni utopie sociale, ni apothéose de l'extravagance et de l'immoralité dont on ne la constitue solidaire. Le sens et les applications de ce beau mot sont complètement faussés depuis bientôt un siècle. Autrefois, comme sentiment, comme tendance, la philosophie représentait l'amour de la vraie sagesse; maintenant elle désigne en général la fantaisie et la passion de l'erreur; autrefois on faisait reposer son essence dans l'organisation scientifique de la vérité; maintenant ce n'est plus qu'une exposition quelconque d'un système d'idées plus ou moins téméraires, plus ou

moins déraisonnables, dont le grand mérite et le but commun doivent être de démentir la philosophie de la foi.

Et voilà pourquoi l'Église ou plutôt les Évêques et les apologistes chrétiens frappent de temps en temps la philosophie d'un anathème universel. Ils n'ont pas certes l'intention de proscrire la philosophie en elle-même. Celle qu'ils flétrissent, c'est celle que désigne maintenant à l'esprit public le nom de philosophie détournée de sa première signification. C'est celle que font les penseurs rationalistes ou sceptiques ; c'est celle que professent les écoles allemandes ou françaises de notre temps qui ont fait le plus de bruit dans le monde : c'est celle en un mot qui, se fondant sur une fausse interprétation de la liberté de penser, admet toutes les doctrines les plus incohérentes, les plus inconciliables à se débattre dans son sein : sorte de Babel tumultueuse et confuse où se parlent toutes les langues, moins celle de la sagesse chrétienne et des enseignements humains qui lui servent d'écho, c'est-à-dire la langue de la vraie sagesse et du vrai bon sens. Telle est la philosophie que l'Église poursuit et qu'elle poursuivra toujours. Elle se sert, il est vrai, pour la signaler du titre général de philosophie. Mais, comme tout le monde, elle ne prend ce terme en apparence absolu que dans un sens restreint ; elle n'atteint par lui, personne ne s'y trompe, que la philosophie telle que le déisme nous l'a faite, et certes, l'Église n'a que trop raison de la foudroyer. Ce n'est plus ici la vraie philosophie avec ses grandes et sûres notions sur Dieu, sur l'homme, sur le monde matériel ; non, cette philosophie n'est plus là ; ou si l'on veut qu'elle y soit, nous dirons qu'elle y est, mais à l'état de travestissement, à l'état de décomposition, à l'état de néant. On ne pouvait infliger un plus sanglant opprobre à son nom que de le jeter comme un manteau sur cette misérable poussière.

Ce n'est pas, certes, qu'en détail cette philosophie n'ait point eu de bonnes inspirations, n'ait fait aucune sérieuse découverte, n'ait écrit aucun livre judicieux. A Dieu ne plaise que nous le prétendions ! Mais dans son ensemble, dans l'esprit fondamental qui l'anime, dans le caractère principal qui la distingue, dans les résultats généraux qu'elle a produits, elle est telle que nous la définis-

sions; et si la philosophie en elle-même et comme science n'était pas autre chose, il faudrait dire qu'elle n'est que le droit de la témérité poussé, dès qu'on le voudra, jusqu'aux plus extrêmes délires.

XI

Les mêmes hommes qui déshonorent la philosophie par l'idée qu'ils s'en forment, la déshonorent aussi par la généalogie qu'ils lui attribuent. Ils la font remonter à travers les âges jusqu'à je ne sais quelles époques lointaines où se seraient ébauchés les premiers linéaments de son organisation scientifique, et quels sont les aïeux qu'ils lui donnent? De quels anneaux composent-ils cette longue chaîne de famille dont la suite constitue son histoire? Chose humiliante! Ce seront les sophistes, les rêveurs ou les sectaires de tous les temps qu'ils chargeront de la représenter. Ainsi Rousseau, Voltaire et tout ce qui s'agitait autour de ces deux astres, voilà les derniers pères de la philosophie. Ainsi, en remontant plus haut, elle saluera Spinoza comme l'un de ses plus grands symboles, et passant ensuite par Luther, Abeilard, Manès, Proclus, Celse et Porphyre, elle ira rattacher ses traditions à Valentin, le fondateur du Gnosticisme. On ne veut pas qu'en deçà du Calvaire elle ait eu d'autres ancêtres. Ces hommes sont toujours mis en contraste avec les grands Docteurs catholiques; ceux-ci représentent la servitude de l'esprit, ceux-là au contraire la liberté de l'intelligence; ceux-ci sont les images de la foi, ceux-là les interprètes de la science; ceux-ci sont la voix de l'Église, ceux-là les organes de la raison. On suppose toujours que la philosophie est tout entière d'un côté et jamais de l'autre; jamais du côté du catholicisme, toujours du côté de ceux qui l'attaquent. La philosophie ne nous est pas arrivée par une autre voie; il n'est que ce sang-là qui coule dans ses veines. Et quel sang glorieux! Combien la philosophie doit être fière d'une telle génération! Qu'ont-ils été ces génies dont on fait les dieux mortels de la sagesse? Qu'ont-ils appris à la raison que la raison n'eût appris de l'Église avant eux? Tout ce qu'ils ont dit de judicieux était chrétien avant d'être philosophique à la manière dont on entend ce mot;

le catholicisme le contenait dans des termes même plus précis et plus complets ; c'était à cette source qu'ils avaient eux-mêmes puisé, et tout en croyant être révéléurs, ils n'avaient été que plagiaires. A côté de ces quelques idées saines qui ne leur appartiennent pas, se placent dans leurs systèmes d'effroyables erreurs, et leur grande gloire est d'avoir fait descendre sur leur époque des ténèbres au sein desquelles la raison et la religion publiques se sont plus ou moins éclipsées. Nous savons qu'on a pour eux des admirations faciles et parfois enthousiastes. On trouvera majestueux le Panthéisme monstrueux de Spinoza et le Pleroma plus monstrueux encore des anciens Gnostiques. C'est avec respect et presque avec éloge qu'on parlera de l'École d'Alexandrie et du formidable chaos de ses aberrations. Mais l'impitoyable réalité démentira toujours ces ridicules apothéoses ; de toutes ces théories qu'on divinise aussi bien que leurs auteurs on ne fera pas sortir un élément sérieux de bonne philosophie ; ou bien, si l'on en tire une vérité quelconque, ce sera comme une parcelle d'or arrachée d'une montagne de scories, et quand, en plein dix-neuvième siècle, dans un temps où l'on exalte avec tant d'emphase les progrès de la raison générale, des écrivains même distingués croient honorer la philosophie en lui créant une sorte de parenté doctrinale avec cette succession de systèmes tantôt creux, tantôt puérils, tantôt ignobles et abominables, on se demande si tant d'aveuglement est possible, et si ce qu'on en voit n'est pas le jeu trompeur d'un rêve funèbre.

Ah ! la philosophie est d'une race plus haute, plus illustre et plus saine. Parallèlement à ces sages douteux ou compromis dont on veut qu'elle dérive, l'immense série des Docteurs chrétiens se déroule à travers les siècles, depuis S. Irénée et S. Justin jusqu'au grand évêque d'Hermopolis, cette gloire si pure de notre temps, cet astre si radieux et si serein que nous avons vu naguère s'éteindre à l'horizon. Ceux-là tiennent aussi par des liens de famille à la philosophie. Ils ont fait autant pour elle qu'ils ont fait pour la foi. On peut même dire qu'ils sont les vrais créateurs et les représentants les plus autorisés de cette science. Ce sont également les seuls ancêtres dont elle n'ait pas à rougir. Les rationalistes de tous les temps n'ont exalté la

raison que pour l'outrager trop souvent par le fond de leurs théories; eux l'ont perpétuellement conservés sans atteinte. Les premiers pour la plupart n'ont pas été moins déplorables dans leur conduite qu'ils ne l'étaient dans leurs doctrines; les seconds furent à la fois des philosophes éminents et des hommes de haute vertu; à ceux-là presque toujours appartint le triste honneur de bouleverser le monde et d'ensanglanter les peuples; ceux-ci furent au contraire constamment les anges de la paix comme ceux de la vraie sagesse; c'est la fleur de l'histoire, et la philosophie peut avec une légitime fierté se glorifier d'en être la fille.

Et voilà ce qu'on méconnaît dans la plupart des ouvrages qui traitent de ces matières. On parlera sans doute avec quelque avantage de ces philosophes chrétiens. Comment ne pas dire un mot à l'honneur de Bossuet, de saint Bernard, de saint Anselme? On serait moins injuste que ridicule à vouloir s'en abstenir. Mais à travers ces éloges inévitables on sent une secrète préférence, sinon d'estime au moins de sympathie pour les adversaires que ces hommes ont combattus. Qu'il s'agisse, par exemple, de la lutte entre Abeilard et le grand abbé de Clairvaux! Saint Bernard a pour lui le triomphe le plus certain, la supériorité la plus incontestable comme philosophe et comme théologien: sa dialectique ne puise pas moins d'autorité dans la profondeur du bon sens que dans la majesté de la Tradition. Mais n'importe; on saura faire entendre, par des récits complaisamment arrangés, qu'Abeilard eut de son côté non-seulement la poésie du caractère, mais encore le droit philosophique, et que si son rude rival représenta la vérité plus ou moins problématique du dogme et de la foi, lui représenta, par un rôle plus glorieux, l'indépendance imprescriptible de la science et de la raison. On traitera de même tous les grands philosophes chrétiens; on les honore, mais un peu moins que ceux que leur bras a terrassés. Si jamais on les exalte avec enthousiasme, c'est lorsqu'après s'être mépris sur leurs doctrines, on les juge favorables à quelques-unes de nos erreurs ou de nos passions contemporaines. Ainsi peu de noms ont reçu de nos jours plus de louanges que celui de Descartes; on le place dans l'estime qu'on lui décerne à d'incomparables hauteurs; et pour-

quoi? C'est que dans sa méthode mal comprise on a cru trouver le germe du rationalisme contemporain; c'est qu'on s'est imaginé qu'il avait voulu complètement séparer la raison de la foi, la philosophie de la Tradition. Il n'en est rien; Descartes n'a jamais appelé ce divorce par ses intentions; je ne sais même si ses principes y conduisent comme à une de leurs conséquences logiques. Mais on se l'est figuré; on s'est armé de son doute contre le catholicisme; ce grand combat que Bossuet avec son œil de prophète voyait se préparer contre l'Égise sous le nom de philosophie cartésienne, se prolonge depuis bientôt un siècle; ses principes mal entendus ont enfanté les hérésies que l'immortel Évêque de Meaux annonçait (1), et c'est précisément parce qu'on a pensé pouvoir retourner contre nous ses doctrines comme un instrument de guerre et de mort, qu'une certaine école a tant vanté Descartes et la révolution salutaire qu'il a faite dans le monde.

Ainsi déshonorer la philosophie par l'idée qu'on s'en fait et par la généalogie qu'on lui attribue, voilà le premier droit que se donne le rationalisme.

XII

Autre droit qu'il se donne : celui d'interpréter et d'éluder la religion.

Il n'est pas une des écoles contemporaines qui ne se soit fait une théorie générale sur la religion, et parmi les nuances d'idées qui les distinguent, elles ont cela de commun que toute religion, quelle qu'elle soit, ne doit pas être prise à la lettre; que ses dogmes, au lieu d'être des vérités surhumaines, ne sont que des pensées rationnelles exprimées par des symboles plus ou moins ingénieux; et qu'enfin le sage, le philosophe, perçant ce voile de poésie que les peuples acceptent et croient textuellement, s'en va chercher au-dessous de l'écorce le principe qu'elle recouvre. Le catholicisme n'est pas exempt de cette loi; le corps de ses enseignements dogmatiques n'est qu'un ensemble de mythes, fictions élevées et

(1) Bossuet, *Lettre à un disciple de Malebranche*, au P. Lami.

touchantes, mais qui pour cela ne changent pas de nature. Ainsi qui peut admettre telle quelle la Trinité catholique? Ces trois personnes ne sont évidemment que le symbole des trois grands attributs divins. Comment nous parler sérieusement de l'Incarnation du Verbe? Ce n'est là qu'une nouvelle forme de ces mille incarnations qu'on voit figurer dans toutes les théogonies de l'Orient, c'est-à-dire qu'il n'y a ni Verbe ni incarnation; on a voulu désigner par ces termes mystiques l'action de ce souffle divin qui fait l'âme de l'humanité depuis l'origine des temps, et décide, à des intervalles inégaux, l'épanouissement successif des diverses civilisations. Quoi encore, Jésus-Christ Dieu? Il est Dieu comme le sont tous ces hommes de génie qui, sortant à différentes époques du sein fécond de la nature, résument en eux la sagesse de tous les siècles qui les ont précédés, et deviennent, grâce à ces rayons épars qu'ils condensent, le fanal et le point de départ d'un nouvel avenir.

C'est ainsi que par un système de fantaisie, par un pur jouet d'imagination, l'on s'arrogé le droit de dénaturer et de parodier la foi! Que la Trinité des personnes divines nous ait été révélée; que l'Incarnation réelle du Verbe se soit accomplie; que Jésus-Christ soit Dieu et homme tout ensemble, c'est une question d'histoire et de Tradition; ce sont des faits attestés avec éclat par des monuments vénérables et dignes d'études. Une théorie éclosée d'un caprice ou d'un rêve ne suffit pas pour les renverser. Mais non; la philosophie, gratuitement, sans examen préliminaire, sans produire aucune preuve, a décrété que tous ces soi-disant mystères n'étaient que des symboles poétiques; ils ne sont que des symboles. Inclinez-vous devant la philosophie!

XIII

Quelquefois la philosophie ne va pas aussi loin. Sans admettre la divinité de Jésus-Christ, ce qui serait outrager le sens rationaliste, on le traite au moins avec respect. On proclame ses doctrines admirables comme son caractère; on déclare que sa morale surtout est magnifique de mansuétude et d'élévation. Il est vrai que de

temps en temps on oublie ces éloges, et qu'il n'est pas rare de voir les mêmes hommes attaquer le lendemain dans les enseignements évangéliques ce qu'ils avaient glorifié la veille. On n'est pas tenu quand on fait la guerre au catholicisme de rester d'accord avec soi-même; l'essentiel c'est de frapper. Mais enfin dans une de ces oscillations, on se prend à glorifier le Christ; on s'en fera même au besoin le vengeur et, ce qui est plus grave, ce sera contre le Pape et les Evêques eux-mêmes. A l'occasion d'une erreur qui éclate ou d'une guerre suscitée à l'Eglise, les Pasteurs élèvent la voix; l'erreur, ils la dévoilent et la condamnent; la guerre, ils en démontrent l'injustice; dans ces grands actes ils exposent et soutiennent la vérité et le droit avec un noble mélange de sagesse et de force, et certes ils sont en cela d'autant plus irréprochables qu'à la convenance du langage et à l'exactitude de la doctrine, ils joignent l'autorité du devoir et d'une mission divine! Malheureusement ils s'attaquent à ce je ne sais quoi qui prétend être la philosophie! Et la philosophie, même quand elle s'égare et blasphème, ne peut pas avoir tort. Comment! les Evêques m'opposent l'Evangile? Mais ils ne le comprennent pas, mais ils le faussent par des interprétations arbitraires ou passionnées. — Quoi! ils invoquent le Christ et le citent en autorité: mais le Christ n'est pas avec eux; ils en méconnaissent l'esprit ou plutôt ils le trahissent! A vrai dire, je dois avouer que je n'ai pas lu l'Evangile; je n'ai jamais étudié le Christ et ses enseignements. Mais je suis la philosophie, et la philosophie ne peut-elle pas prononcer sur tout, même sur ce qu'elle ignore?

C'est là, N. C. C., le scandale dont nous sommes tous les jours témoins. Des hommes dont quelques-uns, après avoir été gratuitement élevés dans nos séminaires, ont abjuré les principes, les croyances et le souvenir des bienfaits qu'ils y reçurent; des hommes qui n'ont fait aucune étude sérieuse sur la doctrine chrétienne et ne la connaissent que par des parodies et des blasphèmes qui la dénaturent; des hommes qui, bien loin d'avoir en sollicitude la gloire de Jésus-Christ et l'intégrité de ses révélations, les insultent tous les jours par le double dérèglement de leurs idées et de leur

conduite ; des hommes, enfin, sans autorité, sans compétence pour traiter ces questions théologiques ou canoniques que d'ailleurs ils méprisent, des hommes de cette nature se constituent les défenseurs de l'Évangile et les tuteurs du Christ outragé par les siens ; les voilà comme par inspiration miraculeuse transformés en Apôtres ou en Docteurs. Ils rédigent des feuilles immorales ou révolutionnaires ; ils composent des ouvrages où tout ce qu'il y a de plus saint au monde est indignement conspué. N'importe ; ils deviendront au besoin non-seulement des Pères de l'Église, mais de nouveaux prophètes, faisant aux Pontifes la leçon et la loi sur l'Évangile même, et leur lançant les foudres d'une orthodoxie indignée, au nom d'une infailibilité qui n'a ni foi ni sens commun ! Eh ! qu'en ont-ils besoin ? Ne sont-ils pas les oracles de la philosophie ?

XIV

Après s'être attribué le droit tantôt de dénaturer l'objet de la religion, tantôt d'en fixer et d'en venger le sens qu'ils ne comprennent pas, ils se permettent aussi d'en travestir l'action dans les âmes. On est convenu d'appeler cette action secrète, intime et pratique de la religion dans les âmes du nom de mysticisme, et comme il est facile de s'en assurer par l'histoire, il y a différents mysticismes. Il y a le mysticisme de l'erreur et le mysticisme de la vérité ; il y a eu le mysticisme de l'Inde, il y a aussi le mysticisme chrétien, et dans le mysticisme chrétien il y a celui que l'Église approuve et celui qu'elle a condamné. Ces diverses branches du mysticisme sont très-distinctes les unes des autres ; on doit tenir compte de leurs nuances, quand on étudie cette matière, et bien se garder surtout de confondre le mysticisme orthodoxe avec celui qui ne l'est pas. Mais la philosophie de notre temps ne se donne pas la peine de faire toutes ces distinctions ; à ses yeux, le mysticisme quel qu'il soit, que l'Église le reconnaisse ou qu'elle le désavoue et le rejette, le mysticisme est toujours au fond le même. Sous toutes les formes, sous tous les noms, au sein de tous les cultes, il éteint la pensée raisonnée de Dieu pour y substituer l'in-

tuition immédiate de l'essence infinie ; la conviction réfléchie fait place au sommeil de l'extase. Au sein de cette ivresse, ou l'homme est complètement frappé d'inertie, et alors il n'aspire qu'à se dissoudre pour aller s'unir à l'objet de ses contemplations ; ou bien il retient quelque activité, et alors il opère sous l'impulsion d'un entraînement aveugle et fatal qui lui ôte en quelque manière la conscience et la responsabilité des œuvres qu'il accomplit. Rien n'est plus faux ni plus injuste que cette appréciation. Dans le vrai mystique tel que le comprend l'Eglise et que le fait la grâce se trouvent, aussi bien que dans le philosophe, les idées que la raison et la raison la plus saine donne de Dieu. Ces premières notions, il est vrai, se confirment et se complètent par celles de la foi, et de temps à autre elles sont agrandies par des illuminations extraordinaires dans certaines âmes privilégiées. Mais ces irradiations miraculeuses ne sont que le couronnement d'un édifice dont le bon sens et l'Évangile ont posé le fondement ; la raison n'y périt pas, elle s'y transfigure. La liberté réfléchie des puissances intérieures et des actions du dehors n'y succombe pas davantage. On reste maître de ses déterminations et de sa volonté. On en fait au besoin le ressort de vertus héroïques et l'instrument de l'activité la plus féconde. Des contemplations les plus extatiques, des impressions de grâce les plus merveilleuses, on passe aux ministères les plus pratiques, aux dévouements les plus généreux et les plus créateurs. Sainte Thérèse et saint Vincent de Paul ne furent-ils pas des âmes éminemment mystiques, et pourtant quelles traces monumentales leurs entreprises de réforme ou de charité n'ont-elles pas laissées dans l'histoire ? Tant il est vrai que ces théories du rationalisme contemporain sur le mysticisme confondent ce qui devrait être séparé, prêtent au mysticisme légitime des torts qui reviennent tout au plus au mysticisme des sectateurs de Boudah ou des illuminés allemands, se donnent enfin le sacrilège bonheur de blasphémer ce qu'elles ignorent. Et c'est ainsi qu'on fait de la philosophie !

XV

Droit plus étrange encore, N. T.-C. C. ! c'est qu'on abolit le caractère obligatoire de la religion. — Il s'échange chaque jour dans le monde de singuliers dialogues. « Vous avez la foi au symbole catholique ? C'est bien. Moi, je n'ai pas ce don. Je ne crois qu'aux dogmes naturels, et tandis que vous vous inclinez devant le mystère, moi, je n'admets que l'incompréhensible. — Quoi de plus ? — Je regarde la morale de l'Évangile comme m'imposant des devoirs sacrés et inévitables, et je tâche d'en pratiquer les vertus. — Très-bien encore. Moi je ne monte pas jusque-là, au lieu de me conformer aux préceptes de la révélation, je me contente de la morale de la nature ; ma conscience, voilà mon Évangile. Je ne reconnais pas d'autre interprète ni d'autre sanction du devoir, et qui le veut peut s'enfermer dans le même cercle que moi. Poursuivez. — Je regarde les sacrements comme nécessaires à mon âme ; ce sont des moyens de salut sans lesquels, dans mes convictions, je ne pourrais atteindre au véritable terme de mes destinées. — Vos illusions sont respectables ; mais je ne les partage pas. L'ordre surnaturel comme vous le comprenez me paraît admirablement idéal ; je l'entends d'une autre manière, et pour m'initier à cette vie supérieure, je n'ai besoin que de la pensée de Dieu, de l'étude de la vérité, du ressort de la conscience ; ce sont là mes sacrements, ils me suffisent, et je pense qu'ils pourraient suffire à l'humanité. — Enfin, que faites-vous encore dans votre simplicité ? — Dans ma simplicité, j'admets le ciel et l'enfer de Jésus-Christ, et je les admets tels quels. — Vous êtes libre. Moi je vais plus en grand ; je m'arrête à l'immortalité de l'âme, et à l'existence d'un monde futur. Quels seront les caractères de cette immortalité ? Quelle sera la constitution de ce monde futur ? Je n'en ai pas souci, et j'avoue qu'à mes yeux rien n'est large et solennel comme la perspective d'un avenir vague et sans lignes arrêtées. En un mot, vous êtes pour la religion positive, moi je suis partisan de la religion naturelle.

Ainsi parle-t-on, N. T.-C. C., ainsi écrit-on tous les jours. On

suppose que la religion positive et la religion naturelle s'ouvrent devant l'homme comme deux routes où il peut marcher avec un droit égal, et que si le catholique soumis à l'Eglise est excusable de s'engager dans la première, le sage, le penseur, le savant qui relève de la raison pure, est admis à préférer la seconde. Comme si l'Apôtre n'avait pas dit que pour les Grecs et les Barbares, pour les ignorants et les lettrés, il n'y a qu'un seul et même Dieu, qu'un seul et même Seigneur, qu'un seul et même Baptême ! Comme si Jésus-Christ n'avait pas proclamé qu'il n'y a qu'une voie qui mène au terme réel de l'existence, la voie étroite et difficile de la vie chrétienne, tandis que la voie large mène à leur perte tous ceux qui la prennent, fussent-ils même philosophes ! Comme si le Sauveur, pour être plus précis encore, n'avait pas ajouté qu'il est la porte par laquelle on passe pour entrer en possession du salut, c'est-à-dire de sa destinée suprême (1), donnant ainsi à entendre que quiconque ne passe point par lui doit inévitablement aboutir aux abîmes, quand même il serait l'apôtre ou le disciple de la religion naturelle ! Il est vrai que la philosophie qui se met au-dessus de la religion, peut bien au même titre se mettre au-dessus de Dieu, changer l'ordre de la Providence, bouleverser et régler comme elle l'entend les conditions et l'économie de la destinée humaine.

XVI

Au droit de dénaturer et d'éluder la religion, s'unit le droit de falsifier ou de mépriser l'histoire.

Histoire de Jésus-Christ. Sa nature et sa génération divine, comment les prendre à la lettre ? Il fut Dieu, parce que l'enthousiasme de ses premiers disciples a pieusement rêvé qu'il l'était. Ses miracles, ce sont des œuvres communes élevées par des embellissements poétiques jusqu'à la dignité de prodiges. Sa doctrine, il ne l'a pas tirée de lui-même ; elle se compose d'emprunts qu'il a faits pour le dogme aux théogonies de l'Orient, pour la morale aux en-

(1, Jean., x, 1-8.

seignements de la philosophie païenne et surtout à la grande école des Stoïciens. Il n'a pas plus achevé l'organisation de sa doctrine qu'il ne l'a découverte ; après lui ses disciples ont continué son œuvre, et comme leur maître, prenant à droite et à gauche divers lambeaux d'idées dans les philosophes contemporains, ils en ont formé le complément du symbole catholique. C'est ainsi que la philosophie refait l'histoire !

Histoire de l'homme. Que l'homme, à l'origine des choses, soit tombé d'une chute dont le contre-coup s'est fait sentir à toutes les générations successivement apparues depuis cette époque lointaine, c'est ce qu'attestent les souvenirs de tous les peuples ; c'est surtout ce que raconte la Genèse. Mais la Genèse, non-seulement ce n'est pas un livre révélé pour la philosophie de notre temps, mais ce n'est pas même un monument historique quelconque. On n'en tient aucun compte. Il en est de même pour les traditions ou les vagues réminiscences de l'humanité. On passe par-dessus, et l'on vous dira que l'homme, au lieu d'avoir commencé par l'âge d'or, a commencé par l'âge de fer, qu'il est parti de l'état sauvage et du fétichisme pour s'élever graduellement, à travers le polythéisme et le monothéisme, au point de lumière et de perfectionnement où nous le voyons arrivé. — Que de merveilles encore ne vous raconte pas la philosophie ! Les peuples jusqu'à ce jour avaient cru que la Providence présidait à leurs révolutions, et que c'était sous la direction de son bras que s'était déroulée la marche générale de l'humanité. Mais non, la philosophie vous apprendra qu'il n'a pas été question de Dieu dans les mouvements du monde, et que la civilisation, le progrès, loi sourde et fatale, mais féconde, doit donner seule le nœud de ce grand drame qu'on appelle l'histoire. — Cette doctrine, à vrai dire, n'est pas enseignée par toutes les écoles rationalistes. Quelques-unes encore professent ou supportent le dogme de la Providence. Mais quelques-unes l'ont inexorablement pros crit, et celles-là, comme les autres, prétendent résumer et personnifier la haute philosophie.

Histoire de l'Église. Sa fondation ? Elle est tout humaine comme celle d'une société quelconque. Sa papauté ? C'est l'ambi-

tieuse et politique habileté des pontifes romains qui l'a fondée, elle n'est pas l'œuvre du Christ. Ses martyrs ? Ce furent des fanatiques. Son esprit ? Ce fut un esprit d'intolérance et de barbarie. Quelle horreur que l'inquisition ! Volontiers elle la rétablirait encore. Voilà, N. T.-C. C., ce qui roule dans toutes les revues, et nous n'avons pas besoin de vous le dire, toutes ces allégations sont aussi fausses qu'elles sont impies ; elles ne s'inspirent que de l'ignorance ou d'une haine passionnée, et ne contiennent que le travestissement le plus odieux des faits dont se composent les annales de l'Église. Mais la philosophie a-t-elle besoin de descendre à ces études consciencieuses ? Ne peut-elle pas inventer l'histoire, et changer pour l'homme les événements du passé, comme elle croit pouvoir changer pour l'homme les conditions du salut et de l'avenir ?

XVII

Après ces droits énormes, la philosophie du rationalisme s'en donne d'autres plus modestes, mais qui ne laissent pas d'avoir leur importance. Tel est le droit d'invoquer des solidarités mensongères ou des transactions impossibles. Écoutez ou lisez certains hommes ; ils parlent avec faveur de S. Thomas, de Bossuet, de Fénelon, de Malebranche ; ils en exaltent les œuvres philosophiques ; ils engagent même à les lire et semblent s'étudier à faire croire qu'ils en partagent les doctrines. Quand surtout ils sont chargés d'instruire la jeunesse, ils insistent sur ce point avec une affectation visible ; rien, dirait-on, ne leur tient plus au cœur que de passer pour philosophes chrétiens, et si l'on manifeste à cet égard des soupçons, des inquiétudes et surtout de l'incrédulité, une apparente indignation les saisit, et ils demandent avec courroux si quand on recommande des auteurs comme ces grands hommes, on peut enseigner des opinions perverses ou même dangereuses. Oui, certes, on le peut et nous en faisons tous les jours la triste expérience. Comparez ces philosophes rationalistes avec ces philosophes chrétiens auxquels sans cesse ils renvoient ; existe-t-il entre eux identité de doctrine ? Sont-ce les mêmes idées sur la

Providence, sur la création, sur la nature de l'homme, sur le devoir, sur la religion, sur la conscience? Sur la plupart des questions n'y a-t-il pas des uns aux autres l'immensité d'un abîme? Et le fait le plus ordinaire du philosophe rationaliste n'est-il pas de démentir ou du moins d'altérer ou de contester les solutions du philosophe chrétien? C'est la conviction qui résulte de tous les parallèles auxquels on peut les soumettre, et de toutes les solidarités qu'on invoque, il n'en est presque pas une qui ne soit un masque ou du moins une illusion.

A côté des solidarités chimériques se placent les transactions impossibles. Certains philosophes seront allés loin dans l'erreur, et l'Église aura flétri leurs ouvrages. Cette condamnation, quoiqu'ils n'aient pas la foi, les fait revenir de quelques pas en arrière. Ils n'abdiquent pas leurs erreurs, mais ils les tempèrent; ils ne vont pas jusqu'à l'acceptation des dogmes chrétiens, mais ils se résignent à certaines concessions dans les limites du domaine philosophique, et quand ce sacrifice est fait ils demandent que la paix se signe entre eux et l'Église et qu'il ne soit plus question de guerre. Sans doute l'Église entrerait volontiers dans ce désir et remettrait avec joie son épée au fourreau; sans doute elle serait heureuse de signer la paix et de la signer sur un traité qui désormais ne se déchirerait plus. Mais pour le faire elle exige que la rétractation des erreurs soit entière. Il en est une part que vous répudiez, c'est bien; mais il en est une autre que vous retenez encore; il est des aveux auxquels vous vous êtes décidé, mais il en est devant lesquels votre courage recule, et tant que vous ferez ces réserves, tant que vous vous contenterez de réduire ou d'atténuer l'exactitude ou l'impiété de vos systèmes, sans la supprimer jusqu'à la dernière racine, il est impossible que l'Église condescende à vos vœux de réconciliation. La vérité ne capitule pas; lumière par essence, elle ne saurait sur aucun point communiquer avec les ténèbres. Ses interprètes peuvent vous traiter avec ménagement, ils n'ont pas le droit de fraterniser. Un seul atome d'erreur que vous gardez suffit pour établir entre eux et vous un chaos infranchissable. Tant qu'il subsistera, leur devoir sera de le dénoncer au monde, et

si la guerre se continue alors, c'est sur vous seuls qu'en retombera la responsabilité. La vérité n'attaquera pas, elle ne fera que se défendre.

XVIII

Enfin, le dernier droit que s'attribue cette philosophie contemporaine : c'est d'exagérer ses services et de dissimuler ses torts.

Cette philosophie se partage en diverses branches ; mais il en est deux surtout qui la résument dans ses grands caractères. La première a poussé jusqu'aux plus extrêmes limites la liberté de penser, et s'est jetée dans les plus effroyables extravagances. C'est de là que sont sortis le Saint-Simonisme avec ses diverses métamorphoses et plus tard le socialisme avec ses rêves de bouleversement et de sang. Pour celle-là ses services sont tellement nuls et ses torts tellement visibles qu'il n'est pas nécessaires de les signaler en détail.

Au-dessus de cette philosophie fiévreuse jusqu'au plus fougueux délire, désordonnée jusqu'à la plus effroyable licence, il en est une autre plus calme, plus modérée, plus honnête, comme dit le monde, et celle-ci se flatte avec un peu plus de raison de n'avoir pas été sans utilité pour le pays ; elle a mis une certaine vigueur à poursuivre l'athéisme et le matérialisme que nous avait légués le dernier siècle, et cette lutte n'est pas un fait sans mérite et sans importance. A Dieu ne plaise que nous songions à en déprécier la valeur ! Mais il faut aussi d'un autre côté qu'on se résigne à ne pas en exagérer les proportions. On a l'air de supposer que, submergées par le flot du voltairianisme, l'idée de Dieu et la spiritualité de l'âme avaient fait, il y a soixante ans, un naufrage complet et sans espoir dans l'intelligence publique ; qu'elles avaient disparu sous les ruines de l'autel et du trône, et que si depuis cette époque funeste, elles se sont réveillées en France et dans la foi générale, c'est parce que la philosophie rationaliste est allée les arracher des décombres sous lesquels elles étaient ensevelies. Ce n'est pas ainsi toutefois que les choses se sont passées. A la fin même du dix-huitième

siècle, au moment où l'athéisme et le matérialisme se manifestaient avec le plus d'audace et régnaient avec le plus d'empire, la masse de la population, maintenue par le clergé dans les saines doctrines, protestait avec indignation contre ces théories absurdes et dégradantes ; la foi à Dieu et à la spiritualité de l'âme restait debout au sein de la conscience publique. La révolution ne put l'éteindre, quoiqu'elle eût déchaîné sur les peuples un esprit de vertige pire encore que ses fureurs. A l'époque où le culte fut restauré, ces mêmes convictions, momentanément comprimées pendant les mauvais jours, éclatèrent avec transport, et depuis cette époque, plus de trente mille chaires, occupées par le sacerdoce catholique, n'ont cessé de les entretenir. L'enseignement de toutes les écoles dont le clergé a été l'âme n'a pas varié sur ce point ; tous les ouvrages philosophiques ou populaires qui se sont inspirés de son souffle ont établi ces grandes vérités ou les ont constamment supposées, et par là l'immense majorité du pays en est restée en possession. Si la philosophie éclectique les a fait rentrer quelque part, ce n'est pas là, mais dans un cercle assez restreint de lettrés qui, après les avoir apprises soit sur les genoux de leurs mères, soit dans le Catéchisme de leurs paroisses ou de leurs collèges, les avaient oubliées ou rejetées dans les délires de la jeunesse ; elle n'a fait que leur rappeler ce que l'Église leur avait dit en termes aussi lumineux et démontré par des preuves même rationnelles aussi péremptoires, et quoique, renfermé dans ces bornes, le service qu'elle leur a rendu reste encore sérieux, cependant il est vrai de dire qu'il perd quelque chose de la majesté que lui prête le langage dont on se sert ordinairement pour l'exprimer.

Une autre trait distinctif des écoles de notre temps, ce sont des études faites sur l'histoire de la philosophie. On a poussé sur ce point les recherches de l'érudition et les travaux de l'analyse à des profondeurs qu'on n'avait peut-être pas atteintes jusqu'à ce jour ; et nous devons avouer que c'est un mérite. Mais ce mérite n'est pas sans compensation. Il est une philosophie dont on n'a ni complètement mesuré la hauteur, ni exactement résumé les doctrines ; c'est celle du moyen âge. A ce tort partiel, on a joint le malheur

plus général de ne juger ni avec les principes d'une raison parfaitement saine, ni avec l'indépendance d'une conscience pleinement impartiale, ni avec la force d'une logique sûre et profonde, les diverses écoles philosophiques dont on a raconté la destinée. Un résultat funeste est sorti de là ; c'est que la raison publique déjà précédemment affaiblie s'est bien plus énermée encore. On ne s'était jeté dans l'histoire de la philosophie, que parce qu'on se sentait incapable de traiter sérieusement la philosophie même. Nous en sommes bien plus incapables aujourd'hui. Nous parlons de tous les systèmes, mais nous ne songeons pas même à les discuter. « On les rassemble, ainsi que l'a dit un judicieux écrivain, on les restaure comme des ouvrages plus ou moins savants, plus ou moins curieux de l'intelligence humaine, mais sans y attacher d'autre prix. C'est ainsi que dans nos musées nous contemplons et admirons le travail de la statue du Dieu, sans songer au Dieu lui-même. » Et quand nous voudrions aller plus avant et apprécier les doctrines dans leur valeur réelle et intime, nous accomplirions mal cette grande tâche. Les éléments de critique nous font défaut. Il n'est pas jusqu'à notre érudition philosophique qui n'ait émoussé la pénétration de notre jugement ; elle a porté dans notre esprit je ne sais quel mélange d'ombre et de lumière, je ne sais quel tourbillon d'idées divergentes et confuses, au sein desquels le sens de l'erreur et de la vérité a subi des éblouissements fâcheux et a perdu quelque chose de sa délicatesse et de sa fermeté.

On parle encore de la liberté de penser que nous avons conquise. Mais que veut-on dire par là ? Veut-on dire que nous avons conquis le droit légal, la liberté légale de penser ce qu'il nous plaît et même de le penser tout haut ? C'est vrai, quoiqu'il y ait de très-graves restrictions à faire ; mais quelles conclusions tirer de ce fait ? Veut-on dire que nous avons conquis le droit philosophique de penser et de penser haut tout ce qui nous convient ? C'est impossible. La pensée n'a qu'un droit, elle n'a qu'une liberté ; c'est de penser juste et vrai. Que le soleil existe, la pensée même philosophique n'a pas le droit de dire bas ou haut que le soleil n'existe pas. Si le cercle est rond, la pensée n'est pas maîtresse de croire

qu'il est carré. Si Jésus-Christ est Dieu, la pensée n'est pas admise à supposer qu'il est homme. La loi civile peut bien l'autoriser à enseigner le contraire ; mais la conscience et la logique ne le lui permettent point ; elles ne lui reconnaissent d'autre faculté que celle de voir ce qui est ou ce qui n'est pas.

Et voilà malheureusement ce que nous avons confondu ; nous avons identifié la liberté légale de la pensée avec la liberté philosophique, tandis que ce sont deux choses profondément distinctes : la liberté légale est fondée en faveur de la bonne foi, et à ce titre il est possible qu'elle soit légitime dans de certaines conditions ; mais elle ne contient nullement la consécration de l'erreur, comme le ferait la liberté philosophique, et nous ne l'avons pas compris ou plutôt nous avons paru comprendre le contraire. Nous avons constamment parlé de la liberté de penser dans des termes généraux, absolus, sans aucune distinction, comme d'un privilège désormais acquis, comme de la base légitime et du point de départ nécessaire de toute philosophie, et en faussant ainsi la formule dans le langage public, nous avons faussé l'idée de la chose dans l'esprit du pays. Parce que nous n'établissions point de réserve dans la notion du droit, on a cru pouvoir en user dans le sens le plus large ; on s'est donné la licence de penser tout ce qu'on a voulu ; la différence essentielle du faux et du vrai a disparu devant les hardiesses auxquelles on s'est tenu pour autorisé ; toutes les idées ont été confondues, tous les principes méconnus ou niés, tous les faits d'histoire ou d'expérience traités avec mépris, toutes les témérités, disons mieux, toutes les horreurs affrontées, et si cette audace soulevait de l'étonnement, on invoquait pour justification la liberté de penser. On avait raison. Dans les limites absurdes où nous l'avions proclamée, la liberté de penser couvrait toutes les folies et poussait à toutes les ruines.

XIX

Ces applications extrêmes de la liberté de penser n'ont pas été faites par tous les esprits. Il est des hommes prudents, modérés qui sont restés en deçà, mais qui n'en ont pas moins retenu de leurs

contacts avec ce principe dangereux une impression funeste. Par lui d'autres ont été poussés à l'exagération de l'erreur ; eux ont été conduits jusqu'au vague de l'idée. Dans leurs doctrines philosophiques ce n'est ni le vrai pur, ni le faux pleinement caractérisé ; on y trouve du oui et du non tout ensemble. On affirmera Dieu, mais sans trop se prononcer sur sa nature ; on parlera de la Providence, mais sans trop déterminer son action dans le gouvernement du monde ; on dira quelques mots de la création, mais sans définir catégoriquement si l'on prend ce terme dans toute sa rigueur. De même pour tout le reste. Il semble que l'esprit n'ait pas la force de la vérité tout entière ; on la mutile ; on en détache quelques parcelles ; on la dépouille de certaines obscurités, et l'on se crée une espèce de situation moyenne entre les enfants de ténèbres et les enfants de lumière ; on est homme d'indécision, disciple d'une demi-sagesse, représentant d'une demi-philosophie ; on suit pour la vérité comme pour l'erreur un système de balance et de contre-poids, sans remarquer que l'équilibre est impossible et que dans cette combinaison l'erreur l'emporte inévitablement et toujours sur la vérité.

C'est ainsi, Nos Très-Chers Coopérateurs, que les prétendus amis de la philosophie s'en montrent au fond les ennemis réels, ennemis en la déshonorant soit par l'idée qu'ils s'en forment, soit par la généalogie qu'ils lui attribuent ; ennemis en se prévalant à tort de ses droits et de son nom, soit pour rabaisser la Religion, soit pour la dénaturer dans son véritable sens, soit enfin, pour l'é luder dans ce qu'elle a d'obligatoire ; ennemis parce qu'ils font consister la philosophie à défigurer l'histoire dans ce qu'elle a de plus authentique et de plus vénérable ; ennemis, enfin, parce que l'identifiant à leurs doctrines, ils lui décernent, sous ce masque plus ou moins hideux, le compromettant honneur de solidarités dérisoires, de transactions impossibles et de services qu'elle n'a pas rendus à la raison publique.

XX

De tout cela que conclure, Nos Très-Chers Coopérateurs ? C'est d'abord pour faire disparaître jusqu'au dernier atome le reproche

qui nous est adressé, de bien préciser, quand nous nous élevons contre la philosophie ou la raison, la signification de ces deux termes et l'objet qu'ils dénoncent à l'attention des peuples. Que poursuivons-nous alors? Que flétrissons-nous? Est-ce vraiment la philosophie? Est-ce vraiment la raison? Ni l'une ni l'autre; c'est plutôt, disons même, c'est seulement la négation de la philosophie et l'abus de la raison. La philosophie est tout ensemble le prélude et l'auxiliaire de la théologie; comment la combattrions-nous? La raison est le siège et jusqu'à un certain point le bouclier de la foi; comment songerions-nous à la maudire? Nous ne condamnons que les travestissements de la première et les égarements de la seconde, et c'est ce qu'il importe de définir avec netteté, pour prévenir les malentendus et ne pas nous attirer d'amères récriminations. Peut-être n'avons-nous pas pris sur ce point à notre époque des précautions assez sévères. On s'est servi pour reprocher ses torts au rationalisme contemporain d'expressions trop générales; on semblait envelopper dans des anathèmes communs la bonne et la mauvaise philosophie, la raison qui se maintient dans les bornes du sens commun et celle qui en franchit les limites. On n'a pas fait à chacune des parts assez distinctement tranchées, et par là même nos censures ont paru manquer non-seulement d'exactitude mais même de justice. Il eût été mieux de laisser à la philosophie comme science toute sa grandeur, et à la raison comme faculté tous ses droits et toute sa puissance! Puis séparant la philosophie en elle-même de la philosophie telle que nous l'avons réalisée, détachant la raison considérée dans son essence de la raison telle que nos absurdes émancipations l'ont faite, nous aurions pu, après avoir ainsi écarté toutes les confusions d'idées, frapper sur les aberrations de notre temps avec une force d'autant plus victorieuse, que nous l'eussions fait avec une équité plus visible et plus incontestable. Nous suivrons cette marche désormais avec une fidélité plus scrupuleuse; nos écrits et notre parole seront comme un crible qui dégagera le bon grain de la paille, et quand nous les aurons isolés, quand le froment sera mis à l'écart, nous serons pleinement admis à jeter l'ivraie au feu dévorant d'une impitoyable discussion.

XXI

Quant aux hommes qui représentent la mauvaise philosophie, il est sans doute bien des occasions où nous aurions le droit de les signaler au monde avec ces rudes expressions que Jésus-Christ et les Apôtres nous ont transmises pour les caractériser. « Sépulchres blanchis, faux prophètes, loups cachés sous la peau de brebis, nuées sans eau et promenées dans les airs comme une espérance dérisoire par des vents orageux, arbres dépouillés par l'automne, stériles, deux fois morts et déracinés, flots d'une mer en courroux déposant sur la grève une écume fangeuse, astres errants conduisant ceux qui les suivent dans des régions où mugissent d'éternelles tempêtes ; » voilà tout autant d'images sous lesquelles à la suite des Écrivains sacrés on pourrait les dépeindre ; trop souvent ils se donnent des titres à ces stigmates humiliants par des sophismes volontaires, par des accusations contre l'Église qu'ils savent bien n'être que des calomnies, par des erreurs qu'ils déchaînent comme un fléau sur les peuples, après en avoir parfaitement compris l'extravagance et pressenti les désastres.

Mais si légitimes que puissent nous sembler ces rigueurs, nous ne devons leur donner place qu'avec une extrême sobriété dans notre apostolat ; et pour nous y décider plus facilement, pour contenir avec plus d'autorité les saintes indignations dont le feu s'allume parfois dans nos veines, il faut se persuader que la bonne foi n'est peut-être pas aussi rare qu'on le suppose dans les hommes qui s'égarent. Tel outrage à la raison, tel blasphème contre le catholicisme partent souvent d'une illusion qui se croit sûre d'elle-même ; au sein même des génies les plus élevés, les plus instruits, les plus pénétrants, l'erreur exerce des fascinations qui leur ôte la conscience de ce qu'elle est, et nous inspirant de ce fait malheureusement au-dessus de toute contestation, nous devons commencer à les considérer comme surpris avant de les traiter comme pervers. Cette indulgence doit redoubler lorsque certains hommes, auparavant perdus en pleines ténèbres, se prennent à soupçonner la nuit

qui les entoure, et font un premier pas de retour vers la région de la lumière. Une démarche de cette nature paraît souvent peu de chose ; c'est la reconnaissance de la millième partie des folies où l'on s'est égaré ; c'est l'aveu d'une vérité très-secondaire ; n'importe, si modeste que soit ce sacrifice, il peut coûter énormément à l'orgueil. Celui qui l'accomplit est un nom illustre dans le pays ; peut-être a-t-il fait école ; une foule de disciples ont juré par leur maître ; sa philosophie est devenue leur propre philosophie ; ses enseignements, exaltés par toutes les voix de la presse et de la gloire, ont été regardés comme des oracles, et ce sont eux qui, écrits ou parlés, ont donné le branle à l'opinion publique et créé sa réputation. Maintenant un nouveau rayon l'éclaire ; il est quelques points sur lesquels, après avoir été très-affirmatif, il commence à douter de lui-même ; certaines perspectives de vérité, jusqu'ici fermées à ses yeux, se sont entr'ouvertes ; il brûle quelque chose de ce qu'il avait adoré, il adore quelque chose de ce qu'il avait brûlé, et lui-même il met le monde au courant de cette transformation. Il déclare implicitement au moins qu'il s'est trompé, et que ces théories qui lui valurent tant de popularité, tant de renom, tant de fortune, au lieu d'être un astre sûr, purent bien n'être qu'un funeste météore. Croirions-nous qu'un semblable aveu, surtout au sein d'une réputation brillante, n'ait rien de pénible à la nature ? Une vulgaire générosité suffit-elle pour le faire ? Ah ! ne fallût-il rétracter qu'une ligne dans un système par lequel on a conquis la gloire et fait penser son siècle, on ne peut en arriver là que par un acte d'héroïsme. Cette opinion, cette doctrine pour le philosophe est le fruit de sa pensée, et comme le dit saint Augustin, la fille de son intelligence ; il l'aime avec d'autant plus de passion qu'elle a reçu la consécration du succès, et quand, malgré cela, il a le courage de la renier, on doit lui tenir compte de cette abnégation. C'est un devoir qu'il remplit à la vérité ; mais c'est un devoir dont l'accomplissement n'est pas sans mérite parce qu'il n'est pas sans amertume. Alors même que celui qui s'en acquitte n'irait pas assez loin, alors même que d'un seul coup il ne dépouillerait pas entièrement le vieil homme pour revêtir la plénitude de

l'homme nouveau, il conviendrait mieux de le féliciter de ce qu'il n'est plus que de lui reprocher ce qu'il est encore. Pas de transaction, mais pas de violence ! Montrons-lui le but lointain qu'il doit atteindre, mais ne l'y poussons pas avec brutalité ! On en obtiendra bien plutôt ce qu'on désire et ce qui l'effraye, par des paroles d'espérance que par un redoublement d'anathèmes. Les unes comme une main bienveillante l'aideront à franchir l'espace qui le sépare de cette vérité vers laquelle il s'est enfin retourné, tandis que l'autre, comme le choc d'un bras ennemi, risque de le rejeter en arrière et de le refouler dans des abîmes d'où il ne songera plus à sortir.

XXI

Enfin, Nos Très-Chers Coopérateurs, faisons comprendre à tous ces hommes que l'antagonisme qu'ils supposent exister entre la raison et la foi n'a rien de réel. Toutes les grandes vérités de la raison, celles dont se nourrit la philosophie et qui constituent son principal trésor, se trouvent comprises dans l'objet de la foi ; la foi ne les dément pas, elle les consacre ; elle ajoute à leur certitude rationnelle le couronnement d'une certitude divine ; elle affermit par là même l'intelligence où elle repose dans la possession du bon sens. Et la chose est si vraie que les hommes et les peuples au sein desquels elle règne avec le plus d'empire sont toujours aussi ceux qui restent le plus fidèles aux principes d'une raison saine et de la bonne philosophie. Cherchez en Europe les sociétés où domine actuellement la philosophie la plus judicieuse, la plus sensée, celles dont les doctrines ont le plus de corps ? Ce sont les nations chrétiennes, et parmi les nations chrétiennes, les nations catholiques. Au sein des nations catholiques elles-mêmes, en France, par exemple, quelles provinces retiennent le bon sens le plus sérieux, le plus solide, le plus ferme contre les entraînements qui surprennent parfois les peuples comme la fumée d'une liqueur enivrante ? Nos derniers orages nous l'ont appris par les contrastes solennels dont ils nous ont rendus témoins ; là où la foi n'existait plus, les utopies du socialisme ont fait d'effroyables ravages ; là au contraire où la

foi régnait encore, le sens commun des populations est resté sans atteinte ; c'est un vaisseau dont nulle tempête n'a rompu les ancres. On a vu là d'une manière éclatante que la foi est le bouclier de la raison. Tel est l'ordre établi par ce Dieu qui ne dédaigne pas de se faire appeler le maître des sciences. Lumière incréée, il commence par éclairer tout homme venant en ce monde d'une sorte de crépuscule, c'est la raison. Flambeau pâle et vacillant, mais qui suffit pour nous révéler avec assurance l'existence de certains objets qui nous environnent. Un peu plus tard, le soleil se lève ; il répand sur notre esprit un jour plus radieux, c'est la foi. Ces deux lueurs ne sont pas ennemies l'une de l'autre ; elles émanent du même foyer. Elles ne démentent pas mutuellement leur témoignage ; la raison dans sa mesure parle comme la foi, la foi confirme la raison. Si la foi répand des clartés plus vives et plus fécondes, si elle ouvre des horizons et des profondeurs que la raison n'aurait pas pu deviner, si elle l'éblouit en quelque façon à force de lumière, elle ne la contredit et ne l'écrase pas ; elle la détruit comme le midi détruit l'aurore, comme l'astre du jour quand il apparaît efface l'astre des nuits. Ce n'est pas un anéantissement, c'est une transfiguration. Par cette irradiation suprême, la raison voit centupler sa puissance aussi bien que l'étendue de ses domaines, et quoiqu'auprès des révélations que lui réserve l'avenir, ses pensées soient timides, ses vues courtes, sa science superficielle, quoique, suivant la belle expression de l'Apôtre, elle ne contemple la vérité que dans un miroir et comme au travers d'une énigme, elle ne laisse pas de préluder glorieusement à cette grande vision du ciel, qui doit lui faire contempler Dieu face à face, et la tenir éternellement submergée dans l'Océan de la Sagesse infinie.

Donné à Nîmes, en notre Palais épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du Secrétaire de notre Évêché, le deuxième jour d'avril mil huit cent cinquante-sept, fête de saint François-de-Paule, ce juste qui en travaillant à passer pour le plus petit des hommes, fit acte de la plus haute philosophie, celle de l'humilité !

LETRE

AUX

PROTESTANTS DU GARD

A L'OCCASION DE LEUR JUBILÉ SÉCULAIRE

EN MÉMOIRE DU SYNODE DE 1559

Ne vous étonnez pas, Nos Très-Chers Frères, si nous vous adressons aujourd'hui directement la parole ; nous n'avons pas plus le droit de vous laisser éternellement en dehors de notre apostolat que nous n'avons celui de vous oublier dans nos prières. Chaque jour, notre conscience autant que notre cœur nous fait une loi de penser à vous au saint Autel ; il est temps d'obéir à cette autre inspiration qui, depuis quatre ans, nous crie de vous faire entendre notre voix. Si nous différions encore, il nous semblerait que Dieu ferait gronder à nos oreilles ce terrible anathème : « Malheur à moi si je n'évangélise (1). » Qui que vous soyez, vous avez à notre sollicitude des titres qu'il vous est possible de nier, mais qu'il ne nous est pas permis de méconnaître. Cette branche de la Réforme à laquelle vous appartenez ne vous a-t-elle donné qu'un Baptême sans valeur ? Etes-vous infidèles ? Nous vous sommes redevables de la vérité comme saint Paul s'estimait débiteur de l'Évangile envers les Grecs et les Barbares (2). Êtes-vous véritablement baptisés et chrétiens ? Quoique séparés de l'Église, vous n'en êtes pas moins une portion de son héritage ; le sceau de l'erreur n'a pas effacé sur vos fronts celui de votre mère ; parce que, dès le lendemain de votre naissance,

(1) I Cor., ix, 16.

(2) Rom., i, 13.

vous avez été jetés loin du bercail, le bercail n'a rien perdu de ses droits sur vous, et nous qui en sommes ici le pasteur, nous avons reçu le précepte et la mission de courir après les brebis errantes de la maison d'Israël (1).

Si nous choisissons l'heure présente pour répondre à ce devoir, c'est que nous y sommes invité par la solennité que vous avez célébrée naguère, et dont les feuilles de la cité nous ont apporté des descriptions aussi sonores que les programmes qui l'avaient annoncée. Vous vous êtes réunis en grandes foules, nous dit-on, dans vos divers temples et dans ces plis de rochers qui, suivant votre langage, furent autrefois vos Catacombes. L'Église toujours décroissante de Genève y a-t-elle eu quelques délégués, nous ne pouvons le dire. Mais du moins l'humble Église de Lyon s'est fait représenter à cette vaste assemblée de famille sans chef et sans lien. De nombreux Ministres s'y sont rendus pour prêcher à la multitude, chacun suivant son inspiration personnelle, *la pure parole de Dieu* ; afin de donner à leur apostolat plus de pompe, ils avaient apporté ce *costume officiel* que vous avez chargé de remplacer les ornements puérils et maudits de la Babylone Romaine, sans doute dans l'intérêt de l'industrie et de l'art comme dans celui du culte public. A la suite de quelques-uns des discours prononcés, la *Sainte-Cène* a été distribuée aux *fidèles*, et d'intervalle en intervalle des *chœurs de circonstance* ont prêté à la piété générale, pour échauffer sa ferveur et traduire ses sentiments, la voix et le charme de l'harmonie. Rarement on vit se développer parmi vous la majesté d'une fête plus imposante. Il est vrai qu'un indiscret orage est venu la troubler le soir et substituer le tumulte à l'enthousiasme, en précipitant pêle-mêle vers leurs demeures les fidèles éperdus et presque submergés. Mais avant ce dénouement une grande manifestation n'en avait pas moins été faite. Et cela pour glorifier le souvenir trois fois séculaire du fameux Synode de 1559 !

Le Synode de 1559 ! En vérité ce fait ne méritait pas qu'on déployât en son honneur tant d'appareil, de mouvement et de bruit.

(1) Matth., xv, 24.

Que vous célébrassiez le retour de cette journée fameuse où la main sacrilège de Luther mit au feu, sur la place de Wittemberg, la bulle qui le condamnait; que vous fissiez de même pour celle où les doctrines de Calvin, votre austère patriarche, se produisirent pour la première fois, nous le concevrons à la rigueur; malgré certains démentis que ces deux dates se jettent l'une à l'autre, toutes deux du moins rappellent un grand acte d'émancipation, c'est-à-dire de révolte contre l'Église et de déchirement pour le monde; en solennisant leur mémoire, vous pourriez, sans être raisonnables, rester d'accord avec vous-mêmes. Mais que vous alliez exhumer de vos annales la furtive assemblée de 1559, pour lui décerner les gloires d'une ovation jubilaire, c'est ce que nous ne pouvons expliquer autrement que par cet esprit d'incurable vertige dont Dieu frappe toujours ceux qui se séparent de son Église. Au lieu de parler de ce Synode et de l'exalter, si vous saviez comprendre vos intérêts, vous l'enseveliriez dans un éternel silence; plus vous le préconiserez, plus vous accumulerez de confusion sur votre tête. Et pourquoi?

Parce que vos Pères, par ce Synode même, ont fait le plus sanglant outrage aux principes et aux promesses de la Réforme;

Parce que vous-mêmes, à votre tour, vous vous montrez inconséquents, en solennisant la mémoire d'un Synode dont vous avez déserté les définitions et la discipline.

Voilà ce que nous entreprenons de vous démontrer, et pour l'établir, laissant de côté tous les renseignements que pourraient nous fournir les historiens catholiques, nous n'invoquerons que les auteurs les plus accrédités parmi vous, et vous serez convaincus par votre propre témoignage.

Dans ce travail nous ne suivrons pas l'exemple que nous ont donné vos Pasteurs et vos Apologues. Nous avons sous les yeux un amas d'articles et de brochures qu'ils ont publiés à l'occasion de votre Jubilé séculaire. Au lieu de se borner à la question de la fête et du Synode, leur plume vagabonde s'est jetée sur tous les sujets qui se rattachent et même ne se rattachent pas à votre histoire. Glorification de Luther et de Calvin, nomenclature et biographie de

vos martyrs, sublimité de leur caractère, de leurs vertus et de leurs doctrines, influence salutaire de la Réforme sur la religion, les mœurs et la civilisation européennes, puis en regard : scandales et cruautés des Papes, abominations, impiétés, idolâtries, despotisme sanguinaire de l'Église catholique, rien n'est omis dans ce tableau comparé. On a soin surtout d'insister sur cette grande thèse qu'on a, par le principe du libre examen, inauguré dans le monde l'émancipation de l'intelligence humaine et de la conscience chrétienne, et que, depuis le berceau de la Réforme jusqu'à nos jours, on n'a pas cessé d'être à l'état de victime pour maintenir intact le trésor de cette auguste et imprescriptible liberté. Vous comprenez que nous n'irons pas nous engager dans ce labyrinthe où déjà tant de fois on a porté la lumière ; ce serait renouveler sans à-propos toute la controverse de trois siècles. Ce serait également y revenir sans fruit. Les défenseurs de vos doctrines sont très-décidés à ne tenir aucun compte des démonstrations catholiques ; le lendemain d'une défaite, ils reprennent les arguments qu'on a pulvérisés la veille, comme si le glaive ne les avait pas effleurés. C'est ainsi que Claude, étouffé pour ainsi dire dans les serres de Bossuet, se vantait, quelques heures après son échec, d'avoir été victorieux. Plutôt que de nous jeter dans le cercle de ces discussions épuisées et superflues, nous nous renfermerons exclusivement dans ce qui tient au Synode. C'en sera encore assez probablement pour exciter en plusieurs d'entre vous une impression d'étonnement ou d'irritation. Vos Écrivains et vos Prédicants ont été notoirement provocateurs, ils se donneront pour attaqués ; nous aurons fait du raisonnement et de l'histoire, on nous répondra par des paroles amères, si toutefois on ne va pas jusqu'à nous prêter la pensée de ramener les dragonnades et l'inquisition. Mais nous en prenons notre parti par avance ; ce fut la gloire des Pontifes qui se vouèrent à la défense de la vérité ; nous serons heureux de partager avec eux cette couronne si nous en sommes trouvé digne, en même temps que nous entendrons au dedans de nous le consolant témoignage de n'avoir pas retenu la lumière de Dieu captive, et d'avoir fait envers vous un acte de dévouement et de sincère charité.

I

Votre piété, N. T.-C. F., ne devait pas assister en aveugle aux cérémonies qui viennent de s'accomplir. Prendre part à des solennités dont on n'a pas le sens, c'est bon pour la superstition romaine; voici plus de trois siècles que vous nous le répétez. Quant à vous, enfants de la lumière reconquise, il faut que vos démonstrations religieuses soient toujours filles de la lumière, et pour vous éclairer sur la grande fête séculaire, pour vous exciter à la célébrer avec plus d'enthousiasme en le faisant avec plus d'intelligence, on vous a présenté naguère du Synode de 1559 une histoire abrégée, à laquelle pour être magnifique, il ne manque absolument que d'être vraie. Avant tout on vous a signalé la raison qui fit assembler le Synode. « C'était, vous a-t-on dit, une nécessité pour les Protestants du seizième siècle de formuler nettement leurs croyances, pour répondre par des affirmations catégoriques aux calomnies dont on les poursuivait (1). » Que les prétendus réformateurs eussent besoin, vers l'époque dont il s'agit, de définir avec précision leur symbole, c'est un fait très-certain; Luthériens et Calvinistes, malgré les efforts qu'ils avaient tentés dans ce but, ceux-ci pendant trente ans, ceux-là pendant quarante, n'avaient pas encore pu l'atteindre; le port fuyait toujours au moment où ils croyaient y pénétrer. Mais quand on proclame qu'ils étaient dans cette nécessité d'exprimer leur foi sans détours pour répondre aux *calomnies dont on les poursuivait*, on insulte à l'évidence. De quoi les Protestants étaient-ils accusés, lorsqu'il était question de croyances? C'était de manquer de fixité dans leurs doctrines dogmatiques; et certes, était-ce une calomnie? En Allemagne, le Luthéranisme avait passé par des variations sans nombre, depuis la confession d'Augsbourg, présentée à Charles V, en 1530, jusqu'à celle de Wittemberg qui parut en 1552 et qui ne devait pas clore elle-même l'inépuisable série de ces transformations. A son tour le Calvinisme avait rédigé trois confessions de foi différentes. La première était à l'usage de la

(1) L'Église Réformée, 10 Mai, 165.

France et disait avec quelque franchise la pensée de Calvin. La seconde, en 1554, avait atténué quelques expressions de la précédente, afin de se mettre d'accord avec Zuingle et les Sacramentaires. Dans la troisième on faisait une évolution contraire pour se rapprocher des Luthériens; Bèze et Farel furent chargés de la porter en 1557 à Worms où les princes et les États de la confession d'Augsbourg se trouvaient réunis. Voilà des faits positifs; ils sont écrits en toutes lettres dans vos propres annales, et chose manifeste, ils ne prouvent que trop combien les Catholiques, en accusant les Réformés d'être changeants dans leur foi, étaient loin *de les calomnier*. Que disaient encore les Catholiques? C'était que les Protestants n'avaient pas plus d'unité que de fixité dans leur symbole. Ce second reproche portait-il moins juste que le premier? Luther qui prêchait le pur Évangile, s'entendait-il avec Zuingle qui prêchait aussi *la pure parole de Dieu* (1). Et Calvin, ce troisième prophète à qui le sens des Ecritures avait été si lumineusement révélé, professait-il à son tour les mêmes articles que Zuingle et Luther? Personne n'ignore les effroyables divergences de ces nouveaux Messies, et tandis que la Sodome Romaine parlait un seul et même langage, la Jérusalem dont ils posaient les fondements rappelait, dès son berceau, les divisions et le chaos de l'ancienne Babel. Cette honte de la Réforme naissante est impossible à nier, et c'eût été folie au Synode de 1559 que de se rassembler pour la démentir. De grâce, ayez pitié de son honneur et prêtez aux Pères dont se forma ce Concile un but plus digne de leur sagesse.

Admettons toutefois qu'ils aient eu le malheur de se rassembler pour protester contre des faits notoires; vous leur faites encore injure en protestant qu'ils ont voulu répondre seulement par des *affirmations catégoriques* aux calomnies dont on les poursuivait par rapport à leur confession de foi. Des affirmations étaient impuissantes à détruire le passé et à justifier des torts qu'on leur avait attribués avec tant de justice. Par des affirmations, ils pouvaient jusqu'à un certain point sauver l'avenir. S'ils arrêtaient un formu-

(1) L'Église Réformée, *ut supra*.

laire de foi précis, sans embarras et sans équivoque, si après l'avoir nettement rédigé, ils le gravaient sur le bronze et le maintenaient immuable, une partie des griefs allégués contre eux disparaissaient, et l'on n'aurait pu les leur opposer de nouveau. Mais les griefs antérieurs subsistaient ; les affirmations les plus catégoriques ne pouvaient remonter en arrière et les anéantir. Ce qu'il aurait fallu pour les effacer, ce sont des désaveux qui par malheur étaient impossibles. Mais des affirmations, précieuses peut-être pour le lendemain, ne signifiaient rien pour la veille, et si, comme vous le dites, ils avaient employé ce moyen pour faire leur apologie et confondre leurs soi-disant *calomniateurs*, ils n'auraient fait qu'un jeu d'enfants. Ainsi par le but que vous assignez au Synode de 1559, vous le déshonoreriez au point de vue du bon sens, s'il fallait vous prendre au sérieux ; nous aimons mieux dire simplement que vous en dénaturez l'histoire.

II

L'histoire vraie, le but réel de ce Synode est dans ces paroles de l'un des écrivains que vous respectez le plus. On vous l'a signalé comme *célèbre*, on a raison ; il est vrai que sa célébrité touche de près à celle d'Erostrate, mais enfin s'il n'a pas de la gloire, il a de la renommée. On l'appelle encore *pieux* : la justesse de cette seconde qualification nous paraît moins facile à prouver que celle de la première. Nous autres nous discernons ce titre à l'auteur de *l'Imitation de Jésus-Christ* qui fut probablement un ange de la solitude, et à celui de *l'Introduction à la vie dévote*, qui fut un de nos plus saints évêques. Vous, au contraire, vous appelez *pieux* un homme dont la plume s'est souillée par des poésies obscènes qu'il a tempérées peut-être, mais jamais ni rétractées ni abolies, et qui, pendant une vie de quatre-vingt-six ans, a trainé la plus grande partie de ses jours dans les fanges de l'immoralité. Il paraît décidément que nous avons perdu le sens de la langue française comme celui de l'Évangile. Quoi qu'il en soit, voici comment Théodore de Bèze, le *célèbre et le pieux* (1), explique la convocation du Synode : « Le 26 mai,

(1) *L'Église Réformée*, 10 Mai.

audit an 1559, s'assemblèrent, à Paris, les députés de toutes les Eglises établies, jusques alors en France, et là, d'un commun accord, fut écrite la confession de foi, aussi fut dressée la discipline ecclésiastique au plus près de l'institution des Apôtres, et selon que la circonstance des temps portait alors; chose vraiment conduite par l'esprit de Dieu, pour maintenir l'union qui a toujours persévéré depuis. L'occasion de cette assemblée fut que, sur la fin de l'année précédente 1558, étant, Antoine de Chaudieu, envoyé par l'Église de Paris à l'Église de Poitiers pour quelque affaire, et même pour rendre témoignage de certain personnage dont ceux de Poitiers étaient en peine, le temps portait lorsque la Sainte-Cène fut célébrée en cette église-là, ce qui se fit en très-grande assemblée non-seulement de peuple, mais de Ministres circonvoisins qui s'y trouvèrent. Or, après la célébration de la Sainte-Cène, les Ministres étant assemblés communiquèrent par ensemble, tant de la doctrine que de l'ordre et discipline entre eux observés, et par les choses qu'ils traitaient commencèrent à appréhender quel bien ce serait s'il plaisait à Dieu que toutes les Eglises de France dressassent d'un commun accord une confession de foi et une discipline ecclésiastique; comme au contraire cela ne se faisant, les grands maux qui pourraient survenir et divisions tant en la doctrine qu'en la discipline, les Eglises n'étant liées ensemble et rangées sous un même joug d'ordre et de police ecclésiastique; partant cette petite assemblée qui était là, donna alors charge audit de Chaudieu d'en communiquer à l'Église de Paris, pour voir s'il y aurait moyen de pouvoir procurer aux Eglises un tel bien pour l'avenir, sans lequel elles semblaient être menacées de beaucoup de confusions. Ce rapport étant fait à l'Église de Paris, après infinies incommodités surmontées, étant les Eglises averties par lettres, de ce qui était mis en avant touchant le Synode national, pour avoir leur avis, fut conclu que ledit Synode serait tenu à Paris pour ce commencement, non pour attribuer quelque prééminence ou dignité à cette église-là; mais pour être lors la ville plus commode pour recevoir secrètement beaucoup de Ministres et d'Anciens. Ainsi le Synode se tint à Paris, et y furent dressées

tant la confession de foi que la discipline ecclésiastique comme nous avons dit (1). »

Admirables aveux, N. T.-C. F. ! On ne peut dire plus nettement que le Synode n'a pas eu pour objet de confondre les prétendues *calomnies* du Papisme. On est si loin de penser à y répondre qu'au contraire on confesse indirectement qu'elles sont fondées. Toutes ces divisions dont on aperçoit le germe et dont on doit travailler à conjurer le péril, n'est-ce pas précisément la plaie que les Catholiques signalaient à la confusion de la Réforme et à l'attention du monde ? Il est vrai que Théodore de Bèze en parle en termes ménagés ; le mal n'est qu'à l'état de symptôme ; il *semble* qu'on en est *menacé* dans l'avenir. Mais de la part d'un tel homme on sait ce que vaut un tel langage ; et quand on en rapproche les écrits, les catéchismes et les formulaires des Novateurs, il devient évident que cette demi-déclaration contient le sens et la force d'un aveu positif et total. Voilà pour ceux qui parlent de calomnies.

Ce passage n'est pas moins accablant pour la Réforme elle-même que pour ses faux historiographes de notre temps. C'en est fait, l'Église Romaine s'est égarée dans des voies de ténèbres et d'aveuglement ; dans son sein, les pures vérités du Christ sont mortes étouffées sous un immonde amas de traditions humaines, et le monde a perdu son soleil. Mais voici la Réforme qui se lève pour le lui rendre, elle en fait aux nations la promesse solennelle ! Et chose lamentable ou merveilleuse ! cette nouvelle Jérusalem qui devait descendre du ciel toute radieuse de lumière, se prend à douter d'elle-même, dès ses premières années ; son flambeau, à peine allumé au foyer de la *pure parole de Dieu*, menace déjà de se changer en torche funèbre ; au lieu de dissiper la nuit, on dirait qu'il va plutôt épaissir les ombres. Ce sont les Ministres eux-mêmes qui se le répètent entre eux, avec épouvante, et qui bientôt l'apprennent à l'Europe entière. Et c'est là ce qu'on appelle l'Épouse de Jésus-Christ ? C'est là celle qui doit dissiper toutes les fumées de mensonge sorties de cet antre infernal qu'on nomme le Vatican !

(1) Théodore de Bèze, *Hist. Eccl.*, t. I, 172, 173.

Qu'elle apprenne donc à parler avec assurance, avant de se donner ainsi pour l'oracle et la réformatrice des peuples ; par ce chaos prématuré qui l'envahit et dont ses Docteurs s'effrayent, elle ment et à la mission qu'elle s'attribue et aux insultes qu'elle prodigue à l'Église Romaine dont elle prétend prendre la place.

III

Autre considération. Si j'examine la médaille que vous avez fait frapper en mémoire de votre Jubilé séculaire, les deux inscriptions que j'y découvre me paraissent condamner vos Pères, aussi bien qu'ils le sont par le texte de Bèze. Pour le Synode, je lis : — Premier Synode national des *Églises Réformées de France*. — Et pour la fête que vous venez de célébrer : — Troisième Jubilé séculaire de *l'Église Réformée de France* (1). Ainsi, d'une part, avant 1559, vous formiez plusieurs Eglises, et d'autre part, après 1559, vous n'avez plus qu'une seule et grande Eglise. C'est au moins ce que dit votre médaille. Mais permettez-nous une simple question : pendant la première de ces deux époques, c'est-à-dire avant le Synode, alors que vous formiez plusieurs Eglises, où était, entre ces Eglises particulières, la véritable Eglise de Jésus-Christ ? Était-elle de Paris ? celle de Poitiers ? celle de Tours ou d'Angers ? Mais alors que dire des autres ? Est-ce que l'Église véritable était l'ensemble de toutes ces Eglises isolées ? Mais l'Église de Jésus-Christ, ainsi que le dit saint Paul, forme un corps unique dont les organes, fortement liés entre eux, vivent d'une même vie et relèvent d'un même centre (2), et vos Eglises, avant le Synode, étaient dépourvues de cette organisation ; ce n'était pas un tout compacte, ce n'étaient que des membres épars ; vous en convenez vous-mêmes, après Théodore de Bèze (3). Dans cet état de fractionnement, au sein de cette agrégation dont les éléments ne sont ni *liés ensemble*, ni rangés sous un même *joug d'ordre et de discipline*, il nous est impossible de recon-

(1) *Les premiers jours du protestantisme en France*, par H. de Triqueti.

(2) Eph., iv, v, *passim*.

(3) *L'Église Réformée*, 10 mai, pp. 163, 164.

naitre l'Église de Jésus-Christ, cette vierge sans ride et sans cicatrice, comme elle est sans souillure, et depuis l'introduction de la Réforme jusqu'à 1559, elle aura été complètement proscrite par vos aïeux de notre terre de France. Il valait bien la peine de rassembler un Synode pour constater ce malheur ! Et vous-mêmes, qu'aviez-vous besoin de célébrer un Jubilé et de faire frapper une médaille, pour rappeler cette imprudence de vos Pères ?

Il ne faut pas dire que cet isolement des Églises était une nécessité imposée par les persécutions dont la Réforme était l'objet à sa naissance. L'Église de Jésus-Christ ne connut jamais et ne peut pas connaître de pareilles nécessités. Sous le fouet de la Synagogue, comme sous le glaive des tyrans couronnés, elle sut, au premier siècle, se montrer unie dans la foi comme dans la discipline; alors comme depuis, elle avait une hiérarchie complète; elle marchait comme une légion rangée en bataille sous la puissance d'une autorité déterminée et reconnue; de Jérusalem à Corinthe et d'Athènes jusqu'à Rome, il n'y eut pas un moment où elle ne formât un faisceau vigoureusement serré, et puisque votre Réforme, pendant trente ans, n'a rien eu de pareil, puisqu'au contraire, elle n'a été qu'un pêle-mêle d'atomes sans ordonnance et sans cohésion, elle n'a été manifestement, dès le principe, qu'une épouse adultère.

Ainsi, sans sortir de la raison du Synode et de son but, vos Pères ont convaincu la Réforme d'avoir menti à ses prétentions; en voulant l'organiser, ils l'ont déshonorée à la face de l'Europe et des siècles.

IV

Par les opérations du Synode, ils la déshonorent encore bien davantage,

Et d'abord quels sont les Pères et Docteurs dont se compose cette assemblée ? Si nous entrons dans cette maison du faubourg Saint-Germain qui lui sert de Cénacle, nous verrons qu'entre les diverses Églises soi-disant Réformées de France, onze seulement y sont représentées. Leurs délégués délibèrent sous la présidence de François Morel, sieur de Collonges, un des Pasteurs de Paris. « En quatre jours,

l'œuvre constitutionnelle de l'Église Réformée de France fut consommée (1). » Faut-il admettre que les actes en avaient été envoyés tout faits par Calvin de la *Grande Genève* à la *Petite Genève*, ainsi qu'on appelait alors le quartier Saint-Germain (2)? Faut-il dire tout au moins que Théodore de Bèze avait expédié à l'Église Réformée de Paris une confession de foi qu'elle a dû recevoir avant l'ouverture du Synode, et qui a dû faciliter à cette réunion la rédaction de son formulaire (3)? Peu importe; ce qu'il y a de sûr, c'est que, malgré le petit nombre des ouvriers réunis, leur tâche s'est accomplie avec une extrême rapidité.

Seulement il faut savoir quelle était leur compétence pour faire cette œuvre *constitutionnelle*, suivant l'expression de l'un de vos Pasteurs? Quelle était leur autorité? D'où venait leur mission? Était-ce une mission ordinaire? Elle ne pouvait pas exister; puisque d'un côté c'était alors un principe que la succession du ministère primitif était interrompue dans l'Église avant la Réforme (4), et que d'autre part la Réforme elle-même n'était pas encore organisée; elle n'avait point de Pasteurs légitimement établis. La mission des membres du Synode était-elle extraordinaire? Ils l'ont prétendu dans leur confession de foi (5). Après eux et pour appuyer indirectement leur vocation, Théodore de Bèze l'a répété dans le Colloque de Poissy (6). Mais où sont les signes qui l'annoncent? Où sont les miracles qui l'attestent? La plupart de ces hommes sont inconnus; si quelques-uns de leurs noms sont arrivés jusqu'à nous, leur vie est ignorée; rien ne prouve qu'ils aient été envoyés de Dieu, comme autrefois les prophètes, pour retirer Jérusalem des ruines et de la fange où ses erreurs et ses crimes l'avaient précipitée. Et cependant pour aborder une entreprise comme celle qu'ils ont exécutée, pour

(1) *Les Huguenots et la Constitution de l'Église Réformée de France.* — Par E. Castel, Aumônier (protestant) du Lycée impérial Louis-le-Grand à Paris, p. 157.

(2) La Place, p. 19.

(3) M. Crotet, *Chronique protestante*, p. 191, et Appendice, n° 38. *Les premiers jours du Protestantisme en France.* — Par H. de Triqueti, pp. 257, 258.

(4) *Nostre temps (auquel l'estat de l'Esglise était interrompu).* Confess. de foi du Syn. de 1559, art. xxxi. — Théod. de Bèze, *Hist. Eccl.*, t. 1, p. 183.

(5) ART. xxxi. *Ut supra.*

(6) Th. de Bèze, *Hist. Eccl.*, t. 1, liv. 4, p. 565.

reprendre en sous-œuvre, après seize siècles, le grand édifice élevé par Jésus-Christ et déshonoré, renversé, presque anéanti par le Papisme, il fallait un pouvoir établi par des titres authentiques, éclatants comme ceux des Apôtres. Reconstituer l'Église n'était pas un travail moins auguste et moins sérieux que de la fonder ; il ne demandait pas de la part de ceux qui devaient en être les instruments une autorité moins certaine et moins divine, et puisque les membres de votre fameux Synode n'ont point eu de prodiges pour les accréditer, ils ont fait un acte d'usurpation sacrilège en étendant leur bras pour soutenir et relever l'Arche sainte.

Après tout, que voulaient-ils faire de leurs actes après les avoir rédigés ? Devaient-ils les présenter aux diverses Eglises Réformées de France, comme un plan d'organisation qu'elles étaient libres d'accepter ou de ne pas accepter ? Mais alors c'était une organisation purement illusoire. Prétendaient-ils au contraire l'imposer aux Églises qui ne s'étaient pas fait représenter au Synode ? Mais de quel droit ? Avant de se réunir à Paris, les membres de l'assemblée avaient déclaré qu'ils n'entendaient point par là attribuer aucune prééminence ou dignité à cette Eglise (1). Ce qu'ils ont refusé d'attribuer à Paris, ils ne sont pas maîtres de se l'attribuer à eux-mêmes vis-à-vis des Églises qui ne les ont pas envoyés. Ils ne peuvent pas même imposer leurs décisions à leurs propres Eglises ; en les déléguant elles n'ont pas entièrement abdiqué dans leurs mains. L'Esprit-Saint, d'après les principes de la Réforme, reste à chacun de ceux dont elles se composent avec la liberté de s'affranchir des décrets et des règlements du Synode quand bon lui semblera. C'est-à-dire en deux mots que les opérations de ce Concile, malgré les livres, la médaille et le *culte solennel* (2) dont vous avez honoré leur mémoire, ont été par nature, d'une part, irrégulières parce que les Ministres qui les ont faites n'eurent point de mission, et de l'autre, impuissantes et dérisoires parce qu'elles n'avaient par elles-mêmes aucun caractère d'autorité.

Faut-il ajouter que le Calvinisme, au moment du Synode, n'est

(1) T. de Bèze, t. I, 173.

(2) *Programme de la fête Jubilaire*, imprimé à Nîmes et signé : Tuchard.

pas la Réforme tout entière. La nouvelle Eglise d'Angleterre, créée par le chaste Henri VIII et développée par la vertueuse Elisabeth, s'organisait aussi définitivement vers 1559, et son organisation ne ressemblait en rien à celle que devaient adopter vos Pères. Sur les questions de Doctrine et de foi, ils étaient séparés comme par des abîmes ; pour la discipline et la constitution du corps pastoral, les différences n'étaient pas moins profondes. L'Anglicanisme retenait les Evêques, ils devaient être abolis par le Calvinisme ; dans l'Anglicanisme, le peuple n'avait aucune part à l'élection des Pasteurs, c'est au contraire de l'élection populaire que les Pasteurs devaient sortir dans le Calvinisme. Et dans cette diversité de formes sous laquelle se présentent ces deux Eglises, à laquelle faut-il donner raison ? Laquelle peut se flatter d'avoir été constituée par une mission compétente ? Direz-vous que ces deux constitutions sont bonnes et légitimes ? Jésus-Christ n'a ni fondé ni permis d'établir deux genres de hiérarchie dans son Eglise ; l'une des deux est nécessairement réprouvée. Et laquelle ? La vôtre ? Mais alors pourquoi solennisez-vous le Synode qui l'inaugure ? Celle de l'Eglise Anglicane ? Mais pourquoi plus que la vôtre ? Quel droit avez-vous de la condamner, puisqu'après tout elle est éclosée, comme la vôtre, et des droits consacrés par les principes de la Réforme, et d'une inspiration que ses auteurs se croient autorisés à rapporter à l'Esprit-Saint ? Ainsi la légitimité des décisions de votre Synode, démentie par d'autres décisions de même poids, est pour le moins douteuse, et à ce nouveau titre, vous devez encore conclure que décerner à cette assemblée les honneurs d'un jubilé séculaire, c'est la traiter avec trop de faveur.

Voilà pour la question de compétence. Et maintenant pour les doctrines.

V

On a dit que la confession de foi de 1559 était marquée au coin du génie de Calvin (1). C'est un éloge immérité. Appuyé sans doute sur ce texte de l'Ecriture que nul ne sait mieux ce qui se passe dans

(1) *Les Huguenots*, p. 157.

l'homme que l'esprit qui est dans l'homme (1), Calvin nous a laissé son portrait tracé par lui-même : « Toute la France connaît ma foi irréprochable, mon intégrité, ma patience, ma vigilance, ma modération et mes travaux assidus pour le service de l'Eglise : choses qui sont prouvées par tant de marques illustres dès ma première jeunesse (2). » Tel est son mérite moral. Voici pour son intelligence. Un Luthérien l'ayant appelé déclamateur, Calvin répond : « Il a beau faire, jamais il ne le persuadera à personne, et tout le monde sait combien je sais presser un argument, et combien est précise la brièveté avec laquelle j'écris (3). » Ainsi le laconisme et la netteté sont le cachet qui distingue le génie de Calvin ; c'est lui-même qui nous l'apprend.

Eh bien ! ce caractère de clarté simple et lumineuse est ce qui manque le plus à la confession de foi de 1559. La plupart des articles qui touchent aux dogmes calvinistes en sont dépourvus, mais surtout l'article capital de l'Eucharistie. En voici le texte tiré de Théodore de Bèze. « Nous confessons que la Sainte-Cène, qui est le second sacrement, nous est témoignage de l'unité que nous ayons avec Jésus-Christ, d'autant qu'il n'est pas seulement une fois mort et ressuscité pour nous, mais aussi nous repait et nourrit vraiment de sa chair et de son sang, à ce que nous soyons un avec lui et que sa vie nous soit commune. Or combien qu'il soit au ciel jusqu'à ce qu'il vienne pour juger tout le monde, toutefois nous croyons que, par la vertu secrète et incompréhensible de son esprit, il nous nourrit et nous vivifie de la substance de son corps et de son sang. Nous tenons bien que cela se fait spirituellement, non pas pour mettre au lieu de l'effet et de la vérité, imagination ne pensée ; mais d'autant que ce mystère surpasse en sa hauteur la mesure de notre sens et tout ordre de nature. Bref, pour ce qu'il est céleste, il ne peut être appréhendé que par foy. » Suivent deux autres articles rédigés dans le même langage (4).

(1) I Cor., II, 11.

(2) Resp. ad. Bald. int. Opusc. Calv., p. 370.

(3) II. Def. Cont. Vesp. Opusc. 791.

(4) T. de Bèze, *Hist. Ecc.*, t. I, 184. — Art. xxxvi.

Quel embarras ! quelle indécision ! quelle alternative humiliante de pas en avant et de pas en arrière ! On déclare que Jésus-Christ nous nourrit de la substance de son corps et de son sang, et à ces mots vous croyez qu'on professe la doctrine de la présence réelle. Mais non. On a eu soin de vous dire que Jésus-Christ est au ciel et *jusqu'à ce qu'il vienne pour juger le monde*, ce qui suppose qu'il n'est pas sur l'autel. On ajoute que *s'il nous repaît vraiment de sa chair et de son sang, de manière à ce que nous soyons un avec lui et que sa vie nous soit commune*, cela se fait *par la vertu secrète et incompréhensible du Saint-Esprit*, et non point par l'union de la substance de Jésus-Christ à la substance de l'homme, comme vous seriez tenté peut-être de vous le figurer. A vrai dire, on ne veut pas mettre *imagination ou pensée au lieu d'effet et de vérité* ; mais toutefois il faut que vous sachiez bien que cela se fait *spirituellement*, *d'autant que ce mystère surpasse en sa hauteur la mesure de notre sens et tout ordre de nature*. Ainsi l'on tâche de ménager tout le monde sans se prononcer pour personne, ou plutôt en se prononçant contre tout le monde. On paraît admettre la présence réelle ou dans le sens Catholique ou dans le sens Luthérien, et puis on se hâte de vous dire que tout se fait *spirituellement*. Mais certes *spirituellement !* quelle parole imprudente ! on va passer pour sacramentaire. Ah ! disons vite qu'on ne prétend pas mettre *imagination ou pensée au lieu de l'effet et de la vérité*. Par ces va-et-vient, par ces restrictions succédant à d'apparens aveux, on se fait une doctrine mi-toyenne au fond de laquelle l'œil entrevoit bien une erreur, comme on découvre une pierre au fond d'une source fangeuse, mais une erreur honteuse d'elle-même et qui n'a pas le courage de se produire sans voile et sans déguisement.

VI

C'est la même dissimulation de conduite et de langage au colloque de Poissy qui est comme la suite et le commentaire du Synode de 1559. Théodore de Bèze présenta solennellement au Roi dans cette assemblée la confession de foi rédigée deux ans aupara-

vant (1). Il en prit ensuite la défense dans un discours qui ne manquait ni d'habileté ni d'éloquence, mais où, malgré toute son adresse, il tomba dans d'éclatantes contradictions. « Lui qui, quelques jours auparavant, accusé par le cardinal de Lorraine, en présence de la reine Catherine et de toute la cour, d'avoir écrit dans un de ses livres que Jésus-Christ n'était pas plus dans la Cène que dans la boue, *non magis in cœna quam in cœno* (2), avait rejeté cette proposition comme impie et comme détestée de tout le parti, avança l'équivalente au colloque même devant toute la France ; car, étant tombé sur la Cène, il dit, dans la chaleur du discours, qu'en égard au lieu et à la présence de Jésus-Christ considéré selon sa nature humaine, son corps était autant éloigné de la Cène que les plus hauts cieux le sont de la terre (3). On se ressouvient de l'horreur avec laquelle il avait parlé de la proposition qui excluait Jésus-Christ de la Cène comme de la boue. Maintenant il y retombait sans que personne l'en pressât. Le murmure qu'on entendit de toutes parts fit voir combien l'on était frappé d'une nouveauté si étrange. Bèze lui-même, étonné d'en avoir tant dit, ne cessa depuis de fatiguer la Reine, en donnant requêtes sur requêtes pour obtenir la liberté de s'expliquer, à cause que, pressé par le temps, il n'avait pas eu le loisir de bien faire entendre sa pensée devant le Roi (4). Mais il ne fallait point tant de paroles pour expliquer ce qu'on croyait. Aussi pouvons-nous dire que la peine de Bèze n'était pas de ne s'être pas assez expliqué ; au contraire, ce qui lui causa et à tous les siens une visible inquiétude, c'est que, découvrant en termes précis le fond de la croyance du parti sur l'absence réelle de Jésus-Christ, il n'avait que trop fait paraître que ces grands mots de substance et les autres dont ils se servaient pour conserver quelque idée de réalité, n'étaient que des illusions (5). » Dans quelques conférences qui suivirent cette première réunion, les calvinistes s'enveloppèrent des mêmes nuages ; à la place de la réalité qu'ils faisaient dis-

(1) Th. de Bèze, *Hist. Eccl.*, liv. vi, 520.

(2) Epist. Bez. ad Cal. Inter epist. Cal. 330.

(3) Thuan. xxviii, 48.

(4) Th. de Bèze, *Hist. Eccl.*, liv. iv, 522.

(5) Bossuet, *Histoire des Variat.*, liv. ix, n° xciii.

paraître, ils mirent de grandes et insidieuses paroles, et tous ces Docteurs, disposés à être martyrs, s'élevèrent, dans cette circonstance solennelle comme dans toutes celles qui lui ressemblèrent, jusqu'au courage de la subtilité.

A cette même époque l'Église Romaine dressait de son côté dans le Concile de Trente une confession de foi. Mais comme elle parle un autre langage ! Vous croyez peut-être devoir repousser sa doctrine ; mais au moins vous savez ce qu'elle veut dire. Elle affirme la présence réelle et substantielle de Jésus-Christ sous les espèces Eucharistiques en termes tellement positifs, tellement formels, qu'il est impossible d'avoir l'ombre même d'une incertitude sur sa croyance, et par cette définition particulière, « on peut voir avec quelle brièveté, avec quelle précision, avec quelle uniformité l'Église s'explique. Les hérétiques, qui cherchent leur foi, vont à tâtons et varient. L'Église, qui porte toujours sa foi toute formée dans son cœur, ne cherche qu'à l'expliquer sans embarras et sans équivoques : c'est pourquoi ses décisions ne sont jamais chargées de beaucoup de paroles. Au reste, comme elle envisage sans s'étonner les difficultés les plus hautes, elle les propose sans ménagement, assurée de trouver dans ses enfants un esprit toujours prêt à se captiver et une docilité capable de tout le poids du secret divin. Les hérétiques, qui cherchent à soulager le sens humain et la partie animale où le secret de Dieu ne peut entrer, se tourmentent à tourner l'Écriture sainte à leur mode. L'Église, au contraire, ne songe qu'à la prendre simplement. Elle entend dire au Sauveur : *Ceci est mon corps*, et ne comprend pas que ce qu'il appelle *corps* si absolument soit autre chose que le corps même : c'est pourquoi elle croit sans peine que c'est le corps en substance, parce que le corps en substance n'est pas autre chose que le vrai et propre corps ; ainsi le mot de substance entre naturellement dans ses expressions (1). » Ses théologiens et ses controversistes participent à la clarté nette et concise de son langage. On en eut la preuve au colloque de Poissy comme en cent autres endroits. Pendant que les calvinistes se per-

(1) Bossuet, *Hist. des Var.*, liv. xv, n° cxxlvii.

daient dans des formules sonores et captieuses, mais interminables et confuses, eux allaient droit au but sans longueur et sans ambiguïté. En trois mots lumineux comme des rayons de soleil, ils réprouvaient la formule des dissidents sur la Cène; en trois mots aussi non moins précis que les premiers, ils exprimaient leur foi de manière à ce qu'aucune ombre ne pesât même sur une syllabe. Ils repoussaient l'article des calvinistes comme hérétique, captieux et insuffisant ! Comme hérétique parce qu'il niait la présence réelle et proprement dite; comme captieux, parce qu'en la niant, il semblait l'admettre; comme insuffisant, parce qu'il taisait et dissimulait le Ministère du Prêtre, la force des paroles sacramentelles et le changement de substance qui en était l'effet naturel (1). On ne peut être plus catégorique. Ils ajoutaient ensuite : « Nous croyons et confessons qu'au saint Sacrement de l'Autel le vrai corps et le sang de Jésus-Christ est réellement et transsubstantiellement sous les espèces du pain et du vin, par la vertu et puissance de la divine parole prononcée par le Prêtre, seul Ministre ordonné à cet effet, selon l'institution et commandement de Notre-Seigneur Jésus-Christ (2). » Tout est là : le changement de substance, la présence réelle, la mission du Prêtre pour accomplir ce miracle, l'efficacité de la parole qui l'opère et, comme le dit Bossuet, « il n'y a rien là de captieux ni d'équivoque (3). » A vrai dire, cette confession si bien tracée ne convient pas à Théodore de Bèze, qui déclare avec un secret accent de dépit que c'est là tout ce qu'on put arracher du clergé de l'Église romaine (4), comme si les prélats avaient été libres et maîtres de faire des adoucissements et des transactions en matière de foi ! Mais si désagréable qu'elle pût être aux défenseurs du Synode de 1559, elle avait sur la leur l'avantage d'être sans obscurité et sans artifice, et de dire sous la forme la plus brève et la plus transparente ce qu'elle voulait dire. Et au fond cette façon de s'exprimer répond tellement au sens de l'Écriture, que les Calvi-

(1) Bossuet, *ibid.*, liv. ix, n° xcviij.

(2) Th. de Bèze, *ut supra*, liv. iv, 611.

(3) Bossuet, *ibid.*

(4) Théod. de Bèze, t. I, liv. iv, p. 611.

nistes en s'éloignant ici des doctrines de l'Église en ont retenu le langage. Ils ont passé par cette nécessité douloureuse comme les hérétiques de tous les temps. Les mots de Sainte-Cène, de communion, de substance, de participation au corps et au sang de Jésus-Christ ne signifient pas pour eux la même chose que pour les catholiques. Mais enfin ils les ont gardés, et ce n'est pas le moindre triomphe de la vérité que de contraindre ainsi ceux qui la désertent pour se jeter dans l'erreur, à ne produire leurs doctrines que sous les expressions qui lui servent à elle-même de manteau.

Au point de vue de la compétence, c'est donc l'usurpation qui caractérise les actes du Synode ; au point de vue des doctrines confessionnelles ou plutôt dogmatiques, c'est l'embarras et une prudence pleine de déguisement et de pusillanimité.

VII

En insistant sur les doctrines, il nous serait facile de vous montrer que sur la prédestination éternelle, sur la justification, sur le mérite, sur les sacrements, sur la nature de l'homme, vos grands Docteurs de 1559 ont fait entrer dans leur Confession de foi des articles condamnés par l'Écriture et le bon sens, pleins de blasphèmes, de contradictions, d'impossibilités, de maximes tour à tour honteuses et désespérantes. Mais nous ne voulons pas revenir sur ces objets, traités dix mille fois dans tous les livres de controverse ; ce serait inopportun et presque banal. Et puis ne faut-il pas être indulgent pour les pauvres Pères de ce premier Concile ? J'apprends d'un de vos Ministres qu'ils étaient pressés, et « qu'ils ne pouvaient pas même attendre qu'ils eussent suffisamment réfléchi et pesé tous les articles qui devaient entrer dans le code dogmatique (1). » Il est vrai que nous avons peine à comprendre qu'une assemblée aussi grave parle en oracle et foudroie l'Église Romaine avant d'avoir *suffisamment réfléchi et pesé tous les articles* de sa croyance : nous ne comprenons pas davantage que des hommes

(1) *L'Église Réformée*, 10 mai, p. 165.

qui viennent affranchir *les consciences du despotisme clérical* (1) se mêlent de composer pour elles un *code dogmatique*, puisqu'un code est obligatoire et s'impose comme une chaîne à ceux qui doivent l'observer. Mais, malgré tous ces mystères, admettons que le Synode de 1559 n'a pas eu le temps de *réfléchir*, qu'il a repoussé la foi des seize siècles catholiques avant d'avoir *pesé* ce qu'il devait mettre à la place, et que la *précipitation* de son travail doit servir d'excuse aux torts de sa doctrine. Il est si difficile de faire un code dogmatique, quand surtout on a déclaré qu'il ne doit point y en avoir et que l'Écriture est le code unique et nécessaire des fidèles !

Mais si nous nous taisons sur les doctrines du Synode, nous ne pouvons garder le silence sur ses décrets organiques. Ce qui les distingue, c'est une opulente multiplicité d'inconséquences.

Prenons avant tout la constitution générale donnée à vos Églises par l'immortel Synode. Vous avez établi des Pasteurs élus par les Anciens et les Diacres. Ces ministres se réunissent en trois espèces d'assemblées, le colloque, le Synode provincial, et le concile général. Quelles sont les attributions précises de ces diverses assemblées, il nous serait difficile de le déterminer, même en étudiant avec soin vos articles disciplinaires. Mais enfin ces trois degrés de Juridiction n'en ont pas moins été fixés, et c'est par leurs opérations que l'Église en général et chaque Église particulière sont appelées à gouverner le peuple chrétien (2).

Que cette organisation soit bonne ou mauvaise dans son mécanisme, ce n'est pas ce dont nous nous inquiéterons. Mais du moins est-elle logique dans l'ordre de vos principes ? Plonge-t-elle ses racines dans l'Écriture ? Vous avez pour grande maxime que tout ce qui ne se trouve pas fondé ou justifié par les Livres-Saints est illégitime. Une institution quelconque, un système de hiérarchie quel qu'il soit, eût-il pour lui l'usage et la sanction d'une tradition respectable et plusieurs fois séculaire, doivent reposer sur un texte des auteurs sacrés qui leur serve de titre et de fondement. Tout ce qui n'a pas ce privilège n'est à vos yeux qu'une invention de

(1) *L'Église Réformée*, 10 mai, p. 161.

(2) *Th. de Bèze*, t. I, p. 136 et suivantes.

l'homme ou de l'enfer, qu'on doit repousser avec horreur, et c'est pourquoi vous avez maudit et vous maudissez encore comme une abomination l'organisation de l'Eglise Romaine. Quoi qu'on en puisse penser, cette doctrine est la vôtre et fut celle de vos aïeux. Mais de grâce en quel endroit de l'Ecriture est-il parlé de Consistoire? Quel Evangéliste et quel Apôtre nous ont parlé de Synode provincial et de Concile général? Lequel d'entre eux en a supposé l'existence et défini les prérogatives? Il ne faut en chercher ni l'origine ni le modèle dans le Concile des Apôtres; cette auguste assemblée n'eut rien de commun avec celles dont il est question dans vos articles disciplinaires. Au lieu d'avoir été élus par les Anciens et les Diacres, les Apôtres avaient institué les Diacres et choisi les Anciens; ils n'entrent pas dans la réunion qui les rassemble par un pouvoir qui leur vienne du suffrage consistorial ou populaire comme à vos Ministres, mais par un pouvoir directement émané de Jésus-Christ même. Une fois en conseil, font-ils un colloque? Font-ils un Synode provincial? Font-ils un Concile général? Les actes n'en disent rien; les explications que vous pouvez en donner ne seront que des assertions gratuites et purement personnelles, et par une inconséquence humiliante, en ne voulant faire appel qu'à l'Ecriture, vous tombez dès ce premier pas, avec vos Pères, dans l'immonde torrent des *inventions humaines*.

Inconséquents avec leurs principes, les Pères de votre Synode l'ont été pareillement vis-à-vis de leurs anathèmes. Dans l'Eglise Romaine l'usage des conseils ecclésiastiques, celui des Synodes provinciaux et celui des Conciles généraux ont été en vigueur dès les premiers siècles, et depuis leur fondation, vous pouvez en suivre la trace comme un sillon de feu dans l'histoire. C'est un des faits les plus saillants de notre vie et de nos annales, et certes, vous n'ignorez pas que vos ancêtres tantôt s'en sont moqués méchamment, et tantôt les ont condamnés avec une sorte d'indignation.

Eh bien! ce qu'ils avaient à faire après cela, c'était de les jeter aux flammes avec toutes les dépouilles de la grande prostituée. Comment! les Synodes provinciaux et les Conciles généraux ont été pratiqués par l'Episcopat Catholique; ce contact impur les a

souillés ; et vos aïeux, les restaurateurs de l'Eglise en ruine, ces nouveaux prophètes de la seconde alliance, ces hommes dont la pieuse délicatesse considérait avec tant d'aversion tout ce que la Papauté, cette fille de l'antique serpent, avait flétri de son venin, ces descendants d'Elie et d'Elisée s'approprièrent pour les transporter dans le temple du vrai Dieu les institutions perverses des prêtres de Baal ! Vraiment c'est à n'y plus rien comprendre. On devait s'attendre à mieux, de la part de ces Réformateurs austères. En se séparant de l'Eglise, ils ont retenu le simulacre de ses Sacrements et comme le fond de son langage, c'était une première inconséquence ; par une autre inconséquence qui n'est pas moins sérieuse, ils ont aussi retenu les principaux rouages de son gouvernement. S'ils ont l'esprit de l'homme nouveau, ils ont gardé le corps du vieil homme.

VIII

Autre principe de la Réforme : c'est qu'on n'a d'autre règle de foi que l'Ecriture interprétée par le sens individuel. Voilà le droit au nom duquel vous vous êtes détachés violemment de l'Eglise romaine. Au lieu d'accepter comme elle, pour règle de la foi, l'Ecriture expliquée par une autorité infallible, vous avez voulu, suivant la parole de l'un de vos Pasteurs, qu'on se fit une foi puisée d'une manière indépendante à la source primitive des révélations Chrétiennes (1). Ou la Réforme n'est rien, ou elle est cela, vous n'avez pas eu d'autre drapeau depuis trois siècles, et le monde entier lui-même n'a pas su voir d'autre devise gravée sur votre bannière.

Voici pourtant qu'au moment où vous allez consacrer vos Ministres, vous exigez « qu'ils signent la confession de foi arrêtée tant aux Eglises auxquelles ils auront été élus, que autres auxquelles ils seront envoyés (2). » Et pourquoi, de grâce ? Pourquoi faire signer deux ou plusieurs confessions de foi qui peuvent être contradictoires ? Le même homme ne peut pas s'engager à signer le oui et le non. Pourquoi, même avec la perspective d'un ministère à

(1) *L'Eglise Réformée*, 10 mai, p. 161.

(2) Théod. de Bèze, t. 1, p. 186, n° 8.

exercer, le contraindre à signer une seule confession de foi? Sa foi, ce n'est ni le consistoire, ni le colloque, ni le Synode, qui ont le droit de lui en tracer le formulaire. Sa foi, c'est à sa conscience, illuminée par le Saint-Esprit, qu'il appartient de la former par la lecture de la Bible. C'est vous-mêmes qui le proclamez, et ce privilège qui tient à l'essence même de la Réforme, ce privilège qui en est comme la moelle et le cœur, il ne vous est pas permis de le lui ravir. Que vous lui demandiez de jurer qu'il ne prêchera que la pure parole de Dieu renfermée dans l'Écriture, passe encore; mais lui présenter un symbole rédigé de main d'homme et lui dire : Tu signeras, ou tu ne seras pas Ministre, c'est la plus tyrannique et la plus odieuse des inconséquences. Vous parodiez encore ici un usage de l'Église Romaine; seulement l'Église en imposant une confession de foi reste d'accord avec ses principes, et ses enfants qui le reconnaissent ne songent pas à s'en plaindre; vous, au contraire, vous vous mentez à vous-mêmes, et vos candidats au Ministère évangélique pourraient repousser votre huitième article comme un joug arbitraire et intolérable, sans que vous eussiez logiquement un seul mot à répondre.

Aussi entendez un des Pasteurs de l'Église Réformée de Paris s'écrier dans un élan de bonne foi : « On n'accordera jamais ce système, *celui des formulaires à signer*, avec le principe fondamental du Protestantisme, la liberté d'examen. Il y a une déplorable inconséquence à se dire Protestant, c'est-à-dire à prendre possession de la liberté religieuse, et à signer une confession humaine, c'est-à-dire à engager pour l'avenir la liberté de conscience. Et la preuve que c'est se soumettre à une autorité humaine se voit dans la signature même apposée à ces symboles; personne, que nous sachions, n'a songé à signer l'Évangile; Christ seul y a mis son nom; l'homme ne peut signer que ce qui est humain. »

« Nous dira-t-on que les Réformateurs à qui nous devons notre indépendance religieuse ont été les premiers à l'abdiquer entre les liens d'un formulaire? Quand ils l'ont fait, ils ont été inconséquents. Luther lui-même n'a pas toujours eu la même opinion sur la présence du Christ dans l'Eucharistie; les partisans des confes-

sions de foi auraient dû lui demander autant de signatures qu'il a eu d'opinions; et quant à ce reproche d'inconséquence adressé aux Réformateurs, hélas ! c'est un aveu qu'éclairent assez les flammes du bûcher de Servet. Les Catholiques qui l'ont condamné à ce supplice, à Vienne, en Dauphiné, n'ont eu qu'un tort; Calvin en a eu deux. On a dit avec raison que Wittemberg, Zurich, Genève et Rome s'étaient accordés dans cette sentence; il n'y a entre eux qu'une différence; Rome seule a été conséquente (1). » Nous autres, Catholiques, nous avons ici le droit de faire d'immenses rectifications ou réserves au nom de l'histoire et de la justice; mais vous, Calvinistes, vous n'avez qu'à courber la tête sous le poids de cette irréfutable argumentation.

Mais l'unité, direz-vous ! L'unité de doctrine d'après vos principes, ce n'est pas à l'homme à l'assurer. C'est l'affaire de l'Écriture qui doit produire sur tous les Lévités qui la liront des impressions identiques, afin qu'ils puissent l'interpréter dans le même sens; c'est aussi l'affaire de l'Esprit-Saint qui doit les éclairer dans la lecture du texte sacré, de manière à ce que, voyant tout sous le même jour, ils puissent tous exprimer la même foi dans un même langage; que si la chose vous paraît impossible, abandonnez votre principe du libre examen; mais tant que vous le conserverez, gardez-vous bien d'exiger la signature d'aucun formulaire. Tant pis pour l'unité !

IX

Dans la discipline du Synode, les pénalités ne sont pas moins inconséquentes que les exigences et les prescriptions. Après avoir déclaré, dans la confession de foi, qu'on doit s'appliquer à discerner soigneusement et avec prudence quelle est la vraie Église (2); qu'une fois ce discernement fait, nul ne doit se retirer à part et se contenter de sa personne, mais que tous doivent garder l'unité de l'Église, se soumettant à l'instruction commune et au joug de

(1) Athanase Coquerel, *L'Orthodoxie moderne. — Des confessions de foi*, pp. 207, 208.

(2) Th. de Bèze, t. I, p. 181, art. 27.

Jésus-Christ (1), on ajoute dans les dispositions réglementaires que tous les Ministres enseignant mauvaise doctrine, surtout après admonestation, ou qui seront désobéissants au Consistoire, ou bien autrement insuffisants, seront déposés (2). On ajoute encore que les hérétiques, les contempteurs de Dieu, les rebelles contre le Consistoire, les Traîtres contre l'Église, seront du tout excommuniés et retranchés, non-seulement des Sacrements, mais aussi de toute l'assemblée (3). Ce n'est pas tout, au retranchement se joindra le déshonneur ; ceux qui auront été excommuniés pour hérésie, contumacement de Dieu, schisme, trahison contre l'Église, rébellion à icelle, seront déclarés pour excommuniés au peuple avec les causes de leur excommunication (4).

Nous voici retombés en plein catholicisme ; ce sont toutes les formes et tout le langage de ce qu'on appelle son *intolérance* passés au sein du calvinisme. Comme lui, le calvinisme admet des *hérétiques*, des *schismatiques*, des *traîtres* et des *rebelles à l'Église* ; comme lui, le calvinisme retranche du corps de Jésus-Christ tous ces membres gangrenés ; comme lui, le calvinisme a des foudres et lance des excommunications. Ainsi les conciles du Papisme tant bafoués, maudits et outragés, deviennent un modèle qu'on copie et qu'on venge par là même des injures dont on l'a si longtemps lapidé. L'essentiel est qu'on nous dise comment, sous ce glaive qu'on suspend sur elle, cette liberté des consciences, qu'on prétend être un privilège imprescriptible, demeure sans atteinte ? C'est un problème qu'il nous est impossible de résoudre. Et nous ne sommes pas seul à n'en pas voir le nœud. Vos Ministres eux-mêmes avouent que la liberté succombe ici sous l'exagération de l'autorité. « A une époque, dit l'un d'entre eux plein de prudence dans sa parole, à une époque où la liberté faisait ses premiers pas, et où les Protestants étaient de toutes parts accusés de n'émanciper la conscience que pour émanciper la passion, le principe d'autorité

(1) Th. de Bèze, t. I, p. 181, art. 26.

(2) Id., *ibid.*, p. 187, art. 15.

(3) Id., *ibid.*, p. 188, art. 27.

(4) Id., *ibid.*, p. 189, art. 28.

dans une confession de foi et une constitution ecclésiastique devait nécessairement l'emporter sur celui de la liberté individuelle. Du point de vue où la marche des choses nous a placés, nous ne pouvons plus dire que l'équilibre des deux principes nous paraisse convenable dans le double monument de la foi et de l'administration ecclésiastique de nos pères (1). » Il est étrange qu'à ce moment solennel où la véritable Église s'organisait, l'Esprit-Saint ait parlé si faiblement à vos Pères qu'il ne leur ait pas appris à combiner dans de justes proportions l'autorité et la liberté, et que le principe fondamental ait été absorbé par un principe secondaire et presque parasite. Mais enfin les vôtres mêmes confessent ce malheur. L'aveu n'est pas seulement venu de Paris ; il est sorti d'ici même en termes inappréciables de franchise et de candeur. « Cette confession de foi, nous dit-on, est si calviniste et cette discipline si sévère, que nul ne songe sérieusement dans notre siècle à les considérer comme le fondement immuable de notre Église Réformée (2). » Hélas ! dans notre humble logique nous aurions cru devoir tirer une conclusion toute contraire. De ce que la confession de foi et la discipline de 1559 ont été souverainement *calvinistes*, il s'ensuit qu'elles devraient être à jamais la base du calvinisme ; cette conséquence nous paraît jaillir naturellement des prémisses. Mais nous avons eu le malheur de ne pas étudier les lois du raisonnement dans les livres à l'usage de la Réforme. On poursuit : « Si les circonstances difficiles ont forcé les Réformés du xvi^e siècle, qu'ils en aient eu conscience ou non, à dévier du principe protestant en décrétant la foi sans égards pour les droits imprescriptibles de la conscience religieuse et chrétienne, soyons plus conséquents au xix^e siècle, puisque nous n'aurions pas les mêmes excuses de ne pas l'être après les lumières et les expériences accumulées pendant trois siècles (3). » Voilà une parole d'intrépide sincérité. Voilà aussi une noble exhortation : « Nos aïeux ne furent pas logiques, soyons plus conséquents. » Et pour entrer solennellement dans la

(1) *Les Huguenots*, pp. 194, 195.

(2) *L'Église Réformée*, 10 mai, p. 165.

(3) *Id.*, pp. 165 et 166.

voie qu'il ouvre devant ses coreligionnaires, M. le Ministre s'écrie aussitôt : « Nos pères ont combattu et sont morts non pour l'expression humaine d'une croyance dont quelques articles froissent le sentiment chrétien autant que la raison. Ils ont combattu et ils sont morts pour la liberté de conscience (1). » A la vérité ils ont « en décrétant la foi, méconnu et comme sacrifié les droits imprescriptibles » de cette liberté ; mais n'importe, « ils ont combattu et sont morts pour la liberté de conscience. » Ainsi le Synode de 1559, dans la pensée même des Pasteurs qui vous ont poussés à en célébrer l'anniversaire, fut inconséquent dans la part qu'il fit à l'autorité, surtout au point de vue de la pénalité religieuse.

X

Ce qu'il y a de plus étrange, disons mieux, de plus inexcusable dans cette inconséquence, c'est qu'elle décrète des peines contre l'exercice d'un droit et par là même contre des crimes impossibles selon les principes protestants. Les Pères du Synode commandent de garder l'unité, et quiconque la rompra par le schisme, ils le déclarent excommunié. Mais si l'Esprit-Saint dit à un Réformé lisant l'Écriture que l'unité c'est lui-même, et qu'il peut sans révolte se séparer de toute Eglise pour ne s'attacher qu'à lui-même, qu'avez-vous à lui répondre ? Et à quel titre osez-vous le frapper ? Il se détache de l'Église ; mais son rayon intérieur lui révèle que cette prétendue Église s'est détachée de Dieu et de la vérité ; comment lui prouverez-vous qu'il a tort ? Autorisé par votre principe, il ne l'est pas moins par les applications que les Patriarches de la Réforme en ont faites. Luther et Mélanchthon, Calvin et Théodore de Bèze lui ont appris à s'éloigner de l'Église Romaine, la seule qui fût alors en Europe sous prétexte que *la vérité de Dieu en était bannie, et que les sacrements y étaient corrompus, abastardis, falsifiés ou anéantis* (2). Pourquoi, si par l'Écriture il se convainc que

(1) *L'Assemblée Réformée*, 10 mai, p. 166.

(2) Theod. de Bèze, *ut supra*, p. 182, art. 23.

la Réforme est dans les mêmes égarements, ne romprait-il pas avec elle, sans être digne d'anathème ?

Au reste, pour qu'il soit ainsi consciencieusement contraint à garder l'unité, il faut que l'unité existe quelque part ? Il faut qu'elle parle et se prononce ! Et comment existera-t-elle dans une confédération d'Eglises tellement indépendantes entre elles, que, suivant les expressions mêmes du Synode, nulle Eglise ne pourra prétendre principauté ou domination sur l'autre (1) ? Il n'y a point là d'unité collective ; c'est tout au plus même s'il y a des unités isolées et, si nous osons le dire, des unités parcellaires, et s'il n'y a pas d'unité, comment le Synode peut-il inviter et surtout obliger à garder une unité qui n'existe pas ?

Existât-elle, pour être coupable et digne d'excommunication en restant en dehors, il faudrait qu'on pût connaître aisément et sûrement l'Eglise qui la représente. Le Synode exhorte à la discerner soigneusement et avec prudence. Mais à quels signes la distinguer des Eglises qui ne sont pas le symbole et le centre de l'unité ? Le Synode indique la pureté de la doctrine (2). Mais comment en juger, surtout si l'on ne sait pas lire l'Ecriture ? Et après tout peut-on raisonnablement avoir le droit de juger cette unité souveraine à laquelle on doit se soumettre, et dans le sein de laquelle seule on peut trouver la vie ? Le Synode ajoute la sainteté des membres comme marque de l'unité (3) ? Mais la sainteté qui fait les élus est une marque invisible, mystérieuse, dont on ne peut s'assurer avec certitude et dont Dieu seul a le secret. Ainsi d'une part, d'après vous, on ne peut rester en dehors de l'unité ni en sortir ; d'autre part on est, d'après vous encore, dans l'impossibilité de la connaître ou dans le droit de l'abandonner ; et quand, dans cette situation, vous frappez un homme qui fait schisme, vous l'excommuniez pour un acte innocent ou un malheur que vos principes rendent inévitable. Entre toutes les oppressions de la conscience, en est-il une plus aveugle et plus brutale ?

Et quant à l'hérésie il en est de même. Dans l'Eglise Romaine,

(1) Theod. de Bèze, *ut supra*, p. 185, art. 1.

(2) *Ibid.*, p. 181, art. 27. — (3) *Id. ibid.*

ici tout se lie et se soutient; l'hérésie est un crime précis, qui consiste à repousser une doctrine révélée de Dieu et définie par l'Eglise. C'est un crime réel, parce qu'on résiste par lui aux décisions d'une autorité infaillible sous le joug de laquelle toute intelligence humaine doit s'abaisser. C'est un crime enfin que l'Eglise a le droit de punir, parce qu'elle a reçu la puissance de frapper quiconque s'élève avec orgueil et se révolte contre ses définitions. Admettez cette doctrine ou ne l'admettez pas; il n'en est pas moins vrai qu'elle est parfaitement enchaînée. Dans votre Synode, au contraire, on prononce des peines contre un délit chimérique. Où peut-être parmi vous le crime d'hérésie? Qui peut le constater? Vous direz à un ministre, à un fidèle: Votre doctrine est contraire à la confession de foi du Synode? Eh! que m'importe? cette confession n'est qu'un formulaire dont je peux m'affranchir et même me moquer. — Vous êtes condamné par l'Écriture! Mais l'Esprit-Saint me dit intérieurement tout l'opposé, il me donne l'assurance que mes pensées sont conformes à la pure parole de Dieu, et qui êtes-vous pour le démentir? Non, grâce à vos principes, un cas d'hérésie n'est pas possible; Arianisme, Pélagianisme, Socinianisme, tout peut être justifié par le rayon *illustrant*, comme disaient vos Pères, et si jamais vous proscrivez quelqu'un pour crime d'hérésie, si vous le faites périr pour cette raison comme Calvin fit brûler Servet, vous exercez non-seulement contre lui, mais encore contre l'Esprit de Dieu qui l'illumine, la plus sacrilège et la plus inconséquente des barbaries.

Un de vos Pasteurs, que nous avons déjà cité, n'a pu s'empêcher de le reconnaître, et dans un ouvrage dont plusieurs d'entre vous ont accueilli les doctrines avec douleur, mais dont l'impitoyable logique vous force de subir les conclusions, il établit ces trois grands axiomes comme base et résumé de tout ce qu'il doit dire:

« L'Orthodoxie n'est pas une religion, c'est une théorie.

« On est chrétien ou on ne l'est pas; mais on n'est point hérétique; le mot hérésie, selon le pur christianisme, n'a pas de sens.

« Tout Christianisme sincère est orthodoxe (1). »

(1) Athanase Coquerel, *l'Orthodoxie moderne*. Introd., p. 79.

XI

Que de choses encore nous aurions à dire sur cette organisation créée par le Concile de 1559 ! Tout y est disparate, contradictoire, odieux ou ridicule, et plus nous examinons les détails dont elle se compose, moins nous pouvons comprendre que vous ayez osé célébrer un jubilé séculaire pour en glorifier le souvenir.

Les dispositions morales à leur tour sont presque toutes illogiques ou pour le moins insignifiantes. Protester contre les vices scandaleux et dignes de punition corporelle, prescrire de soumettre les mariages au Consistoire, d'éviter d'en faire à certains degrés de parenté, de ne pas en contracter en bas-âge sans le consentement des pères et mères ou l'avis de l'assemblée consistoriale, ordonner qu'ils soient enregistrés aussi bien que les baptêmes, voilà le résumé de tout ce que ces grands Réformateurs surent arrêter pour la régénération du monde enseveli dans les fanges dont l'avaient couvert les corruptions de l'Église Romaine. Il faut avouer que ces règlements sont très-nouveaux dans ce qu'ils ont de raisonnable, puisqu'on les emprunte à l'Église Catholique qui les pratique depuis des siècles. Il faut avouer encore que ce fut rendre à la morale publique un service éclatant, et que si le Concile de Trente qui travaillait alors à la même œuvre que le fameux Synode, avait pu s'élever à des règlements aussi purs, l'âge de la primitive innocence allait reflourir dans l'univers redevenu chrétien. Il faut avouer enfin que ces prescriptions opposent une réponse péremptoire aux accusations de ceux qui prétendaient que les Réformateurs de l'Église paraissaient avoir moins de vertu que les Apôtres ses fondateurs. On leur objectait des faits positifs, ils les réfutèrent par des articles de discipline et des *principes austères* ; il est évident que, par cette argumentation, la calomnie était victorieusement confondue. La suite, personne ne l'ignore, fut digne de cette justification. Au sein de la Réforme l'Europe Chrétienne se releva de ses hontes ; le puritanisme de Calvin remplaça le mysticisme rêveur et les fanatiques vertus des saints désormais détrônés, et cela pour le plus

grand honneur de l'âme humaine et de l'Église; l'auguste société du mariage surtout devint plus céleste, malgré la liberté du divorce et probablement à raison de cette liberté même qui est en germe au fond de la liberté d'examen. Dans l'État, la nouvelle Église de souffrante qu'elle avait été jusque-là devint militante (1); elle prit les armes contre ses souverains légitimes; elle fit alliance avec l'étranger contre la patrie. C'était trop peu pour elle que de se borner à se défendre et à conquérir la liberté dont elle était jalouse; elle attaqua des populations inoffensives et leur imposa, au bout d'un glaive rougi de sang, la sainte liberté d'examen, la divine liberté de la conscience allant jusqu'à la faculté de ne rien croire. Et malgré cela, vous pouvez en juger par les principes de 1559, elle fut pleine de respect pour les pouvoirs établis; jamais son esprit ne fut un esprit de révolte; si elle s'est armée du fer, c'est forcée par la nécessité des choses et le cœur profondément désolé, et jusque dans les provinces où elle a promené la spoliation, le feu, le carnage, la démolition et d'éternelles discordes, elle n'a jamais prétendu fonder autre chose que le règne de la paix, de la religion, de la fraternité par la persuasion, la mansuétude et le sacrifice.

Voilà pourtant, Nos Très-Chers Frères, comment vos aïeux ont dénaturé l'histoire; voilà comment vos écrivains, sans doute par une piété filiale aveugle pour leurs pères, la défigurent encore. Tout est travesti, faussé dans leurs récits comme dans leurs appréciations, et tel a été le succès de cette immense altération du passé que l'esprit public a subi l'influence des ténèbres qu'elle a jetées dans le monde. Parmi toutes les calamités déchainées par la Réforme, c'est là sans comparaison la plus évidente et la plus funeste. C'est celle pour laquelle ses fondateurs auront eu devant Dieu le compte le plus terrible à rendre. C'est aussi parce que vous en avez subi la fascination meurtrière qu'évoquant le souvenir de 1559, vous avez fêté le Synode qui vous semble devoir marquer en chiffres d'or cette grande année dans votre chronologie. Sachez comprendre votre erreur et vous repentir d'une solennité que rien ne justi-

(1) *Les Huguenots*, pp. 125, 126.

fait. Par égard pour la mémoire de vos ancêtres, n'allez plus exhumer de la poussière une date qui les accuse, ni les actes d'une assemblée dans laquelle leur moindre tort est d'avoir forfait à la logique, en dressant pour vos Eglises des formulaires de foi et des règles de discipline, tandis que le principe fondamental de la Réforme leur en refusait le pouvoir.

XII

On vous a dit, il est vrai, que l'organisation fondée par ce Synode est d'autant plus admirable « qu'elle répondait aux plus profondes aspirations de l'esprit français (1). Liberté, égalité, unité, ce triple principe qui n'est point à répudier parce qu'il a été profané, fut gravé par la main de Dieu même dans le cœur de la France (2), » et tout le monde saisit l'harmonie qui existe entre ces besoins qui sont innés en nous et la constitution presbytérienne du Calvinisme.

Au lieu de faire ressortir ce qu'il y a de français dans cette organisation, il eût mieux valu montrer qu'elle est évangélique et fondée sur la parole de Dieu. On le suppose, il est vrai; mais entre supposer et démontrer, il existe un immense abîme, et cet abîme on ne le franchira jamais.

Du reste c'est à tort que vous faites à la France le déshonneur de lui prêter des instincts qui répondent à la constitution fondée par votre Synode. Si elle veut de ce triple principe que vous dites gravé par la main de Dieu même dans le fond de son cœur, c'est à la condition que les éléments qu'il embrasse se combinent dans une exacte mesure, et cette juste mesure n'existe pas dans votre organisation. La liberté ! Votre maxime fondamentale en donne trop, et la discipline de votre Synode n'en donne pas assez; vous le confessez vous-mêmes et nous avons cité plus haut votre témoignage. L'unité ! mais comment en parler dans un système qui n'admet qu'une confédération d'Églises, sans pouvoir central qui les unisse

(1) *Les Huguenots*, p. 163.

(2) *Id.*, p. 163.

et n'en forme qu'un seul et même corps? Ce n'est pas ainsi que la France l'a comprise et l'a réalisée. L'Égalité! La France veut l'égalité devant la loi, mais elle n'a jamais voulu l'égalité dans le pouvoir, parce que l'égalité dans le pouvoir c'est le chaos; et vous, par la plus bizarre des contradictions, vous supprimez d'un côté l'égalité dans le pouvoir, et de l'autre vous la consacrez. Vous la supprimez par ces droits exorbitants de punition que vous conférez à vos assemblées transformées en tribunaux; vous la consacrez, en mettant tous les Pasteurs sur le même rang, le peuple au rang des Pasteurs et toutes les Églises au même rang les unes que les autres. Admettez, si cela vous plaît, que ce confus assemblage de principes inconciliables et de dispositions incompatibles est digne d'admiration; mais de grâce ne répétez plus qu'il porte *l'empreinte d'un caractère éminemment national et français* (1). Le pays n'a rien fait pour mériter cette injure.

XIII

Vous admirez encore cette impartialité suprême qui forçait tous les rangs à subir les salutaires pénalités du Synode. « Les têtes les plus hautes, dit un de vos historiens, devaient se courber, comme les plus humbles, sous cette pénalité religieuse et en certains cas faire confession publique de leurs désordres. Henri IV. déjà roi de Navarre, s'y soumit en plus d'une rencontre (2). »

Voici donc la confession et même la confession publique rétablie! mais passons là-dessus.

Quand le Synode inaugura cette égalité des protestants devant la pénalité religieuse, il y avait plus de douze siècles qu'un Évêque catholique avait dit sur le seuil du temple à Théodose souillé du sang des Thessaloniens: « Vous n'entrerez dans la maison de Dieu que lorsque vous aurez fait pénitence. » Il y avait à peu près le même temps qu'un autre Évêque avait dit à Clovis: « Courbe ta tête, fier Sicambre; adore ce que tu as brûlé et brûle ce que tu as

(1) *Les Huguenots*, p. 165.

(2) De Felice, *Histoire des Protestants*, p. 84.

adoré. » Tout ce que les Pères de votre Concile ont ici déployé de grandeur n'est qu'une faible imitation des règles invariablement suivies par l'Église Catholique. Ses Conciles à elle parlent sur ce point d'un ton mille fois plus haut et plus ferme que votre Synode; ses Pontifes se sont montrés autrement inflexibles que tous vos Théologiens et vos Pasteurs; ils n'ont jamais su faire aux voluptueuses passions des princes les concessions coupables auxquelles s'est prêtée la Réforme; et décidément, en ce qui concerne vos aïeux, vous avez l'éloge trop facile pour des vertus qui ne sont ni assez héroïques, ni assez nouvelles pour justifier tant d'admiration.

XIV

Mais au moins ces hommes n'ont-ils pas fait preuve d'un courage sublime en se réunissant au péril de leur vie pour organiser la Réforme? « Oui, répond un Pasteur, on est saisi d'une profonde et vive admiration, quand on voit ces hommes de foi, discutant, délibérant et signant leur *Credo* à la lueur du bûcher de leurs frères (1). »

Nous aurions beaucoup à dire ici sur les persécutions dont vous prétendez avoir été victimes, sur les causes que vous leur attribuez, sur les reproches que vous adressez aux princes, sur la part que vous y prêtez à l'Église, sur l'impie comparaison que vous établissez entre vos martyrs et ceux de l'Église primitive. Sans vouloir justifier tous les faits ni effacer toutes les taches, nous vous montrerions aisément que vous avez exagéré dans des proportions colossales et les torts dont vous accusez les catholiques et les mérites dont vous couronnez vos aïeux soi-disant immolés pour leur foi. Mais pour ne parler que du Synode, si le courage y fut sublime, il faut aussi convenir qu'il fut rare. Dans une foule de Conciles Romains, on vit trois cents, parfois six cents Évêques, et cela souvent malgré les fatigues de longs voyages à affronter et la perspective de persécutions à subir. C'était solennel; on ne pouvait se cacher et le

(1) *La médaille du Jubilé et son Revers*, p. 2, par Pnaux.

courage avait alors quelque prix. Pour votre Synode il n'en est pas de même; on ne trouve que onze ou douze noms d'Églises qui se soient fait représenter. Y en eut-il davantage, c'est possible; un membre de votre commission Jubilaire va jusqu'à insinuer que c'est certain (1). Mais enfin l'histoire ne l'atteste pas. On ne sait pas davantage combien chaque Église envoya de députés. Suivant toute vraisemblance, l'assemblée fut peu nombreuse; elle se composa d'hommes inconnus qui purent parfaitement arriver à Paris sans être ni remarqués ni soupçonnés. Il ne leur fut pas moins facile de se réunir sans que le gouvernement en eût le moindre éveil. Chaque jour il se fait dans la capitale et dans plusieurs de nos villes importantes des réunions clandestines beaucoup plus considérables que votre Concile, et notre police, malgré sa supériorité sur celle d'alors, ne les découvre pas. Ainsi le courage de la foi dans vos premiers organisateurs fut bien moins généreux que vous ne le supposez, et ces lueurs de bûcher que vous faites pénétrer dans leur cénacle, sont vraiment trop tragiques et trop solennelles pour une scène si modeste et si peu hasardeuse.

Du reste, on n'ignore pas que cette confession de foi fut tenue secrète. Elle ne parut au grand jour qu'en 1561 au colloque de Poissy, et l'on ne voit pas que jusque-là aucun des Docteurs qui l'avaient rédigée l'ait scellée de son sang après l'avoir signée de sa main.

XV

Quoi qu'il en soit, au reste, du mérite ou des torts de votre Synode, il est un fait positif; c'est que vous ne pouvez vous-mêmes faire un Jubilé séculaire en son honneur sans tomber dans la plus excusable des inconséquences.

Si vous étiez restés fidèles aux traditions de cette assemblée, on concevrait que vous en célébrassiez le souvenir; entre votre culte et votre conduite il existerait une correspondance logique. Mais qu'avez-vous fait? Vos propres Pasteurs vont nous l'apprendre. En

(1) De Triqueti, *ut supra*, p. 257.

voici un qui parle sur le ton de l'histoire : « Les Églises Réformées de France en ont jugé de la sorte, — *c'est-à-dire que dans les actes du Synode l'équilibre de la liberté et de l'autorité n'est pas convenable*. Il n'en est plus une seule qui songe à faire une application rigoureuse de toutes les prescriptions de la discipline, ni à proposer intégralement les quarante articles de la confession de foi à la signature des Pasteurs. C'est un point qu'il importerait de mettre généralement hors de toute discussion pour éviter des malentendus et des appréhensions funestes et pour échapper à la fiction, palliatif impuissant d'une situation anormale (1). » On ne peut être plus affirmatif, et l'autorité qui l'assure est grave puisqu'elle est celle d'un Pasteur appelé à diriger la jeunesse protestante dans un des plus grands Lycées de la capitale.

Ecoutez une autre voix plus accréditée encore : « Disons-le hautement : les Églises Réformées de France n'ont point de foi officielle, et au delà du serment de consécration de leurs Ministres qui s'engagent à prêcher la vérité chrétienne telle qu'elle est contenue dans les livres sacrés de l'Ancien et du Nouveau Testament, elles n'ont, et nous en bénissons Dieu ! de liens qui règlent la liberté des Pasteurs et des fidèles que le joug aimable et léger de nos saintes et belles liturgies. »

« Qui donc est orthodoxe aujourd'hui, dans le sens ancien du mot, *c'est-à-dire* comme professant ou s'engageant sous signature à professer une foi, une doctrine légale, officielle, sanctionnée ? Personne, pas même les Ministres ou fidèles, s'il s'en trouve, qui se résigneraient à signer les quarante articles de la Rochelle (postérieurs à 1559) ; car ils ne signeraient ainsi que leurs opinions particulières, ce qui serait absurde (2). »

Et si vous demandez depuis quand cette désertion s'est accomplie, on vous répond : « Depuis l'organisation de nos Églises actuelles sans Synode national en 1802, l'autorité de la confession de foi du xvi^me siècle est expirée ; les Églises de 1802 ne s'y sont point soumises ; leurs Ministres, leurs conducteurs n'ont point été soumis

(1) *Les Huguenots*, p. 195.

(2) Athanase Coquerel, *l'Orthodoxie moderne* ; Introduction, pp. 62, 63.

à la signer ; rien alors n'a troublé un moment la désuétude tranquille où cette règle est tombée, et on peut dire que, dès cette époque, l'ancienne confession a été, au point de vue ecclésiastique et disciplinaire, étrangère au corps actuel du Clergé Protestant ; c'est une pièce historique ; elle ne concerne plus que la Société de l'histoire du protestantisme français (1). »

Voici enfin un troisième témoin qui s'avance pour constater cette grande apostasie ; le précédent avait l'accent calme et absolu d'un philosophe ; celui-ci fait entendre les gémissements d'un prophète. C'est un homme belliqueux par nature ; *tirailleur de la grande armée*, ce sont ses expressions, *il a lancé ses flèches au Goliath romain* (2). On ne nous a jamais dit qu'on eût donné des carquois et des flèches aux tirailleurs de la grande armée ; on nous a toujours dit d'autre part qu'au lieu de flèches, le Pâtre israélite avait jeté des pierres au Philistin. Mais si le Ministre a cru lire cela dans la Bible, nous n'avons rien à répondre. Ce que nous pouvons assurer c'est que ses traits, pierres ou flèches, n'ont pas même meurtri le géant qu'il voulait coucher dans la poussière. Par une étrange ironie de la destinée, au lieu de chanter un hymne de triomphe sur la chute de l'ennemi, il est forcé d'échanger la fronde et la harpe joyeuse de David, contre le luth plaintif de Jérémie, et de soupirer une lamentation sur les infidélités de la Jérusalem protestante.

« Genève, s'écrie-t-il ! à ce nom nos yeux se mouillent de larmes. Genève ! nous l'aimons tant ! elle nous rappelle tant de grands et nobles souvenirs ; elle fut longtemps la ville de refuge de nos Pères persécutés ; longtemps Arche Sainte, la main de Dieu la soutint miraculeusement sur les flots déchainés par la tempête ; phare lumineux, elle fut pour la chrétienté une lumière, et elle eut son histoire comme si elle eût été la capitale d'un grand royaume ; tant qu'elle fut vigilante, elle grandit ; le jour où elle cessa de l'être, sa décadence commença ; et pendant que, comme l'Eglise de Laodicée, elle disait : « Je suis riche et n'ai besoin de rien », le malin jetait à pleines mains de l'ivraie dans ce champ défriché

(1) Athanase Coquerel, *l'Orthodoxie moderne* ; Introduction, pp. 88, 59.

(2) Puaux, *la Médaille du Jubilé et son revers*, pp. 14, 15.

par Farel, cultivé par Calvin et arrosé des sueurs des réfugiés. La funeste semence germa, et un jour la ville orthodoxe se réveilla arienne. Une fois sur cette pente, elle descendit rapidement. Le pélagianisme, le rationalisme, l'unitarianisme vinrent tour à tour la ravager comme des sauterelles. Ce fut au milieu de l'abandon des croyances du xvi^e siècle que le doute, dans la personne de Rousseau, vint continuer l'œuvre de destruction ; celui-ci à son tour ouvrit les portes de la ville sainte à Loyola qui y a planté ses autels, et qui aujourd'hui tend fraternellement la main à Voltaire pour lui demander de l'aider à rendre au Pape la ville que Farel lui prit en 1536 (1). « Oh ! demandez à Dieu de se souvenir des enfants en faveur des Pères (2). » Si la Rome protestante a prévariqué, quoique ce fût de son sein que Calvin et Théodore de Bèze eussent dicté au Synode de Paris les deux grands formulaires de 1559, à plus forte raison les autres Eglises secondaires sont-elles sorties de la bonne voie, et le prophète nouveau s'en exprime avec la plus immense douleur.

Ainsi vous le voyez , ce n'est pas nous qui l'affirmons, ce sont vos Pasteurs. Le Synode de 1559 n'est plus pour vous qu'un souvenir historique, ses actes sont passés à l'état de lettre morte. Il y a longtemps que vos Eglises ne les regardent plus ni comme leur fondement nécessaire ni comme une règle obligatoire, et toutes, emportées par le courant du libre examen et de l'interprétation privée des Ecritures, elles ont complètement perdu de vue ce fanal élevé par vos pères pour éclairer et diriger la marche de l'avenir. Dans cette situation générale du Calvinisme était-il logique de célébrer la mémoire séculaire d'un Concile dont vous avez abandonné les traditions et les ordonnances ? En face d'une telle apostasie, votre solennité ne prenait-elle pas l'air d'une dérision ? Oui, pour être conséquents, vous deviez vous abstenir d'une manifestation comme celle dont vous avez donné le spectacle, et si vous savez comprendre l'intérêt de votre dignité, vous direz en parlant du fameux Synode ce qu'un des vôtres a écrit de la confession de

(1) Puaux, *la Médaille du Jubilé et son revers*, pp. 7, 8.

(2) *Ibid.*, p. 8.

la Rochelle : « Vieux drapeau de guerre, c'est avec respect que nous le déposons dans l'arsenal, d'où nous croyons impossible de le tirer de nouveau (1). »

XVI

Mais ne vous bornez pas là, Nos T.-C. F., ne vous arrêtez pas seulement à considérer ce qu'il y a de plus ou moins illogique dans cette fête Jubilaire qui n'est qu'un incident passager de votre vie religieuse. Remontez à l'essence même de la Réforme et regardez combien elle est triste, indigne des éloges pleins d'emphase que vous lui décernez, et peu propre à vous donner le calme de la conscience. Qu'est-ce qu'une Religion dont le premier Synode a proclamé tant de doctrines monstrueuses ou contradictoires ! Quel fleuve peut sortir d'une semblable source ! Quel temple peut rester établi sur un pareil fondement ! A peine était-il posé, que vos pères, le trouvant ruineux, l'ont déserté pour bâtir sur un autre sol l'édifice de leur foi et de leurs Eglises. Depuis cette première déviation vous n'avez cessé de varier. A travers ces changements successifs et perpétuels, l'Evangile est tombé en poussière, vous n'en retenez presque plus un atome. En même temps la division la plus effrayante s'est établie dans vos rangs. Ainsi que saint Augustin le disait autrefois aux Donatistes (2), le couteau qui vous a séparés de l'unité est resté dans vos mains ; vous vous en êtes servis pour vous partager vous-mêmes en mille et mille morceaux, et pour sauver au milieu de ce fractionnement infini les promesses de perpétuité faites à l'Eglise, vous avez enseigné qu'elle était la confédération de cette foule de sectes qui sont comme autant de lambeaux de vous-mêmes. Mais « est-ce donc là, nous écrierons-nous avec Fénelon, le corps de Jésus-Christ ? Quoi ! ce corps monstrueux composé de tant de membres disproportionnés, divisés entre eux et si défigurés ! Ce corps qui ne fait pas même un corps, puisque tous ses membres, bien loin d'être liés, d'agir de concert, et de se mouvoir avec su-

(1) Athanase Coquerel, *ut supra*, Introd., p. 64.

(2) S. Aug., *Serm.* iv, nos 33, 34.

bordination, ne font que s'abhorrer, que se déchirer, que se condamner à mort et que se livrer à Satan ! »

« Osera-t-on dire que cette Babel où il ne paraît qu'orgueil et confusion de langues, soit la cité pacifique où règne la sainte unité ? Dira-t-on que tous ces hommes composent la famille du Père céleste, eux qui regardent réciproquement la Table où leurs frères célèbrent la Cène comme la table des démons, à laquelle ils ne peuvent participer sans renoncer à Jésus-Christ ? La prière que Jésus-Christ fit à son Père pour unir ses enfants entre eux comme il est uni avec lui, ses promesses mêmes si magnifiques, n'aboutiront-elles donc qu'à ce triste et scandaleux accomplissement ? Le fruit de ces grandes promesses pour l'unité et pour la pureté de la foi dans l'Eglise ne consistera-t-il que dans une lâche dissimulation et dans une tolérance mutuelle et politique sur un nombre prodigieux d'erreurs ? Que dis-je ? On ne se tolère pas même. Ainsi il faut encore, suivant ce système, que l'unité et la vérité se trouvent jusqu'au milieu de la dissension et d'un amas d'erreurs où l'on se réproche les uns les autres (1). » Toutes ces plaies dont parlait le grand Archevêque de Cambrai, dévorent encore en ce moment vos Eglises. Chaque jour nous le voyons avec plus d'évidence et de certitude dans les divers groupes que vous formez dans notre Diocèse. Ah ! sachez comprendre que la véritable Eglise de Jésus-Christ n'est pas dans le chaos et le tumulte de ces fractionnements et de ces hostilités. Revenez pour la trouver dans le sein de cette Eglise Romaine aux divins embrassements de laquelle vous ont arrachés vos aïeux ! Là vous reverrez intacte et dix-huit fois séculaire cette sainte unité que vous avez mise en dix mille pièces. Là vous entendrez interpréter dans un sens unique et véritable cet Evangile du Christ auquel vous faites chaque jour outrage par tant d'interprétations impies et contradictoires. Là vous participerez à la vraie Cène du Corps et du Sang de Jésus-Christ, dont votre communion n'est qu'un simulacre vide et sacrilège. Là vous rencontrerez logique et douce cette autorité religieuse qui est restée chez vous mal-

(1) Fénelon, *Traité du ministère des Pasteurs*, conclusion.

gré vous, et y est restée inconséquente et despotique. Là vous aurez une part de liberté suffisante pour que votre foi soit raisonnable, tandis que parmi vous la liberté peut vous conduire jusqu'à l'athéisme, sans abuser du droit que lui donne votre principe fondamental. Là vous verrez régner une paix réelle, prenant sa racine dans l'unité de foi qui enfante l'unité du cœur, tandis qu'à présent vous n'avez qu'un calme factice, une concorde apparente servant de voile à des divisions innombrables et à d'implacables haines. Là enfin s'ouvrira devant vous la route certaine du salut, tandis qu'au sein de la Réforme, si vous arrivez au Ciel, c'est par le bienfait toujours si problématique de la bonne foi, et non point par la légitimité de votre Eglise qui n'est ni la voie, ni la vérité, ni la vie.

« O bon Pasteur qui avez donné votre vie pour vos brebis, courez après elles, rapportez-les sur vos épaules ! Que le Ciel se joigne à la terre pour s'en réjouir ! Que nous ne fassions tous ensemble qu'un seul troupeau, un seul cœur et une seule âme ! Loin, Seigneur, loin de votre Église cette Réforme hautaine et animée par un zèle amer qui a rompu le lien de l'unité ; qu'au contraire ce soit la réunion qui fasse la vraie Réforme. Que vos enfants travaillent tous à se réformer dans une douce paix et dans une humble attente de vos miséricordes, afin que votre Église reflourisse, et qu'on voie reluire sur elle la beauté des anciens jours (1). »

Donné à Nîmes, en notre Palais Episcopal, le trois juin mil huit cent cinquante-neuf, fête de sainte Clotilde, dont les prières ont mérité à Clovis et à la France la grâce d'être catholiques.

(1) Fénelon, *Ministère des Pasteurs*, fin.

NOUVELLE LETTRE

AUX

PROTESTANTS DU GARD

SUR

LES RÉPONSES FAITES A LA PREMIÈRE

Dans la Lettre que nous vous avons récemment adressée, Nos Très-Chers Frères, au sujet du Synode de 1559 et de votre Jubilé séculaire, nous avons annoncé que nous recevriions des injures pour première réponse. Nos espérances ont été dépassées; ces glorieux outrages que nous avions pressentis nous ont été prodigués, pendant deux mois, avec une incomparable opulence. Le *Lien* et l'*Eglise réformée*, la capitale et la province ont rivalisé de zèle et d'élan dans ce concert d'insultes et de récriminations (1). On a plaisanté sur la légende de nos armes avec une causticité plus ou moins puérile (2). On a tâché de déployer une indignation tantôt sarcastique et tantôt solennelle contre certaines expressions de ce qu'on appelait notre *brochure*, et parmi ces éclats de tempête dont on a fait retentir nos contrées, à travers ces tonnerres destinés à nous foudroyer, nous n'avons pu rencontrer ni un raisonnement, ni un fait, ni même un mot qui touchât au fond de la question que nous avons discutée. Durant cette phase orageuse, une *Adresse des Pasteurs de Nîmes aux fidèles de leur Eglise*, a seule affecté de montrer quelque modération. Mais, afin de ne pas aborder le sujet, elle s'est retrans-

(1) *Le Lien*, 23 juillet 1859. — *L'Eglise Réformée*. Supplément au 10 juin et numéros suivants.

(2) *Id.*, *ibid.*

chée dans un dédain superbe pour nos *arguments vieilliss et mille fois réfutés* (1). Et jusque dans sa douceur apparente, elle a su « pousser un cri d'étonnement et de douleur, proclamer que de la bouche d'un ministre de Jésus-Christ étaient sorties des paroles qui étaient loin d'être en harmonie avec la mission de paix et de charité qu'il est appelé à remplir parmi nous, supplier enfin les réformés d'écartier de leurs cœurs toute irritation et toute pensée amère (2), » comme si notre Lettre avait été par sa nature une torche capable d'incendier le monde !

Après cette période d'invectives, « un nouveau personnage vient de paraître (3). » Il a compris sans doute que des emportements et des colères ne suffisaient pas pour réfuter la logique et l'histoire. D'autres s'étaient chargés de la violence; lui s'est chargé du raisonnement. On ne peut lui contester certains genres de mérites nécessaires à qui veut soutenir une cause impossible à défendre. Il excelle avant tout dans l'art d'éluder la question qu'il s'agit de discuter; sa première parole vous fait croire qu'il l'attaquera résolument, et dès le second pas, il s'engage dans des digressions d'où vous ne le voyez plus revenir. Il possède également un don remarquable d'inadvertance et de distraction qui lui permet de nous attribuer, non-seulement des choses que nous n'avons pas dites, mais le contraire même de ce que nous avons dit. A ce double avantage, il joint celui de brouiller et de confondre tous les ordres d'idées, et dans ce chaos il rencontre parfois des sophismes qui, par de fausses analogies, tendent à vous égarer sur le point débattu, après vous avoir ébloui sur un autre qui lui parait semblable. Personne encore ne sait entasser dans une même phrase une plus grande quantité d'allégations inexactes; et le ton d'assurance avec lequel il les exprime, annonce qu'il compte sur la puissance de son affirmation pour se faire croire et se dispenser de preuves qu'il ne pourrait fournir. Enfin, la grande tactique de la controverse calviniste lui

(1) *Les Pasteurs de Nîmes aux Fidèles de leur Église*, p. 4, — signé : Tachard.

(2) *Id.*, *ibid.*

(3) Bossuet, *Défense de l'Histoire des Variations*. — Réponse à la lettre aux Protestants du Gard, de Mgr l'Évêque de Nîmes, par Charles DARDIER, Pasteur de l'Église Réformée de Nîmes.

est familière, c'est-à-dire, qu'il insiste sur les persécutions imaginaires ou réelles, subies ou non par les Protestants, sur le sang qu'ils ont ou n'ont pas répandu, sur les bûchers qui les ont ou ne les ont pas consumés en holocauste. A tout instant il y revient, se fiant à la lueur sinistre des flammes qu'il fait étinceler pour troubler la vue de ses lecteurs et les aveugler sur la faiblesse de ses raisonnements ou l'injustice de ses récriminations.

De toutes ces réponses, il n'en est pas une en particulier qui méritât une réfutation et qui nous eût décidé, si elle eût été seule, à prendre une seconde fois la parole ; mais, dans leur ensemble, elles montrent avec tant d'éclat l'impuissance où sont vos ministres de justifier et les solennités qui viennent de s'accomplir et le fond même de la Réforme, qu'il devient utile de vous en dévoiler la misère et le néant.

Commençons par examiner, au double point de vue de la loyauté et de la convenance, cette part des réponses qui n'entre pas dans la question ; nous verrons ensuite cette autre part qui se flatte de l'avoir sérieusement abordée.

I

Voyez avant tout à quel point elles se distinguent par la loyauté !

Loyauté de qualification. A l'apparition de notre Lettre, malgré l'évidente faiblesse dont ils la supposaient atteinte, vos Pasteurs n'ont pu se défendre de certaines alarmes. Ils se sont réunis sous l'impression d'une commune inquiétude, et bientôt après ils *ont fait distribuer à leurs paroissiens une lettre pastorale* (1), où nous lisons ces mots : « Une seule pensée nous préoccupe en ce moment, c'est que la salutaire impulsion que vous avez reçue des glorieux souvenirs de la Réforme, ne soit pas momentanément ralentie par ces *attaques intempestives* contre la pureté de notre foi et l'héroïsme de nos martyrs (2). » Ainsi, à travers les frémissements d'un zèle que la crainte agite, on nous accuse d'avoir fait une *attaque*,

(1) *Lettre adressée à Monseigneur de Nîmes et signée : Tachard.*

(2) *Les Pasteurs de Nîmes aux fidèles de leur Église, signé : Tachard.*

comme si ce reproche n'était pas un outrage manifeste à l'évidence ! Avant la célébration de votre Jubilé, qu'avaient fait vos écrivains et vos ministres pour préparer vos âmes à cette grande cérémonie ? Paris vous avait envoyé deux brochures ayant pour titre : l'une *les Huguenots*, l'autre, *les Premiers Jours du Protestantisme en France*. Il va sans dire que ces deux ouvrages ont eu soin de justifier la Réforme et la fête séculaire par une foule d'abominations et d'atrocités, attribuées comme toujours par l'histoire falsifiée à l'Église romaine. Le bouillant auteur du pamphlet intitulé : *la Médaille du Jubilé et son revers* a voulu, à son tour, lancer une *flèche* de plus au *Goliath romain*. A Nîmes, l'*Eglise Réformée*, cette revue dont on a vanté le calme et le bon ton, a publié, sous la date du 10 mai, un article où il n'est question d'un bout à l'autre que du *despotisme clérical, des énormes abus de l'Église romaine, des fanatiques et impies persécutions*, aussi bien que des *calomnies dont on poursuivait les premiers Protestants* (1). Tels ont été les préludes. Et quand la solennité s'est ouverte, la chaire a tenu le même langage que le journalisme. Un discours prononcé dans la première réunion, n'a-t-il pas accusé l'Église catholique : « d'avoir remplacé la conviction éclairée du cœur par une foi aveugle ; fait recevoir des erreurs absurdes comme des vérités incontestables ; substitué des pratiques minutieuses ou des cérémonies pompeuses à la noble simplicité du culte en esprit de l'Évangile ; remplacé par des pénitences corporelles et des satisfactions méritoires, la loi de l'esprit de vie qui est en Jésus-Christ, et qui seule, comme le dit S. Paul, nous affranchit de la loi du péché et de la mort ; exercé, en un mot, un empire absolu sur les consciences au préjudice de la glorieuse liberté des enfants de Dieu (2) ? »

Tous ces faits se sont accomplis avant le début ou la conclusion de vos fêtes ; vous n'aurez pas, nous l'espérons, le courage de le nier. Et nous, quand avons-nous élevé la voix ? Est-ce avant ou après vos pasteurs ? Terminée comme rédaction le jour de Sainte-Clotilde, c'est-à-dire dans les premiers jours de juin, notre Lettre

(1) *L'Église réformée* 10 mai, premier article, signé : *Cazaux*.

(2) *Sermon pour le troisième Jubilé séculaire*, par M. Borrel, pasteur à Nîmes.

n'a été mise sous presse qu'un peu plus tard et n'a paru qu'après le milieu du mois. Au moment où nous l'avons publié, vous aviez déjà fait paraître, sur vos assemblées à l'Ermitage, des comptes-rendus aussi insultants pour nous que l'avaient été les préliminaires. Rien n'avait été épargné pour donner à cette réunion le caractère d'un défi jeté à l'Eglise catholique. Et quand, après avoir subi ces opprobres, pendant plus d'un mois de silence, nous prenons la parole pour vous démontrer l'injustice de vos récriminations et l'inconséquence de vos solennités jubilaires, vous nous appelez agresseur ? Et depuis quand, de grâce, ne marcher que le second est-ce marcher le premier ? Dans quelle page de la Bible avez-vous lu que se défendre c'est assaillir ? Pensez-vous par hasard que l'excès de notre patience ait détruit les iniquités de votre plume ou de vos harangues ? Certes, si nous ne pouvons compter sur votre justice, retenez au moins une certaine décence dans vos inculpations, et ne vous dites pas *attaqués* quand vous avez été si notoirement provocateurs.

Savez-vous d'où sont parties les attaques dirigées contre votre Jubilé séculaire ? C'est de vos rangs ; c'est de ceux de vos ministres qui se montrent les plus ardents à le glorifier. Au mois de janvier dernier il était arrêté en principe que la fête serait célébrée, mais l'on était encore loin des 26 et 29 mai. Et voici ce qu'écrivait à cette époque lointaine le fondateur de l'*Eglise Réformée* : « L'Eglise Réformée d'aujourd'hui n'a pas à célébrer une date qui peut être considérée comme une première et malheureuse déviation du principe protestant. On peut bien admettre qu'en 1559, les Eglises particulières se sont élevées plus que jamais au sentiment de leur solidarité et de leur union en une grande communauté religieuse et nationale, ce qu'elles ont voulu constater. A ce titre, cette année mérite un anniversaire. Mais pour le célébrer, qu'on ne choisisse pas le jour qui correspond à celui où un petit nombre de Pasteurs, *délégués par quelques Eglises*, décrétèrent pour toutes les Eglises, l'uniformité de doctrine pour la mettre à la base de l'uniformité de discipline et d'organisation. Ce jour on intronisa un *Pape en papier*, le pire de tous. Ce fut l'ère des dissensions les plus déplorables

et les plus funestes au progrès de la Réforme (1). » Vous nous avez reproché notre âpreté, avouez toutefois que nous pâlissons étrangement auprès de ce style qui pour vous est une langue de famille. Et c'était cinq mois avant le Jubilé qu'on protestait ainsi contre le Synode qui devait en être l'objet !

La grande Réponse reprend ce reproche en sous-œuvre, et prétend que notre agression n'est pas seulement une attaque, mais une attaque inconséquente. D'après elle nous serions en contradiction avec nous-même, parce qu'*après nous être fait pendant quatre ans une loi de penser à vous*, nous nous sommes plaint d'*avoir été attaqué*, au moment où nous avons pris la parole. Qu'y a-t-il là d'inconciliable ? Avoir prié pour vous en silence, avoir même nourri le désir secret de vous faire entendre notre voix, était-ce par hasard une agression ? Et si ce n'était pas une agression, comment est-ce que, par ces préoccupations purement intimes, nous avons perdu le droit d'appeler *attaques* les outrages que vous avez jetés à l'Église avant que nous eussions rien dit ? Quel démenti ces deux faits se jettent-ils l'un à l'autre ? *Le désaccord entre la sixième page et la troisième* n'est donc qu'une chimère (2). »

Après avoir dit que notre lettre est une *attaque*, la lettre des Pasteurs ajoute que c'est une *attaque intempestive*. C'est tout naturel. S'agit-il de nous décrier, l'heure pour vos ministres est toujours opportune ; à tout instant les circonstances et leur droit les autorisent à le faire. S'agit-il de leur répondre, l'heure pour nous est toujours mal choisie. C'est une vieille tactique dans la Réforme ; mais vous comprenez parfaitement que nous ne saurions la prendre au sérieux. Tandis que l'erreur écrit et parle quand il lui plaît, la vérité ne peut être éternellement réduite au silence.

Ici encore la Réponse appuie en l'aggravant l'accusation des Pasteurs réunis. « Vous ne devriez pas ignorer que nous sommes dans une ville et dans un pays où les souvenirs des mauvais jours sont aisément ravivés (3). » Les Ministres et les écrivains de la

(1) *L'Église Réformée* — 10 janvier 1859 — p. 91, article signé : *Cazaux*.

(2) *Réponse*, p. 4.

(3) *Réponse*, p. 3.

Réforme devraient bien moins l'ignorer encore. Contre qui surtout s'élèvent dans notre province les souvenirs accusateurs? N'avons-nous pas dans les mains le quatrième et le cinquième volume de Ménard? N'habitons-nous pas nous-même un palais aux fondements duquel un sang injustement versé crie contre vos aïeux? N'avons-nous pas visité Saint-Gilles et les empreintes de massacre dont sa crypte porte encore les vestiges? En un mot, l'histoire du Gard et des Cévennes à votre origine n'est-elle pas avant tout et par-dessus tout le récit de nos douleurs? Et si plus tard le Gouvernement a cru devoir sévir, n'a-t-il pas eu simplement pour but de comprimer ou de venger les violences de vos ancêtres vingt fois coupables et vingt fois amnistiés? Avec un passé semblable nous ne réclamerons pas que la prudence vous empêche de reporter notre pensée en arrière; vous nous connaissez trop pour craindre que par réaction nous ne nous laissions emporter à des excès. Mais nous demandons que la pudeur vous fasse faire silence, tandis que, malgré la modération dont vous vous flattez, vous êtes perpétuellement à remuer ces souvenirs, tantôt avec amerlume, tantôt avec un accent de charité, pire que vos collègues elles-mêmes.

On insiste encore sur la question d'opportunité. Quand est-ce que votre Lettre a paru? « C'était la veille de vos processions de la Fête-Dieu, et il a fallu le bon esprit dont la population protestante est animée à l'exemple de ses Pasteurs pour empêcher tout regrettable conflit d'éclater dans nos rues et sur nos places publiques (1). » Quel esprit de tolérance! Comment! on proclame non-seulement la liberté d'examen, mais encore celle de discussion, et quand nous prenons la seconde au sérieux, nous devons être reconnaissants pour la population protestante, si elle ne se précipite pas en fureur sur nos solennités publiques pour y porter un trouble impie et sacrilège? Quoi! l'Autorité locale devra vous bénir de ce que vous ne lui avez point donné d'attroupements à dissiper? En vérité, nous n'exigerons pas la même gratitude pour nos bons catholiques, quoiqu'ils dussent y avoir, d'après vous, des titres éclatants. Chaque

(1) Réponse, p. 4. — *Le Lien*, 23 juillet.

jour vos libelles les blessent dans leur foi ; vous l'avez fait jusque dans les préliminaires du Jubilé. Malgré cela nous n'avons jamais eu besoin de les contenir. Ils parlent moins de tolérance, mais ils en font davantage. En usant des libertés accordées par le Pouvoir ou consacrées par les lois, ils en permettent l'usage aux autres, même pour la controverse, sans penser faire les généreux. Et vous le savez bien ! Si l'on croyait moins à leur inépuisable patience, on les outragerait moins aussi dans leurs saintes convictions.

II

Du reste, il faut le dire une fois pour toutes ; agir ainsi, représenter chacune des réponses qui vous sont faites, chaque réfutation qui détruit vos erreurs et vos calomnies, comme un appel aux armes, c'est une tactique inconséquente et déloyale ; elle est inconséquente, parce que si vos principes vous autorisent à nous combattre jusqu'à l'injustice, ils nous permettent aussi de démontrer l'iniquité de vos agressions. Elle est déloyale, parce que jamais il ne se glisse dans nos intentions le moindre désir de troubler la paix, ni dans nos écrits un seul mot qui puisse exciter à la discorde. Que si nous évoquons des souvenirs redoutables, à qui la faute ? Vous faussez l'histoire ; est-ce un crime que de la replacer dans ses véritables termes ? Vous outragez nos aïeux ; est-ce un forfait que de venger leur mémoire ? Vous prêtez aux vôtres des gloires qu'ils n'ont pas eues afin de nous écraser sous le poids de ce mérite imaginaire ; ne sommes-nous pas maîtres de démentir un parallèle qui, avant de nous blesser personnellement, insulte à la vérité ? Si dans tout cela quelqu'un pousse à la guerre, c'est vous qui prenez perpétuellement l'initiative du dénigrement et du défi. Pour détourner cette accusation trop fondée de votre tête, vous vous faites une invariable loi de nous l'adresser les premiers. Jamais, malgré tout ce que vos brochures renferment d'irritant, nous ne songeons à vous menacer d'un éclat ; et vous, malgré tout ce qu'un écrit peut avoir d'inoffensif, vous faites aussitôt entrevoir le péril et la possibilité d'un orage. Preuve évidente que si la paix est sur les

lèvres de l'hérésie, la guerre est dans son cœur. Cette magnanimité qu'elle prétend déployer en ne remuant pas révèle en elle des instincts oppresseurs et violents. Elle ressemble par cet endroit aux anarchistes qui s'imaginent avoir des droits à la reconnaissance publique, parce qu'ils ne répondent pas au bon sens qui réfute leurs folies en égorgeant les hommes honnêtes et en bouleversant le monde.

III

Loyauté de qualification. Loyauté d'insinuation. On insinue que par ce mot terrible d'*indiscret orage* nous avons voulu présenter la bourrasque qui vous a troublés dans vos fêtes comme une réprobation providentielle de ces solennités (1). Il n'en est rien pourtant ; pas un mot de notre Lettre ne laisse transpirer cette intention, et l'on pouvait aisément s'éviter la peine de nous opposer sur ce point la réfutation véhémement et presque dramatique dont l'*Eglise Réformée* nous a fait entendre les éclats.

On insinue que nous nous sommes fait remarquer ailleurs par des idées presque assez larges pour aller jusqu'à faire l'éloge du protestantisme (2). Il était impossible de se méprendre plus radicalement sur notre passé. Appelé par notre ministère à faire des études spéciales sur les doctrines et l'histoire de la Réforme, nous nous étions convaincu que nulle hérésie n'avait été plus meurtrière pour la religion générale, pour la moralité publique, pour les progrès de la civilisation, et nous n'avons pas craint de proclamer ces appréciations du haut de la chaire de Notre-Dame, dans ces mêmes Conférences qu'on a tenté de faire entrevoir comme favorables au protestantisme. C'était comme le prélude de la *Lettre aux Réformés du Gard*. Et voilà notre *tolérance*.

On insinue, enfin, que cette lettre qu'on prétend à tant de reprises n'être ni douce ni forte, a du moins été laborieusement écrite et

(1) *L'Eglise Réformée*. Supplément au 10 juin, p. 210. *Le Lien*, 23 juillet. Il trouve calme et digne la réponse de l'*Eglise Réformée* ; il n'est pas étonnant qu'à titre de retour la *Réponse* trouve son article à lui-même excellent et piquant comme ceux de quelques autres ministres. — *Réponse*, p. 5, note.

(2) *L'Eglise Réformée*, ut *suprà*.

que nous avons mis *quatre ans* à la préparer (1). Ceci n'est que puéril. Mais enfin n'importe ! Il est piquant d'entendre dire qu'une lettre où nous discutons des articles, des pamphlets, des programmes, des discours, des ouvrages éclos ou à la veille du Jubilé séculaire, ou pendant le Jubilé même, ou du moins dans le courant de 1859, déjà nous préoccupaient en 1855, et que les premières sollicitudes de notre épiscopat avaient pour objet d'en élaborer la réfutation. En vérité, c'est nous faire trop d'honneur que de nous attribuer ces intuitions prophétiques. Nous avons la douloureuse assurance qu'on ne décernera pas la même gloire aux réponses dont nous sommes inondés depuis deux mois, et qu'on y remarquera partout une empreinte, hélas ! trop caractérisée d'étourdissement et de précipitation.

IV

Après la loyauté, que faut-il dire de la mansuétude et de la politesse ?

On a parlé beaucoup et tantôt avec une apparence d'étonnement, tantôt avec un semblant de tristesse, tantôt avec un simulacre de courroux, de nos *ironies*, de nos *sarcasmes*, de nos *moqueries*, de nos *paroles mordantes*. Par les expressions générales dont on s'est servi, l'on a fait entendre que notre Lettre aux Protestants est tout entière écrite sur ce ton ; elle ne serait qu'un continuel persiflage. Et pourtant, au milieu de tant de choses qu'on prétend peu convenables, il n'en est qu'une, une seule qu'on ait relevée. C'est sur ce pauvre petit mot d'*indiscret orage* que s'est concentrée et déchargée toute la fureur de vos ministres (2). Méritait-il tant de gloire ? Pouvait-il espérer qu'on dédaignerait quarante pages de faits et de raisonnements pour ne songer qu'à lui ? Pour ce qui nous regarde, nous nous consolons d'autant plus aisément de l'avoir écrit, que si quelques ministres le foudroient de leur plume, ils le bénissent indubitablement au dedans d'eux-mêmes. Si nous l'avions effacé, peut-

(1) *L'Église Réformée*, 10 juillet, p. 236.

(2) *Le Lien*, ut supra. — *L'Église Réformée*, id.

être n'auraient-ils pu faire aucune réponse à notre Lettre. En le maintenant au contraire, nous leur avons fourni la précieuse occasion de déployer une indignation vertueuse et de prouver que nous n'avions point de logique. C'a été toute une bonne fortune, puisqu'ils ont pu par là s'épargner l'humiliation du silence.

Nous pourrions ajouter que s'il nous est arrivé parfois de sourire, c'est qu'on nous y a comme inévitablement forcé par l'emphase déclamatoire avec laquelle on a glorifié le Synode de 1559 et le Jubilé séculaire. Mais nous aimons mieux dédommager votre charité pour nous des peines que nous lui avons causées par nos amertumes hypothétiques, en vous montrant sous quelles formes vos apologistes ont fait paraître leur douceur et leur urbanité. Ce contraste nous écrasera sans doute, mais nous avons mérité cette expiation.

Nous nous étions permis de démontrer que la célébration du jubilé séculaire était une inconséquence, et, dans le développement de cette thèse, nous étions resté en dehors de toute question personnelle. Et voici comment débute la première réponse : « Il est une autre publication que la même circonstance (celle du Jubilé protestant) a inspirée, mais à laquelle nous étions loin de nous attendre et que nous ne pouvons pas approuver : c'est une *Lettre* de quarante-cinq pages, adressée aux Protestants du Gard, à l'occasion de leur Jubilé séculaire, et signée † Henri, évêque de Nîmes, autrefois l'abbé Plantier. M. l'abbé Plantier se distinguait autrefois parmi les membres du clergé de Lyon, nous a-t-on dit, par ses opinions gallicanes, libérales et tolérantes, qui lui ont valu, nous a-t-on assuré, et nous sommes disposés à le croire, le poste important qu'il occupe; mais il paraît qu'on change aussi et qu'on varie dans l'Eglise catholique (1). » Vous comprenez tous, Nos Très-Chers Frères, combien ces détails empruntés à notre soi-disant biographie touchent au Synode de 1559. Vous sentez également tout ce qu'il y a de délicatesse à les invoquer au secours de sa polémique. Jurieu tressaillerait dans sa tombe s'il savait avec quelle distinction ses traditions d'urbanité sont continuées par ses successeurs. Avec quel

(1. *L'Eglise Réformée*, supplément au numéro du 10 juin, pp. 208, 209. — Signé : Cozette. — *Le Lien*, ut supra.

amour surtout il applaudirait à ce dernier trait : « Mais il paraît qu'on change aussi et qu'on varie dans l'Eglise catholique ! » Il y a là tant de logique et d'exquise convenance !

Ce qui suit est peut-être plus aimable encore : « Depuis quelque temps la plume de *Monseigneur Henri* est d'une fécondité vraiment merveilleuse ; seulement, cette plume, fraîchement taillée à Rome, sans doute, est trempée dans le fiel ultramontain. On était en droit de s'attendre à autre chose de la part du successeur qu'on a voulu donner à Messieurs de Chaffoy et Cart, dont la mémoire est bénie chez les Protestants comme chez les Catholiques. — Le contenu de la *Lettre* n'est donc pas doux (1). » Quel parfum de bon genre et de mansuétude chrétienne dans cette littérature ! A vrai dire, les lois du syllogisme y sont renversées. On n'a rien cité de notre *Lettre* ; on ne l'a pas non plus résumée, et l'on n'en conclut pas moins que *le contenu n'en est pas doux*. C'est faire marcher la conséquence avant les prémisses. Mais qu'importe le raisonnement, pourvu qu'on ait de la politesse !

Il n'est pas jusqu'aux notes dont quelques articles sont accompagnés qui ne soient un modèle de grâce française et surtout évangélique. « Dans son ardeur guerrière, Monseigneur, entrant dans le camp protestant, frappe intrépidement d'estoc et *de taille*. Il tombe sur M. Coquerel père et son *Orthodoxie moderne*, sur M. de Triqueti, et *les Premiers Jours du Protestantisme en France*, sur M. Castel : *les Huguenots et la Constitution*, sur M. Puaux : *la Médaille du Jubilé et son revers*, et sur bien d'autres vivants ou morts que nous n'avons pas besoin de nommer (2). » C'est par erreur qu'on nous accuse d'être tombé sur M. Coquerel, puisqu'au contraire, nous le représentons comme un des logiciens les plus exacts, les plus rigoureux du Protestantisme contemporain. Quant aux autres, puisqu'ils se sont avisés imprudemment de glorifier le Synode de 1559 et de préparer le Jubilé séculaire, il est naïf qu'on s'étonne des

(1) *L'Eglise Réformée*, supplément au numéro du 10 juin, 209. — Encore signé : *Cazaux*.

(2) *L'Eglise Réformée*, supplément au numéro du 10 juin, p. 209. — Encore signé : *Cazaux*.

paroles que nous leur adressons dans une Lettre, où nous traitons l'un et l'autre sujet. Mais on peut bien se passer ces distractions pour représenter un Évêque *frappant d'estoc et de taille!* Quels sacrifices n'a-t-on pas le droit de faire pour cette image où la distinction du goût et la perfection de la charité s'unissent dans un embrassement fraternel !

Nous tenons à terminer par le trait le plus brillant. On parle, dans l'*Église Réformée*, d'un miracle qui a failli se faire dans le *diocèse du Gard*, et dont un curé se prévaut, quoique le prodige ait manqué, pour inviter ses paroissiens à le publier comme *une bonne nouvelle*. Quel est ce curé? Quel est le coin du *diocèse du Gard* où il a fait proclamer la merveille? Nous n'aurons pas l'indiscrétion de le demander à vos ministres; il est notoire depuis longtemps que, pour de pareils récits, la précision des renseignements leur est impossible. Mais ce qu'il y a d'admirable, c'est la conclusion. « Quel dommage (que le miracle soit tombé sous le ridicule)! Ce nouveau prodige aurait pu... venir en aide à la Lettre récente de Monseigneur de Nîmes qui ne convertit aucun protestant (1). » Vous avez trop de tact, Nos Très-Chers Frères, pour ne pas apprécier celui qui se manifeste dans ce rapprochement entre une fiction misérable, et notre *Lettre*, à laquelle on n'a pas encore su répondre. C'est évidemment une parole à citer pour modèle.

Que si, comme on l'affirme, notre Lettre ne convertit point de Protestants, nous en sommes peu surpris en ne considérant que nous-même, c'est une grâce dont nous ne sommes pas digne. Mais après tout qu'en savent MM. les Pasteurs? Supposé que notre voix eût ébranlé quelques consciences, elles n'iraient pas dévoiler leurs desseins; elles connaissent sans doute par l'expérience de tant d'autres, combien il en coûte de prendre au sérieux les grands mots de liberté d'examen, de liberté de conscience, proclamés parmi vous comme des principes et des droits. Quiconque se permet d'en tirer les conséquences jusqu'au bout, quiconque s'en autorise pour passer, quand ses convictions l'y poussent, de la Ré-

(1) *L'Église Réformée*, numéro du 10 août, article non signé, p. 255. — Pour tous les articles non signés : *Cazaux*.

forme à l'Église Romaine, sait à quelles ardues vexations il doit s'attendre; heureux encore si la patrie et la famille ne lui deviennent pas tellement inhospitalières qu'il soit contraint de chercher, sous d'autres cieux, un refuge pour cette âme qu'on lui avait présentée comme ne relevant que d'elle-même. Avec de semblables perspectives, on comprend que les inquiétudes et les désirs de conversion s'environnent de mystère !

V

A travers toutes ces futilités, Nos Très-Chers Frères, un seul mot nous a semblé sérieux, parce qu'il outrage, sans le vouloir sans doute, une mémoire vénérée : c'est celui qui nous oppose le souvenir de nos saints prédécesseurs MMgrs de Chaffoy et Cart dont le nom était béni, nous dit-on, chez les Protestants comme il l'était chez les Catholiques (1). On est allé jusqu'à nous adresser ces paroles : « Ceux-là n'écrivaient pas contre leurs concitoyens ; mais en revanche, dans leurs tournées pastorales, c'était avec des paroles de paix et de charité qu'ils accueillaient les ministres des Eglises Protestantes empressés autour d'eux. Faut-il vous dire, Monseigneur, que de telles traditions il ne nous reste que le souvenir et le regret (2)? »

Si de telles traditions il ne vous reste que le souvenir et le regret, c'est parce que vous ne les avez pas assez respectées lorsqu'elles étaient vivantes. Pendant que nos vénérables prédécesseurs se taisaient et priaient, répondiez-vous à leur délicatesse par une égale délicatesse ? S'ils *n'écrivaient pas contre leurs concitoyens*, faisiez-vous de même ? Au contraire, ne savons-nous pas qu'alors comme aujourd'hui, vous inondiez leur diocèse de brochures non moins irritantes que blasphématoires ? L'Eucharistie, le plus auguste de nos sacrements, le plus cher de nos trésors, la plus douce de nos consolations, n'y était-elle pas outragée ? N'y traitiez-vous pas d'idolâtrie les honneurs que nous rendons à Marie et aux Saints ? N'y

(1) *L'Église Réformée*, supplément au numéro du 10 juin, — signé : *Cazaux*.

(2) *Lettre de Saint-André par Saint-Gilles*, — signée A. M.

tournez-vous pas en ridicule les cérémonies du culte catholique? N'y trouvait-on pas bafoués, couverts de mépris, de crachats et de boue, la Papauté, l'Episcopat, le Sacerdoce et toutes nos institutions religieuses? N'y prêtiez-vous pas à nos pères des barbaries qu'ils n'exercèrent jamais contre les vôtres, et n'étendiez-vous pas sur notre tête l'amnistie du plus insultant des pardons? A la propagande des libelles, n'avez-vous pas joint la propagande des gravures et de quelles gravures? Ces faits sont irrécusables autant que mille autres que nous pourrions signaler. Voilà comment vous avez payé Mgr de Chaffoy et Mgr Cart de leur mansuétude et de leur silence. Nous-même en arrivant dans leur héritage, nous avons commencé par imiter leurs exemples, et nous n'avons pas obtenu davantage. Aux mêmes ménagements vous avez répondu par les manœuvres du même prosélytisme. Cet état de choses ne pouvait durer toujours, et le moment est venu où nous avons dû dire avec saint Hilaire de Poitiers : « Il est temps de parler et non plus de se taire. Rester muet encore, ce ne serait plus faire preuve de charité, ce serait trahir sa mission et tous les grands intérêts dont on est dépositaire (1). » En le faisant, nous n'avons point déserté l'esprit des saints Pontifes dont nous avons recueilli la succession, mais vengé l'abus qu'on a fait de leur patiente longanimité. Pas plus qu'eux nous n'avons écrit *contre des concitoyens* ; nous avons répondu seulement à d'éternels accusateurs. Au lieu de faire de l'agression, nous n'avons fait que de la défense.

Au reste, il faut bien que vous le sachiez : sur la fin de sa vie trop tôt achevée, le vénérable Mgr Cart, frappé de l'inutilité de ses ménagements et de sa résignation pour la cause de la vérité, se demandait avec inquiétude si sa voix n'aurait pas dû s'élever aussi bien pour les brebis errantes que pour les brebis restées fidèles. Il lui semblait alors que le véritable gardien du troupeau ne doit pas toujours rester muet. Ce doute dont la conscience d'un saint était agitée nous a servi de conseil à nous-même, et puisqu'il a gémi sur la stérilité du silence, nous avons dû tenter l'effet de la parole.

(1) S. Hil. Piet., *Contra Constantium, Imperat.*, n° 1.

Enfin si l'éloge de *tolérance* que vous lui décernez était moins équivoque et moins indéfini, nous pourrions vous dire ce qu'il doit en penser dans sa tombe. Mais ce que nous savons, c'est que, pendant sa vie, plusieurs ministres ayant eu l'imprudence de mal interpréter cette *tolérance* dont vous lui attribuez la gloire, il sut les en faire repentir ; et cet homme si bon, si doux, qui n'avait ordinairement que du miel à laisser découler de ses lèvres, tira, des saintes indignations de sa foi, des réponses à la vigueur desquelles nous ne pourrions jamais atteindre.

VI

Voilà pourtant, Nos Très-Chers Frères, la seule réfutation qu'on ait faite de notre *Lettre* pendant plus de deux mois. On nous a faussement reproché d'attaquer, tandis que nous n'avions fait que nous défendre : on a tenté avec une bonne foi douteuse de nous opposer nous-même à nous-même en citant quelques détails parodiés de nos écrits et de nos antécédents. On nous a objecté avec courroux ce qu'on appelle nos ironies, et nous avons vu dans les répliques de ceux qui se sont crus blessés jusqu'à quel point ils possèdent le mérite de la douceur et celui de la politesse. On a voulu enfin nous écraser sous la mémoire de nos deux derniers prédécesseurs, comme s'il appartenait à ceux qui les ont désolés durant leur vie, de louer ainsi une patience dont ils ont abusé. A travers tout cela, vous l'avez remarqué : rien qui touche au fond de la controverse. Pas un mot qui réfute nos observations sur le Synode de 1559 et le Jubilé séculaire ; cette réticence n'est pas un fait sans portée. Elle nous dédommage de toutes les injures dont vos apologistes ont daigné nous prodiguer l'honneur.

VII

Mais enfin, voici venir la fameuse Réponse qui, pour se donner un air plus sérieux, semble vouloir entrer dans le cœur même de la question débattue, et s'entoure d'un appareil de science accom-

pagné d'un semblant de modération. Elle n'est toutefois ni plus solide ni plus élémentaire que le reste. Vous allez vous en convaincre jusqu'à l'évidence.

VIII

Le grand besoin de l'auteur est de nous trouver en contradiction avec nous-même ; et le voilà qui prétend surprendre une inconséquence dans l'énoncé même des thèses qui servent de base à notre Lettre. « Dans le rapprochement, nous dit-on, de vos deux accusations d'inconséquence (élevées contre le Synode et le Jubilé séculaire) il y a contradiction évidente... Être inconséquent sur le même sujet avec des inconséquents, c'est être conséquent ; il me semble qu'ici, deux négations veulent une affirmation ; si nos Pères ont eu tort de ne pas suivre jusqu'au bout les principes de la Réforme, nous avons eu raison d'être fidèles à ces mêmes principes (1). » Non, par là même qu'on est inconséquent avec des inconséquents sur le même sujet, on n'est pas toujours conséquent. Cette métaphysique est aussi fautive en elle-même qu'elle est peu mélodieuse dans son expression. Si vos Pères ont fait outrage aux principes de la Réforme, pourquoi célébrez-vous la date du Synode où ils leur portèrent atteinte, vous qui restez fidèles à ces mêmes principes ? L'inconséquence de vos aïeux justifie-t-elle ici la vôtre ? Ces deux inconséquences peuvent-elles constituer un bon syllogisme ? Et n'êtes-vous pas logiquement d'autant plus inexcusables que les principes sacrifiés par le Synode vous sont plus chers ? Que si, prenant la chose d'un autre point de vue, vous considérez l'abandon que vous avez fait de ce Synode, avec ses définitions dogmatiques et ses prescriptions disciplinaires, l'inconséquence que vous avez commise en honorant sa mémoire n'est-elle pas encore évidente ? Si pour être conséquents avec vos principes vous avez dû lui rester fidèles, pourquoi l'avez-vous déserté ? Et si au contraire pour être conséquents avec vos principes vous avez dû le désertier, pourquoi en glorifier le souvenir ? Des deux côtés vous vous dé-

(1) *Réponse*, p. 6.

mentez de votre propre bouche, et cette dernière inconséquence n'ayant rien d'incompatible avec la première, il en résulte qu'on peut être *inconséquent avec les inconséquents*, sans être *conséquent soi-même*, malgré l'axiome que vous empruntez à la grammaire de Lhomond.

IX

De l'énoncé de nos thèses qu'on prétend à tort contradictoires, on passe au choix qu'on a fait des 26 et 29 mai pour y rattacher la fête du Jubilé séculaire. Il était impossible, dit-on, comme Français et comme Réformés, de prendre une autre date. — Et laquelle, en effet ? « Celle de nos frères d'Allemagne ? » — Impossible, car nous aurions eu contre nous la vérité historique (1). — « Celle du jour où Calvin signa à Bâle sa célèbre épître dédicatoire à François I^{er} ? — Mais ici encore l'histoire aurait été contre nous (2). » Infortunés Pasteurs ! que d'écueils et d'angoisses vous pressent de toutes parts ! En faisant choix des jours précédents, vous auriez eu l'histoire contre vous ; en choisissant le Synode de 1559, vous avez contre vous la logique qui n'est pas moins impitoyable que l'histoire. Là, vous auriez commis un anachronisme ; ici, vous êtes tombés dans une inconséquence. Ces deux malheurs sont égaux, et le plus sage eût été de vous abstenir.

Il est bon de signaler, après cette observation, les motifs allégués pour éliminer certaines dates, cependant importantes. Si l'on n'a point voulu s'attacher au 31 octobre 1517, jour où Luther avait affiché ses quatre-vingt-quinze thèses à la porte de la cathédrale de Wittemberg, c'est que la Réforme n'a pas été en France une importation étrangère (3). Vous vous étonnez peut-être ? Ecoutez la preuve : « Avant que les édits royaux et les arrêtés des Parlements eussent appelé « Luthériens » les premiers réformés, ceux-ci étaient connus sous le nom d'Hérétiques de Meaux et de Christaudins (4). » N'est-il pas évident, après cela, que la Réforme n'est

(1) *Réponse*, p. 7.

(2) *Réponse*, *ibid.*

(3) *Réponse*, *ibid.*

(4) *Réponse*, *ibid.*

pas venue du dehors ? On pourrait bien objecter que les hérétiques de Meaux et les Christaudins, nom qu'on regrette (1), n'étaient autre chose que des Luthériens par la nature et la provenance de leurs idées. Parmi eux, peut-être à leur tête, se trouvèrent un moment Guillaume Farel, Gérard Roussel, Jacques Lefèvre d'Étaples, qui, trompant la confiance de leur évêque et de leur bienfaiteur, s'étaient jetés dans des nouveautés de doctrine. Tous ces hommes s'étaient abreuvés d'erreur aux écrits du moine saxon. Peut-être, avant cette époque, avaient-ils eu quelque tendance vers des opinions hérétodoxes ; mais quand les œuvres du sectaire de Wittemberg parurent, ils s'en approprièrent le venin qui répondait à leur attrait. Le fait est constant par l'histoire. Pour Louis Berquin, la chose est encore plus avérée. Mais n'importe, *les arrêtés des parlements et les édits royaux ne les avaient pas encore nommés Luthériens ; il n'existait point encore d'Église luthérienne ; c'est assez pour que la Réforme, malgré son origine notoirement germanique, n'ait pas été parmi nous une importation étrangère.*

Au lieu de se jeter dans ces subtilités pleines d'inexactitudes et de non-sens, il fallait dire résolûment : « Nous n'avons point voulu du 31 octobre 1517, parce que ce n'est point alors que Luther a véritablement inauguré la Réforme. A cette époque, il admettait encore l'autorité du Pape et de l'Église. Il n'a secoué ce joug odieux et fondé le libre examen que lorsqu'il a brûlé sur la place de Wittemberg la bulle qui le condamnait. Célébrer le 31 octobre, c'est une inconséquence ; pour être logique, il fallait adopter le 10 décembre 1520. »

Quant à la délicatesse qui vous a fait renoncer à prendre comme jour de Jubilé la date à laquelle Calvin, votre Patriarche, a signé son épître dédicatoire, elle tient évidemment du scrupule. « Ce n'est pas alors, dites-vous, qu'a commencé la Réforme » ; sans doute, le luthéranisme avait déjà pénétré dans une foule d'esprits avant l'apparition dans le monde de l'*Institution* de votre Père. Mais cet ouvrage et son auteur ont imprimé au levain protestant déposé

(1) Réponse, p. 7.

dans les entrailles du pays, une fermentation tellement active, qu'ils ont fait de Calvin le Luther de la France. Non pas qu'il ait eu le même génie que le Réformateur allemand, mais parce qu'il a produit à peu près la même révolution. Vous aurez beau dire que votre origine ne se rattache à aucun nom d'homme (1), l'esprit public vous a nommés Calvinistes parce que vous datez de Calvin. Inutile encore à vous de dire que le premier prédicateur de la Réforme, en France, c'est Lefèvre d'Étaples; si ce docteur eut quelques erreurs sur la grâce et la justification avant la naissance du Luthéranisme et du Calvinisme, rien ne prouve qu'il ait erré sur l'Église et son autorité qui est la question capitale; rien non plus ne démontre qu'il ne soit pas mort catholique, quoiqu'il ait fini ses jours dans la petite cour gasconne de Nérac. Ainsi ce n'est pas par cet homme douteux que doit commencer parmi nous la chaîne du Protestantisme. Et quand il en serait le premier anneau, vous n'auriez manqué ni à la reconnaissance ni à l'histoire en lui préférant pour date du Jubilé le 1^{er} août 1535. Ce jour marque dans vos annales l'événement le plus capital qu'elles contiennent, et après tout, en solennisant sa mémoire, vous seriez restés conséquents, tandis que vous ne l'avez pas été dans la fête consacrée au Synode de 1559. C'est assez pour le jour du Jubilé. Un mot sur son but.

X

On nous oppose les déclarations de la commission du Jubilé comme si elles démentaient nos indications. « La conférence, tel est le texte qu'on cite, s'est associée avec empressement à la pensée de célébrer au mois de mai, cette année, le troisième anniversaire séculaire d'un grand fait historique, la réunion du Synode constituant de 1559, parce que c'est depuis cette époque que les Églises Réformées de France ont eu une existence commune. C'est donc le troisième anniversaire séculaire de l'établissement de la Réforme française, régulièrement constituée au Synode de 1559, que la

(1) Réponse, p. 8.

conférence a désiré voir célébrer (1). » Bien loin de nous contredire, ces paroles ne font qu'appuyer ce que nous avons répété cent fois et toujours supposé. Nous savons très-bien que vous avez eu l'intention de célébrer l'organisation du Protestantisme français par le Synode de 1559, et nous l'avons proclamé comme vous. Mais la question n'est pas là, puisque nous n'avons pas nié le fait. La question est celle-ci : Le Synode que vous appelez constituant, avait-il le pouvoir légitime de constituer ? Et vous qui en célébrez la mémoire avez-vous pu le faire sans inconséquence ? A ces deux points nous avons répondu non, et nous en avons conclu que votre Jubilé n'avait aucune raison logique. Peu m'importe qu'après 1559, et au moment du colloque de Poissy, le nombre de vos Eglises fût monté de quarante-une à deux mille cent cinquante, chiffre très-contestable, cette diffusion ne changeait rien au Synode lui-même, et ne lui donnait pas pour le passé le droit d'organiser que lui refusaient les principes de la Réforme. Il n'en restait pas moins une déviation flagrante de votre principe fondamental ; il n'en avait pas moins le tort inexcusable d'avoir fait un *Pape de papier*, comme l'a dit un de vos ministres (2), et maintenant malgré la médaille et cette double inscription que vous regardez comme un *trait de génie* (3), cette assemblée demeure encore, en face du bon sens et de l'histoire, un outrage à vos doctrines et la condamnation de vos solennités jubilaires.

Du reste, n'exagérez pas la portée organisatrice de ce Synode. « De plusieurs Eglises il ne forma, dites-vous, qu'une *Eglise Réformée*, compacte, unie et fortement organisée (4). » A qui tient-on ce langage ? Comme si nous pouvions ignorer que, dès les premières années qui suivirent 1559, la division qui déjà régnait même avant cette époque dans le Calvinisme français, s'en alla s'aggravant chaque jour, et que l'unité pour lui se manifesta dans le tumulte et les horreurs du chaos ! Comme si les ministres d'alors n'avaient

(1) *Réponse*, p. 10.

(2) *L'Eglise Réformée*, janvier 1859, — signé : *Cazaux*.

(3) *Réponse*, p. 11.

(4) *Réponse*, p. 9, 10, 11.

pas dû s'épuiser à inventer mille liens chimériques pour rattacher les uns aux autres ces membres déchirés et désunis, malgré la discipline et la confession de foi du Synode constituant ! Et quand, après tout, cette unité qui n'est qu'une fiction serait une réalité, vous qui désavouez les décrets qui l'enfantèrent pour rester dans vos principes, vous qui mettez votre gloire à pousser les doctrines protestantes jusque dans leurs conclusions les plus extrêmes, au lieu d'applaudir à ce résultat, vous devez en être humiliés, parce qu'il accuse une égale inconséquence, et dans les ministres qui rédigèrent les articles du Synode, et dans les peuples qui s'y soumi-
rent, abdiquant ainsi l'imprescriptible royauté de leur liberté personnelle.

XI

On ne nous réfute pas plus victorieusement sur le but du Synode que sur celui du Jubilé. « Vous n'y voyez, nous dit-on, que le désir de conjurer les divisions dont le germe s'apercevait dans quelques Églises... Mais un autre désir préoccupait plus impérieusement les autres Églises : c'était d'établir leur droit de vivre, en prouvant le caractère chrétien de leur foi (1). » Nous connaissons ce désir qu'avaient alors certaines Églises, surtout celle de Paris, de posséder une Confession de foi officielle, qu'elles pussent présenter au gouvernement, quand elles seraient interrogées sur leurs doctrines. La Réponse à notre Lettre n'était pas nécessaire pour nous apprendre que Théodore de Bèze en avait parlé. Mais fut-ce là le motif principal qui fit assembler le Synode, est-ce le but capital que se proposèrent d'atteindre les ministres dont il se composa ? Théodore de Bèze ne dit rien de pareil. Il ne l'insinue pas même. Il dit au contraire, en termes positifs, que le grand résultat qu'on prétendit assurer par cette réunion, ce fut l'apaisement des divisions qui s'étaient déjà manifestées au sein de la Réforme, et la menaçaient, pour l'avenir, d'incurables confusions. Certes, si d'autres préoccupations avaient dominé celle-là, l'historien n'aurait pas manqué de

(1) *Réponse*, p. 22

nous l'apprendre; l'amour-propre, si ce n'est la conscience, lui en eût fait un devoir. Au delà des motifs qu'il a signalés, on ne doit pas en chercher d'autres qui les égalent ou les surpassent. Que plus tard Théodore de Bèze et les diverses Eglises qui le prirent pour organe se soient servis du formulaire de 1559 pour donner le symbole officiel de leur foi, c'est possible. Mais ce fait ne change pas les intentions fondamentales du Synode; quelque usage qu'on ait fait après coup de ses décrets, ils n'en sont pas moins éclos du désir d'éteindre les dissentiments qui minaient le Calvinisme dès sa naissance.

On invoque un ouvrage récent pour justifier les rectifications qu'on se permet d'infliger à Théodore de Bèze, sous forme de complément (1). Comme si les détails intérieurs du Synode, sur lesquels on s'appuie, étaient connus et constituaient autre chose que de simples conjectures! Ce n'est pas ainsi qu'on fait ou refait l'histoire (2). Après tout, le péril commun dont on se croyait menacé, bien loin de porter à traiter légèrement les divisions intestines, devait au contraire inspirer plus vivement le désir d'y mettre un terme. Il fallait prouver à l'autorité qu'on était chrétien dans l'ensemble du Protestantisme, et comment l'établir si la mésintelligence éclate dans les rangs de la Réforme, et qu'on n'ait pas une confession de foi reconnue, acceptée par toutes les Eglises? Il fallait résister aux orages dont on allait être plus que jamais battu, et comment leur tenir tête si les différentes communautés persistent à n'être que des grains de poussière sans affinité comme sans lien? Ainsi le besoin de vivre, le désir qu'on avait de s'en assurer le droit légal, bien loin de démentir le but que nous attribuons au Synode d'après Théodore de Bèze, le confirme avec éclat. On a dû se préoccuper, avec d'autant plus d'énergie, de supprimer la divergence des doctrines qu'elle rendait impossibles pour la Réforme, et la vie religieuse et la vie politique.

(1) *La Réformation en France*, par Lutteroth, p. 163.

(2) *Réponse*, p. 22. — Lutteroth, *ut supra*.

XII

Avant de signaler le but réel, historique, du Synode, nous nous étions permis de désavouer un but imaginaire assigné par un de vos ministres à cette fameuse assemblée. Ce pasteur avait dit « C'était une nécessité, pour les Protestants du seizième siècle, de formuler nettement leurs croyances pour répondre par des affirmations catégoriques aux calomnies dont on les poursuivait (1). » Et nous avons dit, à notre tour, qu'au point de vue des croyances ou, en d'autres termes, de la foi dont il était seulement ici question, le Synode n'avait point eu de calomnies à réfuter parce qu'il n'y avait point eu de calomnies. On avait reproché aux Calvinistes, ajoutions-nous, des variations de doctrines ; était-ce une calomnie ? On leur avait encore reproché de manquer d'unité dans leur symbole, était-ce une calomnie ? — A ces questions sans réplique, le Pasteur qu'elles regardaient avait opposé, non pas le silence de l'injure, mais celui de la discussion. Un de ses frères lui vient en aide aujourd'hui avec une intrépidité formidable, et s'écrie : « De quoi les accusait-on ? Ils étaient avant tout accusés de deux choses : d'exciter des séditions dans le royaume et de commettre des crimes infâmes (2). » Décidément la controverse protestante a reçu le don d'oublier l'histoire ou le privilège de pouvoir la travestir impudemment. Qu'au point de vue politique les hommes d'État aient accusé le Protestantisme d'exciter des séditions, c'est possible. Qu'au point de vue moral l'opinion publique l'ait accusé de se souiller de crimes infâmes, c'est possible encore, et si quelque jour il nous est permis de discuter ces deux griefs, nous verrons qu'ils ont été autre chose que des calomnies, à n'en juger même que par les actes du Synode. Mais avant cela, et au-dessus du point de vue politique et du point de vue moral, n'y a-t-il pas eu, dès le commencement des débats, le point de vue dogmatique ? N'est-ce pas à lui que les théologiens catholiques, la Sorbonne et les Evêques se sont atta-

(1) *Lettre aux Protestants du Gard*, p. 7.

(2) *Réponse*, p. 14.

chés de préférence, parce qu'il était à leurs yeux le plus essentiel? Et sous ce rapport n'ont-ils reproché à vos pères que des séditions excitées et des crimes infâmes commis par leur piété licencieuse? N'ont-ils pas parlé de leurs blasphèmes sur la prédestination, sur l'inutilité des bonnes œuvres, contre le culte des saints et des images? Et la justesse de ces accusations, n'est-elle pas constatée avec évidence par la Confession de foi de 1559? Mais qu'est-ce que tout cela signifie? Il fallait en venir à l'apologie du Calvinisme comme principe d'immoralité et de perturbation sociale, quoique ce ne fût pas dans la question; il fallait surtout, à cette occasion, jeter une fois de plus à la face des princes et de la magistrature catholiques de cette époque les insultes gratuites qu'on leur prodigue depuis trois siècles. Pour se ménager cette satisfaction, ce n'était pas trop que de supprimer, en se jouant, une grande page d'histoire.

Mais, du moins, « on ne les accusait pas de manquer de fixité et d'unité dans les doctrines dogmatiques. On n'y songeait pas même à cette époque! Ce reproche ne leur fut adressé sérieusement et ne devint le lieu commun obligé de leurs adversaires qu'après que Bossuet eut publié son livre des *Variations* (1). »

Voilà qui est résolu, mais qu'en dit la vérité? C'est que la controverse catholique de tous les siècles est pleine de ce reproche adressé aux hérétiques dont elle a combattu les erreurs. Saint Hilaire de Poitiers comparait ceux de son temps « à d'ignorants architectes à qui leurs propres ouvrages déplaisent et qui ne savent construire que pour renverser (2). » Longtemps avant ce Docteur, Tertullien avait dit des sectaires de son époque: « Les hérétiques varient dans leurs règles; chacun parmi eux se croit en droit de changer et de modifier par son propre esprit ce qu'il a reçu, comme c'est par son propre esprit que l'auteur de la secte l'a composé. L'hérésie retient toujours sa nature en ne cessant d'innover, et le progrès de la chose est semblable à son origine (3). Au moment où parut la Réforme l'œil des Évêques et des Théologiens se porta,

(1) Réponse, p. 14.

(2) Hil. Pict., *Lib. cont. Const.*, n° 23.

(3) Tertull., *De Præscrip.*, c. 42.

comme il l'avait fait pour toutes les autres hérésies, sur ce caractère de mobilité dont elle fut à son tour marquée dès sa naissance. En faut-il une preuve solennelle? Ouvrez les actes du Concile de Sens tenu en 1528 et vous y lirez ces frappantes paroles : « De même que la neige se fond sous la chaleur du soleil, de même, par un effet inévitable de la vertu divine, les nouveautés des impies se décomposent dès leur apparition, et les coupables pensées de leur cœur se dispersent. C'est ce que nous voyons se réaliser aujourd'hui parmi les Réformés qui, après s'être éloignés des dogmes de l'Église, se sont divisés entre eux et soutiennent les uns une doctrine, les autres la doctrine contradictoire. Les uns mettent en pièces les images des Saints, les autres les respectent; quelques-uns repoussent les sciences humaines comme un poison pour la piété, quelques autres les défendent comme souverainement utiles. Ceux-ci condamnent la réitération du Baptême que ceux-là prétendent légitime. Ils ne sont pas non plus d'accord au sujet de l'Eucharistie; il y a enfin une foule de questions sur lesquelles ils se combattent comme avec le glaive. Cette diversité de sentiments prouve qu'ils n'ont point la vérité. La vérité parle toujours le même langage et ne se dément point elle-même (1). » Après ce texte auquel nous pourrions en ajouter cent autres, il devient clair qu'avant le Synode on n'avait pas même songé à signaler les variations protestantes comme un signe d'erreur, et que c'est Bossuet qui le premier a eu la pensée pratique d'en faire un argument contre la Réforme. Heureux auteur de la Réponse ! combien il doit être touché des complaisances de l'histoire !

Rachète-t-on du moins ces écarts d'argumentation par des conclusions judicieuses? On aurait dû arriver à cette conclusion, qu'au point de vue dogmatique la Réforme naissante avait été calomniée. C'était le seul terrain sur lequel nous nous étions établi pour réfuter l'*Eglise Réformée*, mais sur ce point quelques difficultés se seraient présentées à l'auteur de la Réponse. Il a laissé le point de vue dogmatique pour s'attacher au point de vue politique et mo-

(1) Labb., t. XIV, pp 438, 439.

ral, et ses conclusions, comme il fallait s'y attendre, sont celles d'une justification complète pour la Réforme. On les exprime dans un langage moitié dramatique et moitié sententieux. Il faut que les bûchers y figurent ; on ne sait pas dire une parole où leurs sinistres rougeurs ne se réfléchissent ; et puis, quand on a représenté les victimes, disons plus exactement, les *Confesseurs* déclarant du haut des échafauds qu'ils n'étaient pas là comme des larrons et des meurtriers (1), on ajoute d'une voix solennelle : « Il fallait le dire plus haut et plus fort ; il fallait le dire à tous, aux rois, aux peuples et aux juges ; il fallait le dire officiellement au nom des fidèles si cruellement outragés. Et si vous voulez vous donner la peine de relire la discipline ecclésiastique qu'ils dressèrent au premier Synode, vous comprendrez que la plupart de ses articles, par leur sévérité même, sont une réponse indirecte, mais péremptoire à ces abominables mensonges qu'on leur jetait à la face (2). » Pour apprécier la valeur apologétique de cette discipline tant exaltée, nous n'avons pas besoin de nous condamner à la peine de la relire. Nous la savons par cœur, et ce que nous ne savons pas moins, c'est qu'au lieu de porter, dans son esprit et dans ses dispositions, ce caractère de sévérité dont on lui prête la gloire, elle ne consacre et ne recommande qu'une moralité vulgaire ; c'est que ses règlements, dans ce qu'ils ont de plus pur, ne sont qu'un emprunt partiel et par là même insignifiant fait aux institutions réprouvées de l'Eglise romaine ; c'est enfin qu'à son ombre on peut se permettre toute espèce d'ignominie, pourvu qu'on évite les vices scandaleux et dignes de punition corporelle. C'est là ce que nous avons dit dans notre Lettre (3) ; nous le maintenons encore malgré les louanges declamatoires qu'on décerne à la sévérité de cette grande discipline.

Et quand elle aurait été plus rigoureuse, quelle force pouvait-elle avoir pour confondre les soi-disant calomnies ? C'étaient des faits de désordre et de sédition qu'on opposait aux Réformés, et le Synode

(1) *Réponse*, p. 16.

(2) *Ibid.*

(3) *Lettre aux Protestants*, p. 31.

répond par des principes. Vous nous reprochez de mauvaises actions; calomnie évidente, puisque nous avons de belles doctrines ! Il faut en convenir, on ne pouvait faire une réfutation plus *péremptoire*; à vrai dire, elle est très-*indirecte*, mais n'importe, elle est décisive. Comme s'il n'était pas notoire qu'on rencontre tous les jours au sein des vies les plus dépravées les déclarations de principes les plus morales ! Comme si les factieux de tous les temps n'avaient pas eu, à certains moments critiques, des professions de foi pleines de respect apparent pour les pouvoirs établis ! Comme si surtout on devait alors avoir la simplicité de prendre au sérieux les exposés de doctrine publiés par la Réforme ! Ce qui s'était fait en Allemagne révélait ce qu'on avait à craindre en France et jusqu'à quel point on devait se défier de toutes ces grandes paroles. L'avenir ne tarda pas à le faire voir plus clairement encore, surtout en ce qui tient à l'obéissance aux gouvernements légitimes, et 1559 n'est pas loin dans notre histoire de la date où Théodore de Bèze lui-même, marchant sur les traces de Calvin, permit, au nom de l'Évangile, de propager la Réforme par la révolte contre les princes et même par l'assassinat.

Voilà comment on a traité ce qui tient au but et à l'opportunité du Synode de 1559. Tout est insoutenable en raisonnement comme en histoire. Même solidité dans la question de compétence.

XIII

Remarquez d'abord ce qu'il y a de philosophique dans l'étonnement du début. « Vous demandez, c'est la Réponse qui parle, quelle était leur autorité, d'où venait leur mission, si c'était une *mission ordinaire* ou une *mission extraordinaire*. Nous sommes ici sur un terrain si complètement différent, nous nous mouvons dans des sphères d'idées et de principes tellement opposées, qu'il m'est difficile de comprendre que vous vous abaissiez à une telle objection (1). » Cette surprise et la cause qui la provoque sont ici la

(1) *Réponse*, p. 11.

seule chose incompréhensible. Sans doute, à n'envisager que le fond des doctrines catholiques et des erreurs protestantes, nous sommes *sur un terrain complètement différent* et nous nous mouvons *dans des sphères d'idées entièrement opposées*. Mais dans le présent débat nous ne nous sommes point placé au point de vue catholique; nous nous sommes mis constamment au point de vue calviniste ou, si cette expression vous plaît mieux, au point de vue protestant. Nous sommes parti de vos principes; ils font en tout la base de nos raisonnements. C'est ce qu'annonce dès le commencement l'énoncé de nos thèses. Inconséquence du Synode, inconséquence du Jubilé célébré en son honneur, tels sont les deux points que nous avons donnés pour pivots à la discussion. Evidemment en élevant cette double accusation, nous n'avons pas prétendu vous convaincre d'inconséquence avec les doctrines catholiques que vous n'admettez pas. Nous n'avons pu avoir d'autre pensée que de vous montrer vous et vos pères inconséquents vis-à-vis des grandes maximes de la Réforme. Le mot d'inconséquence n'a pas d'autre signification. Le corps de notre Lettre, dominé par le souvenir constant de cette intention, y est resté fidèle. Nous ne vous avons jamais combattus que par vous-mêmes. Tant il est vrai que nous nous mouvons dans des sphères d'idées tellement opposées, que notre première objection contre la compétence du Synode est de nature à vous paraître incompréhensible !

On continue avec la même hauteur d'accent : « Ignorez-vous donc les droits sacrés et imprescriptibles de la conscience ? » Non, nous ne les ignorons pas. Nous consentons pour le moment à dire que nous avons appris de vous à les connaître, et c'est précisément parce que nous les connaissons que nous ne pardonnerons pas au Synode s'il ose *décréter la foi sans égards* pour « ces droits imprescriptibles de la conscience religieuse et chrétienne (1) » ; c'est encore parce que nous les connaissons, que si les Pères de ce Concile imposent des formulaires à signer, nous répéterons avec l'un de vos Pasteurs les plus logiques et les plus éloquents que ce

(1) *L'Eglise Réformée*, 10 mai, p. 165. — Signé : *Cazaux*.

système est incompatible avec le principe fondamental du Protestantisme, la liberté d'examen (1). »

« Le monde intérieur, poursuit-on, ce monde où la vérité se fait entendre, où se recueillent les pures et simples idées, où retentit sans bruit la parole de Dieu, ce monde du dedans vous serait-il tout à fait inconnu ? » Non, ce monde ne nous est pas inconnu ; mais nous le comprenons comme Bossuet, dont vous outragez les paroles, en les invoquant pour un but contre lequel il a protesté par les plus grandes œuvres de sa vie. Cette parole de Dieu qui retentit sans bruit au dedans, doit être subordonnée, d'après l'immortel évêque de Meaux, aux décisions de l'Eglise ; tandis que vous la regardez comme souveraine et pouvant, au besoin, dicter des décrets dans un Synode, ce qui constitue non-seulement une négation des doctrines catholiques, mais une inconséquence avec vos propres maximes.

« Vous demandez au nom de qui les Pères du Synode étaient assemblés, au nom de qui ils parlaient ? — Mais tout simplement au nom de leur conviction, je dis mieux : au nom du Dieu qui leur avait mis au cœur cette conviction : ils étaient assemblés et ils parlaient au nom du Christ et par l'autorité de l'Évangile (2). » Paroles retentissantes mais vides. Nous n'avons pas demandé au nom de qui les Pères du Synode avaient *parlé* ; cette question n'eût été que puérile ; et dans le cas où votre Concile n'eût fait que *parler*, nous n'aurions pas même songé à vous interroger sur sa compétence. Mais il ne s'est pas contenté de prononcer des discours, il a dressé des décrets. Il a fait une *œuvre constitutionnelle*, suivant le mot employé par un de vos Pasteurs (3). Il a créé toute une hiérarchie, tracé des règles disciplinaires, fondé même un système de pénalité rigoureuse, en un mot, accompli des actes qui supposent non-seulement une inspiration, mais une mission proprement dite, mais une véritable autorité. Eh bien ! d'où ses membres tenaient-

(1) Athanase Coquerel, *l'Orthodoxie moderne*.

(2) *Réponse*, p. 11.

(3) *Les Huguenots et la Constitution de l'Église Réformée de France*, par M. Castel.

ils cette mission ? Quelle puissance les avait investis de cette autorité ? Voilà ce que nous avons demandé, voilà ce que nous demandons encore. — De leur conviction, répondez-vous ? Quoi ! leur conviction suffit pour les constituer maîtres des consciences et leur conférer le droit d'imposer un joug intolérable à leurs frères ? Mais cette doctrine n'est-elle pas la consécration de tous les despotismes ? Qu'un enthousiaste, qu'un fanatique, qu'un visionnaire vienne, armé de votre principe, s'ériger en Messie et bouleverser le monde, qu'aurez-vous à dire pour le condamner ? A tous vos raisonnements ne pourra-t-il pas répliquer : J'ai ma conviction, c'est elle qui fait mon pouvoir.

« Mais dans les Pères de 1559, la conviction parlait de Dieu, qui l'avait mise à leur cœur ? » Qu'en savez-vous ? Et quand le fait serait réel, la conviction n'aurait pas changé de nature et suffi pour leur donner une mission. — Mais ils parlaient au nom du Christ ! Et qu'est-ce qui le prouve ? — Et par l'autorité de l'Évangile ! Qu'est-ce qui le démontre ? S'il en est ainsi, s'ils ont parlé, comme vous le dites, au nom du Christ et par l'autorité de l'Évangile dans la constitution qu'ils ont faite, quel droit accordez-vous aux fidèles vis-à-vis de cette constitution même ? Leur refusez-vous le droit de protester contre elle ? Mais que devient alors le principe de la Réforme et la liberté d'examen qu'il consacre ? La conscience a donc perdu par le fait du Synode, au nom du Christ et de l'Évangile, cette souveraineté que vous lui attribuez au nom même de l'Évangile et du Christ ? Accordez-vous, au contraire, le droit de protester contre les décisions du Synode ? Que faites-vous en ce cas du respect dû à Dieu, au Christ, à l'Évangile et à la mission dont vous prétendez qu'ils ont investi les Pères de cette Assemblée ? Comment ! la conviction qui leur a donné le pouvoir de décréter et de constituer vient du Ciel, et vous permettrez qu'on la méprise et qu'on lui résiste ?

Non, n'espérez pas nous éblouir par les grands mots. Dire que les Pères du Synode « avaient le droit de confesser leur foi, d'être témoins de Jésus-Christ, et de proclamer devant tous les saintes vérités qu'ils avaient puisées dans l'Évangile, et qui avaient apaisé

leur soif de paix et de pardon, » tout cela n'est qu'une phraséologie déclamatoire et ne touche point au fond du débat. Quand il serait vrai que vos Docteurs avaient le droit d'être témoins, ils n'avaient point, par cela même, celui d'être législateurs. Une conviction ne suffisait pas pour leur conférer ce pouvoir ; ce n'est pas la conscience qui fait l'autorité. Considérée dans sa source, la mission que ces hommes se sont donnée n'est que du fanatisme ; dans ses actes, elle ne fut qu'une usurpation, et vous qui la glorifiez, vous faites nécessairement, d'après vos propres doctrines, de l'inconséquence ou de l'impiété ; de l'inconséquence si vous condamnez à la subir, de l'impiété si, après avoir dit qu'elle vient de Dieu par la conscience, vous permettez qu'on en repousse les résultats.

XIV

Ecoutez l'admirable suite de cette argumentation : « Vous auriez voulu qu'ils appuyassent leur vocation de quelque *miracle éclatant*, et vous déclarez qu'ils ont fait acte d'*usurpation sacrilège*, puisqu'ils n'ont pas eu de *prodiges* pour les accréditer. — L'objection n'est pas nouvelle ! (1) » Erreur ! Elle est nouvelle contre les Pères de votre Synode, puisqu'il ne fut jamais sérieusement question d'eux ni de leur assemblée dans l'histoire, avant le Jubilé que vous venez de décerner à leur inconséquence ! — « On la faisait aux premiers jours de la Réforme, et il faut voir avec quelle hauteur de pensée et quelle verve de bon sens elle a été réfutée par Calvin. Mais j'avais cru que les hommes religieux et intelligents de nos jours n'en étaient plus à cette conception fautive et mesquine des choses spirituelles (2). »

Illusions comme tant d'autres qui vous aveuglent ! Ce qu'on appelle la verve du bon sens dans Calvin, n'est que la verve et l'opiniâtreté de l'affirmation ! On lui demande des miracles pour justifier sa mission. « La doctrine que nous proposons, répliquet-il, n'est pas un nouvel évangile que nous ayons forgé dans notre

(1) *Réponse*, p. 12.

(2) *Id.*, *ibid.*, et p. 13.

cerveau (1). » Mais c'est précisément la question. On lui prouvait que sa doctrine était inouïe dans l'Église ou qu'elle était le renouvellement d'erreurs foudroyées à diverses époques, et qu'à ce titre il lui fallait justifier, par des signes extraordinaires, son évangile nouveau et la mission qu'il se donnait de l'annoncer. Au lieu de réfuter ce qu'on lui objectait, il répétait que son évangile n'était pas nouveau. L'argument était évidemment péremptoire, et faisait éclater la *verve du bon sens* !

Mais il y a au moins cela de remarquable dans cette parole de Calvin, qu'elle reconnaît implicitement la nécessité du miracle dans le cas où l'on prêcherait une doctrine nouvelle. — « Nous n'avons pas à faire des miracles, dit-il, parce nous ne prêchons pas un nouvel évangile. » Donc, si l'on prêche un évangile nouveau, on devra nécessairement en faire. Cette conséquence est rigoureuse, et va aussi directement atteindre votre Synode. Cette assemblée, en réglant la foi, en établissant un ordre de discipline inconnu dans la Réforme aussi bien que dans le passé, prêche un évangile nouveau ; l'évangile dont elle s'inspire ne répond pas à l'évangile des premiers Réformateurs dont elle supprime les principes. Il faut absolument des signes pour en autoriser et en consacrer les opérations. — C'est Calvin même qui l'exige.

Autre considération fondée sur le même texte. *Les hommes religieux et intelligents de nos jours*, se plaçant pour un moment dans les principes de la Réforme, ont l'humble mérite de penser avec Calvin, votre Patriarche et votre Père, qu'il est, d'après l'Écriture elle-même, « un vrai et légitime usage des miracles, et que les miracles que les Apôtres ont faits ont servi à confirmer leur prédication (2). » Mais, *s'il est un vrai et légitime usage des miracles, si les Apôtres s'en sont servis pour confirmer leurs prédications*, en demander aux Pères de votre Concile pour confirmer la leur, pour autoriser la mission qu'ils se donnent de supprimer le principe protestant et de replonger le monde dans les horreurs du papisme, ce n'est pas une *conception fautive et mesquine des choses spirituelles*.

(1) *Épître dédicatoire*.

(2) Calvin, *Épître Dedicatoire à François 1^{er}*, p. 8, 9, 10. *Réponse*, p. 13, note.

« Pourquoi ne pas laisser ce Judaïsme grossier et charnel aux contemporains de Jésus? Il vous faut des signes au ciel comme il en fallait aux Pharisiens (1). » Il est un judaïsme grossier et charnel qui demande des miracles à contre-temps ; mais il est une raison qui se respecte elle-même et qui ne veut pas accepter, comme venant de Dieu, toutes les inspirations du fanatisme ; celle-là demande des prodiges aux nouveaux prophètes qui se présentent au nom du Christ, et elle a le droit d'en réclamer. Agir ainsi, ce n'est pas être Pharisien ; c'est tout simplement être digne et sage.

« Est-ce à dire que vous ne croiriez pas en Jésus-Christ s'il n'avait pas fait de miracles ? L'excellence de sa doctrine et de sa morale ne vous suffirait-elle point ? Prenez garde, car vous excuseriez ainsi l'incrédulité des Docteurs de la loi, en faveur desquels le Seigneur a refusé d'exercer sa puissance miraculeuse (2). »

Il ne s'agit pas de Jésus-Christ, il s'agit du Synode ; et mettre ainsi vos docteurs en parallèle avec l'Homme-Dieu, c'est une intolérable impiété.

Quant à savoir si nous croirions en Jésus-Christ, dans le cas où il n'eût point fait de miracles, c'est une question sur laquelle nous n'avons pas à nous expliquer. Mais ce que nous pouvons dire d'abord, c'est que sa doctrine elle-même est *le plus éclatant des miracles*, et qu'elle porte en soi le gage de la divinité de son Auteur, tandis que celle de vos Pères est un tissu de blasphèmes et de contradictions d'autant plus inacceptables qu'on les donne pour le pur Evangile. C'est un prodige sans doute, mais un prodige d'aberration. Trois siècles de controverse l'ont démontré. Ce que nous pouvons dire encore, c'est que le Sauveur qui s'indignait des demandes indiscretes des Pharisiens, n'a pas dédaigné de faire des miracles, tantôt spontanément, tantôt pour condescendre aux exigences mêmes qu'il condamnait (3), et cela dans le but de démontrer l'authenticité de l'origine qu'il s'attribuait, c'est-à-dire pour prouver qu'il était réellement fils de Dieu, égal à son Père. Comme il en a

(1) Réponse, p. 13.

(2) *Ibid.* »

(3) Matth., XII, 39, 40 ; XVI, 4. — Luc., XI, 29, 30.

fait lui-même, il a communiqué à ses Apôtres la puissance d'en opérer à leur tour, afin de confirmer la divinité de leur mission, comme il avait confirmé la divinité de sa nature. Leur remettre spontanément ce don, c'était reconnaître indirectement aux peuples le droit d'en exiger l'application dans une mesure raisonnable et discrète. Et c'est là ce qui nous autorise à en réclamer de vos Pères de 1559 pour confirmer leur mission. Ils se sont donnés pour des envoyés extraordinaires ; qu'ils en donnent des signes extraordinaires aussi comme l'ont fait les Apôtres ! — « Mais prenez garde ! vous excuseriez ainsi l'incrédulité des docteurs de la loi en faveur desquels le Seigneur a refusé d'exercer sa puissance miraculeuse (1). » En vérité, vos conseils de prudence sont d'une touchante ingénuité ! Parce que nous aurons dit, vos principes à la main, aux Pères du Synode : Vous vous permettez de constituer la Réforme et de supprimer les droits imprescriptibles de la conscience individuelle qu'elle a proclamés, prouvez-nous la divinité de votre mission ! parce que nous aurons ajouté : Pour croire que vous avez reçu le droit de forfaire aux doctrines fondamentales du Protestantisme, nous avons besoin de voir un signe ; parce que nous aurons exigé que vos soi-disant Messies présentent les lettres de créance qui furent toujours impitoyablement réclamées de quiconque s'est dit prophète, nous excuserions l'indiscrétion de ces Pharisiens qui voulaient du Sauveur un miracle spécial pour satisfaire leur curiosité personnelle ? Mais, est-ce que Jésus-Christ n'avait pas fait assez de prodiges pour que ces faux docteurs fussent mal admis à en commander un pour eux-mêmes ? La dignité de l'Homme-Dieu pouvait-elle souffrir qu'il se prêtât à leurs caprices et multipliât les merveilles de sa puissance tout simplement pour les distraire ? Cette impertinente curiosité n'est pas ce que nous autorisons, et nous sommes loin de nous en donner le tort. Quand vos Pères de 1559 auront derrière eux tout un cortège de miracles comme ceux dont le Sauveur était suivi, nous verrons ce que nous aurons à faire. Mais puisqu'ils n'ont fait aucune œuvre qui puisse nous garantir la

(1) *Réponse*, p. 13.

divinité de leur mission, nous persisterons à demander des prodiges pour les accréditer comme organisateurs de la Réforme. C'est notre droit d'en exiger, et c'est leur devoir d'en fournir, autrement ils ne seront que des prophètes de mensonge, se glorifiant eux-mêmes malgré la défense de l'Écriture, et parlant au nom d'un Dieu qui s'abstient de les autoriser à la face des peuples.

« D'après votre principe, les Indous et les Chinois seraient en droit d'exiger de vos missionnaires des miracles éclatants (1). » Nos principes ne donnent logiquement ce droit ni aux Chinois ni aux Indous. La mission de nos apôtres n'est pas extraordinaire, et n'a pas besoin d'être consacrée par des prodiges, parce qu'elle ne constitue point un fait à part. C'est une mission ordinaire. Nous avons une hiérarchie établie depuis dix-huit siècles. Au sommet se trouve un pouvoir d'où le ministère des prédicateurs émane ; cette délégation fait leur autorité, et cette autorité elle-même est d'autant plus imposante qu'elle s'abrite sous la consécration des prodiges accomplis dans les premiers temps. Moquez-vous tant qu'il vous plaira de cette constitution de l'apostolat catholique ; il n'en reste pas moins vrai que, d'après nos principes, quelle qu'en soit la valeur, les *Indous* et les *Chinois* n'ont point le droit de demander des *miracles éclatants* à nos missionnaires. Les Docteurs de votre Synode au contraire n'avaient point de mission ordinaire, puisque la succession du ministère était interrompue suivant vos propres aveux (2). Ils se sont attribué, faute de délégation hiérarchique, une mission extraordinaire ; la justifier par des signes, c'est une nécessité à laquelle ils ne peuvent se soustraire. Leur doctrine ne prouve rien en faveur de cette mission, parce que, d'après vous, chacun est libre de la repousser. Leur affirmation ne prouve pas davantage ; nul n'a le droit d'être cru prophète sur parole. Il faut l'intervention de Dieu pour accréditer son ambassadeur.

« Pour moi, poursuit-on avec une dignité qui semble viser à celle d'un oracle, les miracles les plus authentiques n'ajouteraient pas un iota à ma foi, quand cette foi est basée sur la parole de Dieu et

(1) *Réponse*, p. 13.

(2) Théodore de Bèze, *Hist. eccl.*, t. I, p. 183.

sur les besoins intimes de mon âme (1). » Toujours en dehors de la question. Il est sans doute intéressant pour le monde de savoir qu'il est dans la Réforme un Ministre assez fort d'esprit pour croire sans miracle. Mais ce fait ne touche pas au Synode de 1559 ; ses Docteurs ont-ils pu se donner une mission extraordinaire par la seule autorité de leurs convictions ? ont-ils eu par elle le droit de constituer la Réforme et de faire accepter leur œuvre sans l'appuyer par un miracle ? voilà le point qu'il fallait résoudre et vous ne l'abordez pas. Qu'importe que vous soyez prêt à croire sans miracle ? Ce n'est pas ce qui justifiera les usurpations et les inconséquences de votre Synode, et fera qu'il ait eu des pouvoirs impossibles aussi bien au point de vue protestant qu'au point de vue catholique.

Mais voici le trait qui devait couronner cette divagation, le reste n'avait pour but que de le préparer. « Les plus grands prodiges, fussent-ils mieux attestés que ceux de la Salette, de saint Janvier ou de saint Cupertin, les verrais-je de mes yeux et les toucherais-je de mes mains ; ces prodiges ne me feraient pas croire à une doctrine qui me paraîtrait en opposition avec la parole de Dieu et qui répugnerait à ma conscience chrétienne (2). » La Salette, saint Janvier et saint Cupertin devaient nécessairement revenir ici, parce que des journaux sceptiques en avaient plaisanté récemment, et que l'auteur de la Réponse aime à se faire l'écho de toutes ces puérités impies. A chaque page, il donne la preuve de cet attrait. Mais c'est un goût bien légitime, quand il s'agit d'insinuer que l'Eglise catholique prouve sa divinité par des prodiges plus ou moins contestables. A vrai dire, cette insinuation n'est qu'une calomnie de plus, soit parce que ces miracles dont on se moque sont plus sérieux qu'on ne pense, soit parce qu'on sait bien que l'Eglise est assise avec ses droits et son autorité sur un fondement plus solide et des miracles d'un ordre plus élevé. Mais n'importe, le trait fera sourire, il sera lancé. Comment démontrera-t-il la compétence du Synode ? Indiscrétion que de le demander !

Chose plus indiscrète encore ! « Les plus grands prodiges ne déter-

(1) *Réponse*, pp. 13, 14.

(2) *Ibid.*, p. 14.

mineraient pas l'auteur de la Réponse à croire une doctrine qui lui paraîtrait en opposition avec la parole de Dieu. » C'est bien fier. Mais de grâce : quand est-ce que de grands prodiges appuieront une doctrine opposée à la parole de Dieu ? Les prodiges ne sont-ils pas en Dieu d'où ils partent comme une autre forme de sa parole infallible ? et la parole de Dieu peut-elle contredire la parole de Dieu ? Ainsi, pas tant d'héroïsme dans vos résolutions, elles ne portent que sur une hypothèse purement impossible, et plus vous mettez de solennité dans leur expression, plus elles nous semblent naïves.

Le tout se termine par cet axiome : « Sous ce rapport, l'évidence intérieure doit passer avant l'évidence extérieure ; car le monde de l'esprit est supérieur au monde de la matière (1). » Hélas ! que nous sommes malheureux d'être arrivés sitôt dans le monde ! Le bon sens disait autrefois que l'évidence pouvait avoir contre elle des mirages et d'éblouissants sophismes, mais qu'il n'y avait pas d'évidence possible contre l'évidence. Aujourd'hui la raison publique a fait des progrès ; *l'évidence intérieure passe avant l'évidence extérieure*, et pourquoi ? parce que *le monde de l'esprit est supérieur au monde de la matière* ! Comme si entre un genre d'évidence et un autre genre d'évidence, il y avait pour la lumière la même différence qui se trouve dans leurs objets ! Comme si l'évidence intérieure était plus décisive que l'évidence extérieure ! Comme si enfin l'une et l'autre pouvaient se combattre sérieusement sans que l'une des deux cesse à l'instant même d'être une véritable évidence !

On est humilié pour l'intelligence humaine d'avoir à discuter de semblables paradoxes avec des hommes qui se piquent de raisonnement et de bonne logique. On n'est pas moins confus de les voir se jeter dans de pareilles aberrations pour échapper à la question débattue. Ce n'est plus alors une discussion ; c'est une course aventureuse à travers toutes les subtilités. On ne cherche plus à faire tomber la lumière sur un point ténébreux ; on semble n'aspirer qu'à

(1) Réponse, p. 14.

soulever de la poussière devant la vérité pour l'obscurcir, et comme cette tactique est déshonorante pour celui qui l'emploie, elle est aussi profondément affligeante pour celui qui doit la démasquer.

XV

Autre point de vue de la question de compétence. « L'Eglise Anglicane n'a pas la même discipline, la même constitution que notre Eglise Réformée, et vous prenez occasion de cette différence pour poser ces questions triomphantes : « *A laquelle de ces deux Eglises faut-il donner raison ? Laquelle peut se flatter d'avoir été constituée par une mission compétente ? Direz-vous que ces deux constitutions sont bonnes et légitimes ? Jésus-Christ n'a ni fondé ni permis d'établir deux genres de hiérarchie dans son Eglise ; l'une des deux est nécessairement réprouvée, et laquelle ?* » Il n'y a rien là qui nous embarrasse le moins du monde. Jésus-Christ, évidemment, n'a ni fondé, ni permis d'établir deux genres de hiérarchie dans son Eglise. Il n'en a pas même *fondé* UNE (1). » Eh bien, quoique rien n'embarrasse l'auteur de la Réponse, nous reprenons nos questions et nous soutenons qu'elles sont *triumphantes*. Jésus-Christ n'a pas fondé deux genres de constitutions dans son Eglise ; il n'en a pas même *fondé* UNE ; on le déclare à grande voix. Pourquoi dès lors et à quel titre les Réformateurs anglicans et les Réformateurs français se sont-ils permis de faire ce que le Sauveur n'a pas fait ? Quelle est votre doctrine sur la compétence des uns et des autres ? Direz-vous qu'il y a compétence égale ? C'est impossible : la parole de Dieu et l'inspiration de son esprit s'adressant à la conscience, ne peuvent autoriser des constitutions non-seulement différentes, mais opposées, mais mutuellement hostiles. Direz-vous qu'il y a compétence inégale ? Mais où se trouve l'infériorité ? Dans l'Anglicanisme ? Et comment le démontrez-vous avec vos principes ? Dans le Calvinisme ? Mais pourquoi glorifier cette constitution qui, formée sans pouvoir, a de plus l'immense inconvénient d'opprimer

(1) Réponse, p. 42.

des consciences que vous proclamez libres? Débattez-vous tant qu'il vous plaira; vous ne sortirez pas de ce cercle de fer.

« Cette variété extérieure, reprend-on, est une conséquence de la variété intellectuelle, esthétique de ces peuples, et leur culte, pour être sincère et pour répondre parfaitement à leurs besoins, doit nécessairement présenter quelque différence dans la forme (1). » Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que les auteurs de cette variété ont prétendu avoir une mission extraordinaire pour l'établir, mission fondée, non pas sur *la diversité intellectuelle ou esthétique des peuples*, mais sur les convictions que Dieu leur avait mises au cœur ou sur l'interprétation de l'Évangile. Appuyés sur ce fondement, il est impossible qu'on ait eu des deux côtés la même compétence; Dieu et l'Évangile n'ont pu se démentir, et les questions qui *ne vous embarrassent pas le moins du monde* reviennent éternellement pour rester éternellement insolubles.

Et puis, que vient-on parler de *culte sincère*, quand il s'agit de constitution hiérarchique? Pourquoi ces confusions de mots et d'idées répétées à chaque instant? Et du reste, pour établir même une simple différence de *culte*, surtout pour l'établir d'autorité comme on l'a fait dans la double Réforme de France et d'Angleterre, pour l'imposer enfin sous la sanction d'une pénalité plus ou moins rigoureuse, il faut un pouvoir ou, en d'autres termes, une compétence. Et cette compétence encore une fois, où s'est-elle rencontrée? Sur cette rive de la Manche ou sur l'autre rivage? Les diversités intellectuelles ou esthétiques des peuples ne sont qu'une solution puérile donnée à ce grave problème.

La question de compétence est donc parfaitement résolue : on explique la mission du Synode par une conviction qui justifie tous les fanatismes sans conférer aucun pouvoir, ou par des subtilités et des sophismes étrangers à la question.

(1) *Réponse*, p. 42.

XVI

Nous avons ajouté à la question de compétence, l'examen de la forme sous laquelle s'étaient produites les doctrines du Synode de 1559. Il nous eût été facile de réfuter les doctrines mêmes dans leurs données théologiques; mais nous y avons renoncé, soit parce que c'eût été retomber dans tous les détails de la controverse, ce que nous avons déclaré n'être pas dans notre but, soit parce que ces doctrines n'étaient pas précisément le fait de l'assemblée dont nous nous proposons de discuter les opérations. L'œuvre de votre Concile consistait surtout dans l'expression donnée à la foi protestante; c'est à elle que nous nous sommes exclusivement attaché, et nous avons démontré par la citation du texte même que sur le point particulier de la Cène, elle avait manqué de courage et de précision. « Cette accusation, s'écrie la Réponse, est étrange. J'avais cru jusqu'à présent que nos Réformateurs avaient eu par-dessus tout de la fermeté, de la hardiesse dans leurs paroles comme dans leurs actions (1). » Vous l'avez cru? C'était, hélas! une illusion. Vos pères ont subi la loi de tous ceux qui se séparent de l'Église. A certains moments sans doute, ils ont eu quelque netteté dans l'énoncé de leurs erreurs. Mais sur certains points délicats ils se sont enveloppés de termes ambigus et de nuages plus ou moins épais, tantôt pour n'avoir pas à s'épouvanter eux-mêmes de leurs dogmes impies, tantôt pour ne point effaroucher la foi de ceux qu'ils prétendaient séduire, tantôt pour ne point appeler sur eux les rigueurs de certains pouvoirs qu'ils désiraient ménager ou surprendre. C'est ce qu'ils ont fait en particulier au Synode sur la Cène; tout dans cet article est équivoque et embarrassé. Vous le niez malgré l'évidence du texte que vous ne citez pas, mais que vous résumez. Et toutefois, bientôt après, dominé par la force des choses, vous dites : « Il n'y a qu'un mot que tous les Protestants d'aujourd'hui ne signeraient pas peut-être, c'est le mot de *substance* (2). »

(1) Réponse, p. 26.

(2) Réponse, p. 26.

Rien que le mot de *substance* ! Mais justement c'est le mot capital. C'est derrière lui que se retranchait la timide perfidie du Synode. C'est sur lui que l'on comptait pour endormir la susceptibilité des Catholiques et des Luthériens ; il était admirablement propre à produire sur eux cet effet, parce qu'il maintenait leur langage. Et comme pourtant il importait de ne pas s'enfoncer trop avant dans le sens grossier de la présence réelle et de ménager les sacramentaires, on supposa que la substance de l'Homme-Dieu n'était *mangée* que *spirituellement* ; c'était tempérer la trop grande hardiesse du terme de *substance* sans détruire complètement les illusions qu'il pouvait produire. L'artifice était habile, mais il n'était ni digne ni courageux. Au Colloque de Poissy, Théodore de Bèze ne fut ni moins vague ni moins insidieux. Nous l'avons prouvé avec surabondance dans notre Lettre par la discussion de ses discours (1), et nous maintenons de lui comme des membres du Synode qu'ils s'élevèrent *jusqu'au courage de la subtilité*.

« Cette ironie, à votre avis, est sans à propos. » Produisez donc les textes qu'elle regarde et l'on verra si elle est inopportune. — « Elle ne prouve rien ! » Elle ne se donne pas pour une preuve, mais pour une appréciation. — « Elle ne prouve pas assurément que votre dogme de la présence réelle soit le moins du monde fondé sur le bon sens ou l'Écriture. C'est là pourtant qu'il vous aurait fallu porter l'effort de votre démonstration. » Eh non, ce n'est pas là que nous devons le porter. Notre but n'était, ni de justifier la doctrine catholique, ni de réfuter la vôtre, mais de prouver que votre Synode n'avait pas eu, comme on le dit vulgairement, le courage de ses convictions ; nous l'avons fait, et rien ne nous obligeait d'aller au delà. — « Vous vous contentez de mettre en parallèle l'*obscurité* et l'*artifice* de la confession Synodale avec la *clarté nette et concise* de la confession du Concile de Trente. » Oui, nous nous en contentons, parce que pour le moment nous n'avons pas besoin d'autre chose. — « Mais je vous dirai qu'une erreur fût-elle exprimée en trois mots lumineux comme des rayons de soleil n'en est

(1) *Lettre aux Protestants*, pp. 19, 20, 21, 22.

pas moins une erreur. » Découverte magnifique ! Il est vrai qu'elle ne va pas à la question, elle n'en est pas pas moins sublime ; une erreur est toujours une erreur. « Le style c'est l'homme, a dit Buffon. Mais je ne sache pas que personne ait jamais dit : Le style c'est la vérité (1). » C'est possible. Mais ce qu'on a dit souvent, c'est que l'équivoque est la passion de l'erreur parce qu'elle en est le besoin. Si elle se présentait dans toute son impiété sans voile et sans détour, on la repousserait avec effroi. Pour être admise à parler d'abord et plus tard à corrompre, elle s'entoure de ménagements et d'habiletés qui dissimulent sa vraie physionomie. C'est ce qu'on a vu dans les Ariens ; c'est ce que leur reprochent à chaque page S. Athanase et S. Hilaire de Poitiers. Il est impossible de dire à quels tempéraments hypocrites, à quelles formules insidieuses ils s'abaissèrent pour déguiser leurs doctrines sans les trahir complètement. Ce sont à tous les pas des mots à double sens, d'apparentes concessions rachetées bientôt après par de lâches palinodies. Tous les sectaires ont passé par l'opprobre de la même bassesse ; et l'on peut dire que c'est là comme un des caractères de l'erreur. La vérité au contraire, n'ayant rien à cacher, s'exprime en termes précis ; au lieu de se donner une couleur incertaine et changeante comme ce serpent dont parle l'Écriture, elle se donne pour ce qu'elle est, et s'énonce avec netteté parce qu'elle est fille de la lumière. L'Église n'a jamais eu d'autre manière de définir sa foi. Pensez de ses dogmes ce qu'il vous plaira, nous vous le permettons pour un instant, mais au moins faut-il convenir que pendant dix-huit siècles, elle ne s'est pas permis une seule fois d'être ambiguë dans l'exposition de ses doctrines, et si cette clarté traditionnelle, cette précision soutenue ne démontrent pas absolument qu'elle a le vrai pour elle, elles établissent une glorieuse probabilité qu'elle en est dépositaire.

XVII

La Réponse passe après cet article à celui de la constitution hiérarchique donnée à la Réforme par le Synode de 1559. On nous

(1) *Réponse*, p. 27.

cite : « *De grâce, vous écririez-vous, en quel endroit de l'Écriture est-il parlé de Consistoire? Quel Évangéliste et quel Apôtre nous ont parlé de Synode provincial et de Concile général? Lequel d'entre eux en a supposé l'existence et défini les prérogatives?* » Et l'on répond : « Vous avez raison, Monseigneur; Jésus-Christ ne s'est pas occupé de donner des règlements à son Église (1). » Nous ne méritons pas l'approbation dont vous nous infligez l'ignominie. Jamais nous n'avons dit que *Jésus-Christ ne s'était pas occupé de donner des règlements à son Église*; nous croyons, au contraire, qu'il a constitué, dès le commencement, une hiérarchie déterminée, parce qu'il voulait faire de son Église une société aussi durable que le monde, et que nulle société n'est possible, même à son berceau, sans une organisation qui lui donne des membres et une tête. Ce que nous avons dit, c'est que Jésus-Christ n'a point établi dans son Église des règlements comme ceux de 1539; et certes, vous-même vous n'aurez pas peine à en convenir.

« Il est vrai, répliquera-t-on, que nous ne trouvons pas dans l'Évangile les noms de Consistoire, de Colloque, de Synode général, pas plus que vous n'y trouverez le nom de *Pape* et tant d'autres nouveautés qui sont dans votre Église. Mais l'organisation créée par le premier Synode est-elle opposée à l'Évangile (2)? » Oui, elle est opposée à l'Évangile, non-seulement au point de vue catholique, dont il n'est pas question, mais même au point de vue protestant. C'est peu que les noms de Consistoire, de Colloque, de Synode général ne se trouvent pas dans les livres du Nouveau Testament; la chose ne s'y trouve pas davantage. Le nom de *Pape*, il est vrai, n'y est pas écrit, mais la puissance de la Papauté y est indiquée et fondée. La controverse catholique l'a fait voir avec un éclat de raisonnement auquel vous n'avez opposé que des chicanes. Mais montrez-nous quoi que ce soit qui ressemble aux divers rouages de gouvernement institués par votre Synode? Eh bien! par là même que cette organisation n'est pas dans l'Évangile, elle est opposée à l'Évangile; c'est votre principe. Vous avez répété cent mille fois

(1) *Réponse*, p. 28.

(2) *Ibid.*

que tout ce que la parole de Dieu ne consacre pas elle le réprouve. Vous n'avez jamais eu d'autre raisonnement à faire valoir contre une foule de dogmes et d'institutions catholiques. Soyez conséquents avec vous-mêmes, et coupables du même crime que nous, frappez-vous aussi de la même condamnation.

Et pourquoi ne pas ajouter que sans doute le *libre examen*, base du protestantisme, se trouve consacré dans l'Écriture. Dans quel endroit? Nous ne nous chargeons pas de l'indiquer. Mais enfin d'après vous, il est impossible qu'il n'y soit pas inscrit. Mais s'il y est, comment une constitution qui le supprime, une constitution qui rétablit toutes les oppressions reprochées au catholicisme, comment cette constitution peut-elle être conciliable avec l'Évangile? L'Évangile ne dit pas oui et non; ou il ne parle pas de la liberté de conscience, ou s'il en parle, il ne saurait autoriser une discipline qui l'étouffe.

XVIII

Il est impossible de trouver des inconséquences plus flagrantes au sujet de la hiérarchie. Celles qui regardent les pénalités et les anathèmes décrétés par le Synode, ne sont pas moins manifestes. On ne peut en disconvenir. Mais on nous refuse le droit de les signaler, et voici sur quel ton : « Vous, Monseigneur, vous avez mauvaise grâce à jouer l'indignation à la vue des flammes d'un bûcher. C'est peut-être, au point de vue strictement catholique, la seule action louable que Calvin ait faite dans sa vie (1). » Qu'on est à plaindre quand on ne sait pas suivre une discussion ! on se heurte le front à des fantômes, et l'on s'épuise en colères gratuitement déployées. Nous n'avons laissé éclater ni indignation ni joie en présence d'aucun bûcher, parce qu'aucun n'a été de notre part l'objet d'une appréciation directe. — Et ce bûcher de Servet dont vous avez évoqué le souvenir? — Nous ne l'avons jugé transitoirement que d'après vos principes, et nous avons déclaré, ce qui est vrai,

(1) *Réponse*, p. 32.

qu'il est, selon vos doctrines, la plus odieuse, la plus barbare et la plus inexcusable des contradictions. Vous savez bien ce qu'en a dit l'auteur de l'*Orthodoxie moderne* (1). — « Mais au point de vue strictement catholique, c'est peut-être la seule action louable que Calvin ait faite dans sa vie ? » Le point de vue catholique n'a rien à voir dans cette affaire ; il importe uniquement de savoir si le supplice de Servet et les pénalités du Synode sont oui ou non conformes à la liberté d'examen. Vous convenez qu'elles ne le sont pas ; nous n'en demandons pas davantage ; nous savons à quoi nous en tenir, à cet égard, sur la logique du Synode et de votre Jubilé séculaire. Vainement, ajoutez-vous : « A votre point de vue de quoi pouvez-vous les accuser ? D'une seule chose : d'être restés Catholiques sur quelques points. Il me semble qu'un peu d'indulgence à leur égard ne siérait pas mal (2). » Le sophisme est déjà vicieux. « On ne peut reprocher à Calvin que la mort d'un seul homme, qui était un blasphémateur, et au lieu de le justifier, on avouait que c'était là un reste de Papisme. » Ainsi parlait Basnage répondant à Bossuet. Et Bossuet répliquait à son tour : « Il est vrai, c'est là un bon mot de M. Jurieu et une invention admirable d'attribuer au Papisme tout ce qu'on voudra blâmer dans Calvin. Car cet hérésiarque était si plein de complaisance pour la Papauté, qu'à quelque prix que ce fût, il en voulait tenir quelque chose. Quoi qu'il en soit, M. Basnage, qui peut-être n'a pas toujours pour M. Jurieu toute la complaisance possible, a pris de lui ce bon mot (3). » Le bon mot s'est transmis comme une tradition ; la Réponse l'applique aux Pères du Synode qui, sans doute, ont été bien aises, de montrer, pour le Catholicisme en général, la complaisance dont le patriarche du Calvinisme avait fait preuve envers le Papisme. Il n'y a qu'une difficulté qui empêche *cette admirable invention*, suivant le mot de Bossuet, d'être victorieuse ; c'est que, irréprochable ou non, au point de vue de l'Eglise, ce reste de Catholicisme est une tache pour les Pères du Concile au point de vue protestant, le seul où

(1) Athanase Coquerel père, *des Confessions de foi*, pp. 207, 208.

(2) *Réponse*, p. 32.

(3) Bossuet, *Défense de l'Histoire des Variations*.

nous nous soyons établi, et qu'autant ils ont outragé par là les principes de la Réforme, autant on les outrage encore de nos jours en glorifiant leur inconséquence par un Jubilé séculaire. Il ne nous faut rien de plus.

Ici vient naturellement se placer la rectification d'une note ravisante d'à-propos et de justesse : « Où donc avez-vous vu que la signature de la confession de foi fût exigée aujourd'hui des candidats au saint ministère au moment de leur consécration ? — Je vous aurais cru plus au courant de ce qui se pratique parmi nous (1). » — Où donc avez-vous lu vous-même que nous ayons présenté la signature du formulaire comme étant exigée à notre époque des candidats au saint ministère ? Les passages auxquels vous faites sans doute allusion, au lieu de s'adresser à vous, ne regardent-ils pas exclusivement les Pères du Synode ? Nous avons si peu allégué ce que vous dites, qu'au contraire, nous avons démontré que la discipline du Synode était complètement abandonnée sur ce point comme sur plusieurs autres. C'est là précisément le sujet de la seconde thèse développée dans notre Lettre aux Protestants du Gard (2), et nous nous sommes appuyé sur ce fait pour convaincre d'inconséquence votre Jubilé séculaire. Afin que notre affirmation fût plus autorisée, afin de prouver que nous étions pleinement au courant de ce qui se passe chez vous, nous avons cité deux textes catégoriques, l'un des *Huguenots*, l'autre de l'*Orthodoxie moderne*. Faut-il vous les rappeler ? « Il n'est plus une seule *Eglise Réformée* qui songe à faire une application rigoureuse de toutes les prescriptions de la discipline, ni à proposer intégralement les quarante articles de la Confession de foi à la signature des Pasteurs (3). » Ainsi parle l'auteur des *Huguenots*. « Depuis l'organisation de nos Eglises actuelles sans Synode national, en 1802, l'autorité de la confession de foi du xvi^e siècle est expirée ; les Eglises de 1802 ne s'y sont pas soumises ; leurs ministres, leurs conducteurs n'ont point été soumis à la signer... On peut dire que,

(1) *Réponse*, p. 33.

(2) *Lettre aux Protestants du Gard*, pp. 39, 40, 41.

(3) *Castel, Les Huguenots*, p. 195.

dès cette époque, l'ancienne Confession a été, au point de vue ecclésiastique et disciplinaire, étrangère au corps actuel du clergé protestant ; c'est une pièce historique, elle ne concerne plus que la société de l'histoire du protestantisme français. » Ainsi s'exprime l'*Orthodoxie moderne* (1). Nous avons transcrit littéralement ces deux passages et quelques autres dans ce qu'on appelle notre brochure. Et l'on nous dit après cela : « Où avez-vous lu que la signature de la Confession de foi fût exigée aujourd'hui des candidats au saint ministère ? » Pauvre auteur de la Réponse ! En quelles étranges distractions la bonne envie de nous confondre ne l'a-t-elle pas précipité !

XIX

Après ces questions capitales, il faut toucher à quelques autres points qui, pour être secondaires, n'en ont pas moins leur importance.

Et d'abord, la Réponse s'est montrée très-surprise que nous ayons osé contester le courage des Pères du Synode. Pour prouver que nous avons eu tort, on fait l'énumération la plus pittoresque des différentes polices qui veillaient sur les Réformés. « C'était la police du roi, la police des grands abbés de Saint-Germain, de Sainte-Geneviève, de Saint-Martin, la police du chantre de Notre-Dame (2), » et mille autres encore. En visant au tragique, on n'a abouti qu'au ridicule. Transformer ainsi la capitale en un repaire d'agents de police pour épier les pauvres petits pasteurs qui s'en allaient sans bruit au Synode, c'est un jeu d'imagination qui manque son effet parce qu'il va manifestement au delà du bon sens et de l'histoire. Mais tout n'est pas dit encore : il y a un autre genre de police dont on ne peut rappeler la mémoire sans exhiler un soupir : Oui, *il y avait surtout, hélas ! la police de l'inquisition* (3). Il est vrai que l'inquisition, établie en principe sous saint Louis, n'a jamais fonctionné, par suite de l'opposition de l'Episcopat ; il est

(1) Athanase Coquerel père, *l'Orthodoxie moderne*, Introd., pp. 62, 63.

(2) *Réponse*, p. 19.

(3) *Réponse*, p. 20.

vrai encore que la police de l'inquisition française n'est qu'une police chimérique ; mais le mot d'*inquisition* fait toujours bien, et en montrant l'œil du monstre ouvert sur la route du Synode, on peut, avec avantage, donner un caractère héroïque aux ministres qui s'y rendront.

Quant aux primes offertes par François I^{er}, pour tempérer l'indignation sublime avec laquelle vous en parlez, vous devriez ne pas oublier ce qui se faisait alors à Genève. Les archives de cette ville ont parlé, il n'y a pas très-longtemps encore, et qu'ont-elles révélé ? C'est que le plus infâme système d'espionnage y avait été organisé par Calvin. Il l'avait fait descendre à des bassesses d'autant plus abjectes et plus odieuses, qu'il y employait pour instruments des étrangers sans aveu et flétris par les lois non-seulement pour cause religieuse, mais pour le scandale de leurs mœurs ou l'improbité portée dans les affaires. Et quand ces vils délateurs avaient dénoncé quelques coupables, on sait à quels indignes traitements ils étaient condamnés. La potence y joue un rôle solennel. Tyrannie d'autant plus coupable qu'elle mentait aux principes de la Réforme et qu'elle avait pour but de soutenir un pouvoir illégitime et conquis non par le droit, mais par la ruse ou la violence, tandis qu'ailleurs les Souverains catholiques, s'ils employaient des moyens sévères contre l'hérésie, avaient pour excuse la légitimité du pouvoir qu'ils défendaient (1). Ce qu'il y a ici en particulier de certain, c'est que François I^{er}, atteint d'une certaine sympathie pour le Protestantisme naissant, ne tarda pas à reconnaître à qui il avait affaire. Le lionceau exerçait ses ongles et révélait ses instincts dès ses premières années. Des rapports authentiques lui prouvèrent que, sur une foule de points, on avait insulté des images vénérées par la foi publique et outragé par des faits ou des paroles la religion du pays. Il ordonna de rechercher les coupables et proposa des sommes ou d'autres récompenses plus ou moins considérables à qui dénoncerait les auteurs de ces attentats impies et sacrilèges. Fit-il bien, fit-il mal, nous n'avons pas à l'examiner. Mais comme il le dit lui-

(1) Galliffe, *Notices général.* — Registres de l'État.

même en répondant aux princes d'Allemagne, il borna l'application de ces mesures aux séditeux, à ceux qui de leur doctrine se faisaient un instrument pour troubler le Repos de l'Etat, et la terreur répandue par cette législation, les dangers qu'elle semait sous les pas des calvinistes n'étaient pas si formidables que des pasteurs obscurs et paisibles ne pussent pas se transporter de la province à Paris, même pour un Synode, sans s'exposer à la mort.

Et la fameuse déclaration du ministre de Chaudieu, le provocateur du Synode et l'un de ses membres les plus distingués ? « Ceux qui s'y trouvèrent savent que lorsque notre confession de foi fut dressée par une notable assemblée de Pasteurs et d'anciens, elle fut lue, proposée et signée devant le peuple qui, selon le temps et le lieu, y put assister. » L'assemblée ne fut donc pas si *furtive* (1). On pourrait d'abord demander si ce mot de Chaudieu regarde bien l'assemblée de 1559 ? Le texte cité par la *Réformation en France* n'est pas parfaitement clair sur ce point (2). *Ceux qui s'y trouvèrent* : — combien étaient-ils ? — *La confession de foi fut dressée par une assemblée notable de Pasteurs et d'anciens*. A quel chiffre montait cette assemblée notable ? Vous n'en savez rien. Au moins quarante et une Eglises, dites-vous ; le texte de Théodore de Bèze que vous invoquez ne dit rien sur le nombre (3). D'un autre côté, l'auteur des *Huguenots* dit en termes positifs que onze Eglises seulement avaient pu se faire représenter (4). Une autre brochure publiée à l'occasion du Jubilé par un de vos Pasteurs, assure que plus de onze Eglises envoyèrent des délégués ; mais il ne fixe point de chiffre et ne fournit aucune preuve de ce qu'il avance (5). Enfin, l'un des plus fougueux vengeurs du Calvinisme outragé, dit-on, par notre Lettre, n'a-t-il pas écrit avec courroux ces paroles ? « A ce titre, cette année, 1559, mérite un anniversaire. Mais pour le célébrer, qu'on ne choisisse pas un jour qui correspond à celui où un *petit nombre de Pasteurs* délégués par quelques Eglises décrétèrent *pour*

(1) *Réponse*, p. 21.

(2) *La Réformation en France*, 170.

(3) *Réponse*, p. 18.

(4) *Les Huguenots*, p. 157.

(5) *Les Premiers Jours du Protestantisme*, p. 257. H. de Triqueti.

toutes les Eglises Réformées l'uniformité de doctrine (1). » Ainsi, d'après les vôtres eux-mêmes, la *notable assemblée* n'était guère importante. Enfin, quand est-ce que la confession fut lue et signée devant le peuple ? C'est après avoir été dressée en secret par l'assemblée des Pasteurs ; s'il y a eu danger, il n'est venu qu'après le Synode même ; et si les Pères en sont sortis avec héroïsme, on peut très-naturellement supposer, même avec le texte de Chaudieu, qu'ils ont pu y entrer sans un courage trop intrépide. Au reste, la confession de foi n'a été lue et signée que devant le peuple qui, selon *le temps et le lieu, y put assister*. Ces dernières paroles annoncent que la soif du martyr n'avait pas exclu la prudence ; on eut soin que le peuple tint compte du *temps* et ne créât pas gratuitement des périls ; et l'on ne voit pas, en effet, que les Docteurs du Synode aient fini par le supplice. Il est rare aussi que les autres Pasteurs aient été sacrifiés à la tête de leurs troupeaux ; ils se réservaient pour faire fructifier le sang des victimes et faire courir dans le monde la vertu renouvelée de la divine parole (2).

XX

Autre incident. Frappé de voir signalée dans la médaille jubilaire la transformation accomplie par le Synode de 1559 dans l'organisation de la Réforme, étonné que la veille de l'assemblée il y eût plusieurs Eglises et que le lendemain il n'y en eût qu'une seule, nous avons demandé où était, avant ce miracle, la véritable Eglise de Jésus-Christ. Était-ce une Eglise en particulier ? Mais pourquoi pas les autres ? Était-ce l'ensemble de toutes ces Eglises ? Mais répondions-nous, l'Eglise de Jésus-Christ, ainsi que le dit saint Paul (3), forme un corps unique dont les organes, fortement liés entre eux, vivent d'une même vie et relèvent d'un même centre, et vos Eglises avant le Synode étaient dépourvues de cette organisation (4). »

(1) *L'Église Réformée*, 10 janvier 1859, signé : *Cazaux*.

(2) Bossuet, *Hist. des Variat.*, lib. x, n° LII.

(3) Eph., iv, v, *passim*.

(4) *Lettre aux Protestants du Gard*, p. 13.

Nous ajoutions qu'il ne fallait pas excuser ce fractionnement en le présentant comme une nécessité imposée par les temps orageux qu'on traversait alors. « L'Eglise, disions-nous, l'Eglise de Jésus-Christ ne connaît pas et ne peut pas connaître de pareilles nécessités. Sous le fouet de la Synagogue comme sous le glaive des tyrans couronnés, elle fut une dans la foi comme dans la discipline ; alors comme depuis, elle avait une hiérarchie complète ; elle marchait comme une légion rangée en bataille sous la puissance d'une autorité déterminée et reconnue (1). » Mais malheur à nous ! Déjà *le Lien* nous avait réfuté avec une force de dialectique et d'érudition formidable. « Assurément nous n'avions jamais révoqué en doute la bonne foi de Mgr Plantier ; mais en voilà une preuve manifeste. Pour oser publier en plein dix-neuvième siècle ces singulières erreurs, il ne suffit pas qu'il ait appris l'histoire à l'école fameuse du père Loriguet ; évidemment il ignore que cette école n'est pas la seule et que tous les catholiques un peu instruits de son diocèse savent le contraire de ce qu'il leur dit (2). » Comme c'est décisif ! Il est évident qu'après une telle réfutation nous n'avons qu'à nous humilier, tandis que les *catholiques un peu instruits de notre diocèse* gémiront de se voir mieux éclairés que leur Evêque sur l'organisation des Eglises apostoliques. Mais Nîmes parle plus solennellement encore que Paris. « Il est vraiment dommage, nous dit-on, que l'histoire impitoyable vienne souffler sur ce rêve d'un âge d'or apostolique et le fasse complètement évanouir. Hélas ! que vous le vouliez ou non, et quoique cela dérange un peu votre plan d'attaque, il est de fait que même parmi les premiers disciples du Christ il y avait des discussions, des dissidences, des anathèmes mutuels (3). » L'histoire n'est nullement impitoyable pour nous, et ne dérange en rien ce qu'on appelle notre plan d'attaque contre la Réforme. Nous admettons volontiers qu'il y a eu parmi les premiers disciples du Christ des discussions et des dissidences. Peut-être admettrions-nous moins aisément les anathèmes mutuels ;

(1) *Lettre aux Protestants*, p. 13.

(2) *Le Lien*, 23 juillet 1859.

(3) *Réponse*, pp. 40, 41.

mais, enfin, nous les tolérerons pour le moment. Et qu'en veut-on conclure? Est-ce que ces discussions et ces dissidences n'étaient pas tôt ou tard tranchées par les Apôtres? Est-ce que ces anathèmes n'étaient pas levés un jour ou l'autre par ceux mêmes qui les avaient lancés? N'y avait-il pas en eux ou dans ceux qu'ils envoyaient une sorte de pouvoir souverain devant lequel tombaient toutes les querelles et toutes les divergences de vues? Qu'ils s'exprimassent collectivement, comme au Concile de Jérusalem, ou isolément, comme l'ont fait ceux qui nous ont adressé des Epîtres, peu importe, tout le monde s'inclinait avec un égal respect. « Ils avaient tous sans doute le même fondement, à savoir : Jésus-Christ (1); » mais si l'on employait pour bâtir sur ce fondement du bois, du foin, du chaume (2), ces éléments fragiles et parasites ne tardaient pas à disparaître devant les décisions apostoliques qui ne laissaient subsister que l'or et l'argent; l'unité dans la hiérarchie ne tardait pas à ramener l'unité dans les esprits avec la charité dans les cœurs. Voilà l'histoire vraie de la théologie chrétienne au siècle des Apôtres. Nous l'avons depuis longtemps apprise aux sources pures et certaines, à partir des Actes des Apôtres mêmes, de leurs Epîtres, de celles de saint Ignace d'Antioche, de saint Cyprien, de saint Augustin, jusqu'aux travaux plus récents de Bellarmin dans sa *Controverse*, de Thomassin dans sa *Discipline ecclésiastique*, de Fénelon dans son *Traité sur le ministère des Pasteurs*. Quand on a lu ces grands monuments de la tradition chrétienne, les ouvrages composés par les Réformés modernes sur le même sujet touchent d'autant moins, qu'au mérite d'être superficiels, ils joignent celui de contenir la parodie des faits au lieu d'en renfermer le récit. Nous les connaissons comme nous connaissons ceux qu'ont publiés vos Pères. Ceux-ci du moins avaient une apparence d'érudition, tandis qu'aujourd'hui l'on se passe aisément de cette gloire et qu'on se borne à dénaturer le passé sans preuve, sans raisonnement et comme si la chose devait aller de soi-même.

(1) *Réponse*, p. 41.

(2) *Ibid.*

XXI

Troisième incident : c'est Théodore de Bèze. Voici ce que nous avons écrit en parlant de ce sectaire qu'on avait appelé célèbre et pieux (1). « Vous, vous appelez *pieux* un homme dont la plume s'est souillée par des poésies obscènes qu'il a tempérées peut-être, mais jamais ni rétractées, ni abolies, et qui pendant une vie de quatre-vingt-six ans a trainé la plus grande partie de ses jours dans les fanges de l'immoralité (2). » On s'est choqué de cette accusation comme d'un faux raisonnement et d'une calomnie. « En supposant, nous dit-on, qu'il fût vrai que de Bèze n'eût jamais ni rétracté, ni aboli, ni même tempéré ses poésies de jeunesse, qu'y gagneriez-vous, de grâce, contre nous (3) ? » Et, *de grâce* aussi, quand est-ce que nous avons fait des licencieuses poésies de Bèze un argument contre vous ? Dans un moment de distraction, je ne sais quel apologiste avait appelé ce réformateur *célèbre et pieux*. Nous avons relevé cette dernière qualification comme démentie par l'histoire, et voilà tout. Peut-être aurions-nous pu nous en servir contre le Calvinisme, mais nous ne l'avons pas fait, et tous vos grands airs de logique s'inspirent ici, comme en mille autres occasions, d'une impardonnable méprise.

Et voyez comment on justifie ce saint du Calvinisme ! « Il est vrai, commence-t-on par dire, qu'il a publié quelques pièces de vers, une surtout en latin que nous sommes loin d'approuver (4). » Voilà une première concession qui ne manque pas de prix. Elle n'est pas complète assurément. On trouve dans le *Deliciæ poetarum Gallorum*, [par Gruterus ou Gruytère, d'autres infamies que celles dont on fait l'aveu. Mais, enfin, ne poussons pas les choses trop loin ; contentons-nous pour le moment de ce qu'on nous accorde, et écoutons : « L'esprit de parti les a absurdement interprétées. Il

(1) *L'Église Réformée*, 10 mai, — signé : *Cazaux*.

(2) *Lettre aux Protestants*, p. 10.

(3) *Réponse*, p. 30.

(4) *Ibid.*, p. 29.

déclare lui-même que c'était un jeu de son imagination et non un reflet de ses mœurs : quelle raison avez-vous de ne pas croire à cette déclaration ? » Quel admirable saint ! Il permet à son imagination de se souiller de préoccupations immondes, à sa plume de les produire sous des formes poétiques, c'est-à-dire licencieuses, à sa conscience de les publier, sans doute pour la plus grande édification des peuples ! A la vérité, l'Évangile dont il sera bientôt le restaurateur défend même une pensée impure, tant il est loin d'autoriser la prostitution publique du talent ! Il est vrai encore que beaucoup d'auteurs infâmes sont maudits par les consciences honnêtes, quoiqu'il ne soit pas prouvé que leurs écrits ont été le miroir de leur vie. Mais pour de Bèze il faut avoir d'autres façons de juger, parce qu'il a dit que ses vers n'étaient pas un reflet de ses mœurs ! On est contristé jusqu'au fond de l'âme en voyant avec quelle facile indulgence les apologistes de cet ignoble poète excusent ses obscènes productions ; à quel degré l'erreur fait descendre la délicatesse du sens moral !

« Quelle raison, nous dit-on avec arrogance, avez-vous de ne pas croire à sa déclaration ? » La raison ce sont les termes de la déclaration même. Elle est conçue dans un style et un ordre d'idées tellement abjects, il s'en exhale une odeur de cynisme tellement révoltante qu'on est autorisé mille fois à se tenir en garde contre ses démentis (1). — La raison ! c'est la protestation qui s'éleva contre lui quand il s'agit de l'élever au ministère évangélique. Ce n'était pas certes que ceux qui réclamaient fussent très-honorables ; ces collègues de Calvin étaient dignes de Calvin lui-même (2) ; mais si modeste que fût leur vertu, ils trouvaient indécent qu'on admît dans le nouveau sacerdoce un homme aussi profondément décrié. — La raison ! ce sont des historiens irrécusables, qui déclarent en propres termes « qu'après qu'il se fut souillé en toutes sortes d'infamies et du péché que lui-même n'a pas eû, il desbaucha la femme de son prochain, vendit ses bénéfices pour eschapper non pas la

(1) Epist. dedic. ad And. Dudithium. Gen. 11 maii 1569.

(2) Cop, ancien chanoine de Notre-Dame de Cluny ; Raymond, ex-Jacobin de Toulouse ; Enoch, régent, ministres et membres du Consistoire.

persécution mais le supplice et punition de ses forfaits. Celui qui se constitue ainsi son accusateur est Launay qui l'avait connu intimement et comme lui avait assisté au Colloque de Poissy. Tout récemment encore, l'*Eglise Réformée* si dévouée à l'apothéose de Bèze a reconnu implicitement qu'avant d'arriver à Genève, il avait vécu dans le désordre et qu'alors seulement il avait régularisé son alliance adultère (1). Rien n'est plus démontré en histoire que ses ignominies de la rue Calandre. Ainsi malgré sa déclaration et à raison de sa déclaration même, nous pouvons regarder ses poèmes de jeunesse comme un *reflet de ses mœurs*.

« Voici, en second lieu, une observation qui doit passablement vous embarrasser : c'est que de Bèze était catholique quand il composait ces poésies si iniquement incriminées. Or s'il y a infamie, elle retombe en plein sur le catholicisme dans lequel il avait été élevé et qu'il ne songeait nullement à abandonner à cette époque (2). » Que voulez-vous dire par ces mots : Il était catholique ? Voulez-vous dire qu'il n'avait pas encore pleinement apostasié et solennellement embrassé la Réforme ? Vous avez raison. — Mais voulez-vous dire qu'il était encore catholique de cœur et qu'il n'avait donné aucun gage de sympathie à la Réforme ? Vous êtes dans l'erreur ; ou plutôt pourquoi vous donner l'air d'y être ? — Bèze, vous le savez aussi bien que nous, avait eu pour maître Melchior Wolmar ; les leçons de ce professeur inoculèrent de bonne heure au jeune élève le venin des erreurs luthériennes ; Wolmar, ainsi que le dit Bayle, élevait son nourrisson au protestantisme ; et le ministre Antoine de Lafaye rend grâce au Dieu immortel de ce que Bèze, dès l'âge de seize ans, a été mis en possession de la connaissance de la véritable religion chrétienne et des lumières qu'elle apporte (3). Lui-même au moment où il embrassa la Réforme à Genève et *abjura* la papauté, il proclama que par cet acte il accomplissait un vœu qu'il avait fait depuis sa seizième année. Ainsi à seize ans il

(1) L'*Eglise Réformée*, supplément au 10 juin, — signé : *Cazaux*. — Audin, t. II.

(2) *Réponse*, p. 29.

(3) *Gratias agit Deo immortalis quod (Beza) anno ætatis suæ 16, veræ christianæ religionis cognitione ac luce donatus sit. Ant. Faius, de Vita et obitu Bezæ hypomnemata. Gen. 1606.*

était Protestant par ses sentiments et ses résolutions ; il ne manquait plus pour que la révolte fût consommée que la rupture extérieure et publique avec le catholicisme. Eh bien ! c'est précisément à partir de seize ou dix-sept ans qu'il a commencé la composition de ses poèmes licencieux, il les a faits de 1536 à 1539. On ne peut donc dire qu'il était catholique alors, ni que la honte de ses débauches littéraires retombe en plein sur le catholicisme, puisqu'il avait déjà déserté de cœur et de résolution la religion de son berceau. La responsabilité de ces œuvres scandaleuses appartient bien plutôt à la Réforme qu'il avait à ce moment *fait vœu d'embrasser*.

Et quand il serait vrai que Bèze a composé ses poésies étant encore catholique, vous ne supposerez, je l'espère, ni que le catholicisme les ait inspirées, ni qu'il les ait sanctionnées de son approbation. Après tout, la Réforme en a pris la solidarité. Elles ont été dédiées à Wolmar par son disciple reconnaissant, et ce qu'il y a de plus sérieux c'est qu'elles en avaient reçu l'approbation aussi bien que celle de Camérarius. « A cela, dit Bèze, s'est jointe l'autorité si grave de votre jugement, qui à elle seule a fait sur moi tant d'impression que du moment où, par vos lettres venues de Tubingue, j'ai su que vous et Joachim Camérarius approuviez largement mes poésies, je n'ai rien eu de plus pressé que de les réunir en un seul corps d'ouvrage (1). » Le Consistoire de Genève ne s'en est-il pas en quelque manière aussi rendu complice ? Bèze à cause de cette infâme publication est forcé de quitter la France. Il s'enfuit dans la cité de Calvin, et là, il ne tarde pas à être sacré pasteur par la sainte assemblée qui « pense qu'il y aurait iniquité à imputer à crime cet écart de plume à un homme qui avait passé du papisme, cet autre genre de paganisme, à la véritable religion du Christ (2). » Ainsi ne nous renvoyez pas l'opprobre de ces œuvres licencieuses ; elles sont nées d'une racine protestante, et vos Pères les ont

(1) Ad hæc accessit gravissima tui judicii autoritas, quæ quidem una tantum apud me potuit ut simul atque ex iis litteris quas ad me Tubingâ dedisti, hæc nostra intellexi tibi et Joachimo Camerario mirum in modum probari, nihil habuerim antiquius quam ut ea in unum velut corpus congererem. — Epist. ded.

(2) Tum quod iniquum plane videretur ei qui ad Christum a papismo, velut paganismo, transiisset, erratum istud imputare. — Bez. Epist. ded.

sanctionnées les uns de leurs suffrages, les autres de leur indulgence.

« Mais Bèze n'a pas seulement tempéré ses poésies, il les a rétractées, il les a même jusqu'à un certain point abolies. » Oui, d'abord nous le répétons, il les a tempérées, nous lui rendons cette justice. Des éditions postérieures à celle de 1548 présentent des amendements ; mais une purification complète ? Elle n'existe pas ; partout il reste encore des légèretés intolérables dans le prophète d'une religion nouvelle qui prétend restaurer dans le monde le pur esprit de l'Évangile.

Ensuite le texte qu'on invoque contient-il une rétractation véritablement radicale et sérieuse ? Est-ce par ce mot fugitif, jeté comme en courant dans la préface d'une tragédie qu'on peut racheter toutes les horreurs de ses pièces lascives. Après tout, ces choses dont la souvenance le fait rougir, quelles sont-elles ? N'est-il pas probable que dans la pensée du sectaire ce sont tout simplement les extrêmes emportements de sa muse immorale qu'il regrette ? La manière éhontée dont il se justifie en 1559 ne le donne-t-elle pas à présumer (1) ? Aussi que pensait-on de ses pieuses douleurs au sein même de la Réforme allemande ou Genevoise ? Qui ne s'étonnera, dit Heshussius, de l'incroyable impudence de ce monstre dont la vie infâme est connue de toute la France par ses épigrammes plus que cyniques ? Et néanmoins vous diriez à l'entendre que c'est quelque saint homme, un autre Job ou un nouvel anachorète du désert, plus grand que saint Jean et saint Paul, tant il trompette partout son exil, ses labours, sa pureté et l'admirable sainteté de sa vie comme ceux dont parle Juvénal (2). » On dira que c'est un Luthérien qui parle ; mais pourquoi ne serait-il pas aussi digne de foi qu'un Calviniste ? Et croyez à la rétractation !

Faut-il ajouter que cet homme si désolé de ses fautes de jeunesse ne s'est guère montré plus moral dans les œuvres de sa maturité ? N'existe-t-il pas un traité théologique publié par lui à Genève en 1570, et contenant dans certaines pages des obscénités qu'il est

(1) *Ut supra.*

(2) Qui Curios simulant et bacchanalia vivunt. — Heshussius, p. 1648.

impossible de transcrire (1) ? Faut-il citer enfin, comme gage de la sincérité de son repentir, les reproches de Baudoin le jurisconsulte ? Bèze, dans une dispute où il appuyait Calvin, avait comparé Baudoin à un chien affamé rôdant autour des cuisines, et alléché par l'odeur des mets. Et Baudoin répondant par la peinture de repas où Bèze figurait à la façon de Sardanapale ou d'Héliogabale, s'écrie : « O repas pieux ! ô agapes ! ô banquets savants, où serait heureux de s'asseoir ce Baudoin, homme grossier, peu fait à toute cette élégance, étranger à tous ces mystères, ayant même pour eux une horreur naturelle (2). » Et voilà le juste dont on exalte la conversion, la transformation par le protestantisme. Voilà celui que dans un parallèle impie on n'a pas rougi de comparer à *saint Augustin* (3) ; comme si, une fois converti, le néophyte de saint Ambroise avait continué ses anciennes mœurs, ainsi que l'a fait le voluptueux disciple de Wolmar !

Mais on ne devait pas s'arrêter là ; pour mettre pleinement à découvert l'esprit du Calvinisme, il fallait qu'après avoir tenté de réhabiliter Théodore de Bèze, on essayât de flétrir saint François de Sales. Le *Lien* déjà avait donné le signal dans les termes de la plus aimable littérature ; la Réponse qui le suit pas à pas a voulu se donner la même gloire. « François de Sales, dit-on, pour convertir le Chablais, appela les dragons au secours de son éloquence (4). » Nous connaissions cette vieille calomnie empruntée à je ne sais quel historien du nom de Gaberel. Il était impossible qu'elle fût plus ridicule. Saint François de Sales, le symbole suprême de la mansuétude, faire appuyer sa prédication de la force du glaive, qui jamais le croira ? Cent fois, à vrai dire, les Calvinistes lui dressèrent des embûches et firent le complot de le tuer. Un soir surtout au pied de la montagne des Allinges, deux assassins se précipitent au-devant de lui le fer dans les mains et le blasphème sur les lèvres ;

(1) *Traité Théol.* Genève, 1570, p. 661.

(2) O religiosum convivium, ô cœnam eruditam quam Balduinus et subrusticus, et talis elegantiae imperitus, et talium mysteriorum ignarus, atque etiam ab iis naturâ abhorrens, appeteret.— Bald., *Resp. ad Calv. et Bez.*, Coloniae, 1564, pp. 81, 82.

(3) *L'Église Réformée*, supplément au 10 juin, — toujours signé *Cazaux*.

(4) *Réponse*, p. 30. — *Le Lien*, ut supra.

et le saint apôtre désarme par le seul charme de sa douceur ces malheureux qui se repentent et déclarent qu'ils ont été poussés par leurs ministres. Averti du danger qu'il avait couru, le baron d'Hermance, commandant du fort des Allinges, veut lui donner des soldats non pas pour attaquer les hérétiques, mais pour l'escorter et le défendre lui-même contre les agressions dont il pourrait être l'objet. François répondit : « Luther et Calvin ont propagé leurs hérésies par le fer et le feu, par la force et la contrainte de la puissance temporelle. C'est une raison pour moi de ne pas faire de même, et de n'employer que la puissance de la parole divine (1). » Voilà l'homme des dragonnades.

Quant au second fait, il est réel pour le fond, mais faussement présenté. On suppose que de la pension offerte par le Pape saint François de Sales essaya de faire un moyen de conversion, tandis qu'il la fit entrevoir seulement comme un dédommagement de ce qu'il abandonnerait. Voici les propres paroles du saint apôtre : « Puisque vous reconnaissez l'Eglise romaine pour la mère Eglise, vous devez avoir un grand désir de revenir à cette véritable mère qui vous a autrefois nourri du lait de sa doctrine. Peut-être êtes-vous retenu par quelque considération temporelle, par la crainte de vous voir échapper les moyens de vivre à l'aise hors de Genève; pour vous rassurer, je suis chargé de vous offrir de la part du Pape une pension annuelle de quatre mille écus d'or et de vous promettre en outre que tous vos meubles vous seront payés au double de ce que vous les estimerez (2). » A la suite des explications qui l'avaient précédée et dans les termes qui l'expriment, cette proposition qu'a-t-elle d'odieux? Ce n'est pas demander à Bèze qu'il vende sa conscience; ce genre de prosélytisme appartient surtout à la secte dont il fut un des patriarches. C'est tout simplement assurer à sa vieillesse, en échange des avantages qu'il aurait quittés, une existence honorable. Bèze ne fut point révolté, comme le dit un soi-disant manuscrit de Genève (3) sans autorité parce qu'il est sans

(1) *De Cambis*, p. 162. Charl. Aug. de Sales, pp. 87, 88.

(2) Charl. Aug. de Sales, p. 154. De Maupas, p. 124.

(3) *Réponse*, p. 30.

nom connu. Encore moins fut-il ironique, ainsi que le prétend une *tradition orale* (1) sans garantie. Mais il répondit avec calme que, quoiqu'à ses yeux l'Eglise romaine fût l'Eglise mère, il ne désespérait pas de faire son salut dans l'Eglise protestante. Ses bonnes grâces restèrent acquises à François de Sales, et telle fut, à la fin de sa vie, l'impression reçue de ses contacts avec l'apôtre du Chablais, que s'il eût été libre, peut-être serait-il mort dans les bras de l'unité (2).

Ici se termine tout ce qui dans la Réponse touche au fond de notre Lettre. Il faut ajouter un mot sur ce que dit l'auteur des *Gloires du Protestantisme*.

XXII

Et d'abord en quoi consiste l'essence du Protestantisme, d'après l'auteur de la Réponse ? « A la base de la Réforme, il y a deux principes : un principe positif, dogmatique (ce que les Allemands appellent un principe matériel ou de fond); à savoir que c'est Dieu qui, par sa libre grâce, par la foi en Jésus-Christ, justifie pour la vie éternelle, et un principe formel ou de méthode, à savoir : que tout chrétien a le droit de se faire directement sa foi d'après la Parole de Dieu. — Ces deux principes sont de valeur inégale : le premier pourrait être appelé le principe essentiel (3). »

Il est si peu le principe essentiel du Protestantisme, que vous n'avez ni le droit de le placer au premier rang, ni même celui de le mettre en seconde ligne. » Dire, comme vous le faites, que c'est Dieu qui, par sa libre grâce, par la foi en Jésus-Christ, justifie pour la vie éternelle, » c'est interpréter la Parole de Dieu, c'est en fixer le sens sur un point capital. Mais à quel titre faites-vous cette interprétation, et la mettez-vous dogmatiquement et dans des termes généraux à la base du Protestantisme ? Que ce soit la base de votre Protestantisme personnel, à la bonne heure ; mais qu'est-ce qui

(1) *Réponse*, p. 30.

(2) *Entremangeries ministérielles*. — *Vie de Saint François de Sales*, par M. Hamon, t. I.

(3) *Réponse*, p. 36.

force les autres Calvinistes à la placer à la base du leur ? Ne sont-ils pas maîtres d'adopter ou de n'adopter pas ce principe que vous nommez essentiel ? Une foule de sectes ne l'ont-elles pas repoussé, et qu'avez-vous à leur dire ? Non, ce principe de la justification gratuite à votre manière n'est pas le fondement principal de la Réforme. Ici le principe formel domine le principe matériel. Que chacun ait le droit de se faire directement sa foi d'après la Parole de Dieu, voilà le seul dogme que vous puissiez établir. Logiquement vous n'avez pas la faculté d'aller plus loin, et dès que vous énoncez une autre proposition et que vous la donnez comme touchant à l'essence, à la moelle de la Réforme, il est permis à qui que ce soit de vous démentir. Ainsi la justification n'est pas pour vous un principe constitutionnel.

Mais cette justification par la libre grâce de Dieu, par la foi en Jésus-Christ « est l'affirmation chrétienne par excellence (1). » C'est possible, mais pas telle que vous l'entendez. « C'est le principe que Jésus-Christ a posé comme le principe de la religion parfaite (2). » C'est possible encore ; mais en disant que la foi est la racine de l'arbre, il ne dit pas que ce soit l'arbre tout entier. Il n'exige pas moins impérieusement les œuvres qu'il n'exige la foi, et nous savons qu'au jugement suprême, les méchants seront condamnés parce qu'ils n'auront pas accompli les œuvres de la loi (3). « C'est le principe que saint Paul a développé dans toutes ses Épîtres avec cette richesse d'argumentation et cette ardeur de conviction qui ont fait de lui le plus grand des Apôtres et le plus fidèle témoin du Maître (4). » Oui, sans doute, saint Paul le développe avec éclat, mais il le renferme dans de certaines bornes, et lui qui porte si haut l'efficacité de la foi, quand il la compare avec l'espérance et la charité, il déclare supérieure à la foi cette charité qu'il appelle ailleurs la plénitude de la loi (5). « C'est le principe qu'un célèbre Docteur de l'Église, Augustin a défendu (avec quelque exagération

(1) *Réponse*, p. 36.

(2) *Ibid.*

(3) *Matth.* xxv, 41.

(4) *Réponse*, p. 36.

(5) *I Cor.*, xiii, 13. — *Rom.*, xiii, 10.

peut-être) contre les erreurs de Pélage (1). » Avec un peu plus de science ou de bonne foi, on eût dit que saint Augustin avait défini et vengé les droits de la grâce sans sacrifier le libre arbitre ; et que s'il a sauvé le libre arbitre, c'est afin de placer l'homme sous l'empire de la conscience et de la loi chrétienne, comme l'atteste son livre de la *Foi et des œuvres*. — « Nos Réformateurs n'ont fait que relever ces principes délaissés par l'Église (2). » Autant de mots, autant d'inexactitudes. Ce principe, dans ce qu'il avait de véritablement évangélique, conçu dans le sens où l'avaient posé Jésus-Christ et les Apôtres, n'a jamais été délaissé par l'Église. Elle a répété dans tous les temps avec le grand Apôtre qu'il est *impossible de plaire à Dieu sans la foi* (3), et quand le Concile de Trente a présenté la foi comme *la racine de la justification* (4), il n'a fait que résumer une tradition de plus de quinze siècles. Quant à vos Réformés, au lieu de relever ce principe qui n'était jamais tombé, ils l'ont faussé en exagérant la vertu de la foi d'une part, et en supprimant de l'autre, malgré seize cents ans qui les condamnaient, la nécessité des œuvres pour le salut. Voilà tout leur mérite ; après avoir abattu la liberté de l'homme sous le fardeau d'une impitoyable prédestination, il était logique de le soustraire à toute obligation morale ; c'est ce qu'on a fait, et c'est aussi ce qu'on appelle *relever le principe de la grâce et de la foi*.

Mais « nous ramenons ainsi le christianisme du dehors au dedans (5). » Sophisme étrange ! Il est évident que, pour faire un bel arbre, il faut concentrer toute la vie au dedans et l'empêcher de pousser au dehors une sève qui le couronne successivement de feuilles, de fleurs et de fruits. Est-ce que l'homme est un être fantastique ou un ange ? Ses opérations se réduisent-elles à des sentiments intimes et à des rêves d'imagination ? N'est-il pas appelé par sa nature à des opérations extérieures et visibles ? Ne faut-il pas qu'il échange des relations sociales ? Et vous voulez que tout cet

(1) *Réponse*, 36.

(2) *Ibid.*

(3) Hebr. xi, 6.

(4) Conc. Trid. Sess. vi, c. 6.

(5) *Réponse*, p. 37.

ensemble d'actions ne pèse pour rien dans la balance du salut, et que la foi seule, aux yeux de Dieu, fasse, par sa présence ou son absence, notre mérite ou notre culpabilité? On ne tient pas ce langage à des hommes sérieux.

« Nous faisons passer la vie morale, la vie intime, la vie de conscience et de cœur avant les pratiques extérieures et tous les actes matériels auxquels votre Eglise attache une vertu sanctifiante, un mérite réel (1). » Et nous aussi nous faisons passer la vie intime, la vie de conscience et de cœur, avant tous les actes matériels. Luther et Calvin n'étaient pas encore au monde, vos aïeux n'avaient pas encore déchiré les entrailles du Catholicisme pour en sortir, et l'Église prêchait sur les toits que Dieu regarde avant tout le cœur, et que toute prière, tout hommage qui ne part pas du cœur, il le réprouve comme une comédie sacrilège. Mais en même temps elle proclamait que de cette source certaines actions devaient nécessairement jaillir, les unes comme témoignages de la foi, les autres pour mettre l'âme en contact avec les divers aliments de la foi, toutes enfin pour obéir à Jésus-Christ, l'auteur et le consommateur de notre foi, et remplir les conditions imposées par Lui pour assurer le salut. Sa doctrine est encore aujourd'hui la même. Que si elle enseigne qu'à ces actes extérieurs *une vertu sanctifiante, un mérite réel* est attaché, elle n'admet point que celui qui les accomplit puisse s'en prévaloir devant Dieu, parce que ce mérite est une participation gratuite à la vertu du sang de Jésus-Christ, et que, comme l'Église le chante, en le couronnant il ne fera que couronner ses dons (2). Ainsi les droits de la grâce et de la foi sont respectés, et l'activité du chrétien pour la vertu se manifeste.

Par votre système, dites-vous, « le chrétien, affranchi de toute incertitude et de toute crainte, se reposant avec une confiance enfantine sur l'amour de son Dieu, travaille à sa sanctification avec une joyeuse énergie, et il l'achève avec le secours d'En-Haut (3). » Tout cela est fort beau. Mais d'abord pourquoi le chrétien qui a la

(1) Réponse, p. 37.

(2) Coronando merita nostra, coronas dona tua. — *Prof.*

(3) Réponse, p. 39.

foi consacrerait-il à sa sanctification un travail que sa foi même rend inutile? Et qu'a-t-il besoin d'achever avec le secours d'En-Haut une entreprise qu'il n'a pas même besoin de commencer? — Et puis, si le chrétien ayant la foi ne travaille pas à sa sanctification, s'il se plonge dans des vices grossiers, comme la chose arrive tous les jours, qu'en ferez-vous? Sera-t-il perdu? Mais alors la foi ne suffit donc pas pour sauver sans les œuvres. Sera-t-il sauvé? Mais alors de la foi vous ferez donc un bouclier à l'ombre duquel s'abritera la corruption pour satisfaire à l'aise ses brutales convoitises. Un misérable se roulera dans la fange; il s'y traînera dans l'ignominie et le péché jusqu'à son heure dernière, et alors comparissant devant le tribunal du Christ, il pourra lui dire: « Je fus le plus infâme des hommes, et je suis mort impénitent, mais j'ai cru en toi; tu vas me récompenser comme l'âme la plus pure. » Cette conséquence vous fait horreur, n'est-il pas vrai? Il vous est pourtant impossible d'y échapper. Voilà pour le principe essentiel ou plutôt pour ce qu'on appelle la base du Protestantisme.

Voilà aussi une de ces maximes que nous avons appelées *honteuses*, et certes, ne mérite-t-elle pas cent fois cette rude qualification? Comment! vous mettez sur le même pied le vice et l'innocence; deux âmes arriveront aux bords de la tombe: l'une chargée de vertus, l'autre chargée d'infamies; et toutes deux, parce qu'elles croiront, auront droit à la même espérance, sans qu'elles aient rien à changer dans leurs sentiments antérieurs? Elles pourront sourire avec la même assurance à la tombe? Et la miséricorde du Christ s'étendra sur l'une et l'autre avec le même amour et leur vaudra le même accueil de la part de son Père! Mais ne sentez-vous pas quel opprobre cette doctrine inflige au Christ qu'elle constitue le protecteur de la dépravation systématique et du crime obstiné? Opprobre pour la foi qui devient par sa puissance un encouragement au désordre; opprobre pour l'homme qui peut, dès qu'il se dit croyant, abdiquer toute espèce de dignité morale, et se plonger sans remords et sans effroi dans les dernières profondeurs de la dégradation. Ainsi le sang du Calvaire aura coulé pour faire germer un atome de foi stérile dans les âmes, et laisser le monde se

rouler librement, s'il le veut, dans les abominations du paganisme.

XXIII

Telle est l'essence du Protestantisme défini par la Réponse : un principe faux, blasphématoire et honteux. Voici qui rachètera le malheur et l'abjection de sa nature : c'est qu'il est accessible au progrès.

Commençons par le point capital : le dogme. « Vous connaissez, assurément, la théorie du développement, imaginée par votre plus habile controversiste Mœlher. Il a tort sans doute d'appliquer cette théorie au Catholicisme ; mais nous avons toute raison de l'appliquer au Protestantisme, car ce qui varie dans votre Eglise, depuis le second siècle (époque à laquelle on peut faire remonter la naissance du Catholicisme), ce n'est pas la forme seulement, c'est aussi le fond, les principes. Ce n'est donc pas, n'en déplaise au savant Catholique, un simple développement, ce sont des contradictions fondamentales que nous voyons se produire dans votre sein et qui font éclater le système (1). »

Plus nous allons, plus l'histoire et la logique sont soumises à d'ineffables tortures. Voyez cette admirable parenthèse : « Le second siècle, époque à laquelle on peut faire remonter la naissance du catholicisme. » Et la preuve ? En est-il besoin quand c'est un Pasteur Réformé qui l'affirme ? Le libre examen ne commande-t-il pas de le croire sur parole ?

« La théorie du développement imaginée par Mœlher. » Cette théorie peut avoir été exposée par le controversiste allemand ; mais ce n'est point lui qui l'a imaginée. Dès les premiers siècles, Vincent de Lérins en traçait les grandes lignes dans son magnifique *Commonitoire*. Il enseigne qu'un progrès non-seulement est possible, mais encore se réalise dans la foi. Progrès qui ne consiste ni à faire entrer dans le symbole de nouvelles révélations, ni à repousser les anciennes pour en proclamer d'autres ; mais progrès qui produit

(1) *Réponse*, p. 35.

dans les dogmes une sorte d'épanouissement comparable à celui qui s'opère dans un arbre ou dans une plante. Vous jetez une semence dans la terre ; cette semence porte en soi la tige, les rameaux, les feuilles, les fleurs et les fruits ; et lorsque la plante et l'arbre grandissent, en se présentant sous des formes diverses, ils demeurent complètement identiques à eux-mêmes. Ainsi de la foi. Un dogme a été révélé par Jésus-Christ ; dans son sein repose à l'état latent, mais réel, un autre dogme qui est comme le complément ou la conséquence du premier ; un moment viendra dans la vie de l'Eglise, où par une sorte de végétation mystérieuse, il brisera pour ainsi dire l'enveloppe qui le recouvre et se montrera sans voile aux regards des peuples. On le croyait implicitement, on le croira désormais d'une manière explicite. Il n'apparaissait auparavant que sous une lueur un peu indécise, on le voit maintenant au grand soleil. La foi par lui s'est développée, mais elle n'a pas changé ; un nouveau dogme n'est pas créé, il est seulement mis en lumière (1). C'est bien là certes, non pas la théorie, mais la doctrine du développement ; évidemment ce n'est pas Mœlher qui l'a imaginée, puisqu'il y a près de 1400 ans qu'on l'enseigne à Lérins.

« Quoi qu'il en soit, Mœlher a tort de l'appliquer au Catholicisme. » — Et pourquoi ? — « Ce qui varie dans votre Église, ce n'est pas la forme seulement, c'est aussi le fond, les principes. » Veuillez le démontrer de grâce. On n'avance pas des accusations de cette importance sans les appuyer sur des faits et des exemples. Nous vous défions d'en citer un seul qui soit solide et constaté. « L'Église catholique, disait autrefois saint Hilaire, dès la première fois qu'elle s'assembla, fit un édifice immortel, et donna dans le symbole de

(1) *Habeatur plane (profectus) et maximus, sed ita tamen ut vere profectus sit ille fidei, non permutatio. Siquidem, ad profectum pertinet ut in semetipsum unaquæque res amplificetur, ad permutationem vero ut aliquid ex alio in aliud transferatur. . .*

*Ita etiam christianæ religionis dogma sequatur has decet profectuum leges : ut annis scilicet consolidetur, dilatetur tempore, sublimetur ætate, incorruptum tamen illibatamque permaneat, et universis partium suarum mensuris, cunctisque quasi membris ac sensibus propriis plenum atque perfectum sit, quod nihil præterea permutationis admittat, nulla proprietatis dispendia, nullam definitionis sustineat varietatem. — Vinc. Lirin., *Commonit.**

Nicée une si pleine déclaration de la vérité, que pour condamner éternellement l'Arianisme, il n'a jamais fallu que la répéter (1). » Il en est de même de tous les conciles ; l'un n'a pas démenti l'autre ! ils se sont tous au contraire successivement confirmés pour la foi. Entendez les Pères de la grande assemblée de Chalcédoine : « Nous renouvelons la foi infaillible de nos Pères qui se sont réunis à Nicée, à Constantinople, à Ephèse sous Célestin et Cyrille (2). » Ce qu'on fit alors à Chalcédoine on l'avait fait à Ephèse, et c'est ce qu'on n'a jamais cessé de faire dans aucun siècle. On a toujours eu soin d'interroger le passé et de résoudre les questions agitées par la doctrine contenue dans les anciennes définitions. Ainsi tout se lie et se répond d'un bout à l'autre de cette grande chaîne. Trouvez au point de vue du dogme une seule contradiction entre le Concile de Nicée et le Concile de Trente. Une assemblée a bien pu préciser avec plus de rigueur ce qu'avait défini une assemblée précédente ; dans un siècle plus récent on a pu exposer avec plus de clarté telle face de certaines vérités qui se trouvaient dans une lumière moins vive pour un siècle plus ancien. Mais ce n'est là qu'une efflorescence au lieu d'être une innovation ; il y a eu progrès, il n'y a pas eu changement. Faites-en l'épreuve sur la Trinité, sur l'Incarnation, sur la divinité de Jésus-Christ, sur l'autorité de l'Eglise, sur l'Eucharistie, sur le Baptême, sur tout ce qu'il y a d'essentiel et de fondamental, et vous nous direz si la foi catholique n'a pas suivi la loi déterminée par Vincent de Lérins ; vous verrez s'il est possible de signaler une seule variation de principes et de fond. L'expression a pu se modifier ; dans le symbole de saint Athanase, vous avez d'autres termes que ceux du Symbole des Apôtres ; mais la doctrine est absolument la même.

Et vous, en êtes-vous là ? Officielles ou non, individuelles ou collectives, vos confessions de foi se développent-elles les unes les autres sans se combattre et se démentir ? Votre Synode admettait la Trinité (3). Les Sociniens l'ont-ils adoptée ? Et parmi vous en

(1) Hilar. Pict. *Lib. Cont. Const.*, n° 28.

(2) *Defin. Chalc.* art. v.

(3) *Conf. de fin.*, art. vii.

est-il beaucoup à présent qui croient à ce mystère? — Dans le Synode on a proclamé la divinité du Christ et la vérité de son Incarnation (1). Et de nos jours n'avez-vous pas des ministres qui ont fait des livres pour prouver qu'il n'est qu'un homme? — Les Pères de votre Concile acceptaient le péché originel, et allaient jusqu'à en exagérer l'influence et les ruines (2); et n'avons-nous pas lu des brochures qui se moquent de cette déchéance primitive, telle que l'entendaient vos aïeux? Enfin, pour abrégé, l'Écriture était regardée par vos Docteurs comme la parole de Dieu surnaturellement inspirée (3); combien en trouveriez-vous aujourd'hui qui la considèrent réellement et sincèrement comme un livre écrit sous la dictée de l'Esprit-Saint? Et voilà ce que vous appelez varier seulement dans la forme? Peut-on trouver au contraire des changements plus essentiels et qui pénètrent plus avant dans le cœur et l'objet fondamental de la foi? Comment! vos aïeux, Allemands ou Français, déclaraient avouer et recevoir les symboles des Apôtres, de Nicée et d'Athanase; mille sectes formées dans votre sein les ont rejetés depuis 1559; c'est à peine si quelques-uns parmi vous en retiennent à présent un lambeau, et vous prétendez que vous êtes « sous le rapport spirituel de même sang que vos pères, que vous avez les mêmes principes et la même vie (4)? » C'est à né pas en croire à ses yeux. Quand au milieu de divergences si radicales et qui sont la négation l'une de l'autre, on vous entend affirmer que vous gardez l'identité de doctrine, on se demande si l'on rêve. Autant vaudrait dire avec ce philosophe allemand que le oui et le non sont identiques.

XXIV

Vous invoquez des comparaisons, comme si des images étaient une preuve. « Il en est des confessions de foi de notre Eglise

(1) *Conf. de foi*, art. XIV.

(2) *Id.*, art. X.

(3) *Id.*, art. V.

(4) *Réponse*, p. 34.

comme des vêtements divers que peut porter le même individu ; sous des costumes différents, c'est le même individu qui persiste, le même cœur qui bat, le même sang qui circule, la même vie qui se manifeste (1). » Il n'y a qu'un défaut dans votre comparaison, c'est que les deux termes n'ont rien d'analogue. Le vêtement ne touche pas à l'essence de l'individu qui le porte et ne constitue pas sa vie. Une confession de foi, au contraire, est le cœur, le sang, la vie d'une Eglise. Quand dix, vingt, trente, mille chrétientés ont le même Symbole, dans le temps comme dans l'espace, elles ne forment qu'un seul et même corps ; elles n'ont aussi qu'une même âme. Que le symbole change d'un pays à l'autre, elles ne font plus que des sectes séparées ; de même, que, dans un siècle, une secte ait une confession de foi, et qu'elle en ait une autre dans le siècle qui suivra, elle ne restera point identique à elle-même : elle aura peut-être le même nom, mais elle n'aura plus le même sang. Ainsi en est-il pour la Réforme. Vous êtes toujours le Protestantisme, mais vous n'êtes pas le Protestantisme de 1559 ; le sang doctrinal de vos pères ne coule pas dans vos veines.

Admettons, du reste, par une fiction impossible, que la vie du Protestantisme se distingue de ses confessions de foi, il n'en reste pas moins avéré que ces confessions de foi varient, puisque vous en convenez. On peut les changer, de votre aveu, comme on change de vêtement, et pour que vous puissiez être bien sûr de votre orthodoxie, la Lettre des Pasteurs réunis, professe en style théologique absolument la même doctrine. « A chaque siècle, à chaque Eglise, le droit et le devoir de formuler sa foi suivant les inspirations de sa conscience chrétienne (2). » Voilà qui est entendu ; répétons-le, pour bien nous assurer que nos oreilles ne nous trompent pas : « A chaque siècle, à chaque Eglise, le droit et le devoir de formuler sa foi, suivant les inspirations de sa conscience chrétienne. » Même droit pour modifier son Symbole que pour varier son costume. Aujourd'hui, le costume est blanc ; demain, il sera noir ; après-demain, il sera rouge. De même, vous admettez à présent le Baptême, de-

(1) *Réponse*, p. 34.

(2) *Les Pasteurs de Nîmes*, p. 2, — signé : Tachard.

main vous le rejetez, rien que de très-légitime, et vous ne variez pas ! Quel prodige ! passer d'un extrême à l'autre, c'est ne pas varier ! — Et ce qu'il y a de plus admirable ! c'est que dans ces variations on ne s'écarte pas plus de l'Évangile qu'on ne se dément soi-même. Il faut pourtant avouer que, malgré la bonne volonté que nous désirons y mettre, on a peine à comprendre comment l'Évangile et la parole du Christ qui restent immuables peuvent se prêter à ces contradictions. Cette parole auguste est ou elle n'est pas ; elle n'a qu'une signification déterminée et qui demeure invariable. Les cieux et la terre passeront, mais elle ne passera point, et le sens qu'elle a reçu de son Auteur, étranger à toute vicissitude, doit remonter à sa source, tel qu'il en est sorti pour aller se fixer sous la plume des écrivains sacrés. Mais si elle est pour la confession de ce soir, comment sera-t-elle pour la confession qui la démentira demain ? Si elle est pour Calvin, qui croit à la Trinité, comment sera-t-elle pour Socin qui la nie ? Si elle est pour Luther, qui admet la présence réelle dans la Cène, comment sera-t-elle avec ceux qui, dans la Cène du Jubilé, n'ont vu qu'un mémorial vulgaire et mort ? Quoi ! elle ne sera qu'une espèce de moule vide et banal. Les extravagants de tous les siècles pourront y jeter leurs délires ; et le Christ fera tour à tour de ces diverses folies l'écho de sa propre pensée ? Non, Jésus-Christ ne peut prendre la responsabilité de toutes ces interprétations, et quand vous voulez qu'il s'y prête complaisamment avec son Évangile, vous en faites un insensé, s'il n'est à vos yeux qu'un homme, et vous le blasphémez, si vous l'adorez comme un Dieu.

« Changement de forme, dites-vous. Si nous n'avons pas la même formule, ou comme vous le dites, la même définition de la foi, nous avons la même foi, et c'est là l'essentiel ; la formule c'est ce qui est humain, ce qui peut sans inconvénient être modifié ; la foi, c'est ce qui est divin, ce qui est immuable, ce qui est éternel comme Dieu, comme la conscience (1). » Merveilleuses maximes ! Mais une simple question : si la formule ne se borne

(1) Réponse, p. 31.

pas à varier dans les termes, et que le changement pénètre jusqu'au dogme qu'elle exprime, est-ce que la foi restera *immuable, éternelle comme la conscience*? Ce qui est divin ne se modifiera-t-il pas comme ce qui est humain? Par quelle subtilité prouverez-vous que les destinées de la foi se distinguent alors de celles de la définition qui la traduit? C'est là précisément ce qui s'est fait dans le Protestantisme; les variations ne se sont pas seulement produites à la surface, elles ont atteint le fond même de la doctrine. A celui qui affirme la Trinité, on ne peut opposer une contradiction plus radicale que de nier la Trinité. Ici ce n'est pas seulement le costume, c'est-à-dire la rédaction qui change; c'est l'individu, c'est la croyance même, et ce qui est divin ne subsiste pas plus après ce bouleversement que ce qui est humain.

XXV

« Il n'y a pas, poursuit-on, jusqu'à la *prédestination calviniste* qui ne soit, à mon sens, une simple forme de la foi de nos pères. Elle n'en était pas le fond, elle était l'enveloppe, un peu rude pourtant, je l'avoue, dans laquelle ils avaient enfermé cette grande pensée que le Chrétien peut être assuré par la foi que Dieu lui fera grâce en Jésus-Christ. — Nous avons rejeté l'enveloppe, la forme; mais nous avons gardé la pensée, la substance, n'est-ce pas là l'important (1)? »

Votre sens vous trompe. La *prédestination calviniste* n'est pas seulement une enveloppe un peu rude; c'est une doctrine monstrueuse. Par elle, votre Patriarche enseignait que Dieu, par un décret absolu, irrévocable, irrésistible, prédestine certains hommes à la vie et d'autres à la mort. Qu'ils fassent ce qu'ils voudront, ils n'échapperont point à cette décision souveraine autant qu'elle est immuable. Celui qui est prédestiné à la vie, c'est-à-dire au ciel, peut se précipiter dans tous les crimes, il sera sauvé lui et toute sa race; celui qui est prédestiné à la mort, c'est-à-dire à l'enfer, aura

(1) *Réponse*, p. 34.

beau pratiquer les vertus les plus héroïques, il sera perdu lui et tous ceux qui sortiront de son sang. Tel est le dogme de Calvin dans son *Institution* (1); tel est l'enseignement officiel du Synode de 1559. Conçoit-on rien de plus abominable et de plus désespérant ? « Vous dites, avec une indulgence presque souriante, que c'était la forme de cette grande idée que le Chrétien peut être assuré par la foi que Dieu lui fera grâce en Jésus-Christ. » Mais il y a deux faces dans cette prédestination : l'une à la vie, l'autre à la mort ; et comment la certitude de la damnation peut-elle être la forme sous laquelle se cache la certitude du salut ? Vos pères ont été moins subtils et moins ridicules que vous ne le supposez : au lieu de faire de l'énoncé d'une doctrine la formule de la doctrine contradictoire, comme vous les en accusez, ils ont pris à la lettre le dogme farouche et désolant de la prédestination. C'était une croyance horrible ; mais ils avaient le courage de la professer, et vous qui la répudiez, vous n'avez pas seulement repoussé l'enveloppe, mais la foi même de vos ancêtres.

Ainsi vous avez constamment méconnu la grande loi du progrès qui est le développement dans l'identité, comme le dit Vincent de Lérins ; au lieu de grandir et de vous épanouir dans l'uniformité de doctrine, vous avez passé successivement par des changements essentiels, et l'on ne trouve plus en vous le type du passé. « Le Protestantisme, à vous en croire, ressemble à ce lion du poëte qui, à la première heure de la création, a quelque peine à se distinguer, et à se débarrasser de ce limon dont il vient d'être formé, et qui ne prend conscience de lui-même et n'apparaît dans sa force et dans sa majesté que plus tard par le jeu même de son organisme vital (2). » C'est le contraire qu'atteste l'histoire. A l'origine, le Protestantisme, avec les instincts du *lion*, pouvait se flatter d'en avoir un peu la *force* et la *majesté* ; cette illusion lui était possible parce qu'il avait un symbole quelconque, un certain nombre de dogmes entraînant dans l'objet et la constitution de sa foi. Mais à l'heure qu'il est, *par le jeu de son organisme vital*, il s'est dépouillé du *limon* de ses

(1) Calvin, *Instit.*, liv III, ch. 21.

(2) *Réponse*, pp. 34, 35.

anciennes doctrines ; « depuis qu'il a compris les conséquences de son principe et qu'il a pu s'affirmer dans la plénitude de ses droits et de sa puissance (1), » il ne croit plus qu'en un Christ dont il nie très-souvent la divinité, et en l'Évangile dont il n'ose énergiquement proclamer l'inspiration. L'appauvrissement et le vide se sont faits dans ses croyances. Ce n'est plus que l'ombre d'un lion, se promenant au hasard dans les solitudes, auxquels ses cris essayent vainement de persuader qu'il est encore le roi des déserts.

XXVI

Mais au moins faut-il reconnaître que les Pères du Synode ont admis la possibilité du progrès. « Les quarante-deux articles concernant la discipline se terminent ainsi : « Ces articles qui sont ici contenus, touchant la discipline, ne sont tellement arrêtés que, si l'utilité de l'Église le requiert, ils ne puissent être changés (2). » — Pourquoi n'avoir pas ajouté ce qui suit : « Ce ne sera en la puissance d'un particulier de ce faire sans l'avis et consentement du Concile général (3) ? » Est-ce que le Synode avait le droit d'imposer cette défense ? Est-ce que, dans vos principes, une Église particulière n'a pas, aussi bien qu'un simple fidèle, le droit de s'affranchir de cette discipline et de la remanier à son gré, même sans l'avis et le consentement du Concile général ? Il était dans l'ordre que ce Synode, dont les opérations n'avaient été qu'une inconséquence perpétuelle, se terminât aussi par une inconséquence. C'est là ce qui domine dans cette conclusion bien plutôt que *le tact exquis et la largeur d'esprit* que vous attribuez à vos pères (4). »

Au reste, dans leur inconséquence même, ils ont été plus logiques encore que leurs panégyristes. « D'après cela, dites-vous, les modifications que la science peut faire subir à la théologie ne constituent pas de notre part un délit d'inconséquence (5). » Tout

(1) *Réponse*, p. 35.

(2) *Ibid.*, p. 33.

(3) *Conclusion des articles discipl.*

(4) *Réponse*, p. 33.

(5) *Ibid.*

dépend du sens que vous attachez au mot de théologie. Par théologie, entendez-vous la discipline? Oui, vous ne serez pas inconséquents en la supposant variable. L'Église catholique admet pour elle-même cette mobilité dans la discipline, pourvu qu'on la soumette à certaines conditions. Par théologie, entendez-vous la doctrine et la foi, ainsi que l'insinue le texte que vous citez? Oui, vous serez inconséquents vis-à-vis même du Synode si vous soutenez que des modifications sont possibles. Malgré leur aveuglement, vos pères avaient retenu assez de raison pour comprendre qu'une doctrine de fait, une doctrine positive et historique, comme celle de Jésus-Christ, ne saurait admettre ni divergences ni progrès qui touchent à sa substance; rien n'est immuable comme l'histoire.

XXVII

Enfin, dernier reproche: « En quelques endroits de votre Lettre, vous annoncez la mort très-prochaine du Protestantisme, et vous convoquez le monde à ses funérailles (1). »

Et dans quels endroits, je vous prie, avons-nous annoncé la mort très-prochaine du Protestantisme et convoqué le monde à ses funérailles? Citez une page, citez un mot! La chose vous est impossible; nous vous laissons à vous seuls le privilège de vous donner ces airs de prophètes (2). Et après tout, quand nous l'aurions fait, peut-être n'aurions-nous pas été fort étrange. Vous avez fait assez de pas vers la décadence pour que, sans être trop aveugle, on puisse publier que vous n'êtes pas très-éloignés du fond de l'abîme. Comme doctrine, le Protestantisme est déjà mort; comme religion de conviction et de sentiment, il l'est encore davantage, et de ce double point à l'effacement social, la distance n'est pas longue à franchir.

« Les divisions nous tuent, ajoutez-vous, elles sont la plaie dévorante qui nous épuise (3). » Nous n'avons pas dit que vos divisions vous tuaient ou vous épuisaient. Nous avons pu les présenter comme

(1) *Réponse*, p. 38.

(2) *Ibid.*, pp. 44, 45.

(3) *Ibid.*, p. 39.

une plaie qui vous dévore, sans préciser si déjà elle vous a mis à l'agonie. Et quand nous l'aurions dit ? — « Ah ! qu'il serait facile de rétorquer l'argument contre vous (1) ! » — Faites-le, puisque c'est si facile ! — « Qu'avez-vous fait des quatre fameuses propositions de l'assemblée de 1682 et de ses libertés gallicanes (2) ? — Est-ce que jamais ces propositions ont appartenu à la foi ? Elles sont aujourd'hui des opinions comme alors. — « Si l'aigle de Meaux revenait à la vie, ne vous étoufferait-il pas dans ses serres, vous aussi (3) ? » Non, il ne nous étoufferait pas, parce que dans son suprême bon sens, Bossuet comprendrait qu'une opinion ne s'impose pas comme un dogme certain. — « Vous êtes-vous enfin entendus sur le siège de l'infailibilité (4) ? » Oui, nous nous sommes toujours entendus pour dire que l'Église unie à son chef visible, le successeur de Pierre, est infailible. Le reste est encore une affaire d'opinion qui toutefois ne tardera pas à se résoudre, mais dont la solution jusqu'à ce jour n'a pas été nécessaire. — « La proclamation de l'Immaculée-Conception n'a-t-elle pas rencontré quelque opposition parmi vous (5) ? » C'est possible parce que l'Église n'avait point encore officiellement parlé ; mais depuis que Pie IX a prononcé sa définition, les divergences d'idées n'ont-elles pas complètement disparu ? — « Mgr le Cardinal Gousset et M. l'abbé Maret sont-ils tout à fait d'accord (6) ? » Et sur quels points essentiels, je vous prie, sont-ils en dissentiment ? — « *L'Univers* et *l'Observateur catholique* s'entendent-ils très-bien (7) ? » Mais d'abord *l'Observateur catholique* n'est pas une feuille orthodoxe ; il est l'organe d'une secte et d'une doctrine condamnée par l'Église. Et quand ces deux journaux ne s'entendraient pas, quelle conclusion pourriez-vous en tirer ? Est-ce que par hasard ils personnifient l'Église catholique ? Et parce qu'ils auraient des dissentiments surtout vis-à-vis de questions secondaires et libres, s'ensuivrait-il que la discorde est dans le catholicisme sur les choses essentielles et le fond de la foi ? Vous le voyez ; vos arguments retournés ne sont point redoutables.

Et maintenant pour vos divisions mêmes que dites-vous ? « Les

(1) Réponse, p. 39. — (2) *Ibid.* — (3) *Ibid.* — (4) *Ibid.* — (5) *Ibid.* — (6) *Ibid.* — (7) *Ibid.*

diversités de vues et d'opinions, quand on les considère dans leur principe, ne sont pas précisément un mal (1). » Et pourquoi ne seraient-elles pas un mal, quand le principe dont elles émanent conduit au chaos alors qu'on devrait avoir l'unité ? L'Évangile est là comme l'expression de votre foi, il ne peut pas avoir deux paroles et deux sens. Dans Tacite, dans Démosthènes, vous n'avez jamais sous l'enveloppe de chaque phrase qu'une seule idée déterminée et invariable, il n'est pas permis d'en traiter le texte comme une lettre banale où chacun peut placer les rêveries qu'il voudra. Il en est de même de l'Évangile ; il est oui ou non ; mais il n'est pas non et oui tout ensemble et sur le même point ; et puisque votre liberté d'examen vous autorise à lui prêter deux significations contradictoires dans le même passage, cette liberté même, source de toutes vos divisions, devient un mal réel et profondément désastreux. — « Mais les agitations de la liberté c'est la vie ! » — Oui, peut-être, quand cette orageuse liberté des petites républiques (2) fait jaillir la lumière et met en possession de la vérité ; non, quand ces agitations enfantent le chaos doctrinal et réduisent la foi publique à néant. Et voilà votre gloire !

« Mais l'enthousiasme universel avec lequel notre Jubilé séculaire a été célébré dans toutes nos Eglises, prouve qu'il y a parmi tous les Protestants, à quelque nationalité ou système théologique qu'ils appartiennent, une unité profonde, vivante, tenant à la racine même de notre être (3). »

Comment d'abord admettre cette *unité profonde, vivante, tenant à la racine de votre être*, entre des Eglises appartenant à divers systèmes théologiques ? L'identité de foi n'est-elle pas le seul principe d'unité qui puisse lier entre elles des Eglises différentes ?

Mais passons là-dessus. Parce que vos Eglises ont célébré le Jubilé séculaire avec le même entrain, parce qu'elles ont tressailli dans une inconséquence unanime, est-ce à dire que vos divisions intestines se seront effacées ? N'y a-t-il plus ni Luthériens, ni Calvinistes,

(1) *Réponse*, p. 40.

(2) *Ibid.*, p. 44.

(3) *Ibid.*, p. 42.

ni Moraves, ni Quakers, ni Unitairiens? Est-ce que tous ces drapeaux particuliers ont été mis en pièces pour ne laisser debout qu'une seule et grande bannière, c'est-à-dire un seul et même symbole? Non, vous n'êtes qu'un corps en lambeaux ; ces membres épars et déchirés pourront palpiter encore longtemps ; mais ils ne se réuniront jamais. Vous aurez beau vous tendre fraternellement la main par-dessus les barrières confessionnelles (1); cette charité plus apparente que réelle ne vous rapprochera pas, et cette unité fondamentale dont vous parlez n'existera que dans vos livres qui ne peuvent rien contre la force des choses, ou dans vos rêves auxquels la réalité donne toujours d'inexorables démentis.

XXVIII

Du reste, quel que soit l'avenir que vous réserve la décomposition doctrinale dont vous êtes travaillés, nous saurons très-aisément prendre notre parti pour vous laisser vivre à nos côtés. Assurément nous serions heureux de vous voir revenir à l'Eglise ; l'histoire atteste que ses embrassements seraient pour vous plus affectueux et plus doux que ne l'ont été pour les catholiques ceux de votre hérésie en Angleterre, en Suisse, en Allemagne et dans le Nouveau-Monde. Malgré toutes les dissimulations de vos écrivains et les réticences de vos politiques, nous savons à quoi nous en tenir sur les tendresses de son âme. Mais si vous vous obstinez à rester loin de votre mère, nous nous résignerons, d'autant mieux que le Protestantisme fait ressortir par de frappants contrastes les gloires de l'Eglise catholique. L'Eglise est la gardienne du bon sens parmi les peuples ; ceux qui l'écoutent conservent, à l'ombre de leur foi, la plénitude de leur raison. Par le Protestantisme, au contraire, l'inconséquence devient, surtout en matière religieuse, l'état permanent et régulier de l'intelligence humaine : avec vos principes, on ne peut pas faire deux pas sans se démentir. L'Eglise élève et soutient le sens moral des peuples, soit par la noblesse des doctrines

(1) *Réponse*, p. 43.

qu'elle enseigne, soit par la sublimité des exemples qu'elle propose. Par les doctrines du Protestantisme, le sens moral tend à s'abaisser; le dogme de la *prédestination absolue* qui anéantit le libre arbitre, celui de l'*inamissibilité de la justice* qui laisse subsister l'état de grâce même dans l'infamie; ces dogmes, et plusieurs autres du même genre, conduisent logiquement à la dépravation. Ajoutez à cela que par la libre interprétation de l'Évangile, chacun peut se faire à soi-même sa morale, aussi large qu'il lui plaît. Enfin, à la place des saints qu'on insulte et qu'on détrône, on présente à l'imitation des fidèles les grandes physionomies de Luther, de Calvin et d'Henri VIII; Luther, moine débauché; Calvin, qu'on dit avoir été marqué par le bourreau; Henri VIII, qui révolta l'Anglicanisme lui-même par l'effroyable cynisme de ses passions adultères. Voilà pour la Réforme sa raison d'être; Dieu permettra qu'elle subsiste encore pour faire toucher de la main ce que l'erreur peut produire d'aveuglement et de déviation morale au sein de l'humanité. Cet avantage mérite bien que nous la supportions avec une facile et longue patience.

Pasteurs de cette part errante du troupeau du Seigneur, puissiez-vous comprendre enfin à quelle cause vous consacrez votre dévouement et votre ministère! Vous parlez du Christ? mais qu'est-il pour vous? De l'Évangile? Mais vous le mettez en pièces. De votre foi? Mais quels en sont les dogmes? De vos martyrs? Mais avec saint Augustin nous vous dirons: Par quel principe ont-ils souffert? Par orgueil ou par charité (1)? De votre unité? Mais n'est-elle pas une fiction? De votre Synode! Mais qu'est-il autre chose qu'une contradiction dont vous avez rougi vous-mêmes? Ah! faites sur tous ces objets des réflexions salutaires, et si la lumière brille à vos yeux, ayez, comme tant de ministres anglicans, le courage de la suivre. Adoptez-la généreusement pour le flambeau de votre vie, et prenant pour vous l'exhortation que le grand évêque d'Hippone adressait autrefois aux Donatistes, dites à vos adeptes: « Nous nous sommes égarés ensemble; abandonnons ensemble de

(1) Aug. In. Joan. Tract. vi, n° 23.

communes erreurs ; nous vous avons menés à l'abîme et vous nous y avez suivis, maintenant nous vous conduisons à l'Église, venez avec nous vous réunir à elle. Peut-être ces paroles seraient-elles d'abord accueillies avec étonnement et courroux, mais un peu plus tôt, un peu plus tard, l'indignation tomberait, et l'on se réconcilierait avec l'unité qu'on aurait appris à chérir (1). »

Quant à vous, Nos Très-Chers Frères, simples enfants de l'erreur, vous devez avoir compris la faiblesse des doctrines protestantes à la discussion que nous venons d'en faire. Qu'ont répondu vos ministres aux questions que nous leur avons posées ? Se sont-ils sérieusement dégagés du réseau de démonstrations dans lequel notre Lettre les avait enfermés ? S'ils ont fait effort pour rompre violemment ce filet, qu'ont-ils dit pour eux et contre nous qui en vaille la peine ? Presque tout ce qu'ils ont essayé de raisonnement a fini par nous être favorable (2). Toutes les pages divines de l'Écriture, toutes les prophéties, tout l'Évangile, toutes les lettres apostoliques, tous les gémissements de l'Esprit-Saint s'élèvent contre eux et les condamnent (3). Éveillez-vous, nous vous en conjurons, et revenez à l'Épouse de Jésus-Christ au bruit de tant de voix qui vous rappellent.

Et vous, nos enfants bien-aimés en Jésus-Christ, bons catholiques de ce grand diocèse, qu'avez-vous à faire ? Ah ! pendant que l'Église, elle que l'Écriture appelle la Colombe divine, s'exhale en gémissements, gémissons, attendons, espérons nous-mêmes ; la miséricorde de Dieu permettra que dans la simplicité de votre cœur et de votre foi, le feu de l'Esprit-Saint s'allume et s'embrase, et nos frères égarés reviendront attirés par sa douce chaleur. Ne nous décourageons pas. Priez, évangélisez, aimez : le Seigneur est assez puissant pour opérer le prodige que sollicitera votre charité. Déjà plusieurs ont reconnu le sceau d'erreur dont leur front est marqué, et ils en ont rougi. Touché par vos instances, le Christ

(1) Dicant suis : Simul erravimus, simul ab errore recedamus. Duces vobis fuimus ad foveam, et secuti estis cum duceremus ad foveam, et nunc sequimini cum ducimus ad Ecclesiam. Possent ista dicere : indignantibus dicerent, iratis dicerent ; aliquando et illi ponerent indignationem, amarent vel sero unitatem.—Aug. Serm. CLXIV, n. x.

(2) August., *ibid.*, n. ix.

(3) August., *In Journ.* Tract. vi, n° 24.

fera que d'autres le reconnaissent à leur tour; tout le bon grain sera recueilli, nous nous plaisons à le penser, et sur l'aire il ne restera que la paille destinée à être emportée par la tempête ou consumée par le feu vengeur du monde à venir (1).

Donné à Nîmes en notre palais épiscopal, le neuf septembre mil huit cent cinquante-neuf, jour où nous célébrons dans le diocèse la fête transférée de saint Augustin, le Docteur des Docteurs, controversiste infatigable, et l'un des plus solides remparts de l'Église et de la vérité contre les schismes et les hérésies du quatrième et du cinquième siècle.

Au moment où s'achève l'impression de cette Lettre, nous recevons deux nouvelles réponses, l'une partie de notre diocèse, l'autre qui nous arrive du département du Tarn (2). Nous regretterions qu'elles nous soient parvenues si tard si elles contenaient quelque chose de nouveau. Mais elles ont avec celles que nous avons discutées des analogies si frappantes pour le fond qu'on serait tenté de croire qu'elles s'en sont inspirées. Mêmes digressions; mêmes sophismes; mêmes erreurs historiques; mêmes bons mots; mêmes récriminations; mêmes inadvertances; même tactique. Leurs auteurs n'ont en propre que leur manière d'écrire: le premier, qui paraît plus que novice en fait de controverse et d'urbanité, ne comprend pas assez que l'écume est loin d'être de la lave; le second, un peu moins emporté, semble viser au pathétique. Mais l'un et l'autre, malgré leurs nuances de style, rentrant dans les objections faites par ceux qui les ont précédés, il serait inutile de leur opposer une réfutation spéciale. La lettre que nous publions est plus que suffisante pour confondre toutes leurs subtilités.

(1) Aug., *In Joann.*, tract. vi, n° 24.

(2) *Réponse à la Lettre de l'Évêque de Nîmes aux protestants du Gard* par Frédéric DESMONS, pasteur de l'Église Réformée de St-Génies (Gard). *Réponse à la Lettre de Monseigneur l'Évêque de Nîmes adressée aux Protestants du Gard*, par ARBOUSSE-BASTIDE, pasteur à Puylaurens (Tarn).

LETTRE PASTORALE

CONTENANT

1^o La réfutation de certaines ERREURS HISTORIQUES de M. le Sénateur BONJEAN

SUR LES ARTICLES ORGANIQUES

2^o Une Protestation contre d'injustes Censures, dont le Saint-Siège et l'Épiscopat ont été l'objet de la part de M. le Sénateur ROULAND.

Décidément, Nos Très-Chers Coopérateurs, M. le Sénateur Bonjean se croit appelé par prédestination à tenter en histoire des thèses impossibles. En 1862, il essaya de travestir saint Bernard, le maître et le père d'Eugène III, en ennemi du pouvoir temporel des Papes ; et vous vous rappelez la manière triomphante dont il réussit à ne pas l'établir. La hardiesse et l'intrépidité grandissent avec les années et le succès ; M. Bonjean vient de nous en donner naguère un éclatant et nouveau témoignage. Le 15 de ce mois (1), il a prononcé devant le Sénat un discours dans lequel sa parole, emportée comme par le vol de l'aigle, a successivement effleuré une foule de sujets ; et par le coup d'aile dont il a frappé chacun d'eux, il a fait une blessure plus ou moins sanglante à la vérité. Il a parlé de la Bulle *Unam Sanctam*, et nous pourrions aisément le mettre en conflit avec les théologiens gallicans les plus respectables qui lui diraient qu'il en a mal exposé la doctrine. Il a parlé du pouvoir exercé par les Papes au moyen âge sur le temporel des Rois, et il ne serait pas difficile de démontrer que, dans le jugement presque moqueur qu'il en porte, en appliquant à cette grave

(1) *Moniteur* du 16 mars, supplément.

question le mot de Caussidière, il est inconséquent avec ses propres principes sur le droit public et le suffrage universel. Il a parlé de Bellarmin, et nous n'aurions pas peine à lui faire voir non-seulement qu'il a eu tort de supposer que ce grand Cardinal n'était pas Jésuite, puisqu'au contraire il l'était, mais encore qu'il n'a pas lu complètement ou qu'il n'a pas compris l'ouvrage de cet homme illustre sur le *Pouvoir des Papes dans les choses temporelles*. Il a parlé de Rocaberti, et nous le convaincrions sans plus d'effort que son jeu de mots sur ce savant espagnol ne suffit pas pour soustraire M. Bonjean aux étreintes d'un adversaire si redoutable. Il a parlé de Pithou, et nous constaterions sans réplique possible que si ce légiste fut savant, il fut loin d'être orthodoxe au même degré, et que ses maximes les plus chères à M. Bonjean ont été constamment désavouées par l'Eglise gallicane. Il a parlé de la Déclaration de 1682, et nous ne résistons qu'avec peine à la tentation de lui montrer, d'une part, qu'il n'en connaît pleinement ni l'histoire, ni la portée; d'autre part, qu'il est bien étrange qu'il veuille la river à une immutabilité qui n'est conciliable, ni avec les droits incontestables du Saint-Siège, ni avec le légitime épanouissement de la doctrine catholique, ni même avec la perfectibilité des lois humaines. Il a parlé de la protestation du nonce actuel du Saint-Siège à Mexico contre un récent décret du nouvel empereur, et si nous discutons cet acte, il serait bien vite évident que M. le Sénateur en a faussé, involontairement sans doute, le sens et les conclusions. Il a parlé de l'Encyclique, et quoiqu'il se prétende très-sûr de sa mémoire, peut-être le plongerions-nous dans un embarras impossible à surmonter si nous lui répétions, en y insistant, la parole de Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Rouen : *Citez le texte même* (1).

Mais nous nous taisons sur tout cela; ce ne sont ici dans M. le Sénateur Bonjean que des erreurs subalternes et vulgaires; la plupart d'entre elles traînent depuis longtemps dans les libelles composés autrefois par les Jansénistes et les parlementaires. Il y a un

(1) *Moniteur* du 16 mars, p. 271, 5^me col.

point sur lequel M. le Sénateur s'élève plus haut et prend dans le paradoxe une sorte d'héroïque audace. C'est quand il aborde l'histoire primitive des *articles organiques*. A ce propos, il jette en avant des assertions et des récits d'une nouveauté merveilleusement singulière, et dément avec un sans-façon magnifique, non-seulement les idées généralement reçues, mais encore les monuments les plus authentiques et les plus incontestables. Il souffle à la façon d'un Titan pour éteindre le soleil.

C'est là précisément le sujet dont nous voulons vous entretenir. Notre intention n'est pas de traiter de la valeur et de l'autorité légale des *articles organiques*; c'est un défilé dont rien ne nous oblige pour le moment à braver les hasards et les périls. Nous nous bornerons à discuter une question de faits. Dans l'intérêt de je ne sais quelle cause, M. le Sénateur Bonjean s'est permis de remplacer ici l'histoire par des fictions; par un travail opposé nous détruirons ses fictions et nous rétablirons l'histoire.

I

La thèse de M. Bonjean se partage en deux branches, je dirais en deux propositions, si l'oreille éminemment délicate de M. le Sénateur me permettait d'employer ce terme scolastique. La première quelle est-elle? C'est qu'au moment où parurent les *lois organiques* on ne peut dire que Pie VII ait protesté contre elles. Écoutez plutôt M. Bonjean lui-même.

« Lorsque le Pape Pie VII, le vertueux Pape Pie VII, reçut à Rome communication de la loi de germinal an X, il faut en convenir, il témoigna quelque déplaisir à ces articles.

« Je dis quelque déplaisir : car j'ai là son allocution du 24 mai 1802, c'est-à-dire prononcée plus d'un an après qu'il avait connaissance des organiques. Le langage du Saint-Père ne ressemble en rien à une protestation (1). »

Pas un mot de cette citation ne reste debout quand on la rapproche des documents authentiques.

(1) *Moniteur* du 16 mars, page 271.

En apprenant la publication des articles organiques, Pie VII, s'il faut en croire M. Bonjean, *témoigna* seulement *quelque déplaisir*. Pour bien nous faire sentir que ce terme n'a pas été pris à l'aventure, qu'il exprime un fait rigoureusement exact et qu'il faut l'entendre à la lettre, M. le Sénateur le répète deux fois, au risque de blesser la susceptibilité de la littérature. — Malheureusement les confidents les plus intimes et les plus rapprochés de Pie VII, au moment où la nouvelle annonçant la promulgation de la loi de germinal parvint à Rome, attestent le contraire de ce qu'affirme M. le premier président de Riom. C'est d'abord un ministre de France alors accrédité près du Saint-Père, Cacault, homme un peu brusque de caractère et de ton, mais d'une loyauté parfaite et qui par cette droiture même avait conquis l'affectueuse bienveillance du Pape auprès duquel il représentait le gouvernement de son pays. C'était le 18 avril 1802 que le Concordat avait été publié en France, et le 12 mai suivant, après une audience du Vatican, Cacault écrivait à Portalis l'ancien : « Le Pape m'a parlé des articles organiques, il est *très-affecté* de voir que leur publication coïncidant avec celle du Concordat, elle a fait croire au public que Rome avait concouru à cet autre travail (1). » On le voit, il ne s'agit pas encore du fond des articles eux-mêmes, mais seulement de leur publication, et cette publication seule, parce qu'elle porte sur un objet que Rome ne connaissait pas, parce qu'elle donne au Concordat un complément que rien n'avait permis au Saint-Père de soupçonner, parce qu'elle semblait ne s'être pas inspirée de la délicatesse et des égards auxquels Pie VII, après tous les sacrifices qu'il avait faits, toutes les condescendances qu'il avait témoignées, avait droit de prétendre, il n'éprouve pas simplement *quelque déplaisir*, comme le veut M. Bonjean ; il est *très-affecté*, et cette parole dit beaucoup sous la plume d'un diplomate.

Aussi Cacault ajoute-t-il ces traits remarquables : « Ce qui a contrarié le Pape, ainsi que je viens de vous l'annoncer, n'a pas permis de se livrer ici à la joie qu'on doit partout ressentir de l'ac-

(1) Artaud, *Histoire du Pape Pie VII*, t. I, p. 218, 3^{me} édition

complissement heureux du Concordat. *Le Pape n'a pas fait chanter à cette occasion le Te Deum à Saint-Pierre (1).* » Ce n'est pas seulement à cause des *Articles organiques* que Pie VII s'abstient de cette cérémonie, la tristesse que lui avait procurée la promotion d'anciens évêques constitutionnels avait aussi concouru à l'y décider. Mais les articles organiques avaient manifestement influé pour une large part sur cette résolution de deuil; et certes, il fallait que la douleur du Pape fût bien profonde pour qu'il s'arrêtât ainsi par sa première impression au parti du silence, quand il avait appelé la conclusion du Concordat par tant de vœux, quand il avait travaillé par tant d'efforts à mener cette grande entreprise à bonne fin, quand il avait fait tant de concessions pour arriver à un dénouement tel que le souhaitait sa foi, quand, enfin, l'affaire terminée, il s'était promis tant de fois de s'en réjouir comme d'un événement heureux non-seulement pour la France, mais pour l'Église entière.

Première autorité qui se permet de démentir M. Bonjean, un ministre de France à Rome. — Autre autorité qui n'est ni moins grave, ni moins formelle. Ce n'est plus un ambassadeur étranger, c'est un Cardinal, un secrétaire d'État, le négociateur envoyé par le Saint-Siège à Paris pour traiter la grande affaire du Concordat, le confident et l'ami peut être le plus intime de Pie VII, Consalvi, dont le nom a laissé de si glorieux souvenirs et marqué des traces si profondes dans les annales de la diplomatie contemporaine. Il écrit à Cacault dans une dépêche officielle les paroles suivantes : « Par ordre du Saint-Père, le soussigné ne doit pas vous laisser ignorer que plusieurs *concomitances* qui ont suivi la publication faite en France du Concordat du 15 juillet 1801 et de la Bulle qu'il contient, ont affecté la sensibilité de Sa Sainteté et l'ont mise dans un embarras difficile relativement même à la publication qu'on doit faire ici du Concordat. »

« Le soussigné n'entend pas parler de l'institution accordée à des évêques constitutionnels; Sa Sainteté les ayant pressés contre son

(1) Attaud, *ibid.*

sein, a la plus ferme confiance dans le Seigneur qu'il n'aura pas lieu d'être mécontent de la bénignité que les avantages de l'unité lui ont fait déployer à leur égard. »

« Le soussigné entend parler, et toujours par ordres de Sa Sainteté, des *articles organiques* qui, inconnus à Sa Sainteté, ont été publiés avec les dix-sept articles du Concordat, comme s'ils en faisaient partie, ce que l'on croit d'après la date et le mode de publication (1). » — On sent ici toute la réserve d'un ministre écrivant une dépêche officielle et dont l'écho si ce n'est le texte doit arriver jusqu'à l'oreille du Premier Consul. Mais sous ce tempérament de langage, on reconnaît aisément qu'il est l'interprète d'une douleur profonde; elle va si loin que sous les impressions qu'elle suscite, Pie VII hésite à promulguer le Concordat à Rome, quoique déjà publié en France. C'est là manifestement la portée de ces mots *embarras difficile*; locution qui ne dit les choses qu'à demi, mais qui n'en est peut-être que plus significative.

Dans ses *Mémoires* le Cardinal s'exprime en termes plus vigoureux, parce qu'il a plus de liberté. Quelques semaines après qu'il eut été informé de la publication faite en France du Concordat et des fameux articles qui l'accompagnaient, Pie VII réunit un Consistoire; il y publia le Concordat à son tour, et après avoir parlé de la satisfaction que lui avait donnée la consommation de ce grand acte, « il ne craignit pas de dire, c'est Consalvi qui l'assure, que la consolation qu'il éprouvait du rétablissement de la religion en France lui était rendue pourtant *bien amère* par les lois organiques qui avaient été rédigées sans qu'il en sût rien, surtout sans qu'il les eût approuvées (2). » Nous sommes loin, si je ne me trompe, du *quelque déplaisir* découvert par M. le sénateur Bonjean.

Nous avons entendu les démentis donnés à cette fiction par un Ministre de France à Rome et par le secrétaire d'Etat de Pie VII. Entendez maintenant Pie VII lui-même : c'est dans la bulle d'excommunication datée du 10 juin 1809 qu'il faut l'écouter résumant l'allocution du 24 mai 1802. « Mais, Dieu immortel ! où s'en est

(1) Artaud, *ibid.* t. 1, pp. 260, 261.

(2) *Mémoires du Cardinal Consalvi*, t. 1, p. 406.

allée notre espérance ! quel a été le fruit de notre indulgence et de notre libéralité qui avaient été si grandes ? Depuis la promulgation de ce traité de paix, nous avons été forcé de nous écrier avec le prophète : *Voici que dans la paix j'ai trouvé de toutes les amertumes la plus amère !* Cette amertume, nous ne l'avons dissimulée ni à l'Eglise, ni à nos Vénérables Frères les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, dans l'allocution que nous leur avons adressée en Consistoire le 24 mai 1802, lorsque nous leur déclarâmes que, dans la promulgation rappelée plus haut, on avait ajouté à la convention certains articles que nous n'avions pas connus, articles que nous désapprouvâmes à l'instant même (1). » Il y a donc eu de la tristesse dans ce premier épanchement de Pie VII vis-à-vis du Sacré-Collège. Et ce n'est pas une peine superficielle, une douleur légère qui troublait son âme dans cette circonstance où cependant elle ne devait naturellement être ouverte qu'au bonheur ; il était alors sous le poids d'une affliction sans mesure ; et nulle angoisse n'est au-dessus de celle dont son cœur de pontife était abreuvé : *amaritudo mea amarissima.*

M. Bonjean dira sans doute que le langage de l'allocution même ne porte pas l'empreinte de cette douleur extrême. C'est vrai ; mais qui ne sait la différence qui existe, dans les relations de gouvernement à gouvernement, entre une communication confidentielle et un discours public ? Le second ne doit-il pas se condamner à une réserve plus rigoureuse que la première ? N'est-il pas de règle et d'usage qu'il laisse seulement entrevoir ou transpirer bien des choses qu'une dépêche ou une conversation secrète pourrait exprimer sans atténuation comme sans détour ? C'est ce qu'a fait Pie VII. Dans son allocution du 24 mai, précisément parce qu'il devait la

(1) At, Deus immortalis ! quorsum spes illa nostra evasit ! quis tantæ indulgentiæ et liberalitatis nostræ tandem extitit fructus ? Ab ipsa promulgatione constitutæ hujus modi pacis conqueri cum propheta coacti fuimus. *Ecce in pace amaritudo mea amarissima.* Quam sane amaritudinem non dissimulavimus Ecclesiæ ipsisque fratribus Nostræ Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinalibus, in allocutione ad ipsos habitâ in Consistorio diei 24 maii 1802, significantes scilicet eâ promulgatione nonnullos irritæ conventioni adjectos fuisse articulos ignotos nobis, quos statim improbavimus. — Bull. dat. die 10 junii, 1809, *Mémoires du Cardinal PACCA*, t. I, p. 131.

prononcer devant le Sacré-Collège, parce qu'il se proposait après cela de la rendre publique et de la faire connaître au monde entier, parce qu'enfin il entraît dans ses intentions ou, plutôt, dans son devoir de reprendre avec le terrible Premier Consul des négociations au sujet des *articles organiques*, il ne dit pas et ne put pas dire tout ce qu'il éprouvait de douleur. Mais ses conversations avec Cacault, mais ses confidences à Consalvi achèvent sa pensée. C'est en elles qu'il faut chercher évidemment le vrai miroir de son âme. Au lieu de les tempérer par l'allocution, on doit s'en servir pour interpréter l'allocution même et donner aux traits adoucis dont elle se compose leur exacte signification.

Après tout, les termes mêmes de l'allocution portent plus loin que ne le suppose M. Bonjean. Que dit Pie VII ? « Cependant, Vénérables Frères, nous ne sommes pas tellement inondé de joie et de bonheur que nous n'ayons plus rien devant les yeux qui excite notre *sollicitude* et réclame de nous *ces soins* qui constituent *une part de notre devoir*... Nous avons remarqué qu'on a promulgué, simultanément avec notre convention mentionnée plus haut, quelques autres articles qui nous étaient *inconnus*, et auxquels, marchant sur les traces de nos Prédécesseurs, nous ne pouvons pas ne point demander qu'on apporte des modifications et des changements *nécessaires* (1). » Ces mots de *sollicitude* et de *soins* ne signifient point ici des préoccupations sans angoisses. En remontant quelques alinéas, on voit Pie VII les employer pour exprimer les tourments que lui a causés la préparation du Concordat ; leur sens, dans l'intention du Pape, enveloppe évidemment alors l'idée de tristesse et d'amère inquiétude ; comment en serait-elle exclue maintenant qu'à l'occasion de ces articles inconnus, Pie VII va être rejeté par sa conscience dans les orages de négociations nou-

(1) *Haud ita tamen, VV. Fratres, gaudio lætitiæque perfundimur, ut nihil Nobis ante oculos obversetur, quod sollicitudinem nostram non excitet, curasque nostras (quæ sunt muneris nostri partes) non exposcat... Siquidem animadvertimus unam cum præfata conventionem Nostram, nonnullos alios articulos ignotos Nobis promulgatos esse, quos, vestigiis Prædecessorum Nostrorum inhærentes, haud possumus non expetere ut opportunas ac necessarias modificationes ac mutationes accipiant. — Alloc. habita in cons. secret., die 24 maii 1802.*

velles, quand il espérait, par la signature du Concordat, être entré dans le port pour ne plus en sortir ?

On ne peut élever aucun doute sérieux sur l'affliction profonde dont il fut alors abreuvé : Cacault nous le certifie, Consalvi nous l'assure, l'un et l'autre l'attestent sur le témoignage ou par l'ordre du Pape. Plus tard Pie VII l'a fait déclarer encore par le Cardinal Caprara, dans la fameuse note du 18 août 1803 (1). Il l'a enfin déclaré lui-même explicitement dans un acte solennel de date plus récente, et si, dans l'allocution du 24 mai, il a daigné s'exprimer avec ménagement, on découvre à travers ce voile un abîme de chagrin qui se creuse dans les profondeurs de son âme. — Nous avons insisté sur ce fait, parce que la douleur du Pape équivaut à un jugement sur les articles organiques.

Voilà pour le *déplaisir*.

II

M. le Président de Riom est venu en aide à cet euphémisme par une erreur de *chronologie*. D'après lui l'allocution du 24 mai 1802 aurait été prononcée par Pie VII *plus d'un an après qu'il avait eu connaissance des organiques*. Quelle distraction ! Le Concordat avait été signé, si je ne me trompe, le 13 juillet 1801. Ni pendant la discussion de ce traité, ni au moment de la signature, on n'avait dit un mot de ces *lois organiques* : Consalvi le déclare en termes exprès dans ses *Mémoires* (2). Le Cardinal repartit pour Rome sans avoir le moindre soupçon de ce coup de foudre qui devait éclater plus tard : on ne connut cette loi qu'après sa promulgation qui se fit en France simultanément avec celle du Concordat. C'était le 18 avril 1802 qu'on les avait publiés. Il fallut nécessairement quelques jours pour que le texte en parvint à Rome et fût remis au Saint-Père. Et comme il prononça son allocution le 24 mai suivant, il ne s'é-

(1) Voici le texte : « Sa Sainteté n'a donc pu voir *sans une extrême douleur* qu'en négligeant de suivre ces principes, la puissance civile ait voulu régler, décider, transformer en loi des articles qui intéressent essentiellement les mœurs, la discipline, les droits, l'instruction et la juridiction ecclésiastiques. — Réclamation adressée par le Cardinal Caprara à M. de Talleyrand, 18 août 1803, — 3^{me} alinéa.

(2) *Mémoires de Consalvi*, t. I, p. 375.

coula donc, entre l'arrivée des *organiques* au Vatican et la harangue de Pie VII, que l'intervalle d'un *mois au plus*, et non pas d'un *an*, ainsi que l'a prétendu M. le Sénateur. Encore un démenti pour M. Bonjean.

III

Autre démenti. « Il n'est pas vrai que la cour de Rome ait énergiquement protesté, comme on l'a dit (1). » *Il n'est pas vrai*, ce mot est bien dur, Monsieur le Sénateur. Il est surtout étrange ! Quoi ! Rome n'a pas protesté ? — Et cependant le Cardinal Consalvi dit nettement que l'allocution du Saint-Père, prononcée le 24 mai, eut dans la pensée de son auteur la portée d'une protestation. « Le Saint-Père s'empressa de protester. Afin de montrer très-expressément qu'il flétrissait ces *lois organiques* et qu'il ne voulait pas leur laisser l'apparence d'avoir été approuvées avec le Concordat, le Pape fit imprimer et répandre en tous lieux cette allocution au Consistoire (2). » En 1809 Pie VII s'expliqua lui-même sur les intentions qu'il avait eues au Consistoire de 1802 ; il déclara nettement dans la bulle d'excommunication qu'il avait, dans l'assemblée du 24 mai, *désapprouvé les articles organiques : Improbavimus*. Ne serait-ce pas jouer sur les mots que de voir dans une *désapprobation* autre chose qu'une *protestation* ? Tout pape qui désapprouve est évidemment un pape qui proteste.

Les plaintes de Pie VII à Cacault ne sont-elles pas à leur tour une protestation ? La lettre de Consalvi au même représentant de la France, pour lui transmettre officiellement l'expression de la douleur causée au Saint-Père par les articles organiques, n'est-elle pas également une protestation ? Tout pape qui gémit d'un acte accompli par un gouvernement est un pape qui proteste.

Mais au moins Pie VII n'a pas protesté avec *énergie* ! Il n'a pas protesté avec énergie ? C'est-à-dire qu'il s'est abstenu de toute vivacité dans son langage, et qu'ici comme partout on retrouve en lui cette mansuétude qui faisait le fond de son caractère. Mais avec

(1) M. Bonjean, *Moniteur*, *ut supra*.

(2) *Mémoires de Consalvi*, t. I, p. 406.

une parfaite douceur dans les formes, il exprime un jugement sévère sur les choses. Sans rien reconnaître comme légitime, il ne proclame pas que tout soit condamnable dans ces *lois organiques*. Mais il déclare au moins que certaines *modifications*, que certains *changements* y sont *opportuns et même nécessaires*, et qu'il ne peut pas ne point les demander. *Haud possumus non expetere opportunas ac necessarias modificationes ac mutationes*. Dire que certains changements sont *nécessaires* et que sa conscience ne peut pas ne pas les réclamer, c'est manifestement dire que les dispositions sur lesquelles ils devront porter sont inacceptables ; et par là même qu'on les dénonce comme inacceptables, n'est-il pas évident qu'on proteste ?

Enfin, comment M. le Sénateur Bonjean ne s'est-il pas rappelé, lui dont la mémoire est si sûre et si pleine d'à-propos, la lettre du cardinal Caprara adressée à M. de Talleyrand que nous avons déjà citée ? Toutes les réclamations sommaires avaient été jusqu'à ce moment inutiles ; alors de la part du Pape, le légat du Saint-Siège à Paris fit une réclamation détaillée et motivée qu'il remit à l'ancien évêque d'Autun, devenu ministre des relations extérieures. Et cette note n'est-elle pas une protestation, digne et mesurée dans le ton, mais vigoureuse par les considérations qu'elle expose et les raisonnements sur lesquels elle s'appuie ? La discussion des deux premiers *articles organiques* surtout n'est-elle pas d'une plénitude et d'une fermeté remarquables, et n'y retrouve-t-on pas toute la force apostolique des plus grands actes émanés de la Cour Romaine ?

Et voilà comment Rome n'a pas protesté. Rome, c'est peut-être vrai, n'a pas dit : Je proteste, mais si elle n'a pas prononcé le mot, elle a fait la chose que le mot désigne. Elle a paru, dès l'apparition des *articles organiques*, compter sur la sagesse du Premier Consul pour les modifier, mais elle n'a pas dit comme M. Bonjean : *si c'est nécessaire* ; elle a dit, sans conditionnel, que c'était *nécessaire* ; elle ne s'est pas bornée à exprimer des désirs, elle a fait des demandes positives ; elle les a faites avec toute la fermeté qu'elle pouvait y mettre, et en cela c'est un devoir impérieux qu'elle

a prétendu remplir ; elle ne pouvait pas ne point réclamer : *Haud possumus.*

IV

Affirmer que Pie VII n'avait pas protesté contre les articles organiques, c'était déjà bien hardi. Mais voici une hardiesse mille fois plus surprenante, il faudrait dire plus héroïque encore. « Les articles organiques ont été acceptés trois fois en quatre ans, non pas explicitement sans doute, car il n'y aurait pas de question entre nous, s'il en était ainsi, mais implicitement, de façon à ne laisser aucun doute. » Certes, quelle révélation ! depuis plus de soixante ans, papes, cardinaux, évêques, théologiens, canonistes, historiens, tout ce qui dans l'Église a quelque autorité, n'a cessé d'enseigner et d'écrire que les *articles organiques*, au moins dans leurs dispositions essentielles, ont été dès l'origine désapprouvés par le Saint-Siège ! Et M. le Sénateur Bonjean se fait fort de prouver, contradictoirement à cette tradition permanente, que Pie VII les a au contraire acceptés et acceptés trois fois en quatre ans ? Écoutons avec recueillement la voix de ce prophète qui sait mieux ce que les Papes ont fait que les Papes eux-mêmes. C'est ici sa seconde proposition.

« Ils ont été acceptés une première fois par la clause insérée dans l'article 1^{er} du Concordat qui réservait au Gouvernement français le droit de faire tous les règlements de police nécessaires à la tranquillité publique. »

Aussitôt après ces paroles, M. Bonjean s'écrie : « On a dit qu'on n'avait pas compris cette réserve dans le sens des *articles organiques*. » Oui, Monsieur le Sénateur, on l'a dit, on le dit encore et, ce qui est plus sérieux, on a raison de le dire. « Les deux choses qu'on avait regardées à Rome comme les deux pivots du Concordat et comme les deux conditions *sine quibus non*, ainsi qu'on parle ordinairement, étaient la liberté du culte catholique et la publicité de son exercice (1). » Consalvi qui nous l'apprend demanda l'une et

(1) *Mémoires du Cardinal Consalvi*, t. I, pp. 372, 373.

l'autre et les demanda sans restrictions et sans entraves. La liberté fut consentie sans trop de résistance; il l'avoue lui-même avec loyauté (1). Mais pour la *publicité*, les oppositions du Gouvernement français furent aussi persistantes qu'énergiques. Il prétendit imposer au Cardinal la formule suivante : « Le culte sera public, en se conformant toutefois aux règlements de police. » Consalvi protesta contre cette réserve, soit parce que le mot de *police* manquait de précision, soit parce que l'objet et le but des *règlements* auxquels on devrait se *conformer* n'étaient pas définis. Le vague et l'élasticité de cette rédaction lui semblaient un lacet dont on pourrait abuser tôt ou tard pour étouffer, non-seulement la *publicité* du culte, mais même sa liberté. De longs débats s'engagèrent. Le Cardinal exigea, d'une part, qu'on s'expliquât nettement sur le sens qu'on attachait au mot de *police*, d'autre part, qu'on ajoutât à la formule : *nécessaires à la tranquillité publique*. Sur le terme de *police*, des explications furent données qui le ramenèrent à son sens naturel; pour le complément réclamé par le Cardinal, on regimba longtemps. Et comme on lui demandait, après une lutte ardente, quelle utilité il trouvait à ces mots qui n'étaient après tout qu'un pléonasme, une répétition? « J'y trouve une très-grande utilité, répliquait-il; c'est qu'en restreignant clairement et par des paroles expresses l'obligation de conformer la publicité du culte aux règlements de police, on exclut tout le reste par cela même, car *inclusio unius est exclusio alterius*. C'est qu'on n'assujettit pas l'Eglise aux volontés du pouvoir laïque, et qu'on ne blesse pas le principe en ne faisant signer, dans ce cas, par le Pape que ce qui ne peut pas ne pas être, parce que *necessitas non habet legem* (2). » Sur ce point Consalvi fut inflexible; il aurait mieux aimé rompre les négociations que de sortir du cercle qu'il avait marqué; la France accepta la rédaction, mais dans le sens défini par le Cardinal, et ce fut sous la garantie de ce commentaire qu'il consentit à signer comme représentant du Saint-Siège.

Voilà les faits dans leur vérité la plus authentique, les articles

(1) *Mémoires, ut supra*, t. I, p. 373.

(2) *Ibid.*, p. 383.

organiques n'ont été pour rien dans la réserve exprimée par le premier article du Concordat entendu de bonne foi. Il a été pleinement et parfaitement convenu entre les négociateurs de ce grand traité que le terme de *police* ne désignerait point le gouvernement dans un sens absolu, mais dans un sens restreint et comme on l'interprète d'ordinaire; il a été également convenu que les règlements *nécessaires à la tranquillité publique* seraient bien véritablement ceux, rien de moins, mais aussi rien de plus, qui se rapporteraient à la *tranquillité publique*. Nous délinions M. Bonjean de trouver autre chose dans les documents certains et réellement historiques de cette mémorable affaire.

V

Mais il est impossible que le Premier Consul reconstituant le culte catholique, pût avoir une autre idée, une autre pensée, que « celle de rétablir l'ancienne Eglise de France, celle qui, pendant si longtemps, avait lutté avec persévérance et énergie contre les prétentions toujours envahissantes de la Cour de Rome. » On reconnaît là le style de M. Bonjean, on y reconnaît aussi sa logique. S'agit-il ici, je le demande, des pensées intimes du Premier Consul? Il s'agit de ses intentions exprimées en présence de Consalvi? Eh bien! l'abbé Bernier a-t-il jamais dit au Cardinal que Bonaparte voulait reconstituer l'Eglise de France avec tout cet appareil d'interdictions et d'entraves, sous lesquelles les Parlementaires l'étouffaient jadis sous prétexte de la défendre? Non, il ne l'a pas dit. Et puisqu'il faut que j'imité l'audace de M. Bonjean, j'affirme qu'il n'a pas pu le dire. Déclarer, dès le commencement, à Consalvi, l'homme de la délicatesse par excellence, qu'on était résolu à prendre des précautions, à dresser des barrières contre les ambitions de Rome et à s'abriter contre elles derrière des remparts comme ceux qu'avaient bâtis nos pères, eût été tout à la fois une maladresse et une impertinence; le Cardinal se fût justement offensé de ce langage, et la négociation ne se fût pas ouverte. Voilà ce que le sens et le tact le plus vulgaire auraient dû faire comprendre à M. Bonjean.

Mais l'admirable érudition de M. le Sénateur a découvert les instructions données aux négociateurs par le Premier Consul, et dans ces instructions « la déclaration de 1682, le quatorzième discours de Fleury, l'ouvrage de Bossuet, les libertés gallicanes, tout y est. » Tout y est, c'est possible. A mon tour je dis à M. Bonjean : Ces instructions sont-elles restées secrètes ? Vous ne pouvez dire que Consalvi en a ratifié les prétentions. Ont-elles été produites devant le Cardinal ? Prouvez-le. Consalvi, pour sa part, vous affirme et vous répète que, dans la longue et douloureuse préparation du Concordat, « il ne s'est jamais prononcé une parole, il ne s'est jamais fait d'accord sur d'autres choses que sur les articles dont le Concordat même se compose (1). »

Et puis oser nous dire que Consalvi a prétendu sanctionner tout ce dont parle M. Bonjean, c'était vraiment trop compter sur la crédulité du Sénat et la simplicité de la France ! Quoi ! Quand Consalvi lut à Rome pour la première fois les *articles organiques*, il en fut consterné. « Ces lois véritablement *constitutionnelles*, dit-il en parlant du jugement qu'il en porta et des impressions qu'il en reçut, renversaient à peu près le nouvel édifice que nous avions pris tant de peine à élever. Ce que le Concordat statuait en faveur de la liberté de l'Eglise et du culte était remis en question par la jurisprudence gallicane et l'Eglise de France devait craindre de se voir réduite encore en servitude (2). » Voilà ce que le grand Cardinal pensait à Rome, et quelques mois auparavant, il eût pensé le contraire à Paris ? Quoi ! il gémit au Vatican de ces *lois* parce qu'elles lui semblaient *constitutionnelles*, parce qu'à ses yeux elles sont la ruine de ce Concordat qu'il a si laborieusement enfanté ; et avant cela il eût fait aux Tuileries du Concordat même la consécration de ces *lois* qui détruisent son œuvre ! Quoi ! pour assurer à l'Eglise de France cette liberté à laquelle le Saint-Siège attachait tant de prix, il eût accepté cette *jurisprudence gallicane* qu'il en regardait comme la négation ? Prêter à un tel homme une telle inconséquence, ce n'est pas une parole sérieuse : on dirait une mauvaise plaisanterie.

(1) *Mémoires, ut supra*, t. I, p. 385.

(2) *Ibid.*, pp. 405, 406.

Ce n'est pas certes que le négociateur Romain n'ait voulu, dans le Concordat, attribuer aucun droit au Gouvernement français. L'article XVI de cette convention atteste le contraire. « Sa Sainteté, y est-il dit, reconnaît dans le Premier Consul de la République Française les mêmes droits et prérogatives dont jouissait près d'elle l'ancien Gouvernement. » Voilà qui est précis. Le Premier Consul et ses successeurs catholiques auront des droits et prérogatives vis-à-vis des choses ecclésiastiques. Mais sont-ils indéterminés ? Non ; ce ne sont pas ceux dont l'ancien gouvernement s'était emparé par usurpation et dont il usait malgré les protestations de Rome et plus d'une fois contre Rome elle-même ; ce sont ceux dont il *jouissait* près du Saint-Siège, c'est-à-dire que le Saint-Siège avait reconnus et constitués et dont l'usage était à ses yeux légitime. Consalvi était allé jusque-là, mais il n'était pas allé plus loin, et puisque la déclaration de 1682, le quatorzième discours de Fleury et le reste dont parle M. Bonjean, n'ont jamais été approuvés de Rome, peut-on comprendre qu'on vienne nous montrer Consalvi tendant une main amie à toutes ces libertés qu'il considérait comme des servitudes et leur ouvrant avec une politesse généreuse les portes du Concordat ? Il fallait en vérité M. le Sénateur Bonjean pour inventer cette fiction. — Rien n'est donc plus faux que la première acceptation des *articles organiques*. Et la seconde ?

VI

Écoutons M. Bonjean : « Autour de Pie VII, — personne ne l'ignore et, en le rappelant, j'espère ne pas manquer au profond respect dû à la mémoire de ce vertueux et éminent Pontife, — autour de Pie VII se trouvait malheureusement ce que les contemporains appelaient la *camarilla*. » M. le Sénateur se trompe dans ses espérances ; il est parfaitement sûr qu'en rappelant ce détail, il manque profondément au respect commandé par les vertus de Pie VII, mais surtout par la générosité de ses condescendances et l'immensité de ses infortunes. Insulte d'autant plus inexcusable qu'elle est gratuite. La *camarilla* d'alors était aussi chimérique que

celle d'aujourd'hui. De nos jours, que n'a-t-on pas dit contre la *camarilla* dont on prétend que Pie IX est entouré? N'est-ce pas à elle qu'on attribue l'aveuglement et l'obstination de ce vieillard d'ailleurs aussi bon par nature qu'il est rendu vénérable par ses années? Misérable fiction pour notre époque; tout aussi misérable quand il s'agit de Pie VII. On parle des *contemporains*? Et quels *contemporains*? Des contemporains animés sans doute de l'esprit sceptique et révolutionnaire comme les correspondants de quelques-uns de nos journaux. On éprouve une irrémédiable stupeur quand on voit un sénateur recourir, en présence d'autres sénateurs, à de telles ressources oratoires.

Mais qu'a fait la *camarilla*? « Quatre ans environ après l'insertion des articles organiques au *Bulletin des lois*, c'est-à-dire vers le commencement de 1804, elle fit rédiger un mémoire très-vif pour présenter au Premier Consul. » Où trouver ces quatre ans du 18 avril 1802, jour de la promulgation, au commencement de 1804? Mais pourquoi incidenter? Je suppose que le fait devait s'être produit à l'occasion du Sacre. Mais ce premier mémoire fut repoussé par l'Empereur, à la suite d'un rapport de Portalis l'ancien. Et pourquoi? Parce qu'il réclamait la suppression des *articles organiques* avec celle de beaucoup d'autres choses, ce qui évidemment était une exigence d'ultramontanisme impossible à sanctionner. Alors un autre mémoire plus modéré remplaça celui qu'on avait mis à néant. Celui-ci porta sur la loi du divorce, sur le jugement des ecclésiastiques par les tribunaux ordinaires et sur d'autres objets appartenant au même ordre de questions. Ici les articles organiques ne figurent plus; on n'en sollicite plus l'abolition. « J'ai donc le droit de dire, conclut fièrement M. Bonjean, que les articles organiques ont été acceptés une seconde fois. »

Vraiment, monsieur le Sénateur, vous avez le droit de tirer cette conclusion? Et au nom de quelle logique? En vertu de quelle raison? Dans le premier *mémoire* Pie VII avait réclamé la suppression des *lois organiques*, n'est-il pas vrai? Il ne les avait donc pas acceptées une première fois et votre thèse précédente s'écroule. Mais silence

là-dessus. Dans le second mémoire il n'en parle plus ; mais pourquoi ? Est-ce parce qu'il est réconcilié avec elles, comme on voudrait aujourd'hui voir Pie IX se réconcilier avec l'Italie ? Après les avoir si longtemps condamnées, consent-il enfin à les trouver légitimes ? Eh ! non sans doute, il n'en parle plus, tout simplement parce qu'il serait inutile d'en parler encore. Caeault, dès le commencement, l'a prédit à Consalvi. « Quant aux articles organiques, lui a-t-il dit, vous avez prié de les modifier, on ne les modifiera pas (1). » Cette parole vient de se vérifier pour le premier mémoire comme elle s'est déjà vérifiée cent fois auparavant ; le Gouvernement français, s'appuyant sur l'autorité de Portalis, ne veut point sacrifier ces lois qu'il regarde comme un *Palladium*, et devant cette inflexibilité Rome retire une demande qui doit être sans résultat. Mais cet abandon peut-il être pris pour une capitulation, pour une reconnaissance ? M. Bonjean ne craint pas de le prétendre, mais Rome ne l'a jamais entendu de la sorte. Chaque fois qu'une occasion s'est présentée, elle a renouvelé sur ce point ses protestations et ses demandes. Elle l'a fait en 1817, comme le Concordat conclu à cette époque le démontre. On devait d'abord les déclarer, ces articles ; purement et simplement abolis, on y mit ensuite une réserve en déclarant qu'ils étaient rapportés *en ce qu'ils avaient de contraire à la doctrine et aux lois de l'Église*. Mais, même avec cette restriction, il est constaté par là que Rome ne les avait point encore acceptés. Plus tard, dans une lettre à M. de Marcellus, le Pape exprima les mêmes dispositions et dit nettement qu'il voudrait voir cette législation totalement supprimée. Enfin ces diverses protestations sont encore dominées par celle de la terrible Bulle de 1809. Ne proclame-t-elle pas en termes éclatants que ces articles « non-seulement retirent sur des points principaux ou plutôt essentiels la liberté stipulée, convenue, solennellement promise dès les premiers mots du Concordat comme en étant la base et le fondement, mais encore que quelques-uns d'entre eux vont jusqu'à attaquer la doctrine de l'Évangile ? (2) » Quand des lois frappent de tels coups,

(1) Artaud, *ut supra*, p. 262.

(2) *His siquidem articulis, non solum exercitio catholicæ religionis ea peius*

quand au jugement du Saint-Siège, elles ont le double tort d'imposer des chaînes à l'Église et de s'appuyer sur des doctrines contraires à celles de l'Évangile, Rome ne pactise jamais avec elles ; elle les réprouvera jusqu'à l'éternité.

Ainsi la seconde acceptation des *lois organiques* affirmée par M. Bonjean n'est pas plus réelle que la première.

VII

Et la troisième? Elle est, si je l'ose dire, plus chimérique encore.

Pie VII doit venir à Paris pour sacrer le nouveau Charlemagne. Les détails de la solennité pour laquelle on l'a pressé de s'y rendre sont l'objet de longues négociations entre la Cour de Rome et le Gouvernement français. On en discute toutes les parties, et notamment le serment que l'Empereur doit prêter.

« Or, poursuit M. Bonjean, à la place de l'ancien serment des rois de France, qui juraient à leur sacre d'exterminer les hérétiques, par le nouveau serment, le glorieux Empereur devait jurer au contraire la liberté des Cultes et les lois du Concordat (*les lois*, remarquez-le, et non pas la *loi* du Concordat).

« Ce serment attira l'attention du Saint-Père. Il ne fit pas de difficulté sur les lois du Concordat, mais ces mots de « liberté des Cultes » excitèrent chez lui des scrupules dont un prélat français plein de sens et de patriotisme, l'abbé Bernier, n'eut pas de peine à triompher.

« C'est dans ces termes, Messieurs, que le serment fut prêté en présence du Pape, et je ne crois pas qu'il soit possible d'imaginer une troisième adhésion plus solennelle que celle-là. »

Ce qu'il n'est pas possible d'imaginer, c'est le nombre des erreurs contenues dans ces quelques paroles de M. le Sénateur Bonjean.

libertas in maximis potissimisque rebus readimitur quæ in ipso conventionis exordio, ut ipsius basis et fundamentum, verbis asserta, pacta, promissa solemniter fuerat, verum eorum quibusdam ipsa etiam haud procul impetitur Evangelii doctrina. — Const. *Quum memoranda*. — *Mém. du card. Paccu.* t. I, p. 131.

Première erreur. — Le Pape ne fit pas de difficultés sur les *lois* du Concordat. Mais il en fit sur les *articles organiques* : c'est là précisément la question que voudrait éluder M. Bonjean. Nous ne lui permettrons pas d'y échapper, il faut qu'il succombe sous le poids des documents officiels qui le démentent. — Voici d'abord un mémoire du Cardinal Fesch, alors représentant de la France à Rome. Il indique à l'Empereur, son neveu, les conditions exigées par Pie VII pour qu'il aille à Paris, et parmi ces conditions quelle est la seconde ? « Sa Majesté voudra bien *assurer* à Sa Sainteté qu'Elle lui donnera la satisfaction de l'écouter favorablement lorsqu'Elle lui prouvera invinciblement qu'il y a *quelques articles* des lois organiques qui outre-passent les libertés de l'Eglise gallicane et les prétentions de l'ancien gouvernement (1). » Les articles organiques étaient donc alors pour le Pape un sujet d'inquiétude aussi bien que la liberté des cultes. Il lui faut des explications sur ce point avant qu'il parte pour la France. Qu'en pense M. le Sénateur ?

A son tour, le légat Caprara écrit dans le même sens à M. de Talleyrand et stipule les mêmes conditions. Elles sont soumises à l'abbé Bernier, devenu évêque d'Orléans, qui essaye de répondre aux observations de Rome par un rapport détaillé. Il y mêle incidemment cette remarque dont M. Bonjean sera sans doute étonné : « Je le dis avec franchise, on mêle avec nos libertés beaucoup trop de maximes des anciens parlements ; on les donne pour le *Palladium* de l'Eglise gallicane, tandis qu'elles ne sont que les prétentions de quelques *présidents* et *avocats jansénistes*, ou plutôt indépendants, qui voulaient fronder l'autorité de l'Eglise et du monarque par des maximes nouvelles. C'est à ces maximes outrées que nous devons et les murmures de Rome, et les mécontentements de l'intérieur en matière ecclésiastique (2). » Nous recommandons ces quelques lignes aux graves méditations de M. le Sénateur ; il les goûtera d'autant mieux sans doute qu'elles sont sorties de la plume d'un prélat qu'il a déclaré lui-même *plein de sens et de patriotisme*.

(1) Artaud, *ut supra*, t. II, p. 99.

(2) Artaud, *ut supra*, t. II, p. 105.

Quoi qu'il en soit, ce mémoire de Bernier constate, comme celui du Cardinal Fesch, que des éclaircissements sont réclamés par Rome au sujet du serment et des *articles organiques*. A ces deux témoignages s'ajoute un peu plus tard celui de M. de Talleyrand; chargé d'exposer à l'Empereur l'état de la négociation relative au voyage du Saint-Père, il lui fait savoir, dans un rapport daté du 13 juillet, que la majorité des Cardinaux consultés a adhéré au projet, mais en faisant des réserves. « Ces réserves, c'est le ministre qui parle, sont basées sur deux difficultés : l'une de pure susceptibilité ultramontaine, qui est relative à la conduite indiscreète et peu déférente de quelques évêques ci-devant constitutionnels à l'égard de la Cour de Rome; l'autre dogmatique et qui a trait au serment que Sa Majesté doit prêter au couronnement... La seconde difficulté se subdivise en deux griefs. Le serment, disent les Cardinaux, n'est pas catholique : 1° en ce qu'il consacre la tolérance des Cultes, 2° en ce qu'il assimile au Concordat les lois organiques que la Cour de Rome regarde comme étant, en quelques points importants, subversives de l'autorité de l'Église (1). » Il n'est pas besoin d'insister davantage. Il est faux et dix mille fois faux, on le voit, que Pie VII, quand il s'est agi du serment impérial, n'ait soulevé aucune objection par rapport aux *articles organiques*; les pièces les plus importantes de la négociation démontrent avec une évidence irrésistible qu'il n'a voulu s'engager à rien avant d'être fixé par des réponses officielles, catégoriques, sur cette question délicate. Première erreur de M. Bonjean.

Seconde erreur. — C'est dans ces termes que le serment fut prêté en présence du Pape; c'est-à-dire que, d'après M. Bonjean, l'Empereur aurait juré le *maintien des organiques*, et cela du consentement au moins tacite du Saint-Père qui n'aurait point réclamé. Non, monsieur le Sénateur, Pie VII n'a connu ni tant de pusillanimité, ni tant d'inconséquence. Il n'a reçu le serment que parce qu'on lui avait certifié par avance que les *lois organiques* en seraient écartées.

(1) Artaud, *ut supra*, t. II, pp. 107, 108.

Aux répulsions manifestées sur ce point par les Cardinaux et le Pape, M. de Talleyrand proposait à l'Empereur de faire la réponse suivante : — « Le serment, dût-il être prêté dans le temps de l'onction impériale et sous les yeux mêmes et les auspices du Saint-Père, ne renferme rien qui puisse offenser sa piété, parce qu'il est entièrement politique et n'exprime rien de relatif à la croyance religieuse.

« Il prescrit l'obéissance aux lois du Concordat, parce que, en langage de droit public, les stipulations des deux puissances sont des lois que les publicistes appellent *lois de la lettre*. Les lois organiques sont d'une autre nature. Le prince *ne peut pas jurer* de les faire observer, parce qu'elles peuvent être changées (1). » Ainsi dans le projet de note appelé à fixer le sens et la portée du serment, il est bien entendu que les *articles organiques* doivent être mis à l'écart ; le prince ne doit pas et *ne peut pas jurer de les faire observer*. Pauvre M. Bonjean !

L'Empereur accepte cette doctrine, et voici la réponse définitive adressée par M. de Talleyrand au Cardinal-Légat, dans le courant de messidor an XII : « Ce serment n'est nullement susceptible de l'interprétation qu'on veut lui donner. Les lois du Concordat sont essentiellement le Concordat lui-même. Cet acte est le résultat de la volonté des deux puissances contractantes. Les *lois organiques*, au contraire, ne sont que le mode d'exécution adopté par l'une de ces deux puissances. Ce mode est susceptible de changement et d'amélioration suivant les circonstances. On ne peut donc *sans injustice confondre* indistinctement l'un et l'autre dans les mêmes expressions (2). » C'est un spectacle intéressant, en vérité, que de voir l'ancien évêque d'Autun, lui dont les scrupules ultramontains sont connus de l'histoire, accuser ici d'*injustice* M. le Sénateur Bonjean, malgré la certitude de sa mémoire et l'équité scrupuleuse de son érudition.

(1) Artaud, *ut supra*. T. II, p. 108.

(2) Extrait des archives du Vatican, dans un de nos voyages en Italie.

Cette réponse avait été suggérée par l'abbé Bernier ; lui-même l'avait empruntée à Portalis qui avait dit dans une note adressée au Légat : « Le Concordat est un traité ; les articles organiques sont une loi d'exécution. Il est impossible de confondre des objets qui ne se ressemblent pas. » Artaud, *ut supra*. t. II, p. 105.

Troisième erreur. — Mais M. Bonjean tient une parenthèse en réserve. « L'Empereur devait, dit-il, jurer les lois du Concordat, (*les lois*, — remarquez-le — et non pas la *loi* du Concordat). » Il n'y a qu'un malheur pour M. Bonjean déjà meurtri par tant d'infortunes ; c'est que M. de Talleyrand a prévu cette misérable chicane de mots et qu'il s'est montré par avance impitoyable contre elle : « Ces mots, *Lois du Concordat*, ne supposent nullement une cumulation du Concordat et des *lois organiques*. Ils sont consacrés par l'usage des deux Cours française et romaine. Léon X, dit-il, appelait le premier Concordat français : *Lois convenues entre la France et le Saint-Siège* : LEGES CONCORDATAS. Telles étaient aussi les expressions dont se servait François I^{er} dans son Édit d'acceptation et de promulgation (1). » Voilà cette différence du singulier au pluriel sur laquelle M. Bonjean fondait de si riches espérances et qu'il signalait avec tant de pompe à l'attention du Sénat, emportée comme un atome par les documents authentiques de notre diplomatie. Voilà aussi comment s'évanouit en fumée cette troisième et solennelle adhésion de Pie VII aux *articles organiques* dont on voulait nous faire dévorer la certitude *impossible*. Voilà, enfin, le noble couronnement de la thèse désespérée par laquelle M. le Sénateur a voulu nous prouver, non-seulement que Rome n'avait point protesté contre les *articles organiques*, mais encore qu'elle les avait *trois fois* implicitement ou explicitement acceptés.

VIII

En vérité, quand on est si mal inspiré dans ses entreprises et si faible dans ses démonstrations, on devrait au moins racheter l'infirmité du raisonnement par la convenance du langage, et M. Bonjean ne l'a pas fait. Après la *Camarilla*, vient dans son discours la *caverne de l'Ogre*. Le voilà représentant les prélats italiens qui suivent Pie VII, tout tremblants de peur comme leur maître, et regardant les Tuileries comme l'ancre d'un monstre? Pitié! Ne croyez-vous

(1) *Même extrait.*

pas à cette ineptie, pourquoi l'évoquer devant le Sénat? Y croyez-vous? et sur quel fondement? Après tout, vous ne devriez pas oublier que ces mêmes Romains, dont vous plaisantez maintenant avec un bon goût si douteux et que vous supposez si timides, supporteront bientôt héroïquement les douceurs de l'exil et les charmes attachés à la confiscation momentanée de leurs biens.

IX

Protestation contre le Discours de M. le Sénateur ROULAND.

Le jour même où le *Moniteur* nous apporta le dernier discours de M. le Sénateur Rouland, N. T.-C. C., nous primes la plume pour le réfuter sous forme de protestation. Voici ce travail tel que deux journaux importants et religieux l'ont donné à leurs lecteurs. Nous tenons à ce qu'il soit conservé dans les archives de vos paroisses.

Je ne sais comment mes Vénérables Collègues traiteront le discours que M. Rouland vient de prononcer au Sénat. Pour ma part, je me crois obligé de protester avec énergie contre ce réquisitoire où M. le gouverneur de la Banque de France, à travers quelques formules déclamatoires de respect et de dévouement à la religion, inflige à l'Église entière l'ignominie des plus injustes outrages.

Je proteste d'abord contre les citations de l'Écriture produites par l'orateur. *Ite et docete gentes... oportet Episcopos regere Ecclesiam* (1). Où M. le Sénateur a-t-il puisé ces textes? — *Euntes ergo docete omnes gentes. Posuit Episcopos regere Ecclesiam Dei*, voilà bien ce que nous trouvons dans le Nouveau-Testament. Mais les termes substitués à ces paroles par M. le gouverneur de la Banque de France, où les a-t-il pris, de grâce? Il est, certes, bien étrange qu'on ose donner des leçons de théologie au Pape quand on ne connaît pas l'Évangile!

Je proteste contre les erreurs théologiques de M. Rouland. Il dit : *Le Pape ne peut pas instituer en France un évêque qui ait juridiction, il faut le consentement du souverain pour qu'il jouisse de cette*

(1) *Moniteur* du 12 mars.

jurisdiction (1). La première de ces deux propositions est fautive dans les termes généraux où elle est conçue. Sans doute le Pape n'institue pas d'Évêques en France sans la présentation préalable et l'agrément du Souverain : Rome ne sait pas violer les Concordats ; mais ces deux conditions ne sont pas tellement nécessaires, l'autorité du Saint-Père ne leur est pas tellement subordonnée qu'il ne puisse jamais investir qui que ce soit de la juridiction épiscopale, avant qu'elles aient été remplies. La nomination et l'agrément par le Souverain donnent des droits civils ; ils ne confèrent nullement la juridiction.

M. Rouland dit encore, en parlant des anciennes franchises de l'Église gallicane : que les Papes *n'osaient pas, ne pouvaient pas les condamner* (2). *N'osaient pas !* comme si les Papes ne les avaient pas cent fois désavouées, tantôt dans un usage et tantôt dans un autre ! *Ne pouvaient pas !* Et pourquoi ? « Il s'agissait de choses et d'opinions libres, toujours discutables (3). » Elles étaient *libres* et *discutables* parce que Rome n'avait pas prononcé. Mais si Rome avait trouvé ces opinions *libres* condamnables, pourquoi n'aurait-elle pas pu les flétrir ? Et si elle les avait frappées, comment M. le gouverneur de la Banque de France prouverait-il que le Saint-Siège eût excédé par ce coup les droits et les limites de son autorité ? Est-ce que telle opinion libre encore aujourd'hui ne peut pas très-légitimement être interdite demain ? Si M. le Sénateur l'ignore, d'où vient qu'il touche à des questions sur lesquelles il est incompetent ?

Je proteste contre ses erreurs historiques. M. Rouland dit dans le second alinéa de son discours : « Nos pères, quoique très-fervents catholiques, n'ont jamais admis les prétentions de Rome au gouvernement exclusif et absolu de l'Église universelle. »

Et quand Rome a-t-elle affecté de pareilles prétentions ? Fondement visible de l'édifice spirituel établi par Jésus-Christ, centre divin de l'unité catholique, le Saint-Siège s'est toujours attribué sans

(1) *Moniteur* du 12 mars.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

doute une suprématie d'honneur et de juridiction sur l'Eglise universelle; il n'a jamais pu ne pas revendiquer ce privilège. Mais en quel temps a-t-il entrepris de gouverner les diocèses particuliers sans les évêques et malgré les évêques, quand ces évêques étaient légitimes et se trouvaient en communion avec le Pape? Citez un nom, une date! Vous ne le pouvez pas. Erreur de supposition!

Erreur de confusion. M. le Sénateur confond dans un pêle-mêle absolu les *libertés de l'Eglise gallicane* avec les *libertés gallicanes ou parlementaires*. Ce sont pourtant deux espèces de libertés bien distinctes. Que valent les premières, je n'ai pas à le définir. Mais ce qui est sûr, c'est que les secondes ont été constamment désavouées et réprouvées par l'Eglise de France; il n'est pas jusqu'à Fleury lui-même qui ne les ait appelées des *servitudes*.

Autre confusion. Les noms de Noailles et de Colbert se rapprochent, dans les énumérations faites par M. Rouland, de ceux de Bossuet et de Fénelon; il ne les unit ainsi dans ses éloges que parce qu'il les regarde comme représentant les mêmes doctrines en théologie et les mêmes sentiments vis-à-vis de Rome. Qui ne sait pourtant les dissidences profondes qui les séparèrent, à la gloire des deux derniers? Le cardinal de Noailles eut une mort édifiante. Mais pendant plusieurs années, qui ne connaît l'appui qu'il prêta solennellement au jansénisme? Qui ne sait qu'il protesta contre la bulle *Unigenitus*, tandis que Louis XIV la faisait enregistrer par la Sorbonne et le Parlement? Colbert, évêque de Montpellier, ne se laissa-t-il pas encore emporter plus loin? Peu content de repousser à son tour la Constitution *Unigenitus*, ne l'a-t-on pas vu successivement défendre les jansénistes convulsionnaires, condamner le concile d'Embrun, écrire à Louis XV une lettre violente contre le clergé de France, qu'il accuse de rébellion parce qu'il est soumis au jugement de l'Eglise et du Saint-Siège? Et voilà les évêques qu'on met en parallèle avec Bossuet et Fénelon! Bossuet et Fénelon qui soumettaient avec un respect si filial à la décision du Saint-Père leur grande controverse sur le quiétisme; Bossuet dont l'inflexible orthodoxie écrivait à l'abbesse de Port-Royal cette fameuse lettre qui valait tout un traité sur la question du jansénisme; Fénelon qui

condamnait si vigoureusement dans ses *Instructions pastorales* l'hypocrite théorie du silence respectueux ! N'est-il pas triste d'entendre un sénateur insulter, sous forme de panégyrique, à ces grandes mémoires ?

La Luzerne, Beausset et *Feutrier* ! Certes, à Dieu ne plaise que je trouble les cendres de l'évêque de Beauvais dans leur tombe ! Mais ce prélat, dans sa vie de ministre, eut un moment d'oubli fâcheux. Êtes-vous sûr que les deux autres eussent tenu la même conduite ? Pourquoi les confondre ainsi dans une même louange, quand vous ne savez pas s'ils auraient eu la même faiblesse ?

Autre confusion : « Quand il s'agit de ces franchises, de ces coutumes, c'est M. Rouland qui parle, il ne s'agit pas d'empiétements ou de nouveautés ; il s'agit de choses consacrées pendant huit ou dix siècles. » M. le Sénateur avait dit plus haut que ces choses étaient *résolues par la plus constante et la plus irrécusable tradition* (1).

Ces choses, dont il est ici question, ce sont les précautions prises par le Premier Consul, pour sauver, comme l'a dit M. Rouland, l'ancienne indépendance temporelle de la souveraineté ; précautions stipulées non-seulement par l'article 16 du Concordat, mais encore dans les articles organiques. Ces deux genres de réserves se mêlent sous l'habile main de l'orateur, il les fond, pour ainsi parler, en un même corps de doctrines et de prérogatives, auquel il attribue une antiquité plusieurs fois séculaire. Privilèges reconnus par les Papes, ou privilèges condamnés par eux, on ne distingue rien : tout est consacré par une *constante et irrécusable tradition*. Mais pourquoi brouiller ainsi les notions et les faits ? Les droits et prérogatives maintenus par l'article xvi du Concordat remontent-ils à plusieurs siècles, peu m'importe, et sans doute peu importe aussi à M. Rouland, parce qu'il s'agit ici de privilèges rendus légitimes par le consentement du Saint-Siège. Mais les autres précautions, celles que résumet et décrètent les articles organiques, celles-là ont-elles été consacrées par un usage de *huit siècles* ? A quelle épo-

(1) *Mouiteur*.

que remonte l'enregistrement des bulles dogmatiques? Clément XI ne déclarait-il pas à Lafiteau qu'avant Louis XIV, aucun acte de cette nature n'avait été revêtu de lettres patentes ni enregistré au Parlement? N'ajoutait-il pas que, jusqu'à Louis XIV encore, aucun de nos rois n'avait donné aucune déclaration pour faire publier et observer les bulles des Papes? Et Lafiteau, lui-même, ne dit-il pas, à son tour, que la première Bulle dogmatique portée au Parlement fut la Bulle d'Alexandre VII, pour la signature du formulaire, et cela non pas aux neuvième ou dixième siècles, mais le 29 avril 1665 (1)? Si, dans un temps plus reculé, Louis XI fit frapper d'interdiction certains actes de Rome, n'étaient-ce pas tout simplement des actes secondaires? Et après tout, même en rattachant à lui l'origine de réserves plus importantes, d'interdictions plus graves, est-ce qu'on arriverait à former ces *huit siècles* et cette constante tradition dont se prévaut M. le gouverneur de la Banque de France? Je ne suppose pas qu'il veuille invoquer pour se justifier la *Pragmatique* de saint Louis; M. le sénateur est trop profond en histoire pour ignorer que cette pièce est apocryphe. S'il en doute, l'illustre Thomassin se chargera de l'en convaincre.

Je proteste contre les paradoxes mystiques de M. Rouland. « Je « déplore, dit-il, ce prosélytisme exagéré que les réguliers s'effor-
« cent de répandre dans les familles par leurs créations de tiers-
« ordres, d'affiliations, œuvres trop ascétiques et dévotes pour
« n'être pas un peu trop éloignées de la véritable piété (2). »

Qu'il est malheureux pour saint Louis de n'avoir pas eu M. Rouland pour directeur de sa conscience! Ce pauvre prince était entré dans les tiers-ordres de Saint-François et de Saint-Dominique, naïvement persuadé que ce serait un moyen d'arriver plus efficacement à cette piété vraie, judicieuse, profonde, dont sa grande âme était avide. Erreur! Ah! si M. le Sénateur avait été là, l'illustre fils de Blanche, en fuyant les œuvres *ascétiques du tiers-ordre* des Franciscains et de celui des Inquisiteurs, aurait pris, vers les hautes régions de l'esprit chrétien, un essor bien plus sublime!

(1) Lafiteau, *Histoire de la constitution Unigenitus*.

(2) *Moniteur*, ut supra.

Mais l'avantage qu'il n'a pas eu, nous pourrons l'assurer à l'avenir. A la suite de l'admirable livre de saint François de Sales : *Introduction à la vie dévote*, nous mettrons sous la signature de M. le gouverneur de la Banque de France, un chapitre supplémentaire ayant pour titre : « *Eviter les tiers-ordres et les affiliations, œuvres trop ascétiques pour n'être pas trop éloignées de la véritable piété.* » Le côté grammatical de cet énoncé, emprunté à M. Rouland, ne sera peut-être pas irréprochable ; mais qu'importe l'expression, quand la doctrine est sage ?

Je proteste contre les reproches adressés par M. le Sénateur aux ordres religieux. Ces reproches sont tous d'une exagération manifeste ou d'une évidente injustice. Mais je n'insiste pas. C'est au clergé paroissial de déclarer s'il accepte ou repousse ici les doléances et les mélancoliques éloges de M. le Sénateur.

Je proteste contre les jugements portés sur les Congrégations romaines, et, en particulier, sur la Congrégation de l'*Index*, par M. le gouverneur de la Banque de France. M. Rouland a eu l'honneur d'être longtemps ministre, il a vu par là même l'Empereur de près. A-t-il remarqué que l'Empereur traitât par lui-même toutes les affaires de ses immenses Etats ? Tout prince n'est-il pas obligé d'abandonner une foule de détails, même importants, à des autorités secondaires dont il couvre les décisions de son autorité suprême ? Qu'il se réserve à lui les questions capitales, à la bonne heure ! mais pour les questions moins hautes ne s'en remet-il pas forcément à des fonctionnaires ou à des corps investis par lui de pouvoirs plus ou moins considérables, suivant l'objet de leurs attributions ? N'a-t-il pas au-dessous de lui des ministres avec leurs divisions et leurs bureaux ? N'a-t-il pas la magistrature avec ses tribunaux et sa hiérarchie ? N'a-t-il pas le conseil d'Etat avec ses diverses sections ? Et voilà les Congrégations romaines ! L'idée qui les a fait éclore avec leur diversité n'est donc pas si étrange.

Mais l'*Index* ! L'*Index* ? Mais, en France, nous avons cent *index* pour un, et, certes, je ne dis pas que je les blâme. Vous avez les bureaux de poste et de douanes pour saisir à la frontière les journaux et les livres imprimés à l'étranger, et qui porteraient en

France, s'ils y pénétraient, des pages ou des articles injurieux pour le gouvernement. Vous avez les préfectures qui peuvent, à la condition de quelques légères formalités préalables, frapper une gazette d'un *avertissement*, pour avoir inséré même une lettre d'un évêque, et personnellement nous en savons quelque chose. Vous avez les tribunaux qui peuvent s'emparer d'un ouvrage immoral ou séditieux, frapper l'auteur d'une peine et condamner l'ouvrage lui-même à être supprimé.

L'*Index* romain remplit des fonctions analogues, mais avec plus de clémence. Il signale les ouvrages téméraires, dangereux, immondes, erronés, impies, blasphématoires, et il invite à les fuir, tantôt pour toujours et sans quartier, tantôt pour un temps et jusqu'à ce que l'auteur en ait rectifié les erreurs ou fait disparaître les légèretés. Et, certes ! quoi de plus légitime ? Le Pape n'est-il pas le tuteur de la foi et de la morale par tout l'univers ? N'a-t-il pas tout ensemble et le devoir et le droit de protéger l'une et l'autre contre tout ce qui peut leur porter atteinte ou leur créer un péril ? Et ce double tort, qui est un double malheur, ne le trouve-t-il pas dans une foule d'ouvrages ? Dès lors, n'est-il pas obligé de précautionner les peuples chrétiens contre leurs séductions ? Mais pour les dénoncer à la prudence des fidèles, ne faut-il pas les lire ? Et le Pape, peut-il les lire tous par lui-même ? Et s'il ne peut pas les lire, ne faut-il pas qu'il confie cette mission à un corps grave, à un tribunal sérieux qui les lise et les juge ? Et si ce tribunal est formé de hauts et intelligents dignitaires, de théologiens compétents et de consultants éclairés, qu'aurez-vous à dire contre cette Congrégation ? C'est là précisément l'*Index*.

Ah ! nos aînés, les grands Evêques de France, ne protestaient pas, au moins dans leur ensemble, contre cette institution. Ils l'auraient d'autant moins fait qu'ils avaient auprès d'eux un autre *Index*, non moins sévère que celui de Rome : c'était la Sorbonne, la Sorbonne qu'un Pape daigna bien nommer un jour *une sorte de concile permanent*. Dès qu'un livre nouveau venait à la lumière, la Sorbonne s'en saisissait, et quand il était inexact par quelques endroits, les vieux docteurs le marquaient de notes impitoyables.

Ils rendirent par là des services immenses à l'Eglise et à la société. L'Episcopat français, et, s'il faut employer ce terme, l'Episcopat *gallican*, bien loin de blâmer leur rigueur, qui semblait un empiétement sur ses droits, applaudissait à leurs efforts et recevait presque leurs censures comme des oracles. Et comment aurait-il, après cela, condamné le principe et les fonctions de l'*Index*? Il se croyait peut-être en droit de ne pas considérer les décisions de ce tribunal comme obligatoires; peut-être se dispensait-il de les promulguer en France. Mais il respectait la Congrégation en elle-même; il ne pouvait désavouer à Rome ce qu'il imitait et louait à Paris; et M. Rouland, qui se dit si plein de vénération pour nos vieux évêques, devrait leur faire moins facilement les honneurs d'une inconséquence.

« *Il n'y a rien de plus déplorable qu'un tribunal qui juge sans entendre les prévenus (1).* » On ne juge pas des hommes, on juge des livres, et l'on ne juge pas des livres sans les avoir entendus. — « *Sans règles certaines (2).* » Si M. Rouland avait lu le Concile de Trente et Benoît XIV, il saurait qu'il en existe de très-nettes et très-précises. — « *Sans motiver ses décisions.* » On ne divulgue pas les motifs par ménagement pour les auteurs. Mais qu'on les demande, on les apprendra bientôt, et l'on verra tout ce qu'ils avaient de justesse et de gravité. — « *On peut ainsi ruiner moralement les hommes, les doctrines.* » — Les hommes ! on ne ruine que ceux qui se sont déjà ruinés eux-mêmes. Tout homme honorable avant une censure de l'*Index* peut le devenir encore plus après, s'il l'accepte avec une noble soumission. Fénelon n'a-t-il pas été plus grand après la condamnation de son livre qu'au moment de sa lutte avec le grand évêque de Meaux? — « *Les doctrines !* » Et quel si grand mal qu'on ruine des doctrines fausses, hérétiques ou licencieuses? — Après tout, puisque M. Rouland reconnaît que les décisions de l'*Index* sont si terribles, il en fait par là même la plus éclatante justification; elles n'auraient pas des contrecoups si meurtriers pour les *hommes* et les *doctrines*, si elles par-

(1) *Moniteur, ut supra.*

(2) *Ibid.*

taient d'un *pouvoir abusif*, et si M. le gouverneur de la Banque de France avait le droit légitime de les *repousser de toutes les forces de sa raison*, sans doute éminemment philosophique !

Je proteste contre l'étrange commisération de M. Rouland pour l'Épiscopat français. Certes, M. Rouland « *l'honore* » ; il voudrait le voir entouré de l'estime et du respect unanimes du clergé et des peuples ; et pour le glorifier, il travaille à le convaincre d'ineptie. Les voilà, ces malheureux Evêques, environnés d'un parti fanatique et dont l'inférieure ambition n'aspire à rien moins qu'à les dominer. Fille de Satan, parce qu'elle se dit dévouée au Pape, cette secte tient de son père toutes les habiletés et toutes les perfidies du serpent. Elle se glisse, elle s'insinue par mille chemins tortueux, et ces bons prélats contre l'autorité desquels elle conspire ne savent pas en découvrir les ruses et les hypocrites machinations. Quand elle se croit forte, elle dresse la tête, siffle, les menace de son dard, et parce qu'ils ne comprennent pas que leur dignité leur commande la résistance, ils sont envahis par la peur et courbent humblement le front devant le monstre qui les épouvante. Leur puissance est mise à néant : que voulez-vous ? La majesté du caractère épiscopal est outragée : que voulez-vous ? Les diocèses sont livrés aux mains d'une faction : que voulez-vous ? Leur clairvoyance n'a pas assez de sagacité pour saisir la triste portée de toutes ces choses, et leur fermeté est tout juste celle d'un roseau qui fléchit en silence sous la main de tout passant, vagabond ou honnête homme, qui s'amuse à l'insulter. Quelle gratitude le parti ultramontain ne doit-il pas à M. le Sénateur pour le génie que celui-ci veut bien lui attribuer et pour celui qu'il nous refuse ! Une seule chose me confond : c'est que M. le Sénateur, qui fut si longtemps ministre, et qui sans doute a dû prendre alors des précautions scrupuleuses contre les séductions du parti ultramontain, ait si peu réussi dans le choix des candidats qu'il a présentés à l'agrément de l'Empereur pour les sièges épiscopaux vacants ! Comment se fait-il que sa main ne se soit portée, quoiqu'elle fût si intelligente, que sur des hommes qui devaient pour la plupart subir les enchantements de l'aspic si redouté ? Quel magicien terrible que le parti ultramontain !

Nous ne sommes pas seulement aveugles, nous sommes étourdis. Qu'avons-nous fait à Rome en 1862, quand, au nombre de près de trois cents, nous avons signé la fameuse Adresse à Pie IX? Nous avons adhéré à une rédaction faite d'avance, et nous avons adhéré après une lecture faite par un prélat italien, ce qui nous a empêchés d'en bien comprendre le latin; nous avons adhéré sans avoir pesé, mesuré, jugé le sens et la portée de l'acte qu'on nous soumettait; nous avons adhéré enfin isolément, rapidement, d'entraînement, et pour faire comme les autres. Il est bien vrai que cette Adresse avait été préparée par une commission sérieuse, à la tête de laquelle était placé l'illustre cardinal Wiseman, et formée avec lui de plusieurs prélats graves, prudents et appartenant à diverses nations, sans en excepter la France; c'était déjà une garantie. N'importe, étourderie! Il est vrai encore qu'un très-grand nombre de prélats ont voulu voir le texte de près pour ne signer qu'avec une parfaite connaissance de cause, et je pourrais citer des noms. N'importe, étourderie! Il est vrai, enfin, que cette Adresse ne portait que sur des questions déjà plusieurs fois traitées, approfondies par la plupart des évêques signataires; il s'agissait en particulier du pouvoir temporel du Saint-Siège, sur lequel tous avaient écrit dans leurs divers diocèses, rien n'était plus aisé que de constater si l'Adresse répondait à leurs doctrines; et nul n'a donné son nom qu'après avoir acquis cette certitude. N'importe encore, étourderie! C'est M. Rouland qui le déclare, non-seulement à l'épiscopat français, mais encore à celui de l'univers catholique tout entier; quelle admirable manière de prouver qu'on l'honore!

Mais ce *Concilium*, ce *Concilium si cher à l'Église, si traditionnel, si essentiel*, où tout cela se trouve-t-il (1)? Cela se trouve, monsieur le Sénateur, dans les études antérieures à l'Adresse, et qui avaient fixé les Évêques sur le fond des choses qui devaient y être dites; cela se trouve dans les réunions nombreuses qui avaient précédé la communication du texte et le moment de la signature.

Et, après tout, si nous avons voulu faire ce *Concilium* dont

(1) *Monsieur, ut supra.*

M. Rouland parle avec une apparence de tendresse si touchante, est-il bien sûr que M. le ministre d'alors eût tenu le même langage? C'est possible. Il est si bon catholique, ainsi qu'il nous l'assure ! Mais n'eût-il pas craint que ce malheureux concile ne tranchât une question jusqu'à ce jour indécise, s'il faut l'en croire, et qu'il ne déclarât que le Concile, même général, est au-dessous du Pape? Le parti ultramontain n'était-il pas là pour menacer le monde de cette calamité? C'est un simple doute que j'expose.....

M. Rouland, dans la tendresse de son libéralisme, voudrait que certains articles fussent moins une *maxime* qu'une *loi*, et serait heureux sans doute qu'on leur donnât une *sanction*. Peut-être serait-il bien aise qu'aux arrêts du conseil d'État on ajoutât la douce menace du donjon de Vincennes. Mais l'histoire du clergé, même gallican, est là pour répondre que, depuis saint Basile jusqu'à l'immortel Dulau, ce n'est pas par la terreur qu'on arrache aux évêques des transactions que la saine théologie et le sentiment éclairé du devoir leur ordonnent de repousser.

Je proteste contre les amères et injustes censures que M. le gouverneur de la Banque de France se permet vis-à-vis du Saint-Siège ou plutôt vis-à-vis de Pie IX. — Il va d'abord sans dire que Pie IX, comme nous, s'est laissé surprendre par les intrigues du parti ultramontain. — Mais il y a plus, Pie IX a la prétention d'*absorber l'Eglise universelle* (1). Comment en douterait-on, puisque, dans toutes les grandes questions qu'il a tranchées, il a daigné, de près ou de loin, consulter tous les évêques du monde catholique? Et qui ne voit d'ailleurs jusqu'à quel degré déplorable l'action de l'autorité de chacun de nous est gênée, réduite, annulée, dans nos diocèses, par l'intervention démesurée du Pape dans le détail de notre administration? Il faut être aveugle pour ne pas s'apercevoir que nous avons les mains garrottées, et que nous ne sommes rien dans nos affaires, tandis que Pie IX est tout.

Non-seulement le Pape est tout, mais il oublie tous les égards. Le voyez-vous? Mgr Gerbet et deux autres évêques, à en croire

(1) *Moniteur*, *ut supra*.

M. le Sénateur, ont fait un résumé des erreurs contemporaines. Ils le soumettent au Pape. Pie IX veut bien l'accueillir avec honneur. Quelle inconvenance ! — Ce *Syllabus*, c'est encore M. Rouland qui parle, est remis à une congrégation de théologiens romains qui attachent des notes à chacune des propositions qu'il renferme. Par une lettre pleine de courtoisie, le cardinal Caterini adresse cet acte aux évêques ; il les appelle de la part du Saint-Père à juger non-seulement les propositions, mais les notes qui leur ont été infligées. Ils peuvent, dans ce travail, se faire aider par un théologien de mérite, s'ils en sentent le besoin. Plusieurs mois leur sont donnés pour se livrer à cette étude, et quand ils communiqueront leur avis au Saint-Siège, ils pourront le faire porter, non-seulement sur les propositions, non-seulement sur les notes, mais encore sur la forme la plus opportune à donner au jugement définitif que prononcera le Saint-Père. Ainsi tout est sauvé, les évêques restent à la hauteur de leur rang ; temps, liberté de consulter, latitude absolue dans l'objet de leur appréciation, rien ne leur manque de ce qui peut les honorer et les mettre à l'aise. N'importe ! il y a dans cette façon de procéder envers eux une suprême inconvenance. *On n'a pas assez ménagé, suivant M. le Sénateur, leur dignité et leur liberté !* (1)

Enfin, par le tort le plus grave de tous, l'*Encyclique* et le *Syllabus* ont été lancés par Pie IX avec la mesquine intention de se venger de la Convention du 13 septembre, ou celle plus triste encore de *barrer le chemin à la civilisation moderne* (2). Se venger de la Convention du 13 septembre ? On n'accuse et l'on ne doit accuser les intentions de personne, mais surtout d'un Pape, sans avoir des preuves décisives ; et où sont celles de M. le Sénateur ? Il s'agit bien de preuves ! — Mais il y a des *dénégations*. M. Rouland lui-même en convient (3) ; et des dénégations, quand elles partent de haut, quand elles sortent d'une conscience auguste et d'une bouche sacrée, ont une autorité contre laquelle on ne doit protester qu'avec

(1) *Moniteur*, ut *suprà*.

(2) *Id.*, *ibid.*

(3) *Id.*, *ibid.*

des documents et des démonstrations péremptoires. — Quand on parle du Pape, on a le droit de se mettre au-dessus de toutes les règles, et M. le Sénateur, après un récit fait à sa façon, mais qui n'a rien ni d'établi, ni de logique, conclut qu'il est autorisé à dire que l'Encyclique et le *Syllabus* sont des armes qu'on a crues bonnes à employer contre certains actes du gouvernement français contre lesquels on éprouvait un vif mécontentement (1).

On ferait bien remarquer à M. Rouland que l'Encyclique et le *Syllabus* sont adressés au monde entier et non pas seulement à la France; on pourrait ajouter qu'une grande partie des erreurs qui y sont condamnées sont plutôt allemandes, anglaises, italiennes, qu'elles ne sont françaises par leur origine et le théâtre principal de leurs ravages; on pourrait dire, enfin, que ce fameux *Syllabus* n'est qu'une table des matières, une nomenclature des erreurs condamnées par Pie IX depuis le commencement de son pontificat; que les propositions qui les expriment sont littéralement extraites de ses actes antérieurs, et qu'il est ridicule de supposer qu'en 1846 ou en 1860 le Saint-Père flétrissait telle ou telle doctrine pour tirer un jour parti de cette condamnation même contre le traité du 13 septembre. Ces diverses observations mettraient en poudre la déplorable thèse de M. le sénateur. Mais il faut le laisser à ses convictions, il ne veut rien entendre !

Quant à l'intention de *barrer le chemin à la civilisation moderne* quelles que soient ses œuvres et ses tendances (2), c'est une accusation tellement exorbitante que je ne me sens pas le courage de la discuter. Y a-t-il dans notre *civilisation moderne* des œuvres mauvaises et des tendances illégitimes ou périlleuses? Ah ! oui, certes, il n'y en a que trop. Eh bien ! Pie IX les condamne, et il a mille fois et dix mille fois raison. Y a-t-il des œuvres honorables et des tendances légitimes et fécondes? Vous n'en citerez pas une qu'il réprovoque. Que si, pour ne pas rester muet, on fait une objection, on produit des exemples, il importe de se souvenir que, dans l'Église, il n'appartient à aucun laïque ni de créer une théologie incompatible avec

(1) *Moniteur*, ut supra.

(2) *Id.*, *ibid.*

celle de la tradition, ni d'attribuer, dans les questions de doctrine, à la *civilisation moderne*, cette infailibilité qu'on refuse au Pape et aux évêques. Si la *civilisation moderne* dément Jésus-Christ, si ses théories et ses prétendus progrès sont inconciliables avec l'Évangile, elle n'a pas le droit de nous imposer ses erreurs comme des principes. On croit avoir absous tous les paradoxes et justifié toutes les utopies quand on a prononcé les grands mots de *civilisation moderne*. Pie IX ne se laisse pas éblouir par ce funeste mirage de paroles. Quand la *civilisation moderne* est raisonnable, morale et chrétienne, il l'approuve et la bénit; quand elle prend le mensonge pour la vérité, l'immoralité pour la vertu, l'abaissement pour le progrès, il la condamne sans violence comme sans crainte. Si elle l'écoute alors et se repent, il l'encourage avec bienveillance, et l'aide avec amour à remonter sur les hauteurs d'où elle était descendue; si elle s'obstine dans les voies perdues où elle s'est engagée, il gémit à la pensée des abîmes où iront se précipiter avec elle les gouvernements et les peuples. Mais il a pour tempérer sa douleur la conscience d'avoir adressé à cette civilisation égarée des avertissements salutaires, et fait briller sur sa route une lumière qui aurait suffi pour la mener à la vraie grandeur, si elle n'avait préféré s'en servir pour éclairer son propre naufrage.

Il est bien douloureux que M. le gouverneur de la Banque de France n'ait pas ainsi compris les choses. Certes, il a prononcé contre le parti révolutionnaire, cet ennemi forcené du pouvoir temporel du Saint-Siège, de nobles et grandes paroles. Mais en le condamnant, il l'a servi. Les critiques injustes de M. le Sénateur contre Rome deviendront peut-être un jour l'excuse et la justification de ceux qui veulent en chasser le Pape. Si jamais ils venaient à faire l'assaut du Vatican, il ne serait pas impossible qu'ils portassent le *Discours du 12 mars* en guise de bannière. Les éloges décernés par leurs journaux à M. le gouverneur de la Banque lui permettraient d'espérer cette gloire, si la France n'était pas là pour assurer l'inviolabilité du Saint-Siège. Un orateur qui se prétend catholique et dévoué de cœur au Saint-Père doit être bien fier, en vérité, d'un tel succès conquis par son éloquence !

X

C'est ainsi qu'on fait l'histoire contre l'Eglise, Nos Très-Chers Coopérateurs. Tous les faits sont dénaturés; ou l'on n'interroge pas les sources, ou l'on ne puise ses renseignements qu'à des sources empoisonnées, et sur cette base d'erreurs flagrantes ou de téméraires conjectures, on appuie des raisonnements, on établit des thèses aussi choquantes d'injustice qu'elles le sont d'absurdité. Rien ne protège contre les aberrations fatales de cette fausse science; jusque dans des fonctions considérables on en subit le vertige, et alors les coups que l'on porte à l'Eglise, quoique partis d'une érudition sans solidité comme sans valeur, sont d'autant plus terribles que celui qui les frappe est placé plus haut dans la hiérarchie sociale. La dignité dont il est investi donne devant les peuples une sorte de consécration à ses paroles; on ne peut admettre aisément que dans le rang élevé qu'il occupe, il en impose ou se trompe, et quand il fait l'un ou l'autre, le contre-coup de ses illusions ou de ses impostures est toujours profondément désastreux.

Ah! demandons à Dieu que ces funestes enchanteurs deviennent de plus en plus rares dans le monde. Et s'il faut que leur nombre se multiplie pour l'épreuve de ses élus, conjurons-le de susciter dans les mêmes proportions des athlètes capables de combattre et de vaincre ces maîtres d'extravagance et de mensonge. Sans doute l'apôtre saint Jude nous a depuis longtemps appris que ce sont des nuées sans eaux, promenées au hasard par le caprice des vents (1); mais il faut que ces nuées n'empêchent pas le soleil d'arriver à la terre. Ce sont des arbres d'automne deux fois morts et déracinés; mais il est bon qu'on écarte ces troncs renversés de la route et qu'on les jette au feu, pour qu'ils ne fassent point tomber le voyageur sur la voie qu'ils encombrent (2). Ce sont les vagues d'une mer en fureur qui jettent des flots d'humiliante écume sur la grève (3);

(1) Ep. Cath. B. Jude, 12.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

mais il est à désirer qu'en venant battre et souiller le rivage, elles n'atteignent pas des spectateurs imprudents pour les entraîner avec elles dans l'abîme. Et tout cela, tous ces bienfaits qui doivent autant profiter aux sociétés terrestres qu'à l'Église elle-même, ils ne seront assurés au monde que si Dieu, touché par nos supplications, daigne faire reflourir avec splendeur parmi nous les ossements et la sève des grands docteurs et des prophètes. C'est la première grâce que nous devons solliciter.

Une autre qui n'est pas moins nécessaire : c'est que Dieu fasse comprendre à tant d'hommes éminents qui se flattent de vénérer le Souverain-Pontife, que le respect dont ils prétendent l'entourer est incompatible avec les injures qu'ils lui jettent sans cesse et publiquement à la face. Déjà de son temps, Fleury gémissait tout haut de cette inconvenance. « Il serait à souhaiter, disait-il, qu'on gardât plus de mesure à l'égard du Pape et qu'on pesât mûrement les conséquences de ce qu'on publie contre ce qui vient de sa part ; que l'on examinât quel est le fruit que nous devons attendre de nos plaintes, de nos protestations, de nos condamnations, et qu'on le comparât avec *les inconvénients*. Il semble qu'il y ait une espèce de guerre entre la Cour de Rome et le Parlement. On est toujours sur ses gardes, on s'alarme au moindre mot, on prend tout au criminel. — Il ne faut rien avancer qui ne soit exactement vrai, soit pour les maximes, soit pour les faits. Il faut toujours nous souvenir que nous sommes catholiques et que nous reconnaissons le Pape pour notre *père commun*. Voyons comment agit un fils sage et chrétien quand il a quelque différend avec son père pour des intérêts opposés. Prenons garde que nos manières dures et fières ne semblent autoriser les hérétiques dans leur mépris pour le Saint-Siège. Enfin, ne faisons rien qui puisse altérer la concorde si nécessaire entre le sacerdoce et la royauté (1). » Si Fleury revenait de nos jours, que n'aurait-il pas à dire de la conduite et du langage des catholiques *sincères et indépendants* vis-à-vis du Saint-Siège? Que de malheureux qui prétendent faire preuve de piété filiale, en outra-

(1) Opuscules de Fleury, p. 133, édition de 1807.

geant dans sa dignité comme dans son infortune le *Père commun* de la grande famille chrétienne! Quand Dieu leur fera-t-il comprendre que le respect et l'insulte ne sont pas une seule et même chose?

Puissent-ils aussi, Nos Très-Chers Coopérateurs, faire un abus moins déplorable du nom et de l'autorité de l'*Eglise gallicane*! Certes, ils en parlent toujours sur un ton de solennelle louange, ils se vantent sans cesse d'être catholiques avec Bossuet et les évêques du grand siècle. Et savez-vous ce que représentent pour eux Bossuet et les évêques du grand siècle? C'est le premier article de la déclaration de 1682; ce sont quelques mots échappés de la bouche ou de la plume de ces prélats et qui se hasardent à donner pour limite à la puissance des successeurs de Pierre les règles des anciens canons. On part de là pour les rendre solidaires et complices de toutes les résistances, de toutes les usurpations, de toutes les vexations dont le Pouvoir royal et les Parlements ont pu se rendre coupables vis-à-vis du Saint-Siège. Impossible de travestir plus odieusement leur histoire. Si ces hommes illustres reparaissent aujourd'hui, M. Bonjean, non moins que M. Rouland, les foudroierait sans aucun doute comme atteints et convaincus d'ultramontanisme. Avec quel empressement filial, avec quelle soumission confiante on les a vus se courber, et dans les questions les plus graves, devant les décisions de Rome! Le 13 mars 1699, Innocent XII condamne le livre de Fénelon, ayant pour titre : *Explication des Maximes des Saints*; et le 9 avril suivant, l'archevêque de Cambrai déclare, dans un acte qui fut peut-être sa plus belle gloire, « qu'il condamne et l'ensemble de son ouvrage et les vingt-trois propositions signalées, dans les mêmes formes et avec les mêmes qualifications que celles du décret Pontifical, et cela simplement, absolument, sans ombre de restriction ni de réserve (1). » Dans la question du Jansénisme, les diverses constitutions d'Innocent X, d'Alexandre VII, de Clément XI ne furent-elles pas accueillies avec un respect et une adhésion sans mesure comme ils furent sans

(1) *Mémoires du clergé de France*, t. I, titre 1^{er}, pp. 413, 414, 415.

hésitation? Quand plus tard la Constitution civile du clergé eut été condamnée par Pie VI (1), les Évêques de France ne s'inclinèrent-ils pas devant cette sentence auguste qui sanctionnait leurs propres appréciations, et la perspective de la spoliation, de l'exil et de la mort, put-elle un seul instant les faire hésiter devant l'obéissance? Par le Concordat Pie VII s'engagea à demander leur démission à tous les Évêques titulaires de France. C'était une mesure peut-être sans exemple dans l'histoire de l'Église, et M. Dupin, qui ne s'est, jamais distingué par les formes d'un langage respectueux vis-à-vis de Rome, ne craint pas de dire que c'est là un *excès de pouvoir manifeste* (2); il eût mieux fait de dire une *nécessité douloureuse*. Mais enfin, devant l'expression de ce désir, commandé par les circonstances, la majorité de l'Épiscopat n'abdiqua-t-elle pas tous ses droits avec un désintéressement héroïque? Pour le bien de la paix et la résurrection de l'Église de France, ne fit-elle pas le sacrifice qu'au cinquième siècle les Évêques d'Afrique eussent été prêts à consommer pour mettre un terme au schisme des Donatistes? Et si quelques prélats refusèrent d'obtempérer aux vœux du Souverain-Pontife, cette résistance ne désola-t-elle pas le cœur de leurs frères plus généreux?

La voilà l'Église gallicane dans le fond le plus intime de son esprit et de son histoire. Dans toutes les circonstances orageuses, Rome est son oracle, et dès que Rome a parlé, elle marche avec une docilité d'enfant et de héros. On peut même dire, chose singulière, qu'elle a justifié par avance cette dernière Encyclique dont tant d'hommes ont été surpris ou irrités. Vous ne pouvez supporter ce que dit l'Encyclique de la suprématie du Pape et de l'Église sur toute créature humaine? Lisez plutôt les *Mémoires du clergé* sur les droits de la puissance spirituelle, et vous verrez ce que pensaient et ce qu'enseignaient nos aînés! Vous ne comprenez pas que l'Encyclique se prononce contre le principe de la liberté des cultes? Parcourez la *Politique sacrée* de Bossuet, cet ouvrage cité si souvent dans les actes du clergé de France au dix-huitième siècle, parcou-

(1) Pie VI, *Brev. 10 martii*, 1791, 13 apr. 1791.

(2) DUPIN, *Manuel du droit public ecclésiastique français*. — Concordat, art. 3.

rez les rapports et les demandes du clergé lui-même sur les assemblées des hérétiques, et vous nous direz si l'Église gallicane *admettait* la *tolérance* telle que l'entend le rationalisme de notre époque ! — Vous êtes étonnés, même scandalisés de voir l'Encyclique regretter le for ecclésiastique presque partout détruit ? — Si vous aviez présente à votre esprit l'*Oraison funèbre de Le Tellier* par Bossuet et les *Remontrances* de notre ancien épiscopat à propos des immunités ecclésiastiques plus ou moins entamées au dix-septième et au dix-huitième siècle, vous seriez moins surpris des gémissements actuels de Rome sur l'abolition de cette juridiction ! — Vous vous offensez des déclarations et revendications de Rome en faveur des Ordres religieux ? Allez consulter l'admirable discussion faite en 1761 par le clergé de France des griefs alors allégués contre les Jésuites, et vous saurez si l'Église gallicane se fût faite l'auxiliaire de M. le sénateur Bonjean.

Je ne juge pas ces choses ; je me borne à les constater. Il est certain que tous ces catholiques étranges qui sont sans cesse à nous parler des *libertés*, des *maximes*, de la *dignité*, de l'*indépendance* de l'Église gallicane, ne savent guère ce qu'ils disent. Ils ne connaissent pas cette Église qu'ils outragent par leurs louanges ; elle fut beaucoup moins complaisante vis-à-vis des pouvoirs humains et moins réfractaire vis-à-vis du Saint-Siège qu'ils ne le supposent dans les éloges qu'ils lui infligent. Qu'ils l'étudient dans ses représentants les plus illustres, dans la plénitude de ses doctrines, dans toute la profondeur de ses sentiments, et ils apprendront à faire un usage plus discret de ses opinions et de son histoire. Pour réfuter tant de discours malheureux qui depuis quelques années ont désolé notre oreille, nous n'aurions pas besoin d'autres arguments que ceux qu'elle nous a préparés par avance. Déjà plus d'une fois nous nous en sommes servi avec avantage, nous sommes très-disposé à nous en servir encore. Ce n'est pas qu'à cet or il ne se mêle quelque alliage, mais l'or surabonde. L'âme de ce magnifique Épiscopat était profondément catholique ; il tenait véritablement à Rome par le fond de ses entrailles, ainsi que l'a dit Bossuet. Et maintenant que l'Église de France s'est rapprochée du Saint-Siège plus étroi-

tement que jamais, maintenant que certains nuages qui planaient entre deux se sont presque évanouis devant le souffle des discussions et le mouvement des choses, oui maintenant, si nos vieux évêques ressuscitaient, au lieu d'affecter cet esprit à demi schismatique dont certains hommes leur attribuent le déshonneur, ils applaudiraient à l'entraînement comme providentiel qui pousse leurs successeurs à se serrer chaque jour de plus en plus autour de Celui qui est ici-bas le Prince des Pasteurs, le centre suprême de l'unité, le Docteur auquel seul Jésus-Christ a donné le privilège et la mission de confirmer ses frères dans la foi, et avec ses frères et par ses frères tous les peuples dont ils ont la conduite.

Donné à Nîmes, en notre palais épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de notre Evêché, le 25 mars 1863, fête de l'Annonciation de Marie et de l'Incarnation de ce Verbe divin qui, depuis dix-neuf siècles, est, sous le nom de Jésus-Christ, un objet de contradiction permanente et la ruine de tous ceux qui le combattent dans le monde.

INSTRUCTION PASTORALE

CONTRE UN OUVRAGE INTITULÉ

V I E D E J É S U S

PAR ERNEST RENAN

C'est dans les gorges des Pyrénées où d'impérieux besoins de santé nous ont conduit pour quelques semaines, Nos Très-Chers Coopérateurs, que nous avons reçu de Paris la nouvelle *Vie de Jésus* (1), et nous nous hâtons de vous déclarer que cet ouvrage est une humiliation pour la France, parce qu'il est une affliction pour l'Église. A vrai dire, il est plus ancien dans le monde que le nom de celui qui l'a signé ne le suppose. Une première fois il fut écrit par Cérinthe, Ébion et les Nicolaïtes, blasphémateurs contemporains des Apôtres eux-mêmes, et ainsi peut-on dire que sa nouveauté date de plus de dix-huit siècles. Arius en reprit la trame à peu près trois cents ans plus tard ; comme les hérétiques ses aïeux, il invoqua de misérables chicanes de textes pour se soustraire à l'autorité des traditions, et nia la divinité du Christ par les Écritures qui, cependant, n'ont pas d'autre but que de la démontrer. Les Sociniens vinrent à leur tour, après une longue succession de novateurs, trancher ce dogme sacré par sa racine en repoussant, au nom des saintes Lettres, le mystère de la Trinité. Enfin, comme Voltaire s'était armé de bel esprit pour précipiter le Christ du trône que lui avait dressé l'adoration des âges, Strauss, de nos jours, a tenté d'aboutir aux mêmes conclusions par l'emploi d'une fausse science, et M. Renan n'est aujourd'hui que le dernier anneau d'une immense chaîne de conspirateurs, suscités tour à tour par

(1) *Vie de Jésus*, par Ernest Renan.

l'esprit de mensonge et d'impiété contre la divine royauté de Jésus-Christ dans le monde. Mais le blasphème ne s'use pas plus que la vérité. Quoique vieille de tant de siècles, quoique répétée tant de fois, sous tant de formes et par tant de plumes déicides, la négation sur laquelle roule la *Vie de Jésus* n'en est pas moins désolante pour l'Église. Jésus-Christ est son Dieu ; Jésus-Christ est son fondateur ; Jésus-Christ est son époux ; Jésus-Christ est son trésor. A tous ces titres elle le chérit d'un amour saintement passionné ; et le dernier coup qu'il vient de recevoir, comme tous ceux qui l'ont antérieurement outragé, l'aura meurtrie elle-même au plus profond de son âme.

Et ce qu'il y a de plus triste, c'est le calme général avec lequel on accueille l'apparition de semblables ouvrages. Autrefois les audaces d'Arius agitèrent le monde d'une indignation glorieuse ; au dix-neuvième siècle, M. Renan reprend les blasphèmes d'Arius, et l'univers ne s'émeut pas. Le livre de l'agresseur est lu avec une avidité qui tient de la fureur, et la masse des chrétiens reste immobile et muette. On va même jusqu'à prétendre que le silence doit être l'unique réfutation de M. Renan, et que c'est lui faire trop d'honneur que de ne pas écraser son livre uniquement sous le poids de la pitié. Il nous est impossible de partager cette opinion. « Viendra un moment, » disait l'apôtre saint Paul, « où les hommes ne pourront plus supporter la saine doctrine ; ils se choisiront des maîtres selon leurs vœux et qui ne s'occuperont que de flatter doucement les oreilles, et les peuples alors, se détournant de la vérité, se retourneront vers des fables puérides. Mais vous, continuait l'Apôtre, veillez, travaillez de tous vos efforts à lutter contre l'erreur, et faites l'œuvre d'un évangéliste (1). » Nous avons pris pour nous cette exhortation de saint Paul, ou plutôt de l'Esprit-Saint lui-même. Une pieuse indignation s'est emparée de nous à l'aspect du nouveau crucifiement, auquel les critiques et les rhéteurs viennent de condamner notre Dieu, et de l'insouciance générale avec laquelle on assiste à ce forfait d'un autre Calvaire. Nous

(1) II Tim. iv.

aurions voulu être un Athanase ou un Hilaire, pour faire éclater ce sentiment avec plus d'énergie et d'autorité. Mais, malgré notre néant, malgré l'obscurité de notre plume et de notre nom, il nous a été impossible de forcer notre voix à se taire ; et si, dans les cris que nous avons poussés, il en est quelques-uns qui doivent paraître violents, nous n'en éprouvons point de remords, et nous n'en faisons point d'excuses, parce que nous ne concevons pas qu'on discute sans ardeur un écrit dont l'impiété fait frémir les Cieux mêmes jusque dans leurs dernières profondeurs.

Il y a deux parties dans l'ouvrage de M. Renan, l'*Introduction* et la *Vie même de Jésus*. Nous commençons par l'*Introduction*. La préface est ordinairement capitale : c'est là l'endroit, comme le disait Bossuet, où les auteurs font le mieux sentir leur esprit et leur dessein (1). Son importance est extrême dans le livre de M. Renan. Il a développé là ses principes et ses règles de critique et d'exégèse ; il y a également exprimé ses jugements sur les sources d'où il a tiré les éléments de son travail. Tout le reste du livre dépend de cet exposé ; s'il croule, l'ouvrage entier le suivra dans sa ruine. C'est pour cela que nous l'avons attaqué avant tout ; si nous avons réussi, nous aurons écrasé la tête du serpent. Un peu plus tard nous traiterons la seconde partie.

C'est aux Eaux-Bonnes que nous avons entrepris cette tâche. Le repos nous était prescrit et presque nécessaire ; mais le besoin des âmes à prémunir et la gloire de Notre-Seigneur à venger, nous ont parlé plus impérieusement que notre état de fatigue. Les livres nous manquaient. Mais des ecclésiastiques aussi obligeants qu'honorables, ont mis quelques volumes à notre disposition (2). Ce n'était pas tout ce qu'il nous fallait. Mais nous croyons en avoir tiré un parti suffisant pour faire ressortir avec évidence les erreurs et les faiblesses dont l'introduction de la *Vie de Jésus* surabonde.

(1) Bossuet, *Instruction sur la version de Trévoux*. — *Remarques générales*.

(2) M. l'abbé Minjoulet, archiprêtre de Sainte-Marie d'Oloron, M. Laborde-Bois, curé d'Aas, faisant le service des Eaux-Bonnes, et M. l'abbé Nicolas, prêtre de St-Sulpice, retiré momentanément à Pau pour remettre sa santé que les labeurs du professorat ont compromise.

I

Avant d'aller au fond des doctrines, nous devons dire quelques mots de la Dédicace.

Un membre de l'Institut de France, M. Renan, avait été chargé par le gouvernement impérial d'explorer l'ancienne Phénicie. Amené par l'objet de sa mission, comme il nous l'apprend lui-même, à résider sur les frontières de la Galilée, il y avait voyagé fréquemment. Il avait traversé dans tous les sens la province évangélique, visité Jérusalem, Hébron, Samarie (1); constaté par lui-même l'accord frappant des textes qui racontent l'histoire de Jésus et des lieux qui en furent le théâtre, la merveilleuse harmonie de l'idéal évangélique avec le paysage qui lui servit de cadre, et cette admirable correspondance avait été pour lui comme une révélation (2). Courbé, pour ainsi dire, et comme accablé sous le poids des grandes observations qu'il avait recueillies, pressé d'ailleurs par l'été dont les ardeurs sont si redoutables sous le ciel de l'Orient, il dut chercher le repos et l'ombre dans les replis protecteurs de quelque haute montagne. Ses préférences le conduisirent au Liban. Ghazir lui prêta momentanément asile, et c'est là que, fixant en traits rapides l'image qui lui était apparue sur la terre de Judée, il ébaucha du moins, s'il ne composa pas, cette histoire de Jésus dont il vient de doter le monde (3).

C'est ce qu'il nous apprend sous la forme du récit; il nous l'avait déjà révélé sous celle de l'élégie. Il s'adresse à sa sœur, compagne et peut-être victime des épreuves de son voyage, et il lui dit à travers la tombe : « Te souviens-tu, du sein de Dieu où tu reposes, de ces longues journées de Ghazir où, seul avec toi, j'écrivais ces pages (4) ? » Ainsi c'est bien à Ghazir, c'est bien dans le Liban qu'a germé ce livre, comme le fruit d'une plante exotique et vénéneuse. — Et comment après cela l'auteur ose-t-il ajouter : « Ces pages

(1) *Vie de Jésus*, INTRODUCTION, LIII.

(2) *Id.*, *ibid.*,

(3) *Id.*, LIV.

(4) *Id.*, DÉDICACE.

inspirées par les lieux que nous venions de parcourir (1)? » Non, non, bien loin d'avoir inspiré ces pages dans le sens où vous les avez écrites, les lieux que vous aviez parcourus, comme ceux où vous étiez assis, protestaient contre l'esprit dont votre ouvrage était animé et contre le blasphème qui devait en être la conclusion. A vos pieds se déroulait la mer de Phénicie ; vous aperceviez au loin sur ses bords ou dans ses flots l'emplacement ou les ruines de Tyr et de Sidon. Au-dessus de ces vagues et de ces décombres comment n'avez-vous pas vu planer l'ombre d'Ezéchiel ? Ezéchiel, le prophète des vengeances divines contre ces villes coupables ; Ezéchiel qui, après avoir menacé à son tour Jérusalem de la foudre et de la mort, lui prédisait une restauration mille fois plus brillante que sa première gloire par ce Christ même qu'outrage votre plume ? — Vous écriviez sur les pentes du Liban ; peut-être n'étiez-vous pas très-éloigné des rejetons de ces grands cèdres, tant de fois chantés par les auteurs bibliques et auxquels David et Isaïe en particulier comparaient l'orgueil et la gloire des impies (2). Les uns et les autres avaient successivement entretenu ces montagnes et les antiques forêts qui les couvrent des vœux impatients par lesquels ils appelaient le Désiré des nations. Une fois apparu, le Messie à son tour les visita, quand il parcourut le pays de Tyr, de Sidon et de l'ancienne Décapole (3). Tout émus encore, malgré les siècles, de ces souvenirs augustes, si ces lieux avaient soupçonné de quelles impiétés vous prétendiez les rendre solidaires, en retour de l'hospitalité qu'ils vous offraient, ils auraient tressailli d'horreur pour venger Celui que vous insultiez sur leurs sommets jadis célébrés par les prophètes et sanctifiés par l'Homme-Dieu lui-même. — Que sais-je encore si, de la retraite où vous faisiez vos tristes études, vous ne découvriez pas dans les brumes lointaines de l'horizon les derniers contre-forts des monts de la Galilée ? Et c'était en vue de ces hauteurs où l'histoire de Jésus, qui à distance semble flotter dans les nuages d'un monde sans réalité, avait pris un corps, une

(1) *Vie de Jésus*, DÉDICACE.

(2) Ps. xxxvi, 35. — Isa., xxxvii, 24.

(3) Marc., vii, 24, 31.

solidité qui vous étonnaient (1), c'était là que vous mettiez ce corps en pièces? que vous rameniez cette solidité à l'état de chimère? et qu'au lieu de décrire le vrai Jésus qu'avait admiré, béni et crucifié la Palestine, vous composiez le roman d'un Jésus qu'elle ne connut jamais? — Non, non, vous ne pouviez choisir pour édifier ce monument d'apostasie un théâtre qui le rendit plus coupable. Il n'est que trop vrai que vous l'avez écrit fort près des lieux mêmes où Jésus naquit et se développa (2); mais à chacun des coups dont vous frappiez les Évangiles pour les mutiler, à chaque trait que vous donniez à la figure de votre Christ imaginaire, il n'est pas une cime, pas une vallée, pas une ruine, pas un torrent qui n'eût pu répondre par un cri d'anathème, et si l'armée des étoiles succédant à l'accablante lumière (3) avait eu conscience des entretiens que vous échangeiez et des lignes que vous traçiez sous votre abri solitaire, tout l'éclat de ces constellations se serait voilé pour ne pas assister à ce nouveau déicide.

En même temps que l'auteur outrageait de près un passé biblique, il insultait aussi un passé français. Tous ces rivages de Phénicie, toutes ces villes debout ou tombées, toutes les gorges et toutes les saillies des montagnes qu'il avait sous les yeux lui rappelaient les Croisés, enfants avec lui d'une commune patrie. Ils avaient débarqué dans ces golfes, bâti des tours sur ces promontoires, combattu dans ces vallées, rougi de leur sang les flots de cette mer azurée, laissé leurs dépouilles partout, aussi bien sur le sable de la grève que dans les gouffres de la mer qui vient y mourir. Et pourquoi tout cela? Pour délivrer le Tombeau du Christ? Et pourquoi tant tenir à délivrer ce tombeau. Parce que, dans leur conviction, c'était le sépulcre d'un Dieu. Ainsi les Croisades ne les ont emportés vers le Liban que pour faire un acte solennel de foi devant le monde et les siècles. Ah! puisque vous deviez découronner leur Christ et leur Dieu, puisque par ce détronement sacrilège vous deviez accuser leur sainte entreprise d'extravagance et leur cheva-

(1) *Vie de Jésus*, INTROD., LIII.

(2) *Id.*, *ibid.*, LIV.

(3) *Id.*, DÉDICACE.

leresque piété de délire, puisqu'à part son rire infernal, vous deviez reprendre et continuer le déisme de Voltaire, il ne fallait pas en faire l'odieux essai sur la cendre et la tombe même des Croisés. Que vous eussiez attendu pour rédiger votre livre d'être de retour en France, sans doute ce n'est pas une circonstance qui eût fait que le blasphème cessât d'être un blasphème ; mais l'espace et le bruit des flots l'eussent en quelque manière empêché d'aller troubler dans leur sommeil les vieux combattants de la croix. Avoir au contraire, pour préparer la plus odieuse des agressions contre la divinité du Christ qu'ils aimèrent jusqu'à la mort, choisi les bords qui les virent se battre et le sol où leurs ossements reposent, c'est avoir manqué aux plus vulgaires égards commandés par le patriotisme.

C'est avoir également failli aux convenances de l'hospitalité. La *Vie de Jésus* est éclosé dans une *cabane Maronite*. Celui qui l'avait prêtée à l'auteur était probablement catholique. Tout au moins la plupart des habitations qui l'entouraient, dans la montagne, abritaient certainement des catholiques fidèles. Le soir quand, fatigué des compositions du jour, l'écrivain conviait sa sœur, lasse aussi sans doute des transcriptions qu'elle avait faites pour son frère, à converser doucement, sous le ciel brillant encore, même après le départ du soleil, et sous l'aimable courant de la brise embaumée, il devait entendre la cloche des monastères et des villages retentir non-seulement comme un soupir, comme un cri de la terre vers le Ciel, mais encore comme une profession de foi à la divinité du Christ, dont elle semblait implorer la bénédiction pour le repos où l'on allait s'ensevelir. Ce dogme sacré, antique héritage du Maronite, en fait aussi la vie ; c'est ce qui l'a toujours soutenu dans ses épreuves, c'est ce qui l'aide encore à présent à guérir les plaies horribles qu'a faites naguère à sa race la barbarie combinée des Musulmans et des Druses. Il y avait dans cette foi simple et vénérable, je ne sais quoi de sacré qui vous demandait le respect. Par là même surtout qu'elle vous abritait sous son toit, vous ne deviez point abuser de sa demeure pour démolir son objet ; et pendant qu'elle vous faisait tout au moins une politesse, il était in-

digne de l'en payer par une perfidie. Ainsi ne parlez pas à votre sœur des lieux où vous avez ensemble composé ce long blasphème contre la divinité de Jésus. Ce souvenir serait propre à la troubler jusque dans le sein de Dieu, si toutefois, hélas ! elle y repose (1).

II

Pauvre sœur ! qu'en avez-vous fait ? Vous avez été, dans votre adolescence et votre jeunesse, sincèrement catholique. Si vous n'aviez pas eu non-seulement la foi mais une foi profonde, vous n'auriez jamais eu la pensée d'entrer au séminaire de Saint-Sulpice et de franchir les premiers pas de la cléricature. Il est impossible que celle à qui vous avez dédié votre livre n'ait pas partagé vos saintes convictions de cette époque, la plus pure et la meilleure de votre vie. La vérité, telle que l'enseigne l'Église, devait bien aller à cette âme que vous supposez sans tache. Mais au Liban, s'il faut vous en croire, elle a cessé d'être chrétienne. Pendant vos longues conversations à Ghazir, le firmament, même la nuit, était radieux sur vos têtes ; mais l'obscurité s'était faite dans votre intelligence. Était-ce par son influence que les ténèbres avaient envahi votre âme ? Était-ce par vos sophismes qu'elles étaient descendues sur la sienne ? je l'ignore. Mais puisqu'alors vos pensées étaient communes, puisqu'à vos doctrines elle ne savait opposer que des doutes discrets (2), puisqu'après avoir relu chaque feuille de votre ouvrage et l'avoir recopiée sitôt écrite (3), elle vous disait qu'elle aimerait ce livre, parce qu'il vous plaisait (4), il faut bien admettre qu'elle aurait signé avec vous la *Vie de Jésus*, et que ses mains se sont unies aux vôtres pour arracher au Christ le diadème de sa divinité. Quel attentat pour une femme que la mort va frapper de son aile (5) ! Rien n'est plus douloureux à voir que le spectre du rationalisme

(1) *Vie de Jésus*, DÉDICACE.

(2) Id., *ibid.*, III, IV.

(3) Id., *ibid.*, III.

(4) Id., *ibid.*, IV.

(5) Id., *ibid.*, IV.

assis au chevet de son agonie, rien que l'aveuglement d'un frère faisant à sa sœur une gloire de s'être endormie dans les *douces méditations* (1) du blasphème.

Aucune humiliation ne sera épargnée à cette pauvre âme. Au delà de la *Vie de Jésus*, elle entrevoyait, comme son frère, les protestations que ce livre ne manquerait pas de soulever. C'étaient tous les catholiques *sincères* et point *indépendants*, représentés, même à l'Institut, à côté de M. Renan, par des noms incontestablement aussi glorieux que le sien. C'était, avec le clergé secondaire, pour employer l'expression du temps, l'Épiscopat, Rome à sa tête, et cela d'un bout du monde à l'autre. C'était derrière et au-dessus de l'Épiscopat contemporain, celui de tous les siècles avec tant de formidables génies dont il s'honore, et qui s'unit avec nous dans une foi commune à la divinité de Jésus-Christ. Par intervalles cette immense nuée de témoins indignés apparaissait aux yeux de la sœur pour condamner et maudire les impiétés du frère, et il était impossible qu'elle n'en fût pas un moment émue. Mais la tendresse de M. Renan se hâte de nous rassurer. Pour calmer ses craintes, cette pauvre enfant se disait à elle-même que tout cela ne devait être que les *étroits jugements de l'homme frivole* (2) ; elle fut toujours *persuadée*, malgré les inquiétudes qu'elle éprouvait de temps en temps, que les *âmes vraiment religieuses finiraient par se plaire* (3) dans la lecture de cet ouvrage contre lequel tant de voix d'ailleurs éclateraient. C'est à se demander, vraiment, si l'on rêve. Une femme appeler *étroits jugements d'hommes frivoles*, non-seulement la réprobation présumée de toute la catholicité d'aujourd'hui déjà si majestueuse, mais celle de nos dix-neuf siècles chrétiens et de la Tradition tout entière, au risque d'y rencontrer Pascal, Fénelon, Bossuet, saint Thomas d'Aquin, saint Augustin, saint Basile et Origène ! Une femme, après avoir méprisé les arrêts prévus de ces grandes autorités, prétendre que les âmes vraiment religieuses finiront par se plaire à voir blasphémer le Dieu que nous adorons ; comme

(1) *Vie de Jésus*, DÉDICACE, IV.

(2) *Id.*, *ibid.*, IV.

(3) *Id.*, *ibid.*, IV.

si saint Vincent de Paul, qui croyait à la divinité de Jésus-Christ, était moins vraiment religieux que M. Renan qui la nie ! Comme si sainte Thérèse avait été moins pieuse parce qu'elle était éprise d'amour pour l'Homme-Dieu, que ne le sont certains pseudonymes de notre temps, parce qu'ils ont composé le vulgaire et sceptique roman de *Spiridion* ! Comme tout cela fait pitié ! Quel aveuglement dans un frère qui prête à sa sœur comme un mérite la honte d'avoir uni tant de démente à tant de présomption !

Faut-il ajouter ce qui suit ? « Tu dors maintenant dans la terre d'Adonis, près de la sainte Byblos et des eaux sacrées où les femmes des mystères antiques venaient mêler leurs larmes (1). » Autrefois les mères chrétiennes félicitaient leurs fils, quand ils avaient succombé dans les combats des Croisades, de ce que leurs cendres reposaient ou dans Jérusalem au pied du Calvaire, ou du moins aux frontières de cette terre appelée *sainte*, parce que Jésus l'avait consacrée par ses sueurs et par son sang. Il est encore beaucoup de frères aujourd'hui qui souhaiteraient à leurs sœurs de trouver un tombeau non loin des lieux où fut le Saint-Sépulcre, parce que dans ce sol béni le grand sommeil semblerait leur être plus honorable et plus doux. La tendresse fraternelle de M. Renan s'inspire de tout autres pensées. Sa sœur est ensevelie sur les rivages de la Phénicie. Au lieu d'appeler sur sa dépouille les souvenirs chrétiens qui pourraient l'abriter, il la replonge en plein paganisme. Elle doit être heureuse de dormir dans la *terre d'Adonis*. Adonis ! et c'est à une femme, autrefois chrétienne, à une âme *pure* qu'on s'adresse (2) ! Et l'on veut que sa poussière soit à l'aise dans sa tombe, sous la protection de je ne sais quel demi-dieu déshonoré, symbole de passions brutales, dont la mythologie rougit presque elle-même ! Mais puisque son frère le veut, il faut bien en prendre son parti pour elle. Tout le monde doit comprendre sans peine que la *sainte Byblos* lui donne une sépulture plus heureuse que la sainte Jérusalem, et que si la délicatesse de la pudeur l'a suivie jusque dans la mort, elle tressaille d'avoir autour d'elle les restes

(1) *Vie de Jésus*, DÉDICACE, IV.

(2) *Titre de la Dédicace*, I.

de ces femmes phéniciennes dont la chasteté vécut en contact avec les horreurs des mystères antiques. C'est ainsi qu'on prétend glorifier ceux qu'on pleure, quand on a perdu la foi.

Dernier trait digne de ceux qui précèdent : « Révèle-moi, ô bon génie, à moi que tu aimais, ces vérités qui dominent la mort, empêchent de la craindre et la font presque aimer (1). » Ces paroles : « Révèle-moi, » ne sont-elles qu'une locution poétique sans valeur littérale ? Elles ne sont pas heureusement placées sous la plume d'un philosophe qui se propose de faire, quelques pages plus loin, des leçons de grammaire et de gravité à l'Esprit-Saint lui-même. Sont-elles prises au sérieux et prononcées avec sincérité par M. Renan ? Nous l'en remercions ; il annonce par là qu'il croit, malgré tout, au surnaturel. Son esprit l'en a chassé, mais son cœur l'y ramène. Il a besoin de penser que sa sœur peut encore communiquer avec lui au travers de la tombe, ce qui ne peut exister que par un phénomène surnaturel. Mais qu'il le sache bien ; quelles que soient les révélations de son bon génie, il n'y a qu'un grand ordre de vérités qui domine la mort, empêche de la craindre et la fasse aimer : c'est la foi au Christ, vainqueur de la mort ; c'est la nécessité d'être uni à Lui par la vie chrétienne, pour participer à son triomphe sur la mort. Si M. Renan refuse de l'admettre, s'il s'obstine à repousser la divinité de Jésus-Christ, si tristement combattue dans son ouvrage, Jésus-Christ ne cessera pas d'être ce qu'il est ; les blasphèmes de son agresseur ne l'empêcheront pas d'être son Dieu, en attendant qu'il devienne son juge ; et M. Renan peut déjà méditer ces lugubres paroles, prononcées par le Christ même qu'il outrage : « Malheur à toi, Corozäin ; malheur à toi, Bethsaïda ; parce que si Tyr et Sidon avaient vu s'opérer dans leur sein les merveilles dont vous avez été l'objet et le théâtre, elles auraient fait autrefois pénitence dans la cendre et le cilice. En vérité, je vous le dis, au jour du jugement, le sort de Tyr et de Sidon sera moins terrible que le vôtre (2) ! » Blasphémateur du Christ, prenez garde ;

(1) *Vie de Jésus*, DÉDICACE, II.

(2) *Væ tibi, Corozäin ; væ tibi Bethsaïda, quia si in Tyro et Sidone factæ essent virtutes quæ factæ sunt in vobis, olim in cilicio et cinere pœnitentiam egissent.*

si vous êtes surpris par la mort dans l'impiété de vos doctrines, vous risquez d'avoir un jugement plus formidable que celui de Tyr et de Sidon, ces deux antiques cités dont vous avez exploré les ruines ; elles vous auront peut-être illustré dans ce monde, elles vous condamneront dans l'autre.

La dédicace attribuée donc à l'ouvrage le double tort d'avoir été composé dans des lieux qui protestaient contre des théories rationalistes, et en présence d'une tombe et d'une mémoire qu'il déshonore en croyant les glorifier. Mais tout cela n'est qu'une question de sentiment et de convenance ; maintenant aux questions de doctrine.

III

Quels sont d'abord les principes historiques et critiques de M. Renan ? Il en a deux, l'un qu'on peut nommer logique, l'autre qu'on peut appeler esthétique. L'auteur les croit infaillibles, inattaquables ; mais, en fait, ils n'ont pas plus de valeur l'un que l'autre.

Premier principe. « Jusqu'à nouvel ordre, nous maintiendrons, c'est M. Renan qui parle, ce principe de critique historique, qu'un récit surnaturel ne peut être admis comme tel ; qu'il implique toujours crédulité ou imposture, que le devoir de l'historien est de l'interpréter et de rechercher quelle part de vérité il peut recéler (1). » Hâtons-nous de le proclamer, il y a progrès chez M. Renan ou plutôt retour ; dans ses autres ouvrages, il semblait repousser non-seulement l'existence, mais la possibilité même du surnaturel et du miracle. Cette impression n'était peut-être qu'un faux éblouissement ; mais tout le monde à peu près subissait ce mirage. Aujourd'hui l'auteur, plus circonspect, s'écrie : « Nous ne disons pas : Le miracle est impossible ; » nous disons : « Il n'y a pas eu jusqu'ici de miracle constaté (2). » « Ce n'est pas au nom de telle

Verumtamen dico vobis : Tyro et Sidoni remissius erit, in die judicii, quam vobis. — Matth., xi, 21, 22.

(1) *Vie de Jésus*, INTRODUCTION, LII.

(2) *Id.*, *ibid.*, LI.

ou telle philosophie, c'est au nom d'une constante expérience que nous bannissons le miracle de l'histoire (1). » Ainsi voilà qui est bien entendu : ce n'est pas le surnaturel, le miracle comme principe que nie M. Renan ; c'est le miracle, c'est le surnaturel comme fait qu'il repousse. Quoique partielle, la concession que fait ici M. Renan est précieuse à noter ; elle l'engage peut-être plus qu'il ne pense.

Mais pourquoi ne veut-il admettre historiquement aucun miracle ? « Aucun des miracles dont les vieilles histoires sont remplies ne s'est passé dans des conditions scientifiques (2). » Mais qu'en savez-vous ? Et quand votre assertion serait aussi fondée qu'elle est gratuite, qu'est-ce qu'elle prouverait ? La science n'est pas le seul moyen par lequel on puisse arriver à la certitude d'un fait même miraculeux ; mille autres voies aussi sûres, aussi décisives, peuvent mener au même résultat. — « Une observation qui n'a pas été une seule fois démentie nous apprend qu'il n'arrive de miracles que dans les temps et les pays où l'on y croit, devant des personnes disposées à y croire (3). » — Allégation sans preuve comme la première ; il est aisé de dire que cette observation n'a pas été *démentie une seule fois*, il serait moins facile de le démontrer. — Et quelle logique au fond de ces affirmations sans appui ! M. Renan pour assurer le miracle ne veut point de disposition à y croire : et pourquoi, de grâce ? Vous prétendez ne pas dire que le miracle est impossible ; c'est dire qu'il est possible ; s'il est possible, la disposition à y croire peut être elle-même légitime, pourvu qu'elle soit discrète, et si elle est légitime, qu'a-t-elle d'incompatible avec les conditions scientifiques réclamées par M. Renan ? — Il voudrait encore des temps et des pays où l'on n'y crût pas : et pourquoi, si les temps et les pays n'y croient qu'avec prudence ? Et après tout quelle merveille qu'il n'arrive de miracle que dans les temps et les pays où l'on y croit, puisque si l'on doit y croire, c'est évidemment là où il en arrive et quand il en arrive ! — Voilà pour le raisonne-

(1) *Introduction*, LI.

(2) *Ibid.*, L.

(3) *Ibid.* L.

ment. Et pour le fait ? Au moment où Jésus-Christ parut, les miracles avaient cessé dans Jérusalem aussi bien que les oracles, et s'il est vrai de dire, chose contestable, que les Juifs avaient encore une disposition générale à y croire, on peut affirmer que vis-à-vis du Christ en particulier, ils avaient peu de penchant à les admettre. Il est impossible d'en douter pour les Scribes, les Pharisiens et les prêtres ; ils avaient pour l'Homme-Dieu assez de mépris ou de haine, ils faisaient éclater contre lui ces deux sentiments, dans toutes les occasions, avec assez d'évidence pour qu'on ne pût pas les accuser d'avoir à son égard une tentation quelconque de crédulité. De loin, ils niaient ses prodiges qu'ils n'avaient pas vus ; de près, quand ils en avaient été témoins, ils faisaient l'impossible pour les expliquer naturellement, et quand ils ne pouvaient ni les nier ni les expliquer, ils s'emportaient contre le Sauveur et parfois essayaient de déchaîner contre lui les fureurs de la multitude avec leurs propres colères. De son côté, la masse du peuple, en commençant surtout et avant qu'elle eût appris à connaître Jésus-Christ, n'avait pas une foi plus facile. Quand elle eut contemplé de ses yeux et pour ainsi dire touché de ses mains un certain nombre de faits extraordinaires, elle eut un esprit moins rebelle ; mais elle n'en garda pas moins un certain reste de réserve et presque de défiance (1). Il n'est pas jusqu'aux Apôtres eux-mêmes qui ne se montrassent lents à croire, non-seulement les conclusions des miracles, mais même leur réalité. Lorsque Thomas eut entendu dire que Jésus était ressuscité, quoique son Maître eût formellement annoncé ce prodige, lui protesta contre son accomplissement et déclara formellement qu'il n'y croirait que lorsqu'il aurait mis son doigt dans le creux fait par les clous et qu'il aurait vu de ses yeux la marque de la blessure faite par le fer de la lance (2). Tous les disciples à la vérité n'allaient pas jusque-là ; mais il est incontestable que, même au moment de la Passion, même après la Résurrection, bien loin de montrer de l'entraînement pour adopter les miracles, ils obligent pour ainsi dire Jésus-Christ à multiplier les signes pour vaincre

(1) Marc, vi, 1-6.

(2) Jean, xx, 24-28.

leur pesanteur, fixer leurs hésitations et se faire reconnaître (1). Voilà les dispositions réelles de ceux en présence de qui Jésus-Christ dut opérer ses miracles ; elles étaient beaucoup moins bienveillantes, beaucoup moins rapprochées de la crédulité ou de la foi que M. Renan ne le suppose.

Et saint Paul, lorsqu'il n'était encore que Saul le persécuteur, était-il donc disposé à croire au miracle de l'Homme-Dieu ? Ce qu'il en avait entendu raconter avait-il suffi pour le convertir ? N'était-ce pas précisément ce qui avait allumé sa furie contre les chrétiens, et fait ambitionner par son fanatisme la mission d'aller s'abreuver de leur sang à Damas ? Avec de tels sentiments, avec une exaltation si barbare, préparait-il son âme à croire aisément au prodige qui devait bientôt le renverser sur la route ? Et devait-il d'autant mieux devenir la conquête de Jésus-Christ à la suite d'une apparition foudroyante, qu'il avait, à cette heure-là même, un désir plus brûlant d'en égorger les disciples ? Ce serait une moquerie que de le prétendre.

Enfin, Pierre, Paul et tous les Apôtres ont fait des miracles devant les païens, proconsuls, peuples ou empereurs. Et M. Renan dira-t-il que ceux-là croyaient aux miracles et qu'ils étaient disposés à y croire ? Je ne pense pas qu'il ait le courage de le soutenir, et s'il ne le dit pas, que devient cette fameuse observation qui n'a pas été *une seule fois démentie* ? Hélas ! l'histoire ne porte pas plus bonheur à M. Renan qu'il ne porte lui-même bonheur à la logique.

« Aucun miracle ne s'est produit devant une réunion d'hommes capables de constater le caractère miraculeux d'un fait. Ni les personnes du peuple ni les gens du monde ne sont compétents pour cela (2). » — Voilà qui est aimable au degré suprême ! Que le pauvre peuple soit déclaré incompétent pour vérifier et attester un miracle, c'est sa vieille destinée ; M. Renan ne fait que répéter ce qu'en ont dit les fortes têtes rationalistes dans tous les âges ; venus pour éclairer le peuple, ces docteurs commencent tous par le dénoncer comme atteint d'idiotisme ; il faut qu'il en prenne son parti. Mais

(1) Luc, xxiv, 24, 25, 37, 38, 39, 40, 41.

(2) *Introduction*, L.

M. Renan monte plus haut : il attribue la même incompétence aux *gens du monde*. Il a bien compris sans doute qu'il disait là une chose singulière ; il est même vraisemblable qu'il ne l'a pas écrite sans douleur. Il a parmi les gens du monde des amis distingués. Philosophes sérieux, savants remarquables, observateurs exercés et pénétrants, rien de tout cela n'y manque, et plusieurs d'entre eux figureraient peut-être au premier rang même dans les académies. M. Renan le sait ; mais ils *sont gens du monde* ; la vérité le condamne, malgré le chagrin qu'il en éprouve, à décréter qu'ils sont incompétents pour discerner les faits miraculeux, et s'ils le rencontrent sur leurs pas, ils pourront le remercier du courage qu'il daigne déployer pour les rendre modestes.

Mais au fond que penser de cette appréciation ? Elle n'est qu'une insulte démentie par le bon sens. Le plus ordinairement, le miracle est un fait complexe ; il se compose de trois éléments : deux faits naturels, palpables et successifs, un lien mystérieux qui les unit. Voici par exemple la guérison de cet aveugle-né dont parle saint Luc au neuvième chapitre de son évangile (1) : que cet homme fût aveugle de naissance, c'est là le premier fait ; qu'un jour il ait tout d'un coup commencé à voir, lui qui ne voyait rien auparavant, c'est là le second fait ; que la cécité ait fait place brusquement à la perception de la lumière, par l'application d'un peu de salive et de boue aux yeux éteints de cet homme, tel est le troisième fait. Eh bien ! je le demande, est-ce que le *peuple*, est-ce que les *gens du monde* ne sont pas compétents pour constater l'existence du premier fait ? Faut-il être académicien pour attester avec autorité qu'un homme n'eut jamais d'yeux, quand on a vécu dans son contact, quand on a pu vérifier chaque jour l'état réel de sa tête, quand on a pu, mille fois pour une, se convaincre que dans ses orbites il n'y avait rien, ou qu'il y roulait seulement des globes sans transparence et sans lumière ? Un pâtre, un manoeuvre, un homme sans lettres ne peuvent-ils pas être ici des témoins dignes de foi, pourvu qu'ils ne soient pas insensés ? Et tous les jours n'ad-

(1) Luc, ix, *tout le chapitre*.

met-on pas, dans les tribunaux, leur déposition comme décisive sur des questions plus délicates et d'une vérification bien plus difficile? De même qu'ils sont assez graves pour affirmer avec intelligence et poids le premier fait, ils peuvent attester le second avec autant de titres à la confiance. Cet homme était aveugle hier, ils peuvent en déposer; cet homme y voit aujourd'hui, ils peuvent le dire également; là ils pouvaient mériter d'être crus; ils peuvent ici le mériter au même degré; l'existence et la constatation de ces deux faits sont pleinement de leur compétence. Aussi que font les Pharisiens, les beaux esprits de l'époque, ceux qui dix-neuf siècles par avance étaient comme les précurseurs, ou plutôt comme les aïeux de M. Renan? Ils récusent le témoignage de l'aveugle lui-même, mais ils acceptent celui de ses parents. Ce n'étaient pas des *gens du monde*, mais bien des *gens du peuple*, puisque leur fils mentait. Mais n'importe, ils les appellent à certifier le double fait qui les préoccupe et qui constitue le miracle; c'est à leurs yeux une autorité nécessaire, mais en même temps c'est une autorité suffisante, et s'ils incidentent encore, ce n'est plus pour ébranler la certitude de leur affirmation, quoiqu'elle soit émanée d'une source simplement populaire. Et voilà le bon sens jusque dans la haine pour le Christ; c'est une éclatante réfutation des calomnies de M. Renan contre la raison du *peuple* et celle des *gens du monde*.

Quant au troisième élément, c'est-à-dire le lien qui unit les deux grands faits successifs dont se forme le miracle, quelquefois il tombe lui-même partiellement sous le témoignage. Ainsi dans le prodige de l'aveugle, on pouvait parfaitement voir et certifier que Jésus s'était servi d'un peu de poussière détrempee de salive pour l'accomplir. Un homme du peuple pouvait le garantir aussi bien qu'un savant. Mais on ne pouvait aller plus loin, et après tout il n'est pas nécessaire de franchir cette limite pour rendre le miracle certain. Quand la curiosité des Pharisiens interroge l'aveugle avec indiscrétion, quand ils veulent lui prouver que Jésus n'a pu le guérir, parce que Jésus est un homme pécheur, lui leur répond avec beaucoup de sagesse : « S'il est un pécheur, c'est ce que j'ignore :

je ne sais qu'une chose, mais je la sais bien : c'est que j'étais aveugle et que j'y vois maintenant (1). » Langage plein de raison ! Vous me demandez à moi, homme du peuple, comment s'est opéré le miracle ; je n'en sais rien et je n'ai ni obligation ni besoin de vous le dire. Je me borne à attester deux faits qui se sont succédé et je les atteste de manière à défier toute espèce de démenti. Liez-les comme il vous plaira, c'est votre affaire ; pour moi, je les maintiens comme indubitables à travers toutes vos explications, et par là même que je les fais demeurer debout, il vous est impossible d'échapper au miracle.

Ainsi nous ne pouvons sanctionner ce que dit M. Renan, lorsque, complétant le passage qui précède, il dit : « Il faut de grandes précautions et une longue habitude des recherches scientifiques (2). » De grandes précautions, oui ; l'Église en a toujours pris d'extrêmes, comme l'avait fait avant elle l'antique Synagogue. — « Une longue habitude des recherches scientifiques, » parfois oui ; très-souvent non ; avec des yeux ou des oreilles bien constitués, avec un peu de bon sens et d'attention, on a tout ce qu'il faut, en bien des occasions, pour se démontrer à soi-même l'existence et l'authenticité des éléments essentiels dont se compose le miracle.

IV

L'argumentation, qui jusqu'ici n'était que sophistique dans M. Renan, va toucher au ridicule. « De nos jours n'a-t-on pas vu presque tous les gens du monde dupes de grossiers prestiges ou de puériles illusions ? Des faits merveilleux, attestés par de petites villes tout entières, sont devenus, grâce à une enquête plus sévère, des faits condamnables (3). » « Des faits merveilleux attestés par de petites villes tout entières ! » M. Renan est-il bien sûr de ce qu'il avance ? Comment prouverait-il que la population *tout entière* de ces petites villes s'est laissé surprendre ? Et puis, l'erreur eût-elle

(1) Luc, ix, 25.

(2) Introduction, L.

(3) *Ibid.*, L, LI.

été générale, aurait-il le droit d'en conclure que tous les *gens du monde* ont été dupes des mêmes fascinations ? Apt a-t-il par hasard entraîné Paris ? Et croyez-vous que la vieille noblesse de la Bretagne ait pris pour des phénomènes divins les misérables artifices de Rosette Tamisier ?

Après tout, vous reconnaissez « qu'une enquête plus sévère a fait tomber le faux miracle ». Mais l'équité, la bonne foi demandaient que vous dissiez qui le premier avait dévoilé le prestige et dissipé l'illusion, au moins dans le département de Vaucluse. Ce ne sont point des fonctionnaires laïques, puisque plusieurs et des plus honorables avaient été pris au piège. Ce ne sont point les graves rationalistes qui auraient été bien capables d'admettre les faits par la raison même qu'ils étaient chimériques. C'est l'archevêque d'Avignon qui donna l'éveil à la défiance et découvrit la supercherie, démontrant ainsi de loin et par avance, pour l'usage de M. Renan, que l'Épiscopat n'est peut-être pas toujours aussi crédule qu'il le suppose. — L'allusion La Merlière est encore plus ridicule.

Tel est le point de départ donné par M. Renan à son nouveau syllogisme : il manque radicalement d'exactitude historique, et l'on pourrait ajouter que l'esprit de justice lui fait également défaut.

La suite est admirable : « S'il est avéré qu'aucun miracle contemporain ne supporte la discussion, n'est-il pas probable que les miracles du passé, qui se sont tous accomplis dans des réunions populaires, nous offriraient également, s'il était possible de les critiquer en détail, leur part d'illusion (1) ? »

« Aucun miracle contemporain. » Mais, monsieur Renan, vous n'avez point cité de miracle ; vous n'avez rappelé que des prestiges démasqués par l'Église avant de l'avoir été par la magistrature. Il faudrait prendre des prodiges acceptés comme tels, je ne dis pas seulement par un évêque et son diocèse, quoique ce fût déjà très-respectable, mais par l'Église elle-même, attestant leur authenticité et les couvrant officiellement pour ainsi dire de l'autorité de

(1) *Introduction*, LI.

son témoignage. Si vous aviez pris des faits placés dans ces conditions et que vous les eussiez par impossible démontrés chimériques, votre raisonnement eût été tolérable. Mais vous invoquez des supercheries notoires, des supercheries découvertes d'abord par un prélat clairvoyant, puis frappées par la justice, et vous partez de là pour dire : « Il est avéré qu'aucun miracle contemporain ne supporte la discussion ? » Ce qui est avéré, c'est qu'ici votre logique, qui paraît se croire si redoutable, ressemble fort à de la plaisanterie.

Et que concluez-vous de ce grand point soi-disant avéré ? « N'est-il pas probable que les miracles du passé nous offriraient aussi leur part d'illusion ? » Comment ! vous affirmez ailleurs, au moins provisoirement, qu'aucun ou *qu'un*, ce qui revient au même, *qu'un* récit surnaturel ne peut être admis comme tel, qu'il implique toujours crédulité ou imposture (1). Ici point d'hésitation dans votre parole ; votre affirmation se produit avec un accent dogmatique. Et maintenant, vous atténuez : « Il est probable » ? Mais de grâce, de ces deux langages lequel doit l'emporter ? Entre la certitude et la probabilité que devons-nous choisir ? Si c'est la certitude, pourquoi parlez-vous de probabilité ? Si c'est la probabilité, pourquoi parlez-vous de certitude ? Une des premières lois de la bonne logique est d'être d'accord avec soi-même.

Vous prétendez de nouveau que *tous* les miracles du passé se sont accomplis dans des réunions populaires. Comment l'établissez-vous ? Pour ma part, je le nie jusqu'à ce que vous l'ayez démontré. — Et puis, la chose fût-elle vraie, êtes-vous certain que, dans ces réunions populaires, il ne se trouvait pas des hommes instruits, pénétrants, consciencieux, capables de démêler l'imposture et de la signaler courageusement aux peuples abusés ? Et si vous n'en êtes pas sûr, de quel droit condamnez-vous comme des illusions *tous* les miracles opérés en présence des multitudes ? Cette façon de raisonner est vraiment misérable.

Et cependant voici qui est plus misérable encore : « Que

(1) *Introd.*, LI.

demain un thaumaturge se présente avec des garanties assez sérieuses pour être discuté ; qu'il s'annonce comme pouvant, je suppose, ressusciter un mort ; que ferait-on ? Une commission composée de physiologistes, de physiciens, de chimistes, de personnes exercées à la critique historique, serait nommée. Cette commission choisirait le cadavre, s'assurerait que la mort est bien réelle, désignerait la salle où devrait se faire l'expérience, réglerait tout le système de précautions nécessaire pour ne laisser prise à aucun doute. Si, dans de telles conditions, la résurrection s'opérait, une probabilité presque égale à la certitude serait acquise (1). » On a reconnu M. Renan ; lui seul peut avoir vis-à-vis de Dieu et de ses thaumaturges d'aussi bizarres exigences. Quand l'inventeur d'une nouvelle machine aspire à l'honneur d'un brevet, on conçoit sans peine qu'il propose de faire des expériences pour justifier le mérite qu'il attribue à son œuvre ; on conçoit aussi qu'un jury soit alors constitué pour apprécier l'instrument et ses opérations. Mais un thaumaturge n'est pas le créateur d'un appareil de physique ou d'un nouveau procédé de labour ; c'est l'homme de Dieu ; dépositaire d'une certaine part de la puissance de Celui qui l'envoie, il n'en use ni pour la faire juger par un aréopage de sceptiques, ni pour distraire l'ennui des savants désœuvrés. Il s'en sert ou pour le bien d'une âme qui lui demande une grâce, ou pour la conversion d'un peuple auquel il est adressé. Si des savants se trouvent alors à ses côtés, il n'en a pas plus peur que Moïse des devins d'Égypte, et Jésus-Christ de l'esprit railleur des Pharisiens ; il accomplit ses prodiges sans hésitation comme sans mystère devant eux, fussent-ils s'en moquer et les contredire. Mais faire des miracles pour le seul but d'appeler leur contrôle ou de satisfaire leur curiosité, jamais il n'abaissera jusqu'à cette humiliation le pouvoir qu'il exerce. Jésus conduit devant Hérode refusa de produire aucun fait miraculeux, parce qu'il s'agissait en cela tout simplement ou de se faire juger par ce prince, ou de l'amuser en se prêtant à l'une de ses fantaisies. Il ne répondit pas même aux demandes qui

(1) *Introd.*, II, LII.

lui furent adressées (1). Tout thaumaturge imitera cette dignité de son Maître. La vertu d'En-Haut dont il est investi n'est ni un passe-temps pour les oisifs, ni un art vulgaire qui, pour être accrédité près des peuples et de l'histoire, ait besoin d'un diplôme académique; et quand, monsieur Renan, vous voulez le soumettre à une sorte d'autorisation préalable, quand vous réclamez que ses premières expériences passent par le crible d'une commission, je ne crains pas de vous dire que vous perdez votre peine, parce que vous allez au delà des exigences du bon sens.

Nous marchons de merveille en merveille. « Cependant, reprend l'auteur, comme une expérience doit pouvoir toujours se répéter, que l'on doit être capable de refaire ce que l'on a fait une fois, et que dans l'ordre du miracle il ne peut pas être question de facile ou de difficile, le thaumaturge serait invité à reproduire son acte merveilleux, dans d'autres circonstances, dans un autre milieu. Si chaque fois le miracle réussissait, deux choses seraient prouvées : la première, c'est qu'il arrive dans le monde des faits surnaturels; la seconde, c'est que le pouvoir de les produire appartient ou est délégué à certaines personnes (2). »

Me sera-t-il permis de soumettre ici à l'auteur quelques timides questions? — Si le thaumaturge se trouve dans un pays où, pour le moment au moins, il n'y ait point de savants, faudra-t-il, parce qu'il n'y aura pas de commission, qu'il s'abstienne de faire des miracles? ou s'il en fait, faudra-t-il dire qu'il est impossible de les connaître? Et s'il est possible de les connaître alors, pourquoi ne serait-on pas à même de les connaître toujours?

Puis, M. Renan voudrait-il bien m'expliquer pourquoi d'opérations analogues il tire des conclusions différentes? Voilà une première commission constituée; elle est sans doute très-compétente, autrement M. Renan ne l'aurait pas acceptée. Une résurrection s'opère devant elle; le fait est grandement *probable*, mais il lui manque l'épaisseur d'un cheveu pour être certain. Une seconde commission s'organise; un autre phénomène miraculeux s'accomplit;

(1) Luc., XXIII, 8, 9.

(2) *Introd.*, LII.

cette fois nous arrivons à la certitude. Comment cela se fait-il ? Comment la seconde commission s'élève-t-elle à la certitude, tandis que la première, avec autant de lumières, n'a pu franchir les bornes de la probabilité ? Comment surtout et par quelle ineffable communication, la certitude de la seconde rejaillit-elle sur la probabilité de la première pour la transfigurer et permettre à M. Renan, s'appuyant sur leurs conclusions devenues égales, de proclamer qu'il arrive des faits surnaturels dans le monde ? C'est pour moi, je l'avoue, un mystère.

Au reste, M. Renan ne refusera pas d'en convenir, la science ne demeure pas stationnaire ; physiologie, physique, chimie, critique, tout cela marche avec le temps. Grâce aux progrès accomplis, la science d'aujourd'hui se moque de celle d'autrefois ; grâce aux progrès qui s'accompliront encore, la science de demain rira de celle d'aujourd'hui. Alors une nouvelle commission s'assemblera. Revenant sur le travail de celles qui, avant elle, avaient constaté l'existence de certains faits miraculeux, elle en cassera les conclusions ; de certain qu'il était auparavant le miracle redeviendra problématique. Une incertitude absolue menacera par là même de s'emparer de l'histoire ; et que pourra faire M. Renan pour prévenir ce malheur, quand lui-même, par ses doctrines, il lui aura ouvert les barrières ?

Que signifie encore cette fantaisie de vouloir promener les thaumaturges devant des commissions successives, en présence de cadavres divers, dans différents amphithéâtres ? Est-ce que par hasard l'envoyé du Très-Haut doit être traité sur le même pied qu'un anatomiste ou qu'un faiseur de tours de prestidigitation ?

Enfin, de quel droit lui demandez-vous de répéter ses miracles autant qu'il vous plaira à vous-mêmes de répéter vos observations et vos expériences ? Sans doute, quand il agit dans la mesure de la puissance qu'il a reçue, il n'est pas question pour lui de facile ou de difficile. Mais enfin son pouvoir est simplement délégué ; il peut n'en être armé que pour un certain but, à certains moments, sous certaines conditions. Si Dieu lui a marqué de pareilles limites, il n'a ni le droit ni la force de les dépasser ; et parce qu'il ne les fran-

chit pas, parce qu'il ne lui appartient pas de refaire ce qu'il a fait, parce qu'il ne se prête pas à toutes vos curiosités, ni à tous vos caprices, il ne s'ensuit pas que ses premiers miracles n'ont été que des prestiges et qu'il n'est pas lui-même l'instrument d'une vertu surnaturelle. Que si, au lieu d'être un privilège d'emprunt, son pouvoir jaillit de son propre fond, il sera mieux autorisé encore à vous refuser la réitération des expériences ; il devra repousser l'indiscrétion de vos demandes, par respect pour lui-même. Niez alors ses miracles, s'il vous est agréable de nier le soleil ; mais ils sauront se moquer de vos négations et se passer de votre témoignage ; ils resteront debout aux yeux des hommes de bon sens, quoique le thaumaturge ait assez méprisé votre appareil de commission pour ne point lui soumettre de nouvelles expériences.

V

Tout cela n'est que la première assise du raisonnement. Écoutez la seconde : « Mais qui ne voit que jamais miracle ne s'est passé dans ces conditions-là ; que toujours jusqu'ici le thaumaturge a choisi le sujet de l'expérience, choisi le milieu, choisi le public ; que, d'ailleurs, le plus souvent, c'est le peuple lui-même qui, par suite de l'invincible besoin qu'il a de voir, dans les grands événements et les grands hommes quelque chose de divin, crée après coup les légendes merveilleuses (1) ? »

« Qui ne voit ? » Formule commode et particulièrement chère à M. Renan ! Par elle, on crée en tout une espèce d'évidence qui dispense d'alléguer des preuves ; c'est un expédient précieux dans les mauvaises causes.

« Jamais miracle ne s'est passé dans ces conditions-là. » Je l'avoue, Moïse a commis autrefois ce singulier oubli. Arrivé sur les bords de la mer Rouge, au lieu d'étendre précipitamment sa main sur les flots pour les diviser, il aurait dû s'arrêter et dire au peuple impatient de passer : « Enfants d'Israël, vous désirez traverser la

(1) *Introduction*, LII.

mer sans retard pour échapper aux Égyptiens qui vous pressent. Mais il m'est impossible de vous frayer passage. Je n'ai autour de moi ni physiciens, ni chimistes, ni critiques pour juger avec compétence le miracle que je me propose d'opérer. Il faut que je retourne en arrière pour chercher ce jury sans lequel je ne peux ni assurer votre salut ni travailler pour l'histoire. Attendez mon retour. D'ici là Pharaon pourra vous avoir mis en pièces. Mais n'importe, une commission m'est nécessaire, je ne peux rien faire sans elle. » Malheureusement Moïse n'a pas pris cette précaution ; il a eu l'insigne démente de sauver son peuple sans commission. Évidemment le miracle est faux. Le peuple a cru traverser la mer à pied sec entre les vagues partagées et suspendues, il s'est trompé, et le long souvenir qu'il en a gardé pendant tant de siècles n'a été qu'un long rêve.

Jésus-Christ, hélas ! s'est donné le même tort. Une foule immense, à jeun, l'avait accompagné au désert ; il eut pitié de la faim qui la tourmentait et voulut la soulager par un prodige. Au lieu de suivre sur-le-champ l'élan de son cœur, il fallait qu'il dît à ses Apôtres : « Allez à Jérusalem ; ramassez tous les savants que vous y rencontrerez ; avant de produire le miracle que j'ai l'intention d'accomplir, je liens à ce qu'ils soient là pour le juger, et s'il y a lieu, pour en consacrer la mémoire. Je sais que la foule va souffrir de ce retard ; ce qu'elle réclame avant tout, ce n'est pas un jury, c'est du pain. Mais j'exige cette commission pour que sur son témoignage les siècles futurs admettent l'existence du miracle que je médite ! » Ainsi eût parlé la prudence ; mais Jésus écouta la bonté. Il multiplia cinq pains d'orge et cinq petits poissons, de manière à ce qu'ils fussent suffisants pour nourrir une multitude considérable et fournir encore des restes qui remplissent douze corbeilles. Tout cela doit être faux. Pourquoi n'avait-il pas une commission ?

C'est ainsi qu'on raisonne quand on est de l'école de M. Renan. On ne comprend pas la certitude historique en dehors de certaines conditions purement arbitraires, et l'on ne voit pas qu'on tombe par là dans les plus déraisonnables exigences. Ni ces commissions de M. Renan n'eussent été toujours parfaitement sûres, dans le cas où elles eussent existé ; une douloureuse expérience nous a trop

appris, même au dix-neuvième siècle, qu'elles ne sont pas infail-
libles; ni elles n'étaient nécessaires, parce que sans elles et même
avec des réunions exclusivement populaires, on pouvait avoir la
certitude des miracles même les plus étonnants.

Quant à ce qu'ajoute M. Renan, que « toujours le thaumaturge
a choisi le sujet de l'expérience, choisi le milieu, choisi le public »,
cela est radicalement faux, dans le sens où l'entend l'auteur. Jésus
et ses Apôtres ont bien dû sans doute s'attacher à certaines circon-
stances particulières pour opérer leurs miracles ; ils ne pouvaient
point en produire à chaque pas, à propos de tout et à propos de
rien. Mais faire ce judicieux discernement, ce n'est pas ce qu'on
appelle choisir, c'est-à-dire préparer, combiner, comme on le fe-
rait pour l'appareil d'un prestige. Jésus fait les miracles comme ils
se présentent et ils se présentent mille fois à l'imprévu. Tantôt c'est
pour le serviteur d'un centenier qui vient lui en demander la gué-
rison sans qu'il s'y attendit ; tantôt c'est pour une femme de Cha-
naan, pour la fille de Jaïre, pour les aveugles de Jéricho, pour une
foule de lépreux, tout autant de rencontres qui, humainement par-
lant, s'offrent à lui par hasard et qu'il n'a nullement ménagées ni
pour le sujet sur lequel il opère, ni pour le milieu dans lequel
il opère, ni pour les spectateurs en présence desquels il opère.
Il en est des disciples comme du Maître ; quand ils font des mi-
racles, c'est le plus ordinairement dans des conditions qu'ils
n'ont point eux-mêmes prévues ou combinées. Ainsi, quand Pierre
et Jean guérissent le paralytique du temple, ce n'étaient pas eux qui
l'avaient mis là (1). Ainsi encore, quand saint Paul ressuscite ce
jeune homme tombé d'une fenêtre, pendant sa prédication, il n'a-
vait, je le suppose, ni préparé l'accident, ni formé à son gré l'as-
sistance (2). De même pour les thaumaturges de l'ancienne loi, de
même pour ceux de la nouvelle ; et l'allégation de M. Renan se
trouve ici démentie jusqu'à en être écrasée par l'histoire entière de
la Synagogue et de l'Église.

Reste le dernier trait : « Que c'est le peuple lui-même qui crée

(1) Act., III, 1-10.

(2), Act., xx, 9, 10.

après coup les légendes merveilleuses ? » Que s'est-il fait en dehors de la Tradition prise dans ses deux grandes divisions de l'Ancien et du Nouveau Testament ? Au sein du polythéisme est-ce le peuple qui a créé les légendes merveilleuses ? C'est possible, quoique j'aie encore beaucoup de peine à le croire. Mais pour l'Évangile, il faut dire d'abord qu'il n'existe pas de légendes dans le sens qu'on attribue ordinairement à ce mot ; il n'y a que de l'histoire. Ensuite la légende ne commence que plus ou moins longtemps après les événements ou les hommes auxquels elle se rapporte, et dans cet intervalle les faits et les souvenirs sont plus ou moins dénaturés, plus ou moins embellis par l'imagination populaire. Mais ici nous avons deux témoins des choses racontées, saint Matthieu et saint Jean ; deux autres ne les ont pas vues ou entendues par eux-mêmes, saint Marc et saint Luc, mais ils les ont recueillies de témoins immédiats, et l'on peut dire qu'ils y ont touché, puisqu'entre elles et eux il n'y a qu'un intermédiaire. Ainsi le peuple n'a eu ni le loisir, ni la peine de créer la légende. Il aurait pu même au besoin rectifier les récits des Évangélistes, s'ils avaient été, par impossible, inexacts ; il y est constamment en action, on parle à chaque pas de miracles et d'actes tantôt honorables pour lui, tantôt humiliants, dont il aurait été le spectateur, l'instrument ou l'objet. Évidemment il aurait pu protester et il n'eût pas manqué de le faire, si l'on eût abusé de son témoignage ou de son nom pour garantir des impostures dont quelques-unes eussent tourné à sa honte. Ce n'est pas ainsi qu'on invente pour le peuple ; ce n'est pas ainsi non plus que le peuple invente pour lui-même.

Voilà ce qu'on trouve dans le premier principe critique de M. Renan, celui que j'ai nommé philosophique : des allégations sans appui ; des observations inexactes ; un appel persistant à une évidence que l'histoire s'obstine à démentir ; des raisonnements redoutables par leurs conclusions, mais nuls par leurs prémisses ; en un mot, une absence radicale de justesse et de logique, c'est là le seul mérite dont nous ayons pu pour le fond retrouver l'empreinte et constater l'existence.

Il y a un dernier tort qu'il nous est impossible de ne pas signaler.

M. Renan n'aime, dans ses argumentations historiques, ni la citation des noms, ni l'indication même sommaire des faits; il a une sorte de passion pour les formules générales. Je le conçois; avec ces phrases banales mais solennelles on peut se donner de grands airs de science même sans avoir aucune érudition réelle. On s'épargne aussi des objections et des embarras que l'introduction de certains détails pourrait susciter, tandis que les détails disparaissant dans de vagues résumés et des allusions abstraites, ils laissent ainsi la voie plus dégagée sous les pas du sophisme. Mais si par là M. Renan fait un calcul, je dirais presque une manœuvre habile, il commet vis-à-vis de l'Évangile et de tous nos Livres Saints la plus indigne inconvenance. Par ces locutions indéfinies tous les genres de merveilleux sont assimilés et confondus pêle-mêle. Les Védas, le Zend-Avesta, le Coran et nos Écritures marchent sans aucune distinction sur un pied d'égalité parfaite et passent sous le même niveau. Tous les écrivains se valent; tous les témoignages ont le même poids ou plutôt la même nullité; tous les miracles se ressemblent; c'est la même autorité dans toutes les légendes. Rien de cela n'est dit explicitement; mais tout cela se trouve au fond de la tournure de style ordinairement employée par l'auteur. Quelle impiété que cette confusion, quand on songe à la divinité des Écritures! Quel oubli des bienséances les plus vulgaires, même à n'envisager les Saintes Lettres que d'un point de vue purement philosophique! Il n'est personne aujourd'hui, parmi les hommes sérieux, qui ne reconnaisse en elles une incontestable supériorité sur les légendes païennes, et qui n'avoue qu'elles sont portées à travers les siècles par une tradition sans exemple. Il n'est personne qui ne sente qu'à ce double titre elles ont droit à des égards particuliers, et que si l'on croit devoir les combattre, elles méritent au moins d'être discutées à part. Mais non, M. Renan ne partage pas l'impression publique. Avec un semblant de calme équité, il enveloppe nos auteurs sacrés et tout le reste dans le réseau d'une appréciation commune, pour les jeter ensuite au dédain général comme dans un abîme où tout s'engloutit à la fois.

VI

Vient maintenant le second principe critique de M. Renan; c'est ce que j'ai nommé son principe esthétique.

« Dans un tel effort, c'est lui qui tient la parole, pour faire revivre les hautes âmes du passé, une part de divination et de conjecture doit être permise (1). » Si par la *conjecture* et la *divination*, l'on ne doit pas renverser l'histoire, mais rester dans sa vérité ou du moins dans son esprit, peut-être cette licence est-elle autorisée; mais si par là, plutôt que d'expliquer l'histoire, on doit l'anéantir, la permission est refusée même à M. Renan. « Une grande vie, continue-t-il, est un tout organique qui ne peut se rendre par l'agglomération de petits faits. Il faut qu'un sentiment profond embrasse l'ensemble et en fasse l'unité (2). » Il y a ici des termes trop généraux et trop absolus; quelquefois, à vrai dire, une grande vie est un *tout organique*, lié dans ses diverses parties et suivant une sorte de loi régulière dans son développement comme la végétation d'un chêne sur les montagnes. Mais il arrive très-souvent aussi qu'elle se forme de phases contradictoires, d'entraînements disparates, d'événements séparés comme par des abîmes, et alors, évidemment, tenter d'en composer un *tout organique* et de la faire considérer comme telle par le monde, ce serait entreprendre une œuvre désespérée. Ce qu'on a de mieux à faire dans cette circonstance, c'est d'agglomérer les faits dans un ordre aussi rationnel que possible; les petits mêmes ne sont pas à dédaigner parce qu'ils font souvent mieux connaître l'homme que les plus importants. Si, quand on les a tous réunis et raisonnablement interprétés, un sentiment profond se découvre de lui-même comme en étant l'âme et le lien, rien n'empêche de le signaler et de le mettre en lumière. Mais vouloir, quoi qu'il en soit, et par une sorte de théorie systématique, en faire un *tout organique* et y créer l'unité, qu'elle soit possible ou qu'elle ne le soit pas,

(1) *Introduction*, LV.

(2) *Id. ibid.*

c'est une fantaisie dont le bon sens ne permettra jamais qu'on fasse un principe.

A mesure que la pensée de l'auteur se développe, elle est plus étrange et son venin devient plus manifeste. « La raison d'art en pareil sujet est un bon guide; le tact exquis d'un Goethe trouverait à s'y appliquer. La condition essentielle des créations de l'art est de former un système vivant dont toutes les parties s'appellent et se commandent. Dans les histoires du genre de celle-ci, le grand signe qu'on tient le vrai est d'avoir réussi à combiner les textes d'une façon qui constitue un récit logique, vraisemblable, où rien ne détonne. Les lois intimes de la vie, de la marche des produits organiques, de la dégradation des nuances, doivent être à chaque instant consultées; car ce qu'il s'agit de retrouver ici, ce n'est pas la circonstance matérielle impossible à contrôler, c'est l'âme même de l'histoire; ce qu'il faut rechercher, ce n'est pas la petite certitude des minuties, c'est la justesse du sentiment général, la vérité de la couleur. Chaque trait qui sort des règles de la narration classique doit avertir de prendre garde: car le fait qu'il s'agit de raconter a été vivant, naturel, harmonieux. Si on ne réussit pas à le rendre tel par le récit, c'est que sûrement on n'est pas arrivé à le bien voir (1). »

Au-dessous de ce jargon, moitié métaphysique et moitié esthétique, mais toujours ténébreux, quelle est bien la pensée de l'auteur, je ne saurais le dire avec une précision mathématique. Ce qui domine ici, c'est l'obscurité; mais dans ces ténèbres on peut distinguer plus d'un fantôme qui s'agite.

L'idée fondamentale, c'est que le sens de l'art est un des *criteria* de l'histoire, pour employer le vieux mot scolastique. L'auteur veut-il dire autre chose, quand il prétend que la *raison d'art est un bon guide*, quand il s'agit de trouver le *sentiment profond* destiné à *embrasser l'ensemble* d'une grande vie et à *y faire l'unité*? N'est-ce pas la même idée qu'il laisse entrevoir, lorsqu'il déclare que le *grand signe qu'on tient le vrai est d'avoir réussi à combiner les*

(1) *Introduction*, LV, LVI.

textes d'une façon qui constitue un récit où rien ne détonne? Évidemment on veut nous faire entendre qu'avoir le tact du poëte c'est avoir le discernement du critique, et que si l'on possédait le génie de Gœthe on aurait par là même le sens historique et traditionnel de Bossuet à sa plus haute puissance. Il faut en convenir, c'est ici une invention parfaitement personnelle de M. Renan, à moins qu'il n'en ait fait l'emprunt à quelque école germanique. Jusqu'à ce jour on avait cru que la critique historique dépendait surtout de la science et de la raison; elle rentre dans le domaine de la poésie. Ce n'est plus une affaire de témoignage, c'est une question de goût; peu importe la valeur des monuments, pourvu que le héros dont ils parlent se prête avec complaisance à des récits *harmonieux*; les détails attribués à sa vie ne seront-ils pas vrais, dès qu'ils pourront s'accommoder aux *règles de la narration classique*? Quelle admirable découverte pour la philosophie!

Quelles maximes précieuses surtout pour M. Renan! Il est évident qu'il va subordonner l'application du second principe au premier. La *raison d'art* suivra chez lui la raison philosophique. Par sa raison philosophique, il prétend que tout récit surnaturel implique *crédulité ou imposture*; sa raison *esthétique*, s'emparant de ce jugement, décidera à son tour que tout récit surnaturel *détonne*. La raison philosophique dira que *les circonstances matérielles sont impossibles à contrôler*, la petite certitude des *minuties* difficile à obtenir, et qu'à ce titre on n'en doit pas tenir compte; la raison *esthétique* sanctionnera cet arrêt, affirmant que rien de ce qui ne suit pas la *loi* qui préside à la *marche des produits organiques* et à la *dégradation des nuances* ne saurait être réel. Ainsi la philosophie et le goût, le jugement et l'imagination, la science et l'art transformés l'un et l'autre en clef de l'histoire, se donneront la main pour saper par la base tous les récits surnaturels; la philosophie les repoussera, parce que leur *objet ne se sera pas produit dans des conditions scientifiques*; le goût les répudiera, parce qu'ils ne pourront pas s'encadrer dans les lignes d'une *narration classique*, et la poétique d'un rhéteur, comme les arguments d'un sophiste,

l'emportera sur l'autorité des traditions même les plus décisives. Est-il possible de concevoir de plus absurdes théories ?

De semblables principes ne sont pas seulement l'arbitraire en histoire, c'est la contradiction dans les faits. Rien n'est variable au fond comme les impressions du goût. Il y a bien quelque uniformité dans ses principes ; mais il en est tout autrement de ses appréciations. Ce qui paraît bien à tel juge, paraît mal à tel autre ; l'un trouve que tel fait ne répond pas au caractère du personnage auquel on le prête, l'autre prétend au contraire qu'il y répond à merveille. Que cette couleur est brillante ! s'écrie celui-ci ; qu'elle est détestable ! réplique celui-là. A chaque instant et sur les objets mêmes qui sembleraient devoir le mieux réunir ceux qui les voient dans une opinion commune, ce sont les divergences les plus profondes et les oppositions les plus irréconciliables. Livrez après cela le droit de contrôler et de fixer l'histoire au sentiment esthétique : « Ce mot détonne, vous dira l'un ; il n'a pas été prononcé, je le supprime. » « Il ne détonne pas, dira l'autre ; il est au contraire parfaitement juste et harmonieux, je le maintiens. » « Ce trait de caractère trouble la limpide régularité de la *narration classique*, reprend le premier. » « Erreur, s'écrie le second ; il se mêle admirablement à la trame du récit sans y faire de fausses nuances. » Voilà le sort de l'histoire jetée en proie aux fantaisies de l'esthétique. Le même événement, la même parole, la même pensée, la même doctrine seront tour à tour vrais et faux suivant ses décisions et ses caprices ; et le libre examen proclamé par Luther fera moins de merveilles en ce genre que la raison d'art inventée par M. Renan.

VII

Et c'est par des puérilités de cette nature qu'on prétend se soustraire à l'inspiration de nos Saints Livres, et les traiter avec un sans-gêne, avec une licence d'interprétation, qu'on ne se permettrait pas même vis-à-vis des auteurs les plus vulgaires ! C'est par là qu'on se met en droit de nier tous les faits miraculeux dont ils racontent les détails, et de mépriser, comme des témoignages

sans valeur, cette grande Tradition chrétienne, que rien n'égale dans le monde et qui remonte jusqu'à l'accomplissement des faits eux-mêmes ! C'est par là qu'on réduit à néant la divine grandeur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de cet adorable Sauveur et Maître dont le nom seul fait fléchir tout genou au ciel, sur la terre et dans les enfers ! Lui dont la vie est mille fois plus historique qu'aucune autre ici-bas, lui dont les actions, telles que les Évangélistes les racontent, sont si hautement garanties dans leur authenticité, que si elles étaient fausses, il faudrait dire qu'il n'existe plus de certitude ici-bas, lui dont l'apparition, la nature et la puissance surhumaines, sont démontrées avec tant d'éclat par l'influence prodigieuse qu'il a exercée et qu'il exerce encore sur le monde social, lui ne sera plus qu'un être indéfini, malléable, sans linéaments arrêtés, auquel, sans qu'il ait droit de s'en plaindre, les exégètes et les humanistes pourront donner la physionomie qui conviendra le mieux à leurs capricieuses rêveries. Quelques-uns des discours placés sur ses lèvres par l'Évangile ne nous plaisent pas ; évidemment, ils ne sont pas de lui tels qu'on nous les donne ; modifiez, tempérez, embellissez ; quand vous les aurez fait passer par le crible de la raison d'art, ils seront devenus historiques. Étendez aux actes miraculeux la même opération ; vous en êtes parfaitement libre ! Non, misérables artistes, vous ne l'êtes pas. Tous vos remaniements ne seraient que des sacrilèges. Qu'un poète pétrisse et retouche comme il l'entendra les héros de ses tragédies ou de ses épopées, à la bonne heure. Mais pour un homme historique, nul n'a le droit de changer un seul trait de son visage. Et quand cet homme est un Dieu, l'obligation de le respecter est encore bien plus impérieuse. Les cieux et la terre passeront, mais pas une parole de Jésus-Christ ne doit passer ni même être modifiée. Pas un acte de sa vie ne doit être ni dénaturé ni même idéalisé. Dieu a établi son Fils dans un état de perfection qui doit être éternellement immuable, nous dit l'apôtre saint Paul (1). Anathème à qui tentera d'arracher ou d'ajouter même un seul rayon à sa beauté

(1) Hebr., vii, 28.

souveraine. Loin d'ici, Rhéteurs, avec vos dégradations de nuances, votre vérité de couleur, vos règles de narration classique. Jésus est assez bien tel qu'il est sorti des mains et, si je l'ose dire, du ciseau des Évangélistes. Tous vos raffinements ne seraient qu'un outrage pour l'auguste majesté de sa face adorable ; et si votre petite *raison d'art*, si votre petite délicatesse *esthétique* s'obstine à se plaindre des incorrections qu'elle prétend découvrir dans les traits de ce géant sublime, nous autres, moins ombrageux parce que nous avons été formés à la rude école des Apôtres, nous nous contenterons de cette beauté mâle et saintement austère qui a subjugué le monde.

Ne me parlez pas, de grâce, de votre statue de Phidias qu'on ne peut restaurer convenablement qu'en conciliant doucement les textes qui nous en donneraient l'idée et le dessin (1). Il ne s'agit pas ici d'une statue à restaurer. La statue est intacte et debout ; Jésus-Christ est là porté sur les bras des quatre Évangélistes dans la plénitude de son être adorable et de son incomparable beauté. Bien des téméraires ont tenté de l'abattre, tantôt en l'attaquant directement lui-même, tantôt en secouant les écrivains sacrés qui lui servent de piédestal ; mais ils n'ont point réussi dans leurs sacrilèges efforts. Statue et piédestal sont restés immuables ; ils n'ont point de brèches ni d'altérations à réparer, et tout ce travail que vous vous apprêtez à leur faire subir, cette interprétation moitié philosophique, moitié romanesque à laquelle vous avez le dessein de les soumettre, ce ne sera pas une restauration, sachez-le bien, mais un outrage et une mutilation ; vous ferez à la fois l'œuvre d'un blasphémateur et celle d'un iconoclaste.

Je dirais même que vous ferez un jeu d'enfant, si dans des choses pareilles tout n'était pas impie. Comment ! vous voulez découvrir le sentiment général, le lien destiné à faire l'unité, la vérité de la couleur, c'est bien. Mais tout cela suppose des notions arrêtées sur la nature des faits dont la vie de Jésus se compose. C'est par la nature des faits que celle de l'homme lui-même vous sera

(1) *Introduction*, LVI.

révélée ; c'est par la nature des faits bien déterminée que vous arriverez à lire dans son âme ; c'est par la nature des faits authentiquement constatée que vous surprendrez la racine, le centre, le pivot et le nœud de ses actions en détail et de l'ensemble de son existence. Supprimez les faits, dénaturez-les, livrez-les comme des problèmes à des explications individuelles et arbitraires, l'homme vous échappe ; son esprit, son cœur et sa conscience se voilent avec le secret de sa nature, et par là même vous n'avez plus ni la possibilité de saisir le sentiment général dont le foyer vous devient inconnu, ni celle de rencontrer la vraie couleur, puisque vous ne savez plus quelle lumière brille sur la physionomie que vous devez peindre, ni celle de vous emparer d'un lien qui fasse un ensemble, puisque tous les détails de cet ensemble s'évanouissent eux-mêmes comme des ombres. Ainsi votre théorie esthétique qui conduit au sacrilège aboutit également à des impossibilités ; elle dissipe de son propre souffle des atomes sur lesquels elle comptait pour former un monde.

Il n'y a donc pas plus de valeur dans le principe esthétique de M. Renan que dans son principe philosophique. — Un mot sur les sources ; les appréciations de M. Renan sur les sources où il a puisé ne sont pas plus admissibles que ses principes ne nous ont paru acceptables.

VIII

Il y a deux sortes de sources auxquelles l'auteur a demandé les éléments de son ouvrage, les unes sacrées, les autres profanes. Le premier rang revient naturellement aux premières, c'est-à-dire aux Évangiles.

Le premier signe qui frappe en abordant ce travail de M. Renan, c'est un silence absolu sur l'inspiration des Livres sacrés. Il sait bien que c'est la foi permanente de l'Église. Au Séminaire, il a nécessairement entendu exposer, il a dû lire lui-même dans les monuments traditionnels tous les témoignages décernés à l'authenticité de ce fait capital, depuis les Constitutions apostoliques et Mélicon de Sardes, jusqu'au Concile de Trente. Qu'on admette

cette longue attestation de tous les siècles comme l'expression et la garantie d'une vérité certaine, ou qu'on ne l'admette pas comme telle, un point demeure incontestable : c'est que ce majestueux et perpétuel enseignement constitue un fait très-grave. A ce titre, quand on veut discuter sur les Écritures, il mérite au moins qu'on paraisse le remarquer et qu'on en fasse mention, fût-ce pour le nier et le débattre. Mais non, M. Renan ne s'en souvient plus. Pas la moindre allusion, et surtout pas la moindre controverse qui fasse supposer qu'il en a gardé la mémoire. « Que les Évangiles soient en partie légendaires, c'est ce qui est évident (1). » Voilà en quels termes résolu il entre en carrière. Toujours l'*évidence*, la bienfaisante *évidence* ! Mais ce qui est plus évident que l'assertion de M. Renan, c'est qu'il franchit d'un bond le dogme sacré de l'inspiration, sans en rien dire, pour se jeter du premier pas dans les licences de son exégèse rationaliste.

Un second point à noter, c'est que l'auteur appartient à cette étrange secte d'interprètes indépendants qui s'appelle elle-même l'école *critique*. Son principe fondamental, son drapeau caractéristique repose dans un mépris absolu de la tradition pour fixer et l'authenticité, et le vrai sens des Écritures ; la clef des Livres Saints, d'après elle, c'est la science des langues, c'est la discussion du texte en lui-même au moyen de la philologie, mais surtout de la philologie comparée. Jusqu'à ce jour, prétend-elle, l'Écriture n'a pas été comprise, parce que cette critique moderne n'était pas créée. Mais maintenant qu'elle a pris place dans le monde, le Nouveau Testament n'a pas plus d'obscurités pour elle que l'Ancien, le moindre de ses adeptes en sait plus que tous les Pères et tous les commentateurs. Pauvres gens qui s'imaginent être des inventeurs et qui ne sont que des plagiaires ! L'école *critique* a existé dans tous les âges et même du temps d'Origène et de saint Jérôme, qui l'ont déjà réfutée même par le grec et l'hébreu. Elle s'est renouvelée, au dix-septième siècle, dans la personne et les témérités de Richard Simon, et voici comment Bossuet la foudroyait

(1) *Introduction*, xv.

par les arguments et les indignations de sa logique impitoyable : « Je demande au sage lecteur qu'il ne se laisse pas éblouir par la connaissance des langues que l'auteur et ses amis ne cessent de nous vanter. Ce serait vouloir ramener la barbarie que de refuser à une si belle et si utile connaissance la louange qu'elle mérite; mais il y a un autre excès à craindre, qui est d'en faire dépendre la Religion et la tradition de l'Église... Personne n'ignore les règles que saint Augustin a données pour profiter de l'hébreu et des autres langues originales, sans même qu'il soit besoin de les savoir si exactement : ce Père s'est si bien servi de ces règles, que sans hébreu et avec assez de grec, il n'a pas laissé de devenir un des plus grands théologiens de l'Occident, et de combattre les hérésies par les démonstrations les plus convaincantes. J'en dis autant de saint Athanase, dans l'Église Orientale, et il serait aisé de produire d'autres exemples aussi mémorables. La tradition de l'Église et des saints Pères tient lieu de tout à ceux qui la savent pour établir parfaitement le fond de la Religion : ceux qui mettent tout leur savoir à remuer les livres des rabbins, ne manquent jamais de s'éloigner beaucoup de la vérité, et nous leur pouvons appliquer ces paroles de saint Justin : Si vous ne méprisez les enseignements de ceux qui s'élèvent eux-mêmes et qui veulent être appelés rabbi, rabbi, vous ne tirerez jamais d'utilité des Écritures prophétiques (1). » Dans un autre passage du même écrit, le grand évêque de Meaux revient encore sur ce sujet pour en parler en termes non moins énergiques : « Il faut sans doute, dit-il, estimer beaucoup la connaissance des langues qui donne de grands éclaircissements; mais ne pas croire que pour censurer les licencieuses interprétations, par exemple, d'un Grotius, à qui l'on défère trop dans notre siècle, il faille savoir autant d'hébreu, de grec, de latin ou même d'histoire et de critique qu'il en montre dans ses écrits. L'Église aura toujours des Docteurs qui excelleront dans tous ces talents particuliers; mais ce n'est pas là sa plus grande gloire. La science

(1) Justin. *Dial. adv. Tryph.* — Bossuet, *Instructions pastorales sur la version du Nouveau Testament, imprimée à Trévoux. Avis au Lecteur, t. I, p. 90. Méquignon-Gaume, Paris, 1845.*

de la tradition est la vraie science ecclésiastique ; le reste est abandonné aux curieux, même à ceux du dehors, comme l'a été, durant tant de siècles, la philosophie aux païens (1). »

Voilà le langage souverain du bon sens. A Dieu ne plaise, dirons-nous à notre tour après l'immortel Bossuet quoique bien au-dessous de lui, à Dieu ne plaise qu'il nous vienne la pensée de déprécier l'étude des langues orientales ! Il nous est impossible d'oublier que nous avons nous-même occupé, dix-sept ans, une chaire d'hébreu dans une Faculté de Théologie dont le souvenir est resté bien cher à notre cœur (2). Pendant ce long enseignement, nous avons trop constaté les avantages de ce genre de connaissances, pour ne pas le tenir encore en très-haute estime aujourd'hui que nous sommes évêque. On peut en faire, nous aimons à le proclamer, l'application la plus utile et la plus féconde à l'explication des saintes Écritures. Mais il importe de ne pas l'oublier ; le sens des Écritures, comme la doctrine chrétienne tout entière, est un point de fait ; il appartient plus à la tradition qu'il n'appartient à la science. La philosophie et la critique peuvent bien rendre quelques services de détail et fournir des éclaircissements secondaires. Mais le flambeau principal c'est l'autorité du témoignage. Même pour les textes particuliers, surtout quand ils ont une certaine importance, les Pères passent avant les grammairiens pour en déterminer la véritable signification. L'Église ne permettra jamais aux faiseurs de lexiques de savoir mieux interpréter qu'elle ces textes sacrés qu'ils ne tiennent que de ses mains. Et après tout la linguistique elle-même est-elle autre chose qu'une science de tradition ? N'est-ce pas dans l'enseignement du passé qu'elle trouve la première clef des idiomes dont elle s'occupe ? Supprimez cette initiation, je dirai presque cette révélation des siècles, les langues que nos critiques sont si fiers de connaître ne seraient-elles pas pour eux un mystère impénétrable, un livre inexorablement fermé ? Et

(1) Bossuet, *ut supra*, première instruction, vii^e passage, p. 680.

(2) La Faculté de Théologie de Lyon, où nous avait fait entrer bien jeune encore la paternelle bienveillance de Mgr de Pins, archevêque d'Amasie, administrateur apostolique du diocèse, en l'absence du cardinal Fe-ch.

puisqu'ils sont forcés d'accepter le témoignage pour le sens de chaque mot, de quel droit le repoussent-ils, le dédaignent-ils, quand il s'agit du sens général des textes et des choses qui sont pour le moins aussi bien de son ressort que les mots eux-mêmes?

Ces observations, malgré leur justesse et leur réserve, feront sans doute jeter les hauts cris. On dira que nous sommes aujourd'hui, comme toujours, les ennemis de la science et les aveugles partisans de l'autorité. Mais nous laisserons crier, parce que ces accusations ne sont ni fondées ni sincères. Jamais l'Église n'a méprisé ni condamné la connaissance des langues ; elle a même voulu, dans tous les siècles, qu'on la cultivât avec soin dans ses écoles. Et de fait, elle a toujours compté des philologues profonds parmi ses docteurs, et parfois même parmi ses laïques. A partir d'Origène et de saint Jérôme, c'est une noble race qui ne s'est jamais éteinte. De nos jours même on en trouve en France, en Allemagne, en Italie qui marchent incontestablement à la tête de ce genre d'études ; quelques-uns de leurs travaux sont dignes de ceux qui les ont devancés ; et sur ce point, comme sur le reste, l'Église ne reconnaît aucun maître dans le monde. Mais elle veut que chaque chose soit à sa place et n'ait que sa juste part d'importance. Que la critique soit admise à fouiller le texte des Écritures pour en éclaircir les obscurités et en déterminer le sens, rien de mieux dans une certaine mesure. Mais qu'on doive se contenter de cet instrument ou plutôt de cet auxiliaire, qu'on n'invoque jamais à côté de la philologie l'autorité des traditions, non-seulement c'est bouleverser les procédés et les voies qui mènent à la certitude, non-seulement c'est exagérer les droits logiques et vrais de ce qu'on est convenu d'appeler la critique, mais encore c'est la mutiler, c'est la condamner pour une foule de choses à l'impuissance, parce qu'un de ses éléments les plus essentiels, je dirai même son complément indispensable, ce sont les lumières du témoignage et de l'histoire.

On comprendra bientôt l'à-propos de ces observations préliminaires. Écoutons M. Renan ; il commence par le titre des Évangiles.

IX

« On sait que chacun des quatre Évangiles porte le nom d'un personnage connu, soit dans l'histoire apostolique, soit dans l'histoire évangélique elle-même. Ces quatre personnages ne nous sont pas donnés rigoureusement comme des auteurs. Les formules « selon Matthieu, » « selon Marc, » « selon Luc, » « selon Jean, » n'impliquent pas que, dans la plus vieille opinion, ces récits eussent été écrits, d'un bout à l'autre, par Matthieu, par Marc, par Luc, par Jean; elles signifient seulement que c'étaient là des traditions provenant de chacun de ces Apôtres et se couvrant de leur autorité (1). »

M. Renan fait ici le timide; il ne nie pas résolument l'authenticité des Évangiles; c'est tout simplement une insinuation qu'il hasarde; mais il n'a pas le droit, et il ne faut pas lui laisser la liberté d'élever même le moindre doute. Il est vrai que la formule pourrait à la rigueur se prêter à quelque incertitude. On dirait, comme le fait remarquer un grave auteur après saint Jean Chrysostôme, que les écrivains sacrés aient voulu s'effacer à demi pour bien faire comprendre que, dans l'Évangile qu'ils donnaient au monde, ils n'étaient rien, tandis que Jésus-Christ était tout, et que l'important n'était pas le nom des auteurs, mais le nom de Celui dont ils racontaient la vie (2). De là vient le titre plus modeste encore qu'il n'est vague, placé à la tête des livres que nous leur devons. Mais les Évangiles ne sortent pas aujourd'hui de dessous terre, après s'y être cachés dix-huit siècles. L'Église qui nous les présente maintenant, vivait au moment même où ils furent composés. Elle en a vu les auteurs; elle a reçu les pages inspirées des mains de ceux mêmes qui les avaient tracées sous la dictée de l'Esprit-Saint. C'est elle qui alors les a répandues au milieu des peuples comme elle les y répand encore au temps où nous sommes, et

(1) *Introduction*, XV, XVI.

(2) S. Joan. Chrysost., *Homil.*, 1^a in *Epist. ad Rom.* — Marchini, *De Divinit. e can. lib. Nov. Test.*, n. 1.

elle leur a dit dès le commencement : C'est là l'œuvre de Matthieu, c'est celle de Marc, c'est celle de Luc, c'est celle de Jean. Quoi qu'affirme M. Renan, il n'y a pas eu en elle deux opinions, l'une plus vieille et l'autre moins ancienne. Son opinion primordiale était sa foi actuelle. C'est ce que saint Irénée nous apprend dès le second siècle, alors qu'il parle des Évangiles et des quatre auteurs, ni plus ni moins, auxquels on les attribue ; il a soin de proclamer que telle est la tradition des âges précédents, comme il se fait un devoir de le déclarer sur tous les autres points de doctrine ou d'histoire (1). Dans ses réponses à l'hérétique Cassien, Clément d'Alexandrie consacre également un passage de ses *Stromates* à déclarer qu'il ne reconnaît que quatre Évangiles, parce que la Tradition ne lui en a transmis que quatre, et dans cette parole il prétend d'autant mieux considérer les Évangiles comme une œuvre d'auteurs précis, déterminés, qu'il les oppose à l'*Évangile des Égyptiens*, livre formé par des traditions sans garantie et rédigé par un écrivain sans nom. Tertullien est encore plus formel dans son *Traité contre Marcion* (2). Origène, à chaque pas, s'exprime dans le même sens, et les philosophes qu'il combat songent eux-mêmes si peu à contester aux Évangiles la généalogie qu'on leur attribue, qu'ils se prévalent au contraire de l'humble condition des Évangélistes pour se moquer des Évangiles (3). Il n'est pas un docteur parmi les oracles des premiers siècles, parmi ces investigateurs attentifs, laborieux et savants des traditions et des antiquités chrétiennes, qui n'ait toujours regardé dans sa foi personnelle et présenté dans ses écrits d'exposition ou de controverse, les quatre Évangiles comme l'ouvrage des auteurs dont ils portent le nom. Et c'est précisément parce qu'ils les estiment sortis de cette noble source, parce qu'ils ont, pour appuyer leur foi sur cette question, celle de toutes les générations antérieures, qu'ils comparent ces Livres sacrés tantôt aux quatre fleuves qui s'épanchaient dans le paradis terrestre pour le fertiliser, tantôt à quatre colonnes destinées à soutenir

(1) Irenæ., *Adv. Hæres.*, lib. III, cap. II,

(2) Clem. Alex., *Strom.*, lib. III, cap. XIII. — Tertull., *Adv. Marcion*, lib. IV.

(3) Origen. *passim et speciatim contra Cels.*, et *Comment. in Matth.*

comme un temple majestueux l'édifice de l'Église (1). Les *Constitutions apostoliques*, monument qui, sans être authentique, est cependant très-ancien, ne sont pas moins expresses (2). Eusèbe enfin couronne cette longue chaîne par des détails circonstanciés sur l'origine des Évangiles, sur la certitude des traditions qui nous en désignent les auteurs, et après les avoir peints comme un char mystérieux que traînent quatre coursiers, il nous assure qu'ils sont admis tels quels par le consentement unanime de toutes les Églises (3). On sait que dans le langage des auteurs ecclésiastiques cela veut dire un consentement aussi bien perpétuel que général et qui remonte au berceau même de la foi. Ainsi le témoignage le plus universel, le plus compacte, le plus soutenu, le plus antique atteste que le sens de *selon* dans le titre des Évangiles a le même sens que *par*, et que chacun d'eux, au lieu d'être simplement un récit recueilli des lèvres de saint Matthieu, de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean, est véritablement une composition divinement inspirée de ces hommes apostoliques.

Je sais bien que ce mot *selon* était parfois pris à l'origine dans un autre sens. « C'est ainsi, fait observer M. Renan, qu'on disait « l'Évangile selon les Hébreux, » « l'Évangile selon les Égyptiens (4). » Mais on ne peut rien conclure de là contre la rigoureuse authenticité des quatre Évangiles, et cela pour deux raisons. C'est d'abord parce qu'un livre attribué à toute une Église évidemment ne peut être ni l'œuvre de personne en particulier, ni désigné comme tel, tandis qu'il n'en est plus de même quand on parle d'un homme et qu'on couvre un livre de l'autorité de son nom. C'est ensuite que pour ces Évangiles aux Hébreux, aux Égyptiens, l'Église dès le premier moment les a repoussés des Écritures canoniques, tandis qu'elle y a placé dès leur apparition les quatre Évangiles avec leur titre, entendu comme nous l'entendons encore aujourd'hui nous-mêmes. Et tout le monde comprend combien

(1) S. Irenæ., *ut supra*, cap. II. Hieronym., *Prolog. in Matth.*, n° 1.

(2) *Const. apost.*, lib. II, cap. LVII.

(3) Euseb., *Hist.*, lib. III, cap. XXV. — S. Aug., *De cons. Evang.*, lib. I, cap. I, II.

(4) *Introduction*, XVI.

cette interprétation traditionnelle est décisive. Si le titre des *Évangiles* était d'une précision plus rigoureuse, si par exemple il exprimait que saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean en sont les auteurs aussi nettement que saint Paul se déclare l'auteur de ses *Épîtres*, ce titre ne prouverait rien par lui-même; il faudrait encore l'appui de la tradition pour lui donner une autorité sérieuse. Ce qu'elle serait pour garantir un titre plus net, c'est ce qu'elle est pour expliquer une formule moins catégorique; des deux côtés elle a le même poids et mérite le même respect, et si M. Renan la répudie dans ce dernier cas, il n'est plus de désignation d'auteurs possible pour aucun des ouvrages que nous a transmis l'antiquité.

Ainsi, quand M. Renan ajoute : « Il est clair que, *si ces titres sont exacts*, » il faut qu'il supprime ce conditionnel et qu'il dise en termes positifs que les *titres sont exacts*. Qu'il continue ensuite le développement de son idée : « Il est clair que si ces titres sont exacts, les *Évangiles*, sans cesser d'être en partie légendaires, prennent une haute valeur, puisqu'ils nous font remonter au demi-siècle qui suivit la mort de Jésus, et même, dans deux cas, aux témoins oculaires de ses actions (1). » A part ces *Évangiles en partie légendaires*, erreur dont nous savons maintenant ce qu'on doit penser, voilà qui est raisonnable. Il est vrai qu'un peu plus bas, M. Renan paraît avoir oublié cet aveu et se contredire lui-même dans cette phrase : « Un nom propre écrit en tête dans ces sortes d'ouvrages ne dit pas grand'chose (2). » Comment concilier ensemble ces deux propositions : « Grâce à des noms propres, les *Évangiles* prendraient une haute valeur, » et puis : « Un nom propre à la tête de pareils ouvrages ne dit pas grand'chose. » Nous laissons à M. Renan le soin difficile de se mettre d'accord avec lui-même ; c'est une tâche qu'il aurait à remplir bien souvent et sans espoir de succès. Mais enfin, nous aimons à reconnaître qu'il a raison de considérer les titres des *Évangiles* comme leur donnant une haute valeur. Il est évident que du moment où des hommes réels, désignés authentiquement par l'histoire, auront composé, à distance les uns des autres et

(1) *Introduction*, xvi.

(2) *Ibid.*, xvii.

pour les lieux et pour l'époque, des récits identiques pour le fond, récits dont ils auront vu l'objet par eux-mêmes ou dont ils auront recueilli les éléments de témoins oculaires ou auriculaires, la légende disparaît avec ses fantaisies pour ne laisser apparaître que des réalités incontestables. L'unité dans les choses ne peut être le fruit de l'imagination, elle ne procède et ne peut procéder que de l'identité des souvenirs et de la vérité même des faits.

Nous avons insisté sur ce premier point, parce qu'il est capital ; M. Renan lui-même est forcé d'en avouer l'importance. Après le titre vient la date.

X

M. Renan commence par avouer que saint Luc peut à la rigueur être regardé comme le vrai rédacteur de son Évangile ; il va même jusqu'à nous accorder qu'il est l'auteur des Actes des Apôtres (1). C'est quelque chose sans doute ; mais il fait tellement le généreux ou le résigné, qu'il nous est impossible d'accepter son aveu avec la couleur qu'il lui donne, -c'est-à-dire comme un bienfait. Nous ne voulons l'admettre que comme la reconnaissance d'un droit. L'antiquité sur ce point est tellement précise, tellement décisive que nous ne pouvons rien accueillir avec elle à titre de concession. Saint Irénée, le grand témoin des premiers jours, n'a-t-il pas dit : « Luc, l'auxiliaire ou le compagnon de Paul, nous a transmis par écrit l'Évangile que son Maître a prêché (2) ? » C'est là un texte qu'Eusèbe nous a conservé dans son *Histoire* et dont il nous garantit l'exactitude. Dans son ouvrage *Contre les hérésies*, le même docteur dit encore : « Au lieu de retenir dans un silence jaloux ce qu'il avait appris des Apôtres, Luc nous l'a transmis (3). » Est-il nécessaire de parler de Tertullien, quand personne n'ignore que, dans son *Traité contre Marcion*, l'inflexible Africain s'applique non pas précisément à venger l'authenticité de l'Évangile de saint Luc que les hérétiques ne contestaient pas, mais à le rétablir dans sa

(1) *Introduction*, xvi, xvii.

(2) Euseb., *Hist. Eccles.*, lib. v, cap. viii.

(3) Irenæ., *Adv. Hæres.*, lib. iii, cap. xiv.

véritable teneur que l'impiété des novateurs altérerait (1)? Cependant, quoiqu'il combatte surtout pour l'intégrité, incidemment il touche à l'authenticité pour en constater la certitude. Saint Jérôme, dans son *Livre des hommes illustres*, énonce aussi vigoureusement le même fait, ainsi qu'on peut s'en assurer dans un texte qu'Eusèbe se plaisait à rappeler au troisième livre de son *Histoire* (2). Il serait superflu d'insister davantage. Ces autorités suffisent si abondamment que, pour nous donner ici raison, M. Renan n'a point de grâce à nous faire et que rien ne justifie les airs de libéralité qu'il affecte.

Venant ensuite à la question de date, il débute par une ambiguïté qu'il importe de ne pas laisser sans éclaircissement. « Une chose au moins est hors de doute, dit-il, c'est que l'auteur du troisième Évangile et des Actes est un homme de la seconde génération apostolique, et cela suffit à notre objet (3). » Tertullien a dit aussi de saint Luc : « Il ne fut pas Apôtre, mais homme apostolique ; il ne fut pas maître, mais disciple (4). » Si c'est dans le même sens que veut parler M. Renan, il a raison ; saint Luc vis-à-vis des Apôtres forme pour ainsi dire une seconde génération, quoiqu'il ait été longtemps contemporain de la première. Mais si M. Renan veut insinuer que l'auteur du troisième Évangile et des Actes les rédigea seulement lorsque la première génération fut éteinte et que la seconde eut pris la tête de l'apostolat dans le monde, c'est une grave erreur. C'est du vivant de saint Paul que saint Luc a composé les deux livres qui portent son nom.

« La date de cet Évangile, poursuit M. Renan, peut d'ailleurs être déterminée avec beaucoup de précision par des considérations tirées du livre lui-même. Le chapitre XXI de Luc, inséparable du reste de l'ouvrage, a été écrit certainement après le siège de Jérusalem, mais peu de temps après (5). » L'auteur revient sur cette affirmation dans un autre passage. « Écrivant, dit-il, hors de la

(1) Tertull., *Adv. Marcion.*, lib. IV.

(2) Hieronym., *De Vir. ill.*, VII. — Euseb., *Hist.*, lib. III, cap. IV.

(3) *Introduction*, XVII.

(4) Tertull., *Advers. Marc.*, lib. IV.

(5) *Introduction*, XVII.

Palestine et certainement après le siège de Jérusalem (1). » Savez-vous ce qui prouve, aux yeux de M. Renan, que l'Évangile de saint Luc ne fut composé qu'après le siège de Jérusalem? C'est la prophétie de Jésus-Christ, relative à la ruine de la cité déicide et de son temple. Ces bruits de séditions et de guerre, ces armées étrangères qui doivent venir entourer la ville coupable, renverser ses murailles, de façon qu'il n'en reste pas pierre sur pierre, après que les habitants auront été égorgés ou emmenés captifs; ce temple qui doit être abattu jusqu'à sa dernière assise; ces nations païennes, qui doivent fouler et profaner les décombres; ce conseil donné aux disciples du Christ, de fuir vers les montagnes, ou d'y rester s'ils y sont déjà, dès qu'ils verront apparaître les premiers symptômes de ces malheurs; ces souhaits émouvants et lugubres que l'Homme-Dieu fait entendre aux filles de Jérusalem sur la route du Calvaire (2), tous ces détails si précis, si bien justifiés tour à tour par les événements et qui semblent donner à la prédiction le caractère de l'histoire, ne s'accrochent pas au système de M. Renan, qui proscrire le surnaturel; il faut en bannir le miracle qui consisterait à avoir prévu ces désastres si nettement et si longtemps d'avance, et pour ne pas enlever à l'Évangéliste l'honneur d'avoir écrit ces belles pages, on dira qu'il ne les a tracées qu'après le siège de Jérusalem.

Il n'y a qu'un malheur pour cette opinion : c'est que la tradition commune est que saint Luc composa son Évangile vers l'an 53, époque, comme on le voit, très-éloignée du siège de Jérusalem, qui s'ouvrit à peu près de 66 à 67, et ne se termina qu'entre 70 et 71. Je ne garantis pas l'exactitude mathématique de ces diverses dates, mais j'en garantis la justesse approximative (3). Il faut ensuite remarquer que saint Matthieu et saint Marc contiennent, avec moins d'étendue, mais en termes très-formels, des oracles relatifs à quelques-uns des faits à venir, dont parle saint Luc. Ainsi la destruction du temple est annoncée aussi catégoriquement par le premier et le

(1) *Introduction*, xxxix.

(2) Luc., xix, 41, 43, 44 ; xxi, 5, 6, 9, 20, 21, 22, 23, 24 ; xxiii, 28, 29.

(3) Marchini, *De Evangelio Sancti Lucae*.

second que par le troisième (1). L'apparition de faux Christs et de faux prophètes dans les jours de trouble qui doivent arriver, n'est pas mieux décrite dans celui-ci que dans ceux-là (2); on retrouve enfin, dans saint Matthieu et dans saint Marc, l'invitation à s'éloigner de Jérusalem, si l'on y est, à ne pas y rentrer si l'on n'y est pas, dans un style à peu près identique à celui de saint Luc (3). Faut-il conclure de ces rapports, de ces analogies, que les Évangiles de saint Matthieu et de saint Marc sont aussi postérieurs au siège de Jérusalem? Mais alors M. Renan se dément lui-même. Faut-il soutenir, que ces passages y ont été introduits par la main d'un faussaire? Mais que M. Renan le démontre, s'il le prétend. Il a contre lui toute la Tradition qui regarde ces passages comme authentiques; on ne se soustrait pas à l'autorité d'un pareil témoignage par une simple affirmation. Ainsi le voilà inévitablement placé entre une contradiction et une inconséquence: s'il admet que les textes prophétiques de saint Matthieu et de saint Marc sont contemporains de ceux de saint Luc, il se contredit pour la date des deux premiers Évangiles; s'ils sont antérieurs à la date qu'il assigne à ceux de saint Luc, il est inconséquent en ne tirant pas des deux premiers la conclusion chronologique qu'il déduit du troisième. Les prémisses sont les mêmes, pourquoi n'avons-nous pas la même conséquence?

Au reste, une preuve que Jésus-Christ avait fait des menaces contre Jérusalem et les menaces mêmes qui lui sont attribuées par les Évangélistes, saint Matthieu et saint Marc, aussi bien que saint Luc, c'est l'impression qu'en avaient reçue les nouveaux chrétiens de la Judée. Quand ils virent commencer la guerre de Rome contre les Juifs, ils se réfugièrent, ainsi que M. Renan lui-même nous le répète, vers le nord-est de la Palestine, dans la Gaulonitide, le Hauran, la Batanée (4). La ville de Pella leur servit d'asile; ils y restèrent jusqu'au moment où Adrien leur permit de retourner à Jérusalem, devenue *Ælia* (5). Il est évident que cette émigration

(1) Matth., xxiv, 1, 2. — Marc., xiii, 2.

(2) Matth., xxiv, 23, 24, 25, 26. — Marc., xiii, 21, 22. — Luc., xvii, 23; xxi, 8.

(3) Matth., xxiv, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21. — Marc., xiii, 14, 15, 16, 17, 18.

(4) *Introduction*, xxiii.

(5) Euseb., *Hist.*, lib. iii, cap. v.

ne se fût pas accomplie, si des oracles certains, publics, universellement attribués au Maître, n'avaient éveillé la prudence des disciples et ne les avaient poussés à fuir cette Jérusalem, sur laquelle allait retomber en torrents de feu ce sang de l'Homme-Dieu qu'elle avait répandu dans une fureur sacrilège. Ce qu'en disent les Évangélistes trouve, par conséquent, un appui dans l'opinion des premiers fidèles et dans des faits solennels, éclatants, incontestables, auxquels elle donna le branle.

Enfin, n'oublions pas que les prophéties de Jésus-Christ contre Jérusalem sont couvertes par nos traditions comme tous les autres prodiges accomplis par l'Homme-Dieu. Il n'y a pas un fait historiquement démontré avec plus de puissance. Un homme sérieux et de bonne foi n'a pas le droit logique de se soustraire aux autorités qui l'attestent. Qu'importe que le surnaturel soit au bout du témoignage ! Qu'importe qu'ici le prophète doive être Dieu ! Au lieu de s'armer de la conclusion contre le témoignage, il faut commencer par discuter le témoignage, afin d'apprécier la conclusion. Si le témoignage est grave et décisif, le seul parti qu'on ait à prendre est de se résigner à la conclusion, à moins que des principes certains ne la convainquent manifestement d'être impossible, ce qui ne saurait avoir lieu, lorsque des monuments et des traditions péremptoires consacrent les faits dont elle doit jaillir. M. Renan refuse avec obstination de suivre cette marche. Il se prévaut constamment de la conclusion qu'il repousse contre les témoignages qu'il dédaigne de peser ; mais pour être opiniâtre, cette façon d'argumenter ne laisse pas d'être vicieuse, et quoi qu'il en veuille, les prophéties de Jésus-Christ, telles que S. Luc nous les rapporte, planeront au-dessus de ses négations et de ses fausses théories comme l'arche flottait autrefois au-dessus des abîmes.

XI

Puisque nous avons commencé ce que M. Renan nous dit de saint Luc, nous l'épuiserons afin de n'avoir point à revenir sur nos pas. Après la date vient la rédaction.

L'auteur décerne à l'œuvre de cet évangéliste un éloge qui ne manque pas d'importance et qu'il est bon de transcrire. « C'est un biographe du premier siècle, dit-il, un artiste divin, qui, indépendamment des renseignements qu'il a puisés aux sources plus anciennes, nous montre le caractère du Fondateur avec un bonheur de trait, une inspiration d'ensemble, un relief que n'ont pas les deux autres synoptiques. Son Évangile est celui dont la lecture a le plus de charme; car à l'incomparable beauté du fond commun, il ajoute une part d'artifice et de composition qui augmente singulièrement l'effet du portrait, sans nuire gravement à la vérité (1). »

C'est jusqu'à cette hauteur que s'élève l'équité de M. Renan. Mais on sent qu'il se plaît peu dans cette région sereine. Pendant les instants si courts, si fugitifs qu'il y passe, il mêle déjà des traits fâcheux à ses louanges, en montrant saint Luc, tantôt comme un auteur rédigeant son livre à la façon d'un écrivain vulgaire, tantôt comme un narrateur en qui l'artiste altère au moins légèrement la véracité du témoin. Mais quand de l'éloge il descend à la critique, c'est bien autre chose; il multiplie les reproches et toujours sans prendre souci d'en justifier la rigueur. Ainsi, d'après M. Renan : « C'est un document de seconde main (2)? » Qu'est-ce que cela veut dire? Et en quelque sens qu'il l'entende, quelle preuve donne-t-il de son allégation? Silence. — « La narration y est plus mûrie (3). » Si par là l'auteur prétend insinuer qu'il y a dans le récit de saint Luc plus de perfection littéraire, il a raison. Saint Luc était le plus cultivé des évangélistes. Médecin d'Antioche, il avait reçu une éducation plus soignée que saint Matthieu, saint Marc et saint Jean. Il s'était occupé des arts, et tout le monde sait qu'il passe pour avoir laissé après lui, tracé de sa main, un portrait de l'auguste mère de Jésus-Christ. Saint Jérôme nous assure qu'il connaissait très-bien la langue grecque (4); et puisque c'est précisément de cet idiome qu'il

(1) *Introduction*, XLII.

(2) *Ibid.*, XXXIX.

(3) *Ibid.*

(4) Hieronym. *Prol.* — *In VI Isai.*

s'est servi pour écrire son évangile, il n'est pas étonnant qu'il ait jeté dans ses récits un mérite d'enchaînement et de diction qui n'appartienne qu'à lui. Mais si par cette maturité de narration qu'on lui prête, on veut indiquer qu'il est moins simple, moins naïf, moins véridique, plus ami de l'effet et moins ami de l'exactitude que d'autres évangélistes, c'est une insinuation contre laquelle protestent le respect et la foi de tous les siècles chrétiens. — « Les mots de Jésus-Christ y sont plus réfléchis (1). » Comme si les mots de Jésus-Christ n'étaient pas assez réfléchis par eux-mêmes ! — « Quelques sentences sont poussées à l'excès et faussées (2). » Comme si, dans les passages comparés par le critique, la pensée n'était pas au fond la même ! Comme si le surcroît d'énergie qui se trouve dans les expressions de saint Luc n'était pas une de ces vivacités de tour, une de ces formules austères dont l'Écriture fait si souvent usage et sur la vraie portée desquelles il est impossible de se faire illusion (3) ! — « Les règles de l'apostolat y ont un caractère particulier d'exaltation (4). » A part un ou deux traits, ce sont les mêmes conseils, exprimés à peu près en mêmes termes que dans saint Matthieu et saint Marc ; ce n'est pas l'exaltation qui s'y manifeste, c'est la générosité qu'on y commande avec un juste mélange de bienveillance et de vigueur. — « Il a une fausse idée du temple qu'il se représente comme un oratoire où l'on fait ses dévotions (5). » Savez-vous ce qui lui vaut cette accusation ? C'est qu'il a dit qu'Anne la prophétesse, cette femme vénérable dont Jérusalem tout entière connaissait les jeûnes, les vertus exemplaires et les prières ininterrompues, faisait son séjour habituel dans le temple, et qu'au moment où Jésus y fut porté pour la première fois, elle tressaillit d'une joie sainte et parla de cet enfant avec transport à ceux qui attendaient la rédemption d'Israël. C'est ici une grande circonstance d'un grand fait. Anne y figure dans de nobles conditions à côté de Jésus, de Marie, de Joseph et du vieillard Siméon ; jamais

(1) *Introduction*, xxxix.

(2) *Ibid.*

(3) Luc., xiv, 26, 27. — Matth., x, 37, 38. — Marc., viii, 34.

(4) Luc., x. — Matth., x, 9-28. — Marc., vi, 8.

(5) *Introduction*, xxxix.

le second temple n'avait eu plus de gloire. Et voilà comment saint Luc se représente le temple comme un oratoire où l'on fait ses dévotions (1). Un autre passage qui suggère cette bizarre critique à M. Renan, c'est la grande parabole du Pharisien et du Publicain, l'une des plus profondes de l'Évangile par l'admirable et terrible leçon qu'elle contient sur l'orgueil et l'humilité. Parce qu'on suppose que ces deux hommes entrent dans le temple pour prier, M. Renan estime que le temple est déshonoré par là même, comme si l'on devait déshonorer la basilique incomparable de Saint-Pierre, en disant que deux mendiants de Rome s'y sont agenouillés ! Tout cela est puéril (2). — « Il émusse les détails pour tâcher d'amener une concordance dans les différents récits (3). » C'est-à-dire qu'il est plus sobre de détails sur un fait particulier, la présence de Jésus dans une synagogue de la Galilée, et il se propose d'autant moins de faire de la concordance que les récits des autres Évangélistes sont ici sans divergence et conçus presque dans les mêmes termes (4). — « Il adoucit les passages qui seraient devenus embarrassants au point de vue d'une idée plus exaltée de la divinité de Jésus (5). » Nous ne comprenons pas bien ici la pensée de M. Renan ; s'il veut dire que saint Luc adoucit les traits qui renfermeraient une expression trop vive de la divinité de Jésus, c'est si peu réel qu'entre les Évangélistes nommés *synoptiques*, nous ne savons pourquoi, il est sans contredit celui qui rend le témoignage le plus formel, le plus éclatant à ce dogme sacré. On peut s'en convaincre surtout par le magnifique dialogue entre Marie et l'archange Gabriel (6). Si M. Renan veut dire que saint Luc adoucit quelques traits trop humains, pour que les disciples croyants soient moins inquiétés dans leur foi à la divinité du Christ, il fallait le dire plus clairement, et en donner une autre preuve qu'une différence inoffensive de généalogie entre le récit de saint Luc et celui de saint

(1) Luc, II, 37.

(2) Id., XVIII, 9-13.

(3) *Introduction, ut suprâ.*

(4) Luc, IV, 16. — Matth., XIII, 54. — Marc., VI, 1, 2.

(5) *Introduction, XXXIX, XL.*

(6) Luc, I, 26, 38.

Matthieu (1). — « Il exagère le merveilleux (2). » Devinez la grande raison. C'est que saint Luc, complétant le tableau de l'agonie du Sauveur au Jardin des Olives, parle de la sueur de sang dont les autres n'avaient rien dit. N'est-il pas vrai que ce merveilleux est bien plus étonnant que tant d'autres prodiges attribués au Christ (3) ! — « Il commet des erreurs de chronologie (4). » On fait allusion à ce qui concerne Quirinus, Lysanias, Teudas, et l'on ne veut pas se rappeler que cette objection a été pulvérisée mille fois par les commentateurs et les apologistes (5). Nous y reviendrons nous-même en discutant le corps de l'ouvrage. — « Il ignore totalement l'hébreu (6). » Eh ! qu'importe à la vérité des faits ? Mais malheureusement saint Jérôme, en disant que saint Luc était plus fort en grec qu'en hébreu, suppose qu'il n'était pas étranger à cette dernière langue (7) ; et sans être habile orientaliste, on distingue aisément l'empreinte de divers hébraïsmes dans le récit de l'écrivain sacré (8). Une foule d'autres observations, plus misérables encore que celles qui précèdent, se rencontrent dans cette étude sur saint Luc ; nous sommes obligé de les laisser à l'écart pour la plus grande partie, et de n'en signaler que trois ou quatre dont l'importance est plus sérieuse. — « Il est démocrate (9). » Disciple de saint Paul, qui recommande si souvent le respect pour les puissances de la terre, l'exactitude à leur obéir et à prier pour elles (10), il est manifestement impossible que saint Luc ne soit pas démocrate. — « Ébionite exalté (11). » Le doute est-il possible, puisque les Ébionites niaient la divinité du Christ, et que saint Luc l'affirmait

(1) M. Renan cite le chap. III, 23.

(2) *Introduction*, XL.

(3) Luc, XXII, 43, 44.

(4) *Introduction*, XL.

(5) Voir en particulier : *La vie de N. S. Jésus-Christ*, par le docteur Sepp, 1^{re} partie, chap. VI, *le recensement de la Judée*.

(6) *Introduction*, XL.

(7) Hieronym. *In Isai. Cap. VI*.

(8) Marchini, *de Novi Testam. Libris*, art. III, *de Evang. S. Lucae*.

(9) *Introduction*, XLI.

(10) I Tim., II, 1, 2, 3.

(11) *Introduction*, XLI.

et la confirmait par tout son Évangile (1) ! — « Très-opposé à la propriété (2). » Crime incontestable, puisqu'il raconte que les premiers chrétiens venaient jeter *librement* le prix de leurs biens aux pieds des Apôtres, qu'entre eux tout était *volontairement* commun, et qu'Ananie et Saphire furent frappés de mort parce qu'ils avaient dit et soutenu obstinément un mensonge en présence de saint Pierre (3). — « Persuadé que la revanche des pauvres va venir (4). » Il répète les béatitudes austères de saint Matthieu ; il recommande l'amour de la pauvreté quand on n'a rien et le détachement absolu des biens d'ici-bas quand on les possède ; il présage aux riches les difficultés qu'ils rencontreront pour leur salut dans leur fortune elle-même ; il insiste surtout sur le désintéressement souverain que doivent pratiquer les Apôtres ; en un mot, il professe la doctrine de la pauvreté telle que l'Église l'a toujours comprise et pratiquée, telle que Jésus-Christ lui-même l'a entendue quand il l'a donnée pour base à son Évangile : n'est-ce pas là prophétiser, autoriser, saluer la *revanche des pauvres* contre les iniquités et les vieilles oppressions de la richesse (5) ? — « Il admet, dans ses premières pages, des légendes sur l'enfance de Jésus, racontées avec ces longues amplifications, ces cantiques, ces procédés de convention qui forment le trait essentiel des Évangiles apocryphes (6). » Monsieur Renan, vous êtes vieux dans le monde ; dans le second siècle, sous le nom de Marcion, vous retranchiez déjà les deux premiers chapitres parce qu'ils gênaient et démentaient vos blasphèmes et vos rêveries. Mais dès ce temps-là, Tertullien réclamait avec vigueur, au nom de l'authenticité de ces récits, contre l'impiété d'une pareille mutilation (7). Nous lisons dans Eusèbe que saint Justin fit un livre spécial pour combattre le même attentat (8). A son tour saint Irénée accuse le même novateur d'avoir fait subir à la narration de saint

(1) Euseb. *Hist.*, lib. III, cap. XXVII, *De Ebionæorum hæres.*

(2) *Introduction*, XLI.

(3) Act., II, 44, 45 ; V, 1, 2.

(4) *Introduction*, XLI.

(5) Luc., VI, 20-25 ; XII, 13-34 ; XVI, 1-14 ; XXII, 35, 36

(6) *Introduction*, XLI.

(7) Tertull., lib. *De carne Christi.*

(8) Euseb., *Hist.*, lib. IV, cap. XI.

Luc un retranchement qui l'outrage, et de se prévaloir ensuite des textes décomplétés qu'il a retenus pour insulter au Dieu solitaire par lequel il remplace le Dieu des chrétiens (1).

Voilà, pour en finir avec ces mesquines remarques, comment l'auteur procède contre saint Luc pour échapper à l'obligation d'en accepter les récits miraculeux. Des traits sans suite, sans justesse, sans profondeur, sans conclusion, sans preuves, cent fois confondus par les textes mêmes par lesquels il prétend les justifier, ce sont là tous les éléments de sa science critique. Il a essayé de réunir et de combiner des atomes pour en faire un bélier de guerre contre l'écrivain sacré, il n'en a fait qu'une agrégation de poussière que dissout et disperse le contact même de l'édifice qu'il prétendait renverser.

Malgré la futilité de ces observations, M. Renan n'en assure pas moins avec une autorité dogmatique que saint Luc invente plusieurs récits pour faire ressortir vivement certains traits de la physionomie de Jésus (2), et que sa valeur historique est sensiblement plus faible (3), » chose qu'il n'a pas pris un instant la peine de démontrer. Il ajoute que son Évangile « est l'œuvre d'un homme qui choisit, élague et combine (4). » Sans doute on peut bien le dire dans un certain sens avec l'approbation de l'histoire. Saint Luc ouvre lui-même son Évangile par ces paroles : « Parce que plusieurs ont tenté de faire un récit des choses qui se sont accomplies parmi nous, suivant les traditions que nous ont transmises ceux qui ont vu par eux-mêmes dès le commencement et ont été les ministres de la parole, il m'a semblé bon à moi, qui ai tout recueilli dès le principe avec un soin diligent, de vous l'écrire avec ordre, excellent Théophile, afin que vous sachiez l'exacte vérité de ce dont vous avez été instruit (5). » Quand pour éclaircir cette déclaration de saint Luc, on en rapproche les souvenirs des premiers temps, on voit que de faux évangélistes, c'est-à-dire des écrivains hérétiques,

(1) Irenæ., *Adv. Hæres.*, cap. II.

(2) *Introduction*, XLV.

(3) *Ibid.*, XXXIX.

(4) *Ibid.*, XVI.

(5) *Luc.*, I, 1-1.

semaient sur les pas des Apôtres et dans les régions qu'ils avaient initiées à la foi, des doctrines perverses et des ouvrages empoisonnés, prétendant que c'étaient là les enseignements des Apôtres eux-mêmes (1). Saint Paul fut soumis à cette destinée comme tous les autres. Saint Luc, son disciple bien-aimé, le compagnon de toutes ses courses, le défenseur dévoué de ses prédications et de sa renommée, voulant dissiper toutes les manœuvres de l'erreur, calmer les inquiétudes des fidèles, maintenir dans toute son intégrité l'histoire du Sauveur et la théologie de son maître, entreprit, sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, la rédaction de son Évangile. Pour en composer le tissu, il mit en œuvre soit les récits qu'il tenait de l'apôtre saint Paul, soit les détails qu'il avait recueillis de la bouche des autres Apôtres ou disciples de Jésus-Christ, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même (2). Avec l'intention qui lui fit exécuter ce travail, on conçoit qu'il *choisisse* les documents pour éviter les apocryphes : on comprend qu'il *élague* tous les éléments parasites que les novateurs peuvent avoir greffés sur la souche des vraies traditions évangéliques : on admet qu'il *combine* son récit de manière à réfuter complètement et par ordre toutes les fausses légendes que l'homme de mensonge avait jetées au milieu des Églises naissantes. Si M. Renan n'était allé que jusque-là, il aurait pu avoir raison. Mais quand il nous représente saint Luc comme un artiste humain, n'ayant d'autre but que de faire une composition régulière, éliminant ce qui peut blesser, ajoutant ce qui peut faire impression et grandir son héros, combinant les éléments de ses discours et de ses narrations pour produire des effets plus ou moins dramatiques, pétrissant et sculptant son Évangile comme on le ferait, non pas pour une histoire, mais pour un simple roman, ce n'est pas seulement se moquer de la foi, c'est encore se jouer de l'histoire, de la science et de la critique avec une impudence désespérée.

Assez pour saint Luc : on voit que M. Renan ne réussit guère à nous montrer que ce troisième Évangéliste ne nous a transmis que

(1) Euseb., *Hist.*, lib. III, cap. XXIV.

(2) Euseb., *ut supra*. — Luc, I, *ut supra*. — Epiphane. *Hæres.* LI, num. 7.

des légendes sans grande valeur historique. Que dit-il maintenant de saint Matthieu et de saint Marc ?

XII

Nous dégageant ici de tout ce qui n'est qu'accessoire, c'est à la discussion de deux points seulement que nous nous arrêterons.

Il s'agit d'abord d'un texte de Papias auquel M. Renan attache une grande importance et qu'il appelle un témoignage capital (1). Assurément Papias n'est point un homme sans autorité. Saint Irénée en parle avec un certain éloge comme scrutateur ardent des antiquités, comme auditeur avide, empressé, des vieillards qui avaient pu converser avec les Apôtres ou les hommes apostoliques. En citant ce fait en lui-même honorable, le grand évêque de Lyon n'ajoute rien pour déterminer le poids que pouvait avoir le témoignage de Papias (2). Eusèbe, par lequel seul nous connaissons divers passages de cet auteur, nous dit en même temps l'opinion que s'en formait l'antiquité. « C'était, dit-il, un homme d'une intelligence médiocre, comme on peut s'en convaincre par la lecture de ses ouvrages (3). » Et avant de prononcer ce jugement et comme pour le justifier, le grand historien rappelle que Papias, sur l'autorité de traditions purement orales, a fait porter au Sauveur la responsabilité de discours, de paraboles, de mille autres détails plus ou moins fabuleux et surtout de l'utopie grossière du millénarisme (4). On ne peut être plus résolu que l'est Eusèbe dans cette appréciation ; impossible d'y trouver la moindre trace de cet embarras que lui prête M. Renan. Il est au contraire parfaitement dégagé, et si quelqu'un doit être à la gêne, il me semble que c'est M. Renan. M. Renan veut à toute force que Papias soit une autorité décisive ; il doit bien penser qu'Eusèbe lui sera toujours préféré, quand celui-ci se permettra d'avoir une opinion contraire. Eusèbe était bien plus voisin de Papias ; il en connaissait mieux les ou-

(1) *Introduction*, xviii.

(2) Euseb. *Hist.* lib. iii, cap. xxxix. *De libris Papiæ*.

(3) *Id.*, *ibid.*

(4) *Id.*, *ibid.*

vrages ; il avait pour guider et appuyer au besoin son sentiment sur cet auteur le témoignage des docteurs et des âges qui l'avaient précédé : tout autant d'avantages qui donnent à ses avis une incontestable autorité. M. Renan n'a vu et lu probablement, pour sa part, l'évêque d'Hiérapolis que dans les citations et les récits d'Eusèbe ; on ne comprend pas pourquoi il se prétend mieux à même de le juger que celui par qui seul il le connaît. C'est un droit qu'il nous est impossible de le laisser usurper.

Après avoir ramené Papias à sa juste valeur, voyons le texte que lui emprunte M. Renan. « Ce prêtre disait que Marc, l'interprète de Pierre, avait écrit avec soin tout ce qu'il avait confié à sa mémoire ; mais que cependant il n'avait pas disposé par ordre ce qu'avait dit ou fait le Sauveur : car il n'avait ni entendu ni suivi le Seigneur. Mais, comme je l'ai rapporté, il avait vécu dans la société de Pierre qui prêchait l'Évangile pour l'utilité de ceux qui l'écoutaient et non point avec le but de dérouler dans leur enchainement historique les discours du Seigneur. Ainsi Marc n'a point commis d'erreur, puisqu'il n'a écrit que les choses que lui rappelait sa mémoire. Il n'avait qu'un soin, c'était de ne rien omettre de ce qu'il avait entendu, et de n'y rien mêler qui fût faux. » — Voilà ce que Papias raconte de Marc. — Voici comment il parle de Matthieu : « Matthieu, dit-il, a écrit en hébreu les discours ; chacun les a interprétés comme il l'a pu (1). »

Nous avons reproduit le passage entier, afin qu'on soit à même de juger le parti que M. Renan se propose d'en tirer. Peut-être est-il bon de faire observer avant tout que ce témoignage est moins de Papias que du prêtre Jean. Je sais bien que Jean était estimé de Papias, et qu'il avait sans doute un certain respect pour les relations qu'il lui attribuait. Mais enfin ce n'est point Papias qui parle, si je ne me trompe ; il cite un autre témoin, et le cite sans aucune garantie spéciale pour l'authenticité du récit qu'il lui emprunte. Eusèbe lui-même ne se prononce pas ; il se contente de noter cette tradition comme les autres, pour l'usage de ceux qui s'occupent

(1) Euseb. *ut supra*.

d'antiquités (1). Cette remarque n'est pas sans importance, parce que si ce n'est point Papias qui parle, il faut juger le témoignage qu'il invoque, ce qui n'a pas été fait par M. Renan et ne saurait être pour lui une tâche facile.

Mais que conclut M. Renan du texte de Papias? C'est que ces deux ouvrages, c'est-à-dire les deux Évangiles de saint Marc et de saint Matthieu, tels que nous les lisons, ne sont point semblables à ceux que lisait Papias. — Si vous prétendez le contraire, M. Renan vous dira que « ce n'est pas soutenable (2). » — Voilà qui est grave. — Et la raison? — « D'abord parce que l'écrit de Matthieu pour Papias se composait uniquement de discours en hébreu dont il circulait des traductions assez diverses (3). » M. Renan me paraît aller un peu loin. Le mot grec λόγια veut bien dire *discours* assurément; mais n'a-t-il jamais d'autres significations? ne pourrait-on pas, sans être trop téméraire, le traduire par *révélés* ou, comme le fait la version latine de Henri Valois, par *oracles* (4)? Dans le texte de Papias même le mot de λόγων, appliqué à ce qui regarde saint Marc et saint Pierre, n'a pas la signification rigoureuse de discours; il faut bien que M. Renan en convienne, autrement Papias serait en contradiction avec lui-même; pourquoi celui de λόγια, qui est de la même famille, ne se prêterait-il pas à une certaine latitude? Enfin, M. Renan ne doit pas ignorer que, dans le langage de la tradition chrétienne, *verbum Domini, verba Domini, sermones Domini*, sont des expressions très-souvent employées pour désigner, soit l'ensemble des Évangiles, soit un Évangile en particulier; qu'il s'agisse de discours seulement ou de discours et de faits entremêlés, peu importe; on se sert de la même formule, parce que tout étant regardé comme inspiré par l'Esprit-Saint, on est autorisé par là même à l'appeler *parole du Seigneur, discours du Seigneur*: comment M. Renan prouvera-t-il que Papias n'a pas entendu dans ce sens les λόγια de saint Matthieu?

(1) Euseb. *ut supra*.

(2) *Introduct.*, XIX.

(3) *Ibid.*

(4) *Divina Script. oracula*. — Euseb., *ut supra*.

Au reste, est-il permis de supposer que saint Matthieu, un Apôtre, qui avait constamment suivi le Sauveur, qui avait été témoin de ses prodiges, qui savait combien ces miracles contenaient de leçons et prêtaient de force aux discours de son Maître, en prenant la plume pour rédiger ses souvenirs, aura mis complètement les faits de côté pour ne transcrire que les paroles? Est-ce que les faits étaient moins sacrés et moins dignes de mémoire que les paroles? Est-ce qu'ils n'étaient pas instructifs à leur manière? Est-ce qu'en se proposant pour objet à la foi, ils ne s'imposaient pas aussi comme une règle à la vie? Est-ce que l'Apôtre ne trouvait pas dans les fidèles autant d'avidité pour les connaître que pour connaître les discours? Et si toutes ces circonstances ont été réelles, comment veut-on que saint Matthieu eût séparé violemment les uns des autres, comme on diviserait les membres d'un même corps, au risque de tromper les vœux et de froisser la piété des premiers fidèles? Ainsi le bon sens insinue que saint Matthieu n'a pas dû se borner à reproduire les discours du Sauveur, et quoi qu'en dise M. Renan, la critique grammaticale du texte de Papias ne prouve pas le contraire. Il ne peut s'appuyer raisonnablement sur cette allégation pour établir qu'au temps de Papias, le texte de saint Matthieu n'était pas le même que celui que nous lisons maintenant.

Le second motif invoqué par M. Renan s'étend aux deux Évangiles de saint Matthieu et de saint Marc. « L'écrit de Marc et celui de Matthieu, dit-il, étaient pour Papias profondément distincts, rédigés sans aucune entente et, ce semble, dans des langues différentes. Or, dans l'état actuel des textes, l'Évangile selon saint Matthieu et l'Évangile selon saint Marc offrent des parties parallèles si longues, si parfaitement identiques qu'il faut supposer ou que le rédacteur définitif du premier avait le second sous les yeux, ou que le rédacteur définitif du second avait le premier sous les yeux, ou que tous deux ont copié le même prototype (1). »

« Pour Papias, dit M. Renan, les deux Évangiles étaient profondément distincts : » pour les langues probablement ; si saint Marc

(1) *Introduction*. XIX.

avait écrit en hébreu, il est vraisemblable que Papias l'aurait dit comme il l'a fait pour saint Matthieu. Mais étaient-ils profondément distincts en ce sens qu'ils n'eussent point d'analogie, point de parties parallèles et à peu près identiques, pour répéter les paroles de M. Renan? C'est ce que Papias ne dit point. Avaient-ils été rédigés sans entente en ce sens que l'un n'avait pas vu l'écrit de l'autre? C'est ce que Papias ne dit pas davantage. Il n'est question dans son texte ni de temps, ni de lieux, ni de concordance ou de discordance de textes et de récits. Les conclusions qu'en tire à cet égard la logique de M. Renan sont parfaitement gratuites.

Pour notre part, nous admettons qu'il existe de profondes affinités entre les deux Évangiles. Et ce fait que l'Église nous représente comme primitif, que rien d'ailleurs dans Papias n'empêche de considérer comme tel, nous est expliqué tout naturellement par une pieuse tradition. Saint Matthieu composa le premier son Évangile en hébreu; une foule de copies en furent faites et disséminées dans tout l'Orient; c'est ce que donne à supposer la parole même de Papias. On croit qu'un exemplaire tomba dans les mains de saint Marc, qui s'en aida quand il écrivit à son tour les récits qu'il avait recueillis de la bouche de saint Pierre. De là les points de contact existant entre l'un et l'autre. Cette explication est fort simple, et à côté des opinions qui l'appuient, il n'est pas une autorité qui la combatte dans l'antiquité chrétienne, pas même celle de Papias (1).

Mais n'eussions-nous pas cette donnée, les ressemblances qui existent entre l'Évangile de saint Matthieu et celui de saint Marc ne pussent-elles pas être expliquées historiquement, la conclusion qu'en tire M. Renan ne laisserait pas d'être inacceptable. « Ce qui paraît vraisemblable, dit-il, c'est que ni pour Marc ni pour Matthieu nous n'avons les rédactions tout à fait originales, que nos deux premiers Évangiles sont déjà des arrangements où l'on a cherché à remplir les lacunes d'un texte par l'autre. Chacun voulait en effet posséder un exemplaire complet. Celui qui n'avait dans son exemplaire que des discours, voulait avoir des récits et réci-

(1) S. Augustin., *De consensu Evang.*, lib. 1, cap. 11.

proquement. C'est ainsi que l'Évangile « selon Matthieu » se trouva avoir englobé presque toutes les anecdotes de Marc, et que l'Évangile « selon Marc » contient aujourd'hui une foule de traits qui viennent des *Logia* de Matthieu (1). » Suppositions en l'air ! quelles autorités, quels monuments, quelles traditions peut alléguer M. Renan pour les justifier ? Il s'agit bien de cela. Il faut que ces deux textes ne soient pas authentiques ; on a besoin de les faire succomber l'un et l'autre afin de pouvoir anéantir le poids de leurs récits surnaturels ; alors on dit, sans façon comme sans preuves, que *ces deux rédactions ne sont pas originales et que ce sont des arrangements où l'on a cherché à remplir les lacunes d'un texte par l'autre*. Non, ce ne sont point des arrangements faits par des ouvriers inconnus. Il est bien possible que ces deux Évangélistes aient eu devant eux, quand ils se sont mis à rédiger leurs écrits, des documents antérieurs. Mais leurs Évangiles sont sortis de leurs mains tels qu'ils sont encore aujourd'hui, et nul ne s'est permis d'y toucher plus tard, même pour les compléter ; tout remaniement eût été non-seulement flétri, mais encore foudroyé comme un sacrilège, en sorte, quoi qu'en veuille M. Renan, que nous avons les rédactions véritablement originales. Tous les siècles chrétiens en déposent, et ce n'est pas avec des rêves d'imagination, comme ceux de M. Renan, qu'on peut être admis à les démentir.

Fût-il vrai, du reste, que M. Renan pût se recommander même formellement de Papias, que s'ensuivrait-il ? Bossuet faisait autrefois cette observation judicieuse en parlant de Richard Simon : « Il se trompe s'il s'imagine que quelques anciens qui auront parlé en passant, ou qui seront peu connus, ou qui auront eu eux-mêmes peu de poids, soient capables d'autoriser une explication. Ce n'est pas là ce qu'on appelle la tradition ni le consentement des Pères. On sait qu'il y a eu dans l'antiquité des Théodore de Mopsueste, des Diodore de Tarse, des disciples cachés d'Origène, qui en auront pris le mauvais, et quelques autres auteurs aussi suspects. Si le traducteur s'imagine contre-balancer par un ou deux anciens les

(1) *Introduction*, XIX, XX.

Athanase, les Chrysostôme, les Hilaire, les Ambroise, les Augustin, les trois Grégoire et les autres qui sont pour nous, il ne sera pas écouté, et il montrera seulement qu'il ignore les maximes de l'Église (1). » Nous pourrions de même dire à M. Renan, dans le cas où Papias serait pour lui, ce qui n'est point, que s'il se figure avec un seul auteur contre-balancer le sentiment unanime de tous les Pères primitifs et de tous les âges chrétiens, il ne mérite pas d'être écouté. Il montre par là qu'il ignore non-seulement les maximes de l'Église, mais jusqu'aux notions les plus élémentaires de la logique rationnelle et philosophique.

Enfin, pourquoi ne le dirions-nous pas ? Puisque M. Renan accepte Papias sur un point, il doit l'accepter sur tous. Son autorité rejaillit avec un poids égal sur chacune de ses affirmations. Eh bien ! Papias, sur la foi du prêtre Jean, atteste que Marc n'a point failli, et que rien de faux ne s'est mêlé aux récits qu'il a tracés, pour ainsi dire, sous l'inspiration de Pierre (2). » S'il n'a pas failli, si nul ferment d'erreur ne s'est mêlé à sa rédaction, il faut bien admettre le surnaturel, autrement l'éloge que Papias lui décerne ne serait pas justifié. S'il faut admettre le surnaturel dans l'Évangile de Marc, il faut aussi l'admettre dans les parties parallèles, identiques de l'Évangile de Matthieu, quelle qu'en ait été la source. S'il faut admettre le surnaturel sur un seul fait et, à plus forte raison, s'il faut l'admettre sur plusieurs, la théorie de M. Renan contre le miracle croule par le fondement, et c'est ainsi que les autorités invoquées contre nous servent à nous venger, tandis qu'elles se retournent pour l'écraser lui-même.

Il serait inutile, après ces considérations qui vont à la racine de ses blasphèmes pour les trancher, de reprendre une à une toutes les inventions et toutes les inexactitudes secondaires qui lui échappent, à propos des deux premiers Évangiles. Ainsi ces Évangiles, « la plus belle chose du monde, qui sortent d'une élaboration obscure et complètement populaire, c'est-à-dire des notes que les

(1) Bossuet, *Première instruction contre la traduction de Trévoux*. — *Sur le dessein et le caractère du traducteur*.

(2) Euseb., *Hist.*, lib. iii, cap. xxxix.

bons fidèles avaient inscrites sur des livrets à leur usage (1) ; cette absence totale de rédaction définitive et d'une valeur absolue à l'origine, fait qu'insinuerait un passage de saint Justin (2) ; cette préférence générale des conservateurs, donnée à la tradition orale sur les monuments écrits (3) ; ce peu d'autorité, dont jouissent les textes Évangéliques pendant cent cinquante ans (4) ; cette insouciance qu'on a de composer des livres parce qu'on suppose que le monde va finir (5) ; » toutes ces fictions sont tellement étranges, tellement démenties par l'histoire vraie des premiers siècles, qu'on ne concevrait pas la témérité qui les hasarde, si sa hardiesse n'était encouragée à tous les excès par l'assurance qu'elle a d'être acceptée sans contrôle, dès qu'elle se permettra d'insulter à nos saintes Écritures. Il est temps d'en finir, et nous ne terminerions jamais, s'il fallait relever sans exception toutes les méprises et toutes les erreurs plus ou moins misérables que M. Renan sème comme à pleines mains dans son ouvrage.

Parlons de saint Jean.

XIII

Sur la question d'authenticité pour le quatrième Évangile, M. Renan commence par le doute et semble finir par la foi. Ce sont d'abord des objections qui passent devant son esprit comme des nuages, pour lui faire craindre que Jean ne soit pas le vrai rédacteur de ce dernier écrit. Une des plus graves difficultés pour lui, c'est encore le texte de Papias, ce fameux texte que nous avons déjà discuté. Dans ce passage rapporté par Eusèbe, Papias parle de saint Marc et de saint Matthieu, mais il ne parle pas de saint Jean. Preuve que saint Jean n'avait point composé d'Évangile ; s'il en avait eu rédigé un, Papias l'aurait connu, il en aurait parlé, et Eusèbe n'eût pas manqué de nous rappeler son témoignage (6).

(1) *Introduction*, xxii.

(2) *Ibid.* — Just., *Apol.*, I, 33.

(3) *Introduction*, xxi, xxii.

(4) *Ibid.* xxii.

(5) *Ibid.*

(6) *Ibid.* xxiv.

M. Renan qui, sans doute, a fait son cours de philosophie, pour écarter ce sophisme aurait dû se rappeler qu'un argument négatif, dans ce genre de questions, n'a rien de concluant; le silence ici n'est pas une démonstration. Puis il faudrait aussi s'armer de ce raisonnement contre saint Luc, puisque Papias n'en parle pas non plus. Enfin il est très-possible qu'Eusèbe n'ait rien produit de Papias sur saint Jean, soit parce que Papias, de fait, n'avait rien cru devoir en écrire pour des Eglises qui l'avaient vu ou qui en avaient entendu parler comme lui, soit parce que, s'il en avait dit un mot, Eusèbe a cru devoir se passer de le reproduire après les longues explications qu'il avait données lui-même sur l'origine et le titre de l'Evangile de saint Jean. Mais si Papias a gardé le silence, saint Irénée a parlé. Lui aussi avait entendu Polycarpe, le grand évêque de Smyrne, l'entretenir de Jean dont il avait été le disciple. Par ce témoin vénérable il avait appris une foule de détails, touchants et certains, sur l'auguste vieillard d'Ephèse. Et voilà précisément que saint Irénée nous déclare nettement que saint Jean composa son Evangile pendant son séjour en Asie (1). Avec ces quelques observations, le nuage soulevé par le silence de Papias pouvait être facilement dissipé. M. Renan reste toutefois ému; il fait encore d'autres raisonnements, par lesquels il lui semble qu'on peut disputer sérieusement à Jean l'honneur d'avoir composé ce quatrième Evangile. Mais enfin, par un effort suprême, il parait se rabattre vers la foi à l'authenticité. A l'appui de cette thèse il cite des autorités, esquisse des arguments, constate des caractères, développe des observations de nature à lui donner une conviction ferme, inébranlable de ce grand fait, s'il n'avait pas, contre tout ce que l'Eglise admet vis-à-vis des saintes Ecritures, un de ces partis pris que l'évidence même ne peut pas désarmer (2). Tout cela est bien entremêlé d'erreurs historiques, de fausses remarques, d'injustes ou puériles critiques, relativement au caractère de l'Apôtre saint Jean; mais, malgré cette ivraie mêlée au bon grain, la force des choses a été tellement puissante qu'elle a contraint M. Renan,

(1) Euseb., *Hist.*, lib. v, cap. viii.

(2) *Introduction*, xxvii.

comme malgré lui, et peut-être à son insu, à faire contre ses propres théories des réserves qui touchent de près aux vraies données de l'histoire.

Mais la justice et la vérité sont un terrain sur lequel M. Renan se trouve mal à l'aise, il se hâte d'en sortir, et ses aveux que l'expression d'un doute avait précédés, sont immédiatement suivis d'une espèce de rétractation. On ne dira pas d'une manière absolue, que Jean n'est pas l'auteur de cet Évangile ; « il aura fourni des notes précieuses (1) ; mais elles ont été employées par ses disciples dans un sens fort différent de l'esprit évangélique primitif (2). Certaines parties ont été ajoutées après coup (3) ; plusieurs autres endroits portent la trace de ratures et de corrections (4) ; et de tout cela il résulte que l'Évangile de Jean, tel que nous l'avons, est moins l'œuvre de Jean lui-même que celle de la grande école d'Ephèse, dont il avait été le fondateur (5). »

Ecole d'Ephèse ! Saint Jean ne fonda pas une école, il établit une Église, rameau glorieux de l'Église universelle. Quant à l'honneur que M. Renan attribue aux disciples de Jean, d'avoir travaillé sur des notes fournies par le Maître et rédigé définitivement de leurs mains l'Évangile qui porte le nom de Jean, c'est une invention démentie par la foi constante de l'Église et par le sentiment unanime des Pères primitifs, cités par M. Renan lui-même. Ce n'est pas seulement une partie de ce livre que cette longue et imposante tradition nous déclare avoir été composée par saint Jean : c'est le livre tout entier. Il faut accepter le témoignage pour tout ce qu'il garantit, ou ne l'accepter pour rien ; nulle distinction ne doit être faite où il n'en fait pas lui-même. Parmi les quatre Évangiles il n'en est aucun dont l'authenticité absolue soit affirmée avec plus d'ensemble et plus d'éclat. A l'attestation des grands auteurs dont parle M. Renan, il faut ajouter la foi de toutes les Églises primordiales qui rangèrent cet Évangile parmi les Écritures inspi-

(1) *Introduction*, xxii.

(2) *Ibid.*, xxxiii.

(3) *Ibid.*, xxii.

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.*, xxxiii, xxxvi.

rées (1), et traitèrent d'hérétiques sous le nom d'*aloges* tous ceux qui se permirent de le repousser (2). Évidemment, avec de telles traditions, quand elles abritent un ouvrage, il n'y a pas de discernement à faire; on doit le recevoir d'une seule pièce, si j'ose le dire, ou ne pas en recevoir un atome, et les tempéraments dont M. Renan enveloppe son rationalisme ne sont pas plus admissibles qu'une négation radicale.

XIV

Indécis et contradictoire sur l'authenticité, M. Renan est impitoyable contre la rédaction du quatrième Évangile. Écoutez ces paroles tranchantes : « Jean met dans la bouche de Jésus des discours, dont le ton, le style, les allures, les doctrines, n'ont rien de commun avec les *logia*, rapportés par les Synoptiques. Sous ce rapport la différence est telle qu'il faut faire son choix d'une manière tranchée. Si Jésus parlait comme le veut Matthieu, il n'a pu parler comme le veut Jean. Entre les deux autorités aucun critique n'a jamais hésité, ni n'hésitera jamais (3). » Eh ! non sans doute, un vrai critique n'a jamais hésité et n'hésitera jamais, parce qu'il n'y a pas de choix à faire. Les trois premiers Évangiles reproduisent une partie des discours de Jésus-Christ, et le quatrième en représente une autre. Ceux-là répètent celles des paroles du Sauveur, dont une simplicité douce, naïve, onctueuse, populaire, pleine de grâce, de naturel et d'abandon, constitue le principal caractère; celui-ci fait connaître la part la plus haute des révélations et des enseignements de l'Homme-Dieu. C'est le même Jésus, mais sous des aspects divers; là c'est Jésus parlant surtout en législateur des peuples et sauveur du monde; ici c'est Jésus parlant surtout comme Verbe incarné, comme sagesse éternelle du Père et comme docteur des nations; là il s'abaisse pour instruire les humbles; ici au contraire, il s'élève pour confondre les superbes. Mais entre ces deux manières il n'y a rien d'inconciliable, et tout en s'exprimant

(1) Euseb., *Hist.*, lib. III, 24, 25.

(2) Epiph., *Hæres.* 51, n° 3. — August., *Hæres.* 30.

(3) *Introduction*, xxix.

comme le veut saint Matthieu, Jésus-Christ a fort bien pu s'exprimer comme le veut saint Jean.

Mais, dit M. Renan, « à mille lieues du ton simple, désintéressé, impersonnel, des synoptiques, l'Évangile de Jean montre sans cesse des préoccupations d'apologiste, des arrière-pensées de sectaire, l'intention de prouver une thèse et de convaincre des adversaires (1). » — *A mille lieues du ton simple!* Rien de plus faux : saint Jean, sans doute, a des passages d'une incomparable solennité, mais il a des récits et des discours d'une candeur ineffable. On ne trouvera rien de plus admirablement ingénu que le dialogue de Nicodème et la conversation de la Samaritaine près du puits de Jacob. Mais quand même saint Jean planerait constamment sur les hauteurs, qu'est-ce que cela prouverait contre l'authenticité des scènes et des discours qu'il reproduirait? — Faut-il dire encore que le ton de saint Jean *n'est ni désintéressé ni impersonnel*? Est-ce un crime pour l'Apôtre bien-aimé de rappeler les bienfaits qu'il a reçus de son Maître, et surtout de les raconter comme s'il s'agissait d'un autre, ainsi que saint Jean Chrysostôme le fait judicieusement observer (2)? — Quant aux *arrière-pensées de sectaire* attribuées à saint Jean, nous n'en dirons rien; elles sont tellement odieuses qu'elles portent avec elles-mêmes leur réutation et leur châtement.

Restent les *préoccupations d'apologiste*. Eh bien, oui; elles existent dans l'auteur du quatrième Évangile. Pourquoi saint Jean songea-t-il à rédiger ses souvenirs, et pourquoi l'Esprit-Saint l'aida-t-il de ses inspirations dans ce grand travail? Dès le berceau de l'Église, des novateurs parurent. Cérinthe, Ébion et leurs sectateurs se prirent à dogmatiser en présence même des Apôtres, et leur doctrine, prélude lointain de celle de M. Renan, avait pour point de départ et pour élément essentiel, la négation de la divinité de Jésus-Christ. La tolérance du blasphème n'est point d'origine apostolique. Au bruit de ces impiétés monstrueuses, l'âme de Jean s'émeut. La vue d'un hérétique l'inquiétait, et l'on raconte qu'ayant

(1) *Introduction*, xxix, xxx.

(2) Joan. Chrys., *Homil.* 87, *in cap.* xxi Joan.

appris la présence de Cérinthe dans un établissement de bains où il se rendait lui-même, il s'écria : Fuyons d'ici, de peur que la maison ne s'écroule et ne nous écrase (1). Ce frémissement tenait à l'horreur que lui inspirait l'hérésie. Quand il eut entendu les impiétés qui circulaient contre la divinité de son Maître, pressé par ses disciples et par les saintes indignations de sa propre foi, il entreprit son Évangile pour réfuter les nouveaux sectaires et confirmer la vérité fondamentale qu'ils foulait aux pieds. Tel était le but de saint Jean ; il n'est pas étonnant qu'il en garde le souvenir dans le développement de son œuvre. Il fallait bien qu'il le fit, puisque l'intention générale de son livre le commandait, et pour y réussir avec plus d'avantage, pour mieux faire ressortir la grandeur divine de Celui qu'on voulait réduire à n'être qu'un homme, il déroule les enseignements du Christ dans leurs manifestations, si je l'ose dire, les plus hautes et les plus éblouissantes. Ainsi la majesté de son Évangile, dont M. Renan voudrait faire une tache, n'est au fond qu'une gloire.

« Cette métaphysique contournée (2), ces discours raides et gauches dont le ton trop mystique est si souvent faux et inégal (3), cette façon de se prêcher et de se démontrer sans cesse, cette mise en scène sans naïveté, ces longs raisonnements à la suite de chaque miracle (4), ces mots d'une nouvelle langue dont les synoptiques n'ont pas la moindre idée, monde, vérité, vie, lumière, ténèbres (5), tous ces caractères supposent évidemment des pièces artificielles, qui nous représentent les prédications de Jésus comme les dialogues de Platon nous rendent les entretiens de Socrate (6). » Et la preuve ? *Evidemment*, encore *évidemment*, toujours *évidemment*, elle est là tout entière. — Pourquoi et comment le ton est-il faux et inégal ? — *Evidemment*. — Quel tort y a-t-il à ce qu'un

(1) Irenæ., *Adv. Hæres.*, lib. III, cap. 3. — Hieron., *Prol. in Matth.* — Euseb., *Hist.*, lib. III, cap. 28.

(2) *Introduction*, xxx.

(3) *Ibid.*, xxx, xxxiv.

(4) *Ibid.*, xxxiii.

(5) *Ibid.*, xxxv.

(6) *Ibid.*, xxxiv.

Dieu qui se sent contesté démontre qu'il est Dieu et se prêche comme Dieu ? — *Evidemment* il ne le peut pas. — Quand la conclusion d'un miracle n'est pas comprise, quelle faute commet le thaumaturge à la faire ressortir ? — Il ne le doit pas *evidemment*. — Ces mots que vous prétendez inouïs dans les synoptiques y sont pourtant assez souvent répétés. Ainsi Matthieu dont les *Logia* vous paraissent si dignes d'estime, parle, dès le commencement et coup sur coup dans plusieurs versets, de lumière et de ténèbres (1). — *Evidemment* ce n'est pas. — Mais les dialogues de Platon n'ont pas pour attester leur authenticité comme entretiens de Socrate une société dix-huit fois séculaire, une suite incomparable d'incomparables témoignages, comme ceux qui vous assurent que Jean a reproduit avec fidélité les discours de Jésus. — *Évidemment* et quoi que vous en disiez, ces deux ordres de monuments se ressemblent. Quel miracle de logique !

Voici qui complète cet admirable développement : « Un nouvel esprit a soufflé (2). » Mais non, Monsieur Renan ; l'Esprit-Saint qui a soufflé déjà sur trois Évangélistes vient de souffler sur un quatrième, et voilà tout. — « La gnose est déjà commencée (3). » C'est vrai ; Cérinthe en a posé les bases, Valentin bientôt en viendra continuer la trame ; et c'est précisément pour la confondre dès l'origine que le grand vieillard d'Ephèse a composé son Évangile. — « L'ère galiléenne du royaume de Dieu est finie (4). » — Vous avez bien raison, Monsieur Renan ; depuis que le voile du temple s'est déchiré au cri poussé par Jésus expirant sur le Calvaire, l'ère galiléenne est finie ; l'ère chrétienne l'a remplacée, et c'est pour annoncer au monde cette grande substitution comme par un dernier cri de triomphe, que Jean a célébré dans son Évangile, avec tant de solennité, l'éternelle génération et la gloire sans égale du Verbe fait chair (5). — « L'espérance de la prochaine venue du Christ s'é-

(1) Matth., v, 14, 15, 16 ; vi, 22, 23. — Marc, iv, 21. — Luc., viii, 16 ; xi, 33, 34.

(2) *Introduction*, xxx.

(3) *Ibid.*, xxx, xxxi.

(4) *Ibid.*, xxxi.

(5) Joann., i, 14.

loigne (1). » Elle ne s'éloigne pas seulement, elle s'est évanouie, et Jean, le dernier survivant des Apôtres, déclare par son Évangile aux nations qu'elles ne doivent plus attendre, mais qu'elles possèdent déjà Celui qu'elles désirent. — « On entre dans les aridités de la métaphysique, dans les ténèbres du dogme abstrait (2). » Mais c'est le contraire; au lieu d'un dogme abstrait, saint Jean dans son Évangile vous annonce un dogme visible, palpable, un dogme qui vit, qui se meut, qui parle, qui s'attendrit, qui éclate, puisqu'il vous prêche le Verbe incarné, descendu parmi les enfants des hommes pour communiquer avec eux et se manifestant à leurs yeux par une apparition « pleine de gloire et de vérité (3). » Ainsi l'aridité de la métaphysique et l'abstraction du dogme n'ont rien à voir ici. Jean n'a point oublié les entretiens du lac de Génésareth (4); mais il a voulu se souvenir aussi des visions du Thabor. M. Renan seul est coupable d'oubli dans cette question, et ce qu'il a tristement oublié, ce sont les hautes convenances qui lui commandaient d'éviter les expressions peu mesurées dont il s'est servi pour rendre son jugement sur l'auteur et la rédaction du quatrième Évangile.

Pour nous consoler de cette critique sans délicatesse, comme elle est sans justice, nous aimons à nous souvenir des nobles choses que les grands docteurs nous ont dites de ce livre même que M. Renan flétrit en termes si indignes. Saint Irénée, qu'on pourrait presque appeler le disciple de Jean, puisqu'il n'en était séparé que par saint Polycarpe, commence à donner à l'admiration des Pères pour cet Évangéliste un branle, dont le contre-coup ne s'arrêtera plus. S'emparant des figures prophétiques esquissées dans Ézéchiël, il applique les trois premières aux trois premiers Évangélistes, et réserve pour saint Jean la quatrième, c'est-à-dire la grande image, le royal symbole de l'aigle. Aigle, parce que dès le début de son Évangile il s'élançe dans le sein même de Dieu,

(1) *Introduction*, xxxi.

(2) *Ibid.*

(3) Jean, I, 14.

(4) *Introduction*, xxxi.

pour y saisir le mystère de la génération du Verbe, et le révéler au monde. Aigle, parce qu'une fois au faite de ces vérités sublimes, il ne sait plus en descendre, ou que s'il en descend, c'est pour remonter bientôt sur ces sommets momentanément désertés (1). De ce grand écrivain jusqu'à saint Grégoire, il n'est pas un interprète illustre des saintes Lettres qui n'ait décerné le même éloge et fait l'application du même passage à saint Jean. Saint Basile, saint Ambroise et saint Augustin ont partagé l'enthousiasme commun, et Bossuet, ce génie presque sans rival, et qu'on a si justement appelé l'Aigle de Meaux, s'est fait à son tour un bonheur comme un devoir de s'anéantir d'étonnement et de vénération devant l'aigle mille fois plus glorieux de Patmos et d'Éphèse (2). Outre l'élévation, plusieurs ont fait ressortir, avec une sorte de transport, la profondeur et la fécondité du quatrième Evangile. Il y a surtout un passage de saint Paulin de Nole, où ce docteur montre avec un éclat saisissant comment d'un mot, et du premier mot, saint Jean terrasse à la fois Arius, Sabellius, Marcion, Manès, misérables novateurs dont l'orgueil avait tour à tour nié ou blasphémé la Trinité, le Christ, les rapports de l'Ancien et du Nouveau Testament, et enfin l'action de Dieu dans la création et le gouvernement du monde (3). Tout peut se résumer dans ces belles paroles de saint Grégoire de Nysse : « Jean, épris d'amour pour le Verbe, se reposa sur son sein pendant la Cène; et appliquant alors son cœur sur le cœur de son Maître, comme pour pomper les eaux de cette fontaine de vie, il reçut par une ineffable communication la pleine connaissance des mystères du Christ, si bien que nous offrant à son tour un trésor qui déborde, il nous remplit de la sève qu'il a puisée à la source divine, et nous fait entendre d'une voix solennelle des prédications, dans lesquelles retentit toujours la voix du Verbe lui-même (4). »

Quand nous n'aurions pas, pour relever l'œuvre de saint Jean, les appréciations émanées de ces hautes intelligences, quand nous

(1) *Irenæ., Adv. Hæres. lib. III. — Aug. in Joann., xxxvi, cap. 8.*

(2) *Bossuet, Élévations sur les mystères. — Apocalypse. — Oraison funèbre de la princesse Palatine.*

(3) *Paulin., Epist. 21, ad Amand.*

(4) *Greg. Nyssen., Homil. 1, in Cantic. — Hieron., Prol. in Matth.*

n'aurions que le droit de notre propre pensée et cette raison d'art, invoquée par M. Renan, et qui nous appartient comme à lui, nous serions maîtres de repousser ses critiques dédaigneuses du quatrième Evangile. M. Renan veut voir dans les Evangélistes synoptiques le type réel et souverain du caractère et des discours de Jésus-Christ; et qui m'empêche de le trouver dans le livre de saint Jean? « Une espèce d'éclat doux et terrible, dites-vous, une force divine souligne ses paroles, les détache du contexte et les rend pour le critique facilement reconnaissables (1). » J'admets cela; seulement vous le trouvez en Matthieu, et moi je le trouve en saint Jean. Vous entendez vibrer la voix de Jésus dans les synoptiques (2); moi, je l'entends vibrer dans l'Evangile d'Ephèse. La simplicité de Matthieu vous sourit; à moi la grandeur de Jean paraît préférable et plus digne d'un Dieu. Ce qui vous plait en Matthieu, c'est le tour hébraïque et presque talmudique des discours de Jésus (3). J'estime à mon tour que le génie hébraïque se révèle aussi dans le style de saint Jean, et qu'après tout, puisqu'il racontait la vie d'un Dieu qui venait détruire la Synagogue, il pouvait parfaitement, de son côté, s'affranchir des formes de la langue judaïque. Il y a dans les *Logia* de [Matthieu un naturel, une ineffable vérité, un charme sans pareil qui vous subjugué (4). J'admire dans saint Jean quelque chose de mieux : c'est l'inexprimable onction de la tendresse. Disciple de l'amour, saint Jean est aussi l'Evangéliste de l'amour. La parabole du bon Pasteur, les discours de la Cène, ce vingt-unième chapitre qu'on peut appeler le triomphe suprême de l'amour, puisqu'il nous apprend que c'est sur l'amour que sera fondé le gouvernement de l'Eglise (5); tout cela contient, si je l'ose dire, une grâce de sensibilité, une sève de cœur, dont les synoptiques offrent à peine quelques légères traces; et comme le Christ fut essentiellement charité, comme son commandement caractéristique est la charité, comme la marque distinctive, qu'il assigne à ses disciples, est aussi la cha-

(1) *Introduct.*, xxxvii, xxxviii.

(2) *Ibid.*, xxxviii.

(3) *Ibid.*, xxx.

(4) *Ibid.*

(5) *Joann.*, xxi, 15-19.

rité, son âme, sa parole et sa vraie physionomie ne peuvent être, pour moi, que dans l'Évangile de la charité. C'est là ce que l'esthétique nous autorise à répondre à M. Renan : il s'arme, au nom de la raison d'art, des synoptiques contre saint Jean ; au même titre, nous nous armons de saint Jean contre les synoptiques, et ses principes nous autorisent à prétendre que notre appréciation équivaut à la sienne. C'est là qu'on en arrive quand on sort, en matière de faits et d'histoire, de la grande voie du témoignage pour se jeter dans de vaines et capricieuses théories ; on creuse des abîmes où l'on tombe, et souvent sans avoir pu y précipiter ceux qu'on voulait y engloutir.

XV

Mais, dira encore M. Renan : « Les discours de Jean sont en parfaite harmonie avec l'état intellectuel de l'Asie Mineure au moment où fut écrit son Évangile. L'Asie Mineure était alors le théâtre d'un étrange mouvement de philosophie syncrétique : tous les germes du gnosticisme y existaient déjà. Jean paraît avoir bu à ces sources étrangères (1). » *Jean paraît !* Mais quels sont les passages qui révèlent les traces de ces emprunts ? — Vous parlez de gnosticisme ; mais montrez-moi l'empreinte de cette monstrueuse doctrine dans saint Jean. J'y vois bien ces grands dogmes de la Trinité et de l'Incarnation qui renversent le gnosticisme par sa base ; mais une phrase indiquant une parenté quelconque entre ce rêve odieux et les purs enseignements du Christ, je vous défie de l'indiquer. Bien loin d'être l'appui du gnosticisme, le quatrième Évangile en est le plus éclatant démenti, la plus foudroyante réfutation ; et quand, un peu plus tard, saint Irénée voulut combattre l'école de Valentin, c'est très-souvent dans les textes de saint Jean qu'il alla prendre les armes de sa controverse. Ainsi le mouvement de philosophie syncrétique, dont l'Asie Mineure fut le théâtre, dans les premiers temps, ne pénétra point jusqu'à saint Jean pour altérer dans son Évangile les pures eaux de la révélation par un mélange d'opi-

1) *Introduction*, XXXI.

nions adultères ; l'Apôtre ne but qu'à deux sources : ses propres souvenirs, et l'inspiration divine.

« Il se peut, poursuit M. Renan, qu'après les crises de 68 (date de l'Apocalypse) et de l'an 70 (ruine de Jérusalem), le vieil Apôtre, à l'âme ardente et mobile, désabusé de la croyance à une prochaine apparition du Fils de l'homme dans les nues, ait penché vers les idées qu'il trouvait autour de lui et dont plusieurs s'amalgamaient assez bien avec certaines doctrines chrétiennes (1). »

Il se peut ! Quelle habileté ! On n'affirme pas, on insinue ; on appelle un doute ; c'est tout ce qu'il faut pour le résultat qu'on se propose d'obtenir.

Il se peut ! Eh bien ! non, il ne se peut pas que le vieil Apôtre ait été désabusé de la croyance à la prochaine apparition du Fils de l'homme dans les nues, parce qu'il n'a jamais partagé cette opinion populaire. Il a cru que Dieu, pour venger le sang de son Fils crucifié, viendrait bientôt renverser Jérusalem de fond en comble et disperser les Juifs, comme de la poussière, à tous les vents du Ciel. Il a cru pareillement que, pour faire expier à Rome païenne ses erreurs, ses débauches et sa cruauté contre les martyrs, Dieu se montrerait une seconde fois, et ferait tomber, des hauteurs de son orgueil, cette nouvelle Babylone, cette grande prostituée qui corrompait les peuples. Non-seulement il a cru à ces deux effroyables catastrophes, mais il les a prédites, soit dans son Evangile, soit dans sa *Révélation* de Patmos, pour employer l'expression des premiers siècles. Qu'il soit allé plus loin, qu'il ait eu la persuasion que le jugement universel allait prochainement venir, c'est ce que ne permettent de supposer, ni les longues destinées qu'il annonce à l'Eglise, ni les calamités mêmes qu'il présage à la ville perverse et condamnée des Césars. Le siège et la chute de Jérusalem n'ont par conséquent trouvé en lui aucune illusion dont ils eussent à le désabuser.

Il se peut qu'il ait penché vers les idées qu'il trouvait autour de lui. Qu'il ait penché vers ces idées, comme on se penche vers un ser-

(1) *Introd.*, XXXI.

pent pour l'écraser, oui; pour se les approprier et les mêler aux doctrines chrétiennes, non, mille fois non. Il fuyait les hérétiques avec effroi, justement à cause des altérations qu'ils faisaient subir à la doctrine du Christ; et comment se serait-il rendu lui-même coupable du même crime? Tout ce que dit M. Renan pour insinuer le contraire, pour faire entendre que les souvenirs de Jean se sont ici transformés; qu'à force de considérer Jésus *comme l'incarnation de la vérité*, il a fini par lui attribuer, ce qu'il était arrivé à prendre lui-même pour la vérité, après une certaine série d'illusions (1), tout cela n'est qu'une fiction de plus, ajoutée à tant d'autres fictions. S. Jean nous dit et nous redit en termes formels : « Ce qui a été dès le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons examiné de près, ce que nous avons touché de nos mains, relativement au Verbe de vie, ... oui, encore une fois, ce que nous avons vu, ce que nous avons entendu, c'est ce que nous vous annonçons, afin que vous ayez avec nous société de foi, et que nous soyons tous ensuite en société avec le Père et avec son Fils, qui est Jésus-Christ (2). » Le saint vieillard insiste sur ce témoignage; et certes quand un Apôtre, un Prophète, le Fondateur d'une grande Église, le maître d'une foule de disciples illustres, qui s'inclinent tous avec vénération devant son autorité, quand un homme, entouré de tant de garanties, sans compter celle de l'inspiration surnaturelle, vous assure qu'il ne raconte que ce qu'il a vu, entendu, examiné, palpé de ses propres mains, à dix-neuf siècles de distance, M. Renan n'est pas admis à lui dire : Vous avez cru retracer des souvenirs, vous n'avez décrit que des rêves.

Ainsi les considérations et les critiques de M. Renan sur le quatrième Évangile n'ont pas plus de valeur que celles dont les trois premiers ont été l'objet. Toujours des affirmations sans appui, des remarques sans exactitude, des prémisses sans conclusions ou des conclusions sans prémisses.

(1) *Introduit.*, XXXI, XXXII.

(2) *Joan.*, Ep. 1, 1-3.

XVI

Qu'est-il besoin, après ces appréciations isolées des Évangiles, de discuter les appréciations comparées qu'en fait M. Renan? Dans Matthieu ce sont les discours qu'il préfère; « les parties narratives se forment de légendes d'un contour assez mou, sorties de la piété de la deuxième génération chrétienne (1). » « L'Évangile de Marc est bien plus ferme, plus précis, moins chargé de fables tardivement insérées (2). » « Quant à l'ouvrage de Luc, sa valeur historique est sensiblement plus faible (3). » Enfin, si vous voulez savoir ce que c'est que Jean, et surtout ce que c'est que son Évangile: « Ce sont en quelque sorte les variations d'un musicien improvisant pour son compte sur un thème donné. Le thème peut n'être pas sans quelque authenticité, mais dans l'exécution, la fantaisie de l'artiste se donne pleine carrière (4). » Voilà comment de nos jours on entend la critique et la science. La science est le dédain suprême de tous les éléments qui la constituent, et la critique est l'absence totale de la critique même. Les Évangiles nous sont présentés intégralement comme la parole de Dieu, comme la pure et incontestable expression de la vérité historique. Ici le rôle de la science est de rechercher les traditions et les témoignages, et la mission de la critique est de les apprécier. M. Renan ne veut pas entendre ainsi les choses. Il remonte et traverse les dix-huit siècles qui nous séparent des Évangiles comme si, de nous à eux, c'était un vide absolu; il se donne l'air de ne pas même soupçonner que durant ce long espace de temps une seule voix sérieuse ait parlé de ces livres divins; voilà comment il prétend faire de la science. Puis prenant les Évangiles avec un type arrêté du Christ, il déclare, sans autre guide que son caprice, que tel Évangéliste est bien dans tel ou tel passage, que tel autre Évangéliste est mal dans certains récits ou certains

(1) *Introduction*, xxviii.

(2) *Ibid.*, *ibid.*

(3) *Ibid.*, xxvix.

(4) *Ibid.*, xxxiv.

chapitres, que tel autre enfin ne peut lui fournir aucun élément qui convienne au portrait qu'il veut tracer. C'est-à-dire qu'il fait des discernements purement arbitraires; il prend, il repousse, il combine suivant le besoin du chimérique idéal qu'il poursuit. Et il ne remarque pas qu'ici tout est à prendre ou à laisser; qu'il n'y a pas de triage à faire, parce que tout est froment et qu'il n'y a point d'ivraie, parce que tout est au même degré garanti par l'inspiration des Évangélistes, par leur compétence, par leur probité comme aussi par l'autorité de l'Église; que pour avoir la véritable figure de Jésus-Christ, au lieu de mutiler et de diviser les Évangiles, il faut les fondre ensemble, et que le travail de M. Renan, prenant un discours dans celui-ci, un fait dans celui-là, un trait de caractère dans l'un et pas un linéament dans l'autre, pour en composer son Christ imaginaire, serait un jeu puéril si plutôt il n'était sacrilège.

XVII

Si vous tenez à savoir, après le mérite comparé, la valeur générale que M. Renan daigne attribuer aux Évangiles, écoutez : « Ce ne sont ni des biographies à la manière de Suétone, ni des légendes fictives à la manière de Philostrate; ce sont des biographies légendaires. Je les rapprocherais volontiers des légendes des Saints, des vies de Plotin, de Proclus, d'Isidore et autres écrits du même genre, où la vérité historique et l'intention de présenter des modèles de vertu se combinent à des degrés divers (1). » Quel odieux amalgame ! En vérité c'est faire un insigne honneur aux Évangiles que de les déclarer différents des *biographies de Suétone*, oui de *Suétone*, répétons-le bien. C'est un sanglant outrage que cet éloge. — *Ni des légendes fictives à la manière de Philostrate.* — Voilà encore une concession généreuse : il est entendu que tout n'est pas fiction dans les Évangiles; leurs auteurs doivent tressaillir de ce que M. Renan n'est pas contre eux plus impitoyable. — On les compare volontiers aux *légendes des Saints*. Très-bien encore; on

(1) *Introduction*, XLIV.

fait une belle part au Saint par excellence, au Saint des Saints, à celui dont la grâce fait germer tous les Saints, puisqu'on met son histoire à peu près à la hauteur de celle des Saints qu'il a faits. Que si vous pensez qu'on ne le traite pas encore avec assez d'honneur, un dernier rapprochement va vous satisfaire ; les Evangiles appartiennent au même ordre de compositions que les vies de quelques misérables philosophes, Plotin, Proclus, que sais-je encore ? Les héros sont évidemment de même taille, et il est bien manifeste que les auteurs ont eu dans la même mesure l'intention de proposer aux peuples des modèles destinés à les édifier ! Je ne sais pas si dans un rapprochement quelconque il entra jamais plus d'ineptie et plus d'impiété !

On dirait vraiment que, dans l'indécence des assimilations, M. Renan fasse effort pour se surpasser lui-même. Ainsi le voilà qui compare les quatre Evangélistes à quatre vieux soldats du premier empire écrivant la vie de Napoléon, et il affirme que, sous l'impression de sentiments analogues, ils ont dû produire une œuvre empreinte des mêmes mérites et des mêmes défauts que celle qui sortirait des mains de ces vétérans (1). Ainsi encore, saisi d'une crainte étrange, il a peur qu'on ne lui reproche d'avoir accordé trop de confiance aux légendes évangéliques, et il se justifie en disant qu'on n'a pas reproché à certains biographes de Mahomet d'avoir tenu compte des traditions orales sur le prophète et d'avoir prêté souvent à leur héros des paroles qui n'étaient connues que par cette source (2). Appuyé sur ce fait qui lui a servi de modèle et qui lui sert encore d'excuse, il compte sur l'indulgence. Ce sont là des inconvenances qu'on ne discute pas : des rapprochements plus odieux me paraissent impossibles.

Telles sont les observations que nous a suggérées l'étude de M. Renan sur les Évangiles. Nous n'avons le courage ni de les résumer, ni de les étendre davantage, malgré tout ce qui nous resterait à dire. Mais elles suffiront pour démontrer que M. Renan, depuis son apostasie, n'a plus comme écrivain ni le sens chrétien,

(1) *Introduction*, XLIV, XLV.

(2) *Ibid.* — Voir encore le même fond de rapprochement, pag. LVII.

ni le sens philosophique, ni le sens critique, ni même le sens du respect et de la délicatesse littéraire.

XVIII

A côté des sources sacrées sont quelques sources profanes.

Philon se présente le premier sous la plume et dans l'estime de M. Renan. « Les écrits de Philon, dit-il, ont l'inappréciable avantage de nous montrer les pensées qui fermentaient au temps de Jésus dans les âmes occupées des grandes questions religieuses. Philon vivait, il est vrai, dans une tout autre province du Judaïsme que Jésus; mais, comme lui, il vivait très-dégagé des petites choses qui régnaient à Jérusalem : Philon est vraiment le frère aîné de Jésus. Il avait soixante-deux ans quand le prophète de Nazareth était au plus haut degré de son activité, et il lui survécut au moins dix années. Quel dommage que les hasards de la vie ne l'aient pas conduit en Galilée ! Que ne nous eût-il pas appris (1) ! »

Heureux et habile qui comprendra nettement ce que M. Renan a voulu dire dans cet éloge ! Ce, qu'il y a de plus positif, c'est qu'il renferme une impiété flagrante : Philon, mélange de Juif et de platonicien, *frère aîné de Jésus*, voilà des expressions et des rapprochements qui révoltent. Saint Paul, l'Écriture à la main, ne pouvait souffrir qu'on mit en parallèle Jésus même avec Moïse, même avec les anges (2). M. Renan se donne plus de latitude; d'après lui, Jésus a dans l'histoire un *frère* auquel il doit peut-être céder le pas, parce que c'est un *frère aîné*, et ce frère est Philon.

Si du moins entre l'un et l'autre on pouvait constater des affinités d'idées et de doctrine. Mais entendez M. Renan : *Philon a vécu dans une autre province du Judaïsme que Jésus*. On ne conçoit pas que pendant que le premier habite Alexandrie, il agisse sur l'esprit du second qui demeure à Nazareth, puisqu'on ne peut montrer entre eux la trace d'aucune relation certaine. Il est vrai que *comme Jésus il était très-dégagé des petites choses qui régnaient, à*

(1) *Introduction*, ix.

(2) Hebræ, I, 4-11 ; III, 2-6.

Jérusalem. Mais s'en dégageaient-ils tous deux dans le même sens ? Voilà la question, et M. Renan ne l'a pas résolue. Une commune indépendance ne suffit pas pour les rendre frères ; il faut de plus la communauté de sang, c'est-à-dire la communauté des principes, et certes elle n'exista jamais entre Jésus et Philon. M. Renan est forcé d'en convenir, puisqu'il s'écrie : *Quel dommage que les hasards de la vie ne l'aient pas conduit en Galilée ! que ne nous eût-il pas appris !* Il est possible qu'il nous eût appris beaucoup ; mais enfin il ne nous a rien appris. Par la raison même qu'il n'a rien pu apprendre, il n'a rien pu enseigner. Jésus a grandi totalement en dehors de son influence, et Philon en a été si peu le *frère aîné* qu'il n'en a pas même été le précurseur et le maître.

Nous ne prétendons certes pas enlever et nier à Philon toute espèce de mérite sérieux. Plusieurs écrivains estimables de l'antiquité chrétienne en ont parlé avec quelque avantage (1). Mais il est fort à supposer que ce n'est pas ce qu'il a eu d'honorable qui l'a rendu cher à M. Renan. On l'accuse de s'être donné dans l'explication des Écritures des libertés qui touchent à la licence. On dit aussi qu'en décrivant certains honneurs profanes et illégitimes, décernés à Auguste, il les traite avec une indulgence qui ne s'inspire pas de l'aversion de l'ancienne loi pour l'idolâtrie et l'adoration de l'homme par l'homme. On va enfin jusqu'à prétendre, sur le témoignage d'Anastase le Sinaïte, que dans ses écrits contre Mnason, il aurait combattu la divinité de Jésus-Christ (2). A tous ces titres il est facile de comprendre, que M. Renan le chérisse, puisqu'il en continue les traditions, et qu'il trouve piquant d'en faire le *frère aîné de Jésus*, puisqu'il en fut le blasphémateur.

Ainsi nous ne voyons trop comment Philon peut être une source où M. Renan ait pu puiser des renseignements utiles pour la *Vie de Jésus*. Jésus et Philon vécurent à distance l'un de l'autre ; Philon nous offre le miroir du Judaïsme, tel qu'il était en Égypte, et non point tel que Jésus le trouvait autour de lui dans Jérusalem et toute la Palestine ; impossible de signaler entre eux aucun contact

(1) Euseb., *Hist.*, lib. II., cap. 18. — Orig., *in Matth.* — Hieronym., *De viris ill.*, XI.

(2) Anast. Sinaït., *in Odego.* — Tillemont, t. I. *Des Empereurs.*

attestant une influence exercée et une influence subie. Mais n'importe, M. Renan, qui ne croit pas aux miracles, se donne le droit d'en accomplir; et vous verrez que, sous sa main, l'histoire complaisante aimera mieux devenir une fable que de ne pas faire de *Philon le frère aîné de Jésus*.

XIX

Josèphe est une autre source où s'est abreuvé M. Renan. Nous n'avons pas à nous préoccuper de l'appréciation générale qu'en fait l'auteur de la *Vie de Jésus*, malgré de nombreuses rectifications qu'on pourrait lui faire subir. Une seule chose doit être notée : c'est une nouvelle et délicate application du sens esthétique. Josèphe a dit, en parlant du Sauveur : « En ce temps-là, vivait Jésus, homme sage, si toutefois on doit l'appeler homme, car il faisait des œuvres admirables (1). » Ces deux derniers membres de phrase sont importants, ce *peut-être*, exprimé par l'historien, à l'aspect des œuvres merveilleuses accomplies par Jésus, renferme un demi-aveu de la divinité du Christ, aveu d'autant plus grave qu'il émane d'un Juif qui n'était pas très-ennemi des païens. Mais un tact divinatoire a révélé à M. Renan que ce passage n'est qu'une interpolation. — « *On sent*, dit-il, qu'une main chrétienne y a retouché le morceau, y a ajouté quelques mots, sans lesquels il eût été presque blasphématoire (2). » Et pour qu'on sache bien sur quoi porte la retouche, l'auteur cite en note les paroles suivantes : « S'il est permis de l'appeler homme. » *On sent*, voilà qui est péremptoire ; l'évidence du tact chez M. Renan n'est pas moins infaillible que celle de l'esprit, et quand il a prononcé cette grande formule : *On sent*, il ne reste plus qu'à se taire. Il est bien manifeste, d'ailleurs, que les chrétiens ont été maîtres, alors, de tous les exemplaires de Josèphe, qu'ils ont introduit ce témoignage en faveur de Jésus même dans les copies que possédaient les Juifs et les païens, qui s'y sont prêtés avec une complaisance parfaite, malgré le déshonneur qu'ils devaient en recueillir. Peut-

(1) Josèphe, *Antiq.*, liv. xviii, ch. 4.

(2) *Introduction*, x.

être l'entreprise a-t-elle rencontré quelques difficultés en commençant. Mais les chrétiens auront dit à tous les possesseurs des *Antiquités* de Josèphe : « Vous avez dans votre manuscrit un texte presque blasphématoire pour mon Dieu, permettez-moi de le corriger par une petite phrase conditionnelle. » Et devant cette demande, tous se seront inclinés avec empressement et auront laissé falsifier le texte de l'historien, en faveur d'une religion qu'ils persécutaient dans ses Apôtres, après avoir essayé de la tuer dans son fondateur. Tout cela n'est pas possible, il faut en convenir, parce que ce n'est pas raisonnable. Mais *on sent* la falsification; et qu'importe que la démonstration prouve qu'elle a été impossible? Le *tact* n'est-il pas supérieur au bon sens?

Il y a encore ici dans une note de M. Renan des raisonnements ineffables sur les interpolations chrétiennes. Mais il faut en finir.

Nous laissons encore de côté ce qu'il dit sur le livre de Daniel, qu'il range pour de puérides raisons parmi les apocryphes (1). Nous ne parlons pas non plus de ses jugements sur les Talmuds, quoiqu'ils soient loin d'être irréprochables. Il n'y a presque rien en tout cela qui soit pleinement vrai. Mais nous ne pouvons tout relever, nous ne terminerions jamais, si nous voulions reprendre tout ce qui mérite d'être censuré; il faut une limite à tout, même à la réfutation du sophisme et de l'erreur, quand on les a frappés à la tête.

Outre les sources antiques, il est des sources modernes auxquelles M. Renan paraît avoir demandé quelques inspirations. Ce sont des ouvrages d'auteurs protestants (2). M. Renan leur décerne les éloges les plus glorieux; il les appelle « d'excellents écrits (3); » il déclare que sur les questions qu'ils ont traitées, il ne dira rien ou presque rien, parce qu'il « n'a pas l'habitude de refaire ce qui est fait et bien fait (4). » Il est impossible de témoigner une estime plus déshonorante pour les conséquences extrêmes et les fruits

(1) *Introduction*, xi.

(2) MM. Réville, Reuss, Nicolas, Colani, sans parler du Dr Strauss, traduit par M. Littré.

(3) *Introduction*, vii.

(4) *Ibid.*, vi.

actuels du libre examen. Je sais bien qu'entre les mille branches de la Réforme, il en est quelques-unes qui protestent contre les livres loués par M. Renan et contre le nouveau volume de M. Renan lui-même. Mais ces réclamations, qui peut-être ne manquent pas de talent, sont essentiellement dépourvues de logique et d'autorité; le principe protestant les condamne, et quoi qu'on en puisse dire, les doctrines de Luther et de Calvin, poussées à leurs dernières conclusions, ont avec les blasphèmes de M. Renan une parenté dont on peut rougir, mais qu'on n'a pas le droit de nier.

XX

Le couronnement de l'introduction est digne de tout le reste. « Si l'amour d'un sujet peut servir à en donner l'intelligence, on reconnaîtra aussi, j'espère, que cette condition ne m'a pas manqué (1). » Et qui en doute? M. Renan a tellement aimé son sujet, il s'est épris pour le Christ d'une si pure et si ardente passion, qu'il en a pour ainsi dire étouffé la divinité dans ses embrassements sacrilèges et que l'humanité elle-même en est sortie sanglante et tout en lambeaux. On le sait bien depuis longtemps; le suprême gage de l'amour consiste à tuer l'objet qu'on aime. — Écoutons encore : « Pour faire bien l'histoire d'une religion, il est nécessaire premièrement d'y avoir cru (2); » c'est possible. — « En second lieu, de n'y plus croire, car la foi absolue est incompatible avec l'histoire sincère (3). » C'est justement le contraire qui est vrai. Rien n'égare comme l'extinction de la foi; vous ne trouverez pas un catholique apostat qui ait été historien fidèle. La haine des hommes s'empare ordinairement de lui en même temps que la haine de la vérité, et sous l'impression de ce sentiment toujours avide de se justifier lui-même, il n'est pas un fait qui ne se dénature. Ses récits ne sont presque jamais que des travestissements ou des calomnies. Avec la foi absolue, ce qui ne veut pas dire aveugle, on est déjà

(1) *Introduction*, LVIII.

(2) *Ibid.*, LVIII, LIX.

(3) *Ibid.*, LIX.

dans le vrai par là même qu'on la possède. Elle jette ensuite dans l'âme un fonds de calme, de désintéressement, de droiture et de délicatesse qui met la plume en garde contre les inexactitudes systématiques et place la rédaction de l'histoire sous la haute tutelle de la conscience. Ainsi, pour avoir cessé de croire, M. Renan n'en est pas plus digne de confiance, et jamais il ne nous convaincra qu'une plume, trempée dans le mensonge, soit mieux faite pour écrire la vérité que celle qui n'eut aucun contact avec l'erreur.

Mais « l'amour va sans la foi (1). » Qu'est-ce que cela veut dire? Il y a amour et amour. Il y a l'amour de saint Paul, de saint Augustin, de sainte Thérèse pour Jésus-Christ; est-ce par hasard celui-là qui va sans la foi? Enlevez à ces grandes âmes la divinité de Jésus-Christ, aimeront-elles encore? Ce qui les émeut, ce qui les embrase, ce qui les transporte, ce qui les consume, n'est-ce pas l'ineffable beauté du Verbe se révélant à elles à travers le voile de l'humanité? Et si cette adorable beauté vient à disparaître, si au lieu d'un Homme-Dieu elles ne trouvent plus dans le Christ qu'un être vulgaire, meurtri de coups, déchiré de plaies, inondé de sang, pensez-vous qu'elles se sentiront entraînées vers lui par la pente et le poids des mêmes affections? Non, certes non, la foi n'enfante pas nécessairement l'amour; mais l'amour ne peut jaillir que de la foi. L'amour sans la foi dont M. Renan se vante de garder l'étincelle n'est qu'un simulacre de tendresse s'adressant à un fantôme de Christ; c'est l'élan d'un rêveur se passionnant pour un nuage, et se flatter d'aimer encore Jésus après qu'on l'a dépouillé de son principal diadème, après qu'on a dénaturé son histoire, arraché sa statue des autels et condamné sa mémoire à descendre des hauteurs à part qu'elle habitait au niveau banal des renommées humaines, c'est unir au sacrilège du rationalisme le sacrilège non moins grave et plus odieux de la dérision.

« Pour ne s'attacher à aucune des formes qui captivent l'adoration des hommes, on ne renonce pas à goûter ce qu'elles contien-

(1) *Introduction*, LIX.

nent de bon et de beau. Aucune apparition passagère n'épuise la Divinité. Dieu s'était révélé avant Jésus, Dieu se révélera après lui (1). » Voilà le terme sublime où M. Renan vient aboutir. Question de foi, question de formes. Vous croyez qu'entre le Bouddhisme et le Judaïsme, entre l'Islamisme et le Catholicisme, il y a une différence sérieuse de fond et de valeur; vous vous trompez, question de formes. Jésus n'est pas Mahomet, et Mahomet n'est pas Jésus. Erreur; question de formes, et pourvu que vous sachiez aimer ce qu'il y a *de beau et de bon* dans ces diverses formes, vous aurez trouvé le grand secret de *l'amour sans la foi*. Convenez que c'est ici une admirable invention, puisqu'on y fait le prodige impossible d'aimer ce qu'on ne croit pas !

Et remarquez : « Aucune apparition passagère n'épuise la Divinité (2). » Il est bien évident que la divinité toujours identique à elle-même, s'est manifestée au monde sous des formes très-disparates. Elle n'a point parlé par Daniel, puisque son livre est apocryphe. Si l'on y regardait de près, nous nous convaincrions aussi qu'elle n'a point parlé par les autres prophètes. Mais Orphée, mais Confucius, mais Zoroastre, mais Philon lui-même, *le frère aîné de Jésus*, voilà tout autant d'apparitions passagères qui l'ont fait entrevoir à l'humanité. C'est par là qu'elle préludait à la grande, à l'incomparable manifestation qui devait se faire dans la personne de *Jésus*. Mais gardez-vous de considérer cette révélation comme la dernière; la Divinité ne s'épuise pas plus par ses apparitions successives que le soleil ne s'appauvrit par les torrents de feu qu'il verse sur la nature. Les clartés de Sunium furent comme le crépuscule du Calvaire : Jésus attend à son tour qu'un nouveau Messie se lève, pour attester, comme il l'a fait lui-même, que la fécondité de l'astre éternel demeure intarissable, et qu'aucune irradiation n'en épuise la lumière. Voilà les pitoyables fictions dont on ne rougit pas d'amuser le dix-neuvième siècle, même quand on est membre de l'Institut et qu'on a reçu mission d'aller explorer les antiquités des côtes de Phénicie !

(1) *Introduction*, LIX.

(2) *Ibid.*, LIX.

XXI

« Dieu s'était révélé avant Jésus, Dieu se révélera après lui (1). » Oui, certes, Dieu s'est révélé avant Jésus. « Plusieurs fois et sous des formes multipliées Dieu a parlé jadis à nos pères par les prophètes. Et dans ces derniers temps il a parlé par son Fils qu'il a établi l'héritier de toutes les promesses et par lequel il a fait les siècles (2). » Les Prophètes, tels ont été les organes de Dieu dans le monde ; eux seuls ont parlé en son nom et par l'inspiration de son Esprit. Et s'ils ont parlé ainsi de la part de Dieu et sous l'action de son souffle adorable, c'est pour annoncer Jésus non-seulement comme le Verbe égal à son Père, comme la splendeur de sa gloire, comme la figure de sa substance (3), comme le but de la loi, comme le complément des prophéties, comme le désiré des nations et l'espérance de tous les siècles, mais encore comme le Docteur suprême, comme le Maître après lequel il n'y aurait plus rien à enseigner aux peuples (4). Jésus-Christ une fois apparu se présente sous le même caractère. Il envoie ses disciples évangéliser le monde. Mais il est bien entendu que ce n'est point une mission passagère qu'il leur confie ; aucun cercle de temps ne doit en limiter l'exercice ; il sera avec eux jusqu'à la consommation des siècles ; nul autre ne les remplacera dans le gouvernement des esprits (5). Ses apôtres n'en ont pas une autre idée. Dans son admirable Épître aux Hébreux, saint Paul insiste sur cette grande différence qui existe entre la loi ancienne et la loi nouvelle, entre Moïse et le Christ : que dans la loi ancienne tout était figuratif, caduc, transitoire, tandis que dans la loi nouvelle tout est réel, permanent, immuable ; que Moïse n'était dans le tabernacle antique que comme un serviteur dans une maison étrangère, tandis que le Christ est comme un Fils dans sa propre maison ; et que si l'œuvre du premier a dû finir, parce

(1) *Introduction*, LIX.

(2) *Hebræ.*, 1, 1, 2.

(3) *Hebræ.*, 1, 3.

(4) *Isai.*, v, 4.

(5) *Matth.*, xxviii, 18, 19, 20.

qu'elle était infirme et imparfaite, le second qui est parfait doit avoir un sacerdoce et un enseignement éternels (1). » Voilà le vrai. Dieu ne s'est pas épuisé par la révélation du Christ ; il possède encore des trésors infinis de science qu'il n'a point dévoilés à la terre. Mais il s'est imposé des bornes qu'il ne franchira plus ; il n'ajoute rien au soleil, il n'ajoutera rien à l'Évangile. Tout dogme nouveau ne peut être qu'un mensonge, et quand un ange même viendrait, à la place de M. Renan, nous dire que Dieu s'est encore *révélé après Jésus*, avec l'apôtre saint Paul nous lui dirions : « Anathème (2). »

« Profondément inégales et d'autant plus divines qu'elles sont plus grandes, plus spontanées, les manifestations du Dieu caché au fond de la conscience humaine sont toutes du même ordre (3). » Concevez d'abord comment des *manifestations inégales et plus ou moins divines* les unes que les autres peuvent être du même ordre. J'avoue que ces termes me paraissent contradictoires ; mais le *sens esthétique* de M. Renan sait tout concilier. Concevez encore comment le même Dieu caché au fond de la conscience humaine a pu faire deux manifestations de lui-même qui se démentent, l'une dans le Christ qui se dit Dieu, l'autre par M. Renan qui déclare que ce n'est qu'un homme. Voilà deux manifestations assurément très-*inégales* et parfaitement *spontanées* ; l'essentiel est de deviner et de démontrer comment toutes deux elles peuvent être divines. — Et puis rien n'est puéril comme cette fiction d'un Dieu caché dans la conscience humaine, y produisant des fermentations sourdes comme celles d'un volcan qu'on entend bouillonner quand on met l'oreille contre terre, et qui, de loin en loin, faisant une explosion sublime, jette en l'air Minos, Pythagore, ou Voltaire, comme autant de manifestations de lui-même. Il faut être au siècle de M. Renan pour voir des esprits qui se croient sérieux inventer et recevoir avec calme de semblables chimères. — Enfin, l'on comprend à merveille que nous ne discutons pas une philosophie qui place sur le même rang tout ce que M. Renan ne rougit pas d'appeler les ma-

(1) Hebræ., III, 2-6 ; VII, 28.

(2) Gal., I, 8, 9.

(3) Introduction, LIX.

nifestations du *Dieu caché dans la conscience humaine*. A part l'auteur de la *Vie de Jésus*, qui voudrait assimiler les *Védas* à l'*Évangile*?

XXII

« Jésus ne saurait donc appartenir uniquement à ceux qui se disent ses disciples. Il est l'honneur commun de tout ce qui porte un cœur d'homme (1). » Non, *il n'appartient pas uniquement à ses disciples*, en ce sens que ceux mêmes qui ne le sont pas sont appelés à le posséder, s'ils le veulent, comme leur lumière et leur espérance. Mais *il appartient uniquement à ses disciples* en cet autre sens qu'ils ont seuls l'exacte notion de sa nature et l'intelligence de sa vraie grandeur. Quiconque prétend que le Verbe éternel n'est pas venu dans la chair ; quiconque brise dans Jésus le faisceau des deux natures que la main de Dieu même y a réunies, celui-là, comme le dit saint Jean, est un Ante-Christ (2), c'est-à-dire que non-seulement il est ennemi du Christ, mais qu'il en a perdu même l'idée ; il croit en posséder la réalité, il n'en étreint pas même le simulacre. Il appartient encore au Christ malgré les blasphèmes par lesquels il l'outrage ; mais le Christ ne lui appartient plus, il n'a plus le droit de le nommer ni sa propriété, ni son frère.

« Il est l'honneur commun de tout ce qui porte un cœur d'homme. » Sans doute ; rien n'est plus glorieux pour l'homme que d'avoir vu sa nature épousée par un Dieu ; et que vous croyiez ce mystère ou que vous ne le croyiez pas, le mystère n'en sera ni moins réel ni moins honorable pour l'humanité. Ceux mêmes qui le nient participent à la gloire qu'il a fait rejaillir sur la race d'Adam. Mais il n'est point l'honneur de tout ce qui porte un cœur d'homme en ce sens qu'il soit un pur homme lui-même, et que notre nature se soit élevée en lui, par ses seules forces, à la hauteur où il l'a portée. C'est là ce que veut dire M. Renan. Mais il prête à l'humanité une grandeur qui ne germa pas de son propre fonds. En Jésus-Christ, c'est le Dieu qui fit l'homme ; celui-ci ne fut si

(1) *Introduction*, LIX.

(2) I Joan., IV, 3.

noble que par l'alliance mystérieuse qui l'unit à celui-là. Supprimez le Dieu, l'homme eût pu sans doute rester encore remarquable ; mais il n'aurait ni cette puissance, ni cette sagesse, ni cette perfection sans exemple et sans égale qu'il a fait éclater. Ainsi, rien de ce qui porte un cœur d'homme n'a le droit de considérer le Christ comme l'œuvre de la nature. Jésus fut la fleur de l'humanité, mais il dut son épanouissement à la vertu d'une sève divine ; non pas suivant la signification que M. Renan prête à ce mot, mais dans le sens rigoureux où l'entend la théologie catholique.

Après tout, quand vous aurez fait de Jésus un génie romanesque, quand, au lieu d'un être véritablement divin, vous n'aurez qu'un personnage indéfini, d'une nature indéterminée, d'une histoire problématique, quelle sera la mesure d'honneur qu'il fera rejaillir sur l'humanité ? Que nous le regardions comme une gloire, nous qui l'adorons comme un Dieu fait homme et qui prenons à la lettre les prodiges que l'Évangile en raconte, c'est très-bien. Mais dites-le-nous, de grâce, vous qui faites de l'Évangile le cas qu'on ferait d'un conte arabe, vous qui vous donnez le droit de l'interpréter comme une allégorie, vous qui réduisez son héros aux destinées incertaines des demi-dieux chantés par la mythologie, quel éclat vous revient de ses vertus, qui ne sont que des énigmes, et de ses hautes actions, qui ne sont peut-être que des rêves poétiques ?

« Sa gloire ne consiste point à être relégué hors de l'histoire (1). » Et cependant, n'est-ce pas cette étrange gloire dont vous prétendez l'investir ? Les Évangiles, entendus comme ils l'ont été par tous les siècles, voilà l'histoire vraie : Jésus-Christ habite au centre de leurs récits pris à la lettre comme dans un sanctuaire. L'Église fait la garde à l'entour de ce temple pour que nul ravisseur ne vienne en arracher son Dieu. Et vous, pour lui dérober ce trésor, vous démolissez le sanctuaire lui-même ; vous détruisez l'histoire, et de cette demeure en ruines vous faites sortir un Christ défiguré, meurtri, humilié, méconnaissable, comme ces malheureux qui, surpris par la chute d'un édifice qui les abritait, s'échappent du sein des dé-

(1) *Introduction*, LIX.

combres, blessés, mutilés, et moins semblables à des hommes qu'à des fantômes s'élançant d'un tombeau. Ainsi, le sacrilège dont vous prétendez vous préserver est précisément votre crime ; pour glorifier le Christ, vous le bannissez de l'histoire.

« On lui rend un culte plus vrai en montrant que l'histoire entière est incompréhensible sans lui (1). » Vous avez parfaitement raison ; c'est faire au Christ un honneur à la fois insigne et mérité que de *montrer que l'histoire entière est incompréhensible sans lui*. Mais, chose étrange ! avec le Christ que vous nous offrez, vous n'expliquez pas l'histoire, vous la rendez inexplicable. Quand on adore le Christ comme un Dieu, on trouve facilement en Lui l'intelligence et le nœud du passé ; en Lui, comme le dit l'Apôtre saint Paul, tout se tient et se lie (2). Mais dès que vous n'en faites qu'un homme, l'histoire devient un livre fermé, et de tous les mystères, le plus impénétrable. Ce qu'Eusèbe appelait autrefois la préexistence du Christ, les conquêtes faites ensuite dans le monde par sa croix et son nom, les lumières dont il a doté l'intelligence humaine, l'amour et les haines dont il fut et demeure encore l'objet, la solidité sans exemple des institutions qu'il a fondées, l'incalculable immensité des bienfaits qu'il a répandus, l'influence décisive et créatrice qu'il a exercée sur la civilisation moderne et les divers éléments dont elle se compose, tout cela, qui constitue un fait aussi incontestable qu'il est éclatant, se change en un problème entièrement insoluble dès que la divinité du Christ n'est plus là pour vous rendre compte de tant de prodiges. Il n'est pas douteux que Jésus remplit l'histoire et qu'il en est l'âme ; mais ce qui la remplit, ce qui en est l'âme, ce n'est pas l'homme en lui, c'est le Dieu ; et quand vous en proscrivez le Dieu pour n'y laisser que l'homme, c'est par une extravagante impossibilité que vous essayez d'expliquer l'histoire.

(1) *Introduction*, LIX.

(2) Col., I, 17

XXIII

Ainsi, de l'*Introduction* de M. Renan, rien ne peut être accepté. Ce ne sont pas ses principes, qui ne sont que des paradoxes voisins plus d'une fois de la puérité ; ce ne sont pas ses appréciations sur les Évangiles, elles ne sont qu'un mélange d'inexactitude et d'impiété ; ce ne sont pas ses jugements sur les sources profanes, qui ne sont que de misérables habiletés pour constater des influences imaginaires ou se dérober à des autorités décisives ; ce ne sont pas ses raisonnements, il ne sait faire que des affirmations ; ce ne sont pas même ses témoignages de respect pour le Christ, ils ressemblent à ceux du Prétoire. Il n'y a dans cette Préface d'autre mérite que celui de tisser le sophisme avec un certain art, de rendre l'erreur pour ainsi dire insaisissable par une incomparable mobilité d'idées, et par je ne sais quelle astucieuse adresse à recouvrir le mensonge d'un langage où quelques reflets de vérité deviennent eux-mêmes un instrument de séduction, et enfin d'écrire les impiétés les plus radicales, les blasphèmes les plus audacieux avec un ton fascinateur de calme et d'apparente bonne foi.

Ah ! N. T.-C. G., c'est le cas de répéter aux fidèles cette grande parole du Maître : « Prenez garde aux faux prophètes qui viennent à vous sous la peau de brebis et qui sont en réalité des loups ravisseurs (1). » Toutes ces façons de ménagements, toutes ces délicatesses de style, toutes ces élégances sacrilèges, ne sont qu'un masque sous lequel s'abrite pour mieux réussir la haine du Christ et de sa divinité, dogme sacré qui portant en soi toutes les destinées comme tous les droits de l'Église, appelle naturellement les fureurs les plus implacables et les agressions les plus désespérées de l'enfer. Il y a longtemps qu'on fait sur le Christ, pour lui ravir le titre et la dignité de Fils de Dieu égal à son Père, les suppositions chimériques dont il est l'objet de nos jours ; il faut leur répondre comme les saints Docteurs : « Vous voulez, s'écriait autrefois saint

(1) Matth., vii, 15.

Athanase, que le Christ soit un homme? Mais comment se fait-il qu'un homme seul triomphe de tous les dieux que les païens adorent, et que, par une force qui lui est propre, il les convainque de n'être qu'un pur néant? Vous voulez que ce soit un magicien? Mais comment un magicien a-t-il pu détruire la magie d'un bout à l'autre du monde, au lieu d'en affermir le règne? Vous voulez que ce soit un démon? Mais comment le serait-il, puisque partout il chasse les démons ou les condamne à l'impuissance? Et puisqu'il n'est pas simplement un homme, puisqu'il n'est pas non plus un magicien, puisqu'il est encore moins un démon, lui qui a dissipé les prestiges des démons, démenti les fictions des poètes, confondu la sagesse des Gentils, n'est-il pas évident, ne doit-il pas être constant pour tous qu'il est vraiment le Fils de Dieu, le Verbe éternel, la Sagesse et la Vertu du Père? Ses œuvres appartiennent manifestement à un ordre plus élevé que notre condition mortelle, et plus on les étudie en elles-mêmes, plus on les compare avec les actions des autres hommes, plus on reste convaincu qu'elles n'ont pu émaner que d'un Dieu (1). » Ces nobles paroles doivent éveiller d'énergiques échos dans tous les temps où se reproduisent les absurdes hypothèses contre lesquelles elles furent prononcées. Les blasphémateurs des premiers siècles reparaissent aujourd'hui. A l'exemple du grand archevêque d'Alexandrie, protestons contre eux avec toute la vigueur de notre âme. Replongeons-nous plus avant dans notre foi à la divinité du Sauveur; et pour abattre, pour pulvériser l'orgueil révolté qui la nie, ne cherchons pas d'autre instrument que ce passage décisif d'un évangéliste que nous venons de voir insulter sans pudeur : « *Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis, et vidimus gloriam ejus, gloriam quasi Unigeniti a Patre, plenum gratiæ et veritatis* (2). »

A CES CAUSES, le nom de Dieu invoqué, et après nous être convaincu par une étude sérieuse :

1° Que l'auteur de la *Vie de Jésus* ne tient aucun compte de la

(1) Athanas., *De incarnat. Verbi*, 48.

(2) Joann., I, 14.

divine inspiration des quatre Évangiles canoniques, dans le sens où l'entend la vraie théologie, et telle que l'ont admise tous les siècles chrétiens :

2° Qu'il refuse d'accepter l'authenticité de ces Livres sacrés comme la comprend l'Église, soit pour les auteurs auxquels on les attribue, soit pour les récits et les discours dont leur texte se compose ;

3° Que sur ces deux points, aux décisions infaillibles de l'Église, à l'autorité des Pères et des théologiens, il préfère les lumières souvent insuffisantes ou trompeuses et les explications souvent arbitraires de la critique et de la philologie mal appliquées, science après tout dont l'Église elle-même est loin d'être dépourvue et de négliger l'emploi ;

4° Qu'il a surtout l'immense tort de laisser complètement de côté l'enseignement de la Tradition dans l'interprétation des Évangiles, pour ne les expliquer que par des interprétations personnelles, téméraires, déraisonnables, hérétiques, aussi injurieuses pour les auteurs sacrés que pour Celui dont ils racontent la vie ;

5° Qu'il traite les Évangélistes, quoique inspirés par le Saint-Esprit, avec moins d'égards et de respect que de simples historiens, se prévalant tantôt d'une fausse raison d'art, tantôt d'un prétexte de linguistique qui n'est, au fond, qu'une erreur, tantôt d'une donnée historique ou philosophique qui n'est, en définitive, qu'une méprise ou un paradoxe, pour repousser certains récits ou certains discours des Évangiles, les manier et les remanier tout à son aise, et enlever ainsi à Jésus-Christ cette forme précise, arrêtée, que nos Livres sacrés lui donnent, pour n'en plus faire qu'un personnage indécis et problématique ;

6° Qu'il repousse tout récit surnaturel et tout miracle comme n'étant pas démontré, et qu'il marche par là directement à la destruction de la divinité de notre Seigneur et Maître Jésus-Christ, ruinant ainsi la foi dans son objet essentiel ; renouvelant des hérésies plusieurs fois condamnées ; arrachant à la piété ses consolations et ses espérances les plus douces et les plus chères ; anéantissant la Rédemption ; livrant le salut des hommes à la plus effroyable des incertitudes.

Pour tous ces motifs, en vertu de l'autorité dont Dieu et le Saint-Siège nous ont investi pour être juge et vengeur de la Foi dans notre diocèse, nous réproouvons et condamnons la *Vie de Jésus* dont nous avons parlé dans la présente instruction pastorale, et nous exhortons vivement le Clergé et les Fidèles, soumis à notre juridiction, à se rappeler que les

règles générales de l'Église, la délicatesse de la foi, l'intérêt de leur propre religion et l'édification du peuple chrétien, leur commandent de ne point lire, prêter, ni propager cet ouvrage.

Et sera, la présente condamnation, lue au prône de la Messe de paroisse, dans toutes les églises de notre Diocèse, le premier dimanche qui suivra la réception de notre Instruction pastorale.

Fait et donné aux Eaux-Bonnes, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre secrétaire particulier, le treize juillet mil huit cent soixante-trois, fête de saint Anaclét, Pape, qui ne se contenta pas de professer à Rome, en présence des Césars encore païens et des philosophes encore rêveurs et rebelles, la divinité de Jésus-Christ, mais sut, à l'exemple de Pierre et des autres Pontifes qui avaient occupé le même trône, verser son sang pour en attester la certitude au monde.

LA VRAIE VIE DE JÉSUS

SECONDE INSTRUCTION PASTORALE

CONTRE UN OUVRAGE INTITULÉ :

VIE DE JÉSUS

PAR ERNEST RENAN

Quoique le dernier et le plus obscur des Evêques de France, Nos Très-Chers Coopérateurs, quand parut naguère cette odieuse parodie des Evangiles qu'on avait appelée, par un titre dérisoire : *Vie de Jésus*, nous fûmes le premier à prendre la plume contre cette œuvre de ténèbres et de blasphème. Notre travail imprimé, nous nous demandâmes un instant si nous n'avions pas donné trop d'importance au livre que nous réfutions. Autrefois, bien qu'Helvidius eût vomé contre l'auguste et perpétuelle virginité de Marie des impiétés révoltantes et dont le monde avait au loin retenti, saint Jérôme avait hésité quelque temps à le combattre. « Non pas, dit le saint Docteur, qu'il fût difficile de terrasser cet adversaire, mais de peur qu'en l'attaquant on ne le fit regarder comme *digne d'être vaincu* (1). » Troublé d'abord par le même scrupule, nous nous sommes félicité bientôt d'en avoir triomphé, lorsque nous avons vu d'autres Pontifes plus autorisés que nous promulguer contre l'attentat du nouvel Arius la réprobation dont Rome l'avait frappé, le réfut-

(1) Hieron., *De perpet. Virginit. B. Mariæ, adv. Helvidium*, n° 1. t. II, *Edit. de Migne*.

ter à leur tour et protester contre l'avidité scandaleuse avec laquelle la curiosité publique s'était précipitée sur son ouvrage, au lieu de le fuir avec horreur, comme l'eût fait la sainte délicatesse de la foi dans les grands siècles de l'Eglise.

Nous venons terminer aujourd'hui la tâche alors commencée, Nos Très-Chers Coopérateurs. Nous nous étions borné, dans une étude antérieure, à discuter l'*Introduction* de la fausse *Vie de Jésus* ; il faut maintenant aborder le corps même et le centre de cet écrit aussi peu raisonnable qu'il est audacieusement impie. Ce sera l'objet de cette seconde Instruction pastorale, que des occupations accumulées et de toute nature nous ont empêché de publier plus tôt.

La carrière que nous aurons à parcourir est si longue, qu'il nous faudra nécessairement garder le silence sur les torts et les défauts secondaires de M. Renan, ce qui sera mettre à l'écart un immense labeur.

On a dit que la science philologique de M. Renan était fort contestable ; que sur plus d'un point de grammaire, de traduction, de transcription de noms, les orientalistes et, en particulier, les hébraïsants pourraient lui susciter d'embarrassantes querelles. Nous regardons cette supposition comme n'étant pas sans fondement. Mais nous n'y insistons pas.

On assure encore que M. Renan n'a pas l'air de soupçonner ce qu'il a dit lui-même autrefois contre la valeur historique des *Talmuds* ; qu'il préfère en plus d'une occasion les documents fournis par ces compilations misérables à l'autorité des *Evangelies*, montrant ainsi un défaut radical de critique ou de bonne foi ; qu'enfin, il est fort douteux, malgré l'estime étrange dont il les entoure, qu'il ait su lire ces livres dans leur texte original, tant il se méprend parfois sur les choses qu'ils contiennent ! tant il semble peu initié à la manière dont les philologues en désignent les pages et les feuillets, quand ils y renvoient après une citation qui leur est empruntée ! Nous estimons que ceux qui adressent ce reproche à M. Renan ne le font pas à titre purement gratuit. Mais nous n'en parlerons pas.

On prétend encore que M. Renan tombe, et même assez souvent, dans des erreurs de géographie, d'histoire et de chronologie ; que la critique allemande, en particulier, l'a convaincu sur ces divers objets d'avoir commis les méprises et les confusions les plus choquantes. Nous sommes forcé de convenir que cette accusation ne nous paraît point une calomnie. Mais nous ne la développerons pas.

On est allé jusqu'à soutenir qu'au point de vue même de la composition et de la littérature, le livre de M. Renan est mal conçu et mal conduit ; qu'au lieu de se développer d'après un ordre logique et selon la marche des temps et des choses, au moyen de je ne sais quelles fausses dispositions artificielles, il a tout confondu dans une sorte de chaos ; que les fluctuations et les plus fatigantes redites y surabondent ; que le style, embarrassé par les hésitations de l'auteur qui semble épouvanté de ses propres blasphèmes, manque essentiellement de fermeté, de couleur, d'élan, et n'a pour lui que les façons d'une pâle élégance et d'une délicatesse malade. Cette appréciation n'est pas dépourvue de justesse et les exemples pourraient aisément se multiplier pour en démontrer l'à-propos. Mais dans une question qui touche aux entrailles mêmes de la foi, un Évêque a bien autre chose à faire que de s'occuper d'esthétique ? Quand les valets du prétoire meurtrissaient par des soufflets sacrilèges le visage de Jésus, ses Apôtres gémissaient de cet outrage fait à leur Dieu, sans examiner si c'était avec un gantelet d'or ou de fer qu'on avait frappé sa face adorable.

Nous nous attacherons à prouver que le livre de M. Renan n'est qu'un travestissement indigne des Évangiles, et pour l'établir avec évidence, nous invoquerons surtout les Évangiles eux-mêmes. C'est sur la marche de M. Renan que nous réglerons à peu près la nôtre. Il faudra procéder avec lenteur et nous arrêter, chemin faisant, à une foule de détails qui paraîtront minutieux. Mais il est des livres qui sont comme certains reptiles à part ; au lieu de se concentrer dans la tête, leur venin est répandu par tout le corps, et se cache avec une vertu meurtrière sous chacune de leurs écailles. — Commençons par le prélude.

I

Jésus et sa place dans l'histoire.

Les études de M. Renan sur le Christ s'ouvrent avec une solennité propre à remplir les Annales de l'Église d'une incurable stupeur. Prêtez l'oreille ! « L'événement capital de l'histoire du monde est la révolution par laquelle les plus nobles portions de l'humanité ont passé des anciennes religions, comprises sous le nom vague de paganisme, à une religion fondée sur l'unité divine, la Trinité, l'Incarnation du Fils de Dieu (1). » Jusqu'ici tout est vrai. Mais voici qui est étrange : « Cette conversion a eu besoin de près de mille ans pour se faire (2). » Certes ! mille ans pour la conversion des plus nobles portions de l'humanité ou, en d'autres termes, des grandes civilisations antiques ! Mais je croyais qu'au troisième siècle, Tertullien, du fond de l'Afrique, écrivait déjà aux Empereurs romains : « Il n'y a que peu de temps que nous paraissions dans le monde ; et déjà nous remplissons vos villes, vos îles, vos châteaux, vos assemblées, vos camps, les tribus, les décuries, le palais, le sénat, le barreau, la place publique. Nous ne vous laissons que les temples seuls. Nous pourrions, sans prendre les armes et sans rébellion, vous punir en vous abandonnant ; votre solitude et le silence du monde vous feraient horreur. Les villes vous paraîtraient mortes, et vous seriez réduits, au milieu de votre empire, à chercher à qui commander. Il vous demeurerait plus d'ennemis que de citoyens (3). » — Mille ans ! Mais je croyais que, même avant Constantin, dix-huit millions de martyrs avaient ensanglanté toutes les plages de l'ancien paganisme, ce qui suppose que le paganisme lui-même était à peu près effacé ! — Mille ans ! Mais je croyais que dès le quatrième siècle, les Césars étaient chrétiens ; que les Églises d'Orient et d'Occident avaient brillé de leurs plus illustres gloires ; que des Conciles avaient réuni cinq ou six cents Évêques, accourus de

(1) *Vie de Jésus*, p. 1.

(2) *Ibid.*

(3) Tertull., *Apologet.*, n° 43, traduction de BOSSUET.

tous les points du globe, et que même des révolutions doctrinales avaient remué assez profondément le monde renouvelé par le Christ pour qu'après s'être endormi catholique la veille, le lendemain il se levât presque tout entier arien ! — Mille ans ! Mais je croyais qu'à cette date les Gaules, la Grande-Bretagne, la Germanie, l'Espagne, étaient chrétiennes déjà depuis quelques siècles, que Charlemagne avait paru et que le pouvoir temporel des Papes lui-même était fondé ! Je présumais avoir lu tout cela dans les fastes du catholicisme ; il me semblait que le géant, parti du Calvaire, avait marché à plus grands pas dans la conquête du monde. Mais, enfin, si M. Renan veut que les monuments les plus authentiques du passé ne nous aient fait faire que des rêves et n'immortalisent que des mensonges, nous dirons avec lui que le monde a mis près de *mille ans* à se convertir ! O pitié !

« La religion nouvelle avait mis elle-même près de trois cents ans à se former (1). » Très-évidemment la Religion chrétienne fut à l'état d'élaboration jusqu'au Concile de Nicée par lequel s'ouvre pour ainsi dire le quatrième siècle. Mais alors elle reçut sa forme définitive et son couronnement. Il y a bien, à vrai dire, contre cette doctrine une objection redoutable : c'est que le Concile de Nicée s'est imposé pour loi de ne rien innover et de ne rien ajouter à la foi des siècles précédents ; c'est même qu'il n'a foudroyé Arius que parce que ce sectaire avait remué les limites et troublé les eaux pures du dogme traditionnel. Comme lui, les Conciles tenus plus tôt, s'étaient également bornés à se rattacher aux âges antérieurs. Les Docteurs ont parlé dans le même sens que les Conciles, bien avant que les trois cents ans de M. Renan fussent expirés. Tertullien n'avait-il pas écrit son admirable livre des *Prescriptions* pour prouver aux hérétiques qu'ils étaient condamnés par cela seul qu'ils rompaient avec la foi des générations qui les avaient devancés ? Origène, saint Irénée, saint Justin, n'avaient-ils pas professé la même doctrine et réprouvé comme faux tout enseignement qui ne remontait pas aux Apôtres, par les Apôtres à Jésus-Christ et par Jé-

(1) *Vie de Jésus*, p. 1.

sus-Christ à Dieu, puisqu'il était Dieu lui-même? Qui ne sait pas cela n'a pas lu les premiers monuments ecclésiastiques ou n'a pas su les comprendre; ils attestent tous avec une évidence dont les aveugles seuls ne peuvent être frappés, qu'au lieu de s'être formée pièce à pièce, la Religion chrétienne a été faite d'un seul jet. Le germe divin a pu s'épanouir; mais il portait, dès le commencement, dans son sein, tout ce qu'il a déployé progressivement au soleil de l'histoire. Nous pourrions en convaincre M. Renan plus tard, en discutant les travaux ultérieurs qu'il nous promet sur les origines du christianisme.

Après quelques traits ajoutés à ceux qui précèdent sur la révolution faite par le christianisme, après nous avoir appris, dans un style bizarre, que Jésus, l'auteur de ce renouvellement général, avait été une *personne supérieure* (1), M. Renan s'essaye à dire quelques mots de philosophie religieuse. — Philosophie sur la formation de l'homme: « L'homme, nous dit-il, dès qu'il se distingua de l'animal, fut religieux (2). » C'est dire manifestement qu'il y eut un temps où l'homme ne se distingua pas de l'animal, que nous fûmes alors les frères et les égaux de la brute, n'ayant avec elle d'autre religion que de manger des glands dans les forêts. Voilà qui est digne du dernier siècle: c'est la noblesse qu'attribuait à notre origine l'école de Voltaire. — Philosophie sur la nature de la Religion: — « Cette divine faculté de la Religion put longtemps sembler un chancre qu'il fallait extirper de l'espèce humaine (3). » La Religion une faculté! Jusqu'à ce jour on l'avait considérée comme une révélation du Ciel à la terre, comme une inspiration de la conscience, comme un devoir de la raison et de la nature, comme une institution traditionnelle et publique. Mais une faculté comme celle de remuer le bras, de voir ou d'entendre, de manger ou de dormir, c'est une définition que M. Renan pouvait seul inventer. Ce n'est pas un trait de bon sens, mais c'est peut-être un éclair de génie! — Philosophie sur les religions antiques. Vous saurez, c'est M. Re-

(1) *Vie de Jésus*, p. 2.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*, p. 2.

nan qui vous l'assure, que la Chine, quoiqu'elle n'ait guère su ce que c'est que Dieu et qu'elle ait adoré des idoles monstrueuses, n'a pas connu *de grands égarements* (1), et que sa civilisation, comme celles de la Babylonie et de l'Égypte, fit faire à *la Religion certains progrès* (2). En réalité, ces religions ne furent qu'une déchéance plus ou moins effroyable de la Religion primitive. Mais non, M. Renan vous dit qu'elles furent un *progrès* pour l'homme qui avait commencé par n'être que de la boue organisée par le hasard. Les rêveries de M. Renan ne sont-elles pas plus croyables que la vérité? — Philosophie, enfin, sur la race sémitique et en particulier sur la tribu des *Beni-Israël*, comme nous dirions le peuple juif. C'est ici que les merveilles éclatent sous la plume de M. Renan comme sous un prisme enchanté.

Et d'abord, pour vous expliquer l'origine des Beni-Israël, il vous apprend que « bien au delà des confins de l'histoire, sous sa tente restée pure des désordres d'un monde déjà corrompu, le patriarche bédouin préparait la foi du monde (3). » Quel prodige ! Nous voilà transportés *bien au delà des confins de l'histoire* ; c'est dire que nous sommes dans la région des incertitudes ; rien ne peut être affirmé sûrement, autrement la frontière de l'histoire ne serait pas encore dépassée. Mais n'importe, M. Renan vous dit avec hardiesse que le patriarche bédouin est resté *pur des désordres d'un monde déjà corrompu*, et qu'il *prépare la foi du monde sous sa tente* encore dépositaire de l'innocence des premiers jours. Comment sait-il qu'il y a eu des *patriarches bédouins*? Comment, qu'ils sont restés *purs des désordres d'un monde déjà corrompu*? Comment, qu'ils *préparaient la foi du monde*? Est-ce une conjecture qu'il hasarde? Mais il ne s'agit pas ici de conjecture, il faut des choses certaines dans des questions aussi graves. Est-ce un fait qu'il prétend exprimer? Mais peut-il y avoir des faits établis *bien au delà des derniers confins de l'histoire*? Tout cela n'est qu'un chaos parfaitement ridicule.

Après l'origine, la prédestination. « Entre toutes les tribus des

(1) *Vie de Jésus*, p. 2, 3.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*, p. 5, 6.

Sémites nomades, celle des Beni-Israël était marquée déjà pour d'immenses destinées (1). » *Était marquée déjà?* Et qui vous l'a dit? Où trouvez-vous en elle, en remontant à son berceau, dans sa nature, dans son génie, dans sa constitution, le gage et comme les linéaments de sa grandeur future? Quand on admet l'ordre de révélation, quand on croit aux récits de ces temps antiques tels qu'ils sont écrits dans la Genèse, quand on prend à la lettre les relations que Dieu daigne échanger avec Abraham, Isaac et Jacob, les insignes promesses qu'il leur fait, la providence dont il les couvre, on peut dire que leur race était déjà *marquée* pour un avenir magnifique. Mais quand on répudie tout cela, quand on le suppose avec dédain placé, relégué, perdu par delà les *derniers confins de l'histoire*, de quel droit et sur quel fondement vient-on prétendre que les Beni-Israël étaient *marqués*, dès l'origine, pour d'immenses destinées?

« D'antiques rapports avec l'Égypte, d'où résultèrent peut-être quelques emprunts purement matériels, ne firent qu'augmenter leur répulsion pour l'idolâtrie (2). » C'est là tout ce que vous savez dire sur les rapports de la tribu des Beni-Israël avec l'Égypte? Comment! La transformation de cette tribu en un grand peuple, malgré la loi barbare qui condamnait ses rejetons à périr, la tyrannie des Pharaons, la divine mission de Moïse, les prodiges, qu'il accomplit pour confondre les magiciens de la cour, l'obstination du roi malgré ces miracles, la fuite étonnante, non plus de la tribu, mais des tribus délivrées qui passent à pied sec la mer Rouge dont les flots, en se repliant sur eux-mêmes, engloutissant l'armée des oppresseurs, toutes ces merveilles vous n'en parlez pas? Et cette famille de Jacob qui, malgré la servitude, est devenue toute une nation, vous ne rougissez pas de faire supposer que, même après avoir quitté l'Égypte, elle n'était encore qu'une tribu de Bédouins? — « Une loi ou *Thora*, très-anciennement écrite sur des tables de métal, et qu'ils rapportaient à leur grand libérateur Moïse, était déjà le code du monothéisme (3). » Et voilà comment

(1) *Vie de Jésus*, p. 6.

(2) *Ibid.*, p. 5.

(3) *Ibid.*, p. 6.

M. Renan résume la grande vision du Sinäï ! Dieu s'abaissant jusqu'à Moïse, Moïse s'élevant jusqu'à Dieu, pour en recevoir la loi écrite de la main de Dieu même, Dieu et Moïse dans cette communication sublime se parlant *bouche à bouche*, pendant que les nuages enveloppent et que la foudre sillonne la cime de la montagne ébranlée, quelles merveilles ! Et ces merveilles sont traduites ainsi par M. Renan : *Une loi qu'ils rapportaient à leur grand libérateur Moïse*. Si encore, en supprimant ce qu'il appelle la légende, M. Renan conservait fidèlement les détails techniques. Mais non. L'Exode nous dit plusieurs fois que la loi fut écrite sur des tables de *Pierre* (1), et M. Renan nous assure qu'elle le fut sur des tables de *métal*. — « Un coffre ou arche portative, ayant des deux côtés des oreillettes pour passer des leviers, constituait tout leur matériel religieux (2). » A qui prétendez-vous en imposer ? Non, ce n'était point là tout leur matériel religieux, même à la première époque de leur existence nationale, même pendant le voyage au désert. Ni l'arche n'était aussi vulgaire que vous le prétendez, ni elle ne résumait en elle tout le mobilier du culte public. Il y avait le Tabernacle qui lui-même avait des voiles et des colonnes ; il y avait des autels, il y avait des flambeaux, il y avait des instruments de toute nature pour le besoin des sacrifices. Dieu lui-même a donné l'indication précise de chacun de ces objets ; il en a dicté le dessin, déterminé la matière, fixé l'usage, et tout y est d'une splendeur magnifique. Les ornements des lévites n'ont point été négligés et Dieu veut bien encore ici, comme pour le sanctuaire portatif, descendre aux plus minutieux détails (3). M. Renan ne saurait être, je l'espère, plus solennellement démenti. Et puis pourquoi se borne-t-il à parler de ce premier état religieux du peuple juif ? Il y a eu sans doute l'époque du Tabernacle ; mais n'y eut-il pas aussi l'époque du Temple ? Salomon n'éleva-t-il pas plus tard au Dieu de ses pères, qui était précisément celui de Moïse, une demeure plus digne que le Tabernacle de la grandeur de Celui qui devait y résider ? Et dans ce

(1) Exod., xxxi ; xxxiv, 1.

(2) *Vie de Jésus*, p. 6.

(3) Exod., xxvi, xxvii, xxviii, xxxvii, xxxviii, xxxix.

nouveau sanctuaire, les cérémonies sacrées ne s'accomplirent-elles pas avec plus de splendeur ? Et d'où vient que M. Renan ne dit pas un mot de cette transformation glorieuse du culte national des Beni-Israël ? Ce silence est bien singulier ! Pourquoi ne pas parler non plus du second temple ?

« La famille chargée de tenir les leviers et de veiller sur ces archives portatives, étant près du livre et en disposant, prit bien vite de l'importance (1). » Il est ici question de la famille de Lévi. Ce n'est pas elle qui se fit son importance ; c'est Dieu même qui la lui donna, mais non pas toutefois sans contre-poids et sans limites. — Ces archives et ce livre dont parle M. Renan ne sont, tels qu'il les conçoit, qu'un rêve de son imagination. Dans l'arche, à côté de la verge d'Aaron, était déposé le Pentateuque écrit de la main même de Moïse. C'était une relique à laquelle la vénération du peuple attachait une importance souveraine. Mais M. Renan ne veut pas admettre l'authenticité de cet ouvrage. A la place de ce recueil il met « un journal toujours ouvert de la tribu, mais où l'on écrivait très-discrètement (2). » Et c'est de ce travail fait ainsi successivement par les siècles et par des écrivains inconnus que le Pentateuque arrive à se « fixer dans la forme où nous le voyons et devient pour des siècles la règle absolue de l'esprit national (3). » Jamais rêve plus impossible ! Avant les époques où l'on suppose que le Pentateuque s'est achevé, il subsistait intégralement, vénéré par la nation comme l'œuvre de Moïse. Après tout, c'est le Pentateuque qui l'a formée. Son cadre, son gouvernement, sa législation, sa foi, son culte, son sacerdoce, elle déclare qu'elle lui doit tout depuis son berceau, et les faits sont là pour appuyer son témoignage. Comment dès lors aurait-elle fait un livre qui l'a faite elle-même ? Nous n'insistons pas sur ce point vis-à-vis duquel la science a prononcé de nos jours des oracles décisifs en faveur de Moïse.

« Le caractère, poursuit M. Renan, qui distingue essentiellement Israël entre les peuples théocratiques, c'est que le sacerdoce

(1) *Vie de Jésus*, p. 6, 7.

(2) *Ibid.*, p. 6.

(3) *Ibid.*, p. 7.

y a toujours été subordonné à l'inspiration individuelle. Outre ses prêtres, chaque tribu nomade avait son nabi ou prophète, sorte d'oracle vivant que l'on consultait pour la solution des questions obscures qui supposaient un haut degré de clairvoyance. Les nabibis d'Israël, organisés en groupes et en écoles, eurent une grande supériorité. Défenseurs de l'ancien esprit démocratique, ennemis des riches, opposés à toute organisation politique et à ce qui eût engagé Israël dans les voies des autres nations, ils furent les vrais instruments de la primauté religieuse des Juifs (1). » — Je ne sais ce qu'il faut penser des prêtres et des prophètes attribués par M. Renan aux vieilles tribus des Sémites nomades, et je les soupçonne fortement d'être une chimère de plus inventée par l'interminable imagination de l'auteur. Mais ce que nous savons très-bien, c'est que les nabibis d'Israël furent tout autre chose que ce qu'il les fait. Sans doute ils défendaient au besoin les pauvres et le peuple contre l'oppression et la cupidité des riches et des rois : on en vit un solennel exemple dans les austères leçons de Nathan à David, monarque et prophète lui-même (2). Mais ils soutenaient aussi les rois contre les révoltes et les attentats des peuples. Ils n'étaient ni les hommes d'un système, ni les hommes d'un parti, mais les hommes de Dieu. Pleins de son esprit qui les inspirait, investis d'une mission qu'autorisaient des miracles, ils tenaient la balance égale et rétablissaient au besoin l'équilibre entre le pouvoir et l'obéissance, entre les souverains et la nation. Ce n'était pas toujours sans péril qu'ils exerçaient ainsi les fonctions de régulateurs de l'ordre social. Tour à tour on vit les rois et le peuple, irrités de la liberté sainte avec laquelle les prophètes leur reprochaient leurs désordres et leur en prédisaient le châtimeut, les persécuter avec violence et pousser la fureur et la vengeance jusqu'à les faire périr dans les supplices. Et jamais, malgré la perspective de telles épreuves, ces grands interprètes de la volonté divine ne se servirent des rois pour se protéger contre le peuple, ni du peuple pour se protéger contre les rois, et rien n'est plus faux que d'en faire les

(1) *Vie de Jésus*, p. 7.

(2) II. Reg., xii, 1 et suivants.

partisans et les défenseurs de la démocratie. — « Opposés à toute organisation politique. » Nous ne comprenons pas cette allégation de M. Renan. Ils trouvèrent au sein de la société qui recueillait leurs oracles une constitution établie. Une hiérarchie existait ; il y avait un pouvoir central ; il y avait des lois et une magistrature ; il y avait des armées et des impôts pour les soutenir ; il y avait un sacerdoce dont les relations avec la puissance civile étaient déterminées par des règles sacrées et précises. Tous les éléments qui concouraient ailleurs à former une organisation politique se trouvaient réunis dans le mécanisme social du peuple juif. Est-ce que les prophètes ont protesté contre cet ordre de choses, sous quelque forme qu'il se produisit et de quelque nom qu'il s'appelât ? Au contraire, quand des modifications ont dû se faire dans la constitution sociale, les prophètes n'ont-ils pas été l'instrument dont Dieu s'est servi pour les sanctionner ou les accomplir ? N'en a-t-on pas un exemple frappant dans ce qui se passa pour la substitution du régime monarchique au gouvernement des Juges ? Lorsque le peuple voulut avoir un roi, n'est-ce pas Samuel, le prophète, qui, de la part de Dieu, fit connaître à la nation les droits du futur souverain (1) ? N'est-ce pas lui qui désigna Saül pour premier prince et le marqua de l'onction royale (2) ? Et plus tard, quand Saül eut été réprouvé à cause de ses ménagements exagérés pour les Amalécites (3), n'est-ce pas encore Samuel qui lui donna David pour successeur et l'oignit de l'huile sainte, même avant que Saül eût quitté le pouvoir et perdu la vie (4) ? On pourrait citer un grand nombre de traits semblables. Preuve évidentes que les prophètes étaient *opposés à toute organisation politique* ! Pauvre M. Renan ! Dans quelle édition de la Bible a-t-il donc fait ses études sur le peuple de Dieu !

« Et à tout ce qui eût engagé Israël dans les voies des autres nations. » — *Les voies de l'idolâtrie et de l'immoralité, c'est vrai :*

(1) I Reg., VIII, 6, 22.

(2) *Ibid.*, IX, X, 1.

(3) *Ibid.*, XV, 23.

(4) *Ibid.*, XVI, 11, 12, 13.

les prophètes tonnent avec un éclat continuel et continuellement formidable contre tout ce qui pourrait entraîner la nation sainte à ce double désordre. Les rois ne sont pas plus ménagés que le peuple quand ils adorent les faux dieux et se plongent dans le vice, quand surtout ils font participer leurs sujets à leur dépravation. Qui n'a lu les représentations faites par les *voyants*, au nom du Seigneur, à l'impie Achaz, au farouche Manassès, lorsque l'un et l'autre se livrèrent aux abominations des gentils (1)? Ainsi, sous ce point de vue, il est parfaitement exact que les prophètes détournèrent les Juifs de la voie des nations, et je ne suppose pas que M. Renan leur en fasse un crime. Mais il était certaines faces brillantes et légitimes des civilisations anciennes qu'Israël put s'approprier sans être condamné par ses prophètes. « Après que Salomon eut bâti le temple, cette merveille sans égale dans les temps antiques, il bâtit encore, dit Bossuet, le palais des rois, dont l'architecture était digne d'un si grand prince (2). Sa maison de plaisir qu'on appelait le Bois du Liban, était également superbe et délicieuse. Le palais qu'il éleva pour la reine fut une nouvelle décoration à Jérusalem. Tout était grand dans ces édifices, les salles, les vestibules, les galeries, les promenoirs, le trône du roi et le tribunal où il rendait la justice : le cèdre fut le seul bois qu'il employa dans ces ouvrages. Tout y reluisait d'or et de pierreries. Les citoyens et les étrangers admiraient la majesté des rois d'Israël. Le reste répondait à cette magnificence, les villes, les arsenaux, les chevaux, les chariots, la garde du prince (3). Le commerce, la navigation et le bon ordre avec une paix profonde, avaient rendu Jérusalem la plus riche ville de l'Orient (4). » Voilà tout autant de choses dont M. Renan ne paraît pas soupçonner l'existence, tant il s'en fait absolument. Ce qu'il ne dit pas davantage, c'est que les principaux artisans de toutes ces gloires furent prêtés à Salomon par des nations infidèles, l'Égypte et la Phénicie, et que

(1) II Paralip., xxviii, xxxiii.

(2) III Reg., vii, x.

(3) III Reg., x. — II Paralip., viii, ix.

(4) Bossuet, *Histoire universelle*, II^e partie, ch. iv.

jamais les prophètes n'ont flétri ni ces gloires elles-mêmes, ni les instruments étrangers dont le fils de David s'était servi pour en orner Jérusalem.

« De bonne heure ils annoncèrent des espérances illimitées, et quand le peuple, en partie victime de leurs conseils impolitiques, eut été écrasé par la puissance assyrienne, ils proclamèrent qu'un règne sans bornes lui était réservé, qu'un jour Jérusalem serait la capitale du monde entier et que le genre humain se ferait juif (1). » Tout est faux dans ces quelques lignes. — Il est faux que le peuple ait jamais été *victime des conseils impolitiques des prophètes*. C'est, au contraire, parce qu'il n'a pas voulu suivre les conseils des prophètes qu'il a fait avec ses rois de la mauvaise politique, et que les armées assyriennes, déchainées contre lui sans le savoir par la vengeance divine, l'ont emmené captif sur les bords de l'Euphrate. Voilà le vrai : voilà ce que les livres historiques de la Bible révèlent en caractères de feu presque à chacune de leurs pages.

Il est faux encore que les prophètes aient annoncé aux Juifs des *espérances illimitées* ; ils ne leur ont au contraire donné qu'une espérance parfaitement définie : celle d'un libérateur divin qui rachèterait le monde.

Il est faux qu'ils aient proclamé qu'un *règne sans bornes leur était réservé* ; le *règne sans bornes* est promis, non pas au peuple juif, mais au Messie attendu.

Il est faux que *Jérusalem*, la Jérusalem antique, doive être la *capitale du monde entier* ; c'est une autre Jérusalem, celle que les prophètes nomment la Jérusalem nouvelle, qui doit être le centre et la reine de tous les peuples.

Il est faux que le *genre humain* doive se *faire juif* ; les oracles au contraire prédisent que le peuple juif se fondra dans un peuple nouveau dont il n'est que la figure et qui embrassera toutes les nations.

Il est faux enfin que ce soit au moment où le peuple est proscrit et captif sous un ciel étranger, que les prophètes commencent à

(1) *Vie de Jésus*, p. 7.

lui présager un sort glorieux. En fût-il ainsi, ce serait chose bien faite pour surprendre. Quels sont donc ces hommes qui se prennent à espérer pour leur nation quand il n'y a plus d'espérance, et qui, dans l'exil et l'anéantissement, trouvent les gages d'un réveil plus brillant même que ne le fut la splendeur éclip­sée? Pour hasarder avec conviction des prophéties aussi peu vraisemblables, pour le faire surtout avec tel bonheur pur que les événements répondent à la parole qui les prédit, ne faut-il pas être éclairé d'une lumière surhumaine? Mais après tout, il n'est point exact que les chants de l'espérance n'aient commencé qu'avec les gémissements de l'exil. Isaïe avait annoncé la ruine de Jérusalem avant sa chute; il en avait également annoncé la restauration avant la ruine. Jamais il n'a fait, au nom de la colère divine, gronder la foudre sur la cité coupable sans que la tempête se soit terminée par un rayon de soleil. Le même fait se reproduit pour Jérémie. Comme le fils d'Amos, le Voyant d'Anathoth a prophétisé les malheurs de Jérusalem bien longtemps avant d'exhaler ses Lamentations sur les débris de cette ville mise en poudre. Mais il avait marqué la fin de la captivité comme il en avait marqué le commencement, et s'il est vrai qu'en Égypte où il alla chercher asile avec quelques restes du peuple après le renversement de sa patrie, il consola ses concitoyens par des promesses de délivrance et de brillant avenir, il n'avait pas attendu pour le faire que les armées de Nabuchodonosor vinssent le forcer à fuir son pays dévasté, et à se réfugier dans les plaines du Nil et sur les terres des Pharaons. Voilà ce dont on rencontre la preuve à chaque pas dans les livres de ces deux grands prophètes. Jérusalem était encore debout, et déjà l'un et l'autre avaient solennellement et plusieurs fois prédit qu'elle tomberait, pour se relever avec un éclat plus radieux que son abaissement n'aurait été profond.

M. Renan ne peut pas en prendre son parti. Il veut à toute force que ce soit l'infortune et la conviction de son impuissance qui aient fait concevoir au peuple juif l'idée qu'il régnerait un jour sur le monde. « Les grands empires qui se succèdent dans l'Asie occidentale, en brisant pour lui tout espoir d'un royaume terrestre, le jet-

tent dans des rêves religieux avec une passion sombre. Peu soucieux de dynastie nationale ou d'indépendance politique, il accepte tous les gouvernements qui le laissent librement pratiquer son culte et suivre ses usages (1). » La liaison logique de ces deux phrases nous échappe. Mais en admettant qu'elles soient unies autant qu'elles nous semblent disjointes, nous ne comprenons pas qu'on se moque à ce point de l'histoire. Est-ce que jamais les Juifs, à en juger par leurs livres prophétiques, ont fait des rêves religieux avec une *passion sombre*? Une *passion sombre* qu'avait-elle à voir dans des rêves de réveil, de triomphe et de douces conquêtes? Et puis ces rêves, si toutefois on peut appeler *rêves* des oracles divins, n'étaient-ils pas conçus et devenus populaires avant que les *grands empires de l'Asie occidentale* eussent brisé pour la nation juive *tout espoir de royaume terrestre*? Et même comment la puissance de ces *grands empires* pouvait-elle briser tout espoir pour les Juifs, puisqu'ils avaient appris par expérience et qu'ils entendaient tous les jours proclamer par leurs prophètes que Dieu d'un souffle pouvait anéantir ces nations redoutables, et faire passer leurs dépouilles dans les mains de son peuple? C'est là ce que M. Renan appelle de la philosophie.

Où M. Renan a-t-il vu encore que le peuple juif, dans les âges prophétiques, était peu *soucieux de dynastie nationale ou d'indépendance politique et acceptait tous les gouvernements*, à la seule condition qu'on lui laissât la liberté religieuse? La réserve est importante. Comme beaucoup de gouvernements tentèrent de lui ravir cette liberté, il sut à plus d'une reprise la défendre ou la revendiquer avec un héroïque courage. Mais il fit plus; la liberté religieuse étant essentiellement liée pour lui à l'indépendance nationale et politique, il regarda toujours celle-ci comme une grande fortune; il l'aima de passion; on le vit y rester énergiquement fidèle. Libre, il s'épuisa de sacrifices et de sang pour la soustraire à l'oppression de l'étranger; captif, il en sauva le principe en refusant de s'identifier au peuple vainqueur: c'est ce qui se fit pendant la grande cap-

(1) *Vie de Jésus*, p. 10.

tivité. C'était là le plus ardent et le plus indomptable instinct de la race juive ; et même encore aujourd'hui, c'est un des caractères qui la distinguent au sein de la déchéance dont elle est frappée ; elle veut rester soi et nullement s'effacer et s'engloutir dans la masse de l'humanité.

A propos des persécutions d'Antiochus Epiphane, M. Renan revient encore sur cette extravagante idée que « la rage et le désespoir jetèrent les croyants dans le monde des visions et des rêves (1). » *De la rage et du désespoir*, il n'y en eut pas ; les Machabées n'opposèrent aux tyrans autre chose que les résistances d'un héroïque patriotisme. *Des visions et des rêves*, c'est-à-dire des prophéties, il n'y en eut pas davantage ; depuis longtemps déjà les oracles s'étaient tus en Juda comme en Israël. M. Renan tente bien de rattacher à cette époque l'apparition du livre de Daniel qu'il appelle la *première apocalypse* (2). Mais c'est une erreur grossière de chronologie, ainsi que nous aurons l'occasion de nous en convaincre plus tard. Et quand on admettrait comme vraie cette date qui est fautive, de quel droit M. Renan peut-il se prévaloir pour appeler sèchement cette apocalypse un recueil de *visions et de rêves* ? Sans doute il y a là des *visions*, mais ce sont des visions divines ; sans doute il y a là des *rêves*, mais ces rêves sont des songes miraculeux et pleins de mystères. M. Renan lui-même va, quelque part, jusqu'à prétendre que par eux Daniel a fondé la *philosophie de l'histoire*.

Ainsi M. Renan n'est pas heureux quand il veut expliquer dans nos prophètes les prédictions consacrées à l'espérance. Il n'en fixe avec justesse ni la date ni la cause, et par un tort bien plus grave encore que ces erreurs, il oublie ou il affecte de ne pas dire la place immense qu'y occupe le Messie attendu par la nation.

M. Renan ne sait pas mieux interpréter les prophéties de la douleur. Il existe dans Isaïe un oracle qui se rapporte avec une incontestable évidence au Libérateur promis à la nation. L'écrivain sacré entonne son chant avec un accent si solennel, il prend les choses

(1) *Vie de Jésus*, p. 11.

(2) *Ibid.*

de si haut, il annonce avec tant de majesté l'intervention du bras divin dans les événements qu'il doit décrire, qu'il va nécessairement être question d'un personnage extraordinaire. Il peint ensuite le sacrifice d'une grande victime, destinée à sauver le monde, avec un ensemble de traits où la figure du Christ est tellement palpitable qu'en lisant cette page du prophète, on croit lire le récit de la Passion (1). Ce que M. Renan lui-même en cite démontre victorieusement qu'Isaïe parle ici comme un Evangéliste, d'où il suit manifestement que l'auguste supplicié du Calvaire était présent à la pensée du Prophète. Mais non; M. Renan vous dira qu'il s'agit « de quelqu'un de ces sublimes patients qui, comme Jérémie, teignaient de leur sang les rues de Jérusalem (2). » Cette explication est absurde. Le martyr d'Isaïe est d'une race tellement haute que personne ne peut raconter sa génération (3); il n'a jamais commis la moindre iniquité (4), tandis qu'autour de lui tous les hommes ont été coupables (5). Quoiqu'il fût innocent, Dieu a posé sur sa tête les crimes de toutes les générations (6), et l'a frappé pour ces péchés dont il était devenu comme responsable (7). Mais, s'il a succombé, c'est bien parce qu'il l'a voulu (8). Et sa mort n'a point été stérile. Parce qu'il aura déposé sa vie pour nos fautes, il aura dans ses mains la volonté de Dieu même (9); il précipitera les impies dans la tombe (10); les justes lui seront redevables de leur sanctification (11), une foule d'âmes lui seront données en patrimoine (12) et il se survivra à lui-même dans une longue postérité (13). Tels sont les caractères, telles sont les gloires de l'Homme de douleur chanté par Isaïe; en eût-il jamais dit de si nobles choses, si son héros n'eût été qu'un patient mortel à la façon de Jérémie? On y reconnaît avec éclat les signes d'un holocauste divin.

La loi partage le malheur des prophéties : M. Renan n'a pas plus compris celle-là qu'il n'a compris celles-ci. Il n'en a pas compris l'admirable immutabilité. « De profondes modifications s'opère-

(1) Isaï., LIII. — (2) *Vie de Jésus*, p. 8. — (3) Isaï., LIII, 8. — (4) *Ibid.*, 9. — (5) *Ibid.*, 6. — (6) *Ibid.*, 6. — (7) *Ibid.*, 4, 8. — (8) *Ibid.*, 7. — (9) *Ibid.*, 10. — (10) *Ibid.*, 9. — (11) *Ibid.*, 11. — (12) *Ibid.*, 12. — (13) *Ibid.*, 10.

rent dans la *Thora*. De nouveaux textes, prétendant représenter la vraie loi de Moïse, se produisirent et inaugurèrent en réalité un esprit fort différent de celui des vieux nomades (1). » — C'est Bossuet qui répondra pour nous. « Le législateur, Moïse, y avait si bien réglé toute chose, que jamais on n'a eu besoin d'y rien changer. C'est pourquoi le corps du droit judaïque n'est pas un recueil de diverses lois faites dans des temps et dans des occasions différentes. Moïse, éclairé de l'esprit de Dieu, avait tout prévu. On ne voit point d'ordonnances ni de David, ni de Salomon, ni de Josaphat ou d'Ezéchias, quoique très-zélés pour la justice. Les bons princes n'avaient qu'à faire observer la loi de Moïse, et se contentaient d'en recommander l'observance à leurs successeurs (2). Y ajouter ou en retrancher un seul article, était un attentat que le peuple eût regardé avec horreur..... Moïse fit déposer auprès de l'arche l'original de la loi; mais de peur que dans la suite des temps elle ne fût altérée par la malice ou par la négligence des hommes; outre les copies qui couraient parmi le peuple, on en faisait des exemplaires authentiques qui, soigneusement revus et gardés par les prêtres, les lévites, tenaient lieu d'originaux (3). » M. Renan doit être satisfait de l'appui que vient de lui prêter le grand Évêque de Meaux; il était impossible de se voir démenti d'une façon plus radicale.

De l'immutabilité de la loi mosaïque, les méprises de M. Renan s'étendent à la sanction de la loi. « C'était l'œuvre, dit-il, d'hommes pénétrés d'un haut idéal de la vie présente, et croyant avoir trouvé les meilleurs moyens pour le réaliser. La conviction de tous est que la *Thora* bien observée ne peut manquer de donner la parfaite félicité (4). » Ainsi, d'après M. Renan, la loi mosaïque n'emportait avec elle ni promesse d'avantages temporels, ni menace de châtimens extérieurs et publics, suivant que les Juifs en observeraient ou en violeraient les commandemens; nulle sanction for-

(1) *Vie de Jésus*, p. 9.

(2) III Reg.

(3) Bossuet, *Histoire universelle*, 1^{re} partie, chap. 1.

(4) *Vie de Jésus*, p. 10.

melle, authentique, n'était établie pour en assurer l'exécution. Ce qui en est dit, n'est qu'une affaire de pressentiment et de conviction. Et cependant, comme Bossuet le fait encore remarquer dans son royal langage, « ce qu'aucun autre législateur n'avait osé faire, Moïse l'a fait; il a donné aux Juifs des assurances précises, que tout leur réussirait tant qu'ils vivraient soumis à la loi, au lieu que leur désobéissance serait suivie d'une manifeste et inévitable vengeance. Il fallait être assuré de Dieu pour donner ce fondement à ses lois, et l'événement a justifié que Moïse n'avait pas parlé de lui-même (1). »

Enfin, M. Renan se trompe ou feint de se tromper sur la vraie fin de la loi. « On sent d'avance que les résultats qui en sortiront seront d'ordre social et non d'ordre politique, que l'œuvre à laquelle ce peuple travaille est un royaume de Dieu (2). » C'est ainsi qu'en altérant l'histoire on trouve le secret de mettre à sa place des mots vides de sens. Que signifient ces vagues et perfides expressions : *Un royaume de Dieu?* Rien. Dans la vraie pensée de Moïse, les choses sont plus nettes et le but de la loi fixé avec plus de précision. « Toute la loi de Moïse, c'est encore Bossuet qui parle, tous ses sacrifices, le Souverain-Pontife qu'il établit avec tant de mystérieuses cérémonies, son entrée dans le sanctuaire, en un mot, tous les sacrés rites de la religion judaïque, où tout était purifié par le sang, l'agneau même qu'on immolait à la solennité principale, c'est-à-dire à celle de Pâques, en mémoire de la délivrance du peuple, tout cela ne signifiait autre chose que le Christ sauveur par son sang de tout le peuple de Dieu (3). »

A ces erreurs sur les prophéties et sur la loi, M. Renan en ajoute de si nombreuses sur l'histoire générale des Juifs qu'il nous serait impossible de les relever en détail. Qu'il nous suffise de dire que le résumé qu'il en fait brouille et brise entièrement le fil et la marche des choses et que, tout en se flattant d'esquisser la préparation de l'avènement de Jésus, il ne prépare rien. C'est toujours là qu'on en

(1) Bossuet, *Histoire universelle*, ut supra.

(2) *Vie de Jésus*, p. 11.

(3) Bossuet, ut supra.

arrive quand on sort de la grande voie des monuments certains et des traditions authentiques ; après avoir supprimé ce qui fait l'âme et le lien des événements, on ne peut avoir que le chaos. Dans l'embarras inextricable où M. Renan s'est plongé pour sa part, il ne sait expliquer ni les destinées étranges du peuple juif, ni la succession des grands empires, ni ces *espérances illimitées* et cette attente religieuse dont l'univers offre le spectacle vers le temps où Jésus entra dans le monde. Il parle bien des pressentiments du *tendre et prévoyant Virgile*, des *oracles sibyllins* (1). Mais à quelle source les Sibylles et le poète latin ont-ils puisé leurs vagues présages ? C'est ce que M. Renan ne nous dit pas. Il parle encore de la *récente formation de l'empire* et de *cette sensibilité mélancolique qu'éprouvent les âmes après les longues périodes de révolutions* (2) ; mais précisément la *formation* même de l'empire et la paix générale qu'il avait fondée devaient calmer la *sensibilité mélancolique des âmes* et empêcher ces *espérances illimitées* dont se préoccupait alors le genre humain. Il faut chercher ailleurs et plus haut, avec la raison de ce grand phénomène, l'âme et le nœud du passé. En arrachant le Christ de l'histoire, M. Renan a tout noyé dans les ténèbres. Avec le Christ, au contraire, tout s'illumine et s'enchaîne. Les patriarches le présentent ; Moïse en est le précurseur et la figure ; l'ancienne loi tout entière le suppose ; les justes du Vieux Testament l'appellent ; les prophètes le chantent ; les rois de Juda en forment la généalogie ; les grands royaumes de l'antiquité le préparent. Vient un moment où le peuple juif, dispersé partout dans la haute Asie, en Asie Mineure, en Egypte, en Grèce, en Italie même, porte en tous lieux les Ecritures, non-seulement dans leur idiome primitif, mais encore traduites dans la langue alors la plus connue de l'univers. celle qu'avaient parlée Homère, Socrate et Démosthènes. Pleins de la grande idée du Messie qu'Abraham avait salué par-dessus la hauteur des siècles, que Moïse avait annoncé comme un législateur plus grand que lui, que les Voyants de Juda avaient prédit comme un conquérant pacifique mais sans égal, que les Juifs, semés sur tous

(1) *Vie de Jésus*, p. 17.

(2) *Ibid.*, p. 17, 18.

les points du globe, attendaient eux-mêmes comme un libérateur, ces livres sacrés laissèrent percer quelques rayons de la divine lumière qu'ils contenaient au milieu des nations où les enfants d'Israël étaient épars. Les espérances du peuple de Dieu éveillèrent une certaine attente générale dans le monde ; d'un bout à l'autre de l'Empire, les regards se tournèrent vers l'Orient, et ce fut alors, dans le silence universel de la guerre et des armes, au moment où César, devenu, sous le nom d'Auguste et sous le titre d'empereur, maître de toutes les régions soumises à Rome, venait de fermer le temple de Janus, qu'apparut ici-bas Celui que les Prophètes avaient appelé par avance le *Prince de la paix* et le *Désiré des nations*.

Voilà comment on arrive à fixer la véritable place de Jésus-Christ dans l'histoire, tandis que M. Renan, au lieu de lui donner une *place*, lui marque tout au plus une *date* dans le passé du monde.

II

De Bethléem ou de Nazareth, quel est pour Jésus son vrai lieu de naissance? — Sa généalogie et son titre de Fils de David. — Dénombrement auquel se lie le fait de Bethléem.

« Jésus naquit à Nazareth (1). » Voilà un trait d'intrépidité sublime. Les Évangiles affirment en termes formels que Jésus vint au monde non point à Nazareth, mais à Bethléem. « Jésus étant né dans Bethléem de Juda, au temps du roi Hérode, voici que des Mages partis de l'Orient vinrent à Jérusalem (2). » Ainsi parle saint Matthieu ; il n'insiste pas sur le fait pour l'établir, il le donne pour une chose publiquement admise. Et pour qu'on sache bien que, dans sa pensée, le mot qu'il en dit est aussi grave qu'il est court, il rattache à la naissance de Jésus dans Bethléem l'accomplissement d'une prophétie dont la préoccupation dominait toutes les âmes et leur faisait tourner les yeux vers l'humble cité de David. En apprenant que les Mages, conduits par une étoile miraculeuse, cherchent un nouveau roi des Juifs qui vient de naître,

(1) *Vie de Jésus*, chap. II, 19.

(2) Matth., II, 1.

Hérode se trouble et Jérusalem avec lui. Appelant alors tous les Princes des prêtres et les Scribes du peuple, il leur demande où doit naître le Christ. Et ils lui répondent : « A Bethléem de Juda. Car il est écrit : Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la dernière entre les principautés de Juda, parce que c'est de toi que sortira le Chef destiné à régir mon peuple (1). » Hérode alors les encourage à pousser leur voyage jusqu'à Bethléem ; les Mages s'y rendent, doublement excités par l'invitation du monarque et surtout par le signal de l'étoile ; ils ne s'arrêtent que lorsque l'astre qui les guide, s'arrêtant lui-même au-dessus de la modeste bourgade désignée par les oracles et les docteurs, leur marque l'endroit où repose l'enfant mystérieux qu'ils doivent adorer (2). Tel est l'insigne honneur que le premier Évangéliste fait à Bethléem : Bethléem chanté par les prophètes comme le berceau du Messie à venir ; Bethléem considéré par les interprètes autorisés des Écritures comme prédestiné à cette gloire ; Bethléem indiqué comme le point où les Mages rencontrent Jésus et déposent leurs hommages devant son invisible grandeur ; Bethléem enfin présenté comme le lieu où, de notoriété publique, le Fils de Marie a fait son entrée dans le monde. On ne peut certes imaginer des attestations plus décisives.

« Mais, d'après Matthieu lui-même, Nazareth est appelée la patrie de Jésus (3) ; Marc se sert aussi de la même expression (4). » Ce mot fugitif de *patrie* parût-il une contradiction, ne saurait anéantir la force d'un récit positif, précis, prolongé, et puisque S. Matthieu dans une narration d'une trame ferme et compacte affirme et répète que Bethléem a vu naître Jésus, il faut donner à ce qu'il dit comme en courant de Nazareth une interprétation qui laisse debout son premier témoignage. Voilà ce que prescrivent de concert et l'honnêteté de la conscience et les règles de la saine critique.

(1) Matth., II, 3, 4, 5, 6.

(2) *Ibid.*, II, 9.

(3) *Veniens in patriam suam.* Matth., XIII, 54.

(4) *Et egressus inde abiit in patriam suam.* Marc, VI, 1.

Mais après tout qui ne sait que le mot de *patrie* ne désigne pas toujours le pays où l'on a vu le jour? Un homme est né dans un lieu quelconque, mais c'est durant un voyage de sa mère. Jeune encore il est emporté par ses parents dans une contrée éloignée de là, mais qui est leur séjour ordinaire. C'est le centre de la famille; c'est là qu'en sont les domaines; c'est là qu'en sont les intérêts; c'est là qu'en sont les souvenirs. Le jeune enfant y demeure, il y grandit. S'il s'en écarte momentanément, c'est pour y rentrer bientôt à l'ombre du toit domestique, et s'il doit être un grand homme, c'est encore de là qu'il part pour se manifester au monde. Entre ces deux pays, celui où il n'a fait que naître et celui où il demeure d'une manière permanente, quelle est sa vraie patrie? N'est-ce pas le dernier? On appelle sans doute *patrie* le lieu de la naissance, même quand on le quitte étant encore dans les langes, Mais n'entre-t-il pas encore plus dans les habitudes du langage d'appeler de ce nom le sol où notre existence plonge ses racines les plus profondes et les plus durables? Ainsi en est-il de Jésus. On nomme Nazareth sa *patrie*, on le surnomme lui-même Nazaréen (1), Galiléen, parce qu'il résidait ordinairement à Nazareth avec ceux dont il était regardé comme le fils, et qu'en leur compagnie, il y est resté près de trente ans sans interruption, n'en sortant avec Joseph et Marie que pour se rendre à Jérusalem dans le temps des solennités pascales (2). Voilà le vrai sens du mot *patrie* et ce sens est parfaitement raisonnable et justifié. Bethléem tient sans doute une place importante dans l'histoire de Jésus, mais pourtant ce n'est qu'un point dans sa vie. On peut dire que Bethléem fut son berceau, mais Nazareth sa véritable *patrie*.

« Mais la légende de la naissance à Bethléem manquait dans le texte primitif qui a fourni le cadre narratif des évangiles actuels de Matthieu et de Marc (3). » — Comment M. Renan sait-il que saint Matthieu et saint Marc ont composé leurs Évangiles sur des documents antérieurs, histoires ou légendes? Comment surtout le

(1) Marc, 1, 24. Luc, xviii, 37. Joan., xix, 19.

(2) Luc, II, 41, 42, 43.

(3) *Vie de Jésus*, p. 20, note 2.

démontre-t-il ? Qu'il prouve également que cette légende se taisait sur le fait de Bethléem ! Nous le défions de citer aucun témoignage qui en vaille la peine. — « C'est devant des objections souvent répétées qu'on aura ajouté en tête de l'Évangile de Matthieu des réserves dont la contradiction avec le reste du texte n'était pas assez flagrante pour qu'on se soit cru obligé de corriger les endroits qui avaient été d'abord écrits à un tout autre point de vue (1). »

Des objections souvent répétées ? Qui les a faites ? A propos de quoi les a-t-on faites ? Et dans quels monuments en trouve-t-on la trace ? Pitoyable rêverie ! — *On aura ajouté en tête de l'Évangile de Matthieu des réserves !* Faites voir le signe et la preuve de l'interpolation ! Est-ce que le récit de Matthieu, dans les premières pages, n'est pas fondu d'un seul jet comme partout ailleurs ? Et n'est-ce pas un effort puéril que d'y chercher une marque, une soudure, trahissant des pièces de rapport ? Après tout, l'autorité des siècles n'en garantit-elle pas le commencement comme elle en garantit le reste ? — *Réserves dont la contradiction avec le reste du texte, n'était pas assez flagrante pour qu'on se soit cru obligé de corriger les endroits qui avaient d'abord été écrits à un tout autre point de vue.* — Si la contradiction n'est pas flagrante, pourquoi M. Renan veut-il qu'elle soit radicale ? Et de quel droit, au nom de quelle logique, retourne-t-il un mot, un seul mot dont il avoue que la signification n'a rien de précis, comme un démenti péremptoire contre un récit dont les affirmations sont aussi nettes que positives ? Et d'ailleurs, s'il faut admettre que des additions ont été faites au texte de saint Matthieu, comment M. Renan m'empêchera-t-il de prétendre qu'elles ont porté sur *Nazareth* et non point sur *Bethléem* ? « *Nazareth* est nommée la patrie de Jésus ; donc le texte qui raconte sa naissance à Bethléem a été ajouté. » Voilà comment raisonne M. Renan. Et pourquoi, à mon tour, renversant les termes de l'argument, ne dirais-je pas : « Matthieu assure en termes formels que Jésus est né à Bethléem ; donc on a ajouté le passage où il est affirmé que Nazareth fut sa patrie ? » Ce que M. Renan fait d'un

(1) *Vie de Jésus*, page 20, note 2.

côté, je peux le faire de l'autre ; mon droit est égal au sien, et nous nous jetons tous deux dans des hypothèses qui se neutralisent. Le seul parti sage à tenir, c'est d'accepter l'Évangile tel que nous l'ont apporté les siècles, de l'interpréter avec la simplicité du bon sens et de ne point armer l'un contre l'autre, dans l'explication de ce livre sacré, des textes dont les divergences ne sont que superficielles et qu'il est facile de concilier dans une judicieuse et pacifique harmonie.

Jusqu'à présent il ne s'est agi que de saint Matthieu qui, comme on le voit, est peu favorable à M. Renan. Saint Luc l'est bien moins encore. Tout le monde connaît l'admirable tableau dans lequel cet évangéliste a retracé le voyage de Marie et Joseph à Bethléem pour s'y faire inscrire sur les rôles du dénombrement ; la naissance de Jésus et les soins que lui prodigue sa Mère dans la crèche qui lui sert de berceau ; l'apparition miraculeuse des Anges aux bergers gardant leurs troupeaux ; l'adoration du nouveau-né sous le titre de Sauveur, par ces humbles pères en présence de Marie et de Joseph, qui admirent en les méditant les merveilles qu'ils entendent raconter (1). Ce récit est d'une précision radieuse, et coïncide, pour le confirmer, avec celui de saint Matthieu. Saint Luc a même, d'après M. Renan, sur saint Matthieu, cet avantage qu'il évite, lui, jusqu'à la moindre apparence de contradiction. « Il écrit avec réflexion, » dit M. Renan (2), comme si saint Matthieu avait écrit sans réfléchir ! — « Il a employé, en parlant de Nazareth, pour être conséquent, une expression plus adoucie (3). » Oui, saint Matthieu avait appelé Nazareth la patrie de Jésus ; saint Luc dit que c'est le lieu où Jésus fut nourri (4). Mais saint Matthieu n'a pas été moins conséquent que saint Luc et ne s'est pas contredit davantage. Seulement saint Luc a mieux circonscrit sa pensée ; et, quoi qu'il en soit, lui, comme saint Matthieu, déclare hautement que Bethléem fut le lieu privilégié qui vit Marie, dans la plénitude

(1) Luc., II.

(2) *Vie de Jésus*, p. 21, note.

(3) *Ibid.*

(4) Luc., IV, 15.

des temps, enfanter le Sauveur du monde. C'est tout ce qu'il nous faut.

Comment M. Renan va-t-il échapper à cette autorité si décisive? Il a le génie des expédients. « Jean ne sait rien du voyage de Bethléem (1). » Et qui l'a dit à M. Renan? Parce qu'il n'en a point parlé, est-ce une preuve qu'il le regardait comme une fiction? Qu'avait-il besoin d'y revenir quand deux évangélistes l'avaient déjà raconté? — « Pour lui, Jésus est simplement « de Nazareth » ou « Galiléen », dans deux circonstances où il eût été de la plus haute importance de rappeler sa naissance à Bethléem (2). » — *Pour lui!* Dans les deux passages auxquels M. Renan fait allusion, saint Jean ne parle en aucune façon de sa pensée personnelle. Il répète, à distance, des propos tenus sur le compte de Jésus, au début de ses prédications, tantôt par quelques-uns des premiers disciples qu'il s'attache, tantôt par les Juifs que ses discours étonnent et précipitent dans mille jugements contradictoires. En rappelant ces faits lointains, Jean qu'avait-il affaire d'y mêler le souvenir de Bethléem avec lequel ils n'avaient rien de commun?

« Ce qui prouve bien, poursuit M. Renan, que le voyage de la famille de Jésus à Bethléem n'a rien d'historique, c'est le motif qu'on lui attribue. Jésus n'était pas de la famille de David (3). »

Jésus n'était pas de la famille de David. — Remarquons d'abord que dans le voyage de Bethléem, pris à son début et considéré dans sa cause, il ne s'agit pas de Jésus, mais de Marie et de Joseph. C'est un fait dont M. Renan aurait dû tenir compte pour être plus précis et rendre la discussion plus nette.

Et puis, au nom de quelle preuve vient-il déclarer que Jésus n'est pas de la famille de David? N'a-t-il pas lu les généalogies qui le proclament? Saint Matthieu n'ouvre-t-il pas son Évangile par ces paroles solennelles : « Voici le livre de la généalogie de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham (4)? » Ne reprend-il pas,

(1) *Vie de Jésus, ut supra.*

(2) *Ibid.*

(3) *Vie de Jésus, p. 20, note.*

(4) *Matth., 1, 1.*

après avoir parcouru quelques anneaux de la chaîne qui d'Abraham descend à Joseph : « Obed engendra Jessé, Jessé engendra David, roi (1) ? » Et le sang qui passe par les veines de David ne va-t-il pas aboutir à celles de Jésus ? Saint Luc qui, plus tard, remonte les siècles au lieu de les descendre, et trace la généalogie de Jésus en suivant une autre ligne que celle de saint Matthieu, ne trouve-t-il pas, comme celui-ci, David sur son chemin ? Et comme lui, ne le place-t-il pas parmi les ancêtres de l'Homme-Dieu (2) ? N'est-ce pas là un fait connu du dernier élève de sixième ? Et de quel front, en présence de témoignages aussi formels, M. Renan ose-t-il soutenir que Jésus n'est point cette fleur qu'Isaïe annonçait comme devant éclore sur la tige de Jessé qui est celle de David (3) ?

Saint Luc, en dehors de la généalogie qu'il esquisse, dit encore que la Vierge vers laquelle fut envoyé l'archange Gabriel, était fiancée à un homme de la maison de David, quoique résidant à Nazareth, et que cet homme était Joseph (4). Joseph, à son tour, est favorisé de l'apparition d'un ange qui vient calmer en lui des soupçons qui l'agitent, et comment le messager céleste l'appelle-t-il ? « Joseph, fils de David (5). » Le dire de Joseph, c'était, tout le monde le comprend, le dire de Jésus. Un autre ange l'applique directement à Jésus lui-même ; c'est celui qui vient révéler à Marie les grands mystères qui doivent s'accomplir en Elle. « Vous concevrez un Fils, lui dit-il, et il sera grand ; il sera nommé le Fils du Très-Haut, et le Seigneur lui donnera le trône de David, son Père (6). » Ce fait, dont les Anges et les habitants de Nazareth parlent seuls d'abord, devient plus tard de notoriété générale. Quand Jésus, partant de Jéricho, passe près de l'aveugle, fils de Timée, celui-ci s'écrie : « Jésus, fils de David, ayez pitié de moi (7). » Ou

(1) Matth., I, 5.

(2) Luc., III, 31.

(3) Isaï., XI, 1.

(4) Luc., I, 27.

(5) Matth., I, 20.

(6) Luc., I, 31, 32.

(7) Marc., X, 47.

le menace pour le forcer à se taire, et lui crie avec plus d'éclat encore : « Fils de David, ayez pitié de moi (1). » On décerne à Jésus la même qualification jusque dans Jérusalem. Il y entre en triomphe, et, pendant qu'une partie de la foule jette sous les pas du Sauveur des branches d'arbre et des vêtements, une autre moitié de la multitude l'accompagne, en criant : « Hosanna au fils de David (2) ! » Enfin, saint Paul, lui qui avait étudié les Écritures sous la direction de Gamaliel, lui qui pouvait mieux qu'un autre avoir approfondi les anciennes généalogies, affirme deux fois, dans ses Épîtres, que ce Jésus-Christ dont il est l'apôtre et parfois le prisonnier, descend de la race de David (3) ? Ainsi, le Ciel et la terre, les chœurs angéliques et la reconnaissante admiration des hommes, Nazareth et Jérusalem, la Judée proprement dite et la Galilée s'unissent dans un même concert, fruit d'une même conviction, pour proclamer que Jésus est de la race de David. Ainsi, le suffrage populaire a-t-il devancé, pour la confirmer quand elle paraîtrait, la généalogie, pour ainsi dire officielle, attribuée à l'Homme-Dieu par les Évangélistes.

« Ces généalogies sont inexactes, dira M. Renan (4). » Qu'en savez-vous ? Et quelle preuve ? — « Elles sont discordantes (5). » Oui, mais elles ne sont nullement inconciliables, et voici plus de quatorze siècles que saint Hilaire (6), saint Jérôme (7), et saint Augustin les ont mises d'accord (8).

« Aucune d'elles ne fut sanctionnée par Jésus (9). » Sans doute aucune ne fut sanctionnée par lui dans les Évangiles, puisque les Évangiles ne furent rédigés qu'après lui. Mais qu'est-ce que cela signifie ? C'est dans la famille que les Évangélistes ont dû trouver l'arbre authentique de ces généalogies. Et comment établirez-

(1) Marc, x, 18. — Luc., xviii, 38, 39.

(2) Matth., xxi, 9, 15.

(3) Rom., i, 3. — II Tim., ii, 8.

(4) *Vie de Jésus*, p. 240.

(5) *Ibid.*, note 1.

(6) Hilar., *Comment. in Matth.*, cap. 1.

(7) Hieronym., *Comment. in Matth.*, lib. 1.

(8) August., lib. ii, *De consensu Evang.*, cap. 1.

(9) *Vie de Jésus*, p. 240.

vous que, dans la famille, Jésus ne les avait pas approuvées ?

« Jamais il ne se désigne de sa propre bouche comme fils de David (1). » Dans les discours que rapportent les Évangiles, c'est possible. Mais ne savons-nous pas, d'après saint Jean, que les Évangélistes n'ont pas reproduit tout ce qu'avait dit et fait le Sauveur (2) ? Et qui s'avisera d'assurer que, dans ces choses qui n'ont pas été écrites, il n'y avait pas un mot de Jésus affirmant qu'il était de la race de David ? Et puis ne l'a-t-il pas dit indirectement, lorsqu'appelé tantôt par les foules, tantôt par les infirmes, *Fils de David*, au lieu de désavouer ce titre, il l'a silencieusement accepté ? Enfin, ne s'est-il pas donné pour le Messie, et le Messie ne devait-il pas sortir de la tige de David ?

Et quand même, poursuivra-t-on, on admettrait ces généalogies comme authentiques, Jésus eût-il été, comme elles l'affirment, de la famille de David, « on ne concevrait pas encore que ses parents eussent été forcés, pour une opération purement cadastrale et financière, de venir s'inscrire au lieu d'où leurs ancêtres étaient sortis depuis mille ans (3). » Et qui a dit à M. Renan que les ancêtres de Joseph avaient depuis mille ans quitté Bethléem ? Sur quoi se fonde-t-il pour hasarder cette supposition ? Néant. — Puis de ce qu'on ne concevrait pas la *raison* pour laquelle les parents de Jésus auraient été forcés d'aller de Nazareth se faire inscrire à Bethléem, s'ensuivrait-il logiquement que cette raison n'a pas existé ? N'a-t-elle pas pu être très-réelle, très-sérieuse, et cependant disparaître dans l'abîme des dix-huit siècles qui nous séparent de la naissance de Jésus-Christ ? — Enfin, croit-on qu'il fût sans intérêt pour les Romains qui avaient prescrit le dénombrement de connaître où en étaient les différentes tribus juives, et quelle action plus ou moins clémentine, plus ou moins meurtrière, le temps avait exercée sur ce cadre d'airain ? Ce motif à lui tout seul ne suffisait-il pas pour qu'on obligeât les familles à donner leurs noms dans les lieux mêmes qu'avaient habités leurs pères ? — « En leur imposant cette

(1) *Vie de Jésus*, p. 240.

(2) *Joan.*, xxi, 25.

(3) *Vie de Jésus*, p. 20, note.

obligation, l'autorité romaine aurait sanctionné des prétentions pour elle pleines de menaces (1). » Forcer ces prétentions à se produire, ce n'était pas les sanctionner. C'était tout simplement les obliger à se faire connaître, et par là même qu'elles se dénonçaient, elles cessaient d'être menaçantes. On pouvait les surveiller, et pour Rome, au point où en était le peuple juif, il n'était pas difficile de les contenir. On peut appliquer à Hérode les mêmes considérations.

Mais la grosse difficulté, c'est le dénombrement lui-même. « Le recensement opéré par Quirinius auquel la légende rattache le voyage de Bethléem, est postérieur d'au moins dix ans à l'année où, selon Luc et Matthieu, Jésus serait né. Les deux Évangélistes, en effet, font naître Jésus sous le règne d'Hérode (2). Or le recensement de Quirinius n'eut lieu qu'après la déposition d'Archélaüs, c'est-à-dire dix ans après la mort d'Hérode, l'an 37 de l'ère d'Actium (3). »

Noël Alexandre et Pagi ont déjà depuis longtemps répondu que le texte grec peut être ainsi traduit : « Ce dénombrement fut fait avant que Cyrinus fût gouverneur de la Syrie (4). » Devant cette leçon toute difficulté disparaît. Et pourquoi ne serait-elle pas admissible, puisque de si graves autorités la recommandent ?

D'autres disent que Cyrinus est ici nommé gouverneur de la Syrie, non parce qu'il l'était au moment où il fit ce dénombrement, mais parce qu'il le devint plus tard, et que de fait il l'avait été, quand saint Luc écrivit son Évangile. C'est comme si on lisait : « Cyrinus, le même qui fut ensuite gouverneur de la Syrie. » Cette façon de s'exprimer est familière aux historiens qui écrivent plus ou moins de temps après les événements accomplis. En racontant des faits qui se rattachent aux premières époques d'un personnage, ils lui appliquent souvent des titres que celui-ci n'a conquis que plus tard, et nul ne songe à leur en faire un crime. Qui pourra dire

(1) *Vie de Jésus, ut supra.*

(2) Matth., II, 1, 19. — Luc., I, 55.

(3) Joseph, *Antiq.*, XVII, XIII, 5; XVIII, I, 1; II, 1.

(4) Voir le Dr Sepp, *La Vie de Jésus-Christ, t. I, Recensement.*

avec certitude que saint Luc n'a pas fait ainsi ? On admettrait alors deux dénombremens : l'un fait sous Hérode par Cyrinus, simple légat impérial, et ce serait ce *premier* dont parle saint Luc ; l'autre, après la déposition d'Archélaüs, sous Cyrinus devenu gouverneur, et ce serait le *second* supposé par le *premier* que rappelle l'Évangéliste. Il n'y a rien là que de fort simple.

De fait, c'est ainsi que parle l'histoire. Auguste fit faire trois dénombremens, le premier ne s'étendit pas à la Judée et commença en 726, trois ans après la bataille d'Actium, alors que César Octave était consul pour la sixième fois et Agrippa pour la seconde. — Le second recensement fut entrepris vers 746. Saturninus était alors gouverneur de la Syrie. Cyrénus, personnage consulaire très-important, fut envoyé pour procéder au dénombrement des populations dont Saturninus avait la direction générale. C'est ce qu'atteste Muratori dans son ouvrage sur les *Inscriptions antiques* (1). Et voilà précisément la grande opération dont parle saint Luc. C'était le second dénombrement ordonné par Auguste, mais ce fut le premier pour la Judée ; Cyrénus en dirigea l'exécution avec une autorité pour ainsi dire souveraine. Hérode, en ce moment, vivait encore.

Un troisième dénombrement eut lieu treize ans plus tard : ce fut après la déposition d'Archélaüs. Cette fois Cyrénus était véritablement gouverneur de la Syrie avec Caponius (2). Dans le précédent recensement, il ne s'était occupé que de la population ; dans le troisième, il s'occupa des biens (3), afin de donner une assiette précise à l'impôt dans la Judée, devenue définitivement province de l'empire. C'est celui dont parle Josèphe au livre dix-huitième de ses *Antiquités Judaïques* (4). C'est aussi celui dont M. Renan se prévaut à tort comme d'une objection victorieuse contre le récit de saint Luc et le voyage de Bethléem. — « Josèphe ne parle pas d'un premier recensement. » Et quand même il n'en parlerait pas, il

(1) Muratori, *Thesaurus inscript.*, t. I, p. 670.

(2) Joseph., *Antiq. Jud.*, lib. XVIII, 1.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

n'en est pas moins certain, puisque, indépendamment de saint Luc, une foule d'auteurs sérieux l'attestent dès les premiers temps. Saint Justin le martyr affirme que le témoignage de saint Luc est justifié par les registres de l'empire (1). Qui n'a lu dans Tertullien le passage où ce fier Africain, l'homme peut-être le plus savant de son époque, en appelle résolûment à l'histoire pour établir la réalité du dénombrement fait sous Saturninus (2)? En présence de dépositions aussi formelles, d'un côté celle d'un évangeliste, de l'autre celle de témoins éminents et voisins des origines chrétiennes, le silence de Josèphe, fût-il absolu, ne pourrait être invoqué ni comme un démenti, ni surtout comme une réfutation. Rien de plus simple dans cet état de choses que d'admettre deux dénombrements, l'un portant sur les personnes, dont Josèphe ne parle pas, l'autre portant sur les propriétés, et c'est celui dont Josèphe consacre la mémoire.

Mais Josèphe ne se tait point aussi profondément qu'on le suppose, même sur le premier dénombrement. Dans son dix-septième livre, il dit que « toute la nation juive s'était obligée par serment au roi et à César. Seuls six mille Pharisiens refusèrent de jurer fidélité à Hérode et à l'empereur, et le roi les frappa d'une amende (3). » Comment aurait-on su que la nation *tout entière* s'était vouée à César et à Hérode, comment surtout aurait-on su que six mille Pharisiens avaient fait exception à l'engagement général, si l'on n'avait pas eu préalablement opéré par tête le recensement du peuple? Et d'ailleurs, ombrageux et courtisan comme il l'était, Hérode avait dû tenir à se rendre compte exactement du nombre de ses sujets, afin de pouvoir d'un côté faire connaître à César la mesure précise des hommages qu'il lui valait en Judée, de l'autre se venger de l'outrage que feraient à son orgueil ceux dont le genou rebelle s'abstiendrait de se ployer devant lui. Et tout cela s'était passé sous Sentius Saturninus auquel succédèrent Varus et Sabinus, ce qui donne raison à Tertullien, et place Josèphe lui-même parmi

(1) Justin., *Apol. pro Christian*, 34 *ad fin.*

(2) Tertull., *Adv. Marcion.*, l. IV, cap. 19.

(3) Josep., *Antiq. Jud.*, lib. XVII, cap. III.

les auteurs qui rendent témoignage à saint Luc pour la vérité d'un premier dénombrement.

Ce passage de Josèphe confond aussi la vaine supposition de M. Renan, disant qu'un premier recensement, s'il avait eu lieu, ne se serait appliqué qu'aux parties réduites en province Romaine et non aux tétrarchies (1). Puisque la nation *tout entière* fut appelée à se lier à César et à Hérode, les tétrarchies y furent évidemment comprises comme tout le reste.

Ainsi nul texte, nulle chicane historique, chronologique ou philologique ne nous obligent à cesser de considérer Bethléem comme le lieu béni où naquit le Sauveur. M. Renan est d'autant plus inexcusable de le méconnaître, qu'une longue série de faits se déroule parallèlement au récit évangélique pour en garantir la certitude, et maintenir, en dépit de toutes les contradictions, à l'humble cité de David, la gloire d'avoir été le berceau de l'Homme-Dieu. Saint Justin dans son *Dialogue contre Tryphon le juif*, ne parle-t-il pas de la grotte de Bethléem où Jésus avait été mis au monde par Marie (2) ? Et ne trouve-t-il pas dans ce fait, d'ailleurs incontesté, un signe que cet enfant est le Messie prédit par les Prophètes (3) ? Aux sarcasmes blasphématoires de Celse, Origène n'oppose-t-il pas le souvenir vivant et public de la naissance du Sauveur à Bethléem ? « S'il est quelqu'un, dit-il, à qui l'Évangile ne suffise pas pour le convaincre que le Christ est né à Bethléem, qu'il sache et se rappelle qu'à Bethléem on montre encore la caverne dans laquelle Jésus est né, et dans cette caverne la crèche où il fut enveloppé de langes. Sur les lieux mêmes il ne rencontrera personne qui ne publie et ne se plaise à répéter contre les ennemis de la Foi, que c'est bien là qu'est né ce Jésus que les chrétiens admirent et adorent (4). » Et le formidable Tertullien, dans son traité sur la *Chair du Christ*, ne s'écrie-t-il pas avec une saisissante ironie : « Faites disparaître, s'écrie Marcion, et ce dénombrement de César

(1) *Vie de Jésus*, p. 20, note.

(2) Justin., *Dialog. cum Tryph. Jud.*, n° 78.

(3) Id., *Apolog. 1, pro Christian.*, n° 31.

(4) Orig., *Contra Celsum*, lib. 1, n° 51.

qui m'importune, et cette misérable hôtellerie, et ces langes méprisables, et cette crèche si dure. Que la multitude des Anges, honorant son Maître dans la nuit, devienne ce qu'elle voudra ! Que les bergers gardent leurs troupeaux, et que les Mages ne se fatiguent pas à venir de loin pour l'adorer ; je leur donne l'or qu'ils lui destinent. Tous ces témoignages de la Foi, tu oses les anéantir, ô Marcion, sans doute afin que la réalité de la chair du Christ ne puisse être démontrée. Mais avec quelle autorité le fais-tu, de grâce ? Si tu es Prophète, fournis-en la preuve ; si tu es Apôtre, prêche publiquement les doctrines ; si tu es homme apostolique, mets-toi d'accord avec les Apôtres ; si tu n'es que chrétien, crois donc ce que la Tradition t'a transmis (1) ! « Personne n'ignore que saint Jérôme ne s'est pas contenté de rendre hommage par ses écrits à Bethléem, mais qu'il est allé s'y fixer, pour faire ses grandes études sur les Écritures, près des lieux d'où la lumière s'était levée sur le monde. Qui pourra compter les Homélies que le touchant souvenir de Bethléem a dictées aux autres Pères de l'Église et à tous les orateurs sacrés de chaque siècle chrétien ! Qui dira les hymnes inspirées à la poésie par le charme, les vagissements, les langes, les douleurs et les gloires du divin Enfant de l'étable, et cela dès les âges les plus antiques ! Faut-il énumérer les chefs-d'œuvre que cet aimable sujet a fait éclore dans les diverses branches de l'art religieux ? Faut-il rappeler encore tout ce qu'a d'ancien et de populaire cette admirable fête de Noël, inséparablement unie à la mémoire des pères et des rois de Bethléem ? Faut-il enfin reprendre anneau par anneau la chaîne immense des pèlerinages qui, depuis les Apôtres, ont conduit tant d'âmes pieuses, de toutes les extrémités du monde, à Bethléem aussi bien qu'au Calvaire ? Il n'est pas de fait historique sur lequel les convictions du genre humain se soient jamais montrées plus unanimes, plus compactes, plus soutenues, et quand M. Renan fait naître Jésus à Nazareth au lieu de Bethléem, il jette non plus seulement à l'Évangile, non plus seulement à l'Église, mais à l'histoire même

(1) Tertull., *De carne Christi*, n° 2.

et au monde le démenti le plus inexplicable, parce qu'il est le plus extravagant.

Ainsi, restant du côté des Traditions qui représentent le bon sens et la vérité, nous disons : Jésus est né à Bethléem et non point à Nazareth; il est né de la race de David, ainsi que ses généalogies l'attestent; il est né peu de temps après un premier dénombrement du peuple juif; dénombrement ordonné par Auguste, exécuté par Cyrénus, attesté par saint Luc, et nullement démenti par Josèphe dans ses *Antiquités*.

III

Le nom de Jésus.

« Le nom de *Jésus* qui lui fut donné est une altération de Josué. C'était un nom fort commun; mais naturellement on y chercha plus tard des mystères et une allusion à son rôle de Sauveur (1). » Il n'y a qu'un malheur, c'est qu'au lieu d'y chercher des mystères après la naissance, on le lui destina même avant que Marie fût mère, afin de marquer par avance ce que M. Renan appelle son *rôle de Sauveur*. Avez-vous vu dans saint Matthieu cette grande scène de l'Ange apparaissant à Joseph? « Joseph, lui dit le Messager céleste, ne craignez pas de prendre Marie pour votre épouse. Le fruit qu'elle porte dans ses entrailles est l'œuvre de l'Esprit-Saint. Elle enfantera un fils, et vous lui donnerez le nom de *Jésus*; car il délivrera son peuple de tous les péchés qu'il a commis (2). » Des indications semblables à celle-là sont apportées à Marie par l'Archange Gabriel. « Ne craignez pas, dit-il à l'auguste Vierge de Nazareth : vous avez trouvé grâce devant Dieu. Voici que vous concevrez et que vous enfanterez un fils et vous lui donnerez le nom de *Jésus* (3). » Ainsi, d'après le récit des deux Évangiles, avant de voir le jour, le Fils de Marie avait déjà reçu son nom. Deux anges, dans des visions différentes, avaient fait savoir l'un à Marie, l'autre à Joseph, que

(1) *Vie de Jésus*, p. 21.

(2) Matth., 1, 20, 21.

(3) Luc., 1, 30, 31.

l'Enfant miraculeux qui leur serait envoyé, devrait se nommer *Jésus*. C'est Dieu lui-même qui le veut; et s'il a fait choix de ce nom, c'est pour désigner la grande mission de salut à laquelle il destine Celui qui doit le porter. Rien ici, comme on le voit, n'est ni humain, ni arbitraire, ni fait après coup. C'est le Ciel qui fixe le nom du nouveau-né; c'est le Ciel qui le fixe avant que le Christ ait quitté le sein virginal de Marie; c'est le Ciel enfin qui, après avoir fixé le nom même, en détermine aussi la vraie signification; démentant ainsi, dix-neuf siècles à l'avance, et sous toutes les faces, les fictions impies que M. Renan se permettrait sur ce nom sacré, qui fait, depuis Bethléem, la terreur ou l'amour de tous les mondes.

Au reste, une preuve que le nom de cet enfant avait, dès le commencement, présagé pour lui dans l'opinion publique de grandes destinées, c'est l'émotion qui s'empara d'Hérode presque aussitôt après la naissance de Jésus. Quand on lui dit qu'un roi venait de naître dans Bethléem, quand il vit ensuite des mages accourir au berceau de ce monarque inconnu pour l'adorer, il se troubla dans les dernières profondeurs de son ambition; le fantôme d'un compétiteur redoutable se dressa devant son orgueil épouvanté. Pour échapper à cette terreur, il fit massacrer tous les enfants au berceau, et par cet acte barbare il réfutait M. Renan, parce qu'il montrait par là que déjà l'enfant de la crèche, quel qu'il fût en lui-même, était considéré comme le *futur sauveur* du peuple juif opprimé.

M. Renan ajoute que « ce nom était fort commun. » Je sais que ce nom était assez répandu parmi les Juifs. Mais de temps en temps il sortait de cette popularité modeste pour s'attacher à des hommes illustres, et vérifier par eux dans des conditions glorieuses le sens qu'il tient de sa racine. Ainsi le successeur de Moïse dans la conduite du peuple de Dieu, ce chef heureux qui fit traverser le Jourdain aux tribus lasses du désert et les mit en possession de la Terre Promise, ce héros en qui la puissance du thaumaturge s'unissait au génie du grand guerrier, et qui commandait au soleil de ralentir son cours pour lui laisser le temps d'achever une victoire,

comment s'appelait-il ? *Josué* ou ce qui revient au même *Jésus*, noble image de cet autre *Jésus* qui devait à son tour faire sortir l'humanité, devenue tout entière une nation sainte, des solitudes arides du péché et de l'esclavage du démon, pour l'introduire dans le grand héritage de la grâce et de la liberté des enfants de Dieu. Ce second *Jésus* comme le premier a pleinement justifié son nom ; de commun qu'il pouvait être, il l'a fait glorieux ; dès qu'il est prononcé, tout genou fléchit au ciel, sur la terre et dans les enfers. Et voilà pourquoi, même avant que le Fils de Marie fût né, Dieu lui avait fait donner ce nom par la solennelle ambassade de deux anges ; il voulut le glorifier par un prodige, en attendant que Jésus le glorifiât lui-même par l'éclat de ses œuvres et la toute-puissante efficacité de sa mort.

« Peut-être lui-même, reprend M. Renan, comme tous les mystiques, s'exaltait-il à ce propos (1). » Je demande d'abord comment un nom *commun* aurait pu faire monter à la tête de Jésus une fumée d'exaltation ? On concevrait à la rigueur qu'un nom extraordinaire pût exercer cette influence ; mais peut-elle sortir, je le demande, d'une appellation qu'on suppose banale ?

Et puis remarquez l'étrange exaltation du Christ. Il se prétend annoncé par les prophètes, appelé par les justes, préparé par tous les événements de l'univers antique. Il se donne non-seulement pour le fils de David, mais pour le Fils de Dieu (2), pour la lumière du monde (3), pour le commencement et la fin des choses (4), pour la voie, la vérité et la vie (5), pour le futur conquérant de tous les peuples et le fondateur d'un royaume qui doit durer jusqu'à la consommation des siècles (6). Nul n'a rêvé pour soi ni origine si haute, ni préexistence aussi auguste, ni destinée aussi solennelle. Et Jésus aura puisé toutes ces idées dans l'ivresse dont l'aura rempli ce nom *commun* qu'il aura reçu au berceau ? Quand on

(1) *Vie de Jésus*, p. 21.

(2) Matth., xxvi, 63, 64.

(3) Joan., viii, 12 ; xii, 46.

(4) Joan., viii, 25.

(5) Joan., xiv, 6.

(6) Joan., xii, 22. — Matth., xxviii, 20.

est un homme raisonnable, on ne dit pas de pareilles inepties.

« Tous les mystiques s'exaltent. » Les mystiques extravagants, peut-être; mais les mystiques raisonnables, mais les mystiques élevés, au nombre desquels M. Renan ne refusera pas sans doute de placer *Jésus*, jamais. A propos d'un nom vulgaire, se croire prédestiné à jouer le rôle d'un Dieu, ce n'est pas un fait de mysticisme, c'est un acte de démence.

« Il est ainsi plus d'une grande vocation dans l'histoire dont un nom donné sans arrière-pensée à un enfant a été l'occasion (1). » Trouvez une seconde vocation comme celle de Jésus qui ait été suscitée par la magie d'un nom ! Vous rencontrerez quelques hommes qui se sont excités à être saints parce qu'ils portaient le nom d'un saint glorieux. Mais lequel s'est imaginé, à l'occasion d'un nom quelconque, qu'il avait des droits à être adoré par le monde ?

« Les natures ardentes ne se résignent jamais à voir un hasard dans ce qui les concerne (2). » Et qu'y a-t-il là de si étrange ! Est-ce que la Providence n'étend pas la minutieuse délicatesse de ses soins même au moindre de nos cheveux qui tombe ? — « Tout pour elles a été réglé par Dieu, et elles voient un signe de la volonté supérieure dans les circonstances les plus insignifiantes (3). » Cette doctrine et cette conduite ne sont pas seulement celles des natures ardentes; ce sont encore celles de toutes les natures sensées. Il a fallu la philosophie absurde, inventée par le rationalisme de notre temps, pour admettre qu'il existe devant Dieu des circonstances insignifiantes et dont il ne se mêle pas. Autre chose du reste est la foi à l'action divine jusque dans les moindres détails de la vie humaine, autre chose est de voir dans chacun de ces détails eux-mêmes l'expression d'une volonté impérieuse, d'un dessein absolu de la Providence. Les âmes vraiment mystiques ne vont point jusque-là, si ce n'est dans l'imagination de M. Renan. Et enfin, supposé qu'elles y vissent l'expression d'une volonté souveraine, elles n'y verraient certainement pas une volonté qui les ap-

(1) *Vie de Jésus*, 21.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

pellerait à se donner pour le Verbe de Dieu, partageant son essence et ayant droit comme Lui aux adorations de l'univers. La vraie piété ne connaît pas de telles extravagances. Si pour elle le *nom* de Jésus a de profondes significations, si cette circonstance en apparence ordinaire est à ses yeux le symbole et l'annonce d'une grande destinée, c'est que Dieu lui-même s'est donné le soin de lui imprimer la majesté de ce caractère. Il n'y a point là de supposition mystique; il n'y a que de l'histoire.

IV

Famille de Jésus.

« Il sortit des rangs du peuple (1). » — C'est vrai en ce sens que sa famille, devenue pauvre, vivait dans une chaumière et du travail de ses mains comme les gens du peuple. Mais dans l'humilité de sa condition présente, elle avait, pour le passé, de glorieux souvenirs; les plus illustres personnages du peuple juif avaient été ses aïeux, et dans ses veines coulait le sang de rois qui en même temps avaient été prophètes. Nous nous en sommes convaincus en discutant plus haut la question des généalogies tracées par saint Matthieu et saint Luc.

« Sa famille, qu'elle provint d'un ou de plusieurs mariages, était assez nombreuse. Jésus avait des frères et des sœurs dont il semble avoir été l'aîné (2). » — Il faut admirer ici la bonne foi de M. Renan. Un passage de saint Matthieu, ch. 12, et un autre de saint Marc, ch. 3, nous parlent à la vérité des *frères de Jésus*, en termes généraux et sans citer aucun nom (3). C'est ici la première fois que l'Évangile nous indique les ramifications de la famille du Sauveur. Sans doute, s'il s'agit ici de frères sortis du même sein, les auteurs sacrés nous le diront assez nettement pour que toute incertitude disparaisse; sans doute ils fixeront le sens de cette expression vague et susceptible de diverses interprétations, de manière à ce que

(1) *Vie de Jésus*, p. 22.

(2) *Ibid.*

(3) Matth., xii, 46-50. — Marc., iii, 31-35.

nous soyons forcés de l'entendre dans toute la rigueur de l'étymologie. Mais au contraire. Plus tard on nomme les frères de Jésus ; ils s'appellent Jacques, Joseph, Simon, Judas, mais non pas Iscariote (1) ; on n'en cite jamais d'autres ; on n'insinue pas même qu'il y en eût d'autres que ceux-là. Et de qui ces hommes étaient-ils fils ? De Marie, mère du Sauveur ? Non, mais d'une autre Marie, sœur de la sainte Vierge et qui avait épousé Cléophas (2). Le fait est si formellement affirmé dans l'Évangile, que M. Renan lui-même est contraint de l'avouer (3). Ainsi ces quatre parents, au lieu d'être des *frères*, n'étaient que des *cousins germains* pour Jésus ; c'est le terme même dont se sert M. Renan.

« Il y avait en outre des frères réels. » Rien ne le suppose dans l'Évangile. Tout même le dément. Les Juifs, en parlant du Sauveur et de ses prodiges qui les étonnent, s'écrient : « Mais n'est-ce pas là le fils du charpentier ? Sa mère ne se nomme-t-elle pas Marie ? Et ses frères ne sont-ils pas Jacques, et Joseph, et Simon, et Judas (4) ? » Il n'est ici mention que des cousins germains de Jésus ; s'il avait eu de véritables frères, n'est-il pas évident qu'on les aurait nommés plutôt, par la raison même qu'ils lui eussent tenu de plus près ? Ce silence est décisif.

Mais il y a une « énorme difficulté à supposer que deux sœurs aient chacune trois ou quatre fils portant les mêmes noms (5). » Mais cette difficulté n'existe pas. Il est manifeste que les quatre fils plusieurs fois cités dans les Évangiles sont toujours les mêmes et appartiennent à Marie Cléophas. Pas une syllabe n'autorise à présumer qu'il y en ait eu quatre autres du même nom et dont la sainte Vierge ait été la mère,

M. Renan poursuit par une note que nous avons relue cent fois, tant elle nous semblait singulière ! tant elle paraissait nous venir en aide au lieu de nous combattre ! — « Il y aurait encore, dit-il, une énorme difficulté à admettre que Jacques et Simon, les deux

(1) Matth., xiii, 55. — Marc., vi, 3.

(2) Matth., xxvii, 56. — Marc., xv, 40.

(3) *Vie de Jésus*, pp. 23, 24.

(4) Matth., xiii, 55.

(5) *Vie de Jésus*, p. 24, note.

premiers évêques de Jérusalem, qualifiés « de frères du Seigneur, » aient été de vrais frères de Jésus qui auraient commencé par lui être hostiles, puis se seraient convertis (1) ! » Pour nous ce problème se résout aisément en disant que Jacques et Simon n'étaient pas de *vrais frères* de Jésus, mais seulement ses cousins germains.

Pour M. Renan, au contraire, l'objection est grave; elle est même insoluble, nous la retournons victorieusement contre lui et pour y échapper, il n'a pas d'autre ressource que d'interpréter le mot de *frère* comme nous l'interprétons nous-mêmes.

Après tout, cette opposition entre Jésus et ses cousins, dont parle M. Renan, n'est pas une hostilité réelle. Jacques et Simon ont pu, d'une part, mettre quelque lenteur à croire, de l'autre prononcer à certains moments contre Jésus des paroles un peu vives et qui sentaient le dépit. Mais rien n'atteste qu'ils l'aient obstinément désavoué ou combattu.

« L'Évangéliste entendant appeler ces quatre fils de Cléophas frères du Seigneur aura mis, par erreur, leur nom aux passages de Matthieu et de Marc, à la place des noms des vrais frères, restés toujours obscurs (2). » Il est évident que saint Matthieu qui avait vécu trois ans dans l'intimité du Sauveur, devait avoir une distraction de cette force, et nommer des cousins quand il s'agissait de frères. A vrai dire ce n'est pas précisément ici le fait de l'Évangéliste qui ne parle pas de lui-même, mais cite un propos des Juifs, N'importe, Apôtre et Juifs, tout le monde a dû se méprendre dans l'intérêt futur de M. Renan. Comment saint Pierre, dictant à saint Marc le même souvenir, ne serait-il pas tombé dans la même distraction ? Il le fallait bien aussi pour la même cause. L'histoire a pour M. Renan des complaisances ineffables.

Ce qu'il y a de plus piquant entre tant de choses admirables, c'est l'obscurité parfaite dont M. Renan fait honneur aux vrais « frères de Jésus. Tous, dit-il, sont restés obscurs (2). » Si Jésus avait eu de véritables frères, comment seraient-ils restés à jamais

(1) *Vie de Jésus*, pp. 21, 25, note.

(2) *Ibid.*, p. 25, note.

3) *Ibid.*, p. 21.

ignorés? Quoi ! Jean-Baptiste qui, n'était que le fils de la cousine de Marie, est immortel, et des enfants de Marie même fussent demeurés plongés dans un éternel oubli, sans qu'aucun rayon ni de leur mère ni de leur frère tombât sur leur front, pour les faire briller dans la Judée et dans l'histoire ? Comment ! nous savons les noms et les œuvres des Apôtres, de ces hommes que Jésus a recueillis au bord des lacs ou dans des comptoirs, de ces hommes auxquels il n'était uni que par le vulgaire lien d'une parenté lointaine ou d'une patrie commune, et pour d'autres hommes formés dans les mêmes entrailles que celles qui l'avaient porté, ayant le même sang que lui dans leurs veines, appelés, pendant de longues années, à vivre sous le même toit, à partager les mêmes travaux, à s'asseoir à la même table, il aurait eu assez d'insouciance pour les tenir avec une sorte de jalousie sous le boisseau, et faire à leurs cousins seuls les honneurs de la célébrité ? Et Marie partageant ainsi sa famille en deux parts, eût jeté toute la tendresse d'un côté, c'est-à-dire du côté de Jésus, se fût illuminée elle-même de sa gloire, et n'eût ni demandé ni obtenu une place illustre dans son royaume pour ses autres enfants ? Ce sont là des impossibilités dont il serait encore plus puéril qu'impie d'affirmer l'existence.

« Les vrais frères de Jésus n'eurent d'importance ainsi que leur mère qu'après sa mort (1). » Marie n'ayant d'importance qu'après la mort de Jésus, c'est chose étrange. Il paraît que M. Renan n'a pas lu le commencement de l'Évangile. Cette Vierge devant laquelle les archanges s'inclinent de respect, cette humble fille de Juda qui devient la mère d'un Dieu, cette Mère privilégiée à la demande de laquelle Jésus opère des miracles et dont toutes les femmes de la Judée envient la gloire, Marie, enfin, n'a d'importance qu'après la mort de Jésus ? Mais bien au contraire, l'Écriture en parle beaucoup moins après la mort de Jésus qu'avant ; une seule fois les Actes des Apôtres en disent un mot pour la représenter dans le Cénacle au milieu des disciples qui attendent avec elle, dans la prière, l'avènement de l'Esprit-Saint ; après cette apparition rapide comme

(1) *Vie de Jésus*, p. 26.

un éclair, elle disparaît sans retour. Il est impossible d'occuper une place plus modeste, d'avoir moins d'importance, tandis que de l'autre côté du Calvaire elle est mise plusieurs fois en action et mêlée soit à d'imposantes cérémonies, soit à d'éclatants prodiges et à de solennels mystères. — Même observation pour les faux frères de Jésus. Avant le Golgotha, ils figurent tantôt par certains dépits, tantôt par quelques mots que Jésus en dit à ceux qui l'entourent, tantôt par des propos qu'il plaît aux Juifs de tenir sur leur compte. Mais après l'Ascension ou plutôt après le crucifiement, ils ne se montrent que dans trois passages, où leur présence et leur prière dans le Cénacle tient le rang le plus sérieux (1). Rien autre n'en est raconté. Tant il est vrai, comme le dit M. Renan, que les *vrais frères de Jésus n'eurent d'importance qu'après sa mort*, c'est-à-dire quand il n'en fut presque plus question !

Aussi admirez *l'importance* que M. Renan leur attribue. « *Ils paraissent n'avoir pas égalé en considération leur cousin* (2) ; » premier degré d'importance. « *Leur nom était inconnu à tel point que quand l'Évangéliste met dans la bouche des gens de Nazareth l'énumération des frères selon la nature, ce sont les noms des fils de Cléophas qui se présentent à lui tout d'abord* (3) ; » second degré d'importance. On pourrait bien faire remarquer à quel point ineffable d'ineptie ou de distraction M. Renan fait descendre saint Matthieu, en disant que lorsqu'on nommait les *vrais frères* de Jésus, lui les prenait tout naïvement pour des *cousins*. Mais il ne s'agit que de l'importance des *véritables frères* après la mort de Jésus, leur aîné ; elle est incontestable d'après M. Renan, puisqu'à l'en croire, ils ont été entièrement éclipsés par leurs *cousins*, et que leurs noms sont demeurés totalement *inconnus*. Quelles pitoyables inconséquences !

Au reste, qu'est-il besoin de discuter toutes ces futilités en détail ? Elles tombent toutes devant deux faits éclatants de science et de témoignage, de dogme et de philologie.

Il y a longtemps que les impies suppositions de M. Renan sont

(1) Act., I, 14. — I Cor., IX, 1, 5. — Gal., II, 2.

(2) *Vie de Jésus*, p. 25.

(3) *Ibid.*

connues dans le monde. Du temps de saint Jérôme, Helvidius les exprimait à peu près en mêmes termes et en s'inspirant des mêmes textes que le blasphémateur breton. Il alléguait, comme celui-ci, le fameux mot de *Frères*, pour établir que Marie avait eu d'autres enfants que Jésus. Et le redoutable Docteur lui répondait : « Apprenez que dans l'Écriture on est appelé frère à quatre titres différents ; on est frère par naissance, on est frère par nationalité, on est frère par une parenté plus ou moins lointaine, on est frère par affection. Frères par la naissance ; vous avez Esau, Jacob, les douze Patriarches, André et Pierre, Jacques et Jean. Frères par nationalité ; tous les Hébreux sont appelés frères dans le Deutéronome (1). Et saint Paul ne s'écrie-t-il pas à son tour : « Je voudrais être anathème pour mes frères et parents selon la chair qui sont les Israélites (2) ? » Frères par une parenté plus ou moins lointaine, Abraham dit à Lot : « Nous sommes frères. » Et pourtant Lot n'était pas le frère d'Abraham, mais le fils de son frère, ou, en d'autres termes, son neveu (3). Frères par affection. Affection spirituelle, parce que tous les chrétiens sont frères, et qu'ils peuvent chanter avec le Psalmiste : « Qu'il est bon, qu'il est agréable pour des frères d'habiter ensemble (4) ! » Affection naturelle, parce que tous les hommes sont nés d'un seul père, et sont liés entre eux par une parenté qui ne s'éteint pas. » Dites à ceux qui vous haïssent, s'écriait autrefois Isaïe, vous êtes nos frères (5). » Et maintenant, reprend saint Jérôme, que je vous interroge ! Ceux que l'Évangile nomme frères du Sauveur, comment le sont-ils ? Par naissance ? Jamais l'Écriture ne les appelle fils de Marie ou de Joseph. Par nationalité ? Mais il serait absurde qu'on eût donné ce titre de *frères* à quelques juifs seulement, tandis que tous ceux qui appartenaient à la même race le méritaient. Par affection spirituelle ? Mais alors, qui était plus *frère* de Jésus que les Apôtres, eux qu'il instruisait dans l'intimité, eux qu'il appelait sa *mère* et ses *frères* ? Ou bien s'il s'agit de tous le-

(1) Deuter., xv, 12.

(2) Rom., ix, 3, 4.

(3) Gen., xii, 1 ; xiii, 8 ; xv, 14, 16.

(4) Psalm. cxxxiii, 1.

(5) Isai., lxxvi, 5.

hommes, il était insensé de lui dire : « Voici vos frères qui vous cherchent, » puisque tous les hommes auraient été ses frères. Reste donc à conclure que le mot *frères* signifie ici parents, et que Jésus et ceux à qui on l'applique étaient frères, comme Lot l'était d'Abraham, comme Jacob l'était de Laban (1). »

Voilà le résumé et souvent le texte même de saint Jérôme contre Helvidius. C'est-à-dire que, suivant ce grand Docteur, aussi habile hébraïsant qu'il était profond interprète, le mot de *Frères*, soit dans la langue sacrée, soit en grec, soit enfin dans l'usage qu'en fait l'Écriture, se prête à plusieurs significations différentes; et que rien, dans les passages évangéliques dont se prévalait Helvidius, et dont se prévaut encore M. Renan, n'oblige à l'entendre dans un sens rigoureux plutôt que dans un sens large, d'une parenté intime plutôt que d'une parenté plus lointaine. Dans le latin, le même terme présente la même souplesse qu'en grec et en hébreu. Le français lui-même, quoique plus précis que les idiomes anciens, lui permet les mêmes latitudes, et dans les littératures écloses de toutes ces langues, une foule d'exemples se rencontrent où l'on se sert de l'expression de *frères* pour exprimer toute autre chose que les hommes issus du même père et portés dans les mêmes entrailles. Ainsi philologiquement ce mot ne prouve pas que Jésus ait eu de véritables *frères*, au lieu de simples *cousins*, comme l'affirment les grandes Traditions chrétiennes.

Avec le fait philologique il est un fait dogmatique, qui proteste contre cette multiplicité de *frères* que M. Renan se mêle d'attribuer à Jésus. Et lequel ? La *perpétuelle virginité de Marie*. En remontant de nos jours au quatrième siècle, on ne rencontrera nulle part ce point contesté, si ce n'est par d'impies novateurs dont les décisions de l'Église et le glaive des apologistes ont pulvérisé les blasphèmes. Au iv^e siècle, saint Jérôme, sans parler de plusieurs autres, venge avec éclat cette auguste prérogative de la Mère de Jésus des outrages par lesquels Helvidius et Jovinien n'avaient pas rougi de la flétrir. S'il ne discute qu'incidemment cet objet dans son

(1) Hieronym., *De perpetua virg. Beate Mariæ*, n^os 11, 15.

livre contre le second, il compose, pour ainsi dire officiellement, contre le premier un écrit dont le titre est précisément l'affirmation du grand privilège qu'il entreprend de défendre et de glorifier. Et pour qu'on sache bien qu'il ne combat point pour une opinion personnelle, mais pour la foi des siècles, il s'écrie, s'adressant à Helvidius : « Ne pourrais-je pas vous écraser sous le poids de la longue chaîne des écrivains de l'antiquité chrétienne ? Ignace, Polycarpe, Irénée, Justin le martyr et plusieurs autres hommes apostoliques, dont la plume éloquente, vouée à la même doctrine que la nôtre, a écrit contre Ebion, Théodote de Byzance et Valentin, des volumes pleins de sagesse ? Certes, si vous les aviez lus, vous auriez des sentiments moins impies (1). » Voilà le vrai commentaire de l'Évangile ; commentaire aussi ancien que l'Évangile même ; commentaire apporté jusqu'à nous par la même société qui nous apporte l'Évangile ; commentaire fourni par l'autorité qui seule est compétente pour prononcer sur le sens de l'Évangile, puisque ce sont ses fondateurs qui l'ont composé et que seule elle a pu être initiée, dès le principe, à leur véritable pensée ; commentaire enfin que M. Renan nous permettra de lui préférer, parce qu'il serait ridicule de supposer qu'un homme né d'hier entendit mieux que l'Église un livre que l'Église même a vu faire, qui contient l'histoire de son origine et qu'elle n'a pas un instant cessé d'étudier depuis près de vingt siècles.

Quant aux « sœurs de Jésus, qui se marièrent à Nazareth (2), » il serait superflu d'en parler après ce que nous avons dit des *frères* ; ce n'est qu'une seconde branche de la même fiction.

Inutile également de rappeler la topographie de Nazareth, les inspirations qu'elle éveilla autrefois dans l'âme de Jésus, et les réflexions qu'elle suggère encore aujourd'hui à M. Renan. Philosophie et rhétorique d'écolier, trop vulgaires pour qu'on les admire, trop puériles pour qu'on les discute.

(1) S. Hieronym., lib. *De perpet. virginit. Beator. Mariæ*, n° 17.

(2) *Vie de Jésus*, p. 25.

V

Éducation de Jésus. — Ses lectures et ses maîtres.

C'est ici que va se déployer dans sa plus radieuse splendeur la passion de M. Renan pour la *conjecture*, la *probabilité*, la *vraisemblance*, le *peut-être*.

« Cette nature, à la fois riante et grandiose, fut toute l'éducation de Jésus (1). » Je le demande humblement et avec timidité à M. Renan : s'il est possible que la vue lointaine des lignes du Carmel, des monts de Gelboé, du Thabor et de sa forme arrondie, de la plaine du Jourdain, ait révélé seule à Jésus les grandes et nouvelles doctrines dont il a doté le monde, pourquoi le même horizon n'avait-il rien dit de pareil avant lui ? pourquoi rien de semblable après lui ? Pourquoi surtout M. Renan n'a-t-il pas pris de là son essor pour monter et nous emporter sur son aile vers des hauteurs que le Christ n'eût pas abordées ?

Et puis, si la nature a dit tant de choses à Nazareth, d'où vient qu'au sein de montagnes aussi riantes et non moins grandioses, elle n'a point rendu d'oracles ? Quoi de plus majestueux que l'Himalaïa ! quoi de plus imposant que les Alpes ! quoi de plus ravissant que les Pyrénées ! Je prête l'oreille ; aucune voix ne part de ces sommets quoique sublimes. Pas un Jésus n'est sorti de leurs flancs, pour les illustrer. La Galilée seule, l'obscur Galilée, avec ses monts effacés par cent autres dans le monde, a l'honneur d'avoir fait lever un nouveau soleil sur les peuples. N'est-ce pas un privilège étrange !

Admirez la suite. Jésus n'a pas eu d'autre éducation que les leçons de la nature ; c'est M. Renan qui nous l'assure. Mais à peine l'a-t-il déclaré qu'il l'oublie, et il nous dit que « Jésus apprit à lire et à écrire (1). » Ainsi tout à l'heure la nature seule l'avait formé ; maintenant, voici que l'école s'est unie à la nature. Essayez, si vous le pouvez, de concilier ces inconséquences. Il est vrai que M. Re-

(1) *Vie de Jésus*, p. 30.

(2) *Ibid.*

nan commence ici son système d'hésitation. Jésus apprit *sans doute* à lire et à écrire; ce *sans doute* revient à *peut-être*. Mais avec un *peut-être* la contradiction n'en existe pas moins. Si la nature *seule* fit l'éducation de Jésus, pourquoi parler de l'école? S'il fut à l'école, pourquoi dire que la nature fit *toute son éducation*?

Du reste, une question, monsieur Renan! — Jésus apprit à lire et à écrire! Et qui vous l'a raconté? Comment vous arrangez-vous avec les Juifs qui s'étonnaient de la science de Jésus par la raison qu'il n'avait rien appris (1)? — « Il est douteux qu'il comprit bien les écrits hébreux dans leur langue originale (2). » — Mais c'est le contraire qui nous est raconté. Jeune encore, il s'assied dans le temple au milieu des docteurs qui sont stupéfaits de la sagesse de ses réponses; et sans doute, on lisait dans cette assemblée les saintes Écritures dans leur idiome primordial. Mille fois il paraît dans les synagogues; partout il le fait en Maître; et qui ne sait que là, comme dans le temple, on faisait la lecture de l'Ancien Testament dans le texte primitif? — « Les biographes les lui font citer d'après des traductions en langue araméenne (3). » Qui vous dit que Jésus n'a pas, sur la croix, fait lui-même la traduction des paroles qu'il prononçait? Et puis n'arrive-t-il jamais à M. Renan de citer en français des passages d'auteurs grecs ou latins? Et pourrait-on logiquement conclure de là que M. Renan ne connaît ni le latin ni le grec? De même, fût-il vrai que Jésus, dans le fameux *Eli, Eli Lamma Sabactani*, n'eût employé qu'une traduction araméenne, il ne s'ensuivrait nullement qu'il ne savait pas l'hébreu.

Nous avons déjà rencontré deux *peut-être*. En voici un troisième: « Il n'est pas *probable* qu'il ait su le grec (4). » Où avez-vous lu qu'il n'a jamais eu dans les mains la version des Septante? Ou s'il l'a rencontrée, qu'il ne l'a pas comprise? — « A plus forte raison, n'eut-il aucune connaissance de la culture grecque (5). » Ici le ton est plus affirmatif; mais la preuve? — « Cette culture était pros-

(1) Joan., vii, 15.

(2) *Vie de Jésus*, p. 30.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*, p. 32.

(5) *Ibid.*

crité par les docteurs palestiniens (1). » Vous le démontrez par le Talmud ; mais le Talmud n'était pas rédigé du temps de Jésus. Et puis le Talmud ne représente-t-il pas ces traditions humaines contre lesquelles Jésus ne cessait de protester et qu'il a refusé constamment d'accepter pour lois (2) ? Et à ce titre n'aurait-il pas suffi que les docteurs palestiniens défendissent l'étude de la culture grecque, pour que lui se mit en contact avec elle pour la voir de près et la juger ? Après tout, quel mal pouvait-il y avoir à se rendre compte de cette culture, si c'était avec l'intention de condamner ce qu'elle pouvait avoir d'illégitime ?

« Il ne connut rien en dehors du Judaïsme (3). » De grâce un fait, une citation pour le constater.

« La terre lui paraît encore divisée en royaumes qui se font la guerre (4). » Quand Jésus parle de nations qui se heurtent et de royaumes qui s'entre-choquent, il n'est pas question pour lui du présent, mais de l'avenir ; il ne signale pas un fait, il fait une prophétie, dont l'accomplissement paraît devoir être lointain (5). Dans cette prédiction, Jésus distingue nettement deux époques ; l'une se rapporte à la ruine du temple de Jérusalem et aux circonstances qui doivent entourer cette catastrophe (6). La seconde part de cet événement et doit se prolonger jusqu'à la fin du monde, au travers de drames sinistres qui doivent se terminer par un dénouement plus sinistre encore (7). C'est précisément dans cette seconde phase que Jésus place cette division par royaumes que M. Renan lui reproche. Et certes on ne niera pas que l'histoire n'ait donné raison à Jésus ! Est-ce que, depuis le moment où il a parlé, les royaumes ne se sont pas multipliés dans le monde ? Est-ce que déjà des milliers de fois ils ne se sont pas fait mutuellement la guerre, sans préjudice pour les luttes qui doivent se produire encore ?

(1) *Vie de Jésus*, pp. 32, 33.

(2) Matth., xv, 2, 3. — Marc., vii, 3, 5, 7, 8, 9.

(3) *Vie de Jésus*, p. 31.

(4) *Ibid.*, p. 38.

(5) Matth., xxiv.

(6) *Ibid.*, 1-6.

(7) *Ibid.*, 6, 39.

Poser ces questions c'est les résoudre : par où l'on voit que Jésus savait écrire l'histoire, même avant l'existence des faits qu'elle devait enregistrer.

Et d'ailleurs est-ce que même « après la paix romaine » pour employer l'expression de M. Renan (1), il ne subsista pas des nationalités distinctes et retenant une certaine autonomie ? N'était-ce pas le vieux principe des consuls et du sénat, de laisser aux peuples conquis une certaine vie propre et un gouvernement local sous la tutelle suprême de Rome ? Auguste, en arrivant au pouvoir impérial, ne suivit-il pas la même règle ? En cela ne fut-il pas imité au moins dans une certaine mesure par ses successeurs ? Et n'avait-on pas alors le droit de dire avec Jésus, que, dans l'unité de l'Empire, il y avait encore une certaine diversité, non-seulement de nations, mais aussi de royaumes ? Ainsi M. Renan peut-il voir que Jésus était plus au courant qu'il ne le suppose, de *l'état nouveau de société inauguré par son siècle* (2).

« Il n'eut aucune idée précise de la puissance romaine ; le nom de « César » seul parvint jusqu'à lui (3). » M. Renan conviendra tout au moins que Jésus a prononcé sur César un mot étrangement profond. « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu (4). » Voilà ce qu'il a dit, et par cette parole comme par un glaive il a séparé le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel, réunis l'un et l'autre sur la tête des Empereurs romains. Les siècles se sont emparés de ce nouvel ordre de choses et de la sublime formule qui l'avait établi dans le monde ; et maintenant encore, quand des princes usurpateurs essayent de ressaisir et de confondre ces puissances que le Christ a détachées, le fameux *Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu*, est toujours la barrière qu'on oppose à leurs envahissements.

Faut-il ajouter que quand même Jésus n'aurait rien dit de la puissance romaine, on ne pourrait inférer de là qu'il n'en avait pas

(1) *Vie de Jésus*, p. 38.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) Matth., xvii, 21. — Marc., vii, 17. — Luc., xx, 25.

une idée précise ? Qu'est-ce qui l'obligeait à dire ce qu'il pouvait en savoir ? Était-il nécessaire au succès de sa mission qu'il dissertât sur les États que Rome avait subjugués et sur le caractère de la domination qu'elle faisait subir aux peuples devenus ses tributaires ? Le prétendre, ce serait une plaisanterie.

M. Renan, du reste, avoue que Jésus avait vu bâtir en Galilée ou aux environs, Tibériade, Juliade, Diocésarée, Césarée, Sébaste, ouvrages pompeux des Hérode, et surtout d'Hérode le Grand, qui cherchaient à prouver par ces constructions magnifiques leur admiration pour la civilisation romaine (1). A l'aspect de ces villes et de leurs monuments, Jésus a pu, sans doute, apprécier la grandeur de Rome dont ils n'offraient qu'une ombre. La puissance militaire des Césars se révélait en même temps par l'assujettissement de la Judée, devenue province de l'empire. En présence de ces faits dont il était témoin, et grâce aux rumeurs qui devaient jusque dans les montagnes de la Galilée parler de Rome et de ses conquêtes, il est impossible que Jésus ne s'en fût pas fait une idée à peu près exacte, dans le cas même où il n'eût été qu'un homme.

Enfin, il est positif que Jésus a prophétisé la ruine de Jérusalem, et dans des termes tels qu'évidemment, dans sa pensée, ce sont les Romains qui doivent être les instruments de cette grande catastrophe. Eh bien ! n'a-t-il pas montré par là qu'il avait une notion précise de la puissance de Rome, non-seulement de sa puissance, mais même de sa future stratégie ? N'indique-t-il pas par avance le plan qui doit être suivi dans la marche du siège ? Les diverses enceintes par lesquelles on doit, pour ainsi dire, étouffer la ville et arriver ensuite à la détruire de façon à ne pas y laisser pierre sur pierre (2) ? Voilà comment Jésus ignorait l'état vrai de la puissance romaine ; lui qui en connaissait l'avenir, n'est-il pas manifeste qu'il ne devait pas en connaître le présent ?

Ce n'est pas là tout ce qu'il ignore. « Il reste toujours près de la nature. La cour des rois lui apparaît comme un lieu où les gens

(1) *Vie de Jésus*, pp. 38, 39.

(2) Luc., xiv, 43, 44.

ont de beaux habits (1). » Quelle pitié ! Jésus parle à la foule de Jean-Baptiste pour en glorifier le caractère, l'austérité, la mission. « Qu'êtes-vous allés voir dans le désert ? leur dit-il. Un roseau agité par les vents ? Encore une fois qu'êtes-vous allés voir ? Un homme vêtu mollement ? Ceux qui s'habillent avec mollesse sont dans le palais des rois (2). » Où se trouve là cet éblouissement inepte que M. Renan prête à Jésus ? Où le langage d'un *jeune vil-loyois qui voit le monde à travers le prisme de sa noirceur* (3) ? C'est la parole ferme, grave, d'un homme expérimenté qui d'un seul trait sait établir un contraste profond. C'est comme s'il disait : « N'allez pas chercher dans Jean-Baptiste des vêtements délicats ; les vêtements délicats sont dans les cours. » Quoi de plus sententieux et de plus vrai ? Il ne s'agit pas de beaux habits qui étonnent Jésus ; il n'est question que de parures efféminées qu'il méprise.

Jésus qui ignorait tant de choses en sut cependant quelques-unes. « La lecture des livres de l'Ancien Testament fit sur lui beaucoup d'impression (4). » En quelle langue, demanderai-je à M. Renan, Jésus lut-il le texte de ces livres sacrés ? En langue araméenne ? Mais prouvez qu'il en existait alors une version dans cet idiome. En hébreu ? Mais il le savait donc ? il le savait donc même profondément, autrement cette lecture aurait fait sur lui peu d'impression. Et cependant vous nous avez dit qu'il *est douteux que Jésus comprît bien les écrits hébreux dans leur langue originale* (5) ! Comment conciliez-vous ces contradictions ? A Dieu ne plaise que M. Renan regarde en arrière ! Ce serait perdre son temps et montrer trop d'estime pour ses lecteurs.

Voyez-vous aussi Jésus, le Verbe éternel, l'inspirateur de tous les prophètes, le but suprême des Écritures, qui reçoit une profonde impression de la lecture de ces livres sacrés ? Comme s'il ne les connaissait pas avant qu'ils existassent ! Comme s'il n'avait pas eu son éternité pour se préserver de tous les étonnements !

(1) *Vie de Jésus*, p. 39.

(2) Matth., xi, 8.

(3) *Vie de Jésus*, p. 40.

(4) *Ibid.*, p. 36.

(5) *Ibid.*, p. 30.

« La loi ne paraît pas avoir eu pour lui beaucoup de charmes (1). » Il la trouve imparfaite, c'est vrai ; il vient proclamer pour le monde une loi plus élevée et prescrivant des vertus plus augustes. Mais il ne dédaigne ni ne flétrit pour cela la loi de Moïse. A tout instant il la cite avec respect et l'invoque contre ceux qui s'en prétendent à tort les stricts observateurs ; et quand il définit la mission qu'il vient remplir vis-à-vis d'elle, il déclare qu'il n'est pas précisément envoyé pour la détruire, mais pour la perfectionner. Sa déchéance sera pour elle une transfiguration (2). »

« La poésie religieuse des psaumes se trouva dans un merveilleux accord avec son âme lyrique ; ils restèrent toute sa vie son aliment et son soutien (3). » Tout à l'heure c'était un jeune villageois qui voyait tout à travers le prisme de sa naïveté. Maintenant c'est un *beau génie* (4) ; *la vraie poésie de la Bible qui échappait aux puérils exégètes de Jérusalem se révélait pleinement à lui* (5). On a peine à comprendre qu'un pauvre paysan, même bien doux, qui sait à peine lire, qui surtout n'est pas fort en hébreu, puisse mieux saisir que les Docteurs juifs le sens mystérieux et les beautés si éthérées, qu'on me permette ce terme, de la poésie biblique. Même avec une éducation complète, même avec un sens littéraire exercé, même avec une connaissance approfondie de la langue sainte, on ne peut se flatter d'apprécier dans tout son mérite cette part si brillante des saintes lettres ; qu'aura pu faire ce bon et simple Jésus, auquel M. Renan a déjà plusieurs fois délivré des attestations d'ignorance, malgré son beau génie et son âme lyrique ?

« Les prophètes, Isaïe en particulier et son continuateur du temps de la captivité, furent ses véritables maîtres (6). » Deux pages plus haut, M. Renan discernait la même gloire à Hillel. « Hillel, dit-il, fut le vrai maître de Jésus, s'il est permis de parler de maître, quand il s'agit d'une si haute origina-

(1) *Vie de Jésus*, p. 36.

(2) Matth., v, 17.

(3) *Vie de Jésus*, pp. 36, 37.

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.*, p. 36.

(6) *Ibid.*, p. 37.

lité (1).» — Hillel était mort, comment a-t-il été le maître de Jésus? Sans doute comme Philon en fut le frère aîné. Mais peu importe. Voici maintenant Hillel détrôné par les prophètes. Ce sont eux qui ont été les *véritables maîtres de Jésus*. A qui M. Renan donne-t-il définitivement la préférence? — Les maîtres de Jésus! Mais que doit-il aux prophètes? Que leur a-t-il emprunté? Cent fois il constate qu'il en a été prêté; quand il vérifie quelques-unes de leurs paroles, volontiers il la signale à l'attention de ceux qui l'entourent. Mais qu'il leur emprunte des idées de doctrine, qu'il s'inspire de leurs écrits, au lieu de s'inspirer de lui-même, dans les enseignements qu'il donne au monde, c'est ce que nous mettons M. Renan au défi de pouvoir établir.

VI

Jésus et Daniel.

« Il lut aussi *sans doute* plusieurs des ouvrages apocryphes (2). » Encore un *sans doute très-douteux* comme tous les autres. — « Un de ces livres surtout le frappa, c'est le livre de Daniel (3). » On ne voit pas que le livre de Daniel soit cité plus souvent et avec plus d'émotion que les autres livres sacrés dans les discours de Jésus. Vraiment on ne sait comment de pareilles observations ont pu naître dans l'esprit de M. Renan et tomber sous sa plume.

« Ce livre composé par un Juif exalté du temps d'Antiochus Épiphane et mis par lui sous le couvert d'un ancien sage, était le résumé de l'esprit des derniers temps (4). » — Il y a ici presque plus d'erreurs que de mots. — Je prie d'abord M. Renan de se mettre d'accord avec ses propres aveux. « La légende de Daniel, dit-il, était déjà formée au septième siècle avant Jésus-Christ (5). » Qu'est-ce que la légende de Daniel? C'est évidemment son histoire;

(1) *Vie de Jésus*, p. 35.

(2) *Ibid.*, p. 37.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.*, note.

ce sont les actes de haute sagesse qui l'ont rendu si populaire; ce sont les oracles par lesquels il a fixé l'esprit de la nation sur l'époque où doit arriver le Messie qu'elle attend; c'est le livre, en un mot, qui porte son nom devant la postérité. Mais si cette légende était formée sept siècles avant Jésus-Christ, comment date-t-elle seulement d'Antiochus Épiphane qui n'était séparé du Christ que par un intervalle de cent vingt-six ans? Le nœud de ce mystère m'échappe.

Voici qui est plus admirable. « C'est pour les besoins de la légende qu'on l'a fait vivre au temps de la captivité de Babylone (1). » Si la légende n'avait commencé que sous Antiochus, je conçois qu'il eût été habile d'en faire le héros contemporain de la captivité, et que l'auteur du poëme, comme le dit M. Renan, se fût couvert du nom d'un ancien sage. Mais au temps de la captivité même, lorsque le peuple assis sur les bords de l'Euphrate pouvait voir chaque jour ce qui se passait non-seulement dans son sein, mais encore dans le palais des rois de Babylone, inventer la fiction d'un jeune prophète vivant alors à la cour, sans participer à ses idolâtries, jeté dans une fournaise ardente sans être atteint par les flammes, précipité dans une fosse avec des lions affamés qui ne le dévorent point, expliquant à Nabuchonosor des songes qui prédestinent ce prince à devenir semblable aux bêtes, imaginer toutes ces fables, les présenter comme des réalités à la nation qui aurait très-bien su que ce n'étaient que des chimères; les lui proposer comme une espèce de revanche contre ses vainqueurs et les lui faire accepter à ce titre, ce n'était pas le *besoin de la légende*, c'en eût été l'écueil. Ce que la légende demandait, c'était qu'on plaçât Daniel dans un siècle antérieur. Le passé, voilà le pays des fictions et des mystères; mais attacher le théâtre de la légende au présent, c'est-à-dire à un moment où tout le monde peut convaincre ses récits d'imposture, ce serait tout simplement une folie, et M. Renan l'attribue avec une libéralité beaucoup trop gratuite aux écrivains de l'Ancien Testament.

(1) *Vie de Jésus*, p. 37, note.

Du reste, à côté des aveux de M. Renan se placent les traditions des Juifs. Esdras, à peu près quatre cents ans avant Jésus-Christ, réunit les Livres saints en un catalogue officiel ; c'est ce qu'on appelle le *Canon* de l'Ancien Testament. Canon qui contient toutes les Écritures que les Juifs vénéraient comme inspirées. Daniel y figure dès le commencement. Qui ne sait aussi, qu'il est dans la version des *Septante* bien antérieure aux Séleucides ? La Synagogue moderne a pu faire passer cet auteur du nombre des Prophètes au nombre des hagiographes. Mais à l'exemple de la vieille Synagogue, elle considère le livre d'un côté comme authentique, de l'autre comme remontant à l'époque de la captivité. Cette conviction nationale ne s'est pas un instant démentie, et sans aucune intermittence, elle s'en va par delà l'époque d'Antiochus Épiphanes se souder à Esdras qui donne lui-même la main à Ézéchiél. Que devient, en présence de ce témoignage, la supposition de M. Renan ?

M. Renan invoque encore d'autres preuves : « Le caractère des deux langues dans lesquelles ce livre est écrit (1). » Mais il me semble que la présence du chaldaïque, dans le style de Daniel, prouve ou au moins insinue que ce livre fut écrit en Chaldée ? Et quand les Juifs furent-ils en Chaldée, si ce n'est à l'époque de la captivité de Babylone ?

« L'usage de mots grecs (2). » Admettons, ce qui est contestable, qu'il existe dans Daniel des mots d'origine et de forme grecque. Qu'est-ce que cela prouve contre l'authenticité et l'âge du Livre ? Ce sont les noms de quelques instruments de musique qui se trouvent dans Daniel et qui ont une certaine résonnance grecque. Ces noms évidemment ont fort bien pu être répandus en Mésopotamie, longtemps avant Alexandre, par des musiciens parlant grec, comme chez nous les mots de l'art italien dominent dans la musique, sans que pour cela on puisse en conclure que les Italiens aient exercé une autorité politique en France ou en Allemagne. Outre cela, ces noms peuvent aussi s'expliquer par l'influence officielle des langues

(1) *Vie de Jésus, Introduction, xi.*

(2) *Ibid.*

araméennes, provenant des Mèdes (1). » Ces observations sont du docte bénédictin Hanneberg et n'admettent pas de réplique.

« L'annonce claire, déterminée, datée, d'événements qui vont jusqu'au temps d'Antiochus Épiphane (2). » C'était bien difficile pour un prophète! — « Les fausses images qui y sont tracées de la vieille Babylonie (3). » Mais au contraire, toutes les découvertes modernes donnent raison aux descriptions de Daniel! — « La couleur générale du livre qui ne rappelle en rien les écrits de la captivité (4). » Erreur! il existe entre Daniel et Ézéchiël plus d'une affinité frappante; et quand même, ne pourrait-on pas expliquer cette différence par l'éducation spéciale qu'avait reçue Daniel dans le palais des rois babyloniens et qui a pu donner une nuance à part aux écrits dont il fut l'auteur? — « Cette couleur répond au contraire par une foule d'analogies aux croyances, aux mœurs ou tour d'imagination des Séleucides (5). » C'est justement par là que nous prouvons la divine inspiration du Prophète! — « Le tour apocalyptique des visions (6). » — Précisément les figures étranges sous lesquelles se présentent les visions de Daniel, portent, si je l'ose dire, l'empreinte, le ton de l'atmosphère babylonienne. On n'a qu'à le comparer avec Ézéchiël et Zacharie qui vécurent l'un au commencement, l'autre vers la fin de la même captivité. Dans tous les trois, ce sont des images appartenant au même ordre de merveilleux. Et chose frappante! les symboles employés par ces prophètes répondent pleinement, comme genre, comme caractère, aux figures récemment extraites des ruines des grandes cités de l'Orient, et qu'on peut voir dans nos musées (7). — Au reste, si des

(1) *Histoire de la Révélation Biblique*, par le docteur Hanneberg.

Objections contre l'authenticité du Livre de Daniel, t. I, pp. 441, 445. Traduction de l'abbé Goschler.

(2) *Vie de Jésus, ut supra*, xi.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.*, p. 12.

(6) *Ut supra*, p. 12.

(7) Voir les intéressants travaux de M. J. Oppert : *Expédition scientifique en Mésopotamie ; Études assyriennes*.

rapports existent entre l'Apocalypse de saint Jean et les visions de Daniel, on n'en peut rien conclure contre l'antiquité de celle-ci. C'est au contraire une preuve de plus en faveur de cette antiquité même. Bien évidemment le Prophète de Patmos n'aurait fait aucun emprunt au Livre de Daniel, même pour la forme, si Daniel n'avait pas compté pour lui, comme pour tout le peuple juif, au nombre des écrivains inspirés. — « L'omission de Daniel, dans les panégyriques du chapitre XLIX de l'*Ecclésiastique*, où son rang était comme indiqué (1). » Le même panégyriste garde un silence absolu sur Esdras, dont le rôle dans l'histoire du peuple juif avait été cependant plus important que celui de Daniel ; qu'est-ce que cela prouve contre Esdras ? On ne peut rien non plus inférer de son silence sur Daniel contre Daniel même. Quand d'ailleurs on examine de près les éloges de l'*Ecclésiastique*, on voit qu'ils s'adressent surtout aux Prophètes, qui ont eu comme un office à exercer, une mission sociale à remplir. Moïse, Élie, Élisée, Isaïe, Ézéchiel, tels sont les voyants dont il résume la vie, et glorifie la mémoire. Tous avaient été investis d'un ministère éclatant au sein du peuple libre encore ou exilé sur les bords de l'Euphrate. Il n'en avait pas été de même pour Daniel. Le don de prophétie et de sagesse s'était sans doute reposé sur lui avec splendeur. Mais il ne vécut pas, comme les autres, d'une manière suivie au sein du peuple ni avant la captivité, ni pendant le séjour à Babylone. Il n'en fut jamais ni le chef, ni l'apôtre. C'est assez pour expliquer l'absence de son nom, parmi ceux que l'*Ecclésiastique* recommande à la reconnaissance des Juifs et à la vénération des siècles.

Et puis, si un livre de l'Écriture se tait, il en est d'autres qui parlent. Ézéchiel n'exalte-t-il pas Daniel comme une des gloires connues de la nation ? Et dans un passage surtout, ne fait-il pas une allusion manifeste à la sagacité prodigieuse avec laquelle ce Prophète devinait le sens des visions et des songes (2) ? Au premier livre des Macchabées, Matathias, sur le point de mourir, ne place-t-il pas dans son dernier discours Daniel sur le même rang

(1) *Vie de Jésus, Introduction*, p. 12.

(2) Ezech., XLV. II, 3.

qu'Élie ? Et ne rappelle-t-il pas avec brièveté, mais précision, le double fait de la fournaise de Babylone et de la fosse aux lions (1) ? Et s'il évoque cet exemple à côté de tant d'autres noms illustres, n'est-il pas évident que c'est parce qu'il le trouve consigné comme eux dans des Écritures authentiques, et que ses fils peuvent compter Daniel au nombre de leurs aïeux avec Abraham, Joseph, Josué, Caleb et David (2) ? Entre une foule de textes du Nouveau Testament et le Livre de Daniel, on rencontre de nombreuses analogies ; elles seraient beaucoup moins multipliées, si les écrits attribués à ce prophète avaient été suspects et n'eussent été que l'œuvre d'un inconnu, s'abritant sous le nom d'un prophète.

Il nous est impossible, enfin, après ces grandes autorités, de ne pas citer encore Josèphe, dont le témoignage est péremptoire. Cet historien raconte qu'Alexandre le Grand dans son séjour à Jérusalem, se rendit au temple. Après les sacrifices offerts à Dieu pour ce monarque, Jaddus le grand prêtre lui montra le livre de Daniel, et dans ce livre un oracle annonçant qu'un Grec triompherait des Perses. Ce Grec, ajouta Jaddus, est Alexandre. Alexandre fut heureux de cette prédiction. On voit par là combien les prophéties de Daniel étaient antérieures à Antiochus Épiphanic (3). Josèphe d'ailleurs dans la trame générale de ses *Antiquités judaïques* fait entrer, à l'époque de la captivité, le résumé du livre de Daniel autant pour les faits que pour les prophéties. Il donne les faits pour certains ; il montre qu'une grande part des prophéties s'est déjà vérifiée tant sous Antiochus Epiphane que sous la domination de l'empire romain, et il ajoute que toutes ces choses ont été données par Daniel comme inspirées d'En-Haut, et que la nation les lit habituellement, afin qu'en voyant les événements si bien répondre aux prédictions, elle admire Daniel dont Dieu a daigné faire un si grand prophète, et croie toujours plus fortement que la vie des peuples et des individus est gouvernée par une Providence immortelle, au lieu d'être livrée au hasard comme un navire errant sans pilote sur

(1) I Macchab., II, 59, 60.

(2) *Ibid.*, 52, 53, 54, 55, 56, 57.

(3) Joseph., *Antiq. judaïq.*, l. XI, 48.

les abîmes, ou comme un char lancé sans conducteur dans la carrière (1).

C'est ainsi que la vraie science confond les vaines suppositions de M. Renan sur le livre de Daniel; il n'invoque à l'appui de sa théorie que de misérables futilités réfutées à la fois par l'histoire, la philologie et le sens commun. Si M. Renan veut sentir à fond le néant de ses allégations, il n'a qu'à lire les études composées sur l'authenticité des écrits de Daniel par la critique allemande; nous n'avons pu lui en offrir qu'un rapide résumé.

En refusant à Daniel ses gloires véritables, M. Renan lui attribue des gloires imaginaires. « Son auteur, dit-il, vrai créateur de la philosophie de l'histoire, avait pour la première fois osé ne voir dans le monde et la succession des empires qu'une fonction subordonnée aux destinées du peuple juif (2). Commençons par dire que cette succession des empires se subordonnant aux destinées du peuple juif, n'est point une idée de l'homme, mais une idée de Dieu même. C'est Dieu qui la figure dans l'emblème de la statue apparaissant à Nabuchodonosor; c'est aussi Dieu qui révèle le sens de cette vision à Daniel, pour qu'il le dévoile à son tour au roi de Babylone, et ainsi est-ce Dieu qui est le vrai créateur de la philosophie de l'histoire (3).

Dieu, toutefois, n'avait pas attendu Daniel pour apprendre à la terre que tous les empires qui se succédaient dans le monde étaient subordonnés à la mission du peuple juif, qui à son tour n'était que le précurseur du Messie et du nouveau peuple qu'il devait fonder. Toutes les Écritures, avant la captivité, sont pleines de cette révélation. David le chante mille fois dans les psaumes; il n'est pas une page d'Isaïe qui ne le dise avec éclat à tous les royaumes dont il est entouré. Pendant la captivité même, Ézéchiel le proclame à son tour. C'est là le fond de l'Ancien Testament, et qui ne sait pas le voir celui-là est un aveugle désespéré.

(1) Joseph., *Antiq. jud.*, l. x, et en particulier dans ce livre, le ch. xii, vers la fin.

(2) *Vie de Jésus*, p. 37.

(3) Daniel, XI, tout le chapitre.

Il est donc bien entendu que M. Renan d'un côté assure, sans preuve, que Jésus, jeune encore, fut frappé surtout par le livre de Daniel, d'un autre côté que, quand même Jésus en eût fait l'objet de ses préférences, il n'aurait point, en le lisant, voué ses prédilections à un livre apocryphe.

« Peut-être, poursuit M. Renan, lut-il aussi les livres d'Hénoch, alors révévés à l'égal des livres saints (1). » *Peut-être !* encore un *peut-être*. Cette fois M. Renan nous dispensera d'y répondre ; le détail n'en vaut pas la peine. Ce que nous nous permettrons seulement de lui faire observer, c'est que jamais les livres d'Hénoch n'ont été mis sur le pied des livres saints pas plus par la synagogue que par l'Église. Les citations que leur emprunte saint Jude dans son épître canonique ne prouvent point qu'il les regardait comme canoniques eux-mêmes (2). En produisant ce texte, il n'avait d'autre but que de vaincre les hérétiques avec leurs propres armes. Il était si loin et l'Église avec lui d'accorder à ces écrits une autorité divine, qu'ils ont été, dès le commencement, compris parmi les livres apocryphes, ainsi que l'attestent les docteurs les plus autorisés des premiers siècles (3).

IV

Impressions de Jésus.

Formé par les lectures, Jésus le fut aussi par les impressions générales de la société qui l'entourait. « Jésus ne connut pas l'idée nouvelle, créée par la science grecque, base de toute philosophie et que la science moderne a hautement confirmée, l'exclusion des dieux capricieux auxquels la naïve croyance des vieux âges attribuait le gouvernement de l'univers (4). » De quels dieux et de quelle exclusion veut parler M. Renan ? S'agit-il d'une exclusion qui porte sur les faux dieux adorés par le paganisme et que la crédulité des vieux âges faisait présider au gouvernement du monde ? Il est faux

(1) *Vie de Jésus*, p. 37.

(2) *Jud.*, 14.

(3) Hieronym., *De viris illust.*, cap. iv.

(4) *Vie de Jésus*, p. 40.

que la science grecque l'ait nettement énoncée et qu'elle en ait fait la base de sa philosophie ; Platon lui-même, le divin Platon, ne posséda, ni sur le vice radical du polythéisme, ni sur l'unité divine, des notions parfaitement fermes et pures. La science moderne, malgré les dix-neuf siècles de christianisme au travers desquels elle s'est élaborée, n'est guère plus avancée sur ce point que la science grecque. N'est-elle pas retournée aux frontières du paganisme par ce panthéisme dont on trouve des traces si déplorables dans ses systèmes et dans ses ouvrages ? Et cette doctrine monstrueuse n'est-elle pas celle de M. Renan lui-même, si toutefois il ne va pas jusqu'à l'athéisme ?

Comme on aurait tort d'attribuer à la sagesse grecque la gloire d'avoir placé la négation du polythéisme à la base de la philosophie, on aurait bien plus tort de prétendre que cette idée fût inconnue à Jésus. Elle avait constamment régné chez les Juifs à l'état de doctrine officielle et sociale. Leurs livres sacrés en étaient pleins depuis Moïse jusqu'aux Macchabées ; il n'est pas une de leurs pages qui ne maudisse les faux dieux ou ne s'en moque comme n'étant que des chimères ou des idoles impuissantes à créer ou à régir le monde. C'est sur cette exclusion solennelle, permanente, jointe au dogme de l'unité divine, que repose la constitution du peuple juif ; c'est cette idée qui porte en soi l'âme et le nœud de son histoire. La société mosaïque ne vit que pour elle et par elle. Tant qu'elle reste fidèle à croire au vrai Dieu comme au Maître de l'univers et au modérateur des événements, elle est victorieuse et florissante ; quand elle penche vers le culte des faux dieux et les adore comme les régulateurs souverains de la nature et des nations, à l'instant même ses destinées s'abaissent, et plus d'une fois elle paye son idolâtrie par l'exil et la captivité. Lui présager ces châtimens ou l'en faire souvenir, c'est presque toute la mission des prophètes. Jusqu'à l'avènement du Christ la masse du peuple resta fidèle à cette antique et juste notion de la Providence. Le dernier des Juifs avait sur ce point des vues plus hautes et plus sûres même que Socrate. Et quand Jésus n'aurait pas porté ici la lumière en lui-même, il l'aurait trouvée dans les vieilles traditions de ses con-

citoyens. Mais non, Jésus n'avait pas besoin de puiser à d'autres sources que sa propre intelligence pour soustraire le monde au chimérique pouvoir des divinités capricieuses. Il savait par lui-même sous la direction de quelles mains l'univers roulait à travers les siècles et dans l'espace, et, quand il développa ses magnifiques enseignements sur la Providence, quand il montra le Père céleste étendant ses soins à l'oiseau des bois, au lis des champs et à plus forte raison à l'âme et à la vie de l'homme, il exposa ces vues avec le calme et le ton qu'on met à raconter une histoire de famille. Il ne continue pas précisément les prophètes, il les confirme. C'est le maître qui parle après ses ambassadeurs (1). Ainsi l'exclusion des faux dieux, si elle est prise dans un sens raisonnable et vraiment historique, n'est point une découverte de la science grecque qui n'en eut qu'une faible et insuffisante idée ; ce n'est point la science grecque qui l'a mise à la base de la philosophie. Dans le monde ancien elle ne fut proclamée nettement et maintenue avec fermeté que par le peuple juif et ses livres sacrés ; dans le monde moderne c'est Jésus-Christ seul qui l'a inaugurée, comme aussi c'est lui seul qui, par lui-même ou son Église, l'a fait entrer et la perpétue dans la raison publique.

Si M. Renan entend cette exclusion dans un autre sens, s'il s'agit, dans sa pensée, d'une exclusion qui chasse du gouvernement du monde une providence quelconque et toute intervention divine, cette idée ne fut jamais, grâce à Dieu, la doctrine générale de la science grecque. Quelques philosophes en détail purent professer cet athéisme ; jamais l'ensemble des hommes qui représentent la sagesse antique. Jamais ils ne songèrent à en faire la base de la philosophie. Si la science grecque la connut, ce fut pour la mépriser ou la maudire. Jésus à son tour la foudroya par le fond permanent du dogme qu'il enseigne. A tout instant il revient sur l'unité de l'essence divine ; à chaque instant aussi, il déclare que le Dieu dont il est le Fils se mêle aux moindres détails des choses créées, et que tout se meut sous l'action de sa volonté souveraine. Cette doctrine remplit une immense part de l'Évangile. Par là Jésus

(1) Matth., vi, 25-32.

reste pur de cet athéisme dont M. Renan fait honneur à la science grecque; mais nous sommes loin de renier pour lui cette gloire.

« Près d'un siècle avant lui, Lucrèce avait exprimé d'une façon admirable l'inflexibilité du régime général de la nature (1). » Ainsi, aux yeux de M. Renan, livrer la marche du monde au hasard, la faire sortir de la sphère où s'exerce l'influence de la Divinité, si toutefois il en existe une, pour se mouvoir dans une orbite où ses évolutions ne connaissent d'autres lois que les caprices et les choes de la matière, voilà un enseignement admirable. Le bon sens de nos pères le trouvait odieux, même dans Lucrèce, malgré l'éclat de sa poésie. Mais, grâce aux progrès de la science positive, il est sublime pour M. Renan, l'hébraïsant illustre, le professeur renommé du Collège de France !

« La négation du miracle, cette idée que tout se produit dans le monde par des lois où l'intervention personnelle d'êtres supérieurs n'a aucune part, était de droit commun dans les grandes écoles de tous les pays qui avaient reçu la science grecque. Peut-être même Babylone et la Perse n'y étaient pas étrangères (2). » Laissons ce dernier *peut-être*. M. Renan dit : Peut-être *oui*; nous disons à notre tour : Peut-être *non*; l'un et l'autre se neutralisent. Quant au droit commun, lors même qu'il eût consacré la négation du miracle dans tous les pays envahis par la science grecque, ce qui n'est point, on ne peut dire qu'il proscrivit l'intervention personnelle d'êtres supérieurs dans le mouvement de l'univers. Toutes les religions au contraire sont pleines, si j'ose ainsi parler, de cette ingérence divine dans les choses d'ici-bas; Babylone et Persépolis elles-mêmes ne font point exception. Sans accepter à la lettre ces mythologies à l'ombre desquelles elle s'épanouit, la philosophie de ces contrées admet généralement sous une forme ou sous une autre le dogme d'une Providence. On ne sait pas toujours atteindre ou respecter la limite; mais le fond de la vérité demeure, quoique plus ou moins altéré, dans la plupart des grandes écoles, et en leur attribuant le détestable mérite de l'athéisme, M. Renan calomnie leur histoire.

(1) *Vie de Jésus*, p. 40.

(2) *Ibid.*

Au reste, il faut bien distinguer deux choses que M. Renan paraît confondre : le gouvernement de la Providence et le miracle. Le gouvernement de la Providence n'est autre chose que cette action simple et continue de Dieu, maintenant la régularité générale des lois du monde et n'usant de sa puissance, pour ainsi dire, que dans les limites de ces lois elles-mêmes. Le miracle, au contraire, est un acte extraordinaire, par lequel Dieu, agissant en Maître souverain, déroge aux lois générales de la nature, ou directement et par lui-même, ou par un instrument auquel il communique une part de son pouvoir sur le monde physique. Ces deux choses sont bien distinctes. Dans les écoles antiques, il est possible, à la rigueur, qu'on ait nié le miracle, quoique la chose soit très-contestable ; mais on aurait pu le nier sans nier la Providence dans ce que ce dogme a d'essentiel. Quant au miracle lui-même, s'il fut repoussé par les sages, il fut admis par les peuples et les poètes. Les dieux de la Fable et d'Homère ne font pas autre chose ; toutes leurs interventions ne sont que des miracles.

« Quoique né à une époque où le principe de la science positive était déjà proclamé, il vécut en plein surnaturel (1). » Grâce et silence pour le principe de la science positive. Le reste est vrai. Comment Jésus n'aurait-il pas vécu en plein surnaturel, puisqu'il était essentiellement surnaturel par tout son être ?

« Le merveilleux n'était pas pour lui l'exceptionnel, c'était l'état normal (2). » L'union de la divinité et de l'humanité dans sa personne étant la base de son être, on peut bien dire qu'à ce titre, le merveilleux était son état normal. Mais dans les opérations de son humanité, tout n'était pas merveilleux ; il a voulu, sous ce rapport, connaître et partager nos faiblesses, à l'exception du péché. Dans sa doctrine il existe aussi deux parts : une pour l'action régulière et qu'on peut appeler naturelle de la Providence ; l'autre pour l'intervention *merveilleuse* de Dieu dans les choses d'ici-bas. Qui n'a pas conscience de cette distinction, tant de fois proclamée par Jésus, prouve qu'il ne connaît pas le premier mot de l'Évangile.

(1) *Vie de Jésus*, p. 40.

(2) *Ibid.*

« L'homme étranger à toute idée de physique, qui croit qu'en priant il change la marche des nuages, arrête la maladie et la mort même, ne trouve dans le miracle rien d'extraordinaire, puisque le cours entier des choses est pour lui le résultat des volontés libres de la Divinité (1). » Faisons d'abord observer à M. Renan, que ceux qui croient à l'influence de la prière sur la marche de la nature, ne sont pas toujours étrangers à toute idée physique. Newton, Kepler et Leibnitz y croyaient autrefois, et cependant toute idée de la physique ne leur était pas inconnue. De nos jours, Ampère fut un des oracles de la physique, et cependant lui aussi ne croyait-il pas à la toute-puissance de la prière ?

Ensuite, M. Renan suppose à tort que celui qui croit à la vertu de la prière ne trouve rien d'extraordinaire dans le miracle. Erreur ! Il ne trouve rien d'impossible, c'est vrai ; il va même jusqu'à être convaincu que le miracle n'a rien de difficile pour Dieu ; Dieu s'en joue comme il se joue des opérations immenses et sans repos qu'il accomplit au sein de la nature. Mais rien d'extraordinaire dans le miracle ? C'est justement l'opinion opposée qu'en a celui qui croit à la prière. Il dit, avec saint Augustin, que le mouvement de la nature est, à la vérité, un miracle continuel, mais que sa continuité même finit par dépouiller du caractère de miracle ; il ajoute avec le même Père, que Dieu s'est réservé le droit de faire des dérogations au cours régulier de la nature, afin que ces phénomènes, non pas plus grands, mais plus rares que les merveilles ordinaires de la création, fissent apprécier celles-ci à leur véritable valeur (2). Ainsi précisément, ce qui distingue le miracle aux yeux du croyant, c'est qu'il est insolite, non pas au-dessus du pouvoir de Dieu, mais en dehors de l'ordre accoutumé de la nature.

Cette foi en Jésus « tenait à une notion profonde des rapports familiers de l'homme avec Dieu et à une croyance exagérée dans le pouvoir de l'homme ; belles erreurs, qui furent le principe de sa force (3). » — Première question : comment une *notion profonde*

(1) *Vie de Jésus*, p. 10.

(2) August., *In Joan. Tract.* xxiv.

(3) *Vie de Jésus*, p. 11.

peut-elle être une *belle erreur*? Ces deux termes ne sont-ils pas incompatibles? — Seconde question : Jésus n'attribue point le miracle à *la force de l'homme*, mais à la force de Dieu, mise en mouvement par la prière. Comment M. Renan, lui qui croit à la possibilité des miracles, démontrerait-il que la prière ne peut pas décider Dieu à en opérer? — Troisième question : Comment M. Renan prouverait-il encore que ces *belles erreurs* ont été, pour Jésus, le principe de sa force? Jésus n'a pas été fort par les promesses qu'il a faites à la prière, mais par l'éclat des œuvres qu'il a accomplies et qui ont attesté qu'une vertu divine résidait en lui!

« Car, si elles devaient un jour le mettre en défaut aux yeux du physicien et du chimiste, elles lui donnaient sur son temps une force dont aucun individu n'a disposé avant ni depuis (1). » Par quel endroit Jésus s'est-il mis en défaut vis-à-vis des physiciens et des chimistes? Ce ne sont pas précisément ces hommes-là qui se chargent de prouver que Dieu ne peut pas faire de miracles; rien ne constate physiquement et chimiquement l'existence de cette impossibilité du côté de Dieu. C'est tout simplement l'affaire de la philosophie. — Puis de deux choses l'une : ou les promesses de Jésus ont été justifiées, et alors sa force sur son temps n'a donc pas tenu à de *belles erreurs*, comme M. Renan le soutient. Ou elles n'ont pas été justifiées, et alors est-il raisonnable de dire que des promesses aboutissant à des mécomptes ont donné à Jésus une force dont aucun *individu n'a disposé ni avant ni depuis*?

Après les impressions subies, les impressions manifestées. — « La légende se plaît à le montrer dans son enfance en révolte contre l'autorité paternelle (2). » C'est justement le contraire. Au premier verset de saint Luc, cité par M. Renan, il est dit que Jésus descend à Jérusalem, suivant la coutume au temps de Pâques, mais c'est en accompagnant sa famille (3). On nous dit ensuite qu'il vécut trente ans à Nazareth dans l'humble condition de ses parents,

(1) *Vie de Jésus*, pp. 41, 42.

(2) Luc., II, 42 et suivants.

(3) Luc., II, 42.

et que faisait-il ? Il leur était soumis (1). Voilà tout ce qu'on nous révèle de cette longue part de sa vie, son obéissance perpétuelle envers Marie et Joseph : tant *la légende se plaît à nous le montrer en révolte contre l'autorité paternelle !*

Il est vrai que, dans un voyage à Jérusalem, Jésus, au lieu de revenir avec ses parents, demeure sans rien leur dire au milieu des Docteurs. Quand, après plusieurs jours de recherche, Marie le retrouve, elle lui exprime de la surprise et lui demande avec mesure la raison de sa conduite. Jésus répond : « Ne fallait-il pas que je fusse dans les choses de mon père ? » Est-ce que Marie proteste contre cette prétendue volonté de ce Père qui est au Ciel ? Est-ce qu'elle accuse Jésus de rébellion contre ses parents de la terre ? Nullement, elle recueille bien plutôt avec respect les explications de son Fils et se fait un devoir de les méditer en son cœur (2). Et voilà pourtant le seul fait sur lequel M. Renan s'appuie pour déclarer que Jésus, dès l'enfance, s'essayait à *la révolte contre l'autorité paternelle !*

Inutile d'aborder ici les incroyables assertions de M. Renan disant encore que la « famille de Jésus semble ne l'avoir pas aimé, et que, par moments, on le trouve dur pour elle (3) ; » que « dans sa hardie révolte contre la nature, il devait aller plus loin encore, foulant aux pieds tout ce qui est de l'homme, le sang, l'amour, la patrie, ne gardant d'âme et de cœur que pour l'idée qui se présentait à lui comme la forme absolue du bien et du vrai (4). » Nous réservons la discussion de ces blasphèmes pour l'heure où nous rencontrerons les textes dont M. Renan se prévaut pour les hasarder, et nous verrons que par le sens qu'il leur donne il fait à Jésus un gratuit outrage.

En résumé, nous venons de nous convaincre que sur l'éducation de Jésus, sur ses lectures, sur ses premières impressions, sur l'étendue et les limites de ses connaissances, sur les idées qu'il se fit du

(1) Luc., II, 51.

(2) Luc, *ut supra*.

(3) *Vie de Jésus*, p. 42. — Nous avons traité ce point particulier dans notre travail contre M. Havel ; nous n'y reviendrons pas.

(4) *Vie de Jésus*, p. 43.

milieu social dans lequel il était placé, sur les instincts primitifs de son caractère, sur les principes qui présidèrent en lui à la formation de l'homme, M. Renan n'a pas su lire dans l'Évangile ce que ses auteurs y ont écrit, et qu'il en a remplacé les récits authentiques, les affirmations positives par des allégations téméraires, des démentis plus téméraires encore et des fictions que n'autorise pas même un seul mot de l'histoire.

L'enfance de Jésus et la préparation de son apostolat sont fort simples. Entendez Origène : « Voulez-vous creuser un étonnant mystère ? C'est de vous demander comment un homme élevé non-seulement dans la modestie, mais dans la pauvreté, étranger à toute espèce de culture libérale, n'ayant reçu aucune notion même élémentaire des arts dont le charme aide à fléchir, à désarmer, à concilier l'esprit des peuples, a osé, tel quel, proclamer des dogmes nouveaux, et jeter au milieu du genre humain une doctrine destinée à détruire les rites du Judaïsme en laissant subsister ses prophéties, et à renverser toutes les institutions fondées en l'honneur des dieux par la religion des Grecs ? Comment se fait-il qu'un Juif aussi inculte et à qui l'homme n'a rien appris, comme ses détracteurs eux-mêmes sont forcés d'en convenir, ait pu dire, sur le jugement de Dieu, sur les châtiments futurs du crime, sur les récompenses futures de la vertu, tant de choses qu'il est impossible de mépriser ? Et que par ses enseignements il ait eu le secret d'attirer à lui non-seulement des hommes rustiques et illettrés, mais des hommes même d'un génie pénétrant et capable de découvrir de hautes pensées quand elles étaient cachées sous une enveloppe vulgaire (1) ? » Ces questions qu'Origène adressait autrefois à Celse nous indiquent l'école à laquelle Jésus avait été formé ; cette école c'était lui-même. Il puisa ses révélations dans sa propre sagesse comme le soleil puise ses rayons dans son propre foyer. Sa grande âme n'eut qu'à s'ouvrir pour épancher sur le monde des flots de lumière, et ce serait assez de ce fait pour prouver qu'il est Dieu.

(1) Origen., *Contra Celsum*, lib. 1, cap. 29.

VIII

Premières manifestations de Jésus adulte. — Transformation de son caractère.

Une des passions littéraires de M. Renan est la topographie. Déjà nous avons vu son pinceau décrire la Galilée ; les charmes de ce paysage le captivent jusqu'à l'ivresse ; il nous en retrace une seconde fois le tableau avec tout ce que sa plume et son imagination peuvent avoir de grâce. « Pendant les deux mois de mars et d'avril, la campagne est un épais massif de fleurs, d'une franchise de couleurs incomparable. Les animaux y sont petits, mais d'une douceur extrême. Des tourterelles *sveltes et vives*, des merles *bleus* si légers qu'ils posent sur une herbe sans la faire plier, des alouettes huppées qui viennent presque se mettre sous les pieds du voyageur, de petites tortues de ruisseaux dont l'œil est vif et doux, des cigognes à l'air pudique et grave, dépouillant toute timidité, se laissent approcher de très-près par l'homme et semblent l'appeler (1). » En un mot, « la Galilée est le vrai pays du Cantique des cantiques et des chansons du Bien-Aimé (2). » Il est impossible de se figurer une description plus riante, une corbeille de roses plus embaumée. Mais on se demande où M. Renan a puisé ses notions géographiques sur la Galilée. Il nous apprend que ces pays autrefois si aimables sont maintenant *brûlés*, dans un *horrible état* et forment un *affreux séjour* (3). » Par quelle magie, sous les désolations du présent, a-t-il pu découvrir les enchantements du passé ? Josèphe vante bien les bords du lac de Génésareth. Mais les *tourterelles sveltes*, mais les *merles bleus*, mais les *alouettes huppées*, mais les *tortues aux yeux doux*, mais les *pudiques cigognes*, ce sont autant de merveilles sur lesquelles se taisent et les *Antiquités judaïques* et l'histoire de la *Guerre des Juifs*. Quelle vision miraculeuse a donc fait revivre pour M. Renan les anciennes délices de cet Eden maintenant dévasté ?

(1) *Vie de Jésus*, p. 65.(2) *Ibid.*, p. 64.(3) *Ibid.*, note.

Et quand on admettrait l'authenticité de cette peinture pour l'ensemble de la Galilée, est-il bien démontré qu'elle doit s'appliquer à Nazareth? Dans le passage que le troisième livre de la *Guerre des Juifs* consacre à décrire les charmantes rives du lac de Génésareth et la fertilité des environs de Capharnaüm, Josèphe ne dit rien du reste de la Galilée, aucune mention n'y est faite de la bourgade qu'habitaient Jésus et ses parents. Est-il sûr que la beauté de son site et la fécondité de son sol répondissent exactement à ce que M. Renan nous en assure? Et cependant il serait très-important de le savoir, puisque la nature doit avoir sur Jésus une influence si profonde! Ce serait trop d'exigence que de demander à M. Renan autre chose que des paysages de fantaisie.

Il me semble aussi que Jérusalem aurait quelque raison de se plaindre. « Le plus triste pays du monde, d'après M. Renan, est *peut-être* la région voisine de Jérusalem (1); » Josèphe nous parle au contraire de la Judée comme d'un pays fertile et soutenant le parallèle avec toutes les autres provinces (2). M. Renan place dans le nord le théâtre du Cantique des cantiques. Il est justement au sud, un peu au-dessous de Bethléem. « Les œuvres les plus vivantes du peuple juif sont toujours venues du Nord (3). » Et précisément, au contraire, le peuple juif ne vit guère dans l'histoire que par les œuvres du Midi, c'est-à-dire de Jérusalem. Jérusalem s'est souillée par des crimes incomparables, mais elle fut illustrée aussi par d'incomparables gloires.

Quoi qu'il en soit, l'âme de Jésus reçut l'empreinte et s'appropriait pour ainsi dire les parfums du pays ravissant qui l'entourait. « La voix du jeune charpentier prit tout à coup une douceur extraordinaire. Un charme infini s'exhalait de sa personne, et ceux qui l'avaient vu jusque-là ne le reconnaissaient plus (4). » « Son caractère aimable, et sans doute une de ces ravissantes figures qui apparaissent quelquefois dans la race juive, faisant autour de lui comme un

(1) *Vie de Jésus*, p. 64.

(2) Joseph., *De bello judaïc.*, lib. III, cap. 4.

(3) *Vie de Jésus*, p. 63.

(4) *Ibid.*, p. 80.

cercle de fascination auquel presque personne, au milieu de ces populations bienveillantes et naïves, ne savait échapper (1). »

Ne parlons pas de cette bienveillance naïve des Galiléens qui essaya de tuer le Sauveur, même au début de son ministère (2).

Certes ce n'est pas nous qui protesterons contre les divines amabilités de Jésus. Nous avons appris de l'Évangile que cet auguste Enfant avait grandi en âge, en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes (3). Ne savons-nous pas qu'étant comme Verbe éternel la pure image de son Père, le rayonnement de sa lumière sans mélange, le miroir sans tache de sa substance souveraine (4), comme Verbe incarné il est, suivant l'expression de David, le plus beau des enfants des hommes (5) ? Mais il est étrange que M. Renan s'oublie sitôt lui-même. Au sein de cette même région dont il nous décrit les attraits, ne nous a-t-il pas dit que Jésus avait un *caractère à part*, que dès son enfance il se met *en révolte contre l'autorité paternelle*, que les *relations de parenté furent peu de chose pour lui*, que sa *famille semble ne l'avoir pas aimé*, que, *par moments, on le trouve dur pour elle*, qu'il préfère *les liens de l'idée aux liens du sang*, et enfin que, dans sa hardie révolte contre la nature, il devait aller jusqu'à fouler aux pieds tout ce qui est de *l'homme, le sang, l'amour, la patrie* (6) ? Voilà l'enfant, voilà l'homme fait ! Comment sous cette écorce de singularité, de sécheresse, d'impitoyable passion pour l'idée pure, retrouver le miroir de cette Galilée si fraîche avec ses *petites tortues*, ses *merles bleus*, et ses *puddiques cigognes* ! Comment allier avec cette âpre organisation le *caractère le plus aimable*, une *voix d'une douceur extraordinaire*, un *charme infini*, une *ravissante figure*, le tout faisant autour de Jésus un *cercle d'irrésistible fascination* ? J'avoue pour ma part ne pas comprendre, suivant le mot de Jésus lui-même, comment « on peut cueillir

(1) *Vie de Jésus*, pp. 80, 81.

(2) Luc, vi, 28, 29.

(3) Luc, ii, 52.

(4) Sap., vii, 26.

(5) Psal., lxxiii, 3.

(6) *Vie de Jésus*, pp. 42, 43.

ainsi des raisins sur des épines, et des figes sur des ronces (1). » Mais pour qui les possède, la flore et la faune de la Galilée expliquent tous les mystères.

Voici, donc, grâce à elles, Jésus transformé pour le caractère; de farouche qu'il était, il est devenu doux, agréable, fascinateur. Il y a plus, il est devenu *gai*. Entendez M. Renan « Les Galiléens passaient pour énergiques, braves et laborieux (2). » Ce n'était pas seulement leur réputation, c'était aussi leur mérite. Josèphe leur rend cet hommage qu'ils sont belliqueux dès leur enfance et amis du labourage (3). Peut-être vous figurez-vous qu'avec ces instincts et ces rudes habitudes de labeur ils ont un esprit dont les préoccupations touchent de plus près à la terre qu'à la métaphysique et surtout à la poésie. Erreur ! « L'épais matérialisme est bon pour notre paysan, la grosse joie peut être le fait d'une Normandie plantureuse, la pesante gaieté sera, si vous le voulez, le lot des Flamands (4). Mais le Galiléen laboureur ou soldat est *exclusivement idéaliste* (5) ; il *spiritualise sa vie en rêves éthérés, en une sorte de mysticisme poétique confondant le ciel et la terre* (6). Ce que c'est que de travailler aux champs entouré de *tortues de ruisseaux* ! Comme la grossièreté du paysan, par le contact de ces *animaux petits, mais doux*, se transfigure et se volatilise !

Jésus, la chose va de soi, se spiritualise dans la gaieté comme tous ses compatriotes ; il fait de « l'histoire du christianisme naissant une délicieuse pastorale. Un Messie aux repas de noces, la courtisane et le bon Zachée appelés à ses festins, les fondateurs du royaume du ciel comme un cortège de paranymphes, voilà ce que la Galilée a osé, ce qu'elle a fait accepter (7). »

Si nous voulions incidenter, nous ferions observer à M. Renan

(1) Matth., vii, 16.

(2) *Vie de Jésus*, p. 66.

(3) Joseph., *De bello Jud.*, lib. iii, 4.

(4) *Vie de Jésus*, p. 67.

(5) *Ibid.*, p. 66.

(6) *Ibid.*, p. 67.

(7) *Ibid.*

que Zachée était de Jéricho, et que Jéricho n'était point dans la Galilée ! Mais passons.

Quelle monstrueuse parodie que tout cela ! Le christianisme naissant une *délicieuse pastorale* ! Un Enfant qui naît dans une crèche entre de vils animaux, un Enfant contre lequel à peine né un décret de mort est lancé par un prince barbare, un Enfant que sa famille, pour le dérober au massacre, est forcée d'emporter précipitamment en Égypte, un Enfant qui, rentré dans Jérusalem, est annoncé à sa mère comme devant être un signe de contradiction tel que ses épreuves seront pour elle un glaive désolant, voilà le premier acte de cette *pastorale délicate*. Devenu homme, cet Enfant verra sa destinée prendre un caractère plus rigoureux encore. Nazareth commence par le chasser, et plus tard, les Juifs de Jérusalem, pour le bien immense qu'il aura fait à leurs malades et à leurs possédés, le chargeront de chaînes, le meurtriront de coups, le feront condamner comme un scélérat, s'aideront à le faire mourir sur la croix du supplice des infâmes ; et pour le consoler ces horreurs s'ouvriront par la trahison d'un de ses disciples, et se poursuivront à travers le lâche abandon des autres : voilà le second acte de cette *délicieuse pastorale*. Enfin, le héros de ce riant poème annonce que ceux qui veulent le suivre doivent se séparer de leurs familles, se renoncer eux-mêmes, s'attendre à la haine du monde, embrasser la perspective de s'en aller au milieu des peuples comme des brebis au milieu des loups, accepter par avance la certitude de périr sur la croix parce que le disciple ne peut pas être plus grand que le maître : voilà le troisième acte de cette *pastorale délicate* ! Voilà les noces et les banquets auxquels sont conviés les *fondateurs du royaume des cieux* ! Voilà comment ils forment autour de l'Époux couronné d'épines un cortège de joyeux *paranymphes* ! Est-il possible de se permettre un travestissement plus sacrilège ?

Un *Messie aux repas de noces*. — Et ne fallait-il pas qu'il sanctifiât l'institution du mariage ? Et dans ce banquet se conduit-il comme un pasteur du bucolique ou comme un homme divin ? N'est-ce pas là qu'il opère son premier miracle et que ses disciples

commencent à croire en lui (1)? — « La courtisane et le bon Zachée, appelés à ses festins. » Et quand Jésus les appela-t-il à ses festins? N'est-ce pas Zachée qui reçut Jésus à sa table et non point Jésus qui reçut Zachée (2)? Quand la courtisane se présenta, Jésus n'était-il pas chez un étranger, et plutôt que de s'asseoir au banquet, ne se borna-t-elle pas à inonder les pieds du Sauveur de parfums et de larmes (3)? — Lisez donc l'Évangile avant de l'insulter.

Les éloges dans M. Renan sont presque plus injurieux que les outrages. — « La Grèce a tracé de la vie humaine par la sculpture et la poésie des tableaux charmants, mais toujours sans fonds fuyants ni horizons lointains. Ici manquent le marbre, les ouvriers excellents, la langue exquise et raffinée. Mais la Galilée a créé à l'état d'imagination populaire le plus sublime idéal : car derrière son idylle s'agite l'humanité et la lumière qui éclaire son tableau est le soleil du royaume de Dieu (4). » Concevez-vous l'idylle de Zachée, le publicain, rougissant de ses fautes, et formant, à la face du Ciel, la résolution de réparer les injustices dont il a pu se rendre coupable ! N'est-ce pas aussi une singulière *idylle* que l'histoire si grave, si émouvante, si instructive de Madeleine repentante ! — Et puis, quel odieux rapprochement entre les chastes sévérités de l'Évangile et les peintures plus que légères de la vie tracées par le génie grec en marbre ou en vers ! — Enfin, ne fallait-il pas être M. Renan, pour représenter *le soleil du royaume de Dieu* se levant par Jésus-Christ sur le monde, pour n'éclairer qu'une longue fête pastorale, où l'Église convierait les peuples à des joies assez semblables à celles du phalanstère? — Laissons toutes ces horreurs.

Mais avant de passer à d'autres considérations, il nous est impossible de ne pas signaler l'inqualifiable procédé de M. Renan, pour façonner à son gré le caractère de Jésus. S'agit-il du caractère

(1) Joan., II, 11.

(2) Luc., XIX, 2-10.

(3) Luc., VII, 37-50.

(4) *Vie de Jésus*, pp. 67, 68.

de l'Enfant? Il le montre indépendant et rebelle, et à l'instant même, il le prouve par des traits qui ne sont plus de Jésus enfant, mais de Jésus homme fait. Ainsi déjà deux époques extrêmes sont confondues ; douze ans et trente ans se réunissent pour faire un même tableau. Quand Jésus grandit, son caractère se transforme, il devient aimable et même *gai*. Vous supposez que M. Renan va le prouver par des détails appartenant à cette époque de transition, il n'en est rien. M. Renan prend ses linéaments partout ; pour peindre le jeune homme de dix-huit ans, le gracieux charpentier ayant à peine atteint l'âge viril, il emprunte ce que les Évangiles nous racontent de ses dernières années, peut-être même de ses derniers jours. Toutes les dates se brouillent sous sa plume. Tous les faits se mêlent et se croisent sous son pinceau. En même temps qu'il les déplace, il les dénature, et au lieu de la vraie figure de Jésus, au lieu de ces nuances qu'introduit en elle l'épanouissement de l'âge et qui correspondent, pour ainsi dire, au chiffre des années, nous n'avons, grâce à M. Renan, qu'un visage de fantaisie où se heurtent, dans un chaos repoussant, les lambeaux disparates de vingt physionomies. Plutôt que de faire ce portrait capricieux, M. Renan eût été bien plus raisonnable de se borner à ce beau mot de l'Évangile : « Et l'enfant croissait en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes (1). » Tous les blasphèmes et toutes les imaginations de M. Renan sont pulvérisés par cette seule parole. S'il croissait en âge, cet auguste enfant, il croissait pareillement en grâce, et rien ne trahit en lui ce naturel indomptable et tendant au farouche rêvé par M. Renan. Toutefois, en le rendant aimable, sa grâce sait s'arrêter à la limite ; la sagesse lui imprime une gravité discrète, et pas un oubli ne permet de supposer qu'il entend la vie comme les bergers de Théocrite ou de Virgile. Il est aimable devant les hommes et en particulier devant sa famille qui le contemple avec respect ; mais il l'est sous le regard de Dieu, c'est-à-dire, de son Père, de manière à ce que son affabilité soit encore une vertu qui fasse la joie du Ciel aussi bien que celle de la terre.

(1) Luc., II, 52.

IX

Rapports de Jésus avec Jean-Baptiste.

Au moment où Jésus atteint ses trente ans et touche à l'heure où son ministère public doit commencer, M. Renan rencontre Jean-Baptiste sur le chemin de l'histoire. Il est tout naturel que le précurseur ait sa part d'outrages comme le Messie auquel il prépare les voies. Dans les pages que lui consacre M. Renan, il y a des réticences perfides ; pas un mot sur l'apparition de l'Archange Gabriel à Zacharie et sur la miraculeuse fécondité d'Élisabeth (1) ; tout cela n'est que de la légende. Il y a des comparaisons indignes ; M. Renan ne rougit pas de dire, que Jean *menait* au désert la vie d'un *Yogui de l'Inde* (2), et qu'en le voyant avec quelques-uns de ses disciples sur les rives du Jourdain, *on se serait cru transporté aux bords du Gange* (3). Qui sait même, c'est M. Renan qui élève ce doute, si cette passion de la solitude qui se manifeste alors, n'est pas due à *l'influence éloignée des mounis de l'Inde* (4) ? Il y a des calomnies contre la prédication de Jean. M. Renan en fait un Ebionite, un démocrate, parlant contre les dignités ou les fortunes du Judaïsme ; il n'en est rien. En voyant les Juifs s'enfuir éperdus de Jérusalem, parce que Pilate y avait fait arborer sur la citadelle antonienne les aigles romaines et les images de l'empereur, Jean-Baptiste les exhorte à la pénitence en termes énergiques. Pour les y décider, il invoque deux motifs : l'un c'est la sainteté du royaume de Dieu qui s'approche ; l'autre c'est la colère du Messie qu'ils attendent et qui ne manquera pas de les châtier, s'ils persévèrent dans leurs crimes. Déjà la cognée est à la racine de l'arbre ; cette cognée, c'est le glaive des Romains, et si les Juifs ne font pas de *dignes fruits de pénitence*, l'arbre sera coupé et jeté au feu (5). Jean

(1) Luc., I, presque tout le chapitre.

(2) *Vie de Jésus*, p. 95.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*, p. 98.

(5) Luc., III, 1-18.

répète la même leçon plusieurs fois sous des formes diverses, mais toujours dans le même ordre d'idées. Et dans ses exhortations, il ne s'adresse pas seulement à quelques-uns, il s'adresse à tous. C'est par la foule qu'il commence (1) ; il passe ensuite aux publicains (2) ; il finit par les soldats (3), annonçant ainsi que devant la loi divine, il n'est point d'inégalité ni de distinction, et qu'elle n'admet pas plus de privilège pour le peuple que pour les conditions plus élevées. Rien non plus ne trahit un utopiste rêvant la communauté des biens (4) ; il en a si peu la pensée que c'est précisément à la multitude indigente qu'il recommande la pratique de l'aumône (5). Inutile d'ajouter qu'il n'est pas plus impie qu'il n'est révolutionnaire. M. Renan l'accuse de réduire à rien le *titre de fils d'Abraham* (6). Et Jean se borne à dire à ceux qui se retranchent derrière ce titre pour compter sur l'appui de la Providence et s'estimer dignes d'échapper à la ruine, dont la conquête romaine les menace, que ce titre ne leur suffira pas pour les sauver, et que quand même leur race viendrait à s'éteindre, Dieu saurait bien tirer de nouveaux enfants d'Abraham de la pierre elle-même (7). Ce n'est pas déprécier ce titre, c'est empêcher que la superstition en abuse.

Toutes ces erreurs sont graves sans doute, mais il y en a de plus graves encore. Erreurs de chronologie. M. Renan affirme que Jésus se mit à prêcher avant d'avoir vu Jean-Baptiste sur les bords du Jourdain. Le développement de cette allégation remplit tout un chapitre où l'on parle fort au long des *premiers aphorismes de Jésus, de ses idées d'un Dieu Père et d'une religion pure, enfin de ses premiers disciples* (8). Rien n'est plus faux que cette supposition. Il n'est pas un critique sérieux, pas un interprète accrédité, pas un chronologiste estimable qui ne fassent commencer l'apostolat de Jésus seu-

(1) Luc., III, 10, 11.

(2) Id., *ibid.*, 12.

(3) Id., *ibid.*, 14.

(4) *Vie de Jésus*, p. 104.

(5) Luc., III, 10.

(6) *Vie de Jésus*, p. 103.

(7) Luc., III, 8.

(8) *Vie de Jésus*, p. 71.

lement après son baptême. Ce fut alors, mais pas avant, qu'il prononça le discours sur la montagne, et en le plaçant plus tôt, M. Renan bouleverse ou plutôt renverse les époques.

Erreur sur les égards réciproques. Jésus traite Jean-Baptiste non-seulement avec bienveillance, mais avec la plus haute délicatesse. Il l'appelle l'ange annoncé par Isaïe comme devant frayer la route au Seigneur (1); il déclare que c'est un homme d'un grand caractère et comme un nouvel Élie (2); il semble qu'il le propose comme le modèle suprême de la vigueur désormais nécessaire pour arriver au ciel (3); il proclame enfin qu'entre les rejetons sortis de la race d'Ève aucun jamais ne fut plus grand que Jean-Baptiste (4). Voilà de hauts témoignages d'estime, mais nulle part vous ne trouvez un signe de subordination. Jésus parle de Jean non pas en inférieur, mais en maître. Et Jean que fait-il ? Quand Jésus est encore caché, Jean publie ses grandeurs comme étant incomparables et confesse qu'il n'est pas digne de dénouer même les cordons de sa chaussure (5). Quand Jésus se montre, Jean s'écrie : « Voici l'agneau de Dieu, voici celui qui efface les péchés du monde ; voici cet homme dont j'ai dit qu'il doit venir après moi et que pourtant il existait avant moi (6). » Quand Jésus vient de la Galilée aux bords du Jourdain, pour s'offrir au baptême de Jean, celui-ci se récuse et s'écrie : « Je devrais être baptisé par vous, et c'est vous qui venez à moi (7) ? » Quand, plus tard, les premières prédications de Jésus attirent la foule et que les disciples de Jean s'en affectent, Jean leur réplique : « Il faut qu'il grandisse et que moi je diminue. Celui qui vient du ciel doit dominer tout le monde (8). » Ainsi est-il vrai que ces deux maîtres s'aimèrent et luttèrent devant le public de prévenances réciproques (9); mais lorsque M. Renan ajoute que

(1) Matth., XI, 10.

(2) Id., *ibid.*, 7, 8, 9, 14.

(3) Id., *ibid.*, 12.

(4) Id., *ibid.*, 11.

(5) Joan., I, 26, 27.

(6) Id., *ibid.*, 29, 30.

(7) Matth., III, 14.

(8) Joan., III, 26, 30, 31.

(9) *Vie de Jésus*, p. 105.

le baptiste n'a point abdiqué devant Jésus, et que Jésus, pendant tout le temps qu'il passa près de lui, le reconnut pour supérieur et ne développa son propre génie que timidement (1), il est démenti par les attestations les plus formelles de l'histoire.

Erreur sur les influences acceptées et subies. — « Jésus, durant quelques semaines au moins, fut l'imitateur de Jean (2). » Et comment ? En quoi ? — « Le baptême avait été mis par Jean en très-grande faveur ; il se crut obligé de faire comme lui ; il baptisa (3). » Il faut observer d'abord que le baptême n'avait pas attendu Jean-Baptiste pour être en très-grande faveur ; c'était une pratique aussi ancienne que fréquente dans le Judaïsme. — Et puis M. Renan n'a-t-il pas lu cette admirable parole de Jean-Baptiste : « J'ai vu l'Esprit descendre des Cieux sous la forme d'une colombe et se reposer sur lui. — Et moi je ne le connaissais pas. Mais celui qui m'avait envoyé baptiser par l'eau m'avait dit : Celui sur qui tu verras l'Esprit descendre et se reposer, c'est celui-là même qui baptise par l'Esprit-Saint (4). » Ainsi d'après Jean lui-même, le baptême de Jésus n'est point celui de son précurseur ; Jean baptise par l'eau ; Jésus par le Saint-Esprit ; Jean avec un élément, créé par origine, inerte par essence ; Jésus par un principe divin et qui porte en soi la plénitude de la grâce et de la vie.

Mais pour les discours n'est-ce pas autre chose ? A certains moments, « les mots qu'on met dans la bouche de Jésus ne sont que la répétition d'une des phrases familières au baptiste (5). » Et qu'est-ce que cela prouve ? Parce que Jésus aura redit une parole de Jean, est-ce à dire qu'il n'en fut que le disciple et le plagiaire ? M. Renan cite parfois des sentences d'Hillel ; sommes-nous pour cela autorisés à prétendre que M. Renan n'est qu'un Pharisien ?

« En somme, l'influence de Jean avait été plus fâcheuse qu'utile à Jésus. Elle fut un arrêt dans son développement ; tout porte à croire qu'il avait, quand il descendit vers le Jourdain, des idées

(1) *Vie de Jésus*, p. 105.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) *Joan.*, 1, 32, 33.

(5) *Vie de Jésus*, p. 108.

supérieures à celles de Jean (1). » Sans doute il avait des idées supérieures comme il les eut encore depuis son baptême, et Jean s'épuise en quelque manière à proclamer qu'il n'est qu'un néant en présence de Jésus. Voilà ce que nous sommes admis à dire nous qui avons la foi et qui sommes dans l'histoire. Mais en se plaçant à son point de vue, M. Renan n'a aucune raison de supposer que Jésus, avant d'entrer en contact avec son précurseur, eût des *idées supérieures* à celles de Jean-Baptiste. Jésus jusque-là n'a rien dit ; tous les aphorismes que M. Renan lui fait énoncer avant cette époque ne se sont produits que plus tard. Les points de comparaison manquent pour constater que dans la sublime végétation de son intelligence, il sentit un instant sa sève refoulée par le contact du fils d'Élisabeth. Ici, comme partout ailleurs, M. Renan met ses rêves personnels à la place de l'histoire.

Malgré mille erreurs qui s'y mêlent, je laisse ce que M. Renan dit encore du martyre de Jean et des rapports de sa *soi-disant école* avec la soi-disant école de *Jésus*. Tout cela ne signifie rien.

X

Jésus et la nature qu'il s'attribue à lui-même.

Jésus-Christ, en abordant après le baptême son ministère public, s'est-il donné pour *Dieu*, ou seulement pour *homme*? Question capitale à résoudre. La vie de Jésus ne fut, dans sa pensée exprimée mille fois, qu'une longue démonstration ; il importe de préciser avec rigueur la conclusion qu'il prétendit faire sortir de l'ensemble et de l'éclat de ses œuvres.

Voici comment M. Renan nous l'indique : « Jésus n'énonce pas un moment l'idée sacrilège qu'il soit Dieu. Il se croit en rapport direct avec Dieu, il se croit Fils de Dieu. La plus haute conscience de Dieu qui ait existé au sein de l'humanité, c'est Jésus (2). »

Il est impossible que Jésus, à qui M. Renan veut bien accorder la

(1) *Vie de Jésus*, p. 115.

(2) *Ibid.*

gloire d'un *beau génie*, se soit borné, se donnant pour le Christ attendu, à la prétention modeste d'être en rapport direct avec Dieu. Est-ce que Moïse n'avait pas été, depuis la vision de l'Horeb, en rapport direct et permanent avec Dieu ? Est-ce que le même privilège n'avait pas été partagé par les prophètes, et n'étaient-ils pas *prophètes* précisément parce qu'ils avaient avec Dieu d'intimes communications ? Y avait-il également un seul Juif qui ne se crût Fils de Dieu plus encore que Fils d'Abraham ? Et Jésus qui s'estimait supérieur à Moïse, Jésus qui se disait annoncé par les prophètes, Jésus qui se donnait pour le futur rédempteur des Juifs, n'aurait pas porté sa dignité plus haut et n'aurait pris pour s'illustrer que des qualifications applicables à tout le monde et déjà devenues populaires dans sa nation ? L'*aimable charpentier* de M. Renan mérite qu'on lui prête un peu plus de noblesse et de bon sens.

Au reste, sur ce point l'Évangile surabonde de textes positifs. « Un jour, vers Césarée de Philippe, Jésus interroge ses disciples : Qu'est-ce que disent les hommes qu'est le Fils de l'homme ? Et ils répondirent : Les uns prétendent que c'est Jean-Baptiste, d'autres que c'est Élie, et d'autres Jérémie ou quelqu'un des Prophètes. — Et vous, répliqua Jésus : Qui dites-vous que je suis ? Alors Simon Pierre : Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant. — Et Jésus : Tu es heureux, Simon, Fils de Jona ; ce n'est ni la chair ni le sang qui t'a révélé cela, mais mon Père qui est aux Cieux. — Et moi je te dis : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle (1). » Quelle est la pensée de Pierre répondant à Jésus ? On vient de raconter que le Maître passe tantôt pour un des grands Prophètes, tantôt pour un autre. Mais lui veut enchérir et le placer bien au-dessus d'Élie, de Jérémie et même de Jean-Baptiste ; il proclame qu'il reconnaît en lui le *Fils du Dieu vivant*. Évidemment il prend ces dernières expressions à la lettre, autrement il ne donnerait à Jésus aucune supériorité sur les hommes auxquels on le compare. Jésus

(1) Matth., xvi, 13, 14, 15, 16, 17, 18.

à son tour l'entend bien dans le même sens. Si Pierre ne l'avait déclaré *Fils de Dieu* qu'à la façon de tout le monde, lui ne l'aurait pas félicité de cette parole comme d'une révélation impossible à la chair et au sang ; il l'en aurait encore moins récompensé en le constituant le fondement de son Église. Voilà une première circonstance où Jésus se présente et se fait considérer manifestement comme *Fils de Dieu*, non pas dans un sens métaphorique, lointain, qui puisse s'étendre à tous les hommes, mais dans un sens rigoureux et littéral.

Dans une autre rencontre, à la suite de quelques-unes de ces paroles profondes, mystérieuses, qui se pressaient sur ses lèvres, surtout à la fin de sa vie, Jésus surprend une hésitation dans un de ses disciples : « Seigneur, lui dit Philippe, faites-nous connaître votre Père. Et Jésus : Depuis si longtemps que je suis avec vous, vous ne me connaissez pas encore ? — Philippe, qui me voit, voit aussi mon Père. Et comment me dis-tu encore : Faites-nous connaître votre Père ? Vous ne croyez donc pas que je suis dans mon Père et que mon Père est en moi (1) ? » Le Sauveur insiste sur cette phrase et la répète, afin de bien inculquer à ceux qui hésitent encore la foi à l'unité de nature entre le Fils et le Père (2). Mais cette unité de nature, cette unité qui fait que le Fils est dans le Père, et que le Père est dans le Fils, cette unité qui permet de voir le Père dans le Fils et le Fils dans le Père, cette unité si étroite, si absolue, n'est-elle pas l'expression la plus explicite, la plus incontestable de la divinité de Jésus-Christ ?

C'est dans le dernier discours, adressé par Jésus à ses Apôtres, avant sa Passion, qu'il prononce ces paroles. Il insiste à diverses reprises sur l'idée qu'elles énoncent. Plusieurs fois il conjure son Père de rendre ses disciples *un* comme il est *un* lui-même avec son Père (3) ; il se met par là vis-à-vis de son Père sur un pied d'égalité substantielle comme ses Apôtres sont égaux entre eux par nature, ce qu'il ne ferait certes pas s'il n'était pas Dieu comme Celui

(1) Joan., XIV, 8, 9, 10.

(2) Id., *ibid.*, 11.

(3) Id., XIII, 21, 22, 23.

qu'il invoque. Jésus sollicite une autre grâce de son Père, c'est de faire comprendre aux hommes que « la vie éternelle consiste à connaître le vrai Dieu qui n'est autre que son Père lui-même, et avec le Père Jésus-Christ, que le Père a envoyé (1). » Évidemment encore Jésus ne se placerait pas ici sur le rang de son Père, si l'un et l'autre ne possédaient pas la divinité au même titre, le titre de nature. Enfin Jésus demande à être « glorifié de la gloire dont il a joui dans le sein du Père, avant même l'existence du monde (2). » S'il était avant le monde, et dans le sein du Père, il y était comme Verbe et, comme Verbe, il était Dieu (3).

Après ces affirmations si positives, il est manifeste que Jésus s'est dit Dieu dans ses entretiens avec ses disciples. Ce qu'il leur a découvert dans le secret, il l'a publié sur les toits; et devant les foules il se déclare Dieu comme devant ses amis. Jésus se promenait sous le portique du temple de Salomon; des Juifs nombreux l'entourent et lui disent : « Jusqu'à quand tiendrez-vous notre âme en suspens ? Si vous êtes le Christ, dites-le-nous sans détour ? — Et Jésus leur répondit : Je vous parle, et vous ne me croyez pas; les œuvres que je fais au nom de mon Père rendent témoignage de moi... Mon Père et moi, nous ne sommes *qu'un* (4). » Ces derniers mots contiennent une éclatante profession de divinité. C'est bien ainsi que les Juifs l'entendent. A peine cette parole terrible est-elle tombée de sa bouche, qu'ils s'arment de pierres pour le lapider. — Et Jésus : J'ai fait beaucoup de grandes œuvres au milieu de vous, au nom de mon Père; quelle est celle pour laquelle vous me lapidez ? — Nous ne vous lapidons pas, répliqua le peuple, pour vos bonnes œuvres, mais pour vos blasphèmes, et parce qu'étant un homme, vous vous êtes fait Dieu (5). » Jésus ne songe point à protester contre cette interprétation donnée à ses paroles; il l'accepte au contraire; il la justifie, et persiste à se présenter comme Dieu, malgré les périls auxquels cette déclaration l'expose. Même langage

(1) Joan., xvii, 3.

(2) Id., xviii, 4.

(3) Id., i, 1.

(4) Id., x, 24, 25.

(5) *Ibid.*, 31, 32, 33.

en face des multitudes qui grondent qu'en face des disciples qui respectent et qui croient.

Enfin, comme le fait observer le controversiste le plus illustre de notre temps, il attribue à sa nature la même divinité devant la magistrature suprême que devant le peuple et ses disciples. « Il est cité devant les conseils des anciens, des prêtres et des princes de la Judée. Après des témoignages plus ou moins inconsistants, enfin le Grand-Prêtre veut mettre la question où elle est ; il se lève et adresse à l'accusé cette solennelle adjuration : *« Je vous adjure par le Dieu vivant, de nous dire si vous êtes le Christ Fils de Dieu (1).* Jésus-Christ, sans s'émouvoir, lui répond ces deux mots : *Ego sum. — Je le suis.* Et ajoute immédiatement pour confirmer son aveu par la majesté du discours : *Je le suis, et vous verrez le Fils de l'Homme assis à la droite de la puissance de Dieu et venant sur les nuées du Ciel (2).* Alors le Grand-Prêtre déchire ses vêtements : *Qu'avons-nous besoin de témoins ? s'écrie-t-il ; vous venez d'entendre le blasphème ; qu'en pensez-vous (3) ?* Et tous le jugent digne de mort. On le mène au président romain, qui, ne trouvant pas de motifs à sa condamnation, veut le renvoyer ; mais les princes du peuple insistent : *Nous avons une loi, et selon la loi il doit mourir, parce qu'il s'est fait Fils de Dieu (4).* » Inutile de faire observer le sens attribué par Jésus-Christ à ces termes : *Fils de Dieu.* Tout le monde voit du premier regard qu'il s'agit d'une filiation qui s'élève jusqu'à la participation de la nature divine. Si la pensée de Jésus s'était portée moins haut, d'un mot il eût calmé l'irritation des prêtres et du peuple, en disant qu'on avait pris ses paroles trop à la lettre, et qu'on lui attribuait des prétentions dont il était éloigné de tout un abîme. Mais non, il maintient la signification qu'on a donnée aux expressions qu'on lui reproche ; il soutient sans fléchir et sans reculer la colère de son accusateur ; il l'attire même en prédisant qu'il sera quelque jour le juge de ceux par lesquels il est mainte-

(1) Matth., xxvi, 63.

(2) Id., x, xvi, 63.

(3) Id., *ibid.*, 65, 66.

(4) Joan., xix, 7. — Lacordaire, 37^{me} Conférence. *Vie intime de Jésus-Christ.*

nant jugé ; et devant les tribunaux du sacerdoce juif, comme devant ceux de la puissance romaine, il veut qu'on sache bien qu'il se regarde comme *Dieu*.

M. Renan n'a pas lu, sans doute, ces textes, ou s'il les a lus, il ne les a pas compris. Il n'y a rien d'étonnant. Quand il a pris les Évangiles, ce n'était pas pour voir ce que leurs auteurs y ont mis ; mais pour y trouver des éléments propres à former la physionomie de son Christ imaginaire. Tout s'est effacé ou dénaturé devant cette préoccupation systématique, et de là vient que sur des points vis-à-vis desquels Jésus s'est exprimé mille fois pour une et toujours avec une netteté qui ne permet pas même le moindre doute, il prête à Jésus ou l'obstination du silence, ou des affirmations toutes contraires à celles dont il a légué l'authentique souvenir à l'histoire. Mais M. Renan aura beau entasser allégations sur allégations, subtilités sur subtilités, il ne détruira pas ce fait que les Évangiles ont gravé sur l'airain : c'est que Jésus a solennellement et cent fois proclamé qu'il était Dieu.

« Une telle idée, reprend M. Renan, était profondément étrangère à l'esprit juif (1). » Beaucoup moins que M. Renan ne pense. Dans le passé, le véritable esprit juif se trouvait représenté surtout par les prophètes et tous les grands hommes de Juda ; c'est dans les Livres de l'Ancien Testament qu'on doit en surprendre la plus énergique empreinte. Et quel est celui de ces Livres sacrés qui n'annonce le Messie attendu comme devant être une *Incarnation de Dieu lui-même* (2) ? Du temps de Jésus, Jean-Baptiste et ses disciples représentent l'esprit juif dans ce qu'il a de plus pur et de plus élevé. Ne pensent-ils pas à leur tour que le Christ doit être Dieu ? Dans une foule de paroles, Jean ne le fait-il pas entendre de la manière la plus éclatante ? Quand surtout il appelle Jésus *l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde*, quand il déclare que *Jésus existait bien longtemps avant qu'il fût lui-même*, quand il confesse que, pour sa part, *il est indigne de délier à ce nouveau Prophète les cordons mêmes de sa chaussure*, ne donne-t-il pas à conclure,

(1) *Vie de Jésus*, p. 242.

(2) *Id.*, *ibid.*

qu'à ses yeux le Messie doit avoir une nature au-dessus de l'homme? A côté de Jean-Baptiste il y avait grand nombre de Juifs partageant les mêmes idées.

Et quand l'esprit juif n'aurait pas attendu le Messie comme un Dieu, s'ensuivrait-il que Jésus ne s'est pas présenté comme tel? Est-ce que, par hasard, sa nature dépendait des caprices des Juifs? Et qu'avait-il besoin de leur jugement pour savoir et déterminer ce qu'il devait penser de lui-même? — « Il n'y en a nulle trace dans les Évangiles synoptiques (1). » Précisément au contraire, nous avons cité plusieurs passages de ces Évangiles où la divinité de Jésus est attestée par Jésus lui-même (2). — « On ne la trouve indiquée que dans des parties de l'Évangile de Jean, qui ne peuvent être acceptées comme un écho de la pensée de Jésus (3). » Et pourquoi les discours de Jésus ne seraient-ils pas admis comme l'écho de sa pensée? Voilà qui est étrange! — « Parfois même Jésus semble prendre des précautions pour repousser une telle doctrine (4). » Le texte allégué par M. Renan, quand on l'examine bien au fond, prouve justement la thèse opposée. — « L'accusation de se faire Dieu ou l'égal de Dieu est présentée, même dans l'Évangile de Jean, comme une calomnie des Juifs (5). » Présentée comme *un scandale* pour les Juifs? Oui (6). Comme *une calomnie des Juifs*? Et par qui? Par l'Évangile de Jean? Pas un mot ne l'insinue, et le but même de cet Évangile est précisément d'attester que Jésus s'est dit Dieu et de démontrer qu'il l'était réellement et par nature. Par Jésus? Mais ce que pensent et disent les Juifs, n'est point à son sens une calomnie. Ils s'offensent de ce qu'il appelle Dieu son Père et de ce qu'il s'égalé à lui. Mais tout cela est parfaitement vrai; c'est bien ce qu'il a affirmé, et pour que les Juifs ne s'y méprennent pas, il le répète, il le développe, tant il est loin de voir une *calomnie*, à la façon de M. Renan, dans l'interprétation qu'ils ont

(1) *Vie de Jésus*, p. 242.

(2) Matth., xxvi, 63. — Marc., xiv, 62.

(3) *Vie de Jésus*, pp. 242, 243.

(4) *Id.*, *ut supra*.

(5) *Ibid.*, p. 243.

(6) Joan., v, 18.

faite de son langage. — « Dans ce dernier Évangile il se déclare moindre que son Père (1). » Il ne s'agit ici que de son humanité, puisque la divinité n'a jamais quitté son Père ; et comme homme il pouvait très-bien dire que son Père était plus grand que lui. » — « Ailleurs, il avoue que le Père ne lui a pas tout révélé (2). » Qui ne voit que ces paroles ne doivent pas être prises à la lettre ? Elles signifient seulement que le Fils n'a point reçu la mission de révéler au monde l'époque précise du jugement dernier, afin que l'incertitude de cet événement formidable exerce sur les âmes une terreur salutaire (3). — « Il est Fils de Dieu ; mais tous les hommes le sont ou peuvent le devenir à des degrés divers (4). » Quelle pitié ! Toutes les fois qu'il s'agit des hommes ordinaires dans l'Écriture, on ne dit pas de chacun simplement, d'une manière absolue et persistante, qu'il est le Fils de Dieu, et que Dieu est son Père. On ne le dit que rarement, avec des réserves et dans des conditions telles, qu'on voit bien que ces mots ne sont pas pris dans leur sens rigoureux. Mais, pour Jésus, il en va tout autrement ; toujours c'est le *Fils de Dieu*, et un *Fils* qui ne fait *qu'un* avec son Père, un Fils qui *possède tout ce que possède son Père*, un Fils qui se présente *comme égal à son Père*. On sent que ces termes ont la signification stricte de leur étymologie, et c'est précisément à cause de cela, c'est parce que Jésus se donne pour le *propre Fils de Dieu* et Dieu pour *son propre Père*, que les Juifs menacent de le lapider et finissent par le faire périr comme un blasphémateur. — « Le mot « Fils » a dans les langues sémitiques et dans les langues du Nouveau Testament les sens les plus larges (5). » C'est vrai ; il en est du mot *Fils* comme du mot *Frères*. Mais celui-là comme celui-ci peut être ramené à des significations précises. Le dernier élève en théologie n'a pas de peine à distinguer les occasions où il doit être entendu littéralement de celles où il n'exprime qu'une filiation lointaine ou métaphorique. Quand il est question de Jé-

(1) *Vie de Jésus*, p. 243.

(2) *Ibid.*

(3) Marc., XIII, 32, et non pas 35, comme l'a marqué M. Renan.

(4) *Vie de Jésus*, p. 243.

(5) *Ibid.*, p. 244.

sus-Christ dans l'Évangile, nous avons vu que c'était au sens propre et naturel qu'il fallait s'attacher. Inutile de revenir sur cette démonstration.

« Ainsi, concluons-nous avec un illustre orateur, devant ses amis, devant le peuple, devant les magistrats, dans sa vie, dans sa mort, partout Jésus-Christ se proclame le Fils de Dieu, Fils unique, Fils égal à son Père, étant en son Père et son Père en lui. C'est là le témoignage qu'il rend de lui-même (1). » Et comme suivant la remarque de saint Athanase : « tout fils est de la même essence que son père, autrement il est impossible qu'il soit un vrai fils (2), par là même qu'il se déclare constamment Fils de Dieu, il se déclare Dieu comme son Père.

Que de fois à ces déclarations directes de sa divinité n'en ajoute-t-il pas d'indirectes, mais qui ne sont pas moins expressives ! Il se nomme le *Principe*, c'est-à-dire la source, l'origine des choses (3) ; mais au-delà des choses créées, le principe d'où elles émanent doit être incréé, autrement il ne serait pas le *Principe* dans un sens absolu, et s'il est incréé, il est Dieu. Il s'appelle encore la *Vérité*, la *Vérité* substantielle (4), et qu'est-ce que la *Vérité* substantielle si ce n'est Dieu ? Il affirme qu'il est la *Vie*, la *vie* essentielle, la *vie* prise dans son suprême foyer (5) ; mais qui est la *Vie* si ce n'est Dieu ? Dans les institutions qu'il établit Jésus-Christ fait conclure à sa divinité comme dans les qualifications qu'il se donne. S'agit-il du baptême ? Il veut qu'on l'administre *au nom du Père et du Fils* (6) ; associerait-il ainsi le Fils au Père dans un acte sacré, sans aucune différence de dignité ni de vertu, si le Fils n'était pas de la même nature que le Père ? — Est-il question de l'Eucharistie ? Jésus enseigne et répète avec une insistance marquée qu'il est le *Pain vivant descendu du Ciel* ; que *celui qui mange sa chair et boit son*

(1) Lacordaire, *ut supra*.

(2) Athan., *Ep.* II, *ad Serap.*

(3) Joan., VIII, 25.

(4) Id., XIV, 6.

(5) Id., *ibid.*

(6) Matth., XXVIII, 19.

sang, mange et boit la vie et que cette vie sera éternelle (1) ; mais ce pain qui porte en soi la vie, ce pain qui la communique aux autres et qui la leur communique impérissable, éternelle, peut-il être autre chose que la substance même d'un Dieu ?

Cent autres passages du même caractère nous mèneraient à la même conclusion. La révélation de sa divinité déborde à flots des lèvres de Jésus-Christ ; c'est un soleil qui se trahit, si je l'ose dire, par chacun de ses rayons, et prétendre que jamais il n'a connu cette sainte audace, c'est un des plus effroyables désis qu'on ait jetés jusqu'à ce jour à l'évidence.

Et puis faut-il faire observer que Jésus-Christ n'est pas parti tout entier pour le ciel ? Il a laissé sur la terre une institution douée d'intelligence et de vie, qui le perpétue, ici-bas, à travers les siècles : c'est l'Église. Elle a vécu dans la société de Celui dont elle est à la fois l'ouvrage et l'Épouse. Elle était dans les Apôtres ; elle fut dans les premiers disciples, et dans ces contacts intimes et prolongés, il est impossible qu'elle n'ait pas exactement saisi ce que son fondateur a dit de lui-même. Impossible qu'elle n'ait pas recueilli de sa bouche adorable le commentaire des mots plus ou moins mystérieux qu'il a prononcés sur sa propre nature. Impossible qu'elle n'ait pas su de lui s'il était Homme et Dieu ou simplement Homme. Et puisque dès l'origine elle a déclaré tenir de Lui qu'il était le Verbe incarné, Fils unique de Dieu, de même substance et de même dignité que son Père, puisque toutes les grandes professions de foi qu'elle a rédigées contiennent l'expression de ce dogme sacré comme d'un fait traditionnel, puisqu'elle a constamment foudroyé les novateurs qui se sont permis, sous une forme ou sous une autre, de nier ou de dénaturer cette vérité aussi consolante que fondamentale, il est incontestable par là même que Jésus-Christ lui en a remis le dépôt. Allez dire à la France qu'elle a tort de s'imaginer que Clovis fut un roi, elle se rira de vous et vous répondra : Mais j'ai vu Clovis, je l'ai entendu ; j'étais à Tolbiac et à Reims, et je sais parfaitement qu'il était roi. De même quand on se

(1) Joan., vi, 48, 50, 51, 52, 55, 59.

permet de douter du témoignage que Jésus a rendu de sa divinité, l'Église peut répondre : Mais je vivais du temps de Jésus puisque je suis son œuvre ; nous étions ensemble à Capharnaüm, à Jéricho, à Jérusalem, à Béthanie, et je vous atteste qu'il s'est donné comme Dieu. Cette parole, je le présume, vaut bien celle de la France, si digne de foi que la France puisse être.

Vainement M. Renan réplique-t-il que l'idéalisme transcendant de Jésus ne lui permit jamais d'avoir une notion bien claire de sa personnalité (1). » On en a pu juger par les textes que nous avons produits ; est-il possible de définir le moi d'une façon plus tranchée ? — « Il est son Père, son Père est lui (2). » Cette formule n'est pas dans l'Évangile, elle est de M. Renan. Jésus a dit : « *Mon Père et moi nous sommes un* (3). Que l'arien, s'écriait autrefois le grand évêque d'Hippone, ne supprime pas l'*unum*, et que Sabellius ne retranche pas le *sumus*. » Il y a ici l'expression de l'unité, mais celle de la distinction n'est pas moins éclatante. Par un côté, le Père et le Fils se confondent ; mais par un autre côté leur personnalité propre se détache. On indique le moi du Fils, *ego* ; on indique le moi du Père, *et Pater*. On dit *nous sommes, sumus*, ce qui les suppose plusieurs et non pas un seul : *unum sumus*. Ainsi l'idéalisme transcendant de Jésus n'efface point ici les différences, et le sentiment de sa personnalité n'y est point englouti. — « Il vit dans ses disciples (4). » Cette parole dit une vérité plus réelle que M. Renan ne le pense. Mais historiquement et sous forme affirmative est-elle bien de Jésus ? Il faut être avant tout exact quand on cite ou qu'on fait une allusion. — « Il est partout avec eux (5). » C'est vrai encore ; Jésus-Christ l'assure (6). Mais est-ce que cela détruit en Jésus la conscience de sa personnalité ? Ne dit-il pas au contraire énergiquement dans les deux passages cités par M. Renan : *Moi qui suis là, moi qui vous parle, moi qui me nomme Jésus, je suis avec vous et*

(1) *Vie de Jésus*, p. 241.

(2) *Ibid.*

(3) Jean, x, 30.

(4) *Vie de Jésus*, p. 244.

(5) *Ibid.*

(6) Matth., xviii, 20; xxviii, 20.

au milieu de vous, *Ego sum?* — « Ses disciples sont un comme Lui et son Père sont un (1). » Comment on prouve par cette phrase, qui d'ailleurs altère la pensée évangélique, que la notion de sa *personnalité* ne fut pas claire en Jésus, c'est ce que nous ne savons pas voir. Nous voyons bien plutôt par là que Jésus ne se confond pleinement ni avec son Père, ni avec ses disciples, et qu'il s'attribue un *moi* parfaitement à part. — « L'idée pour lui est tout ; le corps qui fait la distinction des personnes, n'est rien (2). » L'idée sans doute est beaucoup aux yeux de Jésus. Mais ici cette expression n'est pas à sa place, il fallait dire l'*âme*, et alors M. Renan eût été dans le vrai de l'Évangile ; Jésus n'a-t-il pas prononcé cette grande maxime : « Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son *âme* (3) ? » Il est également certain que Jésus-Christ méprise le corps, et le traite comme un néant. « Ne craignez pas, s'écrie-t-il, ceux qui ne tuent que le corps (4). » Et ailleurs : « L'esprit vivifie, mais la chair ne sert à rien (5). » Mais pourtant il veut qu'on ait pour son corps une sage prévoyance et, si je l'ose dire, une intelligente tendresse. Qui ne se rappelle ces admirables sentences : « Si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le sans pitié et rejetez-le loin de vous ; il vaut mieux faire périr un de vos membres que d'exposer tout le corps à être jeté dans les flammes. Et si votre main droite vous scandalise, coupez-la, et rejetez-la loin de vous ; il vaut mieux faire périr un de vos membres, que d'exposer tout le corps à être précipité dans le feu (6). » On le voit, Jésus a tenu compte du corps, tout en le reléguant au rang subalterne qui lui revient ; il veut que ses disciples en tiennent compte eux-mêmes, pour lui épargner les plus terribles de toutes les souffrances, celles de l'éternité. Mais ce que Jésus n'a pas admis et ce que le bon sens n'admet pas davantage, c'est que *le corps fait la distinction des personnes*. On distingue bien sans doute, dans une certaine mesure, les

(1) *Vie de Jésus*, p. 211.

(2) *Ibid.*

(3) Matth., xvi, 28. — Marc., viii, 36.

(4) Matth., x, 28.

(5) Joan., vi, 63.

(6) Matth., v, 29, 30.

personnes par les corps ; mais les âmes établissent entre elles une distinction plus profonde encore. Ce sont surtout les âmes qui constituent les personnes ; ce sont aussi surtout les âmes qui les distinguent, et font que l'une n'est pas l'autre. Entre les âmes elles-mêmes, il existe bien des affinités. Elles ont toutes une parfaite similitude de substance ; mais elles n'ont point identité de vie. Chacune d'elles a son foyer propre d'intelligence, de sentiment et de liberté ; chacune d'elles a conscience d'être soi et non pas une autre ; et nous qui recevons la confiance et, pour ainsi dire, la transpiration de leurs impressions et de leurs phénomènes intérieurs, nous ne nous servons pas moins de ces communications que de la diversité des corps pour distinguer les personnes qui nous entourent. Ainsi la philosophie de M. Renan n'est pas plus acceptable que sa théologie, et quand il analyse la vie intime de Jésus-Christ, on ne sait pas ce qu'il outrage le plus de l'Évangile ou du bon sens. Quoiqu'en dise le nouvel Arius, Jésus-Christ s'est affirmé *Dieu* ; et il l'a fait avec le sentiment précis, plein, profond, soutenu, de sa personnalité.

XI

Jésus-Christ et la sincérité du témoignage qu'il rend de lui-même.

Après avoir repoussé de Jésus l'idée *sacrilège* de se présenter comme Dieu, M. Renan reconnaît à force d'évidence qu'il a dit quelque chose de semblable. « Il est évident, c'est M. Renan qui parle, que le titre de Rabbi dont Jésus s'était d'abord contenté, ne lui suffisait plus ; le titre même de prophète ou d'envoyé de Dieu ne répondait plus à sa pensée. La position qu'il s'attribuait était celle d'un être surhumain et il voulait qu'on le regardât comme ayant avec Dieu un rapport plus élevé que celui des autres hommes (1). » Voilà qui touche de très-près à la divinité, et M. Renan daigne déclarer lui-même que dans les affirmations de Jésus qui lui commandent cet aveu, il y a *le germe de la doctrine qui doit plus*

(1) *Vie de Jésus*, p. 216.

tard faire de lui une *hypostase divine* (1). Ce n'est pas aller assez loin ; ces affirmations ne contiennent pas seulement le germe de la doctrine du Verbe, mais son expression lumineuse et totale. Toutefois, quoique cette concession de M. Renan soit incomplète, elle est cependant précieuse, parce qu'elle le met au moins à demi en contradiction avec lui-même. Et même au fond, puisque le germe y est, toute la doctrine y est aussi, comme l'arbre entier est renfermé et pour ainsi dire condensé dans la semence. C'est un charme en vérité que l'insistance mise par M. Renan à se démentir et à devenir l'auxiliaire de ceux qui le réfutent.

Mais voici une découverte singulière : L'idée que Jésus s'est faite de sa nature n'a pas jailli de sa nature même ; elle lui est venue du dehors. — « L'admiration de ses disciples, à en croire M. Renan, le débordait et l'entraînait (2). » Ainsi voilà cet humble Jésus qui voudrait bien ne rester qu'un homme, mais le flot de l'admiration s'épanche ; il grossit, il monte et monte sans fin ; soulevé par cette vague qui s'enfle, Jésus finit par se croire un être au-dessus de l'homme, et c'est alors que lui échappent ces paroles où il se déclare le Fils de Dieu. Il n'y a qu'un malheur à cette ingénieuse explication ; c'est que M. Renan la rétracte indirectement à quelques lignes de là. « Tout l'ensemble d'idées que nous venons d'exposer, dit-il, formait dans l'esprit des disciples un système théologique si peu arrêté, que le Fils de Dieu, cette espèce de dédoublement de la Divinité, ils le font agir purement en homme (3). » Qu'ils le fassent agir purement en homme, rien de plus faux. Et M. Renan le sait bien, puisqu'il n'a fait son livre que pour arracher aux actions de Jésus le caractère de divinité dont elles sont empreintes ; mais passons là-dessus. Si ses disciples le font agir purement en homme, c'est sans doute parce qu'ils l'ont regardé comme n'étant qu'un homme, et s'ils l'ont regardé comme n'étant qu'un homme, est-il possible que leur admiration se soit produite avec une exaltation qui l'ait enivré et lui ait fait croire, dans ce

(1) *Vie de Jésus*, p. 246.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*, p. 250.

vertige, qu'il était un Dieu? M. Renan dit bien qu'il ne faut demander ici ni logique ni conséquence (1), et que l'enthousiasme des disciples entassait des notions contradictoires (2). Mais encore faut-il attribuer à l'enthousiasme son effet naturel qui devait être, non pas de faire rapetisser Jésus, mais d'en agrandir les proportions pour mieux se justifier lui-même. S'il avait été ce que M. Renan le suppose, s'il avait pu plonger celui qui en était l'objet dans une hallucination comme celle dont on lui prête l'extravagance, les récits des siens en porteraient la trace. Ils en eussent fait un Dieu dans leurs écrits, après lui en avoir inspiré la folle idée par leurs discours, et puisque dans l'histoire ils le font agir purement en homme, selon M. Renan, il est impossible que dans leurs éloges ils ne se soient pas bornés, toujours dans les principes de M. Renan, à le traiter en homme.

Au reste, Jésus n'a pas attendu d'avoir des disciples pour se donner comme le Fils de Dieu. Il n'avait que douze ans, à l'époque de ce fameux voyage de Jérusalem, dans lequel il se sépara de sa famille pour rester au milieu des Docteurs. Quand sa mère le retrouva et lui demanda pourquoi il s'était, sans rien dire, séparé de ses parents, il répondit : « Ne fallait-il pas que je fusse dans les choses de mon Père (3)? » C'est déjà le langage qu'il tiendra plus tard ; il parle de son Père dans un sens absolu. L'enthousiasme de ses disciples n'était pourtant pas encore intervenu pour lui faire supposer qu'il était Dieu.

Et plus tard au début de son apostolat, à un moment où l'enthousiasme des Apôtres n'était point encore éveillé et ne pouvait le précipiter dans des rêves par l'excès des louanges, supposé même qu'il n'eût été qu'un homme, que dit Jésus de lui-même? A quelle hauteur se place-t-il? A la hauteur de la filiation divine. Il sort du baptême de Jean ; une voix miraculeuse s'écrie : Voilà le Fils de Dieu et le Fils bien-aimé (4)! Jésus seul a pu raconter ce fait aux

(1) *Vie de Jésus*, p. 251.

(2) *Ibid.*

(3) *Luc.*, II, 49.

(4) *Matth.*, III, 17.

Apôtres puisqu'il en avait été seul témoin. Était-ce se donner pour un homme? Dans le désert où il s'enfonce pour se préparer à sa mission, le démon se présente et lui dit : « Si tu es le Fils de Dieu, commande à ces pierres de devenir du pain (1). » Pourquoi le tentateur dit-il à Jésus : *Si tu es le Fils de Dieu*, sinon parce que Jésus s'attribuait cette dignité? Jusqu'ici pas de disciples qui aient pu étourdir le Maître par de funestes adulations. Quand les Apôtres viennent s'attacher au Sauveur, ils y mettent si peu d'enthousiasme qu'à peine comprennent-ils ce que Jésus leur enseigne. Les paraboles les plus simples sont pour eux inintelligibles, et ils le prient de les leur expliquer (2). S'il emploie une locution figurée, ils la prennent au pied de la lettre, même quand il est visible que le Maître a voulu se servir d'une image (3). C'est à tel point qu'en présence de ces interprétations grossières, la patience semble échapper à Jésus, et que plus d'une fois il leur reproche leur pesanteur d'esprit et l'extrême lenteur avec laquelle ils s'élèvent à l'intelligence de sa nature et de ses doctrines (4). A certains moments ils paraissent fixés sur ces grands objets; puis à ces lueurs succèdent bientôt des ténèbres profondes. On les voit de nouveau flottants, incertains, et de là vient qu'à l'heure de la Passion, quoiqu'elle leur ait été fréquemment prédite dans les termes les plus précis, Jésus-Christ leur annonce qu'elle sera pour eux un scandale, et qu'ils se disperseront comme des brebis dont on aurait frappé le pasteur (5). Malgré la protestation de Pierre, la parole du Maître se vérifia quelques heures après, et Pierre lui-même se rendit coupable du triple reniement que lui avait prophétisé Jésus. Toute la vie des Apôtres porte le même caractère; jusqu'à la mort de l'Homme-Dieu, on peut même dire jusqu'au prodige du Cénacle, ce furent dans leurs sentiments et leurs impressions vis-à-vis de Jésus des oscillations éternelles. Nulle part on ne trouve une trace de cette admiration ferme et croissante, de cet enthousiasme s'éle-

(1) Matth., iv, 3.

(2) *Id.*, xiii, 36.

(3) *Id.*, xvi, 6.

(4) *Id.*, xvi, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 21, 22, 23.

(5) *Id.*, xxvi, 31.

vant par degrés jusqu'à l'exaltation, et poussant par son impétuosité l'esprit si calme, si mesuré de Jésus, à des enivrements qui l'aveuglent sur le fond de sa nature. Les rêves sont tous ici du côté de M. Renan. Si Jésus-Christ s'est dit Dieu, ce n'est point par l'influence des louanges du dehors, mais parce qu'il portait en lui-même les trésors profonds de l'essence divine.

Autant le témoignage que Jésus rend de lui-même est spontané, personnel, autant il est sincère. « Une conviction absolue, ou, pour mieux dire, l'enthousiasme qui lui ôtait jusqu'à la possibilité d'un doute, couvrait toutes ses hardiesses (1). » Voilà Jésus qui, d'après M. Renan, se permet des *hardiesses*, mais enfin il le fait avec *une conviction absolue*, avec un *enthousiasme qui lui ôte jusqu'à la possibilité d'un doute*; il est abusé, mais il est sincère. Vous le croyez? Erreur! M. Renan qui vient de vous dire : *Oui*, se hâte de vous dire : *Non*. — « Pour nous, races profondément sérieuses, la conviction signifie la sincérité avec soi-même. Mais la sincérité avec soi-même n'a pas beaucoup de sens chez les peuples orientaux, peu habitués aux délicatesses de l'esprit critique (2). » Il est possible, quoique rien ne le prouve d'une manière péremptoire, que la *sincérité avec soi-même ait peu de sens* ou, ce qui revient au même, soit rare chez les peuples orientaux. Mais quand ils ont *une conviction absolue*, quand ils ont un *enthousiasme qui ôte même la possibilité d'un doute*, est-ce que la sincérité, même chez les Orientaux, a peu de sens? N'existe-t-elle pas alors en Orient comme en Occident? Sa nature n'est-elle pas la même sur les deux rives de la Méditerranée? Et puisque M. Renan proclame la présence en Jésus d'une *conviction absolue* et l'absence de toute espèce de *doute*, par quelle conséquence va-t-il l'accuser de n'être pas *sincère*?

Puis, voyez cette philosophie profonde! Pourquoi les Orientaux ne sont-ils pas sincères? Parce qu'ils *sont peu habitués aux délicatesses de l'esprit critique*. Quelle raison! Nous penserions qu'on n'est pas sincère, surtout parce qu'on ne connaît pas ou qu'on ne connaît que médiocrement les *délicatesses de la conscience*. C'est évidem-

(1) *Vie de Jésus*, p. 252.

(2) *Ibid.*

ment dans le domaine du sens moral que rentrent la droiture et la loyauté. Mais non ; M. Renan vous assure qu'elles appartiennent à *l'esprit critique*. Il est vrai, qu'avec *l'esprit critique*, poussé même jusqu'aux plus frappantes apparences de délicatesse, on peut être un fort malhonnête homme et ne connaître la franchise que pour s'en moquer. Chaque jour nous en trouvons des exemples, et M. Renan ne doit pas l'ignorer. Mais n'importe, les Orientaux ne sont pas *habitués aux délicatesses de la critique* ; il est impossible qu'ils soient sincères.

« Bonne foi et imposture sont des mots qui, dans notre conscience rigide, s'opposent comme deux termes inconciliables (1). » Admirable chose que la *conscience rigide* de M. Renan ! Il est évident que, pour *lui surtout*, *bonne foi et imposture* sont des *termes inconciliables* ! — « En Orient, il y a de l'un à l'autre mille fuites et mille détours (2). » Philologiquement, il ne peut pas, quoi que M. Renan en prétende, exister des détours et des fuites de l'un à l'autre de ces deux termes ; ils ont des significations essentiellement incompatibles. Pratiquement, comment les fuites et les détours existeraient-ils mieux ? Ou il y a bonne foi chez les Orientaux, et alors il y a pas d'imposture ; ou il y a imposture chez eux, et alors il n'y a pas bonne foi. Ce dilemme s'applique aussi rigoureusement à l'Orient qu'à la France.

Et voyez la preuve ! « Les auteurs de livres apocryphes (de Daniel, d'Hénoch, par exemple), hommes si exaltés, commettaient pour leur cause, et bien certainement sans ombre de scrupule, un acte que nous appellerions un faux (3). » Daniel, *apocryphe*, nous savons ce qu'il faut en penser ; M. Renan lui-même n'y croit pas, nous l'en avons convaincu par son propre témoignage. — Et puis, dirons-nous à M. Renan, les auteurs se doutaient-ils qu'ils faisaient un faux ? Où était alors la bonne foi ? Ne s'en doutaient-ils pas ? où était l'imposture ? Dans le premier cas, il y avait mensonge ; dans le second, il y avait erreur ; mais comment cela prouvait-il que

(1) *Vie de Jésus*, p. 252.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.* et p. 253.

pour eux *bonne foi* et *imposture* n'avaient point de différence et signifiaient la même chose? — Après tout, la distinction seule de livres *apocryphes* et de livres *authentiques* ou canoniques, démontre bien qu'il existait de la loyauté chez les Orientaux, quoi qu'en dise M. Renan. Si la vérité matérielle n'avait eu pour eux aucun prix, si la *bonne foi* et l'*imposture* en étaient arrivées à se confondre dans leur conscience par *mille fuites et mille détours*, tous ces livres auraient eu à leurs yeux la même valeur; peut-être même auraient-ils préféré certains livres apocryphes aux autres, parce que ceux-là flattaient mieux leur orgueil. Mais non, ils ont su discerner entre eux, avec autant de sagesse que de courage; ceux qu'ils ont tenus pour authentiques et divins, ils les ont donnés pour tels; ceux qu'ils ont considérés comme douteux, ils les ont présentés comme douteux, constatant ainsi par un fait solennel que, s'ils n'avaient pas les *délicatesses de l'esprit critique*, ils savaient au moins en avoir l'austère probité. Je ne sais si tous les hommes de l'Occident pourraient se rendre le même témoignage.

« L'histoire est impossible, si l'on n'admet hautement qu'il y a pour la sincérité plusieurs mesures (1). » Pauvres naïfs que nous étions ! Nous pensions que la sincérité de l'histoire doit être simple, indivisible, inexorable; il nous semblait même que l'histoire ne pouvait exister qu'à ce prix. Dès que vous ne présentez pas les faits tels qu'ils se sont accomplis, vous ne faites pas de l'histoire; mais vous faites de la fiction, si vous n'avez pas le sentiment de l'atteinte portée à l'exactitude, et du mensonge si vous en avez conscience. C'est au moins ce que nous avons cru jusqu'à ce jour. Mais quelle illusion ! Et comme M. Renan sourit de notre candeur ! Pas d'*histoire possible* sans diverses *mesures de sincérité*, et pour qu'elle soit *vraie*, il faut absolument qu'elle soit *fausse* !

Stupide au point de vue logique, cette doctrine est odieuse au point de vue moral. Faire du droit de mentir un des privilèges de l'historien, c'est une de ces impudences dont on ne trouve des exemples que dans la *Vie de Jésus*.

(1) *Vie de Jésus*, p. 253.

« Celui qui prend l'humanité avec ses illusions et cherche à agir sur elle et avec elle ne saurait être blâmé (1). » C'est bien évident ; vous vous faites Chinois avec les Chinois, Thibétain avec les Thibétains, Turc avec les Turcs ; vous respectez leurs illusions ; vous les sanctionnez, vous vous en faites les complices, pour agir sur eux et avec eux ; à merveille ! C'est là une sincérité parfaitement honorable. Non-seulement M. Renan vous absout, mais il vous glorifie ! « César savait fort bien qu'il n'était pas fils de Vénus (2). » Gardez-vous bien de dire qu'il fût coupable de le prétendre ! Est-ce que quand on s'appelle *César*, on ne peut pas, malgré les démentis de sa conscience, affirmer qu'on descend des dieux ? C'est encore là une des mille sincérités de l'histoire. « La France ne serait pas ce qu'elle est, si l'on n'avait cru mille ans à la Sainte-Ampoule de Reims (3). » C'est très-possible, M. Renan. Mais êtes-vous bien sûr que la Sainte-Ampoule appartient à cette nuance de loyauté et de véracité historique que vous appelez le mensonge ? Quoi qu'il en soit, vous êtes pour l'Occident d'une inconséquence admirablement libérale. Tout à l'heure vous disiez que l'Orient seul avait l'avantage de ne pas savoir les nuances de signification qui existent entre *bonne foi* et *impostures* tandis que nous autres, *races profondément sérieuses*, nous entendons la *sincérité avec soi-même* dans le sens d'une conviction absolue. Maintenant vous supposez que l'Occident a noblement participé à cette prérogative que vous disiez n'avoir pas été faite pour lui ; César et la Sainte-Ampoule en sont la preuve. Non-seulement nous avons compris la sincérité à la façon de l'Orient, mais vous prétendez qu'à ce titre nous ne méritons aucun blâme, parce que *l'histoire est impossible sans diverses mesures de sincérité*. En vérité vous nous faites par là une concession magnifique ; nous ne saurions vous en décerner trop de reconnaissance. Machiavel fut un peu moins généreux.

M. Renan poursuit avec un accent lyrique : « Il nous est facile à nous autres, impuissants que nous sommes, d'appeler cela men-

(1) *Vie de Jésus*, p. 253.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

songes, et, fiers de notre timide honnêteté, de traiter avec dédain les héros qui ont accepté dans d'autres conditions la lutte de la vie (1). » Eh ! oui, M. Renan, je ne connais rien de plus facile que d'appeler *mensonge ce qui est mensonge*, et quand on hésite à infliger dans l'histoire cette qualification aux actes qui la méritent, c'est faire preuve en vérité d'une honnêteté trop *timide*. — « Quand nous aurons fait avec nos scrupules ce qu'ils firent avec leurs mensonges, nous aurons le droit d'être pour eux sévères (2). » Nous n'avons pas besoin, M. Renan, d'avoir acquis ce mérite pour être autorisés à nous montrer sévères envers les hommes qui ont accepté la lutte de la vie dans des conditions *de mensonge et de déloyauté* ; quiconque flatte les erreurs des peuples, quiconque les y affermit, celui-là est un misérable, fût-il même un héros. S'il est grand par le côté des services, il est méprisable par celui de l'imposture, la gloire n'a jamais le droit de couvrir d'éclatantes fourberies. Elle le peut d'autant moins que si ces héros furent utiles à leurs pays ou à l'humanité, ce ne fut point par leurs mensonges calculés ou involontaires, mais par les lueurs de vérité que continrent leurs discours et les hautes qualités dont ils restèrent en possession malgré leur hypocrisie.

Au reste, nous sentons bien ici que la pensée de M. Renan ne s'arrête ni à la Sainte-Ampoule ni à César, ni aux Orientaux en général, mais qu'elle va frapper comme son but suprême Jésus-Christ et tous nos écrivains sacrés, c'est-à-dire les auteurs de l'Ancien Testament et de l'Évangile. Après avoir sapé leurs récits, mais surtout ceux des Évangélistes, il est comme épouvanté de cette ruine sacrilège ; alors, comme pour atténuer le tort qu'il leur inflige, il invente sa théorie des deux sincérités, celle qui *ment* et celle qui *ne ment pas*, sincérités toutes deux légitimes. Mais nous repoussons cette théorie à la fois comme une immoralité, comme une injustice et comme une impiété. Oui, elle est une immoralité aux yeux du bon sens et de la conscience, qui ne permettront jamais à l'histoire d'autre langage ni d'autre flambeau que celui de

(1) *Vie de Jésus*, p. 253.

(2) *Ibid.*

la pure et austère vérité. Oui, elle est une injustice et une impiété, parce qu'elle prête l'effroyable honneur de l'imposture à ce qui fut dans le monde la plus haute expression de la sincérité : Jésus-Christ et ses historiens. Dites qu'ils furent enthousiastes, si vous le voulez, quoique ce soit un horrible blasphème. Mais ce furent des enthousiastes de bonne foi ; vous avouez vous-même que leur *conviction* fut *absolue* ; que leur *exaltation* leur enleva jusqu'à la *possibilité du doute*, et quand des âmes en sont là, quand une idée a passé chez elles à l'état de certitude profonde et passionnée, qu'a donc à démêler avec elle votre révoltante doctrine de la double sincérité, la sincérité sincère et la sincérité qui ne l'est pas ?

Quant à nous, il ne nous suffit pas de dire que les Évangélistes et Jésus-Christ furent sincères, nous affirmons et nous confessons jusqu'au sang qu'ils ont été vrais. Les Évangélistes ont été vrais, parce qu'ils ont tout ce qui constitue les témoins fidèles et que l'Esprit-Saint a parlé par leur bouche. Jésus-Christ est vrai, parce qu'il est la vérité substantielle et la lumière par essence. Il défiait autrefois les Juifs de pouvoir avec raison lui reprocher une faute ; depuis dix-huit siècles il défie ses ennemis de pouvoir lui reprocher justement une erreur. Lui convaincre de mensonge ou de folie toutes les doctrines qui se mêlent de démentir la sienne ou de s'en écarter ; aucune n'a eu jusqu'à ce jour le droit de lui renvoyer la même humiliation. Des insultes ou des futilités, à la bonne heure ; de solides objections, jamais. Malgré toutes les agressions, sa parole demeure constamment inaltérable, et comme il l'a dit lui-même, les cieux et la terre passeront avant qu'on ait pu signaler dans ses révélations saintes même une seule syllabe d'inexactitude (1).

XII

Jésus et les miracles par lesquels il justifie le témoignage qu'il rend de sa divinité.

Après ce que nous avons dit sur les miracles dans notre premier travail, après avoir démontré que M. Renan exigeait, pour en

(1) Matth., xxiv, 35.

constater l'existence, des conditions et des procédés inadmissibles, et qui même mis en œuvre n'apporteraient pas plus de certitude que celle qu'on a sans eux, après avoir établi que, dans les Écritures en général et dans les Évangiles en particulier, on rencontrait des garanties décisives pour asseoir et rendre incontestable l'authenticité des prodiges qui y sont énumérés, nous pourrions ne pas discuter ce que M. Renan, dans le corps de son ouvrage, ajoute à ce qu'il en avait écrit dans son introduction. Il ne sera pourtant pas sans utilité de toucher aux nouveaux sophismes par lesquels il essaye d'échapper à ces grands phénomènes qui l'importunent.

Et d'abord Jésus fut-il thaumaturge ? A cette question, M. Renan hésite ; il ne peut dire oui, parce qu'il a nié déjà la réalité du miracle ; il n'ose dire *non*, parce que les récits des Évangiles qui sont si formels seraient trop audacieusement démentis. Selon son habitude, il se jette dans une sorte de moyen terme qui, comme toujours, a le double tort de n'être ni courageux ni raisonnable. « Nous admettrons sans hésiter que des actes qui seraient maintenant considérés comme des traits d'illusion ou de folie, ont tenu une grande place dans la vie de Jésus (1). » Voilà qui est bien entendu. Jésus aura été « un beau, un étonnant génie (2), une personne supérieure (3), un homme incomparable, auquel la conscience universelle a décerné le titre de Fils de Dieu, et cela avec justice puisqu'il a fait faire à la Religion un pas auquel nul autre ne peut et probablement ne pourra jamais être comparé (4). » Et cependant, malgré toutes ces gloires, quoiqu'il ait été « un homme aux proportions colossales (5), » des actes qui seraient *maintenant considérés comme des traits d'illusion ou de folie, ont tenu, non pas une place médiocre et restreinte, mais une grande place dans sa vie*. Tant d'intelligence et tant d'hallucinations se donnant la main dans une même existence, comment le concevoir et comment l'admettre ? C'est difficile. Mais sachons encore gré à M. Renan de reconnaître

(1) *Vie de Jésus*, p. 206.

(2) *Ibid.*, pp. 36, 130.

(3) *Ibid.*, p. 2.

(4) *Ibid.*, p. 18.

(5) *Ibid.*, p. 448.

que, dans les faits extraordinaires de l'Évangile, il y a je ne sais quoi d'authentique ; sa raison et sa bonne foi ne s'élèvent pas toujours jusque-là.

Outre cet aveu particulier, M. Renan en fait un général qui ne manque pas d'un certain prix. Il reconnaît qu'à l'époque où parut Jésus, le miracle était regardé par les Juifs comme « la marque indispensable du divin et pour le signe des vocations prophétiques (1). » C'était chez eux une doctrine traditionnelle. « Plus tard, c'est M. Renan qui poursuit, quand on voulut fonder la vogue d'Apollonius de Tyane et prouver que sa vie avait été le voyage d'un dieu sur la terre, on ne crut pouvoir y réussir qu'en inventant pour lui un vaste cycle de miracles (2). Les philosophes Alexandrins eux-mêmes, Plotin et les autres, sont censés en avoir fait (3). » Voici qui est plus sérieux encore. « Il faut se rappeler que toute l'antiquité, à l'exception des grandes écoles scientifiques de la Grèce et de leurs adeptes romains, admettait le miracle (4). » Ainsi M. Renan en convient ; non-seulement les Juifs de l'ancienne loi, mais l'école philosophique d'Alexandrie, mais l'humanité tout entière, à part quelques sages d'Athènes et de Rome, ce qui n'est pas même très-sûr, croyaient soit à la possibilité, soit à l'existence historique du miracle. Ils l'admettaient comme une opération manifestement divine ; ils l'admettaient comme imprimant un caractère prophétique et surhumain à celui qui en était l'instrument. Certes ! c'est là, on doit en convenir, une autorité bien imposante, et ne faut-il pas une étrange audace pour dire au témoignage unanime des siècles : « Vous avez cru le miracle possible, et moi, je vous dis qu'il est impossible. — Vous avez cru qu'il existait des miracles réels et certains. Et moi, je vous dis que tous ces miracles ont été chimériques ! » M. Renan se permet cette singulière insolence vis-à-vis du genre humain. Mais qu'il le veuille ou ne le veuille pas, nous la traiterons avec la pitié qu'elle mérite.

(1) *Vie de Jésus*, p. 256.

(2) Voir sa *biographie* par Philostrate (note de M. Renan).

(3) *Vie de Jésus*, pp. 256, 257.

4) *Ibid.*, p. 257.

Savez-vous comment M. Renan, qui reconnaît qu'il y a bien un atome quelconque de réalité dans les miracles de Jésus-Christ, élude le témoignage si positif, si net, si calme, si convaincu des Évangiles, attestant qu'il n'y a pas eu seulement un simulacre de prodiges, mais des prodiges vrais, pleins et tels que les entend la théologie ? Il met d'abord ses lecteurs dans l'impossibilité radicale de juger de ces faits parce qu'il en supprime le récit. Ils forment la partie la plus vive, la plus attachante, et jusqu'à un certain point la plus importante de l'histoire de Jésus-Christ. N'importe, ils sont impitoyablement sacrifiés : M. Renan se contente d'y faire quelques allusions plus ou moins passagères, plus ou moins dédaigneuses. Ces prodiges qui ont converti le monde ne valent pas la peine d'être racontés.

Du reste, à en croire M. Renan, il y aurait un certain nombre de miracles que l'opinion aurait gratuitement attribués à Jésus. « Il est impossible, dit M. Renan, parmi les récits miraculeux dont les Évangiles renferment la fatigante énumération, de distinguer les miracles qui ont été prêtés à Jésus par l'opinion de ceux où il a consenti à jouer un rôle actif (1). » Que M. Renan nous dise en quel endroit des Évangiles il a trouvé les bases et les motifs de cette distinction ! Mêmes historiens pour tous ; mêmes formes de récits pour tous ; en tous un rôle également *actif* de la part de Jésus ; en un mot, mêmes garanties et mêmes gages d'authenticité pour tous. Pourquoi dès lors faire entre les uns et les autres ces différences dont nous parle M. Renan ? Il faut les admettre tous sans discernement ou les rejeter tous sans exception.

« Il est impossible surtout, continue M. Renan, de savoir si les circonstances choquantes d'efforts, de frémissements et autres traits sentant la *jonglerie*, sont bien historiques, ou s'ils sont le fruit de la croyance des rédacteurs (2). » Jésus faire de la *jonglerie* ! Quelle exécrable supposition ! On ne discute pas de semblables infamies. — Après tout, non, M. Renan, le problème n'est pas impossible à trancher. Les détails, sur lesquels vous hésitez à tort

(1) *Vie de Jésus*, p. 259.

(2) *Ibid.*, p. 40.

sont parfaitement historiques, pourvu qu'au lieu de les dénaturer comme vous le faites, on les ramène aux termes rigoureux des récits évangéliques. Dans les incidents sur lesquels portent vos allusions, il n'y a rien de ce que vous dites. « Il y a des efforts, prétendez-vous? » Et la preuve? Une femme a touché la frange de la robe de Jésus, elle est guérie à l'instant même et par ce simple contact d'une maladie invétérée (1). Voilà ce que vous appelez un effort? Jésus ne dit pas un mot; il ne fait pas un geste; il ne présente pas même le pan de son manteau à cette femme éplorée qui le cherche, puisqu'elle s'avance par derrière; et vous osez dire qu'il y a eu là de la peine, du travail, une opération rude et pénible? Mais c'est une dérision. — « Mais quelque chose sort de lui (2). » C'est vrai. Mais ce quelque chose qu'est-il, je le demande? Une vertu secrète, une efficacité mystérieuse qui s'exhale sans fatigue de sa personne adorable, comme le parfum s'échappe de la fleur, comme le rayon jaillit du soleil. Il faut être M. Renan pour voir là l'expression d'un effort et le témoignage d'une déperdition de force. D'autres plus sages ont vu dans ce fait un gage éclatant de la divinité de Jésus-Christ, puisque sans l'intervention de sa personne et par le seul attouchement de sa tunique, les infirmités les plus opiniâtres étaient subitement guéries.

Et « les frémissements! » Un peu de bonne foi, M. Renan! Quand Jésus frémit-il et paraît-il se troubler? Dans un seul miracle. Le voilà qui arrive auprès de Marie, sœur de Lazare, qui est mort. Elle pleure à flots sur la perte de son frère enseveli depuis quatre jours. Les Juifs dont elle est entourée ne pleurent pas moins qu'elle. A l'aspect de cette désolation, Jésus se sent ému jusqu'au plus profond de son âme. Sa tendresse pour Lazare, ébranlée par une secousse jusque-là sans égale, ne peut se défendre de pleurer comme tout le monde. Mais d'où lui viennent ces agitations et ces larmes? Est-ce de la difficulté qu'il trouverait à ressusciter Lazare? Non, mais de son amitié meurtrière par la mort de celui qu'il regrette. Les Juifs ne s'y méprirent point et lorsqu'ils aperçurent ses pleurs qui

(1) *Vie de Jésus*, p. 40.

(2) *Ibid.*

coulaient, ils s'écrièrent : « Voilà comment il l'aimait (1). » Une fois encore il frémit en approchant du tombeau (2). Mais quand l'heure d'accomplir le miracle est venue, le calme rentre dans son âme ; il fait faire les préparatifs du grand acte qu'il médite avec la sérénité la plus douce. Il prie ensuite son Père non pas pour lui demander la force d'opérer le prodige auquel il va procéder, mais pour le remercier du prodige même comme s'il était déjà fait. Et alors il crie d'une voix accentuée : Lazare, sortez du tombeau. Et Lazare se leva ; on le dégagea de son suaire, et il fut rendu à sa famille (3). Voilà tout ; frémissements de douleur sur la mort de Lazare, point de frémissement d'effort et de fatigue dans l'accomplissement de la résurrection. Nouvelle impiété de M. Renan.

Comme il voyait mieux les choses cet ancien apologiste de la foi, laïque ainsi que M. Renan, mais dont le sens n'avait point été renversé comme celui du moderne blasphémateur ! « Oui, nous le savons, s'écriait Arnobe ; le Christ a ouvert les oreilles des sourds, guéri la cécité des aveugles, donné la parole aux muets, le mouvement des articulations et des membres aux paralytiques, la marche régulière et ferme aux boiteux, guéri enfin toutes les infirmités que l'impitoyable maladie peut infliger au corps de l'homme ; et cela par le contact de sa main, par un son de sa voix, par un commandement de son autorité : montrez-moi, reprenait le grand écrivain, montrez-moi des prodiges faits avec autant d'éclat et de facilité par ceux de vos dieux qui viennent en aide aux misères et aux périls des mortels (4) ! »

Plus nous allons, plus M. Renan se montre ingénieux. « Presque tous les miracles que Jésus crut exécuter, paraissent avoir été des miracles de guérison (5). » Ce *crut exécuter* est admirable. Il est bien évident que Jésus dut être dupe de ses propres artifices ; et qu'en ne faisant que des prestiges, il se figura qu'il opérait des miracles. C'était à la vérité, comme M. Renan nous le répète, un

(1) Joan., xi, 33, 34, 35, 36.

(2) *Id.*, 38.

(3) *Id.*, 39, 40, 41, 42, 43, 44.

(4) Arnob., *Advers. Gent.*, lib. 1, cap. 48.

(5) *Vie de Jésus*, pp. 259, 260.

homme supérieur (1). Mais tout supérieur qu'il était, il crut faire des miracles tandis qu'il n'en faisait pas. En vérité cette allégation de M. Renan est un trait de génie !

Après cela, faut-il dire que *presque* tous les miracles de Jésus sont des miracles de guérison ? L'expression est bien un peu absolue. Les guérisons occupent une place importante parmi les œuvres miraculeuses de Jésus-Christ. Mais il en est plusieurs se rapportant à d'autres objets, et ce ne sont pas les moins éclatants. Il y a trois résurrections de morts, celle de la fille de Jaïre, celle du fils de la veuve de Naïm, celle de Lazare, sans parler de la résurrection personnelle de Jésus-Christ même. Il y a le changement de l'eau en vin à Cana, et la multiplication des pains dans le désert ; il y a l'apaisement des tempêtes ; il y a le renversement des soldats qui viennent l'arrêter et qu'il couche à terre par la force surhumaine d'une seule parole. Il y a la marche sur les eaux qui ne cèdent pas sous le poids de son corps ; il y a son introduction à travers les portes fermées, dans les appartements où, après sa résurrection, les Apôtres sont réunis. Voilà, certes, bien des prodiges qui ne sont point des guérisons, et dont M. Renan ne tient pas assez compte.

Mais ne soyons pas trop sévères. « La médecine scientifique, poursuit M. Renan, fondée depuis cinq siècles par la Grèce, était, à l'époque de Jésus, inconnue des Juifs de Palestine (2). » Suivons avec attention ce raisonnement étrange. « Dans un tel état de connaissance, la présence d'un homme supérieur, traitant le malade avec douceur, et lui donnant par quelques signes sensibles l'assurance de son rétablissement, est souvent un remède décisif (3). » Quelle merveille ! La médecine scientifique est inconnue en Judée ; Jésus qui ne connaît pas la langue de la Grèce, en connaît bien moins encore la thérapeutique. Par cela même il est radicalement impuissant à guérir les maladies, mais surtout les infirmités organiques et constitutionnelles, c'est ce que dirait le bon sens.

(1) *Vie de Jésus*, p. 260.

(2) *Ibid.*, p. 260.

(3) *Ibid.*

Mais gardez-vous bien de le croire ! Qu'est-il besoin d'études et de médicaments ? *Parlez avec douceur* au malade, à l'aveugle, au muet, au boiteux ; *faites-leur quelques signes* pour leur *donner l'assurance de leur rétablissement* ; ce sera pour eux un remède décisif. Point de médecins autour de vous ; vous n'êtes pas docteurs vous-mêmes ; tant mieux. Avec un mot de bonté, vous ferez plus que ne feraient tous les Hippocrates du monde. Et voilà ce qu'on ne rougit pas de nous dire quand on est critique, philologue, professeur au collège de France, membre de l'Institut, en un mot, quand on se nomme Renan !

« Qui oserait dire, reprend notre auteur, que dans beaucoup de cas et en dehors des lésions tout à fait caractérisées, le contact d'une personne exquise ne vaut pas les ressources de la pharmacie ? Le plaisir de la voir guérit. Elle donne ce qu'elle peut, un sourire, une espérance, et cela n'est pas vain (1) ? » — C'est très-bien, M. Renan ; mais d'abord, si les malades, même simplement imaginaires, étaient à distance du thaumaturge, et qu'il ne pût ni les voir, ni s'en faire entendre, comment les guérirait-il par une parole de douceur et par la grâce de son aspect ? C'est pourtant ce que Jésus a fait pour le serviteur du centenier. Il l'a guéri à travers l'espace et sans être auprès de lui.

Et puis, dirons-nous à M. Renan, si les lésions sont bien caractérisées, est-ce que *le contact d'une personne exquise* suffira pour les guérir ? Voilà un homme notoirement infirme depuis trente-huit ans ; toute une grande ville le connaît comme tel (2). Essayez de lui restituer le mouvement par un trait de bonne grâce ! — Votre haute sagesse ne veut point admettre de démoniaques ; mais vous admettez que des épileptiques figurent dans l'Évangile. Allez ! un sourire à ces pauvres gens ! ce sera contre leur effroyable mal un *remède décisif* ! — Il y a plus ; je vois là des morts qui dorment en terre. Surmontez la répugnance que vous inspire l'horrible odeur qui s'en exhale ; soufflez une *espérance* à l'oreille de ce cadavre qui commence à se décomposer. Il va sans aucun doute se

(1) *Vie de Jésus*, p. 260.

(2) Joan., v, 1-13.

dresser sur son séant et réjouir la cité par sa résurrection. Nulle découverte, en vérité, ne pouvait être plus admirable que celle que vient de faire M. Renan. Désormais, nous n'avons qu'un parti sage à prendre : c'est de renvoyer de la société les médecins comme Platon renvoyait les poètes de sa république, en les couronnant de fleurs ; à la place de toutes les traditions hippocratiques, nous établirons la médecine du *sourire* et de l'*espérance* ; ce sera moins cher et plus efficace !

Si encore le pauvre M. Renan, dans ses explications désastreuses, avait le mérite d'inventer. Mais non. Il y a déjà plus de seize siècles qu'on expliquait les miracles évangéliques par une sorte d'influence mystique, exercée sur l'âme de ceux qui en étaient l'objet. On se permettait ces jeux d'esprit du temps d'Origène, comme on s'était permis du temps de Tertullien les suppressions faites par M. Renan. Aux guérisons organiques, on substituait des guérisons morales. C'était la glorification de la médecine du *sourire* et de l'*espérance*. Et que répondait l'illustre docteur d'Alexandrie ? C'est que, sans doute, Jésus avait délivré les âmes de bien des maux ; mais qu'il avait également guéri les corps, et que lorsque l'Évangile parlait d'infirmes et de malades auxquels il avait rendu les forces, le mouvement et la santé, il fallait prendre ces récits, non point pour des allégories, mais pour de l'histoire, et les interpréter dans toute la rigueur de la lettre (1).

Après les maladies viennent les possessions. Les possessions dont parle l'Évangile sont ramenées par M. Renan à de simples maladies de diverses classes. Première catégorie, épilepsie, affections mentales nerveuses, auxquelles on peut joindre la surdité et le mutisme (2). Seconde catégorie, les maniaques et les fous. « Il y avait alors beaucoup de fous en Judée, sans doute par suite de la grande exaltation des esprits (3). » Nous serions bien aise de savoir d'où M. Renan tient ce dernier détail ; quel est l'historien qui nous a laissé la statistique de la folie en Judée au moment où

(1) Origen., in *Joann.*, t. XX, n° 18. — Id., in *Epist. ad Galat.*

(2) *Vie de Jésus*, p. 262.

(3) *Ibid.*, p. 263.

Jésus-Christ y vécut? Nous voudrions savoir aussi de quel droit M. Renan ramène les influences démoniaques à de simples maladies physiques ou morales. L'Évangile est formel. Il est parlé dans les récits qui s'y rattachent de l'*esprit mauvais*, de l'*esprit immonde*, c'est-à-dire, d'un hôte étranger dont les malheureux qu'on lui présente subissent la tyrannie. Plus d'une fois, entre cet être mystérieux et Jésus, un dialogue s'engage (1). L'action de ce méchant génie se produit souvent, sans doute, sous l'apparence de convulsions épileptiques; mais par le caractère de la fureur qu'il déploie alors, et des secousses par lesquelles passent ses victimes, par les cris et les discours qui lui échappent et dont ceux qu'il torture sont les organes involontaires, on voit qu'il y a en lui une force aussi intelligente qu'elle est brutale. Voilà des faits nettement articulés. M. Renan peut les discuter; mais il n'est pas maître de les éluder par des interprétations que rien ne justifie. Il en a d'autant moins le droit que, d'après ses propres aveux, la doctrine des démons fut la doctrine de toutes les religions et de tous les siècles (2). Qu'est-il pour démentir ainsi par des témérités en l'air l'Évangile et le monde?

D'ailleurs, en admettant au lieu de possessions, des épilepsies, des maladies nerveuses, des aliénations mentales, par quels moyens Jésus les aurait-il guéries? « Un mot de douceur suffit souvent, dans ce cas, pour chasser le démon. Tels étaient, sans doute, les moyens employés par Jésus (3). » Non, M. Renan; Jésus n'emploie pas toujours des *paroles de douceur* quand il s'adresse aux possédés, ou plutôt à l'esprit infernal qui réside en eux. Il lui parle souvent avec autorité (4); il le fait même parfois avec une certaine rudesse (5). On sent qu'il le traite tout à la fois en ennemi et en esclave. Mais supposons, comme le veut M. Renan, que ce soit là de la douceur. Peut-on admettre, de bonne foi, qu'une parole de douceur, si elle n'avait été que celle d'un homme, aurait eu la puissance de guérir

(1) Matth., iv, 3-10. — Marc., v, 7-12. — Luc., vii, 28-30.

(2) *Vie de Jésus*, pp. 261, 262.

(3) *Ibid.*, pp. 263, 264.

(4) Marc., v, 8; ix, 21. — Luc., iv, 36; viii, 29.

(5) Luc., iv, 35.

instantanément et à fond ces maladies redoutables? Allez, M. Renan, dans un asile d'épileptiques, ou dans un hospice de fous! Dites-leur non pas une seule parole de douceur, mais des milliers et des milliers! Menez avec vous toute la Faculté de médecine de Paris; qu'elle fasse à votre imitation l'épreuve du même moyen! Et vous verrez si toutes les convulsions se calmeront, si toutes les démenées s'évanouiront au son de votre voix, si suave qu'elle puisse être. Ce que tous les docteurs de Bicêtre ou de Charenton ne pourraient pas plus faire que M. le membre de l'Institut, un personnage l'a fait; par un mot de sa bouche, il a détruit, dans une foule de sujets, ces infirmités contre lesquelles toute autre parole se briserait éternellement impuissante, et s'il l'a fait, c'est évidemment parce qu'il était Dieu!

Voilà déjà deux moyens vainement essayés par M. Renan pour échapper au miracle: des circonstances qu'il accuse à tort de sentir la jonglerie; une altération des faits qui en change la nature, et qui, même dans cette situation, laisserait encore subsister assez de difficultés pour qu'elles n'aient pu être vaincues que par la vertu d'un Dieu. — Troisième moyen d'éluder le miracle, la supposition d'une comédie combinée. Il s'agit ici de la résurrection de Lazare. « Il semble que Lazare était malade, et que ce fut même sur un message des sœurs alarmées que Jésus quitta la Pérée (1). » *Il semble!* Quelle timidité, M. Renan! L'Évangile n'hésite pas; le message des sœurs dit nettement: « Seigneur, celui que vous aimez est malade. » Le fait est positif. Chemin faisant, Jésus dit aux siens: « Lazare, notre ami, dort; je vais le tirer de son sommeil. » Les disciples crurent qu'il parlait d'un sommeil véritable. Mais Jésus reprit sans métaphore: « Il est mort. » On le voit, la maladie de Lazare n'est point une fiction. On va l'annoncer comme très-réelle à Jésus qui se trouve alors assez loin de Béthanie. Jésus lui-même la prend tellement au sérieux qu'il pressent et déclare, qu'elle a déjà produit la catastrophe suprême, c'est-à-dire, la mort (2). Y a-t-il là tout simplement une probabilité, une apparence, une om-

(1) *Vie de Jésus*, p. 361.

(2) *Joan.*, xi, 1-14.

bre de maladie, ainsi que le veut M. Renan ? En présence de cette narration si calme et si ferme, que devient son fameux : *Il semble ?* — Mais voici Jésus arrivé. Que trouve-t-il ? Des témoignages qui justifient sa prédiction, en attestant que Lazare est mort et parfaitement mort. Témoignage de Marthe : « Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort (1). » Témoignage de Marie qui, tombant éplorée aux pieds de Jésus, prononce les mêmes paroles que sa sœur : « Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort (2). » Témoignage des Juifs, qui sont accourus, comme le dit l'Évangile, pour consoler Marthe et Marie de la mort de leur frère, et mêler leurs larmes à celles de ces deux sœurs éperdus (3). Témoignage des faits matériels ; Lazare est dans le tombeau, lorsque Jésus se présente ; il y est depuis quatre jours (4) ; une mauvaise odeur s'exhale déjà de ses chairs décomposées (5). Ou cette mort est certaine, ou jamais aucune ne l'a été dans le monde. Rien n'est plus facile à vérifier et à constater que l'existence d'un cadavre en putréfaction. Pour le faire avec certitude, il n'est nullement nécessaire d'appartenir à l'Institut et d'avoir entrepris, au nom de son Gouvernement, une exploration sur les côtes de Phénicie. M. Renan vient toutefois vous apprendre, qu'il n'y a rien là de sérieux. « Peut-être Lazare, pâle encore de sa maladie, se fit-il entourer de bandelettes comme un mort et enfermer dans son tombeau de famille (6). » Mais, M. Renan, votre *peut-être* n'est pas admissible. On a bien vu Lazare ; on s'est bien assuré qu'il était mort ; l'infection qui s'échappe du sépulcre l'atteste encore avec une irrésistible évidence. — Non, non, *peut-être*. — Mais comment Lazare serait-il resté quatre jours dans un tombeau pour jouer une farce si misérable, avec la chance mille fois probable de ne réussir ni pour lui, ni pour Jésus, qu'il prétendait glorifier ? — Qui sait ? *Peut-être*. — Mais remarquez, que sa face était recouverte d'un suaire qui la

(1) Joan., XI, 21.

(2) *Ibid.*, 32.

(3) *Ibid.*, 19, 33.

(4) *Ibid.*, 17, 39.

(5) *Ibid.*, 39.

(6) *Vie de Jésus*, p. 361.

liait ; comment eût-il respiré, ainsi dans une tombe, d'ailleurs sans air (1) ? — Je ne sais ; mais *peut-être*, — Mais un certain nombre de ceux qui étaient présents et qui avaient bien vu toutes choses, ainsi que le note l'Évangile, crurent en Jésus à partir de ce prodige (2). — *Peut-être* encore, et toujours *peut-être*. — Mais les ennemis mêmes de Jésus admirent le miracle. Ils en firent contre lui une raison de mort, mais ils ne purent le nier. — Je ne sais que répéter : *Peut-être*. — Non-seulement ils n'ont pas nié le fait de la résurrection de Lazare ; mais ils ont vu Lazare revenu de la tombe, et parce que sa seconde vie parlait avec éloquence en faveur de Jésus, ils pensèrent à le tuer (3). — Je vous réponds toujours : *Peut-être*. — Pitoyable manière de traiter l'histoire ! M. Renan déclare que l'Évangéliste saint Jean est le seul qui ait *une connaissance précise des relations de Jésus avec la famille de Béthanie* ; et, pour en éluder les récits sur le seul miracle qu'il raconte au sujet de cette famille, M. Renan se contente d'un *peut-être* ! Avec un *peut-être* il fait jouer à Jésus une comédie impossible ; impossible à imaginer, parce que la dignité de son caractère l'eût repoussée avec horreur ; impossible à préparer, parce que Jésus était loin de Béthanie, au moment où Lazare tomba malade et mourut ; impossible à exécuter, parce qu'il n'aurait jamais eu autant de complices qu'il devait rencontrer de témoins, et que la supercherie eût été infailliblement découverte.

Sur les circonstances accidentelles des miracles, M. Renan n'est pas moins malheureux que sur le fond même de ces faits étonnants. « Une bizarrerie, en apparence inexplicable, dit-il, c'est l'attention que Jésus met à faire des miracles en cachette et la recommandation qu'il adresse à ceux qu'il guérit de n'en rien dire à personne (4). » La recommandation dont parle M. Renan est vraie ; mais au lieu d'être une *bizarrerie inexplicable* même seulement *en apparence*, elle est un exemple solennel et une grande leçon d'hu-

(1) Joan., xi, 41.

(2) *Ibid.*, 45 ; xii, 11.

(3) *Ibid.*, xii, 10.

(4) *Vie de Jésus*, p. 261.

milité. Par là Jésus apprend à ses disciples à ne pas rechercher dans les œuvres même les plus éclatantes les misérables faveurs de l'opinion et les vaines fumées de la gloire. Quant à l'*attention que Jésus met à faire ses miracles en cachette*, elle est parfaitement chimérique et démentie avec une évidence impitoyable par les faits mêmes que M. Renan invoque pour la prouver. Ainsi M. Renan cite l'exemple d'un lépreux guéri ; mais ce n'est pas en secret que Jésus opère ce prodige. Il recommande au lépreux de ne pas parler indiscrètement du bienfait qu'il a reçu. Mais c'est en présence d'une foule considérable qu'il est délivré par le Sauveur du mal humiliant dont il était atteint (1). Ainsi encore il est question d'aveugles guéris auxquels Jésus ordonne le silence. Mais M. Renan ne dit pas que ces malheureux ont suivi longtemps Jésus en le conjurant de leur rendre la vue, et que par là même ils ont donné au miracle dont ils ont été l'objet une retentissante publicité (2). Ainsi par un troisième renvoi on nous objecte la guérison simultanée de plusieurs infirmes, et l'on ne voit pas que le nombre même des individus sur lesquels Jésus accomplit le prodige lui enlève ce caractère mystérieux et presque ténébreux que M. Renan attribue injustement à tous les miracles évangéliques (3). Que serait-ce, si des miracles indiqués par M. Renan, nous passions à ceux dont il ne parle pas ? Est-ce en *cachette* que Jésus a nourri une fois quatre mille personnes et une autre fois cinq mille par quelques pains miraculeusement multipliés (4) ? Est-ce en *cachette* qu'entouré de multitudes immenses, il a restitué d'un seul mot la santé aux infirmes de tout genre qu'elles lui présentaient (5) ? Est-ce en *cachette* ou en présence d'un long cortège, qu'il a rendu à la veuve de Naïm son jeune fils qu'on portait au tombeau (6) ? Non, Jésus n'a pas cherché l'ombre pour déployer sa divine puissance. Il l'a fait au grand soleil. Ennemi du faste, il ne l'a point été de la lumière. Loin de lui

(1) Matth., vii, 1-4.

(2) *Id.*, ix, 27-31.

(3) *Id.*, xii, 15.

(4) *Id.*, xiv, 15, 21 ; xv, 32, 38.

(5) *Id.*, xiv, 14 ; xv, 30.

(6) Luc., vii, 11, 16.

les panégyristes et les adulateurs ! Mais il a voulu des témoins et le plus ordinairement des témoins nombreux, afin que l'avenir et le monde fussent assurés de ses prodiges, et qu'on ne pût les nier ou les éluder plus tard sans une sorte de démence.

Enfin, et c'est la dernière objection de M. Renan : « Beaucoup de circonstances semblent indiquer que Jésus ne fut thaumaturge que tard et à contre-cœur (1). » — Et quand on l'accorderait, s'en-suivrait-il que les miracles de Jésus ne sont pas authentiques ? C'est là pourtant la conséquence qu'il faudrait démontrer. — Puis on insinue que Jésus ne fut *thaumaturge que tard* ! — Mais Jésus débute à peine dans la vie publique quand il fit le fameux miracle de Cana. Avant même son grand et solennel discours de la montagne, qui fut comme l'ouverture de sa prédication, il avait déjà fait des prodiges innombrables sur des infirmes accourus ou apportés de toutes les provinces qui environnaient la Galilée (2). — Il fut *thaumaturge à contre-cœur* ! Vis-à-vis de qui ? Des Scribes et des Pharisiens ? Il l'est si peu à *contre-cœur*, qu'il refuse de l'être. C'est par une vaine curiosité que ces hommes exigeants et superbes viennent réclamer de lui des prodiges. Mais il repousse leur demande en les traitant, comme ils le méritent, de *race de vipères* (3). Il promet toutefois, pour une époque ultérieure et déterminée, ce qu'il n'accorde pas aujourd'hui. « Cette génération mauvaise et adultère, dit-il, demande un signe, elle n'en aura pas d'autre que celui de Jonas le prophète. De même que Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre de la balaine, ainsi le Fils de l'homme sera-t-il trois jours et trois nuits dans le sein de la terre (4). » Voilà comment le thaumaturge à *contre-cœur* traite ses ennemis ; point de prodiges dans le moment, parce qu'ils n'en veulent que comme une distraction. Mais pour l'avenir il leur annonce le plus étonnant de tous, sa résurrection par lui-même.

Il est d'autres personnes à qui Jésus, quand elles lui demandent

(1) *Vie de Jésus*, p. 264.

(2) *Matth.*, iv, 23, 24, 25.

(3) *Ibid.*, xii, 34.

(4) *Ibid.*, xii, 38, 39, 40.

un miracle, répond aussi avec une apparente rudesse. Mais ce qui le décide à tenir ce langage, c'est qu'elles viennent à lui pour les miracles qu'il opère, et non pour la doctrine qu'il enseigne. Justement choqué de leurs sentiments égoïstes et mercenaires, il leur reproche de se laisser dominer par ces préoccupations subalternes. Mais après leur avoir fait cette leçon que la grossièreté de leur esprit justifie, il fait ce qu'ils désirent et rend à certains pères ravis leurs fils délivrés du démon qui les torturait (1).

Après tant d'impités misérables, tour à tour exposées contre les miracles de Jésus-Christ, n'est-il pas beau d'entendre M. Renan demander grâce, parce qu'il n'a pas entièrement supprimé ces faits extraordinaires, et cédé sans réserve aux conseils de sa philosophie et de ses répugnances (2)? N'est-il pas étrange de le voir se résigner à vouloir paraître crédule, afin de pouvoir sauver la dignité du caractère de Jésus (3)? En vérité, M. Renan, nous ne comprenons guère la générosité de ce sacrifice. Qu'avez-vous donc épargné de l'honneur du divin thaumaturge, pour que vous soyez obligé de solliciter les pardons du rationalisme en faveur de vos scrupules et de vos ménagements? Vous avez fait de Jésus un *jongleur*; un jongleur opérant ses miracles avec des convulsions maladroitement, un jongleur peureux qui se cache, et par là même qui se compromet; un jongleur qui à tous ses autres torts ajoute celui de la mauvaise grâce. Vous allez même plus loin; vous faites de Jésus une sorte d'idiot vaniteux qui se laisse imposer son rôle et sa réputation de thaumaturge (4). « C'est une violence que lui fit son siècle, une concession que lui arracha une nécessité passagère (5). » Comme si un homme pouvait subir de telles violences et fléchir devant de telles nécessités! Comme si, dans le cas où Jésus n'eût été qu'un fils d'Adam ainsi que nous, il lui eût suffi de s'enivrer de stupides louanges et d'extravagantes illusions pour trouver en soi le pouvoir de commander aux éléments, à la maladie, et à la mort elle-même!

(1) Matth., XVII, 14-17.

(2) *Vie de Jésus*, pp. 265, 266.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*, p. 265.

(5) *Ibid.*, p. 268.

Tous vos égards pour le Christ, n'ont été que des outrages. Vous n'avez pas plus sauvé son caractère que vous n'avez maintenu ses miracles ; et nous avons dû nous convaincre par un nouvel exemple qu'en vous la vénération pour Jésus n'est que la forme suprême de l'insulte et du sacrilège.

XIII

Jésus et son œuvre dogmatique.

Jésus s'est-il affirmé Dieu ? Jésus par ses miracles s'est-il prouvé Dieu ? Voilà deux grandes questions que nous avons déjà traitées, non pas précisément pour les résoudre, mais pour dissiper les ténèbres que les sophismes de M. Renan avaient tenté d'amasser autour d'elles.

Mais Jésus n'a pas été seulement thaumaturge. Il a été aussi fondateur. M. Renan le reconnaît ; mais comme il a nié ou dénaturé les miracles du thaumaturge, il méconnaît et mutilé l'œuvre du fondateur.

Je laisse de côté l'ignoble parallèle établi entre Jésus et Çakia-Mouni et Mahomet ; l'idée de telles comparaisons est tellement révoltante qu'on ne se sent pas le courage de les discuter (1). Entendez plutôt la première révélation de M. Renan sur l'œuvre religieuse de Jésus : « Jésus ne fut pas un théologien, un philosophe ayant un système plus ou moins bien composé (2). » Non, Jésus ne fut pas philosophe à la manière de Socrate ou de Pythagore. Il fut le contradicteur des anciens philosophes dans leurs extravagances, et vint dans le monde pour restituer à l'intelligence humaine la rectitude de la raison qui s'était tristement égarée dans leurs doctrines et leurs écoles. Non, il n'a pas eu de système. Vérité par essence, au lieu de proclamer des opinions incertaines, contestables, changeantes, abstraites, il a promulgué des notions et des règles d'une certitude absolue et destinées à rester immuablement la boussole de l'humanité. Il ne s'est point occupé d'en faire un tout

(1) *Vie de Jésus*, p. 45.

(2) *Ibid.*, p. 46.

bien composé, suivant le mot de M. Renan, c'est-à-dire un tout symétriquement arrangé. Mais elles n'en forment pas moins un ensemble complet, et répondant pleinement aux besoins de l'homme sur les grandes questions du devoir, de la conscience et du but de la vie.

« Jésus ne fut pas un théologien. » C'est vrai, Jésus ne fut pas un théologien qui discute et professe. Mais, par une gloire plus auguste, il révéla, dans toute son étendue, l'objet de la théologie, telle qu'on peut la faire ici-bas ; il s'en donna lui-même avec son Père, comme le centre tout ensemble et le foyer, et depuis dix-huit siècles, en effet, l'unique occupation de la théologie, est d'exposer, d'étudier et de démontrer les mystères énoncés par la parole de Jésus-Christ, ou cachés dans les profondeurs de sa vie et de sa personne adorables.

« Pour être disciple de Jésus, il ne fallait signer aucun formulaire, ni prononcer aucune profession de foi ; il ne fallait qu'une seule chose, s'attacher à lui, l'aimer (1). » Ce n'est là qu'un misérable jeu de mots. Sans aucun doute, Jésus n'a fait ni *signer un formulaire*, ni prononcer une *profession de foi*, si l'on prend ces termes à la rigueur et avec la signification que nous leur prêtons aujourd'hui. Mais n'a-t-il rien exigé d'équivalent ? N'a-t-il pas dit à ses Apôtres : « Vous croyez en Dieu, de même croyez en moi (2) ? » N'a-t-il pas dit aussi : « De même que Moïse a élevé le serpent dans le désert, ainsi faut-il que le Fils de l'homme soit élevé ; afin que quiconque croit en Lui ne périsse pas, mais obtienne la vie éternelle (3) ? — Et encore : « Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné pour lui son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui, ne périsse pas, mais obtienne la vie éternelle. — Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour juger le monde, mais pour que le monde soit sauvé par Lui. Qui croit en Lui, celui-là n'est pas jugé ; qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il ne croit pas au Fils unique de Dieu (4). » Voilà ce que Jésus demande de

(1) *Vie de Jésus*, pp. 40, 297.

(2) *Id.*, III, 14.

(3) *Id.*, XIV, 1.

(4) *Joan.*, XV, 18.

ceux qui aspirent à être ses disciples ; il faut qu'ils croient ; il faut qu'ils croient en Lui comme Fils unique de Dieu ; il faut qu'ils croient pour échapper au jugement et se mettre en possession de la vie éternelle. N'est-ce pas établir manifestement un ordre de foi nécessaire ? N'est-ce pas comme si Jésus avait donné un *formulaire à signer* ?

Les éloges de Jésus confirment ses exigences. Quand Jésus s'aperçoit qu'une femme a été guérie par le simple contact de son manteau, il se retourne et lui dit : C'est bien, ma fille, votre foi vous a sauvée (1). Même langage aux paralytiques et aux aveugles qu'il guérit (2). S'élevant de ces influences de détail à des considérations plus hautes et plus générales, Jésus s'écrie dans une circonstance : « Ayez foi en Dieu. En vérité, je vous déclare que quiconque dira à cette montagne : Sors de là, et va te jeter dans la mer, et au lieu d'hésiter en son cœur, aura cru que ce qu'il aura dit devra s'accomplir, il le verra s'accomplir en effet (3). » Et encore dans saint Luc : « Les Apôtres dirent au Maître : Augmentez en nous la foi. Et le Seigneur leur dit : Si vous avez de la foi comme un grain de sénevé, vous direz à cet arbre : Arrache-toi et va te précipiter dans la mer, et il vous obéira (4). » Ainsi croire est la disposition la plus efficace pour plaire à Jésus ; c'est par égard pour elle, qu'il opère une foule de miracles ; il la proclame enfin comme une puissance avec laquelle l'homme peut en arriver à commander même à la nature, Dieu se mettant alors pour ainsi dire à son service.

Certaines rigueurs que Jésus fait éclater envers les Juifs, mènent à la même conclusion. Plus d'une fois ils lui demandent des prodiges en faveur de leurs infirmes, de leurs malades et de leurs possédés. Mais lui les refuse. Et pour quel motif ? A cause de leur incrédulité. Quand il ne repousse pas leur prière d'une manière absolue, il n'exerce sa miséricorde et sa puissance qu'avec réserve.

(1) Matth., ix, 23.

(2) *Id.*, ix, 1. — Marc., xi, 52.

(3) Marc., xi, 22, 23.

(4) Luc., xvii, 5, 6.

On dirait qu'alors, suivant l'énergique expression d'un Évangéliste, sa vertu divine lui échappe, et que celui qui, d'un mot, a fait tous les mondes, devienne incapable de faire un miracle en face d'une incrédulité qui l'étonne (1). Cette stupeur mystérieuse de Jésus se change de temps en temps en indignation. « O génération incrédule et perverse ! Jusqu'à quand serai-je avec vous ? Jusqu'à quand vous souffrirai-je (2) ? » Voilà le cri poussé par la miséricorde infinie et la patience souveraine. Et afin qu'on sache bien que cette sainte colère est juste, afin qu'il soit démontré aux siècles à venir que l'incrédulité des Juifs est inexcusable, il leur dit dans un dilemme terrible et sans réponse : « Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne croyez pas en moi. Mais si je les fais, en admettant que vous ne croyez pas à ma parole, croyez du moins à mes œuvres, et sachez et croyez que le Père est en moi et que moi je suis dans le Père (3). » Tant de vigueur contre l'incrédulité prouve toute l'importance que Jésus attachait à la foi.

Et qu'on nous dise après cela que, *pour être son disciple, il ne falloit qu'une chose, s'attacher à lui, l'aimer !* Certainement, il fallait s'attacher à lui et l'aimer. Mais il fallait s'attacher à lui comme Fils unique du Père ; il fallait l'aimer comme Dieu ; et pour le suivre comme pour l'affectionner à ce titre, il fallait que le dévouement et la tendresse dont il devait être l'objet prissent leur racine dans la foi.

M. Renan, reprenant encore son idée, poursuit : « Jésus n'eut ni dogmes, ni systèmes ; mais une résolution personnelle fixe, qui, ayant dépassé en intensité toute autre volonté créée, dirige encore, à l'heure qu'il est, les destinées de l'humanité (4). » Nous avouons, ou plutôt nous redisons volontiers, que Jésus n'eut point de système. Mais nous ne permettons pas qu'on affirme qu'il n'a point eu de dogmes. Il a proclamé le dogme de l'unité divine ; il a proclamé le dogme de la Providence ; il a proclamé le dogme de la

(1) Matth., XIII, 58. — Marc., VI, 5, C.

(2) Matth., XVII, 16.

(3) Joan., X, 37, 38.

(4) *Vie de Jésus*, p. 46.

Trinité, et par là même celui de sa divinité personnelle ; il a proclamé le dogme de l'Incarnation et de la Rédemption ; il a proclamé le dogme de la rémission des péchés ; il a proclamé le dogme de la grâce ; il a proclamé le dogme de sa présence invisible, mais réelle, dans l'Église pour la diriger dans sa conduite et l'assister dans son enseignement ; il a proclamé enfin le dogme des récompenses et des peines éternelles. Et toutes ces grandes vérités ne sont point abandonnées comme de libres théories aux caprices de l'homme. C'est sur elles que doit porter cette foi que Jésus a si souvent et si hautement déclarée obligatoire, indispensable pour le chrétien. Ignorer ou nier le fait, c'est montrer qu'on n'a pas lu le premier mot de l'Évangile.

A cette erreur historique M. Renan fait succéder un éloge bizarre. Devinez pourquoi Jésus a conquis le monde et dirigé encore les destinées de l'humanité ! C'est parce qu'il eut une *résolution permanente, fixe, qui dépassa en intensité toute autre volonté créée*. Si Jésus était Dieu, je conçois sans peine qu'il ait eu une résolution capable de dépasser en intensité toute autre volonté créée. Mais si Jésus ne fut qu'un homme, comment M. Renan peut-il s'assurer de l'*intensité de résolution* qu'il lui attribue ? Le moyen de constater qu'il eut plus de résolution qu'Alexandre et César !

Et puis Jésus eut une *résolution* ? Mais la résolution de quoi ? Eut-il une résolution vague et sans objet ? Mais ce n'est pas avec ce genre de résolution, d'ailleurs impossible, qu'on s'impose au respect des peuples et des siècles. Eut-il une résolution précise dans son but ? Mais cette résolution n'a pu porter manifestement que sur des doctrines et des institutions à faire accepter par le monde. Elle a dû être ce que nous la montre l'histoire. C'est-à-dire qu'il a dû vouloir subjuguier et enchaîner les nations et les temps à la foi en sa divinité, en sa parole, en ses miracles. Il faut indispensablement que sa volonté se soit proposé ce résultat, autrement ce serait autre chose que sa résolution qui eût pesé sur l'univers et présidé à ses destinées depuis dix-huit cents ans. Mais si Jésus, avec sa *résolution personnelle fixe*, a voulu ce qui s'est fait, comment peut-on dire qu'il n'eut point de dogmes ? C'est surtout par le dogme

qu'il régna sur le passé ; c'est encore par le dogme qu'il règne aujourd'hui sur le monde.

Ainsi M. Renan n'a rien compris à l'œuvre dogmatique de Jésus. Il n'en a pas mieux compris l'œuvre morale.

XIV

Jésus et son œuvre morale.

Tel est le premier jugement de M. Renan sur la morale de Jésus qu'elle est « peu originale en elle-même, c'est-à-dire qu'on pourrait avec des maximes anciennes la recomposer presque tout entière (1) ; » que « toutes les vertus, d'humilité, de pardon, d'abnégation, de dureté pour soi-même, vertus qu'on a nommées à bon droit chrétiennes, étaient en germe dans l'enseignement oral de la Synagogue (2) ; » que « Jésus les adopta comme base, mais en les pénétrant d'un esprit supérieur (3) ; » qu'il y « met un accent plein d'onction qui rendit nouveaux des aphorismes trouvés depuis longtemps (4) ; » et que, quoiqu'il ait ajouté peu de chose à ce qui avait été dit avant lui, « la morale évangélique n'en reste pas moins la plus haute création qui soit sortie de la conscience humaine. le plus beau code de la vie parfaite qu'aucun moraliste ait tracé (5). »

Il est bien certain que Jésus-Christ n'a jamais eu la ridicule intention de réduire à néant la morale entière de la Synagogue. Ne savait-il pas que le Décalogue qui la résumait avait été l'œuvre de son Père qui l'avait remise à Moïse sur des tables de pierre, au sommet du Sinaï ? Ignorait-il davantage que le Décalogue lui-même était le sommaire et l'authentique expression de la loi naturelle. loi dont les principes sont immuables et dont l'autorité s'impose à tous les hommes comme à tous les siècles ? Aussi déclare-t-il, dès

(1) *Vie de Jésus*, p. 84.

(2) *Ibid.*, p. 82.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*, p. 86

(5) *Ibid.*

le commencement de son apostolat, qu'il ne vient pas détruire la loi, mais la perfectionner (1). Il tient à ce que ses disciples en soient parfaitement convaincus, et s'il enchérit sur les anciens préceptes, ce n'est point en renversant d'un pied dédaigneux les règles qui lui ont servi de terme de comparaison et de point de départ.

Mais tout en liant le présent au passé, il est infiniment plus personnel que M. Renan ne le suppose. Creusez et fouillez tant qu'il vous plaira dans le Vieux Testament et même dans les Talmuds ; interrogez Moïse, Salomon, Isaïe et même Hillel et Schammaï, prenez le Deutéronome, l'Ecclésiaste, et le *Pirhé aboth*, vous ne trouverez pas une maxime qui de près ou de loin ressemble aux huit béatitudes énumérées au commencement du discours sur la montagne. *Bienheureux les pauvres en esprit ! — Bienheureux les doux ! — Bienheureux ceux qui pleurent ! — Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice ! — Bienheureux les miséricordieux ! — Bienheureux ceux dont le cœur est pur ! — Bienheureux les pacifiques ! — Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice* (2). Avant Jésus aucun de ces augustes paradoxes n'avait senti dans le monde. Quel homme se serait hasardé à placer le bonheur dans l'absence du bonheur même et à demander à la vertu, non pas le désir de la souffrance, mais le culte et la passion de la douleur ! Jésus seul a tenté cette révolution formidable ; la sainte folie de la croix a daté pour lui du jour où il a prononcé ces grandes paroles, et l'humanité put saluer en elles la plus inouïe de toutes les nouveautés.

Inutile d'insister sur les perfectionnements que Jésus apporte à la loi mosaïque. M. Renan les constate lui-même. Il avoue que sur plusieurs points importants, après avoir indiqué ce que commandait l'ancienne morale, Jésus-Christ marque des hauteurs plus élevées où ses disciples devront s'efforcer de parvenir (3). Il compte et signale tour à tour les degrés de cette échelle mystérieuse. Mais M. Renan se donne ici deux torts. C'est d'abord d'attribuer à Jésus

(1) Matth., v, 17.

(2) *Ibid.* 3-10.

(3) *Vie de Jésus*, pp. 84, 85.

des critiques dont il s'est abstenu. Ainsi, au dire de M. Renan, Jésus *blâmait le talion* (1). C'est une erreur, Jésus rappelle le *talion* sans le flétrir ; seulement il déclare que sous la loi nouvelle on devra tenir une conduite plus généreuse (2). L'autre tort de M. Renan consiste à prêter sur certains points trop de perfection à l'Ancien Testament, et pas assez à Jésus, dans quelques parallèles qu'il établit de l'un à l'autre. « Pour la justice, dit M. Renan, Jésus se contentait de répéter l'axiome répandu : Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit à toi-même (3). » M. Renan ajoute même en note : « Cet axiome est déjà dans le livre de Tobie (4). Hillel s'en servait habituellement, et déclarait comme Jésus que c'était là l'abrégé de la loi (5). » Laissons Hillel et cette indigne assimilation que M. Renan s'obstine à établir entre ce docteur problématique et le Verbe Incarné. Quant au livre de Tobie, il contient, il est vrai, la sentence citée par M. Renan. Mais ce n'est pas celle de Jésus. M. Renan prête à Tobie l'honneur d'avoir parlé comme le Christ, et ce mérite ne lui appartient pas, si vénérable qu'il ait pu être. « Ce que vous ne voudriez pas vous être fait par un autre, ne le faites pas à autrui. » Voilà Tobie. « Tout ce que vous voulez que les hommes vous fassent, faites-le-leur vous-même (6). » Voilà Jésus. Tobie commande de s'abstenir, Jésus ordonne d'agir ; là il est question d'éviter un mal, ici il est question de rendre un service ; là il suffit de se maîtriser, ici, il faut se dévouer, et au besoin se sacrifier, ce qui est plus généreux. Ainsi n'enlevons rien à la gloire de Tobie ; mais laissons aussi à Jésus tous les rayons de la sienne, et c'est ce que M. Renan ne fait pas.

Ce que M. Renan méconnaît surtout, c'est la place considérable et jusqu'alors inouïe que Jésus donne à la charité dans la grande morale dont il est le fondateur. Il en fait, comme le dit admirablement Bossuet, *l'âme des vertus et l'abrégé de la loi*. « Jusqu'à Jésus-

(1) *Vie de Jésus*, p. 85.

(2) Matth., v, 38, 39.

(3) *Vie de Jésus*, p. 82.

(4) Tob., iv, 16.

(5) *Vie de Jésus*, p. 82.

(6) Matth., vii, 12.

Christ, poursuit cet homme incomparable, on peut dire que la perfection et les effets de cette vertu n'étaient pas entièrement connus. C'est Jésus-Christ proprement qui nous apprend à nous contenter de Dieu seul. Pour établir le règne de la charité et nous en découvrir tous les devoirs, il nous propose l'amour de Dieu jusqu'à nous haïr nous-mêmes et persécuter sans relâche le principe de corruption que nous avons tous dans le cœur. Il nous propose l'amour du prochain, jusqu'à étendre sur tous les hommes cette inclination bienfaisante sans en excepter nos persécuteurs. Il nous propose la modération des désirs sensuels, jusqu'à retrancher tout à fait nos propres membres, c'est-à-dire ce qui tient le plus vivement et le plus intimement à notre cœur; il nous propose la soumission aux ordres de Dieu, jusqu'à nous réjouir des souffrances qu'il nous envoie; il nous propose l'humilité jusqu'à aimer les opprobres pour la gloire de Dieu, et à croire que nulle injure ne peut nous mettre si bas devant les hommes que nous ne soyons encore plus bas devant Dieu par nos péchés. Sur ce fondement de la charité, il perfectionne tous les états de la vie humaine. C'est par là que le mariage est réduit à sa forme primitive; l'amour conjugal n'est plus partagé; une si sainte société n'a plus de fin que celle de la vie, et les enfants ne voient plus chasser leur mère pour mettre à sa place une marâtre. Le célibat est montré comme une imitation de la vie des anges, uniquement occupé de Dieu et des chastes délices de son amour. Les supérieurs apprennent qu'ils sont serviteurs des autres et dévoués à leur bien; les inférieurs reconnaissent l'ordre de Dieu dans les puissances légitimes, lors même qu'elles abusent de leur autorité; cette pensée adoucit les peines de la sujétion et, sous des maîtres fâcheux, l'obéissance n'est plus fâcheuse au chrétien (1). »

Voilà véritablement la création de Jésus-Christ; l'amour de Dieu et l'amour du prochain, d'une part, ramenés pour ainsi dire à un seul et même commandement; de l'autre, portant en eux la plénitude de la loi, devenant la racine de toutes les vertus et poussant,

(1) Bossuet, *Histoire universelle*, 11^e partie; chap. xix, *Jésus-Christ et sa doctrine*.

si nous l'osons dire, leur épanouissement jusqu'aux plus sublimes héroïsmes et aux plus exquis délicatesses. Rien de semblable dans l'ancienne loi qui, au lieu d'être une loi d'amour, fut une loi de crainte. Nous ne défions pas moins M. Renan de trouver l'indication ferme et précise de cette doctrine, soit dans Philon qu'il nomme le *frère aîné de Jésus*, soit dans Hillel qu'il daigne lui donner pour *maître*, nous ne savons pourquoi.

Nouveau par les perfectionnements qu'il apporte à la morale, nouveau par l'âme qu'il lui donne et qui est la charité, l'enseignement de Jésus ne l'est pas moins par la sanction sous laquelle il place la morale. « La loi de Moïse, comme le fait encore observer Bossuet, donnait sans doute une première notion de la nature de l'âme et de sa félicité. Mais les merveilles de la vie future ne furent pas alors universellement développées (1). Dieu en avait répandu quelques étincelles dans les anciennes Écritures (2). Mais encore que les Juifs eussent dans les Écritures quelques promesses des félicités éternelles, et que vers les temps du Messie où elles devaient être déclarées, ils en parlassent beaucoup davantage, comme il paraît par les livres de la Sagesse et des Macchabées; toutefois cette vérité faisait si peu un dogme formel et universel de l'ancien peuple, que les Sadducéens, sans la reconnaître, non-seulement étaient admis dans la Synagogue, mais encore élevés au sacerdoce. C'est un des caractères du peuple nouveau de poser pour fondement de la religion la foi de la vie future, et ce devait être le fruit de la venue du Messie. C'est pourquoi, non content de nous avoir dit qu'une vie éternellement heureuse était réservée aux Enfants de Dieu, il nous a dit en quoi elle consistait (3). »

Ainsi quand M. Renan ose dire que la morale de Jésus est *peu originale en elle-même et qu'elle avait peu de chose à ajouter* aux doctrines de la Synagogue, il insulte à la grandeur de l'œuvre accomplie par l'Homme-Dieu. L'évidence est tellement écrasante contre lui qu'il ne tarde pas à se démentir et à déclarer que « la

(1) Bossuet, *ut supra*.

(2) Id., *ibid.*

(3) Id., *ibid.*

morale évangélique n'en reste pas moins la plus haute création qui soit sortie de la conscience humaine, le plus beau code de la vie parfaite qu'aucun moraliste ait tracé. » Où seraient les titres de Jésus à tant d'éloges, si sa doctrine n'eût presque pas déplacé les limites de l'ancienne morale ? Evidemment il y a dans la nouvelle discipline imposée par Jésus à l'homme une majesté telle, que, malgré tous les efforts tentés par M. Renan pour la déprimer à ses propres yeux, elle le force à retenir pour elle une admiration involontaire.

Du reste, il faut bien que M. Renan le sache ; cette morale n'est point *une création sortie de la conscience humaine* ; elle est descendue de plus haut. Il ne doit point non plus l'appeler un *code*, s'il ne fait pas de Jésus un Dieu ; elle n'est plus alors que le rêve d'un sage et dépouille totalement le caractère et l'autorité d'une loi.

Il nous est impossible de ne pas signaler encore cet accent d'*onction* qui trouve le secret de rajourner des *aphorismes anciens*. Ce n'est pas certes nous qui nous hasarderions à nier l'onction de la parole de Jésus. Mais il faut le dire aussi, dans l'expression d'un grand nombre de règles et de préceptes, cette onction semble s'être étudiée à disparaître. On y rencontre tout simplement le ton de la force et de l'autorité. C'est un maître qui parle, et si les prescriptions de Jésus paraissent nouvelles alors, elles le sont par leur nature et non point par la suavité du langage qui les traduit.

Admirez encore ! « La poésie du précepte, qui le fait aimer, plus que le précepte lui-même, pris comme une vérité abstraite (1). » Nul que je sache n'avait soupçonné jusqu'à ce jour que Jésus eût prétendu faire de la *poésie dans sa morale*. Mais M. Renan l'a découvert. Je me risquerai toutefois à lui demander quelle est la poésie de ce précepte terrible. « Je vous dis que quiconque regarde une femme avec une convoitise volontaire, celui-là s'est déjà rendu coupable de crime dans son cœur (2). » Ces mots impitoyables suppriment la poésie dont vivent les romans et ceux qui les composent ; mais quelle poésie ont-ils eux-mêmes *pour se faire*

(1) *Vie de Jésus*, p. 84.

(2) Matth., v, 28.

aimer? — Jésus a dit encore : « Si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le sans pitié (1). » Quelle est la poésie de ce commandement et de la mutilation spirituelle qu'il ordonne? Non, Jésus n'a point placé la vertu de sa loi dans de misérables artifices de langage ; il en a bien plutôt exprimé les détails avec une netteté franche et sans tempérament. Au lieu de déguiser ou d'atténuer les sacrifices auxquels elle convie, elle en dévoile du premier coup toute l'amertume. Vous savez toujours avec elle jusqu'où doit aller le tranchant du glaive, et pour se faire aimer avec les immolations sur lesquelles elle roule d'un bout à l'autre, il a fallu qu'elle tint de sa source une vertu secrète et surhumaine.

Accuser la morale du Christ d'être peu originale, c'est assurément une injustice ; mais c'est une injustice puérile. M. Renan lui fait des reproches plus sérieux quoique aussi peu fondés : c'est d'aller aux excès et de devenir non-seulement déraisonnable, mais funeste.

Excès de l'homme contre lui-même. « Un moment le maître semble approuver ceux qui se mutileraient en vue du royaume de Dieu (2). » Non, Jésus ne semble point approuver cette mutilation matérielle. Il vient de ramener le mariage à sa forme primitive et de le déclarer indissoluble. Effrayés de la pesanteur de la chaîne que ce nouvel ordre de choses va faire peser sur les époux, les disciples s'écrient qu'alors il vaut mieux rester libre. Et Jésus répond que cette parole n'est pas compréhensible pour tous, mais seulement pour ceux qui ont reçu la grâce de l'entendre (3). C'est à ce moment qu'il parle de la mutilation ; mais il est facile de voir qu'il ne l'entend point à la lettre pour ceux qui l'embrassent par profession, mais dans un sens spirituel, et que sa pensée porte sur l'âme bien plus que sur les organes. C'est une vertu mystérieuse à laquelle il convie. Comprendra qui pourra la parole qui la fait entrevoir (4). Et certes, s'il n'avait été question que de cette opération

(1) Matth., v, 29.

(2) *Vie de Jésus*, 308.

(3) Matth., xix, 1, 2.

(4) *Ibid.*, 12.

cruelle que l'ancien monde pratiquait sur une si grande échelle et surtout dans les palais des rois, il n'aurait rien révélé de bien nouveau, même en relevant les motifs de la chose. Il s'agit évidemment ici de la virginité, presque inconnue à l'antiquité, même chez le peuple juif, quoiqu'il fût le peuple de Dieu.

« Il était en cela conséquent avec son principe : Si la main ou ton pied t'est une occasion de péché, coupe-les et jette-les loin de toi (1). » Eh ! sans doute il est conséquent avec lui-même. Dans ce dernier passage, M. Renan n'ignore pas que Jésus ne prescrit point de faire en réalité les mutilations qu'il indique. C'est au spirituel qu'il veut être entendu. Par cette forme austère de langage, il caractérise la prudence vigoureuse avec laquelle on doit fuir ou retrancher le scandale qui peut devenir un piège. Et voilà tout. Il en est de même pour la mutilation qu'il donne comme le symbole de la virginité. Pas plus d'un côté que de l'autre il n'attache à sa parole une signification charnelle.

Au reste, M. Renan qui parle tant et dans un sens si étrange de l'Église primitive, de la première génération chrétienne, ne doit pas ignorer que, même alors et dans les temps les plus voisins du Christ, les interprètes autorisés des Écritures ne permirent jamais qu'on prît à la lettre les passages où il est question de ce retranchement douloureux. Quelques hommes le firent. De ce nombre fut Origène, qui poussa jusqu'à de sanglantes applications à lui-même la grossièreté de cette interprétation. Mais l'Église la condamna toujours, et certes, à ces époques lointaines où elle touchait de si près à sa source, elle devait être bien initiée à la pensée du Maître (2) !

« La cessation de la génération fut souvent considérée comme le signe et la condition du royaume de Dieu (3). » Pourquoi, dans des questions aussi délicates et quand l'Évangile est parfaitement précis, se servir de cette odieuse ambiguïté ? Il s'agit des Sadducéens. Ces sectaires qui ne croient pas à la résurrection veulent sur ce grave

(1) *Vie de Jésus*, 308.

(2) S. Epiph. *Hæres.* 58. — S. August., *De sancta virginit.*, cap. xxx. — S. Fulgent., *De fide ad Petrum*, cap. iiii.

(3) *Vie de Jésus*, p. 308.

sujet embarrasser Jésus. Ils lui parlent d'une femme qui a perdu successivement sept maris. Auquel sera-t-elle unie après la résurrection? Et Jésus répond à ces hommes charnels, qu'ils ne connaissent ni les Écritures ni la vertu de Dieu ; qu'après la résurrection il n'existera plus d'unions comme celles de la terre ; mais que tous seront comme des anges dans le Ciel (1). Il n'y a rien là de ce que dit M. Renan ; rien sur ce grossier détail de la génération qui cesse ; rien qui donne cela *comme un signe du royaume de Dieu* ; rien qui le présente comme une *condition* nécessaire pour y parvenir. Jésus expose tout simplement, pour confondre de vulgaires sophismes et des suppositions messéantes, l'état angélique des bienheureux dans ce ciel où un Dieu, pur esprit, n'admettra personne qui ne reflète en soi la virginité de son essence.

Voilà un premier excès, reproché sans fondement à la morale de Jésus : la mutilation de la chair.

Autre excès, également chimérique. « Jésus ne dépassa pas cette première période, toute monacale, où l'on croit pouvoir impunément tenter l'impossible. Il ne fit aucune concession à la nécessité. Il prêcha hardiment la guerre à la nature, la totale rupture avec le sang (2). » Jésus cependant maintient le mariage. Il répète, en lui restituant la gloire de l'unité, ces grandes paroles que le Créateur, au moment où il fonda cette institution sainte, avait prononcées à l'origine des temps : « L'homme abandonnera son père et sa mère pour s'attacher à son épouse, et désormais ils seront deux dans une seule chair. Ainsi ils ne sont plus deux ; il n'y a qu'une seule chair. Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare point (3). » M. Renan peut-il regimber contre l'évidence de ce texte? Y a-t-il là une *guerre* sans quartier engagée contre *la nature*? Peut-on, après cela, prétendre que Jésus n'a fait *aucune concession à la nécessité*? Ah ! si par *nécessité* l'on entend ces passions brutales qui aspirent avec violence à se satisfaire en dehors de la règle, et que les hommes de libertinage prétendent irrésistibles, M. Renan dit la vé-

(1) Matth., xxii, 23-30.

(2) *Vie de Jésus*, p. 309.

(3) Matth., xix, 4, 5, 6.

rité ; Jésus ne leur a fait aucune concession. Mais s'il s'agit par *nécessité* d'entendre des instincts légitimes, appelant avec ardeur, mais sans défaillance, des apaisements légitimes, on calomnie la doctrine de Jésus ; elle s'arrête à la limite et se prête à tous les tempéraments réclamés par la nature, si la nature est subordonnée elle-même à la conscience.

« La rupture totale avec le sang. » Oui, de temps en temps, et dans des circonstances extraordinaires, *rupture totale avec le sang !* Et pourquoi pas ? Ne reconnaît-on pas dans l'ordre temporel et social des devoirs supérieurs aux liens sacrés de la famille ? Chaque année des milliers de jeunes gens ne sont-ils pas, en France, forcés par la loi de quitter père, mère, frères et sœurs, pour s'en aller sous les drapeaux et se vouer à la défense de la patrie ? Leur rupture avec le sang est bien totale, et qui songe à s'en plaindre ? Des intérêts, même moins élevés que ceux du pays, ne commandent-ils pas tous les jours les mêmes séparations ? Calculez le nombre de ceux qui s'en vont dans toutes les parties du monde, pour tenter fortune, laissant derrière eux et sous le toit qu'ils abandonnent une famille qui les regrette et qu'ils pleurent ! Vient-il à la pensée de qui que ce soit de condamner cette *rupture avec le sang*, quoique pourtant elle soit *totale* ? De même si un chrétien, pour répondre aux desseins manifestes, aux ordres formels de Dieu, ou pour assurer son avenir éternel, a besoin de rompre avec la famille, pourquoi protesteriez-vous contre cette séparation ? Dieu, certes, a bien autant de droits sur l'homme que les princes et la patrie ; et pour sauver son âme l'homme est aussi maître de sa liberté que pour affronter des excursions commerciales. C'est là simplement ce que veut Jésus, ce qu'il ordonne et ce qu'il s'engage à récompenser. Si vous quittez votre maison, votre père, vos frères, votre épouse, vos sœurs, vous recevrez le centuple dans cette vie, et, dans l'autre, la vie éternelle ; mais c'est à condition que ce soit *pour le royaume de Dieu* (1), c'est-à-dire à condition que Dieu vous adresse un appel impérieux, et qu'il vous soit nécessaire de passer ainsi sur tous les

(1) Luc., xxviii, 29, 30.

êtres qui vous sont chers, pour parvenir à ces félicités éternelles auxquelles nul n'a le droit de vous faire renoncer. Que si M. Renan ne comprend pas la sagesse et l'équité de cette doctrine, ce n'est pas la faute de Jésus. Il n'est pas étonnant que l'Océan n'entre pas dans le creux d'une coquille.

Cette objection plaît à M. Renan jusqu'à le passionner. « Méprisant les saines limites de l'homme, il voulait qu'on n'existât que pour lui, qu'on n'aimât que lui seul. » Si quelqu'un vient à moi, « disait-il, et ne hait pas son père, sa mère, sa femme, ses enfants, « ses frères, ses sœurs et même sa propre vie, il ne peut être mon « disciple (1). Si quelqu'un ne renonce pas à tout ce qu'il possède, « il ne peut être mon disciple (2). » Quelque chose de plus qu'humain et d'étrange se mêlait alors à ses paroles ; c'était comme un feu dévorant la vie à sa racine, et réduisant tout en un affreux désert. Le sentiment âpre et triste de dégoût pour le monde, d'abnégation outrée qui caractérise la perfection chrétienne eut pour fondateur, non le fin et joyeux moraliste des premiers jours, mais le géant sombre qu'une sorte de pressentiment grandiose jetait de plus en plus hors de l'humanité (3). » Sans doute si Jésus ne s'était donné que pour un homme, il serait étrange qu'il exigeât d'aussi amers sacrifices, d'aussi douloureuses préférences. Mais puisqu'il s'est déclaré Fils de Dieu, Dieu même égal à son Père, en imposant comme condition pour être son disciple qu'on lui sacrifie tout, même sa vie en témoignage de fidélité, quand les circonstances forceront à choisir entre deux, c'est là son droit incontestable. Il est conséquent avec sa propre nature, et la nôtre en s'immolant alors tout entière pour lui, au lieu de pousser le détachement à l'excès, ne fait que rester dans les bornes d'un héroïsme aussi raisonnable qu'il est obligatoire.

Qui ne voit, d'ailleurs, qu'il ne s'agit ici dans la pensée de Jésus que de situations tout à fait exceptionnelles ? Il suppose le cas où soit des persécutions domestiques, soit des affections et des solli-

(1) Matth., x, 32, 33. — Marc., viii, 35. — Luc., ix, 26 ; xii, 8, 9.

(2) Luc., xiv, 33.

(3) *Vie de Jésus*, p. 312.

citudes exagérées de famille exposeraient ses disciples à renier leur Dieu et à compromettre leur salut. Certes, cette hypothèse ne devait pas être chimérique, et le Maître n'était que trop admis à la prévoir. En face de cette perspective, que fait-il ? Il dit aux siens : Si vos parents veulent vous faire apostasier votre foi, rappelez-vous que quiconque aime son père, sa mère, son fils ou sa fille plus que moi, n'est pas digne de moi ; et que quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai moi-même devant mon Père qui est dans les cieux (1). Si encore l'amour des vôtres et le soin des affaires deviennent si extrêmes en vous qu'ils vous exposent à vous perdre, rappelez-vous que quiconque n'est pas disposé à renoncer à tout ce qu'il aime et à tout ce qu'il possède « pour prendre la croix et me suivre, celui-là n'est pas véritablement mon disciple. Celui qui recherche ainsi son âme la perd, tandis que celui qui la sacrifie pour moi la retrouvera (2). » Voilà le vrai sens de Jésus ; il entend queses disciples, dans ces conjonctures violentes où l'on est contraint de se prononcer entre lui et la créature, entre les intérêts de l'âme et ceux de la terre, entre les séductions du temps et les espérances de l'éternité, soient énergiquement résolus à prendre toujours parti pour leur conscience et leur Dieu. Quoi de plus légitime !

Quant à ce *feu qui dévore la vie à sa racine et réduit tout à un affreux désert*, c'est une métaphore exprimant une calomnie. Jusque dans les paroles austères de Jésus elle trouve un éclatant démenti. « Qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi (3). » On le voit ; Jésus ne condamne ni l'amour filial ni l'amour paternel ; mais ce qu'il réproouve c'est un amour filial excessif, c'est un amour paternel exagéré, amours qui placeraient leur objet au-dessus même du Christ, et donneraient ainsi à l'homme une préférence qui doit inaliénablement appartenir à Dieu. Ainsi voilà une première fleur que respecte le *feu* de sa parole et qui reste pour embaumer l'*affreux désert* entrevu par l'œil troublé de M. Renan.

(1) Matth., x, 33, 37.

(2) *Id.*, x, 39. — Luc., xiv, 33.

(3) *Id.*, x, 37.

Dans les versets qui suivent immédiatement ceux qui précèdent, il est encore une douce vertu que Jésus autorise à s'épanouir : c'est l'hospitalité. « Qui vous reçoit, dit-il, me reçoit, et qui me reçoit, reçoit Celui qui m'a envoyé. Qui reçoit un prophète à titre de prophète, aura une récompense de prophète, et qui reçoit le juste comme juste, aura une récompense de juste (1). » Par ces nobles et suaves paroles, Jésus élève, sanctifie et recommande une des formes les plus importantes de la charité. Accueillir l'étranger avec bienveillance, le faire asseoir au foyer comme un ami, quoi de plus touchant ! Et quoi de plus rare dans les temps antiques ! Mais Jésus inaugure avec éclat cette grande vertu. Ce n'est pas assez pour lui qu'on reçoive l'étranger comme un ami ; il veut qu'on le reçoive comme une apparition de Lui-même, c'est-à-dire comme un Dieu. Pouvait-il recommander ce devoir à un titre plus émouvant et plus auguste ?

Voici qui est peut-être plus émouvant encore ! « Quiconque, poursuit Jésus, donnera au plus petit d'entre ceux-là un verre d'eau froide parce qu'il est mon disciple, celui-là ne perdra pas sa récompense (2). » Ainsi la miséricorde est-elle ennoblie, puisqu'en la faisant on ne s'arrête pas à celui qui demande, mais qu'on va soulager et rafraîchir Jésus-Christ lui-même. Par cette transfiguration du besoin et du bienfait qui l'assiste, une source intarissable de tendresse est évidemment ouverte dans le cœur du chrétien. Un sentiment de légitime intérêt s'unit à la foi pour rendre la charité plus féconde. S'il est vrai qu'un simple verre d'eau froide ne doit pas demeurer sans récompense, de plus grandes générosités devront naturellement autoriser de plus hautes espérances, et puisque ces deux choses marchent et s'agrandissent dans des proportions parallèles, pourquoi reculerait-on désormais devant l'héroïsme du sacrifice ? C'est ainsi qu'aux textes dont s'offense M. Renan s'entremettent, dans la même page, d'autres textes qui les tempèrent. Si la balance à certains moments paraît pencher à l'excès, bientôt après Jésus la relève par un judicieux contre-poids, et pendant que d'un

(1) Matth., x, 40, 41.

(2) *Id.*, x, 42. — Marc., ix, 40.

côté ses maximes et ses règles morales restent entre elles dans un divin équilibre, de l'autre elles savent s'arrêter à la limite et respecter les nobles et purs instincts de la nature.

« Le sentiment âpre et triste de dégoût pour le monde, continue M. Renan, d'abnégation outrée qui caractérise la perfection chrétienne, eut pour fondateur non le fin et joyeux moraliste des premiers jours, mais le géant sombre qu'une sorte de pressentiment grandiose jette de plus en plus hors de l'humanité. » Passons sur le sentiment *âpre et triste*, taisons-nous sur l'*abnégation outrée*. Mais protestons avec véhémence contre ce contraste qu'on prétend établir entre Jésus et Jésus, entre le moraliste des premiers jours et le moraliste des derniers temps. Ce n'est là qu'un rêve aussi gratuit qu'il est sacrilège. Ni Jésus n'eut dans les premiers jours ce je ne sais quoi de joyeux que lui prête M. Renan. Aux noces de Cana, si voisines de ses débuts, il s'adresse avec une austère dignité à Marie pour lui rappeler qu'il ne peut agir qu'à l'heure et dans l'ordre fixés par son Père (1). Un peu plus tard il fait entendre aux habitants de Nazareth de sévères leçons. C'était pourtant au commencement de sa vie publique, alors, nous dit M. Renan, que *l'aimable charpentier avait dans sa voix un charme infini*. Mais si gracieux qu'il soit, il sait déjà lancer la foudre ; deux ou trois paroles accablantes soulèvent contre lui des orages. On l'entraîne hors de la ville ; on le conduit au sommet d'une montagne afin de le précipiter, et si par un prodige il n'avait invisiblement glissé dans la foule, il périssait victime de la fureur populaire (2). Pour avoir la sécurité, le nouveau prophète est forcé de quitter son pays qui le traite sans honneur et de s'enfuir à Capharnaüm. Non loin de cette date et peu de temps après son premier voyage comme homme fait à Jérusalem, il prononce son fameux discours sur la montagne en présence d'une multitude immense, rassemblée de divers points de la Judée, de la Galilée et de la Décapole (3). Et qui pourra dire que ce sermon célèbre est l'œuvre d'un *fin et*

(1) Joan., II, 4.

(2) Luc., IV, 11-31.

(3) Matth., IV, 25 ; V, 1.

joyeux moraliste, comme l'entend M. Renan? A-t-il jamais, au contraire, fait retentir des préceptes plus sérieux, des conseils plus inexorables et de plus formidables anathèmes (1)? Ainsi, le *guy moraliste* des premiers jours est une fois de plus convaincu de n'être qu'une fiction.

Et le sombre géant des derniers jours n'est pas moins imaginaire ! A mesure que Jésus avance dans le développement de ses doctrines, on conçoit à la rigueur qu'il expose aussi des règles plus sévères ; comme aussi à mesure que le moment de son supplice s'approche, on comprend qu'il exhale des prophéties plus affligeantes et des accents plus douloureux sur l'ingratitude et la malice de ceux qui vont le payer de ses bienfaits par une mort cruelle. Mais en tout cela qu'il parle en législateur, en prophète, en père désolé, ni son caractère ni son langage ne revêtent une teinte sinistre. On y trouve partout le ton d'une autorité solennelle, vigoureuse et qui se sent sûre d'elle-même ; on y admire avec une sorte de stupeur la pénétration, la netteté et la certitude de ses vues sur l'avenir. Mais en même temps la tendresse y déborde à flots plus larges et plus profonds que dans ses premiers discours. Plus sa situation devient critique, plus les complots de ses ennemis deviennent noirs et menaçants, plus le ciel du lendemain paraît sombre, et plus aussi son front et sa parole s'illuminent d'amour et de mansuétude. N'est-ce pas à la veille de mourir et dans l'ineffable entretien de la dernière Cène qu'il signale et recommande aux siens la charité mutuelle comme un précepte nouveau, comme son précepte propre et spécial, comme le précepte qui, à ce titre, doit leur être le plus cher (2)? N'est-ce pas dans la même circonstance qu'il laisse échapper ce cri d'inexprimable tendresse? « Non, je ne vous appellerai pas serviteurs, parce qu'un serviteur ignore ce que fait son maître. Mais je vous ai déjà nommés mes amis, parce que je vous ai communiqué tout ce que j'avais appris de mon Père (3). » C'est ainsi qu'un *pressentiment grandiose jette de plus en plus le Christ*

(1) Matth., v, vi, vii en entier. Luc., vi, 17-10.

(2) Joan., xiii, 34, 35; xv, 14, 17.

(3) Id., xv, 15.

hors de l'humanité. C'est-à-dire que plus cette âme adorable est broyée par l'angoisse, plus l'heure où le corps qu'elle anime doit être mis en pièces se précipite, plus on sent s'exhaler d'elle les parfums d'exquise sensibilité dont elle contient le trésor ; moins les hommes montrent de cœur pour lui, plus il en fait éclater pour eux, et s'il est vrai que cette humble et muette victime qu'on mène à l'autel peut être nommée un *géant*, au lieu d'être le géant de l'austérité, ce sera le géant de la douceur et de l'amour.

Ainsi, cette opposition que M. Renan essaye de faire exister entre le caractère de Jésus au début de sa carrière et son caractère à la fin de sa vie, ce progrès d'exaltation qui l'amène graduellement à ne plus se dominer lui-même et à passer par-dessus toutes les bornes de la raison comme de la nature, tout cela ne trouve ni racine ni justification dans l'histoire. La prédication de Jésus et sa doctrine se présentent sans doute tantôt sous un aspect sévère, tantôt sous un aspect plus doux : il était bien impossible qu'elle n'offrit pas ces nuances. Mais à travers ces variétés que le fond des choses et la diversité des circonstances rendaient inévitables, Jésus toujours égal à lui-même savait aussi toujours garder la force dans la douceur et la douceur dans la force. Jusque dans la sainte fureur de ce bras qui abattait le cèdre superbe, c'est-à-dire l'orgueil des Pharisiens, il laissait percer l'indulgence de cette main qui se serait reproché d'achever le roseau à demi rompu.

Après l'excès contre l'homme et la famille, M. Renan reproche à la morale de Jésus d'intolérables excès *contre la patrie*. « Un grand danger résultait pour l'avenir de cette morale exaltée, exprimée dans un langage hyperbolique et d'une effrayante énergie. » Et quel danger, de grâce ? « A force de détacher l'homme de la terre, on brisait la vie (1). » C'est bien évident ; voilà bientôt vingt siècles que l'Église, au nom de cette morale, détache l'homme de la terre ; et qui n'a remarqué combien elle a *brisé la vie* ? La civilisation moderne, qui est son œuvre, nous en fournit une preuve péremptoire. — « Le chrétien sera loué d'être mauvais fils, mauvais patriote, si

(1) *Vie de Jésus*, p. 311

c'est pour le Christ qu'il résiste à son père et combat sa patrie (1). » Pas d'équivoque ici. Est-ce bien au nom du Christ qu'un fils résiste à son père ? S'agit-il d'un père qui veut faire apostasier son fils et d'un fils qui refuse de céder à ce vœu coupable de son père ? Nous louerons le fils de ses résistances, c'est vrai. Mais ici nous n'avons pas un *mauvais fils*, nous avons un mauvais père. Le père commet un double crime : celui de vouloir tyranniser dans son fils une conscience dont l'indépendance est sacrée ; celui de vouloir la tyranniser pour lui faire désertier son Dieu, le seul Dieu véritable, le seul Dieu légitime. Le fils, au contraire, en sauvant la liberté de son âme et l'inviolabilité de sa foi, exerce un droit et remplit un devoir.

Et puis que signifie ce mot *combat sa patrie* ? Le Christ n'autorise pas plus les siens à combattre leur patrie qu'il n'a permis à un fils même brutalisé de frapper son père. Quand la patrie demande des actes que la foi réprouve et que Dieu condamne, le chrétien refuse, il est vrai ; la patrie menace, il se laisse égorger. Mais il ne lève pas la main contre elle ; il ne passe point dans les rangs de ses ennemis ; il ne cherche jamais à en humilier le drapeau, à en abaisser la grandeur, à en compromettre l'indépendance. C'est ce qu'ont prouvé les chrétiens héroïques des premiers siècles. Inflexibles quand il s'agissait de jurer par le génie des Césars ou de sacrifier aux idoles, ils aimaient mieux périr au milieu des tortures les plus atroces que de se souiller par l'une ou l'autre de ces apostasies. Mais en même temps, ils portaient aux empereurs, par la bouche de Tertullien, le défi de surprendre aucun d'eux parmi les rebelles, les factieux ou les transfuges (2). Les vrais chrétiens sont aujourd'hui ce qu'ils étaient alors ; ils ne sont pas plus mauvais patriotes qu'ils ne sont mauvais fils. Si la patrie dépasse ses droits dans l'ordre de la conscience, ils répondent alors comme les Apôtres : *Non possumus* ; mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes (3). Mais si la patrie reste dans des limites raisonnables, ils prétendent n'être inférieurs à personne, ni pour l'ardeur avec la-

(1) *Vie de Jésus*, p. 311.

(2) Tertull. *Apologet.*, de XXVIII à XXIX.

(3) Act., v, 29.

quelle ils l'aiment, ni pour le bonheur avec lequel ils lui donneraient et leur fortune et leur sang.

« La cité antique, c'est M. Renan qui se fait entendre, la République, mère de tous, l'État, loi commune de tous, sont constitués en hostilité avec le royaume de Dieu (1). » Que ce langage est bien celui du rationalisme moderne ! Il nous ferait volontiers, à en juger par ses regrets, rétrograder de vingt siècles pour nous replonger en plein paganisme. Ne voyez-vous pas M. Renan qui pleure sur la *cité antique* telle que le polythéisme l'avait faite ? Que lui parlez-vous de la *république chrétienne* ? République sauvage. La vraie république, celle que le monde devra se désoler éternellement d'avoir perdue, c'est la république de la vieille Rome, et même celle de *Sparte* ! Il faut bien avouer que cette république avait des entrailles assez semblables à celles de la bête fauve, et que, dans l'ardente voracité de ses intérêts collectifs, elle immolait presque sans pitié les droits naturels de la famille et ceux de l'individu. Mais n'importe, à sa pensée M. Renan soupire comme au souvenir de la *mère de tous*, et d'une *mère* pleine de tendresse. Et l'*État*, l'*État antique*, loi commune de tous. Quelle loi clémente, impartiale, généreuse, quand surtout elle se personnifie dans un Néron, dans un Caligula, dans un Dioclétien ! Comme elle était morale et sainte lorsqu'elle était représentée par Héliogabale ! Qui pourra jamais verser assez de larmes et de gémissements sur la disparition de cet âge d'or devant le souffle impitoyable du christianisme ! Voilà pourtant les honteuses tristesses auxquelles conduit l'extinction de la foi.

Et pour le fond de l'idée qu'entends-je ? *La cité antique, la république, l'État, sont constitués en hostilité avec le royaume de Dieu.* Non, cent fois non. S'ils sont dans cette hostilité, ils n'y ont point été mis par le Christ, ils s'y mettent eux-mêmes ; ce n'est point le fait de l'Évangile, c'est celui de leurs erreurs et de leurs passions. Bien loin de chercher à tarir le patriotisme, Jésus en a fécondé la source. Il en a si peu condamné le principe, qu'il en a voulu être le parfait modèle. On peut dire que ses trois ans de vie publique ne

(1) *Vie de Jésus*, p. 314.

furent qu'un acte continuél de dévouement à son pays, puisque, comme le fait remarquer Bossuet dans un ouvrage trop peu médité par les hommes d'État, « il s'est renfermé dans la Judée qu'il parcourait toute en faisant du bien et guérissant tous ceux que le démon tourmentait (1). »

« On le reconnaissait pour bon citoyen ; et c'était une puissante recommandation auprès de lui, que d'aimer la nation judaïque. Les sénateurs du peuple juif, pour l'obliger à rendre au centurion un serviteur malade qui lui était cher, priaient Jésus avec ardeur et lui disaient : Il mérite que vous l'assistiez, car il aime notre nation, et nous a bâti une synagogue ; et Jésus allait avec eux et guérit ce serviteur (2). »

« Quand il songeait aux malheurs qui menaçaient de si près Jérusalem et le peuple juif, il ne pouvait retenir ses larmes. En approchant de la ville et la regardant, il se mit à pleurer sur elle. Si tu connaissais, dit-il, dans ce temps qui t'est donné pour te repentir, ce qui pourrait t'apporter la paix ! mais cela est caché à tes yeux (3). Il dit ces mots entrant dans Jérusalem au milieu des acclamations de tout le peuple. »

« Ce soin qui le pressait dans son triomphe ne le quitte pas dans sa Passion. » Comme on le menait au supplice « une grande troupe de peuple et de femmes qui le suivaient, frappaient leur poitrine et gémissaient. Mais Jésus se tournant vers elles leur dit : « Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi ; pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants, car bientôt vont venir les jours où il sera dit : Heureuses les stériles ! heureuses les entrailles qui n'ont point porté de fruit et les mamelles qui n'ont point nourri d'enfant (4) ! Il ne se plaint pas des maux qu'on lui a fait souffrir injustement, mais de ceux qu'un si inique procédé devait attirer à son peuple. »

« Il n'avait rien oublié pour les prévenir. « Jérusalem, Jérusa-

(1) Act., x, 38.

(2) Luc., vii, 3, 4, 5, 6, 10.

(3) Id., xix, 41, 42.

(4) Id., xxiii, 27, 28, 29.

lem, qui tue les prophètes et lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu ramasser tes enfants comme une poule ramasse ses petits sous ses ailes, et tu n'as pas voulu. Et voilà que vos maisons vont bientôt être désolées (1). »

« Il fut fidèle et affectionné jusqu'à la fin, à sa patrie quoique ingrate, et à ses cruels citoyens qui ne songeaient qu'à se rassasier de son sang avec une si aveugle fureur qu'ils lui préférèrent un séditionnaire et un meurtrier. »

« Il savait que sa mort devait être le salut de ces ingrats citoyens, s'ils eussent fait pénitence ; c'est pourquoi il pria pour eux en particulier, jusque sur la croix où ils l'avaient attaché. »

« Caïphe ayant prononcé qu'il fallait que Jésus mourût pour empêcher toute la nation de périr, l'évangéliste remarque qu'il ne dit pas cela de lui-même, mais qu'étant pontife de cette année, il prophétisa que Jésus devait mourir pour sa nation, et non-seulement pour sa nation, mais encore pour ramasser en un les enfants de Dieu dispersés (2). »

« Ainsi, il versa son sang avec un regard particulier pour sa nation ; et en offrant ce grand sacrifice qui devait faire l'expiation de tout l'univers, il voulut que l'amour de la patrie y trouvât sa place (3). »

Chaque fois que nous citons Bossuet nous nous laissons emporter par le flot si large et si profond de sa grande parole. Mais ici nous l'avons fait d'autant plus volontiers qu'il nous était précieux de voir écraser, par une autorité si haute, ces petits blasphémateurs qui osent donner Jésus pour ennemi de la patrie. Non, ni par ses doctrines, ni par ses actes, il ne s'est mis *en hostilité avec elle*. Il a même relevé la patrie ; il l'a pour ainsi dire sanctifiée, et, dans ses disciples, l'amour, le respect, le dévouement auxquels elle a des droits puisent leur sève aux mêmes sources que les autres vertus chrétiennes, tant ses intérêts sont loin d'être inconciliables avec le *royaume de Dieu*.

(1) Matth., XIII, 37, 38.

(2) Joan., XI, 50, 51, 52.

(3) Bossuet, *Politique tirée de l'Écriture sainte*, liv. I, art. VI, *De l'amour de la patrie*, 2^e prop.

« Un germe fatal de théocratie est introduit dans le monde (1). » Qu'entendez-vous par théocratie ? Est-ce l'institution de l'Eglise avec la divinité de Jésus-Christ qu'elle proclame et les droits sacrés, imprescriptibles qu'elle s'attribue ? Eh bien ! oui, Jésus, qui a préparé et fait cela, a posé le germe d'une certaine *théocratie*. Mais cette *théocratie* a-t-elle été *fatale*, comme vous ne rougissez pas de le prétendre ? N'est-ce pas cette *théocratie* qui a fait la patrie moderne ? Et direz-vous que la patrie moderne ne vaut pas la *patrie* antique ? Comme la *théocratie* de Jésus a fait la patrie moderne, elle a fait le patriotisme des grandes époques de l'histoire en deçà du Calvaire : soutiendrez-vous qu'il soit inférieur au patriotisme païen ? Laissez donc cette *théocratie*, à laquelle nous devons toutes les gloires de notre civilisation, poursuivre paisiblement son œuvre ; ce n'est pas elle qui est *fatale* au monde, ce sont ceux qui calomnient ses bienfaits et voudraient anéantir son influence.

Ainsi, qu'il ne soit plus question des excès de la morale de Jésus ; ces excès sont imaginaires. — Reste un dernier reproche, c'est que la morale de Jésus est *révolutionnaire*.

Oui, révolutionnaire vis-à-vis de la *richesse*. — « Le pur *ébio-*nisme, c'est-à-dire la doctrine que les pauvres seuls seront sauvés, que le règne des pauvres va venir, fut la doctrine de Jésus (2). » Jamais Jésus n'a dit que les pauvres *seuls* seraient sauvés. Il a bien établi que le royaume de Dieu n'appartiendrait qu'aux pauvres en esprit (3), et cette parole sera inévitablement accomplie. Ainsi, pour être admis dans le royaume de Dieu, il faut avoir cette pauvreté en esprit qu'on appelle l'humilité. Ainsi encore à la pauvreté réelle il faut unir la pauvreté de cœur et d'affection ; ainsi enfin, si l'on est riche, il faut avoir cette pauvreté en esprit qui consiste, non pas dans l'abandon de la fortune, mais dans le mépris et le détachement des trésors et des biens d'ici-bas. Ces divers sentiments qui, sous des formes variées, constituent tous à leur manière la pauvreté d'esprit, sont absolument nécessaires pour être vérita-

(1) *Vie de Jésus*, p. 314.

(2) *Ibid.*, p. 170.

(3) Matth., v, 3.

blement disciple de Jésus-Christ, et qui ne les a pas, sous une nuance ou sous une autre, celui-là ne peut se promettre de parvenir au royaume des cieux. Dans ce sens, on peut dire que *les pauvres seuls seront sauvés*. C'est bien la pensée de Jésus. Mais que la pauvreté matérielle, si je puis ainsi parler, que la privation plus ou moins profonde, plus ou moins complète des avantages temporels ait *seule* reçu les promesses du salut et du royaume des cieux, c'est ce que M. Renan ne pourra justifier par aucun texte de l'Évangile; nous le mettons au défi de citer un mot quelconque, un seul mot de Jésus qui renferme et consacre cette barbare doctrine. Ce qui est certain, c'est que Zachée, prince des publicains, et Joseph d'Arimathie, noble décurion, furent appelés l'un et l'autre au salut par Jésus même et que tous deux étaient riches (1). On n'aurait pas besoin d'autres preuves que ces deux faits pour démontrer que dans l'intention de Jésus et l'enseignement de l'Évangile, le royaume de Dieu n'est pas *seulement* fait pour les pauvres.

Mais n'y a-t-il pas une *redoutable* parabole (2) qui prouverait le contraire? On a bien « plus tard appelé cela la *parabole du mauvais riche*. Mais c'est purement et simplement la parabole du riche (3). » La parabole du riche? Mais M. Renan lui-même nous dit que c'est la parabole du riche sans entrailles, du riche qui est en enfer « parce qu'il ne donne pas de son bien aux pauvres, parce qu'il dine bien, tandis que d'autres, à sa porte, dinent mal (4). » M. Renan subit tellement, quoi qu'il en veuille, l'impression de l'Évangile et de la vérité qu'il fait, malgré lui, du riche réprouvé un riche dur et sans miséricorde. Ce qu'il avoue est insuffisant et mêlé d'équivoques contre lesquelles le récit de saint Luc proteste par sa clarté souveraine. Il y est dit que le riche vêtu de pourpre et de soie s'asseyait tous les jours à de splendides banquets; Lazare, le mendiant, au contraire, était à sa porte. Ce malheureux, rempli d'ulcères, souffrait aussi de la faim; il aurait voulu pouvoir se nour-

(1) Luc., xix, 2. — Matth., xxvii, 57.

(2) *Vie de Jésus*, p. 174.

(3) *Ibid.*, p. 175.

(4) *Ibid.*

rir, non pas des mets dont se gorgeait le riche, mais des miettes qui tombaient de sa table, et personne ne daignait les lui donner. Plus compatissants que leur maître, les chiens s'approchaient de Lazare, et s'ils ne pouvaient lui donner des aliments, ils lui léchaient ses plaies (1). Tel est le riche que Jésus met en scène; il n'est pas jeté au feu parce qu'il ne partage pas son bien, parce qu'il fait de bons dîners tandis que d'autres en font de mauvais au seuil de sa demeure. Il est damné parce qu'il est sans pitié pour la détresse de Lazare qui l'implore; parce qu'il refuse de lui donner, non pas la nourriture exquise qu'il mange lui-même, mais les simples miettes qui tombent de sa table; parce qu'enfin des animaux sans raison, attachés à sa garde ou appelés à servir ses fantaisies, ont plus de commisération pour la misère que leur maître, qui, pourtant, est homme comme Lazare. Voilà pourquoi, après la mort, il est précipité dans d'horribles tourments, tandis que Lazare est inondé de délices dans le sein d'Abraham. Voilà pourquoi Abraham refuse impitoyablement à ce riche impitoyable, même une seule goutte d'eau pour rafraîchir sa langue desséchée par les flammes. Il n'est pas puni pour avoir refusé d'admettre le *communisme*, il l'est seulement pour avoir refusé de faire un acte élémentaire de *charité*.

Au reste, le sens que nous donnons à cette parabole est confirmé par une autre scène de l'Évangile qui se rattache au jugement dernier. Tous les hommes seront alors partagés en deux groupes immenses, l'un à droite et l'autre à gauche du Juge souverain. Et alors le roi, qui ne sera autre que Jésus même, dira à ceux qui seront à sa gauche : « Éloignez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel qui a été préparé pour le démon et ses anges. Car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire. J'étais étranger, et vous ne m'avez pas recueilli; j'étais nu, et vous ne m'avez pas couvert; j'étais infirme et en prison, et vous ne m'avez pas visité. » Et ils répondront en disant : « Mais, Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu

(1. Luc., xvi, 19-25.

affamé, altéré, voyageur, nu, infirme, prisonnier, et que nous ne vous avons pas porté secours ? Alors il leur répondra à son tour : En vérité je vous le dis : autant de fois vous avez refusé de le faire aux plus petits des hommes, autant de fois vous me l'avez refusé à moi-même (1). » Dans ce drame lugubre, il ne s'agit évidemment que des riches, puisqu'eux seuls sont à même d'accomplir les œuvres de miséricorde que le souverain Juge énumère. Eh bien ! pourquoi sont-ils condamnés ? Est-ce pour n'avoir pas admis les pauvres au *partage* ou du moins à la *jouissance égalitaire* de leur fortune ? Est-ce pour avoir été riches et avoir voulu rester riches ? Nullement ; la raison de leur supplice est formellement exprimée dans l'arrêt qui les y dévoue. Ils sont appelés maudits par la Mansuétude suprême, ils sont jetés par elle dans les brasiers de l'enfer qui ne sauront jamais s'éteindre, parce qu'ils ont refusé à leur Dieu, caché sous les traits du mendiant, du malade ou du prisonnier, l'assistance de l'aumône et le tribut de la pitié ! Point de *communisme* encore ; la charité toujours et rien que la charité !

Mais cette autre parabole : « Un roi a préparé un festin de noces et envoie ses serviteurs chercher les invités. Chacun s'excuse, quelques-uns maltraitent les messagers. Le roi alors prend un grand parti. Les gens comme il faut n'ont pas voulu se rendre à son appel ; eh bien ! ce seront les premiers venus, des gens recueillis sur les places et les carrefours, des pauvres, des mendiants, des boiteux, n'importe ; il faut remplir la salle, et je vous le jure, dit le roi, aucun de ceux qui étaient invités ne goûtera mon festin (2). »

Une observation décisive se présente au premier regard : c'est que si les riches sont déshérités du royaume, ce n'est point par une réprobation divine, mais par leur faute personnelle. La parabole invoquée par M. Renan le démontre avec éclat. Le roi qui est Dieu avait invité aux noces de son fils des convives distingués et dignes par leur rang de la fête à laquelle ils devaient prendre part. Il ne s'est pas contenté dans sa délicatesse de leur proposer de loin cet honneur ; quand l'heure du banquet est venue, il envoie encore par

(1) Matth., xxv, 32, 33, 41-45.

(2) Vie de Jésus, p. 179.

deux fois ses serviteurs les prier de se rendre dans la salle du festin. Ainsi de son côté tout est fait et bien fait; les témoignages de bonne volonté ont été manifestes; les riches, au lieu d'être proscrits, sont les premiers élus. Et si plus tard ils sont remplacés par le menu peuple et les petites gens, c'est parce qu'ils n'ont pas voulu venir, *nolebant venire*; c'est parce qu'au lieu de répondre aux instances des messagers qui se présentent à deux reprises pour les décider, ils se précipitent sur les messagers eux-mêmes, les frappent et les tuent; c'est enfin parce que, par un insultant mépris pour les offres qui leur ont été faites, ils ont justement irrité le courroux du prince qui les accable de ses vengeances et leur substitue, pour être ses conviés, tous les misérables que ses domestiques rencontrent dans la rue. Il était impossible à M. Renan de citer une parabole qui lui jetât un plus solennel démenti.

Et puis quand on prend cette parabole dans ce qui en fait l'âme, dans son idée essentielle, on voit aisément qu'il ne s'agit pas d'un bouleversement à produire dans la position sociale du riche et du pauvre. Ce n'est point l'intention de Jésus; il ne prétend ni transporter au riche l'indigence du pauvre, ni faire passer au pauvre l'opulence du riche; chacun d'eux restera ce qu'il est dans le monde. Par une pensée plus haute, Jésus veut faire entendre deux choses. La première c'est que dans le royaume qu'il doit fonder, les riches comme les pauvres ont leurs places marquées; qu'ils sont invités vivement à les prendre et qu'il ne dépend que d'eux de s'en emparer. La seconde, c'est qu'en fait les riches répondront avec moins d'ensemble et d'empressement que les pauvres à cet appel de Dieu; que, ne se bornant pas à être indifférents, ils deviendront persécuteurs, qu'à force de résister aux invitations de la grâce, ils finiront par appeler sur eux des châtimens plus ou moins terribles; et que dans les places qu'ils auront laissées vides on verra s'asseoir et presque s'entasser le peuple sans richesse et sans nom. Ainsi dans ce drame symbolique il y a tout à la fois une révélation et une prophétie; une révélation qui nous apprend que la vocation au salut est universelle, embrassant aussi bien celui qui a de la fortune que celui qui n'en a pas; une prophétie annonçant

que les riches, volontairement et par un délire dont ils seront seuls responsables, s'excluront du royaume du ciel, tandis que les pauvres y entreront plus nombreux ; prophétie malheureusement trop vérifiée par les faits. C'est pour bien nous convaincre que telle est sa pensée que Jésus termine la parabole par cette sentence devenue si célèbre dans le monde : « Il y a beaucoup d'appelés, mais il y a peu d'élus (1). » Encore ici pas un mot pour le *communisme* !

Enfin, ne pourrions-nous pas ajouter, avec une foule de Pères, que les vocations au salut et au Ciel dont veut parler ici Jésus sont moins des vocations individuelles que des vocations collectives. Ainsi, le dessein de Jésus serait de prédire que les peuples les plus favorisés de la grâce souvent ne sauront ni l'estimer à son véritable prix, ni répondre aux devoirs qu'elle leur imposera, ni rechercher les biens immortels qu'elle leur promettra, tandis que des peuples moins privilégiés se montreront plus respectueux et plus fidèles. Les premiers mépriseront les obligations comme les espérances de la foi, séduits ou distraits par le charme ou la sollicitude des choses temporelles ; les seconds, moins bien partagés pour les avantages terrestres, s'occuperont avec plus de soin des intérêts d'En-Haut. Ceux-là brutaliseront jusqu'à les faire mourir les serviteurs envoyés par le père de famille pour les faire souvenir de leurs grandes destinées ; ceux-ci marcheront sans résistance vers la salle du festin. C'est là ce que Jésus présageait sous l'emblème du banquet royal, c'est là aussi ce qu'on voit écrit par la main de l'histoire à chaque page des annales de l'Église. Mais trouvez là, si vous le pouvez, le germe d'une révolution démocratique contre la fortune !

Mais, ajoute M. Renan : « Et cette déclaration terrible : Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu (2). » — Comme le fait observer M. Renan, le terme qu'il traduit par *chameau* a été traduit *câble* par plusieurs interprètes éminents. M. Renan prétend qu'ils ont eu tort. On lui prouverait aisément qu'il s'appuie, pour le

(1) Matth., xxii, 14.

(2) *Vie de Jésus*, p. 175. — Matt., xix, 24.

soutenir, sur un motif puéril. Mais puisqu'il tient au *chameau*, nous ne voulons point le lui disputer. Ce que nous ne pouvons admettre, c'est qu'il se prévale du texte où ce mot est engagé comme d'un drapeau dressé par Jésus contre la fortune, au nom du communisme. Il ne s'agit ici ni de l'ordre temporel ni de biens à partager ; il n'est question que du royaume du Ciel et des obstacles par lesquels les richesses en entravent la conquête. Le socialisme, avec ses instincts de spoliation, n'a rien à voir en tout cela. — Quant au royaume du Ciel lui-même, il est bien vrai que, d'après la parole de Jésus, les riches, par cela même qu'ils sont riches, trouvent des difficultés pour y parvenir. Difficultés immenses : difficultés trop souvent mal combattues, et qui font que les riches, trop lâches pour les vaincre, courent en foule à l'enfer ; difficultés qui justifient l'image employée par Jésus pour les peindre, sans qu'il eût toutefois l'intention de la faire prendre à la lettre. Mais, néanmoins, difficultés qui ne sont point insurmontables. Jésus le déclare lui-même. Après avoir dit que l'accès du royaume des cieux est impossible pour le riche, il se hâte d'ajouter que ce qui est impossible à l'homme est possible à Dieu (1), comme s'il disait que l'homme riche, impuissant à se sauver par ses seules forces, peut le faire s'il est assisté par la vertu d'En-Haut. Ainsi, par ce nouveau passage dont M. Renan tente de se prévaloir, les riches ne sont ni dépossédés de la fortune et livrés en proie à la voracité du pauvre, ni proscrits fatalement du royaume du Ciel. Par eux-mêmes, leurs biens sont un embarras ; ils ne sont pas un anathème : c'est là toute la pensée de Jésus.

Bien d'autres textes sont cités par M. Renan, mais il en altère également le sens et en exagère la portée. Les uns regardent les pièges attachés aux richesses, les autres l'abus que font de la fortune ceux qui la possèdent. Dans les deux cas Jésus paraît leur crier également malheur : *væ*, *væ* ! Mais le premier est manifestement un *væ* de prudence ! le second un *væ* de menace ! Le premier signale avec effroi les écueils de l'opulence afin de les faire

(1) Matth., xix, 26.

plus efficacement éviter; le second en flétrit les désordres et pré-sage les châtimens auxquels ils pourraient aboutir, afin de décider ceux qui courent sur cette pente fatale à se jeter dans une voie meilleure (1). D'aucun côté Jésus ne maudit ni la richesse ni le riche en eux-mêmes; d'aucun côté il n'amente contre eux les convoitises du pauvre, au nom du droit communiste et révolutionnaire.

Mais enfin il a proclamé l'avènement des pauvres ! Sans doute. Mais quel avènement ? L'avènement à la fortune ? Eh ! non, mille fois non. Il appelle si peu le pauvre à devenir riche qu'il l'invite à rester par amour ce qu'il est par nécessité, et qu'en même temps il convie le riche à devenir pauvre, et s'il n'en a pas le courage, à mépriser du moins ce qu'il possède. Mais alors en quoi consiste donc l'avènement des pauvres, tel que l'entend Jésus ? En trois choses. C'est d'abord que le pauvre qui, sous le paganisme, n'était qu'un être proscrit, plus méprisé, plus maltraité que la brute, formera pour ainsi dire la noblesse du royaume que Jésus doit fonder; membre privilégié de ce grand corps, il verra tous les autres s'incliner devant lui dans un sentiment de religieuse vénération. Son crédit égalera sa dignité; près du Chef divin de cette société nouvelle, sa médiation sera toute-puissante pour obtenir des grâces, et le riche lui-même ne sera jamais mieux exaucé qu'en passant par les prières et les recommandations de l'indigent. Premier fait (2).

Second fait : c'est que la pauvreté en devenant, qu'on nous permette cette expression, l'aristocratie de la société chrétienne, devient aussi la grande voie, la voie royale qui conduit au ciel. On n'arrive au royaume de Dieu qu'au travers des privations, des larmes et des souffrances; c'est précisément le partage naturel des pauvres. Et quand on n'est pas pauvre par condition, il faut qu'on le soit par le cœur. Le royaume des cieux ne peut être possédé que par les pauvres d'esprit, de sorte que supportée avec résignation, ou pratiquée spirituellement par l'abnégation, la pauvreté est toujours la porte qui mène au salut.

(1) Luc., vi, 24, 25.

(2) Voir l'admirable discours de Bossuet sur l'éminente dignité des pauvres dans l'Église.

Troisième fait : c'est que par le plus insigne de tous les honneurs, la pauvreté devient, en même temps que l'épouse et le partage de Jésus-Christ, le type et la condition de la perfection la plus haute et la plus évangélique. Un jeune homme s'approche un jour de Jésus et lui demande quel genre de bien il faut qu'il pratique pour gagner la vie éternelle. Jésus lui répond en lui rappelant les préceptes essentiels de la loi. Et le jeune homme lui dit : « Mais j'ai observé tout cela dès mon adolescence ; que me reste-t-il à faire ? Si vous voulez être parfait, lui réplique Jésus, allez, vendez ce que vous avez ; donnez-en le prix aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel ; venez après cela, et suivez-moi (1). » Par là, Jésus a fondé, à côté de la pauvreté nécessaire, la pauvreté de choix. Qui-conque voudra devenir et se montrer pleinement son disciple, devra renoncer librement et par amour à tous les biens qu'il possède ou qu'il espère. Fût-il prince ou grand seigneur, il faudra, pour être véritablement digne de suivre le Maître, qu'il se plonge dans ce dépouillement absolu.

Tel est l'avènement des pauvres dans le sens de l'Évangile. Il est purement spirituel et doit avoir son accomplissement dans l'Église, seul et vrai royaume de Jésus-Christ dans le monde. Bien évidemment par la majesté nouvelle dont cette doctrine investit le malheur, par le charme divin qu'elle imprime au dépouillement, la condition sociale du pauvre telle que l'avait faite le paganisme sera graduellement transformée. Mais ce changement s'opérera sans secousses et sans atteinte portée au droit de la fortune. Appelé comme tout chrétien à l'amour de la pauvreté et de l'abaissement qui l'accompagne, le pauvre ne s'estimera autorisé ni à désirer les possessions du riche, ni à le renverser pour se saisir de ses trésors et de ses honneurs. A son tour le riche, protégé contre les convoitises des pauvres, n'abusera point de cette sécurité pour les écraser davantage. Mais plein de respect pour leur grandeur, jaloux de s'assurer leur bienveillance et leur crédit auprès de Dieu, parfois même saintement avide de leur ressembler et d'être leur frère par

(1) Matth., VIII, 1-4.

l'indigence comme il l'est déjà par la foi, il soulagera leur détresse par des charités plus ou moins généreuses, et ira même jusqu'à leur sacrifier tout ce qu'il a, afin de ne plus vivre comme eux que du pain de l'aumône. C'est dans ce sens et dans ce sens seulement que l'histoire, depuis dix-huit siècles, a commenté l'Évangile ; jamais l'Église n'a permis qu'on en fit une interprétation révolutionnaire.

De même que Jésus n'a point prêché la démocratie au détriment de la fortune, il ne l'a point prêchée non plus au détriment du Pouvoir. Il est vrai que M. Renan l'en accuse ; mais pour le venger de cette insulte il suffit d'en appeler à M. Renan lui-même. C'est ici le point sur lequel l'auteur de la *Vie de Jésus* se contredit avec le plus d'éclat ; nulle part ailleurs dans son livre impie on ne voit les ténèbres et la lumière se heurter, se croiser, s'entremêler dans une lutte plus fatigante pour le regard qui la considère. — « Jésus, à quelques égards, est un anarchiste ; car il n'a aucune idée du gouvernement civil. Ce gouvernement lui semble purement et simplement un abus (1). » M. Renan a dit quelques lignes plus haut : « Jésus, en même temps qu'il annonçait un bouleversement sans égal dans les choses humaines, proclamait les principes sur lesquels la société repose depuis dix-huit cents ans (2). » Voici qui est net ; les principes sur lesquels depuis dix-huit cents ans la société repose ont été proclamés par Jésus ! Eh bien ! la nécessité du gouvernement civil, sa vraie notion, la définition de ses droits comme de ses devoirs ne font-ils pas, depuis vingt siècles, partie de ces principes sur lesquels repose la société ? Faut-il prouver ce fait dont l'histoire entière dépose avec une irrécusable évidence ? Mais si Jésus a, selon M. Renan, proclamé la nécessité tout à la fois et la légitimité du gouvernement civil, comment M. Renan peut-il dire ensuite que Jésus n'a eu aucune idée du gouvernement civil et qu'il n'a vu en lui purement et simplement qu'un abus ? Première contradiction.

En politique comme en bien d'autres choses, « Jésus n'est pas un spiritualiste : car tout aboutit pour lui à une réalisation palpa-

(1) *Vie de Jésus*, p. 127.

(2) *Ibid.*

ble. Il n'a pas la moindre notion d'une âme séparée du corps (1). » Quelle horrible impiété dont nous avons déjà fait justice ! Mais avant de la proférer M. Renan ne s'est plus souvenu de ces grandes paroles qu'il avait écrites un peu auparavant : « Ce que Jésus a fondé, ce qui restera éternellement de lui, abstraction faite des imperfections qui se mêlent à toute chose réalisée par l'humanité, c'est la doctrine de la liberté des âmes. Déjà la Grèce avait eu sur ce sujet de belles pensées. Plusieurs stoïciens avaient trouvé moyen d'être libres sous un tyran. Mais en général le monde ancien s'était figuré la liberté comme attachée à certaines formes politiques ; les libéraux s'étaient appelés Harmodius et Aristogiton, Brutus et Cassius. Le chrétien véritable est bien plus dégagé de toute chaîne ; il est ici-bas un exilé ; que lui importe le maître passager de cette terre qui n'est pas sa patrie ? La liberté pour lui, c'est la vérité (2). » M. Renan ajoute encore : « Par ce mot : Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu, il a créé quelque chose d'étranger à la politique, un refuge pour les âmes au milieu de l'empire de la force brutale (3). » Tout cela est magnifique ; mais c'est une magnifique inconséquence. D'un côté : *Jésus n'est pas spiritualiste, il n'a pas la notion d'une âme séparée du corps* ; d'un autre côté : *Jésus a fondé la liberté des âmes* ; il a créé pour l'âme, dans l'âme même, *un abri contre la force brutale*. M. Renan nous affirme les deux choses ; de grâce , qu'il nous révèle aussi le secret de les concilier. Est-il possible que Jésus ait eu le dessein d'affranchir des âmes dont il n'avait pas l'idée et ne soupçonnait pas l'existence ? Seconde contradiction.

« Assurément cette doctrine avait ses dangers, poursuit M. Renan ; établir en principe que le signe pour reconnaître le pouvoir légitime est de regarder la monnaie, proclamer que l'homme parfait paye l'impôt avec dédain et sans discuter, c'était détruire la république à la façon ancienne et favoriser toutes les tyrannies (4). »

(1) *Vie de Jésus*, p. 128.

(2) *Ibid.*, p. 121, 122.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*, p. 122.

Tout est faux ici ; il est faux que Jésus ait donné d'une manière générale et absolue l'effigie de la monnaie comme un signe authentique du pouvoir légitime ; il est faux qu'il ait voulu par là condamner, au moins pour le fond, l'idée et la constitution de la république ancienne ; il est faux qu'il appelle ses disciples à payer l'impôt *avec dédain* et qu'il *favorise ainsi toutes les tyrannies*. Il n'a pas plus justifié, par ce qu'il a dit, la tyrannie des Césars que celles des républiques païennes. Du reste, M. Renan lui-même en a conscience, et le voilà qui se hâte d'ajouter que, grâce à l'immense association libre que le christianisme avait fondée, et qui durant trois cents ans sut se passer de politique, « le pouvoir de l'État a été borné aux choses de la terre ; l'esprit a été affranchi, ou du moins le faisceau terrible de l'omnipotence romaine a été brisé pour jamais (1). » Ce résultat n'est-il pas merveilleux ? La doctrine de Jésus doit contribuer à *affaiblir le sentiment des devoirs de citoyen, à livrer le monde au pouvoir absolu des faits accomplis (2), à favoriser toutes les tyrannies*, et chose étrange ! le premier *fait accompli* que ses disciples rencontrent, la première *tyrannie* à laquelle ils se heurtent, quoique ce soit un *faisceau terrible*, puisque c'est le despotisme des Césars, sans devenir factieux ni rebelles, *ils les brisent pour jamais !* Troisième contradiction.

Il y a bien d'autres contradictions encore ; mais à quoi sert d'insister sur ce travail dégoûtant ? Au lieu de se précipiter dans ces oscillations déshonorantes, M. Renan aurait bien mieux fait de dire simplement ce qui est dans l'Évangile. C'est que par ses actes Jésus respecta le pouvoir temporel dans tous ceux qui pour lui le représentèrent. Il le respecta dans les collecteurs de l'impôt, en leur payant même des taxes dont il n'était pas redevable (3). Il le respecta dans Pilate, en répondant avec une calme dignité à ce magistrat qui lui demandait s'il était roi (4). Il le respecta même dans Hérode qui pourtant, suivant la remarque de Bossuet, n'avait rien

(1) *Vie de Jésus*, p. 123.

(2) *Ibid.*

(3) Matth., xvii, 24, 25, 26.

(4) Joan., xviii, 36, 37.

à commander dans Jérusalem, et à qui aussi on le renvoyait par pure cérémonie (1). Son respect ici n'est pas celui de la parole, mais c'est celui du silence (2). Ses enseignements répondent à sa conduite. Il consacre les droits de l'autorité civile en recommandant de rendre à César ce qui est à César, en même temps qu'il ordonne de rendre à Dieu ce qui est à Dieu. Il en proclame l'inviolabilité. Quand il présage à ses disciples l'avenir qui les attend, il leur annonce qu'après avoir été flagellés dans les Synagogues, ils seront trainés devant les tribunaux et les rois pour y rendre un sanglant témoignage à Celui qui les aura envoyés, et là ils devront être comme des brébis au milieu des loups qui les dévorent sans qu'elles songent même à se défendre. Ils pourront avoir la prudence du serpent, mais ils auront aussi la simplicité de la colombe qui se laisse sans résistance et sans bruit étouffer par les serres du vautour (3). Ici l'évidence est telle que M. Renan est forcé de se rendre à sa lumière. « Il prédit, c'est de Jésus qu'il est question, il prédit à ses disciples des persécutions et des supplices ; mais pas une seule fois la pensée d'une résistance armée ne se laisse entrevoir. L'idée qu'on est tout-puissant par la souffrance et la résignation, qu'on triomphe de la force par la pureté du cœur est bien une idée propre de Jésus (4). » Ce qui n'est pas une idée de Jésus, ce qui ne fut jamais sur ses lèvres pas plus que dans son esprit, c'est que tout *magistrat* soit *un ennemi naturel des hommes de Dieu* (5). Ce qu'il ne voulut et ne conseilla jamais, c'est d'*anéantir le pouvoir aussi bien que la richesse* (6). M. Renan seul pouvait prêter à Jésus des intentions si monstrueuses. L'Évangile est là pour les démentir et démontrer que, par ses doctrines aussi bien que par ses exemples, Jésus honora la puissance temporelle non-seulement comme une institution nécessaire, mais comme une institution providentielle et sacrée. En la consacrant toutefois, il lui marque des limites ; il

(1) Bossuet, *Politique tirée de l'Écriture sainte*, liv. 1, art. vi, 1^{re} prop.

(2) Luc., xxiii, 7, 8, 9.

(3) Matth., x, 16, 17, 18.

(4) *Vie de Jésus*, pp. 127, 128.

(5) *Ibid.*, p. 127.

(6) *Ibid.*

proclame qu'elle n'a le droit de toucher ni à la foi, ni à la conscience du chrétien, et que dans toutes les tentatives qu'elle fera, le fer ou le fouet à la main, pour pénétrer dans ce domaine qui lui est interdit, ses disciples devront avec une inflexible fidélité rendre témoignage à leur Maître, ne pas le renier devant les hommes afin que lui-même ne les renie pas un jour devant son Père, subordonner enfin la crainte de ceux qui ne peuvent perdre que le corps à la crainte de Celui qui peut jeter le corps et l'âme dans des supplices éternels (1) :

C'est ainsi que le dernier reproche adressé par M. Renan à la morale de Jésus est convaincu comme tous les autres d'être chimérique et blasphématoire. Jésus ne s'y montre pas plus révolutionnaire qu'il ne s'y montre plagiaire ou sombre et emporté.

XV

Jésus et le caractère général de la religion qu'il a fondée.

Pour établir l'édifice spirituel qu'il se proposait de fonder, Jésus devait accomplir deux actes : un acte d'abolition, un acte de substitution : l'abolition de la loi mosaïque, la substitution de la religion nouvelle. Écoutez M. Renan nous esquissant l'histoire de ces deux grandes opérations.

« C'est, à ce qu'il semble, l'an 31, et certainement après la mort de Jean, qu'eut lieu le plus important des séjours de Jean dans la capitale. Plusieurs disciples le suivaient... La petite communauté Galiléenne était ici fort dépaysée. Jérusalem était alors à peu près ce qu'elle est aujourd'hui, une ville de pédantisme, d'acrimonie, de disputes, de haine, de petitesse d'esprit. Le fanatisme religieux y était extrême, et les séditions religieuses très-fréquentes. Les Phariséens y dominaient ; l'étude de la Loi, poussée aux plus insignifiantes minuties, réduite à des questions de casuiste, était l'unique étude (2). » Toutes ces misères durent blesser l'âme de Jésus restée

(1) Matth., x, 16-33.

(2) *Vie de Jésus*, p. 205, 210.

jusque-là délicate, parce qu'elle était purement Galiléenne. Ajoutez à cela « la profonde sécheresse de la nature aux environs de Jérusalem (1), » « l'orgueil des Juifs et de leurs docteurs (2), » « l'épicurisme d'une nouvelle noblesse sacerdotale qui s'était formée sous le nom de *Boëthusim* (3), » « le mépris des Hiérosolymites pour les hommes du Nord (4), le luxe exagéré du temple, l'impossibilité où la foule qui l'encombrait mettait Jésus et sa troupe de faire de l'effet (5), réunissez toutes ces causes, et vous n'aurez pas de peine à supposer que le Christ en reçut non-seulement des mécomptes amers, mais le germe d'une irritation profonde. « Une pensée, du moins, que Jésus emporta de Jérusalem et qui dès à présent paraît chez lui enracinée, c'est qu'il n'y a pas de pacte possible avec l'ancien culte juif. A partir de ce moment, ce n'est plus en réformateur juif, c'est en destructeur du Judaïsme qu'il se pose (6). » « Il ne veut plus ni du Temple, parce « qu'il exclut les non-Juifs de son enceinte par des affiches dédaigneuses (7), ni de la Loi, parce qu'étroite, dure, sans charité, elle n'est faite que pour les enfants d'Abraham (8). » « Jésus prétend que tout homme de bonne volonté, tout homme qui l'accueille et l'aime est enfant d'Abraham. L'orgueil du sang lui paraît l'ennemi capital qu'il faut combattre. Jésus, en d'autres termes, n'est plus Juif. Il est révolutionnaire au plus haut degré ; il appelle tous les hommes à un culte fondé sur la seule qualité d'enfants de Dieu (9). » Voilà, s'il faut en croire M. Renan, comment Jésus aurait procédé contre la religion juive ; le dépit l'aurait poussé à en décider la déchéance, et c'est brusquement, avec colère et révolutionnairement qu'il se serait mis à la démolir.

M. Renan, dont nous venons d'exposer le système, nous permettra-t-il de le reprendre ? Simples questions d'abord. Question de dates. D'après M. Renan, la prédication de Jésus avait commencé l'an 28 (10). C'est dire qu'en 31, moment où il fit le voyage dont il s'agit dans ce chapitre, il aurait eu déjà trois ans de ministère. Et puisque, toujours selon M. Renan, il mourut en 33 (11), il faut en

(1) *Vie de Jésus*, p. 209. — (2) *Ibid.*, pp. 215, 216. — (3) *Ibid.*, p. 217. — (4) *Ibid.*, p. 208. — (5) *Ibid.*, p. 210, 214. — (6) *Ibid.*, p. 221. — (7) *Ibid.*, p. 222. — (8) *Ibid.* — (9) *Ibid.*, pp. 222, 223. — (10) *Ibid.*, p. 435. — (11) *Ibid.*

conclure que sa vie publique aurait duré pour le moins *cinq ans*. Par là, M. Renan se met en contradiction flagrante avec la tradition chrétienne qui n'a jamais attribué qu'une durée de *trois ans* à l'apostolat de Jésus. De quel droit vient-il bouleverser de la sorte une chronologie consacrée par la foi de dix-huit siècles? — Question d'impressions. Avant le fameux voyage de l'an 31, Jésus avait fait d'autres pèlerinages à Jérusalem. M. Renan le suppose, et il a parfaitement raison. Eh bien! dans ces séjours antérieurs, quelle impression la capitale du Judaïsme avait-elle faite dans l'âme de Jésus? Lui avait-elle causé du dégoût, inspiré de l'irritation? Mais alors pourquoi M. Renan veut-il que ce soit le voyage de 31 qui ait le premier suscité en lui ces mécontentements? L'avait-elle laissé calme et trouvé bienveillant? Mais comment se fait-il qu'il n'ait pas au moins entrevu un an plus tôt ce qui devait un an plus tard l'aigrir et l'exaspérer à l'excès?

Mais quelle étrange idée que de rattacher ainsi, en Jésus, à une date particulière et à des impressions de circonstance le dessein d'abolir la loi! Avant même que Jésus eût abordé la vie publique, la loi tout entière se déclarait destinée à finir pour être remplacée par une loi nouvelle et plus parfaite. Cette doctrine remplit les livres de l'Ancien Testament; il n'est pas un prophète qui ne l'ait hautement proclamée, et quand les temps marqués pour l'avènement du Messie furent arrivés, c'était la persuasion générale de tout le peuple juif qui l'avait lui-même reçue de ses aïeux. Au milieu de ces préoccupations publiques, Jean-Baptiste paraît; s'appuyant sur une parole d'Isaïe, il se donne pour le précurseur du Sauveur attendu (1), et en même temps il annonce que Celui dont il est l'ambassadeur, c'est-à-dire Jésus, est d'une dignité qui dépasse cent fois celle des prophètes; qu'il effacera les péchés du monde; qu'il fondera un nouveau baptême; qu'il fera, dans sa puissance redoutable, passer tous les hommes par le crible, réservant le bon grain, mais jetant la paille au feu; qu'enfin sur les bords du Jourdain, après avoir vu l'Esprit-Saint descendre sur Lui, il a entendu

(1) Joan., 1, 23.

Dieu s'écrier : C'est là mon Fils Bien-Aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances : écoutez-le (1). Dans une autre circonstance, parlant encore de Jésus, il enseigne tout haut que c'est bien là le Fils unique de Dieu ; que le Père a mis toute sa puissance dans les mains de son Fils ; que croire au Fils ce serait avoir la vie éternelle ; que n'y pas croire au contraire ce serait être privé de la vie et appeler sur sa tête la colère de Dieu (2). Voilà ce que dit le dernier des prophètes, le plus grand d'entre les enfants des hommes, celui que les Juifs auraient pris volontiers pour Élie et pour le Christ lui-même ; il publie, avant même que Jésus ait ouvert la bouche au milieu des peuples, que le Fils de Marie sera pour le monde un législateur nouveau, l'instituteur d'une nouvelle alliance, le fondateur du royaume de Dieu qui s'approche, tout autant de titres qui supposent que l'ancienne loi n'est pas loin de finir et que l'apparition du Christ doit en marquer le terme.

Jésus à son tour, dès les premiers voyages qu'il fait à Jérusalem, même avant l'an 31, parle et agit en Maître. Il déclare à Nicodème que bientôt pour entrer dans le royaume des Cieux il faudra renaitre de l'eau et de l'Esprit, indiquant ainsi que son baptême allait remplacer les moyens de régénération consacrés par l'ancienne loi (3). Il annonce à la Samaritaine que, dans quelque temps, on n'adorera plus seulement à Jérusalem ou à Garizim, mais partout où il y aura des adorateurs en esprit et en vérité (4). Et pour qu'on sache bien qu'il a quelque droit à prononcer des oracles sur les destinées du Temple, il le traite comme son propre domaine et le purifie, au grand étonnement des Juifs, d'une foule de marchands qui l'encombrent et transforment la maison de la prière en une caverne de voleurs. C'est la demeure de son Père, il n'entend pas qu'on la profane. Ainsi donne-t-il à comprendre que quand il annonce que le sacrifice désertera ce sanctuaire, il est digne de foi. En même temps que les lieux d'adoration deviendront plus nom-

(1) Matth., III, tout entier. — Joan., I, 26-34.

(2) Joan., III, 35, 36.

(3) *Ibid.*, 3, 5.

(4) Joan., IV, 21, 24.

breux, les adorateurs seront plus multipliés eux-mêmes. Jésus n'attend que d'être élevé de terre pour attirer tout à Lui ; jusque-là le vrai culte pourra se concentrer dans le peuple juif ; mais alors il n'y aura plus de distinction, ni de barrières ; le Fils unique de Dieu donné au monde confondra toutes les nations en une seule qui adorera Dieu en esprit et en vérité (1).

L'abolition des rites mosaïques est prophétisée, la dilatation sans bornes du peuple de Dieu est prédite. La fin ou plutôt la transfiguration de la loi morale va être également annoncée. Dès son discours sur la montagne, Jésus accomplit cette grande transformation qui, pour la loi mosaïque, est le signal d'une prochaine déchéance. Ni les préceptes de Moïse ne seront désormais suffisants ; ni l'on ne devra se contenter de la justice moitié légale moitié arbitraire des Scribes et des Pharisiens. A des vertus plus hautes, il faudra dans l'avenir une discipline plus élevée. Voilà le résumé de cette prédication qui du premier mot ouvrit devant la conscience humaine des horizons de grandeur et de sacrifice dont jusqu'à cette heure elle n'avait pas eu même le soupçon. C'est là aussi manifestement l'aurore d'une révélation devant laquelle celle du Sinaï ne tardera pas à s'effacer. Ce que Jésus fit alors entrevoir, il ne cessa de le présager avec une lumière croissante pendant toute sa vie publique. Il n'est presque pas un de ses discours où il ne se donne pour le Christ attendu comme le couronnement et la fin de la loi. Son Évangile tout entier marche et mène à ce dénoûment, et c'est chose bizarre que de faire naître ce projet en lui d'une impression de voyage. Et pourtant M. Renan se fait un jeu d'ajouter ce rêve à tant d'autres rêves !

Ce qui est encore moins acceptable que la part faite au voyage, c'est la part faite au dépit et à l'esprit révolutionnaire. Quelle pitié d'abord que de prêter un dépit de vanité à ce Jésus qui fut l'humilité par essence ! Et puis vraiment il n'y avait pas lieu ! M. Renan affirme que Jésus avec son petit groupe galiléen faisait peu d'effet à Jérusalem. C'est le contraire. Même avant le pèlerinage de l'an 31,

(1) Joan., III, 14-15, 16.

il est dit que ses miracles produisirent une sensation profonde et que plusieurs crurent en Lui (1). L'émotion causée par sa présence et ses prodiges fut si grave qu'à son voyage le plus prochain les Juifs cherchèrent à le tuer (2). Certes ce n'était pas là passer inaperçu ! Et pour le révolutionnaire ! Sans doute Jésus a fait éclater de formidables reproches, on peut même dire d'accablants anathèmes contre l'hypocrisie des Pharisiens, des Scribes et des princes des Prêtres, contre leur orgueil, contre leur cupidité, contre leurs superstitions, jamais il n'est parti de là pour tonner contre la loi même. Il en parle au contraire avec respect ; il en observe lui-même les grandes prescriptions ; il recommande l'autorité de ceux qui sont chargés de l'interpréter aux peuples, si misérable que puisse être leur conduite. Il impose à ses disciples les mêmes égards. C'est par les brebis errantes de la maison d'Israël qu'il leur ordonne de commencer leurs prédications. S'ils s'irritent des résistances opposées à leurs paroles par quelques cités aveugles, il calme leur courroux, déclarant qu'ils ne savent pas quel est l'esprit de leur Maître. Lorsque lui-même, après avoir vainement essayé de toucher et de convertir Jérusalem, il est obligé d'annoncer à cette ville coupable les châtimens qui la menacent, il le fait avec un accent de profonde douleur, dernier témoignage de respect pour cette vieille religion mosaïque dont elle fut le centre et pour tant de merveilles dont elle fut le théâtre. Jusqu'au bout il sera dit que sa conduite envers le judaïsme n'aura rien eu de fanatique ni de révolutionnaire. Et de là vient que devant les tribunaux de Jérusalem, si on l'accuse de s'être donné comme le Fils de Dieu, on ne l'accuse point de s'être montré contempteur de la loi. De là vient aussi que, même après la descente du Saint-Esprit, les disciples, imitant l'exemple de leur Maître, gardent encore des ménagemens vis-à-vis du judaïsme. Ils continuent à monter au Temple pour y prier ; ils retiennent ou permettent du moins de retenir momentanément certaines pratiques de l'ancien peuple. Sans doute l'Esprit de Dieu qui parlait par leur bouche creusa de larges brèches dans le vieil

(1) Joan., II, 23.

(2) Joan., V, 16.

édifice de la Synagogue ; mais la violence resta de leur part perpétuellement étrangère à cette œuvre de démolition. La fureur et la brutalité furent tout entières du côté des Juifs qui se défendirent avec un désespoir barbare contre le travail de l'Église. A ces emportements les disciples du Christ opposèrent la patience et les conquêtes pacifiques de la grâce ; ils ravirent par la persuasion les âmes au judaïsme, et le judaïsme, privé de ce soutien, s'affaissa dans une ruine irrémédiable.

C'est ainsi que les choses se sont passées pour l'abolition de la religion mosaïque. M. Renan prétend que Jésus en conçut la première et définitive idée dans le voyage qu'il fit en 31 à Jérusalem ; il n'en est rien. Par sa destinée la loi ne devait avoir qu'une existence temporaire ; c'est pour la remplacer par une loi plus parfaite que le Verbe divin s'est incarné, et Jésus fait savoir, dès le commencement, qu'il a pour projet et pour mission d'accomplir ce grand ouvrage. — M. Renan soutient qu'en cela Jésus s'est inspiré d'un déplaisir plus ou moins amer, tandis qu'il n'a fait que répondre aux desseins de son Père. — Enfin M. Renan l'accuse d'avoir procédé contre le judaïsme d'abord comme un réformateur et puis comme un révolutionnaire. Ni l'un ni l'autre ; il a fondé une loi nouvelle qui n'est point le mosaïsme remanié, et pour dégager le terrain sur lequel il devait élever cet édifice, au lieu de renverser violemment la Synagogue, il l'a laissée tomber d'elle-même.

Après l'abolition vient la substitution. C'est ici peut-être que le livre romanesque de M. Renan suppose l'audace la plus intrépide ou l'ignorance la plus profonde. Il ne dénature pas seulement une part de la grande œuvre religieuse entreprise par Jésus, mais son ensemble et ce qui en constitue le caractère général.

« Un culte pur, dit M. Renan, une religion sans prêtres et sans pratiques extérieures, reposant toute sur les sentiments du cœur, sur l'imitation de Dieu, sur le rapport immédiat de la conscience avec le Père céleste, étaient la suite des principes *qu'il avait posés*. Jésus ne recula jamais devant cette hardie conséquence, qui faisait de lui, dans le sein du judaïsme, un révolutionnaire au premier chef. Pourquoi des intermédiaires entre l'homme et son Père ?

Dieu ne voyant que le cœur, à quoi bon ces purifications, ces pratiques qui n'atteignent que le corps (1)? La tradition même, chose si sainte pour le Juif, n'est rien comparée au sentiment pur (2). » — Ailleurs, M. Renan, après avoir résumé tant bien que mal le dialogue de Jésus avec la Samaritaine, cite cette parole du Christ Femme, crois-moi, l'heure est venue où l'on n'adorera plus sur cette montagne ni à Jérusalem, mais où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité (3). — « Le jour, c'est M. Renan qui continue, où il prononça cette parole, il fut vraiment fils de Dieu. Il dit pour la première fois le mot sur lequel reposera l'édifice de la Religion éternelle. Il fonda le culte pur, sans date, sans patrie, celui que pratiqueront toutes les âmes élevées jusqu'à la fin des temps. Non-seulement sa religion, ce jour-là, fut la bonne religion de l'humanité, ce fut la religion absolue; et si d'autres planètes ont des habitants doués de raison et de moralité, leur religion ne peut être différente de celle que Jésus a proclamée près du puits de Jacob (4). »

Reprenons cette chaîne pour en briser successivement tous les anneaux. Et d'abord, que Jésus repoussa-t-il dans le judaïsme? Est-il vrai qu'il ait répudié *tout intermédiaire entre l'homme et son Père*? — C'est ce qu'affirme M. Renan, c'est ce que nie l'Évangile. Entre l'homme et Dieu, il est un intermédiaire que Jésus reconnaît; ce sont les prêtres juifs. Il les reconnaît pour tels puisqu'il leur renvoie les lépreux qu'il guérit. « Allez, dit-il à l'un d'entre eux, et montrez-vous au prêtre (5). » Il y a un autre intermédiaire que Jésus reconnaît également : ce sont les Docteurs de la loi, fussent-ils même Pharisiens. Il daigne discuter avec eux dans les Synagogues comme avec les interprètes autorisés des Écritures (6); et quand il en parle, soit à ses disciples, soit à la foule, il recommande d'éviter ce qu'ils font, mais de faire ce qu'ils ensei-

(1) Matth., xv, 11 et suivants. — Marc., vii, 6 et suivants.

(2) *Vie de Jésus*, pp. 85, 86. — Marc., *ut supra*.

(3) Joan., iv, 21-23.

(4) *Vie de Jésus*, p. 231.

(5) Matth., viii, 4. — Marc, i, 41. — Luc., v, 11.

(6) Marc., i, 22; vi, 2.

gnent, parce qu'ils sont assis sur la chaire de Moïse (1). Ainsi, condamne-t-il leurs exemples, mais il honore leur ministère, comme le dit Bossuet (2). Ainsi montre-t-il que, même dans la Synagogue qui penche vers sa ruine, il admet d'authentiques médiateurs entre la terre et le ciel, les uns dispensateurs des grâces de Dieu, et, si je l'ose dire, vérificateurs de ses miracles, les autres commentateurs accrédités de ses enseignements et de sa loi. Ainsi est-il faux qu'il agisse en *révolutionnaire* contre la religion mosaïque, quoiqu'il se proposât de la remplacer par une religion nouvelle.

« Dieu ne voyant que le cœur, à quoi bon ces purifications et ces pratiques qui n'atteignent que le corps? » Il n'est pas question, dans le passage auquel M. Renan renvoie, des grandes pratiques ordonnées par la loi : celles-là non-seulement Jésus ne les a ni flétries ni répudiées, mais au contraire, il les a fidèlement observées jusqu'à son heure suprême. Celles qu'il a condamnées, ce sont des purifications mesquines et d'invention purement humaine, auxquelles les Phariséens attachaient une importance aussi exagérée que ridicule. Ainsi, les disciples de Jésus ne se lavent pas les mains avant de prendre leur nourriture ; les Phariséens s'en scandalisent, et avec cette rigueur à laquelle l'histoire a donné leur nom, ils disent au Maître : Pourquoi vos disciples transgressent-ils la tradition des anciens? Et Jésus à son tour Pourquoi, de votre côté, transgressez-vous les commandements de Dieu par un respect superstitieux pour une tradition qui n'est que de vous (3)? » Et poursuivant le développement de cette idée ou plutôt de ce reproche, il leur fait voir avec une logique irréfutable que violer la loi dans ses grands préceptes, c'était là ce qui souillait l'homme, et non pas de manger sans s'être lavé les mains, parce que les premières transgressions atteignent et flétrissent le cœur que Dieu regarde avant tout, tandis que la seconde omission ne touche que le corps sans même le ternir, ce qui n'est rien devant Dieu. Voilà toute la pensée de Jésus-Christ ; il réproouve l'attachement outré des Phari-

(1) Matt., xxiii, 1, 2, 3.

(2) Bossuet, *Histoire univ.*, II Part., chap. xix, *Jésus-Christ et sa doctrine.*

(3) Matth., xv, 1-3.

siens à certaines observances, à certains rites arbitraires qu'ils élevaient dans leur respect au-dessus de la loi. Jamais il ne s'est permis de traiter avec dédain la discipline imposée par la loi elle-même; jamais il n'a professé qu'on pouvait s'en affranchir sous prétexte que *Dieu ne voyait que le cœur*.

« La tradition même, chose si sainte pour le Juif, n'est rien comparée au sentiment pur. » Il y a deux traditions dans la Synagogue, des traditions divines et des traditions humaines et superstitieuses. Est-ce en parlant des premières que Jésus déclare qu'elles ne sont rien *comparées au sentiment pur*? Pas une syllabe dans ses discours ne porte l'empreinte de cette doctrine. Au contraire même, l'Évangile entier proteste contre elle, puisqu'il revient tout entier à dire que, pour les Juifs comme pour ses disciples, les sentiments et les paroles ne sont rien sans les œuvres. Est-ce en parlant des traditions superstitieuses que Jésus a dit cela? Mais alors qu'en conclure contre des traditions meilleures? Il a fort bien pu dire qu'un *sentiment pur* valait mieux que des traditions puériles, sans prétendre que Dieu le préférerait aux grandes et saines traditions de la Synagogue. Ainsi M. Renan n'est pas heureux dans les pensées d'élimination qu'il attribue à Jésus; il n'en est pas une qui ne tombe en présence de l'Évangile.

Et maintenant que M. Renan nous dise ce que Jésus édifie! — « Un culte pur. » — Mais un culte peut être très-pur même avec des observances liturgiques. — « Une religion sans pratiques extérieures. » — La prière commune est-elle une pratique extérieure? Jésus la recommande en déclarant que là où deux ou trois personnes sont rassemblées en son nom il est au milieu d'elles (1). — Le jeûne est-il une pratique extérieure? Jésus dit que tant que l'Époux est sur la terre, les fils de l'Époux peuvent ne pas jeûner; mais l'Époux s'en ira, et alors ils jeûneront; l'Époux c'est Jésus lui-même, les fils de l'Époux, ce sont ses disciples et les chrétiens (2). — La confession des péchés est-elle une pratique extérieure? Jésus la rend obligatoire afin que le pouvoir des clefs qu'il confie à ses

(1) Matth., xviii, 19, 20.

(2) Matth., ix, 15.

Apôtres puisse s'exercer avec intelligence et utilité pour les peuples (1). — Le Baptême est-il une pratique extérieure? Jésus le proclame nécessaire et quiconque n'aura pas reçu le privilège de cette seconde naissance par l'eau et l'Esprit-Saint, ne pourra pas entrer dans le royaume des cieux (2). — Boire le sang et manger la chair du Fils de l'homme est-ce une pratique extérieure? — Jésus publie bien haut que quiconque ne fera pas l'un et l'autre n'aura pas la vie en lui et mourra d'une mort éternelle (3). En voilà bien assez, je l'espère, pour faire voir à quel point il est vrai que Jésus a fondé une religion *sans pratiques extérieures*. Après de telles assertions les bras tombent, et l'on se demande avec stupeur si M. Renan a lu l'Évangile avant de faire la *Vie de Jésus*.

« Après tout il est évident que la religion fondée par Jésus dut ressembler, si je l'ose dire, à sa religion personnelle? Eh bien! que fait Jésus? — Il n'affectait, nous répond M. Renan, aucun signe extérieur d'ascétisme? » — En vérité? Mais n'est-il pas allé plusieurs fois à Jérusalem pour célébrer la Pâque, et cela par respect pour l'usage et la loi? — C'est bien là un signe extérieur. Mais n'est-il pas entré mille fois dans le temple et dans les synagogues pour y faire des prières privées ou publiques, mais toujours visibles? — C'est bien là encore un signe extérieur. — Mais ne s'est-il pas présenté au baptême de Jean? — C'est encore un signe extérieur. — Mais n'a-t-il pas jeûné quarante jours et quarante nuits dans le désert? Encore un signe extérieur! Pauvre M. Renan! Il ne peut pas dire un seul mot sans qu'à l'instant même il parte de toutes les lignes de nos livres sacrés des contradictions qui le foudroient.

« Une religion reposant toute sur les sentiments du cœur, sur l'imitation de Dieu. » Ces deux traits sont contradictoires. Qu'est-ce que l'*imitation de Dieu*? Que suppose-t-elle? Une idée de Dieu: on ne peut l'imiter qu'autant qu'on le connaît et qu'on y croit. Dès ce premier pas nous voici jetés hors du *sentiment*; nous passons de la région du cœur à celle de l'esprit. Qu'est-ce encore qu'imiter

(1) Matth., xviii, 18.

(2) Matth., xxviii, 19. — Jean., iii, 5.

(3) Joan., vi, 51.

Dieu? C'est vivre de sa vie. Et qu'est-ce que la vie de Dieu? Si elle a un côté intime et qui nous échappe, elle a un côté visible dont l'influence tombe sous nos regards. C'est le rayonnement extérieur de ses grands attributs. Ainsi Jésus nous apprend que c'est lui qui donne au lis des champs cette parure dont l'éclat ne fut jamais égalé par Salomon même dans les plus hautes splendeurs de sa gloire (1). C'est lui qui épargne aux oiseaux du ciel la peine de semer, de moissonner, de recueillir dans des greniers les grains destinés à les nourrir; sa main paternelle leur fournit chaque jour leur pâture (2). C'est lui qui fait tomber la pluie sur les justes et les pécheurs, et lever son soleil sur les bons et les méchants (3). Essayez de l'imiter en cela par la miséricorde et le pardon des injures, comme Jésus lui-même vous y convie; pourrez-vous y réussir par de simples et vagues impressions de cœur? Ne faut-il pas y ajouter des actes extérieurs et palpables? Eh! sans doute, le Dieu à l'imitation duquel Jésus nous appelle ou plutôt nous oblige, n'est ni une abstraction sans vie, ni un être inerte et sans mouvement. C'est la perfection agissante; aux opérations essentielles et intérieures de sa nature adorable il unit de libres opérations au dehors; et quiconque veut lui devenir semblable, autant que le néant peut ressembler à l'Être, quiconque aspire à en être le miroir fidèle, celui-là doit en reproduire l'empreinte et l'image aussi bien dans ses actions que dans ses sentiments. Et par là même la religion de pur sentiment s'évapore; M. Renan s'est fait notre auxiliaire.

Et puis, que nous parle-t-on de *pur sentiment*! Il est une vertu que Jésus signale non-seulement comme toute-puissante, mais comme indispensable : c'est la foi, la foi portant sur des objets précis, sur des dogmes déterminés. Foi au Fils de l'homme : « Qui croit en lui ne sera pas jugé; qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il ne croit pas au nom du Fils unique de Dieu (4). » Foi à l'Église enseignante. « Allez par tout l'univers, prêchez l'Évangile à toute

(1) Matth., vi, 28, 29.

(2) *Ibid.*, 26.

(3) Matth., v, 45.

(4) Joan., iii, 18.

créature. Quiconque croira et aura été baptisé, sera sauvé ; quiconque ne croira pas sera condamné (1). » Est-ce clair ? Est-ce formel ? Est-ce décisif ? Cherchez dans ces paroles qui sont de Jésus même, une preuve, une apparence quelconque en faveur de votre religion de sentiment !

Il y a une autre vertu dont la pratique n'est pas moins nécessaire au salut : c'est la charité et la charité manifestée par des actes. Avez-vous assisté Jésus-Christ dans la personne des pauvres, des malades et des prisonniers ? C'est bien ; il vous admettra dans son royaume. L'avez-vous délaissé en restant insensible pour ces malheureux ? Maudits par sa colère, vous irez brûler dans des feux éternels. Nous avons déjà cité ces textes ; nous les avons discutés ; nous nous sommes convaincus que la menace qu'ils expriment est aussi certaine qu'elle est formidable. Eh bien ! N'est-il ici question que des *sentiments du cœur* ? N'est-il pas impérieusement commandé de joindre à la charité du *sentiment* la charité de l'*aumône*, quand on a le pouvoir de la faire ? Et l'aumône n'est-elle pas une pratique extérieure ?

Enfin, la croix, voilà le résumé, l'essence, la loi suprême de l'Évangile. Pour être le vrai disciple de Jésus, il faut la porter ; c'est-à-dire qu'il faut mortifier sa chair. Qui n'arrache pas de son corps le bras et l'œil qui le scandalisent, sera jeté en proie aux feux de l'autre vie. Jésus l'a déclaré nettement. Mais sont-ce là des choses de *pur sentiment* ? Rompre avec les occasions du péché, fuir les tentations qui sollicitent à le commettre, punir et macérer le corps qui en a été l'instrument et le complice, n'est-ce pas là tout un ensemble de faits palpables, qui prennent sans doute leur racine dans le cœur, mais se produisent et s'accomplissent au dehors ! Et que devient, en présence de ces sacrifices ordonnés, indispensables, cette religion vaporeuse, plus impalpable même qu'un rêve ou qu'une ombre, dont M. Renan fait si dérisoirement honneur à Jésus, la Sagesse éternelle apparue ici-bas sous un voile de chair !

Mais le trait le plus digne d'admiration le voici : « Une religion

(1) Marc., xvi, 15, 16.

sans prêtres. » Oui *sans prêtres* à commencer par Jésus même : « Jamais on n'a été moins prêtre que Jésus (1). » Parole qu'on dirait sortie de l'enfer ! Parole plus désolante pour l'oreille d'un évêque que ne l'était autrefois le plomb versé bouillant dans l'oreille des martyrs. Mais, juste Ciel ! vous n'avez donc jamais lu saint Paul, ce sublime révélateur, ce magnifique interprète des mystères et des grandeurs du Christ ? Si vous preniez son admirable Épître aux Hébreux, vous verriez qu'elle roule presque tout entière sur le sacerdoce de Jésus considéré tantôt en lui-même, tantôt dans sa prééminence sur le sacerdoce d'Aaron. Vous verriez que Jésus y est proclamé pontife, mais pontife saint, innocent, sans souillure, séparé des pécheurs par tout un abîme et plus élevé que les cieux (2). Vous verriez qu'en Lui nous n'avons pas un pontife qui ne sache point compatir à nos faiblesses, mais un pontife qui a passé par toutes nos épreuves et a voulu en tout, moins le péché, s'assimiler à ceux qu'il appelle ses frères, afin que, par cette solidarité de combats et de souffrances, il conçût un plus vif sentiment de miséricorde et un désir plus ardent de nous assister dans nos tentations (3). « Vous verriez, ajouterons-nous avec Bossuet, Aaron portant à un autel corruptible des génisses et des taureaux ; et Jésus victime, présentant devant le trône de Dieu sa chair formée par le Saint-Esprit, oblation sainte et vivante pour l'expiation de nos crimes. Vous verriez Aaron dans un tabernacle mortel effaçant quelques immondices légales et certaines irrégularités de la loi par le sang des animaux égorgés ; et Jésus à la droite de la Majesté faisant par la vertu de son sang la vraie purification de nos âmes. Vous verriez Aaron consacré par un sang étranger, comme il est écrit dans le Lévitique (4), et, par ce même *sang étranger*, *In sanguine alieno*, dit l'Apôtre (5), entrer dans le sanctuaire bâti de main d'homme ; et Jésus consacré par son propre sang, entrer aussi par son propre sang dans le sanctuaire éternel et en ouvrir la porte à ses serviteurs. Vous verriez,

(1) *Vie de Jésus*, p. 89.

(2) Hebræ., vii, 26.

(3) Id., ii, 17, 18 ; iv, 15.

(4) Levit., viii.

(5) Hebræ., ix, 25.

Ô spectacle admirable pour des âmes vraiment chrétiennes ! Vous verriez, d'une part, tous les hommes révoltés ouvertement contre Dieu et, d'autre part, la Justice divine prête à les précipiter dans l'abîme en compagnie des démons, desquels ils avaient suivi les conseils et imité la présomption, lorsque tout à coup ce saint, ce charitable pontife, ce pontife fidèle et compatissant à nos maux, paraît entre Dieu et les hommes. Il se présente pour porter les coups qui allaient tomber sur nos têtes ; il répand son sang sur les hommes ; il lève à Dieu ses mains innocentes, et pacifiant ainsi le ciel et la terre, il arrête le cours de la vengeance divine et change une fureur implacable en une éternelle miséricorde (1). »

C'est là ce que vous apprendrait le grand Apôtre ; au lieu d'appuyer votre odieux blasphème : *Jamais on n'a été moins prêtre que Jésus*, il vous dirait : *Jamais on n'a été plus prêtre* ; il fut le prêtre des prêtres, le pontife des pontifes ; pontife par excellence devant lequel s'effacent jusqu'au néant tous les pontifes de l'ancienne loi. Mais qu'avons-nous ici besoin du témoignage de saint Paul ? L'Évangile ne suffit-il pas pour nous en donner l'assurance ? Pour constituer le prêtre, il faut une consécration ; Jésus a reçu la sienne le jour où l'Esprit-Saint est descendu sur lui sous une forme visible, et où le Père a crié dans la nue : « C'est là mon Fils Bien-Aimé ; j'ai mis en Lui toutes mes complaisances (2). » Au prêtre, au pontife il appartient de prier pour les peuples, et que de fois Jésus ne s'est-il pas acquitté de ce grand ministère ! C'est là le fond de sa vie, et chaque page de l'Évangile nous le montre implorant son Père pour le monde dans le silence du désert ou sur le faite des montagnes. Le pontife est investi du droit et de la mission d'enseigner ; Jésus ne l'a-t-il pas fait largement pendant sa vie publique ? Une autre fonction propre et caractéristique du prêtre, c'est de remettre les péchés ; lui seul peut exercer sur les consciences ce pouvoir qui les purifie. Eh bien ! Jésus ne l'a-t-il pas fait pour ce paralytique dont parle saint Matthieu ? Avant de guérir

(1) Bossuet, *Sermon pour la Circoncision, sur la ROYAUTE DE JÉSUS-CHRIST, vers la fin.*

(2) Matth., III, 16, 17.

le corps de ce malade n'en a-t-il pas guéri l'âme (1)? N'a-t-il pas dit également de Madeleine cette parole qui depuis dix-huit siècles a fait tant de prodiges : « Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé (2). » Enfin le plus grand acte, l'acte le plus spécial du prêtre et du pontife, c'est le sacrifice. « Tout pontife, disait autrefois saint Paul, est établi pour offrir à Dieu, au nom et en faveur des hommes, des dons et des sacrifices (3). » C'est précisément ce qu'a fait Jésus sur les deux grands autels de Gethsémani et du Calvaire. Sur le premier, il a présenté la victime; sur le second, il l'a immolée, et cette victime est Lui-même. A la vérité, si l'on voit clairement qu'il est l'hostie de ce grand holocauste, on ne voit pas aussi clairement qu'il en soit le sacrificeur. Ce sont les Juifs et les Romains qui frappent du fer l'agneau qui se laisse égorger pour le salut du monde. Mais les hommes ne pourraient rien sur Lui, s'il ne consentait pas à mourir; ils n'ont sur sa vie d'autre action que celle qu'il leur permet ou plutôt qu'il leur donne. Il l'a déclaré formellement et avec insistance avant sa Passion : « Je dépose ma vie pour la reprendre, personne ne me l'arrache malgré moi; mais je la dépose de moi-même, et j'ai le pouvoir de le faire comme aussi j'ai le pouvoir de la reprendre (4). » Ainsi, comme le chante l'Église, il est bien à la fois la victime qui succombe et le prêtre qui l'offre au Ciel pour la rédemption de l'humanité. C'est même là le grand côté de son cœur et de sa vie. Il n'a conquis tant d'âmes, il n'a subjugué tant de nations, il n'a dominé tant de civilisations et tant de siècles, il n'est monté si haut dans l'estime et le respect universel, il n'a recueilli tant d'adorations que parce qu'unissant la dignité de pontife à celle de docteur, il a voulu consacrer ses révélations par l'effusion de son sang et racheter par sa mort l'homme déshérité de ses grandeurs primitives.

Prêtre par excellence, il a fondé, pour perpétuer son sacerdoce,

1) Matth., ix, 2.

(2) Luc., vii, 47.

(3) Hebræ., v, 1.

(4) Joan., x, 17, 18.

une race impérissable de prêtres. Cette nouvelle tribu de Lévi vénère les Apôtres comme ses premiers aïeux, et certes, historiquement, elle a mille fois raison. Jésus a successivement marqué et investi les Apôtres de tous les caractères, de tous les pouvoirs et de toutes les missions qui constituent le prêtre. La consécration? Un jour ses Apôtres étaient rassemblés autour de lui; c'était après la résurrection, il souffla sur eux en disant : Recevez le Saint-Esprit (1). Voilà l'onction. La mission d'enseigner? — « Allez, enseignez toutes les nations, leur apprenant à observer tout ce que je vous ai commandé (2). » Le pouvoir de remettre les péchés? — « A ceux dont vous aurez remis les péchés sur la terre, ils seront remis dans le ciel (3). » Le pouvoir de sacrifier? — « Voici mon corps qui sera livré pour vous; ceci est le calice de la nouvelle alliance qui contient mon propre sang; faites cela en mémoire de moi, et toutes les fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur (4). » Voilà, si je ne me trompe, un sacerdoce complètement organisé. Et pour qu'il soit bien certain, pour qu'on ne puisse en contester l'authenticité par aucun doute sérieux, il déclare qu'il s'identifie avec ceux qui en seront dépositaires et que leur sacerdoce ne se séparera pas de son propre sacerdoce : *Ecce ego vobiscum sum* (5). De même pour qu'on n'ait jamais le droit de dire leur sacerdoce aboli et de se soustraire à leur autorité, il s'engage à rester avec eux, c'est-à-dire à les faire subsister avec lui jusqu'à la consommation des siècles : *Usque ad consummationem seculi* (6). Ainsi Jésus-Christ, prêtre, a créé une dynastie de prêtres chargés de gouverner en son nom les esprits et les consciences, et cela jusqu'aux extrémités du monde et jusqu'à la fin des temps. Ce n'est pas ce que M. Renan nous avait dit. Mais le blasphème peut-il rendre le vrai son de l'Évangile, même quand il se vante d'en être l'écho?

(1) Joan., xx, 22.

(2) Matth., xxviii, 20.

(3) Joan., xx, 23.

(4) I Cor., xi, 24, 25, 26.

(5) Matth., *ut supra*.

(6) Matth., *ut supra*.

Mais Jésus n'a-t-il pas dit : « L'heure est venue où l'on n'adorera plus ni sur cette montagne ni à Jérusalem ? » Non, ce n'est pas exactement ce qu'a dit Jésus. Au lieu de ces mots : *on n'adorera*, il a prononcé ceux-ci : *vous n'adorerez*. Il s'adressait directement aux Juifs et aux Samaritains pour bien leur faire entendre que bientôt, ni à Garizim ni à Jérusalem, le sacrifice ne serait plus offert. Les uns et les autres avaient des espérances différentes ; ils supposaient tous que la religion des aïeux avait fait un pacte indissoluble avec le pays qu'ils habitaient et qu'elle y serait éternelle. Ils se persuadaient également que Dieu ne consentirait jamais à recevoir ailleurs des hommages et des oblations qui lui fussent agréables. Jésus tranche ces deux illusions par la racine. Il prédit que bientôt les deux peuples verront leur culte renversé sans espoir et Dieu cherchant en d'autres lieux et d'autres sanctuaires un supplément aux adorations qu'ils ne lui décerneront plus. Mais cela ne prouve point que le sacerdoce et les pratiques extérieures soient, dans la pensée de Jésus, destinés à disparaître.

Et que signifiaient alors ces mots : « L'heure est venue où les vrais adorateurs adoreront en esprit et en vérité ? » Ce qu'ils signifient, c'est que Jésus repousse de la religion qu'il fonde ces hommages purement matériels, ces observances vides de foi, de piété et de cœur, dont l'ignorance des Samaritains se contentait et dont l'hypocrisie des Pharisiens faisait parade. « Dieu, dit-il, est esprit et vérité. Il faut qu'on l'adore en esprit et en vérité (1). » En esprit et non pas seulement par les sens, par le cœur et non pas seulement par les lèvres ; en vérité et non point par comédie, avec un respect sincère et non point par une vaine et mensongère ostentation de piété. Tel est le sens de Jésus ; il ramène le culte religieux à son véritable foyer ; il veut qu'il parte du centre de l'âme et ne soit que la manifestation et comme l'explosion des sentiments de l'âme elle-même ; il annonce que toutes les adorations émanées de cette source seront plus que jamais les seules que son Père pourra souffrir. Mais rien n'annonce que tout devra se borner à des émotions

(1) Joan., iv, 23, 24.

intimes, à je ne sais quelle poésie d'imagination, et aux frémisséments indéfinis d'une sensibilité qu'on appellera pieuse ! Il n'est pas un mot au contraire qui ne fasse entrevoir, dans cette conversation du Christ avec la Samaritaine, que Jésus veut donner du corps à la religion nouvelle. Il faudra croire au Père, il faudra l'adorer par l'esprit, ce qui n'est pas le cœur ; il faudra recevoir le don de Dieu et boire l'eau qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle ; il faudra au besoin rompre avec ses désordres comme la femme de Samarie fut au moins indirectement invitée à le faire ; il faudra enfin qu'on écoute le Messie qui est Jésus même, ainsi qu'il le déclare en terminant l'entretien. Est-ce que toutes ces choses sont affaire de pur sentiment ? Et le cœur par hasard doit-il seul y être en jeu ?

Ah ! vous dites que *le jour où Jésus prononça cette parole il fut vraiment Fils de Dieu* ; vous avez raison. Mais il fut surtout *Fils de Dieu* parce qu'il n'y attacha pas le sens dans lequel vous l'entendez vous-même. Qu'est-ce qu'un culte exclusivement fondé sur les sentiments du cœur ? Est-il possible, ce culte-là, je le demande ? Le sentiment pour s'ébranler n'a-t-il pas besoin d'être mis en éveil par une idée ? Par sa nature, n'est-il pas une puissance aveugle, incapable d'avoir d'autres mouvements que de vagues aspirations, tant que l'esprit ne lui a point marqué par ses lumières un objet précis vers lequel il puisse s'élaner ? Si vous ne lui dites pas ce que c'est que Dieu, comment voulez-vous qu'il le devine, le recherche et l'adore ? Il n'est point de rayon sans foyer ; il n'est point d'arbre sans racine ; il n'est point non plus de sentiment religieux sans un dogme défini, sans une foi déterminée. C'est là ce que dit le bon sens le plus élémentaire, et quand vous prétendez que Jésus a méconnu ce principe, quand vous dites qu'il a réduit à des impressions de cœur flottant dans le vide le culte dont il fut le fondateur, quand vous lui faites une gloire de cette invention sentimentale que vous lui attribuez, vous faites par là tout simplement à la Sagesse suprême les honneurs immérités d'une suprême extravagance !

Je sais bien que vous n'acceptez pas ce jugement ; je sais bien

que vous appelez votre religion de sentiment *la religion éternelle*. Mais une nuance de sensibilité sans idée, sans but, sans influence sur la vie, soumise à tous les caprices des nerfs, à toutes les variations du tempérament, insaisissable et changeante comme la tristesse et la mélancolie, c'est là ce que vous appelez une *religion*? C'est là ce que le Christ aurait donné pour *fondement à la religion éternelle*? Dites donc que le Fils de Dieu aurait fondé par là l'éternel athéisme!

Je sais bien encore que vous nommez cela un *culte pur, sans date, sans patrie, celui que pratiqueront les âmes élevées jusqu'à la fin des temps*. Oui, un culte pur et tellement pur qu'il est nul; il est pur comme le néant. « *Un culte sans date, sans patrie.* » *Sans date!* C'est vrai, dans l'histoire du Christ; l'opprobre de cette création ne s'attache à aucune époque de sa vie. « *Sans patrie.* » C'est encore vrai pour Jésus; cette puérilité n'a pris naissance ni à Nazareth, ni à Jérusalem, ni dans l'Évangile. C'est là le pays de la lumière, il n'en sort pas des fantômes. Mais après tout il est faux que le culte fondé par Jésus soit sans date et sans patrie. Sa date remonte à dix-huit cents ans. Avant Jésus-Christ il n'existait ni dans la Synagogue, ni dans le Polythéisme. C'est de son apparition que commence à courir l'ère moderne. Sa patrie n'est pas moins déterminée que sa date. Son berceau ne fut ni dans l'Inde antique, ni dans la vieille Grèce, ni dans l'Italie ancienne, ni dans les forêts et sous le ciel nébuleux de la Germanie d'autrefois. Il eut pour patrie la patrie de Jésus même. Nul pays ne le connaît avant notre Maître; nulle contrée ne le retient quand il s'est séparé du Christ; et pour oser soutenir qu'il a germé sous un autre ciel et dans un autre sol que ceux dont parle l'Évangile, il faut le défigurer, comme le fait M. Renan, par de sacrilèges parodies.

« *Le culte que les âmes élevées pratiqueront jusqu'à la fin des temps.* » Quoi! pour être une *âme élevée*, il faut pratiquer un culte sans croyance, sans morale et sans voix; un culte qui n'ait ni Dieu, ni autel, ni sacrificeur, ni victime, ni parfums, ni cantiques sacrés; un culte qui n'ait pas même la valeur de l'éclair qui passe, du rêve qui s'enfuit ou du vent qui murmure; un culte, enfin, qui consiste

dans des émotions indéterminées de cœur, et ressemble à ces flammes qui se balancent dans l'espace, cherchant un objet qu'elles puissent saisir sans réussir à le rencontrer? Quoi ! cette inanité, c'est la *bonne religion de l'humanité* (1), la *religion absolue* (2), la *religion éternelle* (3), la religion à la pratique de laquelle on reconnaîtra, jusqu'à la consommation des siècles, les hautes intelligences ? Et c'est le Verbe éternel, celui qui par essence est la lumière et la vie, c'est Lui qui aura établi, comme une œuvre vraiment digne de sa sagesse, cette religion plus ténue, plus éthérée, plus voisine du néant que le fluide le plus impondérable ! Oh ! de grâce, ne prêtez pas tant de philosophie au Christ que j'adore ! L'Évangile m'apprend qu'il a donné plus de solidité, plus de consistance, plus de moelle à la religion dont il fut l'auteur. Il a fondé sans doute le culte du cœur, mais il a fondé pareillement le culte de l'esprit ; il a fondé même un culte pour le corps. Laissez-moi prendre son œuvre telle qu'il l'a faite. Vous ne me placerez pas au nombre des *âmes élevées*, je le vois bien ; mais j'y consens. Les pratiques extérieures que j'observerai, le symbole auquel je m'attacherai, les vertus auxquelles je me dévouerai, vous paraîtront des folies. Mais peu m'importe ! Je m'obstine à les embrasser avec amour parce que ce sont les saintes folies d'un Dieu.

Voilà pour le caractère général de l'œuvre religieuse fondée par Jésus-Christ. Un mot sur quelques institutions particulières.

XVI

Jésus et quelques institutions qu'il fonde.

Trois aveux relatifs à l'Église échappent à M. Renan.

Le premier reconnaît la fondation d'une Église par Jésus. « Un germe d'église commençait dès lors à paraître. Cette idée féconde du pouvoir des hommes réunis semble bien une idée de Jésus (4). »

(1) *Vie de Jésus*, p. 234.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*, p. 296.

Laissons passer cette dernière phrase avec l'aspect étrange sous lequel elle suppose que Jésus a conçu le plan de son Église ; elle confesse que le Christ en a posé les bases : c'est là l'essentiel.

Un second aveu de M. Renan porte sur la suprématie décernée à Pierre dans cette Église naissante. « Jésus à diverses reprises lui déféra dans son Église une certaine primauté, et lui donna le surnom syriaque de *Képha* (pierre), voulant signifier par là qu'il faisait de lui la pierre angulaire de l'édifice. Un moment même *il semble* lui promettre « les clefs du royaume du ciel, » et lui accorder le droit de prononcer sur la terre des décisions toujours ratifiées dans l'éternité (1). » *Il semble* ; cette parole est trop timide ; M. Renan pouvait être plus affirmatif, parce que Jésus lui-même n'a pas hésité.

Troisième aveu sur les privilèges dont l'Église a été investie par son fondateur. « Il confie à l'Église le droit de lier et de délier (c'est-à-dire de rendre certaines choses licites ou illicites), de remettre les péchés, de réprimander, d'avertir avec autorité, de prier avec certitude d'être exaucé (2). » Voilà qui est bien, mais insuffisant. Sans parler du *c'est-à-dire* et de la parenthèse qui demandent explication, nous ferons observer à M. Renan qu'il se tait assez mal à propos sur un point capital : c'est le droit et la mission d'enseigner. Jésus pourtant a donné ce privilège à son Église en termes aussi formels qu'inévitables. Au moment le plus solennel de son histoire, à l'heure suprême de la séparation, il lui dit dans la personne des Apôtres qui la représentaient : « Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez les nations (3). » Ce qu'il dit alors, il l'avait déjà dit plusieurs fois en termes équivalents, et toujours en présentant cette prérogative d'enseigner comme une puissance qui devait être obligatoire et sacrée pour les peuples. « Qui vous écoute, m'écoute, et qui vous méprise me méprise (4). » « Si quelqu'un n'écoute pas l'Église,

(1) *Vie de Jésus*, p. 158.

(2) *Ibid.*, p. 296.

(3) Matth., xxviii, 18, 19, 20.

(4) Luc., x, 16.

qu'il soit pour vous comme un païen et un publicain (1). » Voilà ce que M. Renan ne devait pas oublier. De toutes les facultés dont Jésus a mis son Eglise en possession, celle-ci est peut-être la plus importante, parce que tout part de là ; si l'autorité enseignante disparaît, il n'est rien qui ne disparaisse avec elle. Qui sait si ce n'est pas précisément la raison pour laquelle M. Renan a gardé le silence ?

Quoi qu'il en soit, voici des lignes dont il aurait bien dû s'abstenir. « Il est possible que beaucoup de ces paroles aient été prêtées au Maître afin de donner une base à l'autorité collective par laquelle on chercha plus tard à remplacer la sienne (2). » *Il est possible.* Est-ce ainsi qu'on raisonne en histoire ? Quel est le fait qu'on n'a pas le droit de décliner, si ce genre d'argument est admis ? — Mais non, ce n'est pas *possible*, parce que les Evangélistes affirment que ces paroles sont authentiques et qu'il est impossible que leur témoignage ne soit pas littéralement vrai. Non, ce n'est pas *possible*, parce que l'Eglise assistait par les Apôtres à sa propre création, et qu'à ce titre elle est irrécusable quand elle atteste, l'Evangile à la main, qu'elle a réellement reçu du Christ l'investiture des droits et des privilèges dont ce Livre sacré fait l'énumération.

Après l'Eglise, l'Eucharistie.

Comme c'est ici l'institution la plus auguste de Jésus-Christ selon la doctrine de l'Eglise, comme en l'abordant M. Renan devait toucher au mystère le plus consolant pour les chrétiens, il semblait que pour l'expliquer il devait recourir à des interprétations plus sérieuses que jamais, afin de ne pas paraître ajouter à l'indignité du blasphème l'indécence de la légèreté. Mais non ; il ne réussit pas même à être ingénieux. Voici d'abord le chapitre sixième de saint Jean, qu'on peut si justement appeler le chapitre de la promesse. Par le discours que l'Evangéliste y rapporte Jésus prépare manifestement la grande institution qu'il doit réaliser plus tard. Il annonce en termes exprès qu'il donnera sa chair en nourriture et son sang en breuvage ; que l'un et l'autre réunis formeront un pain descendu du ciel et que ce pain sera Lui-même ; que ce

(1) Matth., xviii, 17.

(2) *Vie de Jésus*, p. 296.

pain, supérieur à la manne, communiquera à ceux qui le mangeront un principe de résurrection et d'immortalité, tandis que la manne n'empêcha point ceux qui s'en étaient nourris de mourir dans le désert ; qu'enfin, ceux qui auront mangé sa chair et bu son sang demeureront en Lui et qu'il demeurera en eux (1). Les Juifs se scandalisent de ce langage. Les disciples mêmes de Jésus en sont déconcertés à tel point que quelques-uns cessent, à partir de cet instant, de marcher à sa suite. Mais plus on s'étonne ou l'on s'offense, plus Jésus insiste dans le sens et sur l'affirmation dont on se révolte, afin qu'il soit bien entendu que ses paroles doivent être prises dans toute la rigueur de la lettre. M. Renan trouve cette façon de s'exprimer *bizarre* (2). *Divine* était la qualification qu'il fallait employer, parce qu'un Dieu seul pouvait se permettre cette étonnante audace. Mais *bizarre*, puisque votre impiété le veut, elle prouve au moins par sa *bizarrierie* même que Jésus parlait au *naturel* et sans métaphore, et qu'un jour viendrait où, par une institution miraculeuse, il donnerait véritablement sa chair et son sang en nourriture à ses Apôtres et par eux aux chrétiens de tous les siècles.

L'engagement est pris. Comment Jésus va-t-il s'en acquitter ? Écoutez M. Renan ! « Les repas étaient devenus dans la communauté naissante un des moments les plus doux. A ce moment on se rencontrait, le Maître parlait à chacun et entretenait une conversation pleine de gaieté et de charme (3). » Dans quelle histoire avez-vous puisé ces détails ? Et comment M. Renan peut-il ici se concilier avec M. Havet qui prétend que nous n'avons sur la vie de Jésus aucune de ces petites scènes d'intérieur ? Je demande aussi comment cette grâce portée par Jésus, même vers la fin de sa vie, dans les banquets fraternels, peut s'accorder avec ce caractère sombre, exalté, révolutionnaire par lequel M. Renan suppose que le Christ avait été alors envahi, pour ne pas dire défiguré ? Mais pas trop de questions ! — « Jésus aimait cet instant et se plaisait à voir

(1) Joan., vi, 31-60.

(2) *Vie de Jésus*, p. 301.

(3) *Ibid.*, p. 303.

sa famille spirituelle ainsi groupée autour de lui (1).» — Vous dénaturez, M. Renan, la pensée et le récit de saint Luc auxquels vous faites allusion. Au lieu de parler en général, saint Luc se préoccupe d'un festin particulier; festin que Jésus avait depuis longtemps en vue et qu'il appelait par des vœux d'une ardeur spéciale; festin dans lequel, à la façon solennelle dont le Maître le fait préparer et dont l'Évangéliste lui-même en raconte les préludes, on sent qu'il va se passer quelque chose d'extraordinaire. « J'ai désiré d'un grand désir de manger cette Pâque avec vous avant ma Passion, car je dois vous le dire : je ne la mangerai plus désormais avec vous, jusqu'à ce que nous le fassions dans le royaume de Dieu (2). » Voilà par quelles paroles majestueuses Jésus ouvre la conversation dans ces agapes suprêmes. Jamais il n'a pris les choses de si haut et sur un ton plus auguste; et M. Renan cherche à nous abuser ou se trompe quand il soutient que Jésus ne fait ici que suivre le cours de ses habitudes antérieures.

« La participation au même pain était considérée comme une sorte de communion, de lien réciproque. Le Maître usait à cet égard de termes extrêmement énergiques qui furent pris plus tard avec une littéralité effrénée (3). » L'essentiel est de savoir si le Maître a voulu qu'on prit ces termes à la lettre, oui ou non. Nous disons *oui*; comment prouvez-vous que *non*? Vous n'essayez pas même de le faire. — « Jésus est à la fois très-idéaliste dans les conceptions et très-matérialiste dans l'expression (4). » Ni l'un ni l'autre; ces deux termes sont aussi faux qu'ils sont inconvenants. Mais en les prenant pour ce qu'ils valent, il faut dire, que parfois Jésus veut bien qu'on n'entende pas son langage à la lettre. Il se sert dans une foule d'occasions d'images et de paraboles; et dans ces circonstances il a tellement l'intention qu'on n'interprète pas ce qu'il dit dans un sens matériel, qu'il dégage lui-même la doctrine spirituelle cachée sous le voile de la figure ou de l'allégorie.

(1) *Vie de Jésus*, p. 303.

(2) Luc., xxii, 15, 16.

(3) *Vie de Jésus*, p. 303.

(4) *Ibid.*, pp. 303, 304.

Mais d'autres fois, au contraire, il laisse aux mots qu'il emploie leur signification naturelle et pour ainsi dire étymologique. Pour bien saisir sa pensée, il faut traduire avec toute la rigueur grammaticale le texte qui l'exprime ; et ce dernier cas est précisément celui de l'Eucharistie.

« Voulant rendre cette pensée que le croyant ne vit que de lui, que tout entier (corps, sang et âme), il était la vie du vrai fidèle, il disait à ses disciples : Je suis votre nourriture ; phrase qui, tournée en style figuré, devenait : « Ma chair est votre pain, mon sang est votre breuvage (1). » Ici trois erreurs. M. Renan fait de ces grandes formules eucharistiques des locutions banales que Jésus aurait eues à tout propos sur ses lèvres, et qui n'auraient pas eu dans la dernière cène de signification plus profonde que dans les autres circonstances de sa vie. Rien n'est plus faux. Ces augustes paroles ont été réservées pour deux occasions solennelles entre toutes les autres : celle de la promesse qui révolta Capharnaüm, et celle de l'institution de l'Eucharistie qui consola les Apôtres.

Autre erreur. Jésus, d'après M. Renan, n'aurait été préoccupé que d'une pensée, celle de se présenter comme étant *par tout son être* la vie du vrai fidèle. L'intention de Jésus portait plus loin ; il a nettement fait entendre qu'il voulait établir un moyen extraordinaire, un instrument particulièrement efficace pour développer dans ses disciples le germe de la vie dont il portait en lui-même la plénitude et la source. « En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous. — Quiconque mange ma chair et boit mon sang, a la vie éternelle (2). » On ne pouvait s'exprimer avec une clarté plus décisive ; il est cent fois visible que Jésus avait pour dessein de créer un pain nouveau, un pain céleste, dont la substance pût donner la vie à ceux qui s'en nourriraient, et que ce pain, ce serait la réunion dans un même aliment de sa propre chair et de son propre sang.

Dernière erreur. Par une parenthèse perfide, M. Renan essaye

(1) *Vie de Jésus*, p. 304.

(2) Joau., vi, 54, 55.

d'insinuer que Jésus, en se présentant comme la vie du vrai fidèle, ne voit et ne suppose dans son être que *corps, sang et âme*. Jésus y place autre chose, c'est sa *divinité*. Oui, sa divinité, quand il dit à plusieurs reprises qu'il sera le *pain descendu du Ciel*. Oui, sa divinité, quand il affirme qu'il est le principe nécessaire de la vie, et que quiconque ne mangera pas sa chair et ne boira pas son sang n'aura pas la vie en soi. Oui, sa divinité, quand il assure que son corps et son sang peuvent donner et donneront *la vie éternelle*; c'est une prérogative qui évidemment ne peut appartenir qu'à un Dieu. Oui, sa divinité, parce qu'il prédit qu'il ressuscitera lui-même au dernier jour tous ceux qui se seront nourris de sa chair et de son sang. Un Dieu seul peut faire sortir l'homme du néant; un Dieu seul peut le faire renaître de la mort et de la tombe.

« Puis les habitudes de langage de Jésus, toujours fortement substantielles, l'emportaient plus loin encore. A table, montrant l'aliment, il disait : « Me voici ; » tenant le pain : « Ceci est mon corps ; » tenant le vin : « Ceci est mon sang ; » toutes manières de parler qui étaient l'équivalent de : « Je suis votre nourriture (1). » — Sans doute, cela revient à dire : « Je suis votre nourriture. » Mais quand, à la dernière Cène, Jésus, montrant le pain, dit : « Ceci est mon corps ; » quand, tenant le calice et le vin, il ajouta : « Ceci est mon sang, » parlait-il au naturel ou parlait-il en figure ? Voilà où est la vraie question ; et nous disons, nous, avec les évangélistes et les dix-huit siècles chrétiens, que Jésus s'est exprimé sans métaphore et qu'il faut prendre au pied de la lettre ses adorables paroles. Afin de bien nous convaincre qu'il ne s'agit pas d'é luder le texte, Jésus s'étudie en quelque sorte à nous emprisonner dans le sens littéral. Lorsqu'après avoir béni et rompu le pain, il le présente aux siens : « C'est là mon corps qui va être donné pour vous (2), » le corps qu'il offre sous les apparences du pain, est le même que celui qui doit être livré pour le salut du monde, et, selon l'expression rappelée par saint Paul, qui doit être rompu (3) : *Hoc est*

(1) *Vie de Jésus*, p. 301.

(2) Luc., xxii, 19.

(3) I Cor., xi, 24.

corpus meum quod pro vobis datur. Il y a identité non pas dans les dehors, mais dans la substance. Eh bien ! le corps qui devait être livré et rompu était bien un corps réel : c'était le véritable corps de Jésus ; celui par lequel il frappait les yeux de ses Apôtres au moment même où il leur parlait dans ce banquet pascal. Et puisque ce corps dont l'œil les considère et dont la voix leur parle, ne fait qu'un avec celui qu'il dit contenu sous les espèces du pain qu'il leur tend et dont il les invite à se nourrir, il est manifeste qu'ici son langage signifie exactement ce qu'il exprime. Il en est de même pour le calice et le vin qu'il renferme (1). *Ceci est mon corps*, dit Bossuet, c'est donc son corps. *Ceci est mon sang*, c'est donc son sang (2). Pourquoi ne pas interpréter avec simplicité ce qui est si simple ? Pourquoi expliquer avec tant de détours un texte si précis et si net ? Pourquoi opposer tant de subtilités misérables à des paroles dont la signification naturelle se présente avec une force si victorieuse ? « S'il avait voulu donner un signe, une ressemblance toute pure, il aurait bien su le dire... Quand il a proposé des similitudes, il a bien su tourner son langage d'une manière à le faire entendre : en sorte que personne n'en doutât jamais. *Je suis la porte : celui qui entre par moi sera sauvé* (3). *Je suis la vigne, et vous les branches ; et comme la branche ne porte de fruit qu'attachée au cep, ainsi vous n'en pouvez porter, si vous ne demeurez en moi* (4). Quand il fait des comparaisons, les Évangélistes ont bien su dire : *Jésus dit cette parabole ; il fit cette comparaison*. Ici, sans rien préparer, sans rien tempérer, sans rien expliquer, ni devant ni après, on nous dit tout court : *Jésus dit : « Ceci est mon corps ; Ceci est mon sang ; mon corps donné, mon sang répandu* (5). » Ainsi parle encore Bossuet avec un bon sens souverain, et la conclusion c'est qu'au lieu de se jeter pour déterminer la vraie signification des paroles eucharistiques dans des chemins détournés, il faut marcher sans façon par la grande voie du sens naturel et littéral.

(1) Luc., xvii, 20.

(2) Bossuet, *Méditations sur l'Évangile*, xxiie jour, vers la fin.

(3) Joan., x, 9.

(4) Joan., xv, 5.

(5) Bossuet, *ut supra*.

C'est là ce que fait saint Paul dans sa première Épître aux Corinthiens. Après avoir rapporté les paroles de l'institution, il ajoute des commentaires et des conseils où la doctrine de la présence réelle éclate en traits de feu (1). Et remarquez que s'il s'exprime ainsi, c'est après avoir déclaré qu'il tient du Seigneur lui-même tout ce qu'il va dire du corps et du sang de Jésus-Christ. Dès le commencement les disciples qui avaient touché de plus près que saint Paul au grand fait de la dernière Cène et de l'inauguration de l'Eucharistie, ont eu la même foi. Même sans appartenir au collège des douze, ils croyaient à la réalité du pain miraculeux, et quand après la résurrection du Sauveur ils le rencontrent et conversent avec lui sans le reconnaître d'abord, il suffit qu'il bénisse le pain devant eux, le rompe et le leur présente pour que leurs yeux se dessillent et qu'ils retrouvent à l'instant même en lui le Maître que la mort leur avait un moment arraché. C'est là pour eux le signe des signes, le prodige des prodiges. On le voit avec une évidence décisive dans la scène touchante des disciples d'Emmaüs (2).

Voilà l'histoire vraie de l'Eucharistie du côté de Jésus-Christ. Quant aux Apôtres qui furent appelés à en perpétuer les bienfaits dans le monde, ils ne s'attribuèrent arbitrairement ni cette mission ni cet honneur. Après avoir le premier consacré le pain dans la dernière Cène, Jésus avait dit à ceux qui l'entouraient : « Faites ceci en mémoire de moi : » c'est ce que nous atteste saint Luc (3). Saint Paul à propos du corps du Sauveur répète et garantit la même parole (4). Passant ensuite à la consécration du vin, l'Apôtre cite la grande formule par laquelle elle fut accomplie par Jésus, et puis il met ces mots sur les lèvres du Sauveur : « Faites ceci en mémoire de moi toutes les fois que vous boirez de ce calice (5). » — Et encore : « Toutes les fois que vous mangerez de ce pain et que vous boirez de ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur (6). »

(1) I Cor., xi, 23-28.

(2) Luc., xxiv, 13-35.

(3) Luc., xii, 19.

(4) I Cor., xi, 24.

(5) *Ibid.*, 25.

(6) *Ibid.*, 26.

Faites ceci : c'est-à-dire du pain mon corps. — *Faites ceci* : c'est-à-dire du vin mon sang. On ne peut pas contester avec des paroles si simples. Il y a évidemment ici une puissance communiquée et une mission donnée : la puissance et la mission de continuer le prodige de l'Eucharistie. *Faites*, voilà l'ordre, voilà la mission. — *Faites*, mais comment faire, si l'on ne peut ? Pour être raisonnable, et quand est-ce qu'un Dieu ne l'est pas ? il faut que ce mot *Faites* nous donne la puissance par cela même qu'il nous impose le commandement. C'est une de ces paroles créatrices que Jésus a si souvent prononcées. Telle est la véritable origine du pouvoir de consécration et de sacrifice que s'attribue le sacerdoce catholique. M. Renan se hasarde à l'expliquer autrement. D'après lui, les Apôtres auraient commencé par s'approprier au figuré le langage de Jésus ; puis, l'imagination leur venant en aide, à force de se représenter Jésus tenant tour à tour le pain et le calice, ils auraient fini par se persuader qu'ils le mangeaient et le buvaient lui-même à l'autel. « Ce fut lui que l'on mangea et que l'on but ; il devint la vraie Pâque, l'ancienne ayant été abrogée par son sang (1). » Mais on ne discute pas de parcelles inepties. Les Apôtres n'ont pas mérité qu'on leur prête l'honneur d'hallucinations qu'on rougirait d'attribuer même à des enfants. Comme ils avaient pris à la lettre les paroles eucharistiques prononcées par Jésus, ils ont pris aussi littéralement celles qui les investissaient du privilège de continuer, à travers les âges, le miracle et le sacrifice de la dernière Cène. Il en a été pour eux du pouvoir de consacrer comme du pouvoir d'absoudre. Dès l'origine, c'est de Jésus qu'ils ont prétendu le tenir ; c'est en effet de lui qu'ils l'ont reçu comme toutes leurs prérogatives. Ils n'ont été conduits à se faire illusion sur ce point ni par de décevantes métaphores ni par un rêve de leur esprit exalté. Jésus leur a parlé sans figure, ils l'ont eux-mêmes entendu sans préoccupations, et sur ce fait comme sur tous ceux de l'Évangile, leur témoignage n'est pas seulement celui de la sincérité, c'est celui de la vérité même.

(1) *Vie de Jésus*, p. 305.

Et que M. Renan ne dise pas : « Jean, si préoccupé des idées eucharistiques, qui raconte le dernier repas avec tant de prolixité, qui y rattache tant de circonstances et de discours; Jean qui, seul parmi les narrateurs évangéliques, a ici la valeur d'un témoin oculaire, ne connaît pas ce récit. C'est la preuve qu'il ne regardait pas l'institution de l'Eucharistie comme une particularité de la Cène (1). »

Il est faux que Jean ait *seul ici la valeur d'un témoin oculaire*. C'est une valeur qui appartient également à saint Matthieu qui était présent à la dernière Cène et qui, d'un autre côté, figure *parmi les narrateurs évangéliques*. — Puis à quoi sert de faire observer que le silence de Jean, fût-il absolu, ne prouverait rien contre les récits positifs des Évangélistes appelés synoptiques par M. Renan? — Enfin, comment ne pas rappeler que c'est dans saint Jean que se trouve le grand discours de la *promesse*, et que nulle part la doctrine eucharistique n'est exposée plus nettement que dans cette page mémorable?

Ainsi l'Eucharistie, cette autre incarnation, cette image toujours palpitante du Calvaire, cette manne des faibles comme des forts, cet arbre de vie planté dans le jardin de l'Église à côté de l'arbre de mort, cette source d'eau rafraîchissante dans le désert, ce grand bouclier des âmes, cette arche sacrée qui fait l'honneur et la puissance des camps d'Israël, cette gloire du prêtre, cette consolation du fidèle, ce banquet de famille pour tous, l'Eucharistie, l'Eucharistie, notre trésor, notre passion, notre espérance, l'Eucharistie reste debout sous les coups dont M. Renan l'a frappée d'une main parricide. Ni le tabernacle ne s'est vu ravir son hôte sacré, ni l'autel n'a perdu sa grande Victime, ni le monde coupable ne reste sans expiation. O Jésus ! Jésus ! le sophisme a bien voulu vous arracher à vos temples comme à nos embrassements. Mais l'histoire et notre amour vous y retiendront éternellement vivant et captif pour la joie de ceux qui vous aiment, et peut-être aussi pour la conversion de ceux mêmes qui vous blasphèment aujourd'hui, après avoir autrefois connu les douceurs de votre table sacrée !

(1) *Vie de Jésus*, p. 387.

XVII

Jésus et ses vraies idées sur le royaume de Dieu.

La grande idée du royaume de Dieu tient une place si importante dans les récits évangéliques aussi bien que dans les discours et les enseignements de Jésus, elle paraît tellement être le but et comme le centre de la religion que le Christ a fondée, qu'il nous est impossible de ne pas en déterminer le sens précis, et de ne pas discuter les chimériques explications que M. Renan s'est permis d'en donner.

A en croire M. Renan, cette idée, dans l'esprit comme dans la doctrine de Jésus, aurait passé par trois phases successives. Dans une première phase, elle ne fut qu'à l'état rudimentaire et un peu indéfini. C'était le rêve d'une grande révolution morale qui devait renouveler la face de la terre et changer les bases de la société. Mais ni le fond ni les moyens de ce bouleversement radical n'étaient nés dans l'intelligence de celui qui le méditait. « Beaucoup de vague, dit M. Renan, restait dans sa pensée, et un noble sentiment, bien plus qu'un dessein arrêté le poussait à l'œuvre sublime qui s'est réalisée par lui, bien que d'une manière fort différente de celle qu'il imaginait (1). »

Un autre jour colore cette idée dans la seconde phase. M. Renan consacre ici tout un chapitre à démontrer que Jésus conçoit le règne de Dieu, non plus comme le règne de l'esprit, mais comme *l'avènement des pauvres* ; il ne s'agit plus d'une révolution morale, mais d'une révolution démocratique (2).

La troisième phase est apocalyptique. Ici Jésus s'est inspiré des visions de Daniel et d'Hénoch, peut-être même des oracles sibyllins (3), et le fond de ses conceptions revient à dire, cette fois, que le monde présent ne tardera pas à être détruit ; que sur ses ruines le Fils de l'homme apparaîtra ceint de gloire et de majesté pour

(1) *Vie de Jésus*, p. 121.

(2) *Ibid.*, p. 178.

(3) *Ibid.*, pp. 280, 281.

juger toutes les générations humaines ressuscitées au signal des anges ; qu'après cela les bons iront dans le royaume de Dieu, tandis que les méchants iront dans la géhenne, et cette nouvelle ou plutôt cette dernière destinée sera éternelle pour les uns et les autres. Tel est l'aspect suprême et définitif sous lequel Jésus envisage et se représente le *royaume de Dieu*. C'est ainsi qu'il le dépeint à ses disciples, et de plus il veut qu'on regarde son avènement comme devant s'effectuer bientôt. « Quand on l'interrogeait sur le temps de cet avènement, il refusait de répondre ; une fois même il déclare que la date de ce grand jour n'est connue que du Père, qui ne l'a révélée ni aux anges ni au Fils. Il disait que le moment où l'on épiait le royaume de Dieu avec une curiosité inquiète, était justement celui où il ne viendrait pas. Il répétait sans cesse que ce serait une surprise comme du temps de Noé et de Lot ;... que le Fils de l'homme viendrait de la même façon qu'un voleur à l'heure où l'on ne s'y attendrait pas ; qu'il apparaîtrait comme un éclair courant d'un bout à l'autre de l'horizon. Mais, poursuit M. Renan, ses déclarations sur la proximité de la catastrophe ne laissent lieu à aucune équivoque. « La génération présente, disait-il, ne passera pas sans que cela s'accomplisse. Plusieurs de ceux qui sont ici présents ne goûteront pas la mort sans avoir vu le Fils de l'homme venir dans sa royauté (1). »

Les voilà les belles inventions de M. Renan ! Où donc, avec son regard d'aigle, a-t-il vu que Jésus avait eu des indécisions, des tâtonnements, des tergiversations sur l'idée du royaume de Dieu ? C'est bien ainsi que vont ordinairement les conceptions humaines. Avant d'arrêter le plan définitif d'une toile ou d'une statue, les artistes même les plus éminents sont obligés presque toujours de faire plusieurs esquisses successives ; leur pensée n'arrive à bonne fin qu'à travers cette élaboration lente, graduée et qui les voit fréquemment effacer ce qui d'abord leur avait souri. Quand un philosophe se propose d'enfanter un système, que d'ébauches il est forcé de faire et de jeter au rebut, jusqu'à ce qu'enfin sa théorie

(1) *Vie de Jésus*, pp. 270-277.

soit complète et sorte tout armée de son intelligence, comme Pallas sortit, dit-on, du cerveau de Jupiter ! Jésus ne fit pas ainsi pour la notion du royaume de Dieu. Eût-il fallu la créer, il l'eût fait d'un mot et d'un jet, comme, Verbe éternel, il avait créé le monde. Mais il n'avait rien à imaginer ; tout ce qu'il avait à en dire existait à l'état de fait accompli ou de dessein nettement arrêté ; les hésitations lui étaient impossibles, parce que, pour parler sur ce point avec suite et précision, il n'avait qu'à lire dans sa propre pensée. Et de là vient qu'en réalité, les fluctuations lui sont entièrement inconnues. Dès sa première parole, il présente le ciel comme le vrai royaume de Dieu. Royaume que les chrétiens doivent considérer comme le terme de leurs destinées ; royaume auquel par nature ils n'auraient aucun droit, mais dont le Christ même va leur rouvrir les portes par son sang ; royaume dans lequel seront admis les élus pour toute l'éternité ; royaume toutefois où l'on ne pourra entrer qu'après avoir passé par un jugement qui enverra les justes dans la gloire, et précipitera les réprouvés dans l'abîme. Ce sont là des révélations que Jésus ne réserve point, comme le dit M. Renan, pour la fin de son apostolat. Elles figurent plusieurs fois dans le Sermon sur la montagne (1). Il y revient un peu plus tard, dans les premiers conseils qu'il donne à ses Apôtres (2). Quand certaines villes rebelles repoussent les débuts de sa prédication, il leur crie malheur, et les menace du jugement suprême où des peuples moins favorisés s'élèveront pour condamner leur impie insouciance à la face du monde (3). Il traite peu de sujets, à quelque moment que ce soit, sans forcer ceux qui l'écoutent à jeter un regard sur ces grandes perspectives. Peut-être en parle-t-il avec un peu plus d'étendue lorsque sa Passion s'approche, afin qu'on sache bien que, s'il doit mourir, c'est parce qu'il l'aura voulu et que son trépas ne restera pas sans vengeance. Mais s'il en parle plus courtement avant cette époque, il n'en parle pas avec moins de clarté. C'est évidemment dans sa pensée un point fondamental de doctrine ; c'est la grande

(1) Matth., v, 3, 10, 12, 19, 22, 29, 30 ; vi, 20, 21 ; vii, 13, 14, 19.

(2) Id., x, 28, 39, 41, 42 ; xii, 39, 40, 41.

(3) Id., xi, 21, 22, 23, 24, 41, 42.

raison des devoirs qu'il impose; c'est la sanction suprême de ses menaces; c'est le principal levier sur lequel il compte pour soulever le monde vers les hautes vertus auxquelles il le convie.

Voilà le royaume de Dieu par excellence; voilà celui qui, pour Jésus, occupe le sommet de sa pensée. Il y en a d'autres, mais qui ne forment avec le premier qu'une seule et même économie, et sur lesquels, pas plus que sur l'autre, le Christ n'a connu ni tâtonnements ni variations. C'est avant tout l'Église. Voilà le vrai royaume de Dieu sur terre; c'est son royaume, parce que le Verbe incarné son Fils en est le fondateur et l'Époux; c'est son royaume, parce que sa vérité en est la lumière; c'est son royaume, parce que les lois qui en règlent les mouvements et y marquent les devoirs sont l'expression et comme l'émanation de sa volonté souveraine; c'est son royaume, parce que c'est à ses destinées que sont subordonnées celles de tous les autres empires; c'est son royaume enfin, parce qu'elle est chargée, en faisant glorifier le nom et observer les lois de son Dieu, de lui préparer les élus qu'il doit couronner dans le ciel : préparation qui se fera par la double expansion des doctrines et des grâces dont le Christ l'aura constituée dépositaire. Jésus revient fréquemment sur le royaume de Dieu ainsi entendu. C'est de lui qu'il parle dans cette parabole du champ où l'ivraie, semée par l'homme ennemi, doit, par ordre du Père de famille, rester mêlée au bon grain jusqu'à l'heure de la récolte, moment où le triage et la séparation seront faits par les moissonneurs, c'est-à-dire par les anges (1). Il est encore question de lui dans cette image du filet jeté dans la mer et qui, après avoir pris toutes sortes de poissons, voit les pêcheurs assis sur le rivage en déposer quelques-uns dans des vases destinés à les recueillir, et laisser les autres sur la grève ou les replonger dans les eaux d'où ils avaient été tirés (2). Double symbole de la composition de l'Église sur la terre qui n'est pas formée seulement des justes, mais aussi des pécheurs et les garde réunis et pour ainsi dire mêlés dans son sein, comme le froment et l'ivraie sont mêlés dans le champ du

(1) Matth., xiii, 24-30, 36-42.

(2) Id., xiii, 47, 48.

Père de famille, comme les poissons bons et mauvais sont mêlés dans les filets du pêcheur, jusqu'à ce que les anges, dans la plénitude et la consommation des temps, viennent séparer ces éléments ici-bas confondus. C'est ainsi que les Pères ont tous interprété ces grandes similitudes; ils s'en sont même servis contre certains sectaires pour prouver que l'Église devait embrasser autre chose que des saints, tandis que les novateurs affirmaient qu'elle ne devait contenir que les élus, d'où ils concluaient que les saints étant inconnus ici-bas et ne devant être révélés qu'au jugement de Dieu, la visibilité n'appartient point à l'essence de l'Église (1). — Et cette parabole du grain de senevé? Cette semence, la plus petite de toutes, est jetée dans la terre; elle croît de manière à dépasser la hauteur de toutes les plantes et finit par devenir un grand arbre aux rameaux duquel tous les oiseaux du ciel viennent suspendre leur demeure (2). N'est-ce pas là encore un emblème du royaume de Dieu, c'est-à-dire de l'Église qui, d'abord faible et presque invisible comme un brin d'herbe, enveloppe aujourd'hui l'univers tout entier? Par bien d'autres paraboles Jésus dépeint ou les divers caractères de l'Église, ou les diverses phases de sa destinée, ou les diverses fins de sa mission dans le monde. C'est là le second sens qu'il attribue au royaume de Dieu. Mais l'un et l'autre se lient. Le royaume de Dieu dans l'autre vie, voilà le port; le royaume de Dieu sur la terre, c'est-à-dire l'Église, voilà le vaisseau qui doit conduire les âmes à ce port éternel; le ciel est le but, l'Église est la route et le moyen.

Reste le troisième sens attaché au *royaume de Dieu*; c'est celui qui, par l'Église et les grâces dont elle est l'instrument, s'établit dans les âmes. Ici les aspects de Jésus sont très-variés et les paraboles surabondent. Il en a pour démontrer le prix que les âmes doivent attacher à la grâce. C'est le but de celle où nous voyons un homme de négoce vendre tout ce qu'il possède pour acheter une pierre précieuse qu'il a rencontrée par hasard (3); c'est encore

(1) Aug. *Contra Donatistas*.

(2) Matth., XIII, 32.

(3) Id., XIII, 45, 46.

l'enseignement contenu dans celle du trésor caché dans un champ, et qu'un homme tout joyeux de l'avoir découvert acquiert en achetant le champ lui-même (1). Il en a pour représenter l'incurie dédaigneuse avec laquelle les âmes traitent de temps en temps les avances de leur Dieu et les espérances du salut; c'est ce qu'il décrit dans cette parabole du roi invitant des sujets privilégiés au banquet nuptial de son fils, et ne trouvant dans ses conviés, pour toute réponse, que de misérables excuses dont ils se prévalent pour éluder l'honneur qui leur est offert (2). Il en a pour indiquer les différents effets produits dans les cœurs par la parole divine suivant la diversité des dispositions avec lesquelles on la recueille; c'est ce que nous dépeint la parabole du semeur si pleine de charme et de haute expérience (3). Il en a pour marquer la prévoyance avec laquelle on doit assurer son salut par une vie sainte, et se précautionner contre les surprises de la mort; c'est le conseil déposé dans la parabole à la fois si gracieuse et si profonde des vierges folles et des vierges prudentes (4). Dans toutes ces paraboles et dans plusieurs autres il est question du royaume de Dieu dont Jésus disait: « Voici que le royaume de Dieu est au dedans de vous-mêmes (5). » C'est celui qui consiste en ce que Dieu s'établit dans les âmes par l'empire souverain de la grâce, par la prépondérance de son esprit sur la grossièreté de la convoitise, par l'assujettissement de l'homme ancien à la domination de l'homme nouveau.

Quand on étudie attentivement l'Évangile, tels sont les trois sens qu'on y trouve ordinairement attribués à ces mots: *le royaume de Dieu*. Le Ciel, voilà le sens le plus élevé; l'Église, voilà celui qui tient le second rang; les âmes, voilà le troisième. Et chose digne de remarque, ces trois royaumes ne sont que les éléments d'un seul et même plan divin. Le Ciel est le terme; l'Église est la voie; la sanctification des âmes la condition. Le Ciel, tel est le but de notre création, l'expression suprême de notre destinée; l'Église,

(1) Matth., xiii, 44.

(2) Id., xvii, 1-10.

(3) Id., xiii, 1-23. — Marc., iv, 1-20. — Luc., viii, 5-15.

(4) Id., xxv, 1-13.

(5) Luc., xvii, 21.

tel est le guide qui nous y mène ; la sanctification des âmes, telle est la porte qui nous y introduit. Ainsi, tout se soutient et s'enchaîne. Jésus-Christ n'est pas sorti de ce cercle. Il a pu présenter sous mille faces variées ces trois grands aspects du royaume de Dieu ; mais c'est toujours à l'un de ces trois centres que le fond de ses explications vient se rattacher. Il montre ici un esprit de suite et d'unité parfaitement ferme et soutenu, et l'on ne sait où surprendre la trace de ces oscillations par lesquelles M. Renan l'accuse d'avoir passé.

Que penser après cela de cette étrange supposition que Jésus aurait annoncé la fin du monde pour une époque voisine de sa propre mort ? C'est une des allégations les plus chères à M. Renan ; il la reproduit en cent passages et toujours sous la forme la plus affirmative. Rien toutefois de plus gratuit et de plus faux. Jésus-Christ, dans les grandes prophéties auxquelles M. Renan fait allusion, mène de front pour ainsi dire l'annonce de deux événements terribles et solennels : le premier, c'est la ruine future de Jérusalem en punition du déicide dont elle se sera rendue coupable ; le second, c'est l'apparition du Fils de Dieu à la fin des temps et après la destruction de la nature, pour juger tous les hommes, au milieu d'un grand appareil de gloire et de majesté. Ces deux prédictions parfois s'entremêlent ; mais il est facile, avec un peu d'application, de les distinguer l'une de l'autre, et de constater qu'elles se lient, dans la pensée de Jésus, à des époques différentes. Ce qui se rapporte à Jérusalem s'accomplira bientôt ; une génération ne passera point sans que tout cela se vérifie. Ce qui se rapporte au contraire à l'avènement suprême du Fils de l'homme, est renvoyé dans un lointain dont il est impossible à qui que ce soit, même aux Anges, de pressentir et de marquer le terme (1). Voilà ce qu'un peu d'attention suffit pour découvrir, et ce qu'un peu de bonne foi suffit pour avouer. Nous regrettons que M. Renan paraisse manquer, sinon de toutes deux, au moins de l'une ou de l'autre.

Et ce qu'il y a de plus ineffable, c'est qu'il affecte vis-à-vis de

(1) Matth., xxiv, 1-44.

Jésus des airs de générosité. « Le monde n'a point fini, dit-il, comme Jésus l'avait annoncé, comme ses disciples le croyaient (1). » Jésus n'avait rien annoncé de pareil pour les temps voisins de sa mort. Le renversement de Jérusalem et l'anéantissement du peuple juif comme nation organisée, à la bonne heure ! Mais la fin du monde, jamais. Quant à ses disciples, il en était bien quelques-uns parmi ceux de la première génération qui se figuraient que Jésus reviendrait bientôt sur les nuages pour juger les Juifs déicides et peut-être le monde. Mais cette illusion ne fut jamais ni celle de tous les chrétiens, ni surtout celle des Apôtres. Ce qu'en dit M. Renan n'est qu'une invention parfaitement gratuite. — Il poursuit : — « Mais il a été renouvelé, il s'agit du monde, et en un sens renouvelé comme Jésus le voulait (2). » A vrai dire, ce n'est plus ce que M. Renan prétendait tout à l'heure quand il assurait que *l'œuvre de Jésus s'était réalisée d'une manière bien différente de celle qu'il imaginait*. Mais qu'est-ce qu'une contradiction de plus ou de moins dans ce chaos d'inconséquences ? — « C'est parce qu'elle était à double face que sa pensée a été féconde (3). » Nous croyons, au contraire, que, si la doctrine de Jésus a été féconde, c'est parce qu'elle était irréprochablement une ; la moindre incohérence, la plus légère paille, si je l'ose dire, dans ce métal divin, en aurait compromis le succès sans pitié comme sans espoir. — « Sa chimère n'a pas eu le sort de tant d'autres qui ont traversé l'esprit humain, parce qu'elle recélait un germe de vie qui, introduit, grâce à une enveloppe fabuleuse, dans le sein de l'humanité, y a porté des fruits éternels (4). » *Sa chimère !* Elle n'existe que dans l'esprit de M. Renan. Jamais Jésus n'a placé la fin de la création au commencement du christianisme. Il eût bien valu pour lui la peine de s'immoler, si la race humaine avait dû tarir au moment de s'appliquer le fruit de la Rédemption ! — Et puis, à qui M. Renan persuadera-t-il qu'une écorce fabuleuse eût fait accepter par le monde la redoutable morale du

(1) *Vie de Jésus*, p. 282.

(2) *Ibid.*, p. 282.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

Christ, cette *bulbe sacrée* mais amère? Si la bonne foi de la première génération l'eût accueillie, avant que les faits eussent parlé, la seconde génération ne l'eût-elle pas répudiée à la suite des démentis jetés par les événements aux prédictions apocalyptiques de Jésus? Eh! sans doute, ce n'est pas l'erreur ou le mensonge, mais la vérité qui a mis la pensée de Jésus en possession de l'humanité. On a vu se vérifier, à la lettre et dans les temps indiqués, les sinistres présages qu'il avait prononcés contre Jérusalem. On en a conclu, d'une part, que la doctrine du grand prophète était divine; de l'autre, que son avènement, à la fin des siècles, serait aussi réel que la ruine des Juifs venait d'être réelle elle-même dans le présent; et c'est là, pour Jésus et son Église, tout le nœud, tout le secret de l'histoire. Il ne s'agit pas de *chimère*; tout ce que les *chimères* introduisent dans le monde passe avec les *chimères* elles-mêmes.

« Et ne dites pas que c'est là une interprétation bienveillante, imaginée pour laver l'honneur de notre grand Maître du cruel démenti infligé à ses rêves par la réalité (1). » O M. Renan! soyez sans sollicitude! A part M. Havet qui vous reproche trop de ménagements, personne ne vous accusera d'avoir fait de l'œuvre et des pensées du Christ une interprétation trop bienveillante, ni d'avoir pris soin de son honneur avec une délicatesse exagérée. Vous avez eu pour lui tant de respect et de tendresse, qu'aux impiétés les plus sacrilèges vous avez uni, pour l'insulter, des façons d'éloges et des airs de modération plus sacrilèges encore. On ne pouvait mieux renouveler que vous l'avez fait les ignominies du Prétoire. Heureusement la réalité, pour employer votre expression, tient un autre langage que vous. Le temps a prononcé des oracles; sur tous les points qui regardaient le passé, au lieu de démentir Jésus, il en a rempli les prophéties, et les premiers drames qu'il a vus se dérouler vous garantissent que les derniers prédits, c'est-à-dire ceux qui sont tenus en réserve pour la consommation des âges, s'accompliront à leur tour pour la gloire de Jésus et l'éternelle honte de ses blasphémateurs.

(1) *Vie de Jésus*, p. 282.

« A côté de l'idée fausse, froide, impossible d'un avènement de parade, il a conclu la réelle cité de Dieu, la « palingénésie véritable, » le sermon sur la montagne, l'apothéose du faible, l'amour du peuple, le goût du pauvre, la réhabilitation de ce qui est humble, vrai et naïf. Cette réhabilitation, il l'a rendue en artiste incomparable, par des traits qui demeureront éternellement. Chacun de nous lui doit ce qu'il a de meilleur en lui. Pardonnons-lui son espérance d'une apocalypse vaine, d'une venue à grand triomphe sur les nuées du ciel (1). » Ah ! de grâce, gardez pour vous ces pardons outrageants. Cette vaine apocalypse dont vous lui prêtez l'espérance ne fut point un mirage qui le trompa. Les moments marqués pour vérifier la plénitude de sa parole ne sont pas encore venus. Une part de ses prédictions seulement a dû s'accomplir. Et c'est précisément parce que les événements lui ont ici donné raison, qu'il a pu opérer dans le monde cette grande *réhabilitation des faibles, des pauvres, des humbles, des naïfs*, qui vous étonne. C'est parce que les événements lui ont donné raison que *chacun de nous lui doit ce qu'il a de meilleur en lui*. C'est parce que les événements lui ont donné raison qu'il a fait l'œuvre d'un Dieu et qu'il règne encore en Dieu, double prodige qu'il n'aurait jamais opéré, si dans ses pensées comme dans ses desseins il était entré l'ombre même la plus vague d'une chimère et d'une hallucination.

XVIII

Jésus et sa mort.

Le procès et la mort de Jésus, terme terrible auquel aboutirent ses vertus, ses miracles et ses magnifiques enseignements sur la morale et le royaume de Dieu, sont la part de l'histoire évangélique à laquelle M. Renan a fait le moins d'outrages ; il a cependant meurtri ces pages sacrées par plus d'une blessure sacrilège.

Son moindre tort est d'affaiblir l'autorité naturelle aux Évangélistes. Quand un de ces auteurs raconte un détail de l'arrestation,

(1) *Vie de Jésus*, pp. 282, 283.

des interrogatoires ou du crucifiement de Jésus, il est dans l'ordre qu'on laisse au narrateur tout le poids que les siècles ont donné à sa parole et qu'on attribue à ses récits toute la certitude de l'histoire. Mais M. Renan suit une autre marche. Sa formule assez invariable est celle-ci : *Selon une tradition* (1). Par ce mot vague, sans nier le fait, on l'ébranle assez pour qu'il n'ait plus de consistance. Il est possible qu'il repose sur un témoignage certain. Mais qui le sait? Quelle est la valeur de cette *tradition* qu'on lui donne pour fondement et pour garantie? On ne le dit pas, et par la tournure qu'on emploie pour en parler, on fait inévitablement entendre qu'elle peut n'être pas décisive.

Non-seulement M. Renan énerve l'autorité des récits évangéliques, mais il en déchire la trame par des suppressions arbitraires. Il supprime les prophéties si nettes, si formelles, si hautement justifiées, de la trahison de Judas et du triple reniement de S. Pierre (2). Il supprime l'apparition de l'ange consolant l'agonie de Jésus au Jardin des Olives (3). Il supprime le miracle des soldats tombant à terre, dès que Jésus répondant à leurs questions leur a dit : C'est moi (4). Il supprime la guérison du serviteur frappé par le glaive de Pierre, guérison qui se fait par le seul contact de la main de Jésus avec l'oreille blessée (5). Il supprime les paroles prophétiques adressées par Jésus aux pieuses femmes qui se portent en pleurant à sa rencontre sur le chemin du Calvaire (6). Il supprime cette parole divine qui promet au bon larron pour le soir même une place dans le Paradis (7). Il supprime l'éclipse qui se fait au moment où meurt Jésus et que Tertullien disait plus tard avoir été consignée dans les registres de l'Empire (8). Il supprime la terre qui s'agite, le voile du Temple qui se déchire de lui-même,

(1) *Vie de Jésus*, p. 403 et ailleurs.

(2) Matth., xxvi, 21, 31-31. — Marc., xiv, 17, 28. — Luc., xxii, 21. — Joann., xiii, 21.

(3) Luc., xxii, 43.

(4) Joann., xviii, 6.

(5) Luc., xxii, 51.

(6) Id., xxiii, 27, 31.

(7) Id., xxiii, 43.

(8) Id., xxiii, 44, 45. — Tertull., *Apolog.*

les rochers qui se fendent, les tombeaux qui s'ouvrent, les morts qui ressuscitent et s'en vont apparaître au sein de Jérusalem étonnée (1). Il supprime la frappante et complète coïncidence qui s'établit entre les détails du supplice, de l'agonie, de la mort de Jésus et ce que les Prophètes avaient annoncé sur la manière dont le Messie promis au monde terminerait sa vie (2). Il supprime enfin le trait de ce centenier qui, témoin des prodiges qui s'accomplissaient autour du grand Crucifié du Golgotha, se frappait la poitrine en criant : « Vraiment cet homme était bien le Fils de Dieu (3). » Demandez à M. Renan pourquoi ces suppressions de miracles ? Parce que c'est de la *légende* ! Demandez-lui pourquoi c'est de la *légende* ? Il vous répondra : Parce que ce sont des *miracles* ! C'est là ce que sait faire sa logique dans son effort suprême !

A côté de ces miracles frappants il en est d'autres, dans la Passion du Sauveur, qui sont moins sensibles, moins saisissants, mais qui ne révèlent pas moins en lui la présence d'une nature divine. C'est la noblesse persistante de son attitude ; c'est la sagesse souveraine de ses observations et de ses raisonnements ; c'est la tranquille majesté de son caractère et de ses discours ; c'est l'assurance imposante et calme avec laquelle il déclare tour à tour qu'il est le Roi des Juifs, le Fils de Dieu, le Juge à venir du monde ; c'est la dignité du silence qu'il oppose parfois à des questions indiscretes, dignité telle que Pilate ne peut se défendre de l'admirer profondément (4) ; c'est enfin la patience inaltérable avec laquelle il supporte les respects dérisoires, les sarcasmes, les soufflets, les crachats, la flagellation, tous les outrages dont il est accablé soit dans la cour du grand prêtre, soit au tribunal du gouverneur, soit au palais d'Hérode, soit sur le gibet du Calvaire. Sous le poids de tant d'ignominies et de tortures, non-seulement il ne se plaint pas, mais encore, jusque sur la croix et quand la foule qui passe lui prodigue les ironies les plus insultantes, il prie son Père de les pardonner, parce

(1) Matth., xxvii, 51, 52, 53.

(2) Id., xxvii, 35.

(3) Id., xxvii, 54. — Joan., xix, 21, 28.

(4) Id., xxvii, 14.

qu'ils ne savent pas ce qu'ils font (1). Tant de force d'âme, tant de sérénité, tant d'égalité et de mansuétude, tant d'indulgence et de miséricorde au milieu de douleurs si cruelles et d'affronts si sanglants, ont toujours été considérés et présentés comme une preuve que Jésus-Christ était plus qu'un homme. Il n'est presque pas un Père de l'Église, parmi les plus illustres, qui n'ait développé cette thèse avec tout l'éclat de son talent et toute l'ardeur de sa foi. Bossuet et Bourdaloue l'ont exposée, à leur tour, devant le grand siècle de Louis XIV, le premier avec la sublime originalité de son génie, le second avec la rigueur géométrique de son argumentation, tous deux avec l'accent d'une âme profondément émue. Il n'est pas jusqu'à Rousseau lui-même qui n'ait prononcé cette parole devenue célèbre : « Si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu. » Je sais bien que ce mot, qui déplaisait à Voltaire, donne aussi quelques crispations nerveuses à M. Havet. Mais les petits frémissements fiévreux de M. Havet, quoique professeur au Collège de France, ne suffisent pas pour ébranler ces conclusions que le bon sens chrétien et même philosophique fait sortir de l'Évangile depuis dix-huit siècles. Moins blessé en apparence que M. Havet de la grandeur morale de Jésus dans sa Passion, M. Renan ne s'en montre guère moins ennemi. Il ne la déprime pas ouvertement, mais il la ternit par de perfides arrangements de narration. Il éteint, qu'on me passe cette expression, les couleurs de l'Évangile. Tantôt, par une traduction éncrquée, il appauvrit les traits les plus frappants et les paroles les plus belles ; tantôt il noie les uns et les autres dans je ne sais quels flots d'érudition parasite qui les empêchent de se détacher sur le fond du récit. C'est le cas de répéter avec le Prophète qu'il n'y a plus dans le Christ ni beauté ni grandeur, et que sous les cicatrices qui sillonnent son visage il est impossible de le reconnaître (2). Il y a seulement cette différence entre les meurtrissures que Jésus reçut des bourreaux et celles que M. Renan lui inflige : c'est que les premières firent la gloire du Christ et le salut de l'humanité, tandis

(1) Luc., xxiii, 43.

(2) Isaïe, lxxxiii, 2, 3.

que les secondes le déshonorent sans compensation et ne tendent qu'à pervertir les âmes.

Faut-il tout dénoncer? Oui, sauf à tracer ces monstrueux détails non pas avec de l'encre, mais avec nos larmes. Jésus vient de franchir le torrent de Cédron; il est au jardin de Gethsémani. Pendant que les disciples qui l'ont accompagné sommeillent, il prie son Père d'éloigner de lui, si c'est possible, le calice où bientôt il va tremper ses lèvres. Il tombe dans une espèce d'agonie, et dans tout son être il se fait une perturbation si profonde qu'une sueur de sang s'échappe par tous ses pores, et rougit la terre sur laquelle il est agenouillé (1). Jusqu'à cette heure on avait envisagé la scène du Jardin des Oliviers comme le prélude et la préparation du grand sacrifice qui doit s'accomplir sur le Calvaire. A ce moment, Jésus se constitue victime; il appelle tous les crimes de tous les temps et de tous les hommes à venir se concentrer et s'abattre sur sa tête; ils sont là pesant sur lui d'un poids immense. Sous cet énorme fardeau de tant d'iniquités dont il devient responsable puisqu'il doit les expier, son âme paraît un instant fléchir, et c'est alors qu'il conjure son Père d'écarter, s'il le veut bien, la coupe d'amertume qui lui est réservée. Telle est la grande impression qui provoque en lui cet affaissement voisin de l'agonie; une sorte d'effroi pour les péchés sans nombre dont il se charge afin d'apaiser, par son sang, la justice de son Père qu'ils ont si longtemps irrité.

Mais entendez M. Renan : « Peut-être quelques-uns de ces touchants souvenirs que conservent les âmes les plus fortes, et qui, par moments, les percent comme un glaive, lui vinrent-ils à ce moment (2). » Et quels sont ces touchants souvenirs? — « Maudit-il son âpre destinée qui lui avait interdit les joies concédées à tous les autres (3)? » Non, il ne maudit point le passé qu'il ne regarde pas; il ne maudit pas davantage l'avenir, puisqu'il se remet avec une douce résignation dans les mains de son Père. Et quelles joies légitimes pleurerait-il, quand c'est librement et volontairement

(1) Luc., XVII, 39, 41.

(2) *Vie de Jésus*, p. 378.

(3) *Ibid.*, p. 379.

qu'il a renoncé à toutes ? — « Regrette-t-il sa trop haute nature et victime de sa grandeur, pleure-t-il de n'être pas resté un simple artisan de Nazareth ? On l'ignore (1). » Non certes on ne l'ignore pas ; comment veut-on que celui qui se dit et se croit Dieu regrette sa nature qui le fait égal au Père, dût-il même être *victime de sa grandeur* ? Ces questions de M. Renan sont déraisonnables avec un certain sérieux, mais en voici une qui l'est avec puérité. — « Se rappela-t-il les *claires fontaines* de la Galilée, où il aurait pu se rafraîchir ; la vigne et le figuier sous lesquels il avait pu s'asseoir (2) ? » Qu'un pâtre de Virgile mourût en donnant quelques soupirs à la mémoire d'une claire fontaine où son troupeau se désaltérait et des arbres sous lesquels lui-même il enflait ses pipeaux, on le concevrait, et M. Renan serait admis à le supposer. Mais quand il s'agit de ce bon Pasteur dont parle l'Évangile, qui n'aspire qu'à sauver ses brebis ; qui court à travers les montagnes, au risque de se meurtrir, pour retrouver et ramener au bercail celles qui se sont égarées ; qui, lorsque le loup se présente pour en faire sa proie, les défend contre l'animal féroce, au lieu de les abandonner et de s'enfuir comme le mercenaire ; qui enfin met son bonheur à déposer sa vie pour elles ; quand il est question de ce Pasteur des pasteurs, à l'un des moments les plus solennels de sa vie, à l'heure où définitivement il s'apprête à se sacrifier pour son troupeau, demander s'il n'est pas triste alors au souvenir *des claires fontaines, des vignes et des figuiers de son pays*, n'est-ce pas la plus misérable et la plus dérisoire de toutes les questions ?

Mais voici le trait le plus odieux, celui devant lequel notre tête tombe anéantie dans nos mains qui frémissent, celui pour lequel les saintes amantes de Jésus devraient faire à sa divinité d'éternelles réparations ! « Se rappela-t-il *les jeunes filles qui auraient peut-être consenti à l'aimer* (3) ? » Et c'est de vous, ô Jésus, céleste Époux des vierges, qu'on a eu l'affreux courage d'écrire ces hideuses paroles ! Vous, Fils d'une Mère Vierge, vous avez proclamé hautement

(1) *Vie de Jésus*, p. 379.

(2) *Id.*, p. 378.

(3) *Id.*, p. 379.

vos prédilections pour la virginité. Il a fallu pour être digne de vous que votre Église fût vierge comme Celui dont elle devait être l'Épouse ; dans l'Église elle-même, les âmes vierges seront considérées comme la fleur de votre famille, et enfin telle est l'intolérance de votre adorable délicatesse que vous ne pouvez souffrir dans aucun de vos disciples même un seul regard passionné, même un seul désir de convoitise volontaire (1). Voilà ce que vous êtes, ô mon Dieu ; le souffle pur de la vertu de votre Père, une mystérieuse émanation de sa clarté souveraine, la splendeur de son éternelle lumière, le miroir sans tache de sa majesté sainte (2). Et c'est à vous plus radieux et plus immaculé que le soleil (3), qu'on ose, à la veille de cette mort par laquelle vous deviez arracher le monde à la tyrannie de la matière, prêter des rêves et des regrets tout au plus dignes d'un héros de roman ? C'est quand vous commencez à expier les crimes que l'homme a commis par les sens qu'on ne rougit pas de vous faire jouer avec les grossières illusions d'une convoitise qui ne put jamais vous atteindre ? Ah ! c'est là une de ces impiétés cyniques pour lesquelles vos anges eux-mêmes devraient faire plusieurs siècles de deuil ; je ne sais pas si jamais un blasphème plus révoltant s'est produit dans l'histoire.

Calomnié par M. Renan dans son auguste délicatesse, Jésus mourant l'est aussi dans son amour pour l'humanité. M. Renan raconte tant bien que mal la scène touchante du Calvaire où le Christ dit à Marie, en lui désignant le disciple bien-aimé : Femme, voilà votre Fils, et à Jean en lui parlant de Marie : Voilà votre Mère (4). Ce fait paraît douteux à M. Renan. Et savez-vous les raisons pour lesquelles il y croit peu ? C'est d'abord que les synoptiques n'en disent rien, comme si ce silence pouvait détruire la force d'un récit positif ! Comme si ce n'était pas précisément parce que les synoptiques l'avaient omis que saint Jean le raconte ! — Autre raison. — « Peut-être même la hauteur extrême du caractère de Jésus ne rend-elle

(1) Matth., v, 28.

(2) Sap., viii, 25, 26.

(3) Id., *ibid.*, 29.

(4) Journ., xix, 25, 26, 27.

pas un tel attendrissement personnel vraisemblable, au moment où, uniquement préoccupé de son œuvre, il n'existait plus que pour l'humanité (1). » — *Peut-être*; M. Renan veut soutenir son procédé jusqu'au bout; il s'obstine inflexiblement à faire de *peut-être* un bélier de guerre pour ébranler et mettre en pièces l'édifice évangélique. Malheureusement pour lui son *peut-être* ne porte que sur des choses imaginaires et des raisonnements impossibles. Ainsi où a-t-il trouvé trace de l'*extrême hauteur* de Jésus? Jésus lui-même n'a-t-il pas dit qu'il était humble de cœur? Le caractère général de sa conduite ne tient-il pas le même langage? Celui qu'on a vu s'entourer de disciples illettrés et sans fortune, évangéliser les pauvres, se faire le serviteur de tous les lépreux et de tous les mendiants de grands chemins pour les soulager ou les guérir, parler avec indulgence à la femme adultère, s'entretenir simplement avec la Samaritaine, permettre à la pécheresse de la cité de verser sur lui des larmes et des parfums, laver les pieds à ses Apôtres à la dernière Cène, se laisser condamner comme un scélérat quoiqu'il fût innocent, celui-là peut-il être accusé d'avoir montré dans son caractère de l'emphase et de l'orgueil? A qui M. Renan prétend-il en imposer par des allégations si manifestement mensongères?

Bien loin de rendre invraisemblable le don de sa Mère à l'humanité, les sentiments qui avaient mené Jésus à la croix le rendent vraisemblable. Jésus ne meurt pas par contrainte, mais par amour; il s'offre librement à son Père comme un holocauste d'expiation pour les iniquités du monde, et sa mort est un grand sacrifice de charité. Mais certes si pour les hommes il a répandu son sang jusqu'à la dernière goutte, s'il a donné par là, comme il nous l'a dit lui-même, le gage le plus éclatant et le plus décisif de tendresse, comment serait-il *invraisemblable* qu'avant d'expirer, nous faisant don de son propre sang, il nous eût aussi fait don de sa Mère? Comment pour sa mère elle-même serait-il *invraisemblable* qu'en la quittant il l'eût confiée à la garde du disciple qu'il avait le plus aimé? Ce dernier acte de cœur eût-il été par hasard au-dessus de tant

(1) *Vie de Jésus*, p. 423.

d'autres plus généreux que lui avaient dictés ses divines affections pour Marie et pour le monde?

Au reste, s'il est vrai que Jésus expirant fut *uniquement préoccupé de son œuvre*, ainsi que l'affirme M. Renan, en léguant Marie pour mère à la grande famille chrétienne, il ne se serait point séparé de *cette œuvre* dont la pensée l'absorbait à son heure suprême. Ce testament de son amour était un bienfait pour son Eglise et pour tous ceux qui devaient y entrer. Une reine auguste leur était donnée; une médiatrice dévouée leur était acquise; une auxiliaresse souveraine leur était assurée. C'était le complément du grand ouvrage de la Rédemption; c'était le dernier anneau de la noble chaîne qui devait unir la terre renouvelée au Christ assis dans sa gloire, et de là gouvernant le monde devenu sa conquête. En couronnant ainsi le dessein que sa mort allait consommer, en confiant à Marie cette grande tutelle des générations à venir, Jésus restait fidèle à ces hautes préoccupations, à ces longues prévoyances auxquelles M. Renan suppose que son âme était livrée dans les suprêmes angoisses de l'agonie. Ainsi rien ne proteste dans l'Évangile contre cette scène émouvante de Jésus investissant sa Mère d'une seconde maternité; tout au contraire se réunit, même les objections et les *peut-être* de M. Renan, pour démontrer qu'elle est plus que vraisemblable.

Saint Jean, le disciple bien-aimé, qui la raconte, devait avoir sa part d'outrage. « C'est là, selon moi, un de ces traits où se trahissent la personnalité de Jean et le désir qu'il a de se donner de l'importance (1). » Supposition qu'aucun fait ne justifie! Si cet Apôtre avait reçu de son Maître des témoignages de prédilection, était-il obligé de les taire? N'avait-il pas plutôt, dès qu'il écrivait un Évangile, le droit et le devoir de les raconter? La fidélité prescrite à l'historien et la reconnaissance imposée à l'apôtre ne lui commandaient-elles pas d'en consacrer la mémoire? L'essentiel était de les rappeler avec modestie. Certes! on ne peut reprocher à saint Jean de s'être écarté de cette règle. Il a parlé deux ou trois fois seulement de lui-même; et cela sans jamais se nommer, en traits fugitifs et

(1) *Vie de Jésus*, p. 423, note.

d'une façon tellement voilée que, sans des renseignements puisés à d'autres sources, on devinerait à peine que ces passages le regardent. Est-ce là faire de la *personnalité*? est-ce là viser à se donner de l'*importance*?

A quel âge d'ailleurs, et dans quelles conditions a-t-il écrit ces textes où M. Renan veut découvrir une transpiration de vanité? Il avait presque atteint les limites d'un siècle; l'heure n'était pas éloignée où il aurait à comparaître devant le tribunal de ce Jésus dont il avait été le prédicateur et dont il se faisait l'historien au penchant extrême de sa vie. Est-ce alors qu'il aurait pu se livrer à de vaines sollicitudes d'amour-propre, à de pitoyables recherches d'orgueil? Ce sont là des suppositions impossibles.

Enfin Jean, tout le monde le sait, avait une sainte passion pour la gloire de son Maître. Il ne pouvait supporter les novateurs qui en niaient la divinité. On le voit par l'énergie souveraine avec laquelle il parle contre eux dans ses Épîtres, sortant ainsi de ses habitudes qui sont celles de la douceur (1). Ardent à défendre Jésus, il était intrépide pour le confesser. Plutôt que de le trahir il se laissa jeter dans une chaudière d'huile bouillante. Relégué plus tard dans une île lointaine, favorisé, dans ce désert, de visions prophétiques, il ne fit par là que resserrer les liens qui l'unissaient au Christ. Son cœur était tellement embrasé pour lui, qu'il en jaillissait comme des étincelles de feu sur ceux qui recueillaient ses leçons; c'est ce que nous assurent les plus illustres de ses disciples. Cette flamme sacrée, bien loin de s'atténuer avec la multiplication des ans, devint en lui plus brûlante à mesure qu'il prit plus d'âge; on en peut juger par son Évangile, fruit de son extrême vieillesse et qui cependant reproduit les discours de Jésus avec toute la chaleur qu'ils avaient en sortant des lèvres divines qui les avaient prononcés. Et l'on voudrait qu'avec ce dévouement au Christ, dévouement qui l'avait fait martyr, dévouement qui était comme l'âme de son âme et le saint tourment de sa vie, il se fût préoccupé de lui-même en retraçant l'histoire de son Maître? Quoi! lui qui avait vécu dans les

(1) I Joan., iv, 3.

grandes et nobles sollicitudes de l'apostolat, lui qui avait été fondateur d'une illustre Eglise, celle d'Ephèse, lui qui avait été porté par l'inspiration aux plus sublimes hauteurs de la prophétie, lui si magnifique par ses sentiments et sa destinée, il se serait abaissé sur la fin de ses jours à de petits calculs de personnalité, au désir mesquin d'une mesquine importance, et cela en reproduisant les paroles et la vie si généreuses, si désintéressées du Dieu qu'il adorait? On ne peut imaginer des impossibilités plus révoltantes.

Après Jean, Madeleine devait avoir son tour. Nous nous trompons : c'est Marie de *Magdala* qu'il fallait dire au lieu de Madeleine. M. Renan met l'effort suprême et la suprême gloire de son génie à substituer ainsi des noms bizarres aux vieux noms consacrés par le langage et la vénération des siècles. Outre le travestissement de son nom, M. Renan inflige à Marie de *Magdala* de singuliers mérites. Elle avait sans doute beaucoup de cœur ; mais elle avait surtout *une forte imagination* (1), et chose admirable ! cette imagination a joué dans la résurrection de Jésus *un rôle capital* (2). Vous pensez peut-être qu'on a cru que Jésus était ressuscité parce qu'on s'était figuré voir au moins une ombre, un fantôme qui lui ressemblait ! Erreur ! M. Renan prend un ton lyrique pour vous expliquer le prodige. « Pouvoir divin de l'amour ! Moments sacrés où la *passion d'une hallucinée* donne au monde un Dieu ressuscité (3). » Voilà une admirable clef pour nous expliquer les dernières pages de l'Evangile ! Une première fois les Apôtres étaient réunis dans un appartement secret et fermé, parce qu'ils avaient peur des Juifs. Jésus tout à coup apparaît dans le lieu qui les rassemble, il leur souhaite la paix, souffle sur eux, leur donne le Saint-Esprit et par lui le pouvoir d'absoudre les péchés. La conversation n'a point été fugitive ; ils ont bien pu s'assurer que c'était le Maître qui leur parlait. Comment et par quel charme ont-ils pu se faire illusion ? La réponse est fort simple : *Par la forte imagination de Marie de Magdala !* — Dans une autre circonstance, après une pêche abondante faite dans le

(1) *Vie de Jésus*, p. 431.

(2) *Id.*, *ibid.*

(3) *Id.*, *ibid.*

lac de Tibériade, quelques disciples ont le bonheur d'être abordés par Jésus sur le rivage. On fait cuire du poisson et Jésus le leur sert avec du pain. Le repas achevé, le Maître commence cet admirable dialogue, où, en échange de trois attestations d'amour, Pierre reçoit par trois fois la mission privilégiée de paître les brebis et les agneaux du Christ (1). Il y a là encore une scène prolongée; les Apôtres ont été surabondamment en mesure de reconnaître leur divin interlocuteur; et s'ils se sont trompés, quelle fascination mystérieuse s'est donc jouée de leurs regards? C'est encore la *forte imagination de Marie de Magdala* qui résout le problème. Vous avez peine à le comprendre? Nous trouvons votre embarras fort naturel. *L'imagination* de cette femme n'était pas dans la tête des Apôtres pour les aveugler! Mais vous pouvez en croire M. Renan, c'est lui qui vous affirme que c'est la *passion d'une hallucinée* qui, à distance, a fait voir aux disciples ce qu'ils ne voyaient pas.

Il ne reste plus, après ce délire, qu'une seule gloire à moissonner pour que la couronne de M. Renan soit complète, c'est qu'il essaye de réhabiliter Judas. Il n'y manque point. Tenter une justification totale, ce serait aller trop loin bien évidemment, on ne s'avancera pas jusque-là; mais on parlera d'*exagération* (2); on insinuera que la cupidité ne peut pas rendre compte de la conduite qui lui est attribuée (3); que c'est probablement un amour excessif de l'économie dans l'intérêt du petit trésor commun qui l'aura indisposé contre le Maître sans doute à son gré trop prodigue (4); qu'enfin, sous l'impression d'un dépit, il a bien pu contribuer à l'arrestation de Jésus, mais que les malédictions dont on le charge ont *quelque chose d'injuste* et qu'il y eut *peut-être dans son fait plus de maladresse que de perversité* (5). » Tout est misérable dans cette apologie; il n'y a pas un détail qui puisse rester debout; et le monde évidemment, même après le plaidoyer de M. Renan, ne cessera point de consi-

(1) Joan., xxii, 1-19.

(2) *Vie de Jésus*, p. 350.

(3) Id., p. 381.

(4) Id., pp. 381, 382.

(5) Id., p. 382.

dérer l'Ischariote comme le type le plus odieux de l'ingratitude et de la trahison. Mais en retour M. Renan se sera donné l'honneur d'être conséquent avec lui-même ; il avait déprimé Jésus, il était tout naturel qu'il essayât de réhabiliter Judas.

On sait par quelle mort tragique ce traître fut puni de son forfait sans exemple ; on sait également les terribles représailles exercées par la colère de Dieu contre tous ceux qui de près ou de loin avaient pris part au crime du Calvaire, depuis Pilate dont la lâcheté n'avait pas osé défendre Jésus, jusqu'au peuple juif qui en avait demandé la mort, appelant le sang du Juste à retomber sur sa tête. Voici deux mille ans que ces faits sont considérés par la portion la plus intelligente et la plus saine de l'humanité comme des châtimens évidemment providentiels. M. Renan ne peut accepter cette interprétation (1). Mais nous le laisserons dire. Ses blasphèmes ne dépouilleront pas Jésus-Christ de sa divinité ; ses apologies n'effaceront pas au front de Judas, de Pilate et des Juifs le stigmate de déicide qu'y ont imprimé les justes indignations de la conscience chrétienne et de l'histoire.

XIX

CONCLUSION.

Le voilà donc ce livre, nos très-chers Coopérateurs, qui a fait tant de bruit dans le monde ! Le voilà tel qu'il est aux yeux de quiconque le juge avec une certaine mesure de compétence et d'impartialité ! C'est une longue insulte à la *véritable critique*, quoiqu'on ait dit qu'il en était le chef-d'œuvre. Il l'insulte par les choses qu'il supprime. Tout ce qui porte un caractère surnaturel, tout ce qui est miracle est impitoyablement retranché. M. Renan ne le fait pas même, à titre de poésie, entrer dans ses récits. Où les évangélistes placent alors des narrations et des tableaux lui ne place que le silence. Et si vous lui demandez la raison de ces retranchements,

(1) *Vie de Jésus*. — Sort des ennemis de Jésus, p. 435.

c'est, vous dira-t-il, que ces miracles ne sont pas démontrés. — Et pourquoi ne sont-ils pas démontrés? Parce qu'ils forment dans l'Évangile une partie légendaire. — Et pourquoi forment-ils une partie légendaire? Parce que ce sont des miracles. C'est là le cercle vicieux dans lequel se débat M. Renan d'un bout à l'autre de son ouvrage. Il devrait pour être bon logicien discuter les témoignages sur lesquels s'appuient les faits qu'il repousse, prendre ces phénomènes en eux-mêmes, et montrer par des considérations sérieusement philosophiques qu'ils ne peuvent avoir été réels. Sans doute par cette voie même il n'aurait abouti, comme rationaliste, qu'à de fausses conclusions. Mais sans atteindre à la justesse de la critique, il en eût alors au moins sauvé le procédé, tandis qu'il a sacrifié tout ensemble le fond et la méthode. Il possède au suprême degré l'art déshonorant de prouver sans cesse la question par la question.

S'il insulte la critique par les choses qu'il élimine, il ne l'outrage pas moins par celles qu'il admet. Il adopte tel trait de caractère et n'accepte pas tel autre. Il répudie tel discours, mais il reçoit tel autre discours comme authentique. Et pourquoi encore ces préférences? Pourquoi ces élus et ces réprouvés? Pourquoi ces quelques bons grains recueillis avec respect à côté de tant de pailles jetées au feu? Tout simplement parce que les premiers paraissent rentrer dans la nature et les idées de Jésus et de ses Apôtres. C'est bien. Mais Jésus et ses Apôtres ne sont connus que par l'Évangile; et qui vous assure que ce que vous repoussez ne les peint pas mieux, maître et disciples, que ce que vous retenez? Qui vous garantit qu'au lieu d'être où vous la voyez, leur physionomie n'est point où vous ne la voyez pas? Vous n'avez pour faire ce triage que des appréciations arbitraires. Les éléments que vous gardez sont des pierres précieuses, je le veux bien; mais vous n'avez pas plus de droit à les considérer comme des diamants que ceux que vous mettez au rebut, et votre seconde opération n'est pas plus logique que la première.

Une autre façon de se moquer de la critique c'est la perfidie des altérations et des renvois. M. Renan, soit en parlant de Jésus, soit

en parlant des disciples, trace un récit ou fait une allusion. Il leur attribue une intention, une démarche ; il leur prête une habitude ; il prétend résumer un de leurs discours, exposer un point de leur doctrine. Pour se donner alors des airs de véracité, il vous adresse à vingt endroits des Évangiles qui doivent lui donner raison. On se hâte de voir les passages indiqués dans les notes où les chiffres surabondent. Et que disent-ils ? Rien de ce que M. Renan prétend y avoir lu, et souvent le contraire de ce qu'il affirme y avoir rencontré. Nous en avons cité cent exemples pour un. Ainsi se donne-t-on toutes les apparences de la bonne foi et tous les avantages de la déloyauté. On fausse radicalement le sens des textes évangéliques, et l'on s'abrite contre le soupçon de ce crime en facilitant au lecteur des vérifications qu'on sait bien qu'il ne fera pas. Voilà ce qu'on appelle de la critique !

Au même point de vue un autre travers de M. Renan consiste à traiter sur le même pied, à confondre dans un même sentiment de mépris ou d'estime les choses les plus diverses et les plus inégales. Ainsi vous le voyez sans façon mettre sur la même ligne comme autorité les livres canoniques et les livres apocryphes. Les Évangiles et les Talmuds ont la même valeur, et plus d'une fois M. Renan se sert des Talmuds pour rectifier les Évangiles. Jésus, Hillel, Philon, Çakia-Mouni, Mahomet sont admis à peu près aux mêmes honneurs. Orthodoxes et hérétiques, religieux approuvés par l'Église et associations réprouvées par elle, Franciscains, Dominicains et Pauvres de Lyon, Bégards, Bons-Hommes, Fratricelles, voilà tout autant de vrais disciples de Jésus ; il y a des différences dans les dates, les noms et les costumes ; il n'y en a point ou presque point dans le fond des doctrines et du mérite ; c'est une armée dont les corps sont distincts, mais obéissent au même esprit et marchent sous la même bannière. Voilà encore de la critique ! Et si vous éprouvez quelque embarras à l'accepter, si l'indignité de ce pêle-mêle et l'iniquité de ces assimilations vous révoltent, M. Renan couvrira ce chaos d'un vaste *peut-être*, à l'ombre duquel vous permettrez irrésistiblement à toutes ces incompatibilités de se réconcilier et de vivre dans les douceurs de la paix et de l'égalité frater-

nelle. Si pour opérer ce prodige un *peut-être* ne suffit pas, M. Renan fera retourner quelques noms du français à l'hébreu. Au lieu de *Judas Iscariote* il dira *Juda de Keriath*; *Marie Madeleine* sera détronée par *Marie de Magdala*. Après cette métamorphose, il est évident que les ténèbres doivent valoir la lumière, que Bélial a le droit de tendre la main à Jésus-Christ. Oh ! l'admirable chose que la critique de M. Renan ! Par elle, en touchant en tout et sans rien savoir, même le grec et l'hébreu, on peut faire habiter ensemble et le jour et la nuit, le léopard et l'agneau, la sagesse et la démente, le mensonge et la vérité, pourvu qu'on sache émailler son style de formules dubitatives et lui donner une légère teinte de science philologique.

Insultant pour le bon sens, l'histoire et la grande critique, le livre de M. Renan l'est aussi pour la civilisation chrétienne. Cette civilisation se glorifie d'avoir anéanti le culte des faux dieux. C'est par là qu'elle a commencé le renouvellement de l'ancien monde ; jamais elle ne fût parvenue à la régénération politique et sociale de l'humanité sans une profonde révolution religieuse. Elle a cru faire ce prodige. Mais elle s'est grossièrement trompée. Sous ses coups l'antique idolâtrie est tombée, mais elle l'a remplacée par une autre idolâtrie ; elle a fait cesser le culte de Jupiter qui n'était qu'un fantôme ; mais ç'a été pour adorer le Christ qui, d'après M. Renan, n'est qu'un homme. L'erreur est un peu moins grossière dans son objet ; mais dans le fond elle est la même. Nous voilà donc, depuis dix-huit siècles, traitant le paganisme d'autrefois avec une pitié hautaine, pendant que, depuis dix-huit siècles, nous sommes païens nous-mêmes ! Tous les progrès de nos lumières n'auront donc abouti qu'à nous faire échanger une illusion contre une autre illusion, de chimériques apothéoses contre une apothéose qui n'est pas moins gratuite ! Il faudra donc dire que de cette nouvelle page ajoutée à l'histoire de la mythologie seront sorties les merveilles innombrables dont s'est paré le monde moderne sous l'influence du Christ, et que ce magnifique arbre de vie s'est épanoui sur une racine de mort ! En vérité, nous ne comprenons pas l'intérêt que M. Renan peut avoir à prêter à de si nobles

choses une si déplorable origine, et à prouver que le sang qui coule dans ses veines a traversé pour arriver jusqu'à lui deux mille ans de mensonge et d'extravagance.

Insultant pour la civilisation chrétienne en général, le livre de M. Renan l'est en particulier pour la patrie. Supprimez, comme il le veut, la divinité de Jésus, à l'instant même le catholicisme avec son immense organisation n'a plus ni dignité, ni importance, ni raison d'être. Certes ! qu'on lui laisse une grande place dans la société, qu'on le traite avec respect, que les gouvernements et les lois le protègent, que ses ministres et ses institutions aient une certaine part d'honneurs, de privilèges et de liberté, quand on le regarde comme l'œuvre d'un Dieu, c'est chose toute naturelle. Nous représentons alors des doctrines et des intérêts sacrés ; nous exerçons un apostolat auguste et vénérable ; nous avons des droits surhumains à régner sur les consciences, et les consciences elles-mêmes sont obligées de s'incliner sous nos fonctions et notre parole. Mais admettez la *Vie de Jésus* telle que M. Renan l'a rêvée ! Que faisons-nous, et que fait la patrie ? Ce que nous faisons ? En prêchant la divinité du Christ et toutes les conséquences qui découlent de cette source suprême, nous enseignons des fables aux enfants ; nous imposons à l'homme fait une discipline et un joug arbitraires ; nous donnons à ceux qui souffrent des consolations sans fondement ; nous faisons planer sur les mourants des espérances ou des terreurs imaginaires ; d'un bout à l'autre enfin de notre vie, nous jouons partout mais surtout à l'autel une comédie sacrilège ; et la patrie elle-même en nous soutenant ne fait que nous autoriser et nous encourager à tromper les peuples sous le plus odieux de tous les masques, celui de l'hypocrisie religieuse. Que M. Renan accepte ces corollaires, ou ne les accepte pas, ils n'en sont pas moins la conclusion rigoureuse de son misérable roman sur le Dieu de l'Évangile ; et certes, nous ne voyons pas qu'aucune injure puisse être plus outrageante pour la France et pour l'Église.

Toutefois le crime capital de la *Vie de Jésus*, celui pour l'expiation duquel les prêtres et le peuple devraient à jamais pleurer des

larmes de sang sur le pavé du sanctuaire, c'est le sacrilège attentat commis contre Jésus même. Je sais bien que le blasphémateur, effrayé de son audace, adoucit par quelques tempéraments l'impiété de sa négation. « Quels que puissent être, dit-il, les phénomènes inattendus de l'avenir, Jésus ne sera pas surpassé. Son culte se rajeunira sans cesse ; sa légende provoquera des larmes sans fin ; ses souffrances attendriront les meilleurs cœurs ; tous les siècles proclameront qu'entre les fils des hommes il n'en est pas né de plus grand que Jésus (1). » Cet aveu, nous n'hésitons pas à le déclarer, est grave, et peut-être plus grave que son auteur même ne le suppose. Tertullien terminait autrefois le quatrième livre de l'un de ses traités par cette grande et profonde parole : « Je vous plains, Marcion, c'est en vain que vous avez travaillé. Je retrouve mon Jésus jusque dans votre évangile (2). » Nous pourrions tenir le même langage à M. Renan. Jusque dans les abaissements auxquels il le condamne, le Christ retient assez de grandeur pour que rien dans l'histoire ne s'élève à la hauteur de cet initiateur incomparable. Rien dans le passé, rien dans l'avenir ; et quand un homme sorti de si bas arrive si haut par la seule force de sa nature, évidemment il y a là plus qu'un homme ; il doit y avoir un Dieu. Les éloges de M. Renan conduisent logiquement à cette conclusion ; et ainsi, même dans son évangile qui n'est pourtant que la mutilation du nôtre, nous retrouvons l'empreinte de notre Christ, comme autrefois Tertullien le disait à Marcion. Inutiles à ses blasphèmes, ses efforts ont plutôt servi la cause de notre foi.

Mais ces aveux dont il n'a point mesuré la portée, ne peuvent nous faire oublier le but impie de son ouvrage. O Jésus, Jésus ! le plus beau des enfants des hommes ! Que le bourreau vous admire encore même à travers le sang qu'il a fait ruisseler sur votre auguste visage, nous n'en sommes pas surpris ; mais ce n'est pas assez de cette admiration pour nous consoler des affronts que vous avez subis ! Ah ! que la trace de ces coups disparaisse ! que ces blessures se ferment et s'effacent ! Notre amour a besoin de vous voir

(1) *Vie de Jésus*, p. 459.

(2) Tertull., *Adv. Marcion*, lib. IV, n° 43 *ad finem*.

tel que votre Évangile vous a fait. Il nous faut cette face transfigurée par la tombe, dont le charme a conquis les peuples et dont l'éclat éblouit les anges. Nous y retrouvons bien encore des empreintes de cicatrices. Mais au lieu de vous défigurer et de nous affliger comme celles que vous fait le blasphème, ces cicatrices du Calvaire nous réjouissent parce qu'elles vous honorent. Glorifiées par votre triomphe sur la mort, c'est par elles aussi que vous avez fait et que vous faites encore le salut du monde ! Oh ! que nous les aimions d'un amour chaque jour plus ardent ! oh ! que nous y collions nos lèvres respectueuses avec une piété filiale toujours plus tendre et plus émue ! Oh ! que la vertu céleste dont elles sont depositaires passe à flots en nous comme un philtre divin, et nous remplisse de cette sainte ivresse, de cet élan surhumain, qu'éprouvaient les premiers Apôtres et les premiers fidèles pour l'établissement de votre règne et la gloire de votre nom ! Oh ! que votre nom lui-même, retenant toute sa noblesse, échappe, à jamais, parmi nous, aux déchéances dont on a voulu le frapper ! On a tenté de n'en faire que le nom d'un sage ! Plus haut, plus haut, ô mon Jésus ! que ce nom sacré de *Jésus* soit toujours pour notre foi le nom désigné par les anges, le nom par lequel seul on peut être sauvé, le nom destiné à faire fléchir tout genou au ciel, sur la terre et dans les enfers, en un mot le nom du Verbe incarné, le nom d'un Dieu ! Qu'à ce titre, ainsi que le disait un de vos grands serviteurs, « il soit constamment un rayon de miel pour notre bouche, une mélodie pour notre oreille, un parfum de joie pour notre cœur, un flambeau pour notre pèlerinage, une manne de force pour nos faiblesses, une consolation pour notre agonie, une espérance pour notre tombeau (1) ! » Donnez même, ô Jésus, à sa vertu mystérieuse un charme qui s'étende de ceux qui l'adorent à ceux qui l'outragent, afin qu'ils changent leurs blasphèmes en bénédictions, et qu'ici-bas toutes les voix se confondent pour le chanter dans un seul et vaste concert, préludant ainsi à ces hymnes éternelles que l'unanimité des élus doit faire retentir, dans les cieux, autour de l'autel de l'Agneau !

(1) S. Bernard, *Serm. xv super Cantica.*

A CES CAUSES, etc.

Donné à Nîmes, en notre palais Épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de notre Évêché, le vingt-un décembre mil huit cent soixante-trois, fête de saint Thomas, cet Apôtre qui, avant de croire à la résurrection du Sauveur, veut en voir les plaies, mettre son doigt dans l'ouverture faite au côté de Jésus par le fer de la lance, et qui, convaincu après cette vérification, tombe à genoux et s'écrie : *Mon Seigneur et mon Dieu!* témoignage éclatant rendu à la divinité de son Maître.

APPENDICE

Nous ne pouvons clore ce long travail sur la *Vie de Jésus* sans vous communiquer, nos très-chers Coopérateurs, deux documents qui s'y rattachent.

I

Il y a quelques semaines, une occasion favorable s'étant présentée pour faire porter à Rome nos deux premières instructions pastorales sur le livre de M. Renan et l'article de M. Havet, nous avons fait déposer l'une et l'autre avec l'hommage de notre filiale vénération aux pieds du Saint-Père. Voici la lettre que le Souverain-Pontife daigna, quelques jours après, nous adresser en réponse ; avec la noble et magnifique langue du Saint-Siège, vous admirerez l'énergie apostolique dont elle est pleine.

PIUS PP. IX.

Venerabilis Frater, salutem et Apostolicam Benedictionem. Perlibenter tuas nuper accepimus litteras cum exemplo opusculi a te gallice elucubrati, et istis Nemausensibus typis hoc anno in lucem emissi, quo, Venerabilis Frater, scelestissimum libellum ab Ernesto Renan, diabolico prorsus spiritu exaratum, et blasphemis erroribusque plenum, et ab hac Sancta Sede jam damnatum refellendum, ac simul impium, et impudentissimum ejusdem detestandi libelli laudatorem refutandum curasti. Itaque tibi vehementer gratulamur, quod in hac re tuam omnem episcopalem sollicitudinem, veluti gravissimi tui ministerii officium

PIE PP. IX.

Vénération Frère, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons reçu avec bonheur votre dernière lettre ; nous avons reçu, en même temps, un exemplaire de l'ouvrage français, composé par vous, imprimé cette année même à Nîmes et dans lequel vous avez pris à tâche de combattre et de réfuter soit le livre criminel d'Ernest Renan, livre animé d'un esprit vraiment diabolique, rempli d'erreurs et de blasphèmes et déjà condamné par nous, soit le travail impie d'un impudent panégyriste de cette œuvre détestable.

Nous vous félicitons ardemment d'avoir, en cette occasion, montré toute la vigi-

lance épiscopale que réclamait la gravité de votre auguste ministère.

Nous ne doutons pas que vous ne soyez encore résolu à défendre, énergiquement et intrépidement, avec une générosité et une ardeur toujours croissantes, la cause de Notre-Seigneur Jésus-Christ, notre bien-aimé Rédempteur, et celle de sa sainte Eglise contre les complots, les machinations et les efforts des impies, si nombreux aujourd'hui.

Nous sommes aussi convaincu que, sous l'impulsion de votre piété et dans la mesure de vos forces, vous ne négligerez rien pour éloigner votre troupeau des pâturages empoisonnés et le conduire vers des plaines fécondes. Vous le nourrirez chaque jour davantage, de la prédication de la divine parole; vous le fortifierez sans cesse par l'effusion surabondante des dons célestes afin que, toujours plus avancé dans la connaissance de Jésus-Christ et dans la science de Dieu, il marche d'un pas sûr, sans la quitter jamais, dans la voie qui mène à la vraie vie.

Nous voulons, enfin, que vous sachiez quelle est envers vous la particulière bienveillance de Notre affection. Vous en trouverez le gage dans la bénédiction apostolique que nous accordons bien affectueusement à vous, Vénérable Frère, et à tous les fidèles, ecclésiastiques ou laïques, commis à votre sollicitude.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 10 Décembre de l'an du Seigneur 1863, le dix-huitième de notre Pontificat.

PIE PP. IX.

omnino postulabat, explicaveris. Nihil vero dubitamus, quin majore usque alacritate et contentione pergas Domini nostri Jesu Christi amantissimi omnium nostrum Redemptoris, ejusque sanctæ Ecclesiæ causam strenue constanterque defendere, eamque a tot nefariis impiorum hominum consiliis, molitionibus, conatibusque impavide vindicare. Ac nobis quoque persuasissimum est, te pro perspecta tua religione et virtute in hac tanta temporum iniquitate nihil unquam inexpertum esse relicturum, quo gregem tuæ curæ traditum ab venenatis pascuis arceas, ad salutaria perducas, eumque divini verbi præconio magis in dies enutrias, et per gratiarum charismata confirmes, quo ipse quotidie magis crescat in scientia Dei, et cognitione Domini nostri Jesu Christi, et alacriori usque pede incedens per semitas Domini instet viam, quæ ducit ad vitam. Denique pro certo habeas velimus, præcipuam esse paterni Nostri animi in te caritatem. Cujus quoque certissimum pignus accipe Apostolicam Benedictionem, quam effuso cordis affectu tibi ipsi, Venerabilis Frater, cunctisque clericis, laicisque fidelibus tuæ curæ commissis peramanter impertimus.

Datum Romæ apud Sanctum Petrum die 10 Decembris, anno 1863.

Pontificatus nostri anno decimo octavo.

PIUS PP. IX.

Quand nous eûmes fait imprimer notre instruction pastorale ayant pour titre : *Un panégyriste de M. Renan*, nous eûmes la loyauté d'en faire expédier le premier exemplaire à l'auteur de l'article que nous y réfutons. Un peu plus tard M. Havet publia dans une brochure à part son travail inséré d'abord dans la *Revue des Deux-Mondes*. Il y avait ajouté quelques mots à notre adresse; vous serez sans doute satisfaits de les connaître.

Ces quelques lignes sont trop évidemment un chef-d'œuvre de logique et un exemple d'héroïque bonne foi pour que nous estimions utile de les

commenter; nous aimons mieux les livrer telles quelles à votre admiration.

« M. l'Évêque de Nîmes (H. Plantier) vient de faire paraître un écrit intitulé : *Un panégyriste de M. Renan. Lettre pastorale de Monseigneur l'évêque de Nîmes contre un article de la Revue des Deux-Mondes, intitulé : l'Évangile et l'Histoire, par Ernest Havet, professeur au Collège de France.*

« Je crois sage d'éviter la polémique contre les personnes, à plus forte raison contre un évêque, et je ne répondrai pas. Je veux supposer d'ailleurs que les traits fâcheux qui se trouvent dans cet écrit, et dont j'aurais à me plaindre, tiennent aux habitudes du genre. C'est style ecclésiastique, dont ceux qui l'emploient ne mesurent pas toujours la portée, et qui se retrouverait dans tout autre manifeste sacré.

« Pour M. Plantier lui-même, c'est un esprit évidemment ami des lettres, et c'est aussi, ce me semble, un avocat convaincu, et aussi consciencieux dans son argumentation qu'il lui est possible.

« Je veux le remercier d'une rectification que je lui dois. Dans un verset du quatrième évangile (voir plus haut, page 52), j'avais lu par distraction, avec la négation répétée, *ὁ οὐκ εἶδ'αμεν*, et j'avais traduit en conséquence. C'était une faute que M. l'évêque de Nîmes a relevée, et que je me suis empressé de corriger (1). »

(1) *Jésus dans l'Histoire*, par Ernest Havet.

UN PANÉGYRISTE DE M. RENAN

LETTRE PASTORALE

CONTRE

UN ARTICLE DE LA REVUE DES DEUX-MONDES

INTITULÉ

L'ÉVANGILE ET L'HISTOIRE

PAR ERNEST HAVET

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

Il existe, en France, Nos Très-Chers Coopérateurs, une *Revue* qui, par son importance, semble occuper le premier rang parmi les publications de la presse périodique. Remarquable par la gravité des questions qu'elle aborde, elle ne l'est pas moins par le talent ou la renommée des écrivains qui la rédigent. Mais ce qui la distingue surtout, c'est l'absence radicale d'esprit chrétien, c'est le rationalisme obstiné dont elle se fait un système, si ce n'est pas une gloire. Vous n'en verrez presque pas un numéro qui ne contienne un article plus ou moins erroné, plus ou moins agressif contre l'Église, ses doctrines, son histoire ou ses institutions ; c'est une citadelle d'où le fort armé, suivant l'expression de l'Évangile, jette sans cesse des traits empoisonnés contre le Christ qui passe (1). Cette *Revue* s'appelle la *Revue des Deux-Mondes*. Elle s'était rendue digne par son passé de donner asile à l'éloge de la *Vie de Jésus* ; c'est un honneur qu'elle n'a point voulu décliner. Un professeur

(1) Luc., xi, 21.

du collège de France avait composé cet ouvrage ; elle a fait choix, pour le louer, d'un autre professeur du collège de France. M. Havet, le critique, s'est constitué le panégyriste de M. Renan, le blasphémateur ; et nous devons à la justice d'avouer que l'impiété du texte est vaincue par celle du commentaire (1).

Par la nature de son intelligence, par celle de ses fonctions, par celle de ses études principales, M. Havet paraît être surtout un *humaniste*, ainsi que parlaient nos pères. On peut le dire malgré son édition des *Pensées de Pascal*, et peut-être à cause de cette édition même (2). Quand, sortant de sa sphère naturelle, il s'engage dans la haute controverse religieuse, au lieu de se transfigurer en philosophe, il se travestit en sophiste. Sous ce déguisement d'emprunt, il s' imagine avoir la force de la raison parce qu'il en a pris le manteau, et dans l'ivresse où cette illusion trop gratuite le plonge, il se précipite dans des excès d'erreur contre lesquels la discipline exclusivement littéraire de son esprit est impuissante à le défendre. C'est un enfant qui frappe avec le glaive d'un guerrier ; l'épée n'est pas maîtrisée par sa débile main ; c'est, au contraire, l'épée qui le maîtrise et l'entraîne par son poids à des mouvements désordonnés dont le dérèglement même, bien loin de révéler en lui de la vigueur, ne trahit que de l'inexpérience et de la faiblesse.

Ainsi, M. Renan hésite devant certaines insultes à faire au Christ ; M. Havet voudrait alors qu'il eût plus de courage afin de guérir complètement l'*illusion du divin* (3). D'après M. Renan, quelques évangélistes peuvent avoir été dans la société de Jésus et avoir vu, quoiqu'au travers d'un mirage, les événements qu'ils décrivent ; M. Havet refuse impitoyablement même cette humble concession. *Rien ne prouve*, dit-il, *que les évangélistes aient seulement vu Jésus, et tout fait supposer le contraire* (4). M. Renan n'est point allé, dans son dernier écrit, jusqu'à nier la possibilité du miracle, il n'en a nié que le fait ; M. Havet lui prête l'honneur d'une doctrine plus

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1863. — L'ÉVANGILE ET L'HISTOIRE, par Ernest Havet, professeur au collège de France.

(2) *Pensées de Pascal*, par Ernest Havet. Paris. — Dezobry et Magdeleine, 1852.

(3) M. Havet, *Revue des Deux-Mondes*, 582.

(4) M. Havet, 583.

absurde dont il fait lui-même sa propre doctrine : *l'impossibilité et le néant essentiel du miracle* (1). C'est là le trait distinctif de M. Havet : l'intrépide exagération de l'erreur et du rationalisme. Les rêveries de M. Renan, quand elles dépassent toutes les bornes, lui conviennent, il en accepte la solidarité ; quand elles sont timides et contenues, il leur reproche de ne pas aller assez loin, et lui-même s'élançe en avant. Il lui faut l'impiété à outrance, et pour qu'elle ait, même dans ses audaces, un charme complet et qui lui sourie sans réserve, il est nécessaire qu'elle se produise sous une forme méprisante ou railleuse.

Notre intention n'est pas, en discutant ce déplorable article, d'en relever tous les détails, Nos Très-Chers Coopérateurs ; nous laisserons les erreurs communes à M. Havet et à M. Renan, pour ne toucher qu'aux aberrations personnelles de M. Havet ; même dans ces limites, nous aurons encore une foule énorme d'inexactitudes et d'impiétés à faire ressortir et à condamner. On peut les ramener à quatre titres divers : Suppositions bizarres, méprises grossières, blasphèmes effrénés, tentatives de réhabilitations impossibles. — Ce travail vient un peu tard, Nos Très-Chers Coopérateurs ; mais vous savez quelles occupations et quelles fatigues nous ont mis dans l'impossibilité de vous l'adresser plus tôt.

I

M. Havet, comme rhéteur, se plaît dans les rêves d'imagination, et dès le commencement, sa raison enivrée lui permet de se jouer avec une fiction ravissante. Il fallait à M. Renan des aïeux ; même dans l'ordre du génie, on n'est pas de noble race, si l'on n'a pas un sang dont la sève ait déjà bouillonné dans des veines illustres. Et quels ancêtres M. Renan va-t-il rencontrer dans l'histoire ? Strauss ? sans doute ; mais mieux encore. Voltaire ? Sans contredit ; mais sa généalogie remonte encore plus haut, pour aboutir à un nom si ce n'est plus fameux au moins plus étonnant. Et lequel de grâce

(1) M. Havet, 571.

Quel est ce précurseur lointain de notre nouvel évangéliste ? C'est Pascal. — Entendez M. Havet : — « Il y a un homme que mon imagination se représente quelquefois, comme malgré elle, écrivant cette vie avec une sublime éloquence, car l'imagination peut tout, et ni les vraisemblances historiques, ni les conditions mêmes du possible ne suffisent à l'arrêter (1). » L'imagination, quand on écrit, ne peut que ce qu'on lui permet. On est toujours maître de l'arrêter au seuil des invraisemblances historiques et de l'impossible ; et le devoir de tout écrivain sérieux est de l'empêcher de franchir ces barrières, quand surtout il s'agit de polémique religieuse. C'est ce que M. Havet aurait dû comprendre en présence du grand nom de Pascal. — « Cet homme est Pascal, poursuit M. Havet. Il était plein des Évangiles, et ce besoin de précision rigoureuse qui le poursuivait partout lui avait fait essayer, pour lui-même, une de ces concordances dont je parlais tout à l'heure. On a retrouvé cet *Abrégé de la vie de Jésus* ; M. Faugère l'a publié. Quant à l'âme de Jésus, nul génie moderne n'a été en commerce plus intime avec elle. Le divin de cette vie obsédait son imagination et son cœur. Il ne lui manquait que la clef du mystère ; qui sait s'il ne l'aurait pas trouvée (2) ? »

Voilà une étrange façon de se créer des auxiliaires ! Pascal, et M. Havet ne peut en disconvenir, acceptait l'Évangile à la lettre ; il adorait dans Jésus-Christ le Fils de Dieu incarné ; il croyait aux prodiges de sa naissance ; il admettait, sans explications sceptiques, le récit de ses miracles et l'authenticité de ses prophéties ; il regardait la *Passion*, telle qu'elle est racontée par les saintes Lettres, non-seulement comme une histoire certaine, mais encore comme un témoignage éclatant, incontestable de la divinité du Christ. En un mot, il avait la foi, et M. Havet n'a pas oublié ce qu'il écrivait lui-même, il y a quelques années, sur cet immortel génie : « Rien ne serait plus faux que de se figurer Pascal comme un esprit libre et flottant, qui part du doute universel et qui, s'enfonçant dans ce vide jusqu'à ce qu'il trouve un fond qui résiste,

(1) M. Havet, p. 564.

(2) M. Havet, pp. 564, 565.

arrive ainsi à la foi. Pascal part de la foi ; elle est chez lui invétérée, profonde, inébranlable ; et c'est en chemin qu'il rencontre le doute, non comme un principe, mais comme un obstacle (1). » Pauvre Pascal ! Il croyait, en étant dans la lettre de l'Évangile, être dans la vérité de l'histoire ; il n'était que *dans un mystère, dont la clef lui manquait*. Mais consolons-nous pour sa gloire ! Une grande espérance nous est permise. « Pascal est mort à trente-neuf ans (2). » C'est pour cela qu'il n'a pas eu *la clef du mystère*, et n'a pas interprété l'Évangile comme M. Renan. S'il avait vécu vingt-quatre heures de plus, si, au lieu de trente-neuf ans, il en avait compté quarante, qui sait si « *un rayon*, » un de ceux qui éclairent M. Havet, *tombant sur son esprit, n'y eût pas ouvert des abîmes* (3) ? Qui sait si, parce qu'il se fût couché plus tard dans le cercueil, les *lueurs de l'avenir*, c'est-à-dire du rationalisme contemporain, n'eussent pas illuminé les *hautes cimes de cette pensée gigantesque* (4) ? Il est vrai que les convictions si puissamment affermisses de Pascal protestent contre cette supposition. Il est vrai encore que quand la foi est demeurée inébranlable jusqu'à trente-neuf ans, ce n'est pas habituellement après cet âge que l'incrédulité commence. C'est alors, au contraire, qu'elle diminue et souvent disparaît. Tous les jours nous voyons des hommes de quarante ans désertir les rêves d'une fausse philosophie, pour revenir à la foi qu'ils avaient abandonnée à vingt ans. Mais enfin, *qui sait* ce que Pascal eût fait s'il avait vieilli de quelques semaines de plus ? *Qui sait* ? Avec ce mot quelles merveilles n'enfanterait-on pas ? Si au lieu de s'arrêter à soixante-dix-sept ans, Bossuet avait poussé sa carrière jusqu'à soixante-dix-huit, *qui sait* s'il n'eût pas désavoué tous ses ouvrages, et nié cette divinité du Christ pour laquelle il avait si vaillamment combattu ? *Qui sait* même si Voltaire, avec quelques jours ajoutés à sa trop longue existence, ne serait pas devenu l'apologiste et l'apôtre de Celui dont il disait cette infernale parole : *Écrasons l'infâme* ?

(1) M. Havet, *Étude sur les pensées de Pascal*, XIV.

(2) M. Havet, 565.

(3) M. Havet, *ibid.*

(4) M. Havet, *ibid.*

Rien n'est puéril comme de semblables hypothèses ; et ce n'est pas par de pareils moyens qu'on peut utilement appuyer une cause. M. Havet lui-même est bien forcé de le sentir. Il s'écrie, après toutes ces fictions dont il a vainement tenté de faire sortir une complicité pour M. Renan : « Laissons cela, puisque c'est un rêve... ; laissons cela et débarrassons M. Renan de ce rival (1). » Dire : *Laissons cela*, c'est bien ; mais il y avait quelque chose de mieux à faire : c'était de ne pas concevoir et surtout de ne pas écrire ce *rêve* que la raison et l'évidence des choses vous forcent d'abandonner ; c'était de ne pas outrager Pascal au point de le présenter comme le *rival possible* de M. Renan, tandis qu'il en eût été l'impitoyable contradicteur. Pascal a bien assez de son jansénisme pour ternir sa gloire ; n'allez pas encore infliger à son génie la honte d'un rationalisme qu'il ne connut pas et qu'il aurait maudit.

Suppositions bizarres, voilà le premier tort de M. Havet. Méprises grossières, voilà le second.

II

Comme tous ceux qui se mêlent de faire de l'incrédulité, Nos Très-Chers Coopérateurs, M. Havet doit tenir, avant tout, à prouver qu'il existe entre la critique et la foi une différence profonde, mais à l'avantage de la critique. Il faut nécessairement que la foi soit aveugle, et la critique clairvoyante ; celle-là doit s'incliner sous une autorité brutale ; celle-ci ne se rend jamais qu'à l'évidence. Ce lieu commun défraye tous les ouvrages et toutes les revues du scepticisme contemporain ; il est impossible que M. Havet ne s'en soit pas emparé. Aussi l'entendez-vous ? — « Le philosophe part de la raison, le croyant part de la foi (2). » — *Le philosophe part de la raison* ; pas toujours ; on fait porter à la raison la responsabilité d'une foule de points de départ qu'elle désavoue tantôt avec horreur, tantôt avec pitié. Ainsi quiconque part du panthéisme comme principe fondamental prétend partir de la raison, et ce-

(1) M. Havet, 565.

(2) M. Havet, 570.

pendant il ne part que de l'extravagance. Mais admettons comme précise et vraie cette maxime équivoque ; admettons qu'il s'agisse ici de la raison comme faculté, comme moyen d'arriver à la lumière, et qu'à ce titre M. Havet soit autorisé à dire que *le philosophe part de la raison*. Il aurait encore tort de supposer que, dans le croyant, la raison n'a point de contact avec la foi. *Le croyant part de la foi !* Mais tous les croyants ne sont pas nés au sein du catholicisme. Dans les premiers siècles, Athénagore, Arnobe, Tertullien, Cyprien, Augustin, avant d'être disciples du Christ, avaient été païens. Leur conversion fut sans doute avant tout et par-dessus tout un coup de la grâce ; mais la grâce eut le raisonnement pour auxiliaire. Ces fières intelligences traversèrent la critique et la science pour arriver à la foi. De nos jours encore, de nobles esprits qui leur ressemblent, pour atteindre le même but, suivent le même chemin. Partis de l'hérésie ou du rationalisme, ils s'attachent au symbole catholique, non point par un caprice aveugle, par un entraînement irréflecti, mais par une conviction raisonnée, mais après une longue et laborieuse discussion. Et nous-mêmes qu'une faveur divine a fait naître au centre de la lumière, nous que la bienfaisante tutelle de l'Église a constamment protégés contre l'envahissement des ténèbres, croyez-vous qu'à un moment donné nous n'ayons pas appelé la raison à se rendre compte de la foi ? Prenez les notes recueillies par le plus obscur élève de philosophie dans nos Petits-Séminaires : n'y verrez-vous pas des thèses sur l'authenticité des livres saints, sur leur intégrité, sur l'autorité du témoignage et du martyre dans l'Église, même au point de vue purement humain, sur la possibilité et l'existence du miracle et de la prophétie ? Tout cela sans doute dans des traités classiques ne s'étend pas au delà des notions et des preuves élémentaires. Mais on voit au moins par là qu'entre la raison et la foi nous ne creusons pas alors des abîmes ; et que dans notre intelligence, dès qu'elle prend possession d'elle-même, à côté du respect pour l'autorité, vient se placer un judicieux-esprit de discussion pour constater que ce respect est à la fois obligatoire et légitime. En passant dans des sphères plus hautes, le fait se produit sous des formes

encore plus éclatantes. Qui ne connaît les grandes démonstrations évangéliques, depuis celle d'Eusèbe de Césarée jusqu'à celle de Huet, l'immortel évêque d'Avranches ; depuis les traités d'Origène contre Celse jusqu'aux conférences contemporaines de l'évêque d'Hermopolis ? Est-ce que tous ces monuments n'ont pas pour objet de constater que la révélation chrétienne est éminemment raisonnable, et que la foi n'a rien à craindre ni de la critique ni de la science ? Telle est la gloire de la vraie théologie catholique ; par elle la raison fut soumise à la foi, mais elle ne permit jamais à la foi de proscrire la raison, et ceux dont elle fit ses interprètes les plus autorisés furent tout ensemble des docteurs puissants et de profonds philosophes. On ne refusera, je l'espère, ce double mérite ni à saint Thomas d'Aquin, ni à Bossuet.

« Pour le *croquant* la foi n'a pas de titres à produire, mais tout au plus à se défendre de ceux qu'on prétendrait produire contre elle (1). » C'est une erreur ; le croyant ne demande pas toujours ses titres en détail à la foi ; mais en mille circonstances il les réclame, il les dépouille, il les apprécie et se fait ainsi des dogmes sacrés dont la révélation se compose une démonstration positive. A vrai dire, il est impossible à la foi de se borner là ; des objections et des blasphèmes lui sont lancés de tous les points de l'horizon ; son devoir est de réfuter les unes, de foudroyer les autres, et cette tâche n'est jamais difficile pour elle. Mais à la controverse qui détruit elle unit l'exposition raisonnée qui fonde ; elle se défend, mais en même temps elle se prouve ; elle repousse les attaques, mais elle justifie aussi de ses droits, et quand elle a mis en pièces les faux titres produits contre elle, elle en produit à son tour qui l'appellent à être la reine du monde. M. Havet n'est pas digne d'aborder la polémique religieuse s'il ignore que ces deux grands rameaux partagent, depuis des siècles, la théologie catholique ; on en retrouve partout la trace. Qu'il lise saint Justin, saint Irénée, saint Athanase dans leurs immortels ouvrages ; qu'il consulte, parmi les œuvres modernes, les doctes et graves écrits du cardinal La Luzerne, il ne

(1) *Revue des Deux-Mondes*, ut supra.

tardera pas à se convaincre que ces hommes admirables n'ont consacré ni moins de génie, ni moins de temps, ni moins de livres, à la démonstration de la vérité qu'à la réfutation de l'erreur, et qu'en eux le docteur n'est nullement absorbé par l'apologiste.

« L'orthodoxe n'a pas besoin de prouver le miracle, il est content s'il peut seulement n'être pas forcé ou ne pas se croire forcé à le nier (1). » Erreur encore. Pour soi l'orthodoxe, quand il s'agit d'un miracle évangélique, a besoin d'une preuve, c'est le témoignage de l'Église. Cette garantie générale lui suffit, parce qu'elle est la plus haute et la plus décisive qu'on puisse rencontrer ici-bas, mais il la veut; et sans elle il ne marcherait pas. S'il s'agit d'autres miracles, il est aussi exigeant que puisse l'être un philosophe raisonnable. Il ne se contente pas de n'être point *forcé à nier*; il veut encore se prouver qu'il est obligé d'admettre; et quiconque agirait autrement, quiconque accepterait à l'aveugle, avec une confiance sans discernement, tous les prodiges qui viendraient s'offrir à lui, celui-là serait condamné par les règles si justement sévères et la conduite si profondément circonspecte de l'Église vis-à-vis de ces questions délicates. Voilà sans doute ce que M. Ernest Havet ignore, mais il devrait le savoir.

« Je voudrais préciser davantage par un exemple. Le critique ouvre un évangile et il y trouve la prédiction *précise et circonstanciée* de la prise de Jérusalem et de la ruine du temple. Il conclut tout de suite et sans en demander davantage que ce livre, ou tout au moins cet endroit a été écrit après l'événement, et il tient cela *pour acquis, à moins qu'on ne fournisse la preuve du contraire* (2). » Le critique de M. Havet n'est qu'un mauvais logicien; il précipite ses conclusions avec une témérité qui n'a rien de philosophique. Après avoir vu la prophétie qui l'étonne, il devrait se dire : Voilà qui est étrange ! Mais quel est l'historien qui me rapporte cet oracle ? Quelles sont les autorités qui me garantissent la véracité de cet historien lui-même ? Quelle est enfin la nature du personnage auquel on attribue ce merveilleux pressentiment de l'avenir ?

(1) M. Ernest Havet, *ut supra*.

(2) M. Ernest Havet, *ut supra*.

Si la réponse à ces questions n'est pas favorable à l'authenticité de la prophétie, et que le critique alors la repousse, il est dans son droit. Mais s'il ne se pose pas ces questions à lui-même, s'il rejette la prophétie tout simplement parce qu'elle est prophétique, s'il refuse d'examiner les attestations historiques et traditionnelles sur lesquelles elle s'appuie, ce n'est plus un homme de raison, c'est un homme de parti pris; il ne fait plus de la critique, il fait de l'empirisme.

« Mais pour l'orthodoxe le livre est sacré, et tout doit y être présumé vrai (1). » Voilà qui est mal dit. Pour l'orthodoxe, il est démontré que le livre est digne de foi parce qu'il est l'œuvre d'historiens sûrs, pleinement instruits de ce qu'ils racontent et inspirés de Dieu lui-même dans le récit qu'ils en ont laissé; c'est ainsi que devait s'exprimer l'écrivain de la *Revue*. Il eût par là présenté les choses telles qu'elles sont et fait voir que les croyants n'admettent pas la prophétie sans motifs, et que s'ils la regardent comme certaine par cela seul qu'elle est dans l'Évangile, c'est parce que l'Évangile est lui-même d'une certitude historique à laquelle rien ne peut se comparer dans le monde.

« C'est donc bien Jésus qui a annoncé la destruction du temple avant le temps, et cette annonce a été une prophétie (2). » Eh ! oui, c'est bien Jésus qui a annoncé par avance ce sinistre événement, parce que des témoignages inattaquables en déposent. — « Et cette annonce a bien été une prophétie. » Oui, parce que la prophétie est l'annonce d'un événement qu'il est impossible de prévoir par les seules forces de l'esprit humain. — « Il le croit et il exige qu'on le croie (3). » Oui, il le croit et ce n'est pas sans raison; oui, il exige qu'on le croie, parce que tout fait historiquement démontré s'impose aux convictions d'un homme sage. — « Et c'est lui qui demande qu'on lui démontre qu'il ne peut pas croire (4). » Il est au centre de sa foi comme dans une citadelle; une foule de raison-

(1) M. Ernest Havet, *ut supra*.

(2) *Id.*, *ibid.*

(3) *Id.*, *ibid.*

(4) *Id.*, *ibid.*

nements et d'autorités l'entourent comme de puissantes murailles ; vous voulez qu'il en sorte, il est bien juste qu'il vous demande de venir l'en arracher.

« Ces démonstrations à rebours ne sont pas et ne peuvent pas être toujours faisables (1). » Raison de plus pour respecter la foi de l'orthodoxe. Vous convenez que vous ne pouvez pas toujours ébranler ses croyances par des démonstrations *à rebours*. Aux titres qui les justifient, vous ne pouvez rien opposer de sérieux et surtout de décisif en certaines occasions ; c'est vous-même qui le proclamez, et puisqu'il en est ainsi, puisque plusieurs fois vis-à-vis de lui, l'objection, d'après vos propres aveux, est frappée d'impuissance, est-il donc si absurde d'accepter des dogmes et d'admettre des faits que vous vous reconnaissez incapable de réfuter et de démentir ?

« Mais quand elles se font, on les élude (2). » On ne les élude pas, on les pulvérise. J'ai vu les extravagances de Marcion broyées par Tertullien ; Irénée n'a-t-il pas également mis en poudre de son pied vainqueur les inventions monstrueuses de Valentin ? Ces deux rêveurs avaient fait des démonstrations à rebours, mais surtout au rebours du bon sens ; on ne les éluda pas, on les anéantit. On en a fait de même dans tous les temps et contre toutes les démonstrations *à rebours*. Et en vérité le triomphe souvent n'a pas grand mérite, quand surtout l'apologiste ne se mesure qu'avec des rhéteurs.

« On se tire d'un mauvais pas, soit par une entorse donnée au texte (3). » Quand le critique lui-même a torturé le texte, pourquoi ne le redresserait-on pas ? Et qui ne sait d'ailleurs que très-souvent le moyen le plus sûr de dénaturer la pensée d'un auteur est de le prendre grossièrement à la lettre ? — « Soit par la supposition extrême que le texte même est altéré (4). » Si le fait est réel, pourquoi ne l'invoquerait-on pas ? M. Havet n'a-t-il jamais eu recours à cet expédient dans ses explications peu philosophiques mais fines

(1) M. Havet, *ut supra*.

(2) Id., *ibid.*

(3) Id., *ibid.*

(4) Id., *ibid.*

et spirituelles de Cicéron? — « Soit par tout autre artifice (1). » L'expression n'est pas heureuse; elle ne répond ni à la loyauté ni à la force de la controverse chrétienne. — « De cette façon l'on ne reste jamais court (2). » C'est vrai, depuis dix-huit siècles, on n'est jamais resté court; mais ce n'est point de *cette façon*; c'est parce que, dans les démonstrations *à rebours*, rien ne fut jamais assez péremptoire pour réduire au silence les défenseurs de la foi. — « Et dans la légende la plus remplie d'in vraisemblances et la plus répugnante au sens ordinaire, on soutient que le faux n'est pas prouvé et on trouve que cela suffit. » M. Havet n'a pas encore acquis le droit de prononcer le nom de *légende* avec la signification qu'il y attache, et de l'appliquer aux faits évangéliques. Qu'il nous parle de récits, et j'admettrai volontiers qu'il les appelle invraisemblables et répugnant au sens ordinaire. Tertullien, dans sa hardiesse insultante pour la fausse sagesse, ne les appelait-il pas *absurdes*? Mais ce que je ne lui permets pas de dire, c'est que, quand nous avons soutenu que le faux n'est pas prouvé, *cela nous suffit*. Non, cela ne nous suffit pas. Nous nous démontrons à nous-mêmes la vérité de notre foi; nous voulons que cette soumission d'esprit, qui en est comme l'essence, soit raisonnable ainsi que l'exige S. Paul (3). Si l'on vient nous attaquer dans cette forteresse, nous nous y défendons. Aux agresseurs qui battent nos murs, nous démontrons que leurs coups sont impuissants, que *le faux* attribué par eux à nos doctrines *n'est pas prouvé*, et après cela nous les renvoyons avec dédain. Ils n'ont pas droit à autre chose. Mais ce qui suffit contre eux, n'est pas assez pour nous; après avoir démasqué le néant de l'erreur, nous tenons à nous donner la certitude du vrai; notre foi n'est pas seulement une tour du haut de laquelle on écrase l'ennemi, elle est encore un temple où notre âme aime à sentir qu'elle est plongée dans la lumière de Dieu même.

« Ces sortes de livres peuvent satisfaire un lecteur qui a la

(1) M. Havet, *ut supra*.

(2) *Id.*, *ibid.*

(3) Rom., XII, 1.

même foi que l'auteur et qui ne veut pas qu'on l'ébranle..., mais ils ne répondent pas aux véritables libres penseurs (1). » Ils répondent parfaitement; sous leurs coups, l'objection tombe foudroyée. Mais les *véritables libres penseurs* ne se rendent jamais. Ni le raisonnement le plus victorieux, ni les autorités les plus décisives, ni l'évidence la plus éblouissante ne peuvent les désarmer; ils sont mille fois vaincus, rarement soumis; et la fascination des ténèbres qu'ils adorent les rend, en général, incapables de reconnaître et d'accepter la lumière qu'ils détestent. On voit peser sur leur orgueil cet anathème que Jésus-Christ signalait dans ces grandes paroles : « Je confesse et je déclare, ô mon Père, maître du ciel et de la terre, que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, pour ne les révéler qu'aux humbles. Il en est bien ainsi, mon Père; et cela parce que vous l'avez voulu (2). » Les critiques de notre temps subissent cette malédiction. Ils ne comprennent rien aux démonstrations les plus éclatantes de la vérité ni aux réfutations les plus irrésistibles de l'erreur; les plus misérables sophismes les égarent; une fausse érudition les aveugle. La passion des théories les suit jusque dans l'étude si positive de l'histoire. Eux et le bon sens forment deux lignes qui *ne peuvent jamais se rencontrer parce qu'elles ne sont pas dans le même plan* (3); et si tous les prodiges n'étaient pas possibles du côté de la grâce et de la miséricorde divines, il faudrait désespérer de jamais venir à bout de cette haine forcenée pour la lumière.

Du reste, il ne faut pas manquer de le dire, la critique et les expositions des croyants exercent sur les libres penseurs une action beaucoup plus sérieuse que M. Havet ne le suppose. Augustin fut autrefois conquis par les démonstrations et l'éloquence d'Ambroise. De nos jours également, le glaive de la théologie et de la controverse fait tomber aux pieds de notre Christ grand nombre d'esprits révoltés et superbes. Un double reste de jugement et de bonne foi, qui survit en eux au naufrage général de la conscience, les

(1) M. Ernest Havet, *ut supra*.

(2) Luc., x, 21.

(3) M. Ernest Havet, *ut supra*, p. 571.

rapproche de la vérité et les met pour ainsi dire sur son passage. Ils la rencontrent, elle les saisit par ce fond de rectitude d'esprit et de cœur qu'ils retiennent, et de libres penseurs qu'ils étaient, les voilà qui deviennent orthodoxes. M. Havet ne soupçonne pas ces conquêtes de la foi ; mais elles n'en sont pas moins réelles ; et plus d'un évêque qui n'a pas la célébrité de saint Ambroise, plus d'un curé de campagne n'ayant pas la réputation de saint Vincent de Paul, lui prouveraient que, grâce à ces livres qu'il dédaigne, la critique, la science, la libre pensée ont vu de nobles proies les désertter résolument pour passer au bercail du Christ.

Voilà de quelles étranges méprises M. Havet s'est rendu coupable : méprise sur la différence qui distingue ce qu'il appelle la critique de l'orthodoxie ; méprise non moins profonde sur la valeur et sur l'influence des démonstrations et des apologies composées en faveur de la foi. Passons aux blasphèmes.

III

Blasphème contre les Évangélistes.

« Socrate est, comme on l'a dit, percé à jour. Nous connaissons sa figure et son nez retroussé. Nous n'ignorons ni sa femme Xanthippe, ni l'humeur de Xanthippe. Nous le suivons à l'*agora*, aux gymnases, à table, au lit ; nous assistons à ses amusements avec ses amis ou à ses disputes avec ses adversaires. Nous l'entendons pour ainsi dire toutes les fois qu'il parle et aussi longtemps qu'il parle. Celui qu'on entend causer, celui qu'on voit rire ne sera jamais un Dieu. Je ne sais si Jésus a jamais ri ou causé, car c'était un homme de l'Orient ; mais ses biographies ne nous le diraient pas, ou plutôt il n'a pas de biographies. On ne nous parle pas de son visage ; son âge même n'est pas indiqué. Il n'était pas marié sans doute, il a été de ceux qui se font *eunuques pour le royaume des cieux* ; mais on n'a pas seulement pris la peine de le marquer en termes exprès. On ne nous dit rien de ses habitudes et du détail de sa vie. On ne raconte de lui que des apparitions, on ne recueille de sa bouche que des oracles. Tout le reste demeure dans l'ombre ; or, l'ombre et le

mystère c'est précisément ce qui est divin. Si l'on aperçoit quelque chose de ses passions et de ses préjugés, c'est autant que ses disciples les partagent et les sanctifient. On n'entrevoit rien de ses faiblesses. En un mot, ceux qui nous racontent Socrate sont des témoins ; ceux qui nous parlent de Jésus ne le connaissent pas, ils l'imaginent (1). »

« Ceux qui nous racontent Socrate sont des témoins. » Et comment le savez-vous ? Qui vous assure que les auteurs des récits qui vous en donnent le portrait sont véridiques ? Ce n'est pas sans doute la nature des détails qu'ils nous racontent ; il est évident qu'ils ne sont pas précisément dignes de foi parce qu'ils nous parlent du nez *retroussé* de Socrate et des fureurs de Xanthippe, orages parfois suivis de la foudre. De mauvais plaisants auraient fort bien pu inventer ces ridicules pour appeler le mépris sur la personne et le ménage du grand philosophe. Ce qui garantit l'authenticité de cette biographie avec les incidents étranges dont elle est çà et là semée, ce sont les traditions qui nous l'apportent. Ici bon gré mal gré, vous n'avez de certitude que par le témoignage. Et certes que signifient les traditions qui se rattachent à Socrate comparées à celles qui se rapportent à Jésus ? Quel témoignage vaut celui des dix-huit siècles qui déposent en faveur des Évangiles ? C'est une question que la haute raison de M. Havet n'a probablement jamais pris la peine de résoudre.

Mais il s'agit bien de traditions pour M. Havet ! Il vous dit et vous redit encore, malgré l'attestation contraire des âges chrétiens, que les Évangélistes *imaginent* Jésus. Mais pourquoi ? Eh ! parce qu'ils ne *marquent pas son âge*. — Mais ce silence sur l'âge ne prouve pas que les miracles soient chimériques ? N'importe, *ils imaginent*. — Mais au moins ils n'imaginent point l'âge, puisqu'ils n'en parlent pas. — Encore une fois *ils imaginent*. — Et pourquoi, de grâce ? — *On ne nous parle pas de son visage*. — La raison est péremptoire ; il est évident que puisqu'on ne nous a pas appris si la face du Sauveur était ronde ou ovale, si sa chevelure était blonde

(1) M. Ernest Havet, *ut supra*, p. 591.

ou noire, il est impossible qu'il ait accompli le prodige de Béthanie et ressuscité Lazare. Jean, on ne peut en disconvenir, *imagine* Jésus comme thaumaturge ! — « Il n'était pas marié sans doute ; il a été de ceux qui *se font eunuques pour le royaume des cieux* ; mais on n'a pas seulement pris la peine de nous le marquer exprès. » — Il y a avant tout ici un ton de suprême inconvenance. Qu'on applique à l'homme qui renonce volontairement aux plaisirs même légitimes des sens pour rester éternellement vierge certaines paroles rappelées par M. Havet, on le conçoit. Avec notre nature tombée, avec cette lutte aussi acharnée qu'inévitable de l'esprit contre la chair et de la chair contre l'esprit dont parlait l'apôtre saint Paul (1), la chasteté, librement embrassée comme profession, est sans doute un triomphe glorieux, mais c'est un triomphe difficile et le coup qui alors abat le corps rebelle peut être justement comparé à une opération douloureuse. Mais en Jésus-Christ il n'en est pas de même. Une harmonie parfaite, un équilibre sans perturbation règne dans son être adorable ; il est la pureté par essence, et supposer que son humanité sainte a besoin d'effort pour refléter en elle-même l'intégrité sans tache, sans ombre, sans vicissitude de la Divinité à laquelle elle est unie, assimiler ici sa gloire à celle de la vertu telle que la pratiquent les fils d'Adam même relevés par la grâce, c'est tout simplement prononcer un blasphème sous la forme d'un éloge ; blasphème d'autant plus odieux qu'il s'exhale au travers d'une ironie et qu'il emprunte à la louange apparente un surcroît de venin ! Nous n'avons jamais rencontré l'ancien voltairianisme de près ; mais il devait être une bien hideuse chose, puisqu'un reste de son rire, égaré sur les lèvres d'un professeur du Collège de France, est un spectacle si triste à voir.

Au reste, qu'était-il besoin de signaler explicitement cette gloire de Jésus, quand tout le fond de l'Évangile en est plein ? Ne sent-on pas son parfum s'échapper et de tous les discours du Sauveur, et de l'adorable circonspection de sa conduite ? Et les Apôtres ne lui rendent-ils pas le plus éclatant, le plus décisif hommage, quand ils

(1) Rom., VII, 22, 23, 24.

s'étonnent de voir leur Maître converser avec une femme qui était la Samaritaine (1) ?

Il faut toutefois l'ajouter en toute hâte pour consoler M. Havel de nos contradictions : c'est que, comme il le fait si judicieusement observer, les Évangélistes ne nous disant pas un mot sur cette question, ils doivent nécessairement *inventer* dans tous leurs autres récits ! Comment n'*imagineraient-ils* pas Jésus, eux qui n'affirment pas en termes exprès qu'il fût vierge ! Il est bien vrai que se taire sur ce point ne prouve pas qu'on *imagine* le reste ; rien ne révèle moins l'imagination que le silence ; mais que voulez-vous ? M. Havel le prétend ; il est trop juste de l'en croire.

« On ne nous dit rien de ses habitudes et du détail de sa vie. » De quelle vie parle-t-on ? De sa vie cachée ? Et quelle conclusion pourrait-on tirer contre sa vie publique de cette réticence sur sa vie privée ? Mais cette réticence elle-même n'est pas absolue. On nous dit qu'il vivait à Nazareth soumis à ceux qu'on regardait comme ses parents (2). Ce trait ne dit pas grand'chose à M. Havel, mais les âmes chrétiennes y trouvent des profondeurs ineffables et cela nous suffit. S'agit-il de sa vie publique ? Mais ses habitudes nous sont parfaitement connues. Nous savons par les Évangélistes que son temps se partageait entre des prières faites tantôt au désert, tantôt dans le temple (3) ; des prédications adressées aux peuples ou sur le sommet des montagnes, ou sur le bord des lacs (4) ; des visites faites à domicile, parfois auprès de Pharisiens et de Publicains, étonnés de sa condescendance (5), parfois auprès de familles qu'il aimait et dont il se plaisait à multiplier les joies ou à consoler les douleurs (6). A ce mouvement de pieuse activité se mêle un empressement affectueux à opérer des miracles ; il les prodigue avec une admirable libéralité et son cœur éclate encore plus que

(1) Joan., iv, 27.

(2) Luc, ii, 50.

(3) Matth. xiv, 23. — Marc, i, 35 ; vi, 46. — Luc., v, 16 ; vi, 12 ; ix, 28. — Jo. iii, i, 14, 15 ; v, 14 ; vii, 14 ; x, 23.

(4) Matth., v, 1. — Marc., iv, 1 ; v, 21.

(5) Luc., viii, 36 ; xix, 1.

(6) Luc., x, 38.

sa puissance par la splendeur de ces prodiges (1). Voilà bien des habitudes, si je ne me trompe ; ce ne sont pas des habitudes privées, mais pour être publiques elles n'en sont pas moins des habitudes, et l'on a peine à concevoir la hardiesse avec laquelle M. Havet nous assure que les Évangélistes, qui nous ont raconté tout cela, ne nous apprennent rien des *habitudes* du Sauveur et des *détails de sa vie*.

Mais ce qu'il y a de plus étrange ici ce sont les contradictions de M. Havet. Il admet pour Socrate qu'on ait pu le *raconter* en témoin même pour certains faits publics. Ainsi quand on nous apprend qu'il allait à l'*agora*, dans les *gymnases*, dans certains *ateliers*, dans quelques *banquets*, ce ne sont plus seulement les détails intimes qu'on décrit, ce sont des traits plus ou moins visibles qu'on nous transmet. Athènes avait pu les voir avant que le biographe s'en emparât, et M. Havet ne trouve aucun obstacle à ce que nous les acceptions de confiance. Mais pour Jésus il n'en est pas de même. On nous dit de lui qu'il montait au temple comme on a dit de Socrate qu'il allait à l'*agora* ; on a dit de Jésus qu'il entrait dans les synagogues comme on a dit de Socrate qu'il paraissait dans les gymnases. On a dit de Jésus qu'il s'asseyait à la table des Phariséens comme on a dit de Socrate qu'il prenait part à quelques banquets. A ne considérer que les dehors, les faits se présentent des deux côtés à peu près avec les mêmes caractères ; le témoignage peut s'emparer aussi bien des uns que des autres, et si l'on a pu *raconter* Socrate, il est manifeste qu'on a pu aussi facilement *raconter* Jésus. Mais non, quoique dans des conditions analogues, Jésus n'a pas dû avoir le même bonheur que Socrate ; témoins pour Socrate, rêveurs pour Jésus. On a *raconté* Socrate, tandis qu'on a *imaginé* Jésus. C'est M. Havet qui le décide. Quelle admirable chose que la critique du Collège de France !

Mais « on n'entrevoit rien des faiblesses de Jésus. » Et s'il n'a point eu de faiblesses, comment voulez-vous qu'on les entrevoie ? Voilà précisément le mérite de Jésus et son incomparable gloire.

(1) *In quatuor Evangeliiis passim.*

Dans Socrate, dans Platon, dans tous les philosophes, l'infirmité de l'homme ne se révèle pas seulement dans la vie privée, elle éclate aussi dans la vie publique ; il n'est pas un de ces soleils qui n'ait eu ses taches, et plus d'une fois leurs misères sont descendues jusqu'à l'ignominie. Ces génies et ces sages fameux ne se contentent pas de *causer et de rire*, suivant la parole de M. Havet ; mais ils se souillent et se dégradent, montrant une fois de plus par là qu'ils ne sont pas *dieux*. Jésus ne connaît pas ces éclipses. L'intégrité de sa vie et la dignité de son caractère se maintiennent constamment dans une sérénité sans mélange. Jamais ni sa beauté ne s'altère, ni sa grandeur ne fléchit sous le pinceau des Évangélistes. Preuve évidente qu'on le *raconte* et qu'on ne l'*imagine* pas. Ce n'est pas ainsi que des *écrivains* comme Matthieu et Jean *imagineraient* ; cette perfection sans alliage et sans oubli dépassait de l'infini la hauteur naturelle de leur intelligence, et pour qu'ils aient tracé cette figure sublime, aux traits si corrects et d'une expression si complètement irréprochable, il faut que le modèle ait posé devant eux et se soit reflété dans leur pensée comme dans un miroir.

Mais tant de choses sont restées dans l'ombre ! « Or, l'ombre et le mystère, c'est précisément ce qui est divin. » Pour qui a la foi, cette part de la vie du Christ qui est demeurée dans l'ombre est sans doute divine comme ce qui s'est accompli au grand soleil. Mais ce n'est pas là précisément ce qui nous prouve à nous-mêmes et nous sert à démontrer aux autres que Jésus-Christ est Dieu. Le grand témoignage de sa divinité, c'est l'affirmation qu'il en fait en l'appuyant d'une doctrine qui ne peut être humaine, de vertus qui surpassent la taille et l'énergie de notre nature, de prodiges qui ne peuvent émaner que du Maître souverain de la création, d'institutions enfin qu'un génie mortel n'aurait pu suffire ni à concevoir ni à fonder pour des siècles. C'est à ces grands signes que nous reconnaissons et que nous faisons reconnaître dans le fils de Marie le Verbe incarné, le Fils du Très-Haut égal à son Père, Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu. Et certes, on ne peut dire qu'il y ait là de l'ombre et du mystère. Tout est visible, palpable, éclatant ; c'est l'histoire avec sa plus radieuse évidence. Ainsi

prétendre, comme M. Havet, que la divinité de Jésus ressort plutôt du silence des Évangiles que de leurs récits, de l'ombre que de la lumière, du mystère que des faits, c'est ignorer les notions même les plus rudimentaires de la théologie.

Au reste, une fois de plus à côté du paradoxe il place l'inconséquence. De ce que Socrate *cause et rit*, M. Havet conclut que Socrate n'est pas un dieu. Il déclare ensuite qu'il ne sait si Jésus a *ri et causé*, qu'on ne nous raconte de lui *que des apparitions* et qu'on ne recueille de sa bouche que des oracles; il devrait naturellement inférer de là que Jésus pourrait bien être Dieu; puisque Socrate n'est pas Dieu, parce qu'il a *ri et causé*, Jésus qui peut-être n'a fait ni l'un ni l'autre a quelque chance de l'être. Mais non; parce qu'en Jésus on n'entrevoit point de faiblesses, il est évident pour M. Havet qu'il doit en avoir eu comme nous. *On ne recueille de sa bouche que des oracles*; rien ne démontre mieux pour M. Havet qu'il n'a dû enseigner au monde que des doctrines banales. C'est ainsi qu'on raisonne dans le siècle du progrès.

C'est-à-dire que quand il s'agit de Jésus et de son histoire, on peut se permettre de hasarder toute espèce d'ineptie. Il est absurde d'égaliser, même au simple point de vue de la certitude, la vie de Socrate à celle de Jésus; M. Havet le fait avec la plus sereine audace. Il est absurde de supposer que Socrate a eu des témoins pour le raconter même dans les détails les plus obscurs de son existence, et que Jésus n'en a pas eu pour voir et enregistrer les faits même publics de la sienne; M. Havet ne recule pas devant cette supposition désespérée. Il est absurde d'insinuer que le *divin* dans Jésus est venu de l'ombre et du mystère, puisqu'il est notoire que le *divin* est au contraire attesté en lui par des phénomènes palpables et éminemment historiques; M. Havet, pour affirmer cette erreur, prend ses plus grands airs de philosophe. Il est absurde enfin de soutenir que, parce qu'ils n'ont point parlé du visage de Jésus, ni de son âge, ni de ses habitudes intimes, les Évangélistes doivent l'avoir imaginé; M. Havet se prévaut contre eux de cet argument puéril avec une fierté triomphante. Et voilà l'homme qui vient en aide à M. Renan pour précipiter les Évangiles du trône sans

égal qu'ils occupent dans le respect des peuples, depuis plus de dix-huit siècles !

Ah ! s'il était possible au scepticisme frivole de nos rhéteurs contemporains de voir juste et clair dans les choses de la foi, leur admiration serait sans bornes devant les Évangélistes. Ils ne seraient pas seulement ravis de ce ton calme, honnête, simple, désintéressé, convaincu, qui donne aux récits de ces auteurs sacrés le plus frappant caractère de véracité qu'ait jamais eu l'histoire. Ce qui les transporterait surtout, ce serait la facilité divine avec laquelle des écrivains sans lettres, sans éducation, sans théologie, reproduisent les enseignements si nouveaux, si élevés, si féconds dont Jésus les a faits les dépositaires et dont ils doivent être les Apôtres. Ce que leur a dit leur Maître sur son éternelle génération et sur ses relations soit avec son Père, soit avec le Paraclet qu'il doit envoyer plus tard au monde, les autres dogmes plus ou moins incompréhensibles qu'il révèle, la morale si pure qu'il proclame, les perfectionnements par lesquels il place la loi nouvelle au-dessus de la loi mosaïque, la forme à laquelle il ramène la famille rendue à l'unité primitive, les destinées qu'il annonce à ses futurs disciples, l'organisation qu'il leur donne, les espérances et les ressources dont il les met en possession, tout cet ensemble de doctrines, d'oracles et d'institutions n'était point, par sa nature, à la portée d'intelligences vulgaires. Il était pour elles difficile de le saisir avec précision, plus difficile encore de le rédiger avec exactitude. Eux qui n'avaient jamais été en contact qu'avec des comptoirs ou des filets avant l'apparition de Jésus, leur métier ne les avait point initiés à des préoccupations si hautes. La manière dont le Sauveur les instruit devait ajouter encore à l'embarras naturel de leur ignorance. C'était en voyageant que Jésus leur donnait ses leçons et leur dévoilait ses secrets. Un jour il leur parlait sur la montagne, un autre jour c'était au bord d'un lac ; là c'était d'une révélation, ici d'une vertu ; une fois c'était sous la forme d'une parabole, une autre fois c'était par un discours direct et sans figure ; tantôt c'était à propos d'une rencontre, tantôt c'était à l'occasion d'une autre. Nul enchaînement apparent, nulle gradation

sensible ne liaient entre eux les divers détails de son enseignement sacré. L'harmonie et l'unité régnaient dans le fond des choses, mais elles n'existaient point dans l'exposition qu'en faisait le Sauveur, et pour rassembler en une seule gerbe tous ces épis épars, il est évident que de pauvres bateliers et un obscur publicain ne pouvaient humainement suffire à la tâche. Et pour nous révéler, comme ils l'ont fait, le cœur de Jésus, l'entreprise était encore bien plus au-dessus de leurs forces ! Cet ineffable amour de Jésus pour son Père, amour si exquis, si impalpable, si ardent, si dévoué, si généreux, si accessible aux nobles indignations contre ce qui le blesse ; cette inexprimable tendresse pour les hommes même coupables, tendresse qui emprunte, pour donner une idée d'elle-même, les images les plus touchantes ; tendresse qui déclare prendre ses délices dans l'immolation même de sa vie pour ceux qu'elle aime ; tendresse qui, pour s'éterniser, invente les institutions les plus inouïes ; tendresse qui, à chaque pas, laisse échapper de son sein les cris les plus émouvants ou les paroles les plus onctueuses ; cet admirable équilibre qui fait que l'âme de Jésus, au milieu des secousses les plus violentes, demeure maîtresse d'elle-même et répond à des outrages ou à des ingratitude par des pardons ou des sourires ; ces traits et mille autres, que nous rencontrons à toutes les pages des Évangiles, étaient si délicats, qu'on a peine à comprendre que des esprits incultes en aient saisi les rayons et reproduit les nuances. Que des disciples lettrés eussent ainsi arrêté cette céleste lumière au passage, déjà ce serait une merveille. Mais que Matthieu, que Jean, que Marc et Luc en aient retenu si noblement l'empreinte, les uns sur la foi de leurs propres souvenirs, les autres sur le témoignage de Pierre et de Paul, c'est un prodige cent fois plus étonnant encore. M. Havet ne l'explique pas en disant qu'ils *imaginent* Jésus. De tels hommes n'*imaginent* pas de telles choses ; ils ne peuvent que les raconter, et encore, pour les raconter comme ils l'ont fait, il faut qu'ils n'aient pas été seuls. M. Havet a beau se moquer : l'Évangile de ces pauvres mariniens n'en reste pas moins le plus estimé, le plus admiré, le plus vénéré, le plus étudié, le plus commenté, le plus attaqué, le plus glorifié

et surtout le plus vivifiant et le plus salulaire de tous les livres que remue ici-bas la main de l'homme : preuve décisive que lui-même il n'est pas l'œuvre de l'homme !

Outre les impiétés que nous venons de relever, M. Havet en a lancé bien d'autres à la face des Évangélistes. Mais il faut se borner et passer à des blasphèmes portant sur d'autres objets.

IV

Blasphèmes relatifs à la sainte Vierge.

Jamais, je crois, l'indignité de l'outrage n'avait été portée plus loin. « Pour qui sait lire, s'écrie M. Havet, il résulte clairement de ces passages, en dehors desquels le plus ancien évangile ne fait absolument aucune mention de Marie, que, dans la pensée de celui qui a écrit ce récit, *la mère de Jésus ne croyait pas en lui*. Elle ne s'était associée en rien à son enthousiasme et à sa vie extraordinaire ; elle ne le suivait pas dans ses courses à travers la Galilée et les régions voisines ; elle le suivit donc encore bien moins quand, à la fin, il osa se produire à Jérusalem, si toutefois elle vivait encore (1). »

Tout est monstrueux d'erreur et d'impiété dans ce passage. — Quel est d'abord, au sens de M. Havet, le plus ancien évangile ? Quel est celui qui touche de plus près et répond le mieux à la tradition primitive ? « C'est celui qui est le second dans nos recueils et qui porte le nom de Marc (2). » Anachronisme grossier contre lequel protestent tous les monuments des premiers âges chrétiens et la permanente tradition de l'Église ; il serait inutile de reprendre cette thèse déjà mille fois démontrée. Les démentis opposés à cette autorité formidable, au nom de je ne sais quels caractères littéraires de l'Évangile de saint Marc, ne sont que puérils ; des appréciations de rhéteur n'ont pas le droit de l'emporter sur l'intelligent témoignage de dix-huit siècles, et quoi qu'en veuille M. le Professeur du Collège de France, ce n'est pas saint Marc, mais

(1) M. Havet, *ut supra*, p. 581.

(2) M. Havet, p. 583.

saint Matthieu qui demeure le plus ancien des évangélistes. Ce fait, je le sais bien, dérange les arguments de M. Havel contre la Vierge Marie ; mais aussi pourquoi M. Havel serait-il admis à bouleverser l'histoire au profit de ses blasphèmes ?

« Dans la pensée de celui qui a écrit ce récit, la mère de Jésus ne croyait pas en lui. » Voilà une mère bien étrange. Comment ! les disciples de Jésus l'ont déjà vu faire des miracles ; il a délivré des démoniaques (1) ; il a chassé la fièvre et diverses maladies (2) ; il a rendu le mouvement aux paralytiques (3) ; il a guéri les lépreux (4). Et ce ne sont pas là seulement quelques prodiges solitaires ; il les multiplie dans la proportion même des occasions qui sont innombrables (5). Saint Marc lui-même nous apprend que le soir, après le coucher du soleil, on amenait à Jésus tant d'infirmes et de possédés que la porte de sa demeure était encombrée et par ces malheureux et par la cité tout entière qui se pressait pour les voir (6). Sa parole n'était pas moins surprenante que ses œuvres. Il pénétrait dans les synagogues, et les vieux juifs s'étonnaient de sa doctrine qui n'avait rien de commun avec celle des Scribes et des Phariséens (7) ; ils n'étaient pas moins frappés de l'accent d'autorité qu'il portait dans ses discours (8). Toutes ces merveilles réunies firent une sensation profonde ; on les raconta non-seulement dans la Galilée, mais encore du côté de Tyr et de Sidon (9). Une foule si considérable accourut autour du nouveau prophète, qu'il fut obligé de renoncer à entrer dans les villes et d'aller chercher dans les déserts un abri contre la multitude dont il était obsédé (10). Chose non moins remarquable ! Des hommes dévoués s'attachèrent à lui ; leur existence fut, à partir du jour où il les appela, identifiée complètement à sa propre destinée et ainsi se constitua le collège des douze Apôtres (11). Voilà ce que raconte l'Évangéliste Marc avant de nous parler de Marie ; voilà ce qu'il tient de Pierre dont il ne fut, en composant son livre, que l'écho consciencieux et le fidèle in-

(1) Marc., I, 23, 24, 25, 26. — (2) Marc., I, 30, 31. — (3) Marc., II, 1, 12. — (4) Marc., I, 40, 41, 42, 43, 44, 45. — (5) Marc., I, 34. — (6) Marc., I, 32, 33, 45. — (7) Marc., I, 21, 22 ; III, 1. — (8) Marc., I, 22. — (9) Marc., I, 14 ; III, 7, 8. — (10) Marc., I, 45. — (11) Marc., III, 14.

terprète, ainsi que nous l'apprenons de Papias par le témoignage d'Eusèbe (1). Il est évident par tout cela que non-seulement Pierre et Marc, mais encore que tous les Apôtres croient en Jésus. Et l'on voudrait que Marc et Pierre nous eussent représenté Marie comme n'y croyant pas ? Comment ! ils nous montrent toute la terre de Juda ébranlée jusqu'aux frontières de la Phénicie par la réputation de Jésus ; eux-mêmes partagent et justifient cette émotion commune ; et aussitôt après, ils nous diraient que la mère de Celui qu'on accueille avec tant d'ivresse se moquait en secret de l'enthousiasme public comme d'une erreur ou d'une extravagance ? Mais procéder ainsi n'était-ce pas faire de Marie une mère contre nature ? Une mère se riant des miracles que des foules immenses attribuent à son Fils et de la popularité qu'il acquiert par ses bienfaits, quel monstre ! Et c'est là le rêve qu'on prête aux rédacteurs de cet Évangile qu'on appelle le plus beau des livres ? Rêve d'autant plus impossible qu'il eût ruiné par la base le calcul de l'Évangéliste Marc et de Pierre son inspirateur. Ils ne faisaient de Jésus un thaumaturge que pour en faire un Dieu. Avant tout, pour établir son règne dans le monde, ils voulaient introduire dans les âmes la foi à ses miracles. Mais s'ils avaient supposé que Marie ne croyait pas à ces miracles, s'ils l'avaient fait entendre dans leurs récits, n'élevaient-ils pas par ce seul fait contre leurs récits mêmes la plus victorieuse des objections ? L'incrédulité de Marie ne l'aurait-elle pas emporté dans la balance sur la foi des Apôtres ? Et qui donc aurait fait à la Mère l'insulte d'estimer et d'honorer son Fils plus qu'elle ne l'estimait et ne l'honorait elle-même ? Ainsi M. Havel prête à l'Évangéliste Marc, au sujet de Marie, des intentions impossibles parce qu'elles sont grossièrement absurdes.

Si encore le professeur du Collège de France invoquait un prétexte spécieux pour colorer son blasphème, mais non. Il y a un premier passage dont il se prévaut, et qui est ainsi conçu : « *Ceux de chez lui, ayant appris tout cela, vinrent pour le saisir, disant : Il a perdu le sens... Ses frères donc et sa mère survinrent, et restant*

(1) Euseb., *Hist.*, lib. III, cap. 39.

en dehors, ils l'envoyèrent appeler. Et la foule était autour de lui, et on lui dit : Voici ta mère et tes frères qui sont là-dehors et qui te cherchent. Et il répondit : Qu'est-ce que ma mère et mes frères ? Et promenant ses yeux sur tous ceux qui étaient autour de lui : Voilà ma mère et mes frères (1). »

Commençons par faire observer, avec saint Thomas d'Aquin, que M. Havet rapproche ici deux textes qui devraient rester séparés, et qu'il fait une scène unique de deux scènes que l'auteur sacré nous donne pour distinctes (2). Elles sont entre elles si nettement tranchées qu'elles fournissent à Jésus le sujet de deux leçons totalement différentes. Si l'on tient compte de ce fait, si l'on remet chaque fragment de récit à sa place, si l'on détache ce que l'habileté de M. Havet a systématiquement confondu, il ne reste pour chaque texte isolé qu'une misérable chicane. — Que dit le premier ?

On pressait tellement Jésus qu'il lui était impossible de prendre même un peu de nourriture, et alors « *les siens* l'ayant appris, essayèrent de le dégager, disant : Il a perdu l'esprit. » *Les siens !* qui prouvera que Marie est comprise dans cette expression ? Le mot de *svi* dans le style évangélique désigne assez souvent les parents, non-seulement collatéraux, mais encore éloignés ; il est même appliqué de temps en temps à de simples disciples, à des partisans plus ou moins dévoués, mais sans lien de sang avec leur chef ou leur maître. On le trouve employé dans le même sens par une foule d'auteurs profanes. Aucune raison tirée du texte ne démontre qu'on doit l'entendre ici d'une parenté intime et surtout de la mère de Jésus (3).

Du reste, indépendamment de Marie dont il n'est pas question, on n'arriverait pas même à prouver par ce texte que les cousins de Jésus ne croyaient pas en lui. Nous savons bien qu'à ce moment-là quelques-uns de ses proches n'avaient pas encore une idée vraie de son origine et de sa grandeur (4). Mais ce n'est point par ce pas-

(1) M. Havet, *ut supra*, p. 588.

(2) S. Thom., *Caten. aur.*, in cap. III Marci.

(3) Cornel. à Lap. et tous les commentateurs.

(4) Joan., VII, 5.

sage de saint Marc qu'on réussirait à l'établir. Cette phrase : *Il perd l'esprit*, est tout simplement une parole de dépit et de mécontentement. On voit le Sauveur écrasé par la multitude et qui n'a pas le loisir de manger un morceau de pain. A l'aspect de ces importunités populaires et de la complaisance excessive avec laquelle Jésus les accueille, ses proches s'écrient : « Vraiment il a perdu l'esprit. » Il est évident qu'ils ont fort bien pu tenir ce langage sans nier les miracles du nouveau thaumaturge.

Telle est la première scène : il n'y est pas dit un mot de Marie.

Dans la seconde, il en est question. La mère et les frères, c'est-à-dire les cousins de Jésus, se présentent après une discussion du Sauveur avec les Scribes. Pourquoi viennent-ils ? Quelle est leur attitude ? Ont-ils l'air de croire ou de ne pas croire ? L'Évangile ne s'en explique pas. Mais enfin ils sont là, on les signale à Jésus, et lui : « Qui est ma mère ? qui sont mes frères ? » M. Havet traduit autrement, il fait dire à Jésus : *Qu'est-ce que ma mère et mes frères ?* C'est beaucoup plus dédaigneux, mais c'est moins exact ; c'est aussi beaucoup moins rationnel et moins propre à lier ce qui précède avec ce qui suit. Promenant ses regards sur la foule qui l'environne, il dit : « Voilà ma mère et mes frères. » Ces paroles sont pleines d'à-propos si Jésus-Christ a dit : Qui est ma mère ? qui sont mes frères ? La réponse cadre parfaitement avec la question. Il n'en est plus de même si l'on traduit comme M. Havet. Le fil se brise. — Le Sauveur continue : « Car quiconque fait la volonté de Dieu, celui-là est mon frère et ma sœur et ma mère. » Du côté du Sauveur ces paroles sont empreintes d'une froideur apparente. Mais comment prouvent-elles que Marie était sceptique à l'égard de son Fils ? Comment même démontrent-elles qu'elle était insouciante pour lui et qu'elle ne le suivait pas dans ses courses, puisqu'au contraire elles nous apprennent que de Nazareth elle était venue le rejoindre à Capharnaüm ?

Au lieu de s'attacher à voir dans ce passage ce qui n'y est pas, M. Havet aurait bien fait de voir ce que l'Esprit-Saint y a véritablement exprimé, disons mieux, ce qu'y a mis la divine sagesse de Jésus-Christ lui-même. Par là, Jésus-Christ a voulu faire savoir au

monde que ce qu'il regarde avant tout dans une créature pour l'estimer et la chérir, ce ne sont pas sa naissance, sa parenté, ses prérogatives, mais la conformité plus ou moins parfaite de ses sentiments et de sa vie avec la volonté de Dieu, règle suprême des actions du chrétien, fondement unique de la vertu, source de tout mérite et de toute grandeur morale. Par là encore Jésus-Christ proclame la parenté mystérieuse qu'il vient établir entre les âmes par l'installation de son règne et l'observation de ses lois, puisque tous ceux qui exécuteront fidèlement la volonté de son Père qui n'est autre que la sienne, devenus par cela seul frères, sœurs et mères de leur Dieu, deviendront en même temps frères, sœurs, mères les uns vis-à-vis des autres et membres d'une même famille. Par là enfin nous est révélée la merveilleuse fécondité de la grâce et de la vertu, puisque l'accomplissement de la volonté divine doit avoir la puissance d'enfanter spirituellement Jésus-Christ dans les cœurs, et de réaliser le mystère auquel saint Paul fera plus tard allusion quand il dira : « O mes petits enfants, je vous porte dans mon sein jusqu'à ce que Jésus soit formé en vous (1), » et encore : « Je vis, mais non, ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi (2). » Noble doctrine que celle-là ; il est possible que M. Havet en sourie comme de tout ce qui est sérieux, et il ne faut pas trop lui en vouloir, parce qu'il n'a pas le sens de ces choses. Mais cette haute sagesse qu'il dédaigne a pour se consoler de la pitié d'un humaniste, l'admiration de saint Augustin et de saint Grégoire (3). Et non-seulement saint Augustin la trouvait sublime, mais il l'estimait glorieuse pour Marie. Marie, dans la pensée de son Fils, fait observer ce grand Docteur, comptait indubitablement parmi ceux qui pratiquaient la volonté divine ; leurs privilèges étaient les siens, et dès lors elle était doublement mère de Jésus ; mère dans le sens naturel, puisqu'elle l'avait formé de son sang dans son sein virginal, et mère dans un sens spirituel, puisque par sa soumission filiale à la volonté divine, elle le formait dans son âme (4).

(1) Gal., iv, 19.

(2) Gal., ii, 20.

(3) S. Aug., *De S. Virg.* cap. iii. — S. Gregor. Mag., *Homil.* iii, in *Evang.*

(4) S. Aug., *ut suprâ.*

M. Haret termine ce développement par un trait qu'il est impossible de ne pas signaler à l'admiration des logiciens. Il a été dit par le professeur du Collège de France, que Marie ne s'étant pas associée aux courses de Jésus dans la Galilée, elle se sera moins encore jetée sur ses pas, quand « à la fin il osa se produire à Jérusalem, si toutefois elle vivait encore. » — *Jésus qui ose à la fin se produire à Jérusalem, voilà une impiété bouffonne ! — Si toutefois Marie vivait encore au moment de la Passion ;* comme si après la Résurrection et l'Ascension même du Sauveur, Marie n'était pas dans le Cénacle au milieu des Apôtres et persévérant avec eux dans la prière ! Nous renvoyons M. Haret, pour s'en assurer, au livre des Actes qu'il n'a peut-être pas lu depuis son adolescence et dont il paraît avoir perdu même le souvenir (1). Mais voici qui dépasse tout : « Ainsi elle n'était pas à sa mort, suivant la tradition primitive (2). » *La tradition primitive de saint Marc* est ici à la fois un rêve et une mauvaise habileté ; c'est un rêve, puisque saint Marc n'est pas le plus ancien évangéliste ; c'est en même temps une mauvaise habileté, parce que la tradition primitive n'est sous la plume de M. Haret qu'un masque destiné à faire passer un blasphème de son invention contre la tendresse de Marie. Mais qui croira jamais à son horrible insinuation ? Affirmer que Marie n'a pas eu foi à son Fils, qu'elle a suivi d'un œil indifférent ou dédaigneux ses voyages, ses prédications, ses miracles, ses triomphes ou ses épreuves dans les diverses provinces qu'il a successivement évangélisées, c'est déjà une impiété effrayante. Mais enchérir encore et dire que Marie, d'insouciant ou moqueuse, a fini par devenir lâche et barbare ; que quand son Fils a commencé le drame sanglant de sa Passion, elle s'en est éloignée plus encore qu'elle ne l'avait fait jusque-là ; que les tortures de son Jésus n'ont ni attiré ni fait frémir son amour, et qu'au moment où il expirait sur le Calvaire en ébranlant le monde, elle était dans quelque réduit solitaire, essayant de se prouver avec une impassibilité sauvage que la grande scène du Golgotha n'était qu'une grande comédie ; c'est une abomination. Comment ! les

(1) Act., I, 14.

(2) M. Haret, *ut supra*, p. 588.

mères les plus dénaturées retrouvent leur tendresse devant le martyr d'un enfant; elles tiennent à le voir de près, parce que les yeux les feront moins souffrir que l'imagination; il n'est ni foule qui les arrête, ni bourreaux qui les effrayent, même quand leur fils n'est qu'un homme vulgaire; et le supplice du meilleur des fils, du plus beau des enfants des hommes, n'aura produit aucune de ces secousses, suscité aucun de ces élans, provoqué aucune de ces saintes hardiesses dans le cœur de Marie? Comment! de pieuses femmes se seront présentées à Jésus sur la route du Calvaire; elles l'auront accompagné jusqu'à la croix; après le crucifiement, elles se seront donné la douloureuse consolation de le contempler encore sur son gibet (1). Et Marie, plus dure qu'une Spartiate, se sera déchargée froidement sur ces étrangères du soin de compatir aux blessures, à l'agonie, à la mort d'un fils dont toutes les femmes de Juda lui enviaient l'honneur d'être la mère? Et c'est de Marie qu'on écrit de pareilles atrocités! Marie en qui, depuis près de vingt siècles, la religion de l'humanité vénère le type auguste de la femme régénérée par le christianisme, la plus pure des épouses, la plus douce des mères, la reine et le modèle de ces saintes amantes de Jésus qui, par la route de la virginité, le recherchent et le poursuivent avec une ardeur saintement passionnée ou dans les extases de la contemplation, ou dans les crucifiements du désert, ou dans le soulagement du malheur, ou dans les enivrantes délices du tabernacle et du banquet sacré! Fanatisme éclos d'un rêve que tout cela! Jésus n'a jamais rien fait pour honorer sa mère. La Mère, à son tour, n'a jamais eu la pensée ni d'adorer un Dieu dans son fils, ni de pleurer un fils dans le supplicé du Calvaire. Et c'est M. Havet qui lui fait l'honneur de ce scepticisme brutal, au nom de la tradition primitive! Nous ne pensions pas qu'il fût possible d'outrager à ce point et la piété chrétienne et le bon sens public

(1) Luc., xxiii, 27, 28, 49.

V

Et toutefois, les inventions de M. Havet ne sont pas épuisées. L'entendez-vous : « L'Évangile qui porte le nom de Matthieu présente pour la première fois la naissance et la conception de Jésus comme surnaturelles, ce qui relève tout à coup singulièrement le personnage de sa mère (1). » Il y a ici quelque chose de naïf; il est certain que l'Évangile de saint Matthieu parle *pour la première fois de la naissance et de la conception surnaturelles* de Jésus; mais il est tout naturel qu'il en parle *pour la première fois*, puisque cet Évangile est le *premier* dans l'ordre des temps; il est difficile d'en parler le second quand on écrit le premier. Je sais bien que M. Havet s'obstine à donner à saint Marc le pas sur saint Matthieu; mais l'obstination de l'erreur n'en change pas la nature. Saint Matthieu est chronologiquement le premier des évangélistes, et quand il révèle la naissance et la conception miraculeuse de Jésus, il ne *relève* pas le personnage de la mère, il la place, dès le commencement, à son rang naturel; il ne prétend point la retirer d'un abaissement antérieur, il entr'ouvre l'histoire de ses prérogatives.

« Il n'en reproduit pas moins les deux passages qu'on vient de lire au sujet de Marie. » Il ne les reproduit pas, puisqu'ils n'existaient point encore. — « Il retranche seulement du premier la phrase la plus caractéristique : *Ceux de chez lui* vinrent pour le saisir, disant : Il a perdu le sens. » On ne peut rien retrancher d'un texte qui n'est pas écrit. — « Ces mots étaient trop évidemment en contradiction avec une révélation d'En Haut qui avait prévenu Marie de l'origine et de la destinée de son Fils. » Eh ! non, ils n'étaient point en contradiction, puisque l'expression *sui, les siens*, ne s'applique pas ici à la parenté directe. Il fallait M. Havet pour l'étendre à Marie et supposer que cette mère par excellence avait traité son Fils de fanatique ou d'extravagant. Jamais les hérétiques même les plus éhontés ne s'étaient permis cette impudence. — « Mais cette grosse contradiction une fois écartée, l'écrivain se remet à copier

(1) M. Havet, p. 588.

ce qu'il a lu ailleurs (1). » Comment démontreriez-vous, M. Havet, que l'Évangéliste se remet à copier ce qu'il a lu ? Qui vous a dit et dans quel monument avez-vous vu que saint Matthieu s'est inspiré de documents étrangers plutôt que de ses propres souvenirs ? Ce n'est pas avec des fantaisies qu'on fait l'histoire, c'est avec des témoignages. En tout cas, il est bien sûr que saint Matthieu n'avait pas copié saint Marc, puisque saint Marc n'avait pas encore écrit. — « Sans s'apercevoir de l'impression générale qui sort de ce qu'il copie, impression très-peu d'accord avec celle de la légende qu'il a d'abord adoptée (2). » La pitié de M. Havet pour saint Matthieu est vraiment trop généreuse. Il est faux que l'impression générale du premier évangile efface celle que laisse la lecture de ses débuts. Après la grande révélation qui nous est faite de la conception miraculeuse de Jésus dans le sein de Marie restée vierge, après l'apparition de cet ange qui vient rassurer les alarmes de Joseph, en lui racontant les mystères accomplis dans son épouse par la vertu d'En-Haut, après la scène auguste de l'adoration des Mages et la noble attitude qu'y tient Marie, après le songe merveilleux où un messager céleste ordonne à Joseph de prendre l'Enfant et la Mère et de fuir en Égypte avec ce double dépôt, pour soustraire Jésus au massacre commandé par la jalousie d'Hérode (3), après toutes ces gloires attribuées à Marie, la place qu'elle occupe dans l'estime de tout homme raisonnable est si haute et si solidement assurée, que le silence gardé sur elle, dans tout le reste de l'Évangile, n'a ni le droit ni la force de l'en déposséder. En avoir dit de si brillantes choses, c'était assez pour que saint Matthieu pût ensuite entièrement se taire, sans scrupule pour sa tâche d'évangéliste et sans aucun détriment pour l'honneur de Marie.

VI

C'est maintenant le tour de saint Luc. « Le troisième évangile

(1) M. Havet, *ut supra*, 589.

(2) *Id.*, *ibid.*

(3) Matth., 1, 18, 25 ; 11, 1, 23.

développe bien davantage la *légende* de la naissance (1). » La *légende* ! Et la preuve ? Dix-huit millions de martyrs et vingt siècles de tradition nous disent que cette *légende est une histoire*. — « Il est le seul qui contienne ce qu'on appelle l'Annonciation ainsi que la visite de Marie à Élisabeth, et les effusions de Marie, et la prédiction douloureuse que lui fait le vieux Siméon (2). » On le voit, le silence des Évangiles sur Marie est beaucoup moins morne et moins absolu que M. Havet ne nous l'avait d'abord fait supposer. Saint Matthieu nous a déjà donné sur elle de grandes et belles pages ; voici saint Luc qui vient en ajouter de nouvelles, dont la douceur et la majesté ne sont pas moins remarquables. Il est vrai que ces récits se concentrent sur la conception, la naissance, les premières années de Jésus et sur la part qui revient à Marie dans ces commencements de son Fils adorable. Mais c'est justement à cette portion de la vie de Jésus que devaient se rattacher les grandes fonctions de Marie. Une fois le Sauveur homme fait, une fois Jésus lancé dans le ministère apostolique et dans l'accomplissement public, éclatant de l'œuvre de la Rédemption, sa Mère n'avait plus à le suivre ostensiblement, ni à se mêler avec évidence au mouvement général de son histoire. La retraite de Nazareth, le silence et la coopération de la prière, la sollicitude du cœur accompagnant du regard de sa tendresse les voyages et les travaux de son Fils, quelques apparitions de loin en loin, dans des circonstances exceptionnelles qui semblaient s'y prêter, voilà dans quel ordre de conduite la modestie et la convenance lui prescrivaient de se renfermer. C'est ce qu'elle a fait, et c'est en même temps ce qui explique pourquoi saint Luc, à l'exemple de saint Matthieu, après avoir consacré les premières pages de son évangile à des faits où Marie tient une large place, la laisse ensuite dans une ombre que de rares rayons éclairent. Mais après tout, ces réticences mêmes ne détruisent pas l'effet imposant des récits qui précèdent ; et quand on s'est vivement pénétré de ces grands mystères de Jésus enfant, où tant de gloire fut donnée à Marie, on se sent encore dominé par son

(1) M. Havet, *ut supra*, p. 589.

(2) M. Havet, *ut supra*.

souvenir à travers les événements ultérieurs, quoiqu'elle n'y paraisse pas présente.

Saint Luc « ajoute, c'est M. Havet qui parle, l'histoire de Jésus prêchant dans le temple à douze ans. C'est là que son père et sa mère le retrouvent après l'avoir perdu plusieurs jours; celle-ci se plaint de lui, et il répond : « Pourquoi me cherchez-vous? Ne savez-vous pas que j'avais affaire chez mon Père? Et ils *ne comprirent pas ce qu'il leur disait!* » Ce trait est inconcevable après tout ce qui remplit les premiers chapitres (1). » Non, ces mots ne sont pas *inconcevables*. Malgré les gloires rappelées par les premiers chapitres, Marie et Joseph peuvent sans irrévérence et sans hétérodoxie être regardés comme n'ayant pas eu, à chaque instant et sur place, le sens de toutes les paroles prononcées par Jésus et l'intelligence de tous les faits dont se composa sa vie. Ils connurent sans doute et sa nature et le fond de sa destinée. Mais rien n'oblige de croire que nul détail même obscur ne leur échappa, et que Jésus ne fit avec eux aucune réserve. Et s'il en est ainsi, qu'y a-t-il d'étrange à ce qu'ils n'aient pas compris Jésus quand il leur dit : « *Ne fallait-il pas que je fusse dans les choses de mon Père?* » Au lieu de tirer des textes qu'il invoque contre Marie des conclusions illogiques, M. Havet ferait mieux de les traduire exactement. Ainsi il fait dire à Jésus : « Ne saviez-vous pas que j'avais affaire chez mon Père? » — Traduction tout à la fois infidèle et ridicule. Infidèle, parce qu'au lieu de dire : *J'avais affaire chez mon Père*, le texte porte : *Il fallait que je fusse dans les choses de mon Père*, c'est-à-dire dans l'accomplissement de sa volonté, dans l'exécution de ses ordres, dans le soin de ses intérêts. Ces deux interprétations sont fort différentes. Infidèle d'abord, la traduction de M. Havet est ensuite ridicule. Ou M. Havet, dans sa traduction, par le mot père entend *Dieu*, ou il entend *Joseph*; s'il prétend parler de Joseph, il est ridicule de faire dire à Jésus, pour expliquer son absence, qu'il avait *affaire chez son père*, puisqu'au lieu d'aller chez son père, c'est-à-dire à Nazareth, il était resté à Jérusalem; s'il s'agit de Dieu, il n'est pas moins ridicule de

(1) M. Havet, *ut supra*, p. 589.

faire répondre par Jésus qu'il *avait affaire chez son Père*, puisqu'au lieu de monter auprès de son Père, il s'était placé dans le temple au milieu des Docteurs. Pour un homme qui se pique de littérature et de logique cette façon de traduire est plus que singulière !

Qu'on a bonne grâce d'ajouter après cela : « Là encore on voit bien comment, dans ces sortes de livres, on met un récit au bout d'un autre, quoique d'origine différente et de portée contraire (1). » *Dans ces sortes de livres !* quelles façons dédaigneuses ! et cela vis-à-vis de l'Évangile ! S'il s'agissait de Suétone ou de Catulle, M. Havel serait sans doute bien plus respectueux ! — « On met un récit au bout d'un autre. » Comme si les Évangélistes n'avaient été que de misérables rhapsodes ! — « Quoique d'origine différente et de portée contraire. » — *D'origine différente ?* Comment M. Havel le prouve-t-il ? *De portée contraire ?* Quand le professeur du Collège de France a fait passer les Évangiles par d'extravagantes interprétations, ils peuvent bien se contredire. Mais dans leur sens vrai, dans le fond réel des choses qu'ils racontent ou des discours qu'ils reproduisent, y a-t-il entre eux divergence, incompatibilité, contradiction ? Voilà plus de quatorze siècles que saint Augustin, dans un livre spécial, a démontré que s'il existe entre eux des nuances, on ne peut signaler aucune opposition sérieuse (2). M. Havel nous permettra de préférer à son opinion de rhéteur et de sophiste l'incomparable autorité du plus grand des Docteurs, de l'immortel évêque d'Hippone. Si, à l'exemple de cet illustre Pontife, M. Havel étudie ailleurs que dans M. Renan l'histoire de Jésus, s'il approfondit et compare les Évangiles, sans parti pris et sans s'arrêter à des difficultés puériles, il ne tardera pas à voir qu'au lieu de se démentir et de faire entrer dans leur tissu des récits de *portée contraire*, ils se concilient à merveille, se fondent dans une sublime unité de faits et de doctrine, et ne laissent subsister entre eux de différences que juste ce qu'il en faut pour constater l'indépendance et la bonne foi des auteurs qui les ont écrits et signés.

Reste dans saint Luc un texte que M. Havel invoque encore en

(1) M. Havel, *ut supra*, 589.

(2) S. August., *De consens. Evang.*

faveur de sa thèse. — « Pendant qu'il parlait, une femme dans la foule élevant la voix lui dit : Heureux le ventre qui t'a porté et les mamelles que tu as tétées ! Mais il dit : Heureux plutôt ceux qui entendent la parole de Dieu et qui l'observent (1). » Passons sur quelques légèretés de traduction ; il faut à toute force que M. Havet se montre arrière-petit-fils de Voltaire. Ce qui le frappe surtout, c'est ici, comme ailleurs, la dépression de Marie. Évidemment on a l'intention de l'humilier. Je me hâte toutefois de dénoncer à M. Havet un génie élevé, un savant profond, un interprète fameux qui s'est cru autorisé à penser autrement, et à voir un éloge de Marie où M. Havet prétend découvrir un affront pour elle. « Pendant que Jésus excitait l'admiration de la foule, c'est saint Augustin qui prend la parole, pendant qu'il opérait des prodiges et laissait éclater la vertu cachée en lui sous le voile de la chair, quelques âmes ravies s'écrièrent : Bienheureux le sein qui vous a porté ! Et lui : Bien plutôt heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la mettent en pratique. Comme s'il disait, poursuit saint Augustin : Ma Mère, que vous appelez justement heureuse, l'est en effet, mais parce qu'elle observe la parole de Dieu ; ce n'est pas parce que le Verbe de Dieu s'est fait chair en elle pour habiter parmi nous ; mais c'est parce qu'elle obéit à ce Verbe divin par lequel elle a été faite et qui ensuite s'est fait chair dans son sein (2). » Voilà comment Jésus dépréciait sa Mère ; on la félicitait d'un honneur, lui la félicita d'un mérite ; on en exaltait la maternité, lui en fit ressortir la vertu. Ce n'était certes ni rabaisser Marie, ni faillir à la délicatesse de la piété filiale, puisqu'au lieu d'un diadème il en plaçait deux sur le front de sa Mère.

C'est ainsi que saint Luc vient en aide au scepticisme railleur de M. Havet.

VII

Et saint Jean, que va-t-il devenir ? M. Havet nous fait grâce des motifs pour lesquels cet évangéliste n'a point rapporté « la légende

(1) Luc., xi, 27, 28. M. Havet, 589.

(2) S. Aug., *In Joan.* tract. x, n° 3.

de la maternité miraculeuse de Marie (1). » Ce silence est regrettable ; M. Havet est si spirituel et surtout si judicieux dans les raisons qu'il invente pour expliquer le silence et les lacunes de certains évangiles ! Nous aurions ici trouvé quelques nouveaux traits de génie. Voici pour nous consoler. — « Il n'y a pas plus de respect pour elle dans le dialogue fameux des noces de Cana, qui est particulier à cet Évangile : « Que me veux-tu, femme ? » passage qui a embarrassé plus d'un interprète de la parole sainte. Tel aumônier de pensionnat de demoiselles a eu de la peine à soumettre l'esprit et la conscience d'une jeune fille révoltée par cette façon de répondre à une mère (2). » — Il n'est personne qui n'admire le ton de parfaite convenance qui règne dans ces réflexions. Le rapprochement établi par M. Havet entre un *aumônier de pensionnat de demoiselles* et le Dieu dont ce prêtre est le représentant et le ministre auprès de ces jeunes enfants, est surtout d'une décence admirable. M. Renan est décidément dépassé ; M. Havet pousse plus loin que lui le cynisme des parallèles.

Après tout, cette parole qu'il prétend peu respectueuse, n'a point paru telle aux grands Docteurs de l'Église : « Eh quoi ! s'écriait jadis saint Augustin, Jésus est-il venu par hasard aux noces de Cana pour nous apprendre à mépriser nos mères ? Non, répond le grand évêque d'Hippone, il y avait pour ainsi dire deux êtres en Jésus, le Dieu et l'homme. Comme Dieu, il n'avait pas de mère ; mais comme homme, il en avait une. Dans le miracle qu'il s'appretait à faire, lequel des deux devait agir ? Ce n'était précisément pas l'homme, c'était le Dieu ; ce n'était pas cette portion de lui-même qui avait été engendrée par Marie, c'était le Verbe increé qui avait fait Marie mais n'avait point été fait par elle, et de là vient qu'au moment où Marie demande un prodige à Jésus, celui-ci, comme si l'humanité disparaissait en lui pour ne laisser place qu'à la divinité, dit à sa mère : Femme, qu'y a-t-il de commun

(1) M. Havet, *ut supra*, 589.

(2) Id., *ibid.*

entre vous et moi? Il ne voit plus la mère, il ne voit que la créature. Il était bien maître de le faire (1).

Au reste, il paraît bien que Marie accueillit cette réponse sans tristesse, puisqu'à l'instant même elle dit aux serviteurs de faire tout ce que Jésus leur commanderait (2). Jésus lui-même, après cette apparente rudesse, accorde à sa mère ce qu'elle a réclamé. Le changement de l'eau en vin s'accomplit. La chaîne des miracles de Jésus commence; ses disciples se prennent à croire sérieusement en lui, et la gloire de ces merveilles remonte pour ainsi dire tout entière à Marie, dont la prière en a donné le signal (3).

Faut-il ajouter encore, avec saint Augustin et saint Jean Chrysostôme, que si Jésus fait à la demande de Marie l'accueil rapporté par l'Évangile, c'est pour apprendre au monde qu'au-dessus des autorités même les plus respectables de la terre, il y a une autre autorité plus haute, plus sacrée, plus dominatrice, à laquelle seule il appartient de régler le détail de ses actions. Fils de Marie, il est sans doute plein de bons sentiments pour sa Mère; mais Fils de Dieu, il doit à son Père un tribut encore plus impérieux de respect et de soumission. Ses ordres, telle est la loi souveraine ou plutôt unique qui le gouverne; les moments du Père sont aussi les moments du Fils, et c'est ce que Jésus veut faire entendre quand il réplique : Mon heure n'est pas encore arrivée (4). « C'est-à-dire : Femme, le Verbe incarné ferait ce que votre charité lui demande; mais avant vous je dois obéir à mon Père qui est là-haut. J'attends son heure pour agir; elle n'a pas encore sonné (5). » Quoi de plus raisonnable! Quoi de plus filial! Dieu a toujours le droit de passer avant une créature, cette créature fût-elle une mère.

De quelque façon qu'il plaise à M. Havet de recevoir ces explications des Pères, il peut se rassurer sur les difficultés que cet incident de l'Évangile suscite aux aumôniers de pensionnat. Au Collège de France, on a perdu parfois la justesse et la pénétration du

(1) S. August. tract., VIII, in Joan. — Id., De Symb. ad catech., lib. 2, cap. 5.

(2) Joann., II, 5.

(3) Joann., II, 9, 10, 11.

(4) Joan., II, 4.

(5) J. Chrysost., Hom. 20 in Joan. — Id., Homil. 21. — August., ut suprâ.

sens chrétien ; les moindres objections deviennent insolubles, et les plus fiers esprits, comme M. Havet, s'y brisent contre un atome. Tous les professeurs n'en sont pas là ; mais nous venons d'assister en un mois à deux de ces illustres naufrages. Dans les pensionnats, au contraire, la simplicité de la foi protège la rectitude du bon sens ; les jeunes élèves y comprennent les hautes interprétations données par l'Église aux passages obscurs, embarrassants des Saintes Lettres, et leur conscience est en repos. Si plus tard elles deviennent des femmes philosophes, leur raison se renversera comme celle de leurs maîtres d'incredulité ; où elles trouvaient auparavant la lumière, elles ne rencontreront plus que ténèbres. Mais leur démente d'alors ne détruira point leur sagesse d'autrefois ; et si elles veulent être sincères en parlant du passé, elles pourront dire à M. Havet que la réponse de Cana n'avait jamais été un sujet d'inquiétude pour elles, et qu'elle ne les avait point empêchées de considérer Jésus comme le meilleur des fils et Marie comme la plus respectée des mères.

Voici venir maintenant la grande scène de la Passion. — « Dans ce dernier et tardif Évangile, l'imagination a pu enfin se mettre à l'aise et se représenter la Mère à côté du gibet de son Fils, dans cette attitude que le *Stabat* et les œuvres des peintres ont fixée pour tous les esprits et pour tous les yeux (1). » *L'imagination a pu enfin se mettre à l'aise*. L'étrange façon de nier un Évangile ! *L'imagination a pu* ; il ne s'agit pas de savoir si elle a pu le faire, mais si elle l'a fait. Et comment établissez-vous que la présence de Marie au pied du gibet de son Fils, que la noble attitude de son courage sous l'effort de tant de douleurs et de tempêtes ne sont qu'une scène inventée par la poésie des siècles ? Voilà un témoin qui vous atteste que c'est là, non pas une fiction, mais un fait ; il tenait lui-même une grande place dans ce drame solennel ; il était à côté de Celle qu'il représente debout sous les coups de l'orage. Voilà des millions et des millions d'autres témoins qui, partant de celui-là et descendant jusqu'à nous,

(1) M. Havet, *nt supra*.

protestent avec éclat de l'authenticité de ses récits. Voilà tous les arts, l'éloquence, la poésie, la peinture, la statuaire, qui, servant d'interprètes à cette conviction séculaire et générale, vous assurent à leur manière qu'il faut prendre à la lettre ce que saint Jean nous raconte dans ce passage sublime, et devant cette nuée de suffrages qui garantissent la vérité du texte évangélique et le fait auguste de la compassion de Marie, vous dites en vous moquant : *L'imagination a pu se mettre à l'aise* ; et quand vous avez dit cette plaisanterie, vous vous figurez que l'Évangile a cessé d'être une histoire ? A de pareilles démonstrations il est évident qu'on n'a rien à répondre.

Vraiment, plus on examine les choses de près, moins on comprend la sarcastique insistance avec laquelle M. Havet cherche à déprécier Marie au nom des Évangiles. Et qui donc la rabaisse ? Jésus-Christ ? Verbe éternel, il l'a fait annoncer par les prophètes, et quand la plénitude des temps est arrivée, il envoie l'archange Gabriel dans l'humble maison qu'elle habite pour lui révéler les mystères inouïs qui doivent s'accomplir en elle. Si elle devient féconde, il veut que ce soit par la vertu de l'Esprit-Saint ; quand il s'échappe du sein de cette vierge devenue mère, il le fait à la manière d'un rayon de soleil traversant un pur cristal. Elle voit bientôt des bergers avertis par les anges et des rois conduits par une étoile miraculeuse venir adorer son Fils dans l'étable de Bethléem. Quelques jours plus tard, elle monte au temple pour offrir son nouveau-né au Seigneur ; le vieillard Siméon et Anne la prophétesse tressaillent à l'aspect de son enfant, et prédisent à Jésus comme à sa Mère d'étonnantes destinées. Jésus grandit, enseveli pour ainsi dire dans la chaumière de Nazareth, et là consacre trente années à vivre soumis à sa mère. C'est lui faire, on ne peut en disconvenir, une part généreuse. Trois années seulement seront données à la vie publique ; Jésus en aura donné dix fois plus à la vie du foyer. Trois ans se passeront dans la société de ses Apôtres ; trente s'écouleront sous le regard et dans la société de sa Mère. Et lorsqu'il se sera jeté dans l'apostolat, il faudra que sa Mère figure encore de temps en temps à ses côtés. S'il lui

adresse parfois la parole avec une froideur apparente, ces mots fugitifs sont rachetés avec surabondance par les grâces éclatantes et les prérogatives extraordinaires dont il l'a comblée. Même quand il paraît la rebuter, il lui accorde ce qu'elle demande, comme aussi lorsqu'il semble la rabaisser, il la relève en réalité par les plus glorieux éloges. Enfin, sur la croix il repose une de ses dernières pensées sur l'avenir de Marie; Vierge, il la confie à la tutelle d'un apôtre vierge, et à la place du Fils que la mort va lui ravir, il lui donne pour famille et le monde et les siècles. Ainsi la piété filiale de Jésus se manifeste avec éclat de Bethléem au Calvaire; il associe Marie à la rédemption de l'humanité par les liens les plus honorables; il multiplie les miracles pour la glorifier, miracle pour la rendre mère, miracle pour la maintenir vierge, miracle pour lui révéler les destinées de son enfant, miracle pour que sa présence soit un principe de sanctification pour Jean-Baptiste, miracle pour condescendre à sa prière. Cette conduite n'est pas celle d'un fils qui veut humilier sa mère, et si M. Havet se permet de penser autrement, nous lui demanderons à quels signes on peut reconnaître la tendresse.

Est-ce aux Évangélistes que M. Havet prêtera le dessein d'abaisser Marie? Et pourquoi l'auraient-ils fait, de grâce? Abaisser la mère, n'était-ce pas abaisser le fils qu'ils avaient pourtant l'intention de relever? Et quand ils auraient eu cette pensée maladroite, il faut avouer qu'ils en auraient bien mal compris l'exécution! Ils ont écrit d'assez nobles pages sur Marie pour qu'ils en aient fait, après Jésus, la plus sublime de toutes les créatures. Ces grandes apparitions dont ils la représentent comme favorisée, l'insigne honneur qu'ils lui attribuent d'avoir été la Mère d'un Dieu, tous ces incidents merveilleux qu'ils font mouvoir autour du berceau de Jésus et de son adolescence, incidents auxquels Marie prend toujours une part glorieuse, voilà des faits par lesquels ils l'ont placée à des hauteurs où nul ne pourra jamais atteindre. Le silence qu'ils gardent plus tard ou les paroles de Jésus qu'ils rapportent sont incapables de ternir l'auréole dont leurs premiers récits l'ont couronnée; et s'ils avaient prétendu voiler sa gloire pour ne laisser

brillier que celle de son Fils, il est indubitable que leur plume a fait complètement défaut à leur pensée.

Mais non, cette sacrilège intention n'est point entrée dans leur esprit. Ils ont dit de Marie ce qu'il leur semblait utile d'en faire connaître. Ceux qui se sont tus ont regardé comme suffisant ce que d'autres en avaient écrit, et leur silence n'est point le démenti de ceux qui ont parlé. Les prodiges, les discours et les actes qui honorent cette auguste Vierge, pendant les premières années de Jésus, sont racontés avec détails; les quelques mots de Jésus qui paraissent froids vis-à-vis d'elle, sont reproduits sans commentaire qui tende à les faire ressortir. On sent régner partout une impartialité souveraine; ce sont des historiens qui racontent, et non pas des censeurs qui dénigrent. Il a fallu M. Havet pour inventer une pareille chimère!

Enfin, Marie elle-même se présente avec une dignité qui devait la protéger contre les outrages de M. Havet. Son admirable pudeur de vierge, sa tendresse de mère pour Jésus, sa charité de parente pour Élisabeth, le testament de son Fils qui, du haut de la Croix, nous confie à sa tendresse, tant de vertus dont elle laisse entrevoir la splendeur dans les rares passages que les Évangélistes consacrent à son histoire, tout cela, la rendant auguste, devait aussi la rendre sacrée pour le panégyriste de M. Renan. Il aurait dû se rappeler les commentaires admirables dont ces quelques pages ont fourni le texte aux grands génies chrétiens. Si M. Havet n'a pas lu ce qu'en ont écrit saint Irénée, saint Épiphane, saint Jean Chrysostôme, saint Augustin, saint Bernard, Bossuet, que sait-il donc? Et de quel droit, avec une telle ignorance, vient-il insulter à notre Mère? S'il l'a lu, il est bien étrange qu'il en fasse si peu de cas et qu'il outrage Celle que de si hautes autorités glorifient avec tant d'enthousiasme? Il faut qu'il en soit ainsi, afin que le monde voie bien tout ce qu'il existe d'aveuglement et de démence dans les ennemis du Christ et de sa Mère. Marie avait appris d'un Ange de quel fils elle serait la mère; en racontant ce qu'ils avaient vu et entendu, les bergers et les mages ne faisaient que confirmer pour elle ce que lui avait dit l'archange Gabriel; Anne et Siméon viennent;

joindre leur témoignage ; tout ce qu'elle voit, tout ce qu'on lui raconte de Jésus la conduit aux mêmes conclusions ; il lui était impossible de douter qu'elle fût la mère d'un Dieu ; et nous savons par l'Évangile même que, recueillant toutes ces choses en son cœur et les méditant en silence, elle y puisait un motif toujours plus impérieux, un besoin toujours plus ardent d'adorer son Jésus. Mais ces faits sont impuissants à éclairer M. Havet ; il fera dire par le silence de saint Marc que Marie ne croyait pas à son Fils, travestissant ainsi, par la plus infernale parodie, la Mère de Jésus-Christ en ce je ne sais quoi de monstrueux qu'on appelle une femme philosophe.

Et si vous tenez à savoir pourquoi tant d'impie extravagance, c'est tout simplement pour aboutir à une mauvaise plaisanterie. Il est bien entendu que Marie est incrédule à sa propre grandeur et à celle de son Fils ; il est bien entendu que Jésus se fait une loi de la traiter sans honneur ; il est bien entendu que les Évangélistes se sont étudiés à la tenir dans l'ombre ; il est bien entendu que saint Paul dans ses *Lettres* et en général les Apôtres dans tous leurs écrits ou discours ont mis une espèce d'affectation à garder sur elle le silence (1). M. Havet le fait remarquer avec une sorte de complaisance ironique ; il y revient à diverses reprises, et quand il a bien mis ce fait en lumière, tirant du fond de son âme la pensée pour le succès de laquelle il a disposé ce grand appareil d'erreur et de mensonge, il s'écrie : « *On ne s'avisait guère en ces temps-là des mystères de la conception immaculée* (2). » Pauvre M. Havet ! Il devrait ne pas ignorer que la raison et la racine de l'Immaculée Conception se trouvaient dans la maternité divine, et que par là même qu'on croyait au Verbe fait homme, on croyait implicitement à Marie conçue sans tache ! Mais quand on a de l'esprit et qu'on est professeur au Collège de France, il est bon d'être fort ignorant, surtout en théologie ; si l'on était plus instruit, on serait mal à l'aise pour insulter les choses saintes, et l'on perdrait cette gloire qu'apportent toujours avec elles les saillies

(1) M. Havet, 590.

(2) M. Havet, *ut supra*.

d'un scepticisme moqueur, même quand il montre du respect.

Nous avons développé bien largement ce qui tenait à Marie; c'est qu'il n'est rien qui blesse au cœur comme les opprobres prodigués à une mère qu'on chérit; et nous avons voulu avoir raison de ceux que M. Havet n'a pas rougi d'infliger à la sainte Vierge. — Viennent après cela les blasphèmes directs contre le Sauveur lui-même.

VIII

Blasphème contre l'universalité de la religion qu'il fonde et de l'Église qu'il établit.

« C'est encore le quatrième Évangile, dit M. Havet, qui raconte cet entretien de Jésus avec une femme samaritaine, dont aucun autre récit n'a parlé, et qui se termine par ces paroles : Nos pères, dit la femme, ont adoré sur cette montagne (de Sichem), tandis que vous autres vous dites que c'est à Jérusalem qu'il faut adorer. Et Jésus dit : Femme, crois-moi : le temps va venir que vous n'adorerez plus le Père sur cette montagne non plus qu'à Jérusalem. Vous adorez ce que vous ne connaissez pas, nous adorons ce que nous ne connaissons pas davantage. Il est vrai que le salut vient des Juifs, mais le temps va venir, et c'est tout à l'heure, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité (1). »

Il nous est impossible de ne pas signaler une grave inexactitude de traduction; M. Havet fait dire à Jésus : Vous adorez ce que vous ne connaissez pas; *nous adorons ce que nous ne connaissons pas davantage*. Cette dernière partie de la phrase constitue un contre-sens radical. Au lieu de porter : *Nous adorons ce que nous ne connaissons pas davantage*, le texte dit : *Nous adorons, nous, ce que nous connaissons* : NOS ADORAMUS QUOD SCIMUS (2). Que M. Havet eût intérêt à traduire dans un sens contraire, je le conçois. Mais la probité du polémiste lui commandait une attention plus sérieuse et une traduction plus fidèle. Jésus ne sachant pas ce qu'il adorait

(1) M. Havet, p. 585.

(2) Joan., iv, 22. — Le grec le dit comme le latin.

eût été un étrange Messie; il était du devoir pour M. Havet de lui épargner ce ridicule.

« Certes, rien, c'est M. Havet qui continue, rien n'est plus beau que ce langage; mais il n'a jamais été celui de Jésus. C'est là le christianisme après Paul, tout pénétré par l'esprit grec, esprit large et humain dont le judaïsme à lui seul n'aurait pas rempli la mesure (1). » *Ce langage n'est pas de Jésus !* Et qui vous autorise à le prétendre ? L'Évangéliste qui le lui attribue a été le disciple de Jésus; il l'a vu, il l'a entendu, quoi que vous puissiez en dire (2). C'est Jean, celui qui pendant la scène a reposé sur le cœur de Jésus et fut l'un des Apôtres les plus chers à son Maître. Et malgré ce témoin, vous dites : *Ce langage n'a jamais été celui de Jésus ?* Comment voulez-vous, de bonne foi, qu'on vous prenne au sérieux ? — « C'est là le christianisme après Paul, tout pénétré par l'esprit grec. » Non, M. Havet, ce n'est pas le christianisme *après Paul*, c'est le christianisme *avant Paul*; c'est le christianisme de Jésus-Christ même; vous avez pour vous le garantir le témoignage des premiers Évangélistes. Dès la naissance de Jésus, des pères juifs et des rois arabes se rencontrèrent au pied de son berceau. C'était le symbole de sa royauté qui devait embrasser l'humanité tout entière et en réunir les tronçons épars en une seule et grande famille. Lorsque plus tard Jésus prend la parole, au faite d'une montagne, pour enseigner ses Apôtres, il leur dit : « Vous êtes la lumière du monde (3). » Il n'est pas question pour eux de briller seulement dans le cercle de la Judée et pour les regards des vieux enfants de Jacob. Leurs clartés doivent aller plus loin, atteindre aux limites mêmes du monde et illuminer tous les peuples : *Vos estis lux mundi*. Et encore : « Vous êtes le sel de la terre (4). » Pesons bien les expressions : le sel de la terre; il ne s'agit pas simplement de la Palestine, comme pour les prophètes; c'est la terre entière qui doit les recevoir comme un sel régénérateur. Toutes les bar-

(1) M. Havet, 585.

(2) M. Havet, 583.

(3) Matth., v, 14.

(4) Id., *ibid.*, 13.

rières tombent; toutes les frontières sont abattues; plus rien d'exclusif et de local; la vérité dont ils seront les dépositaires et les interprètes doit appartenir à tous les pays et à tous les hommes. Telle est la vraie pensée de l'Homme-Dieu. Et pour qu'on ne s'y méprenne pas, il proclame une morale plus haute que celle du Judaïsme (1); il annonce la ruine éternelle du temple; il prédit la chute de Jérusalem elle-même et la dispersion sans espoir de la nation sainte dans le monde (2). Et avant même que ces lugubres événements s'accomplissent, les Apôtres devront exécuter ces grandes et dernières instructions que leur donne le Maître : « Allez, enseignez toutes les nations, leur apprenant à observer tout ce que je vous ai ordonné. Et voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles (3). » C'est ainsi que saint Matthieu fait parler Jésus. Saint Marc, qui, d'après M. Havel, représente la *vraie tradition primitive*, attribue au Christ un langage qui n'est pas moins formel (4). Chose évidente; c'est bien là le vrai christianisme, puisque c'est le christianisme à sa source. Le souffle de Paul n'a point encore passé sur ses doctrines; l'esprit grec ne l'a pas davantage pénétré, et puisque tel quel, à sa première origine, dans la pensée intime de celui qui l'a conçu, il ne doit point être judaïque, exclusif, restreint à une race privilégiée, mais embrasser tous les lieux, tous les peuples et tous les temps, on voit combien M. Havel est raisonnable quand il prétend que le langage du Christ à la Samaritaine *n'a jamais été celui de Jésus*. Bien loin que cette parole *détonne*, pour employer l'expression de M. Renan, elle répond aux sentiments les plus notoires, aux projets les plus hautement avoués, aux prophéties les plus explicites et les plus répétées de l'Homme-Dieu.

Au reste rien n'est étrange comme de prêter à saint Paul l'honneur d'avoir élargi le cadre et dilaté pour ainsi dire les entrailles du christianisme. Paul était juif au degré suprême par nature et par

(1) Matth., v, 1-12; 21, 22, 27, 28, 31, 32, 33, 34, 38, 39, 43, 44.

(2) Matth., xxiv, presque tout le chapitre.

(3) Matth., xxviii, 19, 20.

(4) Marc., xvi, 15.

éducation. Il avait l'intolérance de la vieille synagogue au point d'en être farouche. S'il se déchaina comme un loup furieux, suivant l'expression des Pères, contre l'Eglise naissante, c'est parce qu'elle venait remplacer l'antique édifice de la religion mosaïque par des institutions plus hautes et plus larges. Il aurait voulu l'étouffer dans le sang afin de maintenir debout le judaïsme exclusif dont il était le partisan forcené (1). Et si quelques jours plus tard il parait animé de tout autres sentiments, si devenu la conquête du Christ, il en est aussi l'apôtre, s'il proclame avec hardiesse la déchéance de l'ancien Testament et l'avènement d'un Testament nouveau, s'il déclare non plus seulement les Juifs, mais tous les peuples et tous les hommes appelés au salut par Jésus-Christ, c'est qu'en lui le Juif a fait place au chrétien, et que d'étroit qu'il était auparavant, son cœur est devenu vaste comme celui de son Maître. Le christianisme ne s'est pas fait à son image, c'est lui qui s'est fait à l'image du christianisme.

« Tout pénétré par l'esprit grec, esprit large et humain, dont le judaïsme n'aurait jamais rempli la mesure. » L'esprit grec, *esprit large et humain*. Où donc M. Havet a-t-il puisé la preuve que l'esprit grec fût *large et humain* au point de vue religieux? N'est-il pas au contraire démontré par l'histoire théologique de ses petits États qu'il fut local, morcelé, patriotique à l'excès et surtout intolérant? On peut se convaincre de sa largeur et de sa souplesse par l'accueil qu'il fit au catholicisme naissant. — « Le judaïsme n'en aurait pas rempli la mesure. » Le judaïsme seul aurait eu assez de vérité pour remplir l'abîme creusé par l'esprit grec dans la conscience humaine. Est-ce que la Bible n'a pas mille fois plus de lumière qu'il n'en existe dans tous les livres réunis de Socrate, de Pythagore, d'Aristote et de Platon? — Mais il ne s'agit pas ici de judaïsme; il s'agit du Christ et de sa doctrine; certes, le Christ n'avait pas besoin de se pénétrer de l'esprit grec pour aspirer, dans l'ampleur de ses desseins, à éclairer et à sauver le monde.

(1) Act., ix, 1-19.

Et puis comprend-on que M. Havet attribue à saint Paul l'idée de mêler l'esprit grec à la religion du Christ ? Tout le monde sait l'estime qu'en avait l'Apôtre. Quand, débarqué dans Athènes, le centre de l'esprit grec, il se rend à l'Aréopage, il déclare à ce grand sénat philosophique qu'il ne doit pas se figurer que la Divinité soit de l'or, de l'argent, de la pierre, ni une œuvre quelconque d'art ou d'imagination ; que Dieu, prenant en pitié les temps d'ignorance où l'on s'était fait ces illusions grossières, leur annonce le salut par la pénitence et le nom d'un homme qu'il a ressuscité des morts et par lequel un jour il doit juger l'univers (1). Voilà comment Paul parle à Athènes ; il n'y a rien dans ce discours de très-flatteur pour l'esprit grec. Voici maintenant ce qu'il écrit à Corinthe : « Les Juifs demandent des miracles, les Grecs cherchent la sagesse. Et nous, nous prêchons Jésus-Christ crucifié ; scandale pour les Juifs, folie pour les Gentils ; mais vertu de Dieu et sagesse de Dieu pour les Juifs et les Grecs qui sont appelés à la foi, car ce qui est insensé dans les œuvres de Dieu est plus sage que les hommes ; ce qui est infirme dans les mains de Dieu est plus fort que les hommes (2). » C'est ainsi que saint Paul traitait l'esprit grec sous quelque ciel qu'il se fût épanoui, celui de l'Attique ou celui de l'Achaïe. A l'aspect des extravagances où ses plus fiers représentants s'étaient précipités, l'Apôtre se sentait saisi pour lui d'un dédain suprême ; et l'on conçoit parfaitement qu'avec une impression si bienveillante, il ait essayé d'en pénétrer la religion du Christ comme d'un arôme divin. Et voilà pourtant les impossibilités qu'un professeur du Collège de France nous donne pour de l'histoire !

Faut-il ajouter que saint Paul, une fois chrétien, ne voulut plus avoir qu'une science ? C'est celle qu'il désignait par ces frappantes paroles : « Je n'ai pas estimé que je dusse savoir autre chose, parmi vous, que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié (3). » Il en prêchait la doctrine pure et sans mélange ; il protestait en toute occasion

(1) Act., xvii, 20, 30.

(2) I Cor., i, 22, 23, 24, 25.

(3) I Cor., ii, 2.

contre certains alliages adultères par lesquels on associait les inventions de l'homme à la parole de Dieu. Et c'est lui, c'est cet apôtre si profondément respectueux pour les oracles et les enseignements du Christ, qui se *pénétrant* de l'esprit grec aurait tenté de l'inoculer aux saintes révélations de son Maître? Comment! Il serait allé d'une part puiser au troisième ciel les illuminations du Christ, de l'autre chercher dans la poussière des écoles les rêves de quelques vieux philosophes; et de ces éléments confondus dans une unité sacrilège, il eût fait un christianisme de fantaisie, un christianisme agrandi, un christianisme plus libéral que celui du Christ, objet unique de sa science et de son amour? M. Havet seul peut avoir le courage de le dire.

Ainsi rien ne prouve que le fameux mot de Jésus à la Samaritaine ne soit pas authentique.

Un argument admirable et digne de M. Renan, s'ajoute sous la plume de M. Havet aux observations qui précèdent. — « Et qui ne sent d'ailleurs que ces mots : « Vous n'adorerez plus à Jérusalem, » ne peuvent être venus à la pensée de personne qu'après que ce temple de Jérusalem, vers lequel les yeux et les cœurs du judaïsme se tournaient de tous les points du monde, eût cessé d'exister? » Raisonnement d'écolier! Il ne fallait pas dire : Cette prophétie est impossible, donc elle n'est pas réelle. Il fallait dire : Cette prophétie est un fait incontestable; la nier, c'est introduire le pyrrhonisme en histoire, donc elle a été possible. Voilà qui eût été du bon sens. — Et que M. Havet ne réplique pas : « De telles prévisions sont impossibles pour un homme ! » Il s'agit précisément de savoir si Jésus-Christ n'était qu'un homme; c'est là le point vif et central du débat; et jamais en saine logique on ne prouve la question par la question.

IX

L'indignation va maintenant faire semblant de se mêler au sophisme. — « Qu'on se reporte au plus ancien Évangile, et à la place de cette profession de foi véritablement universelle on y trouvera ce qui suit :

« Car une femme entendit parler de lui, qui avait une fille ayant en elle un esprit impur, et elle vint se jeter à ses pieds. — Cette femme était des Gentils, étant Syro-Phénicienne de nation, et elle lui demanda de chasser de sa fille le démon. — Et Jésus lui dit : Laisse d'abord se rassasier les enfants, il n'est pas bien de prendre le pain des enfants et de le jeter aux chiens. — Et elle répondit : Eh ! bien, Seigneur, les chiens, à leur tour, sous la table, mangent les miettes des enfants. — Et il lui dit : Pour cette parole, va, le démon est sorti de ta fille (1). » Traduction de M. Havet. Entendez les commentaires ! « Quel dialogue ! et jusque dans la charité quel mépris ! (2) » Quel blasphème, pouvons-nous dire à notre tour ! Ce qui distingue au suprême degré Jésus-Christ, c'est un amour délicat et respectueux pour l'homme déchu. « O vous tous qui êtes accablés par le poids du travail et des sollicitudes, venez à moi et je vous soulagerai (3). » Voilà un cri qui résume son âme et se trouve justifié par sa vie entière. Si des démoniaques se présentent, il les délivre ; si les Pharisiens l'invitent, il accepte ; si la Samaritaine l'aborde, il converse doucement et dignement avec elle ; s'il assiste au jugement d'une femme adultère, il trouve le secret de la dérober au supplice qui la menace ; si Madeleine accourt se précipiter à ses pieds et les inonder de larmes et de parfums, il déclare que beaucoup de péchés lui sont remis parce qu'elle a beaucoup aimé ; si des bourreaux le crucifient et l'insultent, il demande grâce pour eux à son Père en disant qu'ils ne savent pas ce qu'ils font. On reconnaît partout en lui le père du prodigue et le Bon Pasteur. C'est dans ces grandes lignes qu'il faut chercher le fond de son caractère et de son cœur. C'est par ces immenses et perpétuelles effusions de bienveillance et de tendresse qu'il faut apprécier ses vrais sentiments envers le malheur qui l'implore. C'est aussi par ces hautes données qu'il faut expliquer ces paroles, empreintes d'une apparente rudesse, qui parfois lui échappent vis-à-vis de ceux qui lui demandent quelques grâces. M. Havet fait au-

(1) M. Havet, p. 585.

(2) M. Havet, *Ibid.*

(3) Matth., xi, 28.

trement ; il rencontre dans l'Évangile un petit mot qui lui paraît âpre ou dédaigneux. A l'instant les vastes et éclatants témoignages de compassion, d'indulgence, d'amour qui le compensent ou plutôt qui le couvrent de leur gloire sont oubliés, et M. Havet s'écrie : « Quel mépris jusque dans la charité ! » Est-ce de la raison, est-ce de l'équité, je le demande à tout homme de bonne foi ?

Au reste, il n'y a pas trace réelle de mépris dans ces paroles dont se choque M. Havet. « Il n'est pas bon, dit Jésus, de prendre le pain des enfants et de le jeter aux chiens. » Cette dernière parole était adoucie par l'usage admis chez les Juifs d'appeler ainsi les païens ; c'est un de ces mots que leur popularité même émousse, et que tempère souvent l'accent de celui qui les prononce. Et d'ailleurs, il est manifeste qu'il n'est dans la pensée intime du Sauveur qu'une secrète provocation ; il excite par là le cœur maternel de cette femme à des instances auxquelles il se promet de succomber. Aussi, quand la Chananéenne a repris : « Mais, Seigneur, les petits chiens eux-mêmes mangent, sous la table, les miettes des enfants, » Jésus, qui faisait violence à son cœur, se hâte de s'écrier : « Cette parole est pour vous un triomphe ; le démon est sorti de votre fille. » C'est là seulement ce que dit saint Marc ; mais si nous écoutons saint Matthieu, la tendresse de Jésus éclate bien davantage encore. Et pourquoi ne donnerions-nous pas à saint Matthieu le rang qui lui revient au nom de l'histoire ? Pourquoi ne nous rappellerions-nous pas, qu'en dépit de M. Havet, il est antérieur à saint Marc ? Eh bien ! après la réponse de la femme phénicienne, saint Matthieu nous apprend que Jésus s'écrie dans une sorte de ravissement : « O femme ! votre foi est grande ! qu'il en soit fait comme vous voulez (1) ! » Ce n'est pas là du mépris, c'est de l'admiration.

Ce qu'ajoute M. Havet est bien plus étrange encore que ce qu'il vient de dire : « Il ne s'agit pourtant que d'avoir part au bienfait de la vertu miraculeuse de Jésus ; que serait-ce, s'il était question d'être admis parmi ses élus et d'entrer dans son royaume (2) ? » Ce qu'il en serait ? Ce qu'il en a été pour le miracle sollicité par cette

(1) Matth., xv, 28.

(2) M. Havet, 585.

mère éplorée; le miracle, elle l'a obtenu; l'admission parmi les élus et dans le royaume du Christ, à en juger par le succès de sa première demande, elle l'aurait également obtenue. Et qui dira si cette seconde faveur ne lui fut pas accordée en même temps que l'autre? Cette exclamation de Jésus : « O femme, votre foi est grande ! » n'annoncerait-elle pas qu'à partir de ce moment, cette païenne désabusée devint l'une des servantes du Christ? C'était la pensée de saint Jean-Chrysostôme; d'après lui, Jésus, en exauçant la Chananéenne et en louant sa foi, avait voulu montrer à ses disciples que la porte du salut était aussi bien ouverte pour les païens que pour les Juifs (1). M. Havet ne sera pas étonné qu'on place cette autorité au-dessus de la sienne.

« Un autre Évangile lui fait dire : « N'allez pas sur le chemin des Gentils, n'entrez pas dans les villes des Samaritains (2). » Voilà un démenti formel aux grandes paroles de tout à l'heure, et qui ramène le Fils de Dieu de l'idéal à l'homme de la réalité (3). » — Eh! non, les grandes paroles de tout à l'heure ne sont nullement démenties par le texte qu'on nous cite. Il faut seulement savoir, pour s'en convaincre, que les Apôtres ont reçu deux missions à deux dates différentes. La première leur fut confiée par leur Maître au commencement de ses prédications. C'est celle dont il est question dans le passage de saint Matthieu, reproduit par M. Havet. Les disciples ne sont appelés par celle-là qu'à évangéliser les Juifs; le moment des Gentils et des Samaritains schismatiques n'est pas encore arrivé; leur tour viendra sans doute, mais plus tard. A l'heure qu'il est, il faut les laisser à l'écart pour porter aux enfants d'Abraham, les prémices de la bonne nouvelle. C'est ce qu'indique formellement le Sauveur, lorsqu'après avoir dit aux siens de ne pas aller dans la voie des Gentils et dans les cités des Samaritains, il ajoute : « Allez plutôt aux brebis de la maison d'Israël qui ont péri, *Sed ite potius oves que perierunt domûs Israel* (4). » Une seconde mission fut don-

(1) *Cat. aur., in Marc., VII.*

(2) *Matth., X, 5.*

(3) *M. Havet, 586.*

(4) *Matth., X, 6.*

née aux Apôtres, après la résurrection du Sauveur. Déjà plusieurs fois avant sa mort il la leur avait fait entrevoir. Mais quand, après être sorti de la tombe et avoir passé quarante jours avec eux pour affermir leur foi à sa divinité, il fut sur le point de remonter au ciel, il leur dit en termes précis : « Allez par tout l'univers, prêchez l'Évangile à toute créature (1). » Et encore : « Vous recevrez la vertu de l'Esprit-Saint descendu d'En-Haut et vous rendrez témoignage de moi à Jérusalem, dans toute la Judée et le pays de Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre (2). » Ce sont là deux époques et deux missions que M. Havet n'avait pas remarquées dans l'Évangile; mais elles n'en sont pas moins réelles. Saint Jean Chrysostôme et saint Jérôme les signalaient de leur temps. L'une est restreinte, c'est celle dont M. Havet parle comme si elle avait été seule; l'autre est générale, et grâce à elle le Fils de Dieu, au lieu d'être ramené aux proportions et aux réalités d'un homme vulgaire, demeure à la hauteur où l'avait porté, même d'après M. Havet, le magnifique discours à la Samaritaine.

Ainsi M. Havet a méconnu la largeur de la charité du Christ, en affirmant qu'il s'était renfermé dans les préoccupations d'un judaïsme exclusif et national.

Mais ses plus odieux blasphèmes attaquent la Passion du Sauveur.

X

« Je ne puis accepter la phrase célèbre de Rousseau, celle qui impatientait Voltaire : « La vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu. » Outre qu'elle est sans logique, car la vie d'un Dieu, la mort d'un Dieu, sont des assemblages de mots auxquels il est impossible d'attacher des idées nettes, moralement même et comme expression d'un sentiment, elle n'est encore qu'une illusion dont on découvre bientôt le vide (3). »

Que M. Havet ne puisse accepter la phrase célèbre de Rousseau,

(1) Marc., xvi, 15.

(2) Act., i, 8.

(3) M. Havet, 579.

qu'il éprouve en l'entendant les petites impatiences et les frémissements nerveux de Voltaire dont le sang appauvri paraît avoir passé dans ses veines, c'est chose dont nous n'avons pas à nous préoccuper. Mais nous ne l'autorisons pas à dire que la phrase de Rousseau n'est pas logique, parce qu'il en donne une raison misérable. « La vie et la mort d'un Dieu sont des assemblages de mots auxquels il est impossible d'attacher des idées nettes. » Mais c'est une erreur. Voici ce que dit la foi : « La divinité et l'humanité se sont unies en une seule personne tout en retenant leurs natures distinctes. » Cette idée est nette, je pense ; que l'alliance des deux natures dans l'unité de personne soit un mystère, c'est un fait que nous ne prétendons pas nier ; mais c'est un mystère qui se présente à l'esprit sous une notion précise. — « Cette personne est née dans le temps d'une Vierge qu'on appelait Marie. » Mystère encore, mais mystère lumineusement exprimé. — « Cette personne a tenu des discours, fait des voyages, opéré des prodiges. » Rien encore là de si ténébreux. — « Cette personne a été méconnue, calomniée, trahie, insultée, condamnée. » Il me semble que ceci se comprend encore à merveille. — « Cette personne est morte sur la croix non pas en tant qu'elle était Dieu, mais en tant qu'elle était homme, et cependant comme c'était une personne divine, on peut dire sans vaine subtilité de langage qu'en elle *un Dieu est mort*, comme on peut dire aussi qu'en elle *un Dieu a vécu*. » Est-ce là une formule creuse ? Est-il impossible d'y rattacher une idée claire et bien déterminée ? Non, sans doute, et tout en faisant la part de l'inévitable obscurité qui s'attache au mystère, au divin, il est pourtant vrai de dire que la vie et la mort d'un Dieu ne sont pas pour nous des expressions dépourvues de lumière, de sens et de logique.

Comme expression de sentiment sont-elles vides, ainsi que le prétend M. Havet ? « Ne parlons que de la mort de Jésus ; elle n'est si touchante dans le texte même de l'Évangile qu'autant que l'idée du Dieu en est absente (1). » Mais c'est le contraire ; si le Dieu est proscrit de Jésus, s'il n'est plus qu'un sage mortel, au point de vue

(1) M. Havet, 519.

dramatique, sa mort peut être remarquable; mais que dit-elle à mon cœur? Quels attendrissements commande-t-elle à ma sensibilité? Tout au plus me parle-t-elle comme le trépas de Socrate ou de Régulus. Mais quand je pars, pour apprécier ce grand fait, des enseignements de l'Église, quand je me dis que la mort de Jésus est à la fois mon tort et ma vie, quand je me répète qu'il s'est immolé pour mes fautes et pour mon salut, quand, à l'aspect de la victime étendue sur le vaste autel du Calvaire, je songe que j'ai été pour une grande part dans la cause et le but de cet auguste sacrifice, quand enfin ma foi m'appelle à reconnaître que cette grande hostie est le Fils de Dieu, Dieu lui-même, Dieu librement incarné, Dieu librement offert, Dieu librement égorgé, alors je sens tout mon être ébranlé, secoué, bouleversé par la douleur. Alors aussi chacun des personnages et chacune des scènes de la Passion prennent une puissance mille fois plus énergique pour m'émouvoir. La trahison de Judas m'apparaît plus noire, l'insouciance de Pilate plus odieuse, la légèreté d'Hérode plus révoltante, l'acharnement des prêtres juifs plus impie, l'abandon des disciples plus lâche, les fureurs de la foule plus sauvages, la cruauté des bourreaux plus gratuite et plus barbare. C'est précisément parce que je vois le Christ plus pur et plus volontairement résigné parmi les opprobres et les tortures, c'est parce que je vois en lui l'amour infini s'immolant pour moi quand il lui serait si facile de se soustraire à la mort, c'est parce qu'au lieu du pécheur révolté, je vois un Dieu outragé qui se sacrifie, c'est parce qu'il me lave dans son sang quand je n'aurais droit qu'à être écrasé par ses foudres, que le Calvaire fait la passion de ma vie, et qu'au sang dont Jésus l'a rougi mon besoin le plus ardent est de mêler mes larmes. Que d'âmes qui se sont ensevelies dans les rochers de cette montagne de deuil! que de cœurs demeurent éternellement abrités sous les rameaux de la croix! que de pleurs ils y ont répandus! que de gémissements ils y ont poussés! Et savez-vous d'où venait à Jésus meurtri, défiguré, agonisant et mort, cette vertu qui remuait les saints et leur arrachait tant de soupirs et de larmes? Il faut que M. Havet se résigne à l'entendre: C'est de ce que la mort de Jésus était pour leur foi la mort d'un Dieu.

Vainement M. Havet répliquerait-il que « si toutes les idées de science, de puissance, d'éternité que l'esprit humain attache à ce mot « Dieu » venaient se mêler au spectacle de cette agonie, l'effet en serait détruit aussitôt (1). » Dites plutôt qu'il serait centuplé ! Centuplé par l'idée de science. Jésus comme Dieu sait par avance tous les supplices qu'on doit lui faire endurer ; il ne profite pas de la connaissance anticipée qu'il en a pour s'y soustraire ; il marche au contraire au-devant des tortures qu'il aperçoit de son œil de prophète, et cela pour racheter mes fautes et assurer mon salut. Et vous prétendriez que l'idée de cette science qui rend son sacrifice mille fois plus généreux détruit l'effet de son agonie ? — Centuplé par l'idée de puissance. Voilà Jésus qui, par la force dont il est en possession comme Dieu, pourrait se défaire de ses persécuteurs et de ses bourreaux. Un simple acte de volonté lui suffirait pour les replonger tous dans le néant. Il ne le fait pas, et lui qui est le lion terrible de la maison de Juda, il se laisse mener comme un agneau faible et muet à la boucherie. Et vous voudriez que l'idée de cette puissance volontairement prisonnière, librement garrottée, détruisit l'effet de son agonie ? O pitié ! — Centuplé enfin par l'idée d'éternité. Comment ! il y a là dans Jésus, le Verbe éternel, Celui qui sans usurpation, ainsi que le dit saint Paul, pouvait se regarder comme égal à son Père, et ce Verbe s'est anéanti jusqu'à revêtir la forme d'un esclave ; il s'est fait obéissant jusqu'à la mort et la mort de la croix (2). Et vous osez dire que ce rapprochement mystérieux de l'impassibilité et de la souffrance, de l'éternité et de la mort dans une même personne et dans une même existence, détruit l'effet de l'agonie de Jésus ? Grand Dieu ! que deviennent le bon sens et le cœur quand on a perdu la foi ?

Malgré tout, il faut, au sens de M. Havet, pour que la *Passion* soit touchante, que Jésus ne soit pas Dieu. Passant ensuite à la question de fait, il s'écrie : « Non-seulement Jésus, dans ces derniers moments, n'est qu'un homme, mais il n'y est pas même un homme extraordinaire. Pour mourir comme Socrate, il faut être

(1) M. Havet, 579.

(2) Philip., II, 6, 7.

comme Socrate un personnage. Il n'est pas besoin d'être Jésus pour avoir la mort de Jésus. Le plus petit des hommes, le plus misérable, peut souffrir et finir ainsi ; je ne dis pas seulement dans les mêmes angoisses, je dis avec les mêmes mouvements de l'âme exaltée par ces épreuves (1). » — L'exagération du blasphème touche ici manifestement à la démence. Si M. Havel s'était contenté de rabaisser Jésus seulement au niveau de Socrate, ce serait déjà une puéride impiété. Mais dire que le plus petit d'entre nous, que le plus misérable peut souffrir et mourir ainsi, c'est une ineptie tellement monstrueuse que le dernier enfant du peuple en serait révolté. — Certes, que voyons-nous en Jésus ? C'est un homme qui annonce par avance et avec la précision la plus détaillée le martyre auquel il doit être soumis. Les Juifs formeront le complot de le tuer par le crucifiement, il lit ce projet dans leur cœur avant qu'ils l'aient conçu et il le révèle à ses disciples (2). Judas doit le trahir, Jésus le dénonce avant le crime (3). Pierre doit le renier ; Jésus le lui déclare et le lui répète malgré les protestations de l'Apôtre (4). A la gloire de la prophétie il unit la dignité du caractère. « La douceur avec laquelle il permet aux soldats de se saisir de sa personne ; la réprimande qu'il fait à saint Pierre sur l'indiscrétion de son zèle, le blâmant d'avoir tiré l'épée contre un domestique du grand prêtre, ce silence si admirable et si constamment soutenu devant ses juges, surtout devant Pilate qui, convaincu de son innocence, ne l'interrogeait que pour avoir lieu de l'absoudre ; ce refus de contenter la curiosité d'Hérode, dont il lui était si facile de s'attirer la protection ; cet abandonnement de sa propre cause et par conséquent de sa vie ; cette tranquillité et cette paix au milieu des insultes les plus outrageantes ; cette détermination à supporter tout sans en demander justice, sans prendre personne à partie, sans former la moindre plainte ; cette charité héroïque qui le fait excuser en mourant ses persécuteurs ; tout cela, s'écrie Bourdaloue, je dis tous ces

(1) M. Havel, 580.

(2) Matth., xvi, 21.

(3) Matth., xxvi, 21, 22, 23, 24, 25. — Marc, xiv, 18, 19, 20, 21.

(4) Matth., xxvi, 31, 33, 34, 35. — Marc, xiv, 27, 29, 30, 31.

miracles de patience, dans un homme d'ailleurs d'une conduite irréprochable et pleine de sagesse, ne sont-ils pas plus étonnants que s'il eût pensé à se tirer des mains de ses bourreaux et qu'il se fût détaché de la croix (1)? » Avec quelle noblesse encore il rend témoignage à la majesté de son origine et de sa nature ! Il s'affirme Fils de Dieu (2), il se donne pour le Roi des Juifs (3), il annonce qu'un jour il reviendra sur les nuées comme Juge de l'univers (4). Pendant que ses discours étonnent Pilate, ses œuvres étonnent encore bien davantage. D'un mot il renverse les soldats envoyés pour le prendre (5) ; par un simple contact il guérit l'oreille de Malchus blessé par l'épée de Pierre (6). Et quand il est sur la croix, il convertit un des deux scélérats pendus à ses côtés et lui promet pour le soir même une couronne dans le paradis (7). A son dernier soupir, le soleil s'obscurcit, la terre tremble, le voile du temple se déchire, les tombeaux s'ouvrent, les morts ressuscitent et passent dans Jérusalem étonnée de tant de prodiges (8). Voilà Jésus dans sa véritable grandeur. Est-ce ainsi que peut souffrir le moindre d'entre nous ? Est-ce ainsi que mourrait même un personnage, ce personnage fût-il un philosophe ? — Légende, réplique M. Havet ! — Histoire incontestable, répondent dix-huit siècles de foi continue et d'attestations sans intermittence ! Et si la *Passion* jusqu'à ce jour est restée, à travers les âges, un drame si populaire, si les foules viennent encore, chaque année, palpiter avec larmes au récit qui leur en est fait du haut de la chaire chrétienne dans une semaine de deuil, c'est parce qu'elles prennent à la lettre les faits évangéliques, et que dans l'agonie de Jésus elles adorent le supplice et le trépas d'un Dieu. M. Havet, je le sais bien, voit les choses autrement ; il soutient que la Passion ne produit tant d'effet sur l'humanité que parce que « l'humanité s'adore elle-même dans

(1) Bourdaloue, *Sermon sur la Passion, Carême*.

(2) Matth., xxvi, 64. — Marc, xiv, 62.

(3) Matth., xxvii, 11. — Marc, xv, 2.

(4) Matth., xxvi, 64. — Marc, xiv, 62.

(5) Joan., xviii, 6.

(6) Luc, xxii, 51.

(7) Luc, xxiii, 43.

(8) Matth., xxvii, 45, 51, 52, 53. — Marc, xv, 23, 38. — Luc, xxiii, 44, 45.

une image touchante et sublime (1). Mais c'est la première fois qu'on hasarde cette calomnie contre l'humanité. L'humanité peut bien pleurer la Passion comme un crime ; elle peut la bénir comme un bienfait ; elle peut l'admirer comme une gloire pour Jésus. Jamais elle ne fut et elle ne sera jamais ni assez aveugle ni assez impie pour y adorer sa *propre image*. Le libre examen sera éternellement impuissant à lui faire accepter cette révoltante illusion. Ce genre de miracle n'est possible que pour les philosophes de l'école à laquelle M. Havet appartient.

Le voici, M. Havet, qui reprend : « L'homme qui mourait au Golgotha allait devenir en effet un Dieu pour les autres ; mais en mourant il n'en savait rien (2). » « Non certes, il ne sait pas qu'il ressuscitera le troisième jour, c'est-à-dire il ne sait pas qu'au lendemain de sa mort, sa pensée sortira de son tombeau pour ne plus mourir (3). » Et encore : « Ce Jésus dont il est écrit que son nom est *au-dessus de tout nom, et qu'à ce nom tout genou doit fléchir au ciel, en terre et aux enfers*, n'était pourtant que Jésus, un Juif plein de cœur que d'autres Juifs ont fait attacher pour cela à une croix, où il a fini misérablement, en doutant peut-être de lui-même. Il n'y a rien de plus grand, mais c'est parce qu'il n'y a rien de plus triste (4). »

Je demande d'abord comment la mort d'un homme, qui finit *misérablement, en doutant peut-être de lui-même* et comme pourrait finir le plus petit et le plus misérable d'entre nous, peut être assez solennelle pour qu'il n'y ait rien de plus *grand ni de plus triste* ?

Je demande encore pourquoi M. Havet, après avoir énergiquement affirmé que Jésus était mort sans savoir s'il serait Dieu et si sa pensée sortirait un jour de la tombe, adoucit ses expressions et reprend son idée pour dire que Jésus finit misérablement *en doutant PEUT-ÊTRE de lui-même* ? D'où vient cette vigueur d'abord et cette hésitation ensuite ?

(1) M. Havet, 580.

(2) M. Havet, 580.

(3) M. Havet, 579.

(4) M. Havet, 580.

Je demande enfin sur quoi M. Havet s'appuie pour prétendre que Jésus a douté ? Et de quoi le Christ a-t-il douté ? De sa résurrection ? Plusieurs fois les Juifs lui demandent des signes pour prouver qu'il est Dieu, et il répond tantôt qu'ils n'auront pas d'autre signe que celui de Jonas qui fut enseveli trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, image du sort qui l'attend (1), tantôt qu'ils n'ont qu'à détruire le temple de son corps et qu'après trois jours il le relèvera (2). Et pour que sa pensée soit bien saisie, il dit plusieurs fois en termes formels à ses disciples et longtemps avant sa Passion, qu'il aura des persécutions à subir de la part des Anciens, des Scribes et des Princes des prêtres, qu'ils le feront périr, mais qu'il ressuscitera le troisième jour (3). Il l'a tellement répété que ses ennemis en ont été informés et qu'ils viennent prier Pilate de faire garder le sépulcre de Jésus, parce que ce séducteur a dit : Je ressusciterai le troisième jour (4). Au milieu de tant de prédictions explicites et réitérées, en face de cette insistance que met Jésus à donner sa résurrection future comme la sanction de ses autres miracles et le témoignage suprême de sa divinité, devant la déposition de ses persécuteurs qui assurent que plusieurs fois, vivant encore, il avait prédit qu'il ressusciterait après trois jours passés dans le sein de la terre, comment, sur ce point, est-il possible de lui attribuer un doute quelconque ? — A-t-il douté davantage de sa divinité ? Mais sa divinité et sa résurrection se lient, et puisqu'il n'a pas douté de la seconde, il n'a pas plus douté de la première. Après tout n'affirme-t-il pas sa divinité sur la croix même d'une manière éclatante, lorsqu'il promet au larron pénitent une place dans le paradis pour le soir même du jour de son supplice (5) ? — A-t-il douté de l'avenir de son œuvre et de ses institutions ? Presque dès le début de son ministère, il a dit à Nicodème : « De même que Moïse éleva le serpent dans le désert, de même il

(1) Matth., xii, 39, 40.

(2) Joan., ii, 19.

(3) Matth., xvi, 21 ; xvii, 22. — Marc, viii, 31 ; ix, 30 ; x, 33, 31. — Luc, ix, 22 ; xviii, 33 ; xxiv, 6, 7, 46.

(4) Matth., xxvii, 62, 63.

(5) Luc, xxiii, 43.

fait que le Fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croira en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle (1). » Et encore : « Quand j'aurai été élevé au-dessus de terre, c'est alors que j'attirerai tout à moi (2). » Voilà pour la conquête du monde ; il n'y a pas de peut-être dans sa parole, c'est la plus ferme certitude qu'il exprime. Il n'est pas moins sûr de l'avenir quand il parle de ses œuvres. C'est sur la pierre qu'il a bâti son Église et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle (3). Tel est le vrai Jésus de l'Évangile. Il ne doute ni de lui-même ni de ses entreprises ; il sait qu'il ressuscitera personnellement, il est sûr que les peuples et les siècles tomberont à ses pieds. Au lieu de finir *misérablement*, il s'éteint avec grandeur au milieu des ébranlements de la nature, et si tant de majesté paraît dans son trépas, ce n'est pas parce qu'en lui quelques Juifs ont tué un autre Juif *plein de cœur*, c'est parce que, dans leur fureur ingrate et sacrilège, ils ont immolé sur le Golgotha le Maître souverain des temps et des mondes.

XI

Blasphémateur de la *Passion* de Jésus, M. Havet l'est aussi de la dignité morale du Christ.

Je ne parlerai point de cette qualification d'*excès* et de *déroison* infligée par M. Havet à la part la plus haute de la morale évangélique (4). Je ne parlerai pas davantage de la comparaison qu'il établit entre l'ironie de Jésus et celle de Molière, de Platon, de Pascal, un dramaturge licencieux, un philosophe païen, un écrivain janséniste ; comparaison qui, sous la plume de M. Havet, semble tourner à la gloire de Pascal, oui, de Pascal qui, malgré ses erreurs, se fût révolté de ce rapprochement comme d'un sacrilège (5). Je ne discuterai point cette révoltante parole : « Ma tendresse et mon enthousiasme ne font acception ni des temps ni des races. *Journa*

(1) Joan., III, 14, 15.

(2) Joan., XII, 32.

(3) Matth., XVI, 18.

(4) M. Havet, 577.

(5) M. Havet, 592.

devant l'inquisition de Rouen vaut pour moi Jésus devant Caïphe (1). » Mettre sur le même pied que Jésus cette vierge de Vaucouleurs qui dut tout à la fois ses vertus, ses succès et la dignité de son agonie à l'adoration de Jésus même, ce sont de ces audaces dont on ne trouve presque pas d'exemple, et qu'on doit laisser peser sur le front de leur auteur de tout le poids de leur opprobre. Remarquez seulement le vide de quelques phrases théâtrales. — « Je ne puis croire quant à moi qu'il puisse jamais y avoir un homme qui soit avec le reste des hommes hors de proportion (2). » Et si un homme n'était pas simplement homme, mais homme et Dieu tout ensemble, serait-il impossible qu'il fût hors de proportion avec le reste des hommes ? Et voilà précisément la condition de Jésus ! — « Je ne crois pas même qu'aucun homme puisse être appelé le plus grand des hommes, car cela est trop difficile à mesurer, et il n'y a guère de supériorité absolue (3). » C'est beaucoup moins difficile à mesurer que M. Havet ne le suppose. Il y a pour les facultés de l'homme quel qu'il soit des limites qu'il ne franchira pas. On les connaît, et les philosophes mieux que personne. Et si un homme s'est rencontré qui a passé sur ces barrières sans effort et sans force d'emprunt, s'il s'est élancé par delà dans des sphères où évidemment un Dieu peut seul pénétrer, s'il a produit des œuvres marquées au sceau d'une vertu manifestement surhumaine, pourquoi ne l'appellerait-on pas le plus grand des enfants des hommes ? C'est là justement la gloire de Jésus. Quel géant a jamais osé, depuis dix-huit siècles, se comparer à sa taille ! — « J'ajoute que plus je suis touché de Jésus et me sens pour lui et pour son œuvre de vénération et d'amour, plus aussi je le retiens obstinément près de moi et à ma portée, et ne puis consentir qu'on l'éloigne de nous tous à cette distance infranchissable où il ne nous appartient plus (4). » En vérité, cette effusion de sentiments et surtout de vénération est fort touchante, après les odieux outrages déchaînés

(1) M. Havet, 593.

(2) M. Havet, 592.

(3) M. Havet, 592.

(4) M. Havet, 592.

contre le Christ par M. Havet, presque à chaque ligne de son travail sur M. Renan. Mais il me permettra de lui dire qu'il a des secrets étranges ! Comment ! moins un être sera vénérable, plus vous aurez pour lui de vénération ? Moins il sera digne d'être aimé, plus vous aurez pour lui de tendresse ? Comment ! pour que vous l'embrassiez avec plus d'estime, pour que vous le chérissiez avec plus d'ardeur, il faut qu'il soit petit comme vous, misérable comme vous ? Oh ! nous croyons plus sage d'avoir vis-à-vis de Jésus de tout autres impressions. Plus il est divin, plus il nous parait respectable ; plus sa beauté est céleste, plus notre cœur s'enflamme pour elle ; et, grâce à son humanité qui le met en contact avec nous, il nous appartient malgré sa perfection souveraine ; il ne fuit pas à des distances infranchissables puisqu'il prend ses délices à converser avec les enfants des hommes ; nous pouvons le saisir, et alors s'il s'élançe, il nous enlève comme l'aigle qui emporte ses petits et va se plonger avec eux dans les feux du soleil. — « Il n'est plus même un exemple, s'il devient inimitable, et si on ne peut lui dire à travers les siècles : Je suis ton frère et je ferai comme toi (1). » — Est-ce que par hasard *Jésus*, reconnu Dieu, deviendrait par là même un exemple impossible ? Sans doute, si l'on nous invitait à reproduire intégralement sa perfection divine, on réclamerait de nous une œuvre au-dessus de nos forces. Mais en tenant compte de la disproportion de notre néant avec sa grandeur, n'est-il pas un modèle accessible ? N'a-t-il pas passé par des situations et des épreuves semblables à celles qui se partagent notre vie ? N'a-t-il pas pratiqué des vertus qui, pour le fond, s'imposent également à nous comme des devoirs ? Et n'est-il pas évident qu'il nous est possible de nous les approprier dans une certaine mesure ? Ne sommes-nous pas autorisés à lui dire comme le veut M. Havet : O toi qui es mon maître et mon Dieu, tu es aussi mon Frère ! Je ferai comme toi. Non pas, certes, que j'aie la sacrilège prétention de t'égaliser, mais je m'inspirerai de ton esprit ; mais je me réglerai, quoique de bas et de loin, sur ta conduite ! N'est-ce pas là ce qu'ont fait et

(1) M. Havet, 552, 590.

dit tous les Saints de tous les âges? N'ont-ils pas été comme autant de miroirs partiels et vivants de la beauté de l'Homme-Dieu? Et l'admirable livre de *l'Imitation de Jésus-Christ* ne vient-il pas à son tour se joindre à l'histoire pour prouver que le Sauveur, quoique Dieu, est cependant un modèle dressé sur la montagne, et dont toutes les âmes généreuses dans l'Église aspirent à devenir la copie fidèle? — « Il me semble d'ailleurs, poursuit M. Havet, qu'il y aurait dans ce parti pris un tort envers l'humanité tout entière, condamnée à ne se pouvoir plus égaler, quoi qu'elle fasse, et à toujours voir sa vertu rester au-dessous de son effort (1). » Mais non, il n'y a point de tort vis-à-vis de l'humanité. Jésus n'est pas le fruit spontané de sa séve. C'est un être à part éclos ici-bas sous l'action d'un souffle miraculeux. En le voyant naître, elle n'a pas pu dire: C'est mon ouvrage. Et puisqu'il en est ainsi, s'il faut qu'elle renonce à ce qu'un autre Jésus sorte de ses entrailles, elle n'en saurait être humiliée. Par là, ni sa fécondité n'est appauvrie, ni sa vertu n'est frappée de déchéance; elle ne fait que reconnaître la supériorité de Dieu sur l'homme et en prendre son parti, ce qui ne fut jamais un déshonneur.

Ainsi, tout est faux dans cette grande philosophie par laquelle M. Havet tente de démontrer qu'il faut que Jésus cesse d'être divin pour être plus auguste et plus digne d'imitation. C'est là le dernier de ses blasphèmes importants contre le bon sens et la foi.

XII

Au blasphème il ajoute des tentatives de réhabilitation impossible.

« Enfin, dit M. Havet, je demande grâce pour les Juifs et mieux que grâce (2). » Mieux que grâce? Peut-être reconnaissance pour avoir tué le Christ? Qui sait si par ce meurtre, au lieu de commettre un crime, les Juifs n'auraient pas fait un acte de vertu? Nous ne serions pas étonné que M. Havet nous gratifiât de cette

(1) Havet, 590.

(2) M. Havet, 593.

révélation. — « Si on fait de Jésus quelque chose qui ressemble à un Dieu, le meurtre de Jésus aura quelque chose aussi de ce qu'on appelait autrefois un déicide (1). » Quel langage ! *Si on fait.* Est-ce nous par hasard qui faisons les personnages historiques ? Ne s'imposent-ils pas à nous tout faits ? Que notre imagination se permette à leur égard des remaniements ou qu'elle ne s'en permette pas, ils n'en restent pas moins ce qu'ils furent, hommes s'ils étaient hommes, Dieu s'ils étaient Dieu. Ainsi en est-il de Jésus-Christ. Qu'on le fasse Dieu ou qu'on ne le fasse pas, tout en appréciant nos blasphèmes ou notre foi comme ils le mériteront, il n'en demeurera pas moins le Fils éternel du Père, le Roi immortel des siècles, Celui par qui tout a été fait et sans lequel rien n'a été fait, la Sagesse et la Charité infinies apparues ici-bas sous le voile de notre chair pour le salut du monde.

Et puis, que signifie ce style vaporeux et se jouant avec des ombres dans les questions les plus positives ? Si l'on en fait *quelque chose qui ressemble* ; voilà un premier fantôme ; le meurtre de Jésus aura aussi *quelque chose* de ce qu'on *appelait autrefois*, voilà le second fantôme : un *semblant* de meurtre consommant un *semblant* de déicide sur un *semblant* de Dieu, tel est le grand spectacle que nous offre M. le professeur du Collège de France. Et cela quand il s'agit d'exprimer le fait le plus prononcé, le plus indubitable, le plus éclatant qu'ait jamais enregistré l'histoire. En présence de tant de lumière, c'est chose bien misérable que de flotter, comme M. Havet, dans une sorte de crépuscule.

« Il devient un crime inexpiable et éternel (2). » Mais non, M. Havet, vos conclusions sont trop rigoureuses vis-à-vis de vos prémisses. Il n'y a eu, dites-vous, qu'un *semblant* de déicide ; il n'y a par conséquent qu'un *semblant* de crime qui *semble* devoir être *inexpiable et éternel*. C'est d'autant mieux sous cette forme que devrait se produire la pensée de M. Havet, qu'il se hâte d'ajouter : « Je n'ai pas besoin de vous dire que la philosophie de

(1) M. Havet, 593.

(2) M. Havet, *ibid.*

M. Renan repousse cette doctrine (1). » M. Havet paraît la repousser avec plus d'énergie encore. M. Renan après l'avoir désavouée par la raison y rentre par l'*imagination*, à ce que prétend M. Havet (2); lui plus indépendant y échappe par l'un et par l'autre; il a deux ailes pour l'emporter loin des préjugés et de l'erreur. Et cependant, quoi qu'il en dise, il sera toujours vrai que les Juifs ingrats, les Scribes et les prêtres de la Synagogue à leur tête, ont demandé en masse la mort de Jésus-Christ (3); il sera toujours vrai qu'ils l'ont réclamée parce que Jésus s'était donné pour le Christ et le Fils de Dieu (4); il sera toujours vrai qu'ils n'ont jamais pu établir aucun autre grief contre lui, tant leurs témoignages sur tous les autres points étaient contradictoires et se détruisaient d'eux-mêmes (5); il sera toujours vrai qu'après l'avoir accusé sans fondement et sans preuve, ils l'ont fait condamner sans procédure et contre toutes les lois, si bien que Pilate le leur fait remarquer et se lave les mains de cette sentence inique dont il leur renvoie la responsabilité (6); il sera toujours vrai que devant les hésitations du gouverneur qui craint de faire couler le sang d'un juste, ils s'écrient: « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants (7); » il sera toujours vrai que Jésus qui avait annoncé toutes ces horreurs en avait aussi prédit le châtement, en décrivant par avance le siège de Jérusalem, la dispersion du peuple juif, le renversement absolu de la ville sainte, et cela parce qu'elle n'aurait pas connu le jour de la visite, ou, en d'autres termes, parce qu'elle n'aurait pas adoré l'Homme-Dieu (8); il sera toujours vrai enfin que jusqu'à ce moment l'anathème a pesé sur cette nation, jadis privilégiée, d'un poids inexorable et sans exemple, que Jérusalem s'est abîmée dans une ruine effrayante, que la plupart de ses habitants ont péri dans

(1) M. Havet, 593.

(2) M. Havet, *ibid.*

(3) Matth., xxvi, 47; xxvii, 23.

(4) Matth., xxvi, 64, 65, 66. — Joan., xix, 7.

(5) Marc, xiv, 56, 59.

(6) Matth., xxvii, 24.

(7) *Id.*, *ibid.*, xxvii, 25.

(8) Luc, xix, 43.

des angoisses inouïes et sans égales, et que, depuis dix-huit longs siècles, les débris de la société juive sont jetés à tous les vents et sur toutes les plages, trop vivaces pour périr, trop peu pour se rejoindre, unis par une grande communauté de souvenirs ou d'illusions, incapables de l'être par un lien social, mêlés à toutes les nations, ne s'identifiant avec aucune, partout indigènes et partout étrangers, impuissants à voiler par leurs gloires anciennes ou leur richesse présente je ne sais quelle tache dont ils portent le stigmaté sur leur front humilié, inspirant enfin tout à la fois et l'intérêt et la répulsion qu'on éprouve pour les lambeaux d'un géant jadis honoré, maintenant flétri, dont le corps déchiré ne vit plus que par tronçons épars sur le théâtre de son supplice. M. Havet pourra donner à cette lugubre histoire les explications ingénieuses qu'il lui plaira, mais, pour employer ses propres expressions, le bon sens dira toujours que c'est bien *quelque chose qui ressemble au châtiment d'un déicide*.

Vainement M. Havet, pour atténuer les torts des Juifs vis-à-vis de Jésus, invente-t-il cette puérile fiction que nous devons au Judaïsme tout ce que nous sommes et Jésus lui-même (1); qui voudra jamais croire à cette rêverie? Non, nous ne devons pas Jésus au Judaïsme, puisque le Judaïsme a tué Jésus et qu'il l'a tué parce que Jésus rompait avec les vieilles traditions de la Synagogue. Non, nous ne devons pas davantage au Judaïsme notre religion de chrétiens. — « Le monde, au temps d'Auguste, était imprégné de Judaïsme et déjà tout près d'être juif (2). » Sans doute le Judaïsme avait bien eu dans l'empire un certain rayonnement; on en reconnaît la trace et, si je l'ose dire, l'infiltration dans quelques auteurs latins du grand siècle et surtout dans Virgile. Mais dire que l'univers était *imprégné de Judaïsme et près d'être juif*, quand le polythéisme coulait encore à flots dans les lois, dans la religion publique, dans les mœurs, dans les monuments, dans la littérature, dans la philosophie, dans les empereurs et dans les peuples, c'est une exagération manifestement insoutenable. Si Auguste ressuscitait à

(1) M. Havet, 594.

(2) M. Havet, 594.

l'heure qu'il est, il serait bien étonné d'apprendre qu'au faite de sa gloire, lui et la Ville éternelle étaient à la veille d'être juifs ? — « Il n'était plus séparé que par la barrière des pratiques (1). » La barrière des pratiques était encore assez épaisse pour qu'elle ne pût pas être franchie en un jour. Et puis, à qui persuadera-t-on que le paganisme d'Auguste croyait à Moïse et à la Bible, comme le judaïsme d'Hillel ou de Schammaï ? Est-il possible d'admettre que la foi d'Horace ressemblait à celle qu'avait eue Judas Macchabée ? — « Quand saint Paul rompit cette barrière, le monde fut conquis, et c'est là ce qui s'est appelé le christianisme, *le Judaïsme fait tout à tous pour les gagner tous* (2). » Quand saint Paul rompit cette barrière. Saint Paul assurément l'a rompue, mais il ne fut pas le seul, tous les Apôtres comme lui travaillèrent à la renverser. Il ne fut pas même le premier à entreprendre cette tâche ; Pierre l'avait fait avant lui, en admettant au baptême le centurion Corneille et ceux qui l'accompagnaient, prémices de la Gentilité (3). Il y a plus, c'est que Paul fut peut-être le dernier à détruire cette barrière, puisque par égard pour les Juifs de Lystre, il soumit au rit de la circoncision son disciple Timothée, même après le concile de Jérusalem (4). — Et puis ce monde conquis au Judaïsme immédiatement après la barrière abattue, n'est-ce pas une plaisante invention ? Quel est donc ce judaïsme auquel on est obligé de conquérir les Juifs eux-mêmes qui le persécutent à outrance ? Et comment se fait-il surtout que saint Paul qui le personnifie avec le plus de puissance, soit justement celui des Apôtres contre lequel le fanatisme des Israélites se déchaîne avec le plus de fureur ? — Enfin, ce christianisme qui n'est autre chose que le *judaïsme se faisant tout à tous pour les gagner tous*, n'est-ce pas un prodige d'hallucination ? Le christianisme, c'est la divinité de Jésus-Christ, c'est Jésus-Christ mettant un terme à l'ancienne alliance par une alliance nouvelle, c'est Jésus-Christ imposant à l'esprit et aux mœurs des hommes

(1) M. Havet, 594.

(2) Id., *ibid.*

(3) Act., x, tout le chapitre.

(4) Act., xvi, 1, 2, 3.

une croyance et des règles qui sont sa révélation et son œuvre, c'est Jésus-Christ fondant une Église et la chargeant soit d'instruire, soit de sanctifier les peuples jusqu'à la consommation des temps. Voilà le Christianisme dans son essence ; c'est celui des Apôtres comme c'est le nôtre à nous-mêmes. Il y a sans doute en lui quelques éléments de l'ancien Judaïsme, mais c'est une religion dont l'ensemble est tout autre, et si dans l'immutabilité de ses doctrines, sans fausse condescendance et sans transaction, cette religion sait, par la souplesse de son amour, de son zèle et de son apostolat, se faire tout à tous pour les gagner tous, elle ne s'inspire pas en cela du Judaïsme, mais de Jésus, son auteur, son centre et sa vie. Et la chose est si vraie que tous ses premiers propagateurs ont dû renoncer au Judaïsme pour l'embrasser et la répandre !

Ainsi que M. Havet n'ajoute pas comme couronnement et conclusion de ce qu'il vient de dire : « Ce sont des Juifs qui ont appris au reste des hommes ces deux grandes choses : le martyre et la charité (1). » Il est évident que M. Havet parle ici de ce qui s'est fait en deçà du Calvaire, autrement cette phrase serait en flagrante incohérence avec les observations qui précèdent. Eh bien ! il est faux que, sur ce versant du Golgotha, le *martyre* et la *charité* aient été enseignés au monde par les Juifs. Ils le furent par les Apôtres. Les Apôtres étaient nés juifs, mais ils avaient cessé de l'être par leur esprit et leur religion, quand ils devinrent les messagers de l'Évangile ; ils étaient alors chrétiens, et cette double révélation du *martyre* et de la *charité* qu'ils apportaient aux peuples, ils l'avaient puisée, non pas aux sources altérées ou taries du Judaïsme, mais dans les leçons et les exemples de Jésus-Christ, c'est-à-dire d'un Dieu !

XIII

Il faut en finir, Nos Très-Chers Coopérateurs, avec cette longue suite de suppositions bizarres, de méprises grossières, de blasphèmes effrénés, de réhabilitations impossibles, et en fermant

(1) M. Havet, 594.

cette discussion, nous nous sentons humilié pour le temps auquel nous appartenons. On n'a pas attendu notre époque assurément pour blasphémer Jésus-Christ, notre adorable Maître et Sauveur. Longtemps avant nous, « tous les fondements de notre salut, dit Bossuet, ont été attaqués même par des gens qui faisaient profession de christianisme. Le perfide Arien a nié la divinité de Jésus, l'insensé Marcion a nié son humanité, le Nestorien a divisé les personnes, l'Eutychéen a confondu les natures, et sur la personne de Jésus toutes les inventions diaboliques se sont tellement épuisées, qu'il est impossible de s'imaginer une erreur, qui non-seulement n'ait été soutenue, mais même qui n'ait fait une secte sous le nom du christianisme (1). » Jusqu'à cette limite le passé reste digne du présent et le présent ne paraît pas plus coupable que le passé. Mais ce qui nous caractérise, ce qui nous rend plus excusables que les âges précédents, c'est que nous outrageons la vérité rendue plus éclatante par le travail des siècles. Aujourd'hui l'authenticité des Évangiles et leur certitude historique sont mieux que jamais démontrées. La divinité de Jésus-Christ est prouvée avec plus d'évidence. Aux témoignages traditionnels qui l'établissent s'ajoute celui même de notre civilisation. Le monde moderne est tout entier sorti de ce dogme fécond et sacré. En France particulièrement, toute notre organisation religieuse le suppose; le supprimer, c'est convaincre par le seul fait notre constitution d'inconséquence et d'anomalie. Comme il porte en soi la raison de tout ce qui est, il en porte aussi la sécurité. On aura beau dire tout ce que l'on voudra, la divinité de Jésus-Christ est encore incontestablement aujourd'hui le seul flambeau sérieux des consciences, le seul frein réel des mauvaises passions, et si la foi dans les masses n'était pas plus forte que le rationalisme, si par malheur elles venaient à prendre à la lettre le livre blasphématoire de M. Renan et l'article plus blasphématoire encore de M. Havet, l'on ne tarderait pas à voir le torrent, délivré de cette haute barrière, recommencer ces débordements par lesquels il a déjà tant

(1) Bossuet, 1^{er} Sermon pour le 2^m^e Dimanche de l'Avent. — *Sur Jésus-Christ comme objet de scandale*, 3^m^e point.

de fois épouvanté le monde après avoir dévasté la patrie. Ainsi tout semble se réunir pour nous plonger en pleine lumière. Et malgré cela nous voyons des hommes illustres se passionner pour les ténèbres et chercher, travailler à les répandre sur le pays. Ils reprennent les erreurs d'autrefois sur la divinité de Jésus-Christ avec un cynisme de calme et d'audace que ne dépassa jamais la frénésie d'aucun sectaire. Ils comptent assez sur l'ignorance ou la complicité des âmes pour faire passer avec succès les impiétés même les plus extravagantes, et leur espoir n'est pas déçu. Des professeurs attachés à de hautes chaires non-seulement ne perdent rien de leur renommée à prêcher ces sacrilèges folies, mais semblent par plus de délire obtenir plus de gloire, et la foule des lettrés boit avec une sorte d'ivresse la doctrine empoisonnée qui s'épanche de leur plume, devenue l'auxiliaire de Satan. O honte de notre temps ! Quel opprobre qu'on le méprise assez pour lui verser à flots cette liqueur de démence, et qu'il se respecte assez peu pour ne pas écarter la coupe de ses lèvres ! C'est bien le cas de s'écrier avec Polycarpe : Grand Dieu ! à quel siècle de fer nous avez-vous réservés ?

A la confusion, Nos Très-Chers Coopérateurs, unissons un sentiment de crainte et d'inquiétude. Une scène frappante se déroule dans l'Apocalypse : c'est celle où l'Apôtre en extase entend une voix mystérieuse qui lui commande de faire arriver des menaces à quelques grandes Églises. Il faut qu'il écrive tour à tour à l'ange d'Éphèse, à celui de Pergame, à celui de Thyatire, à celui de Sardes, afin de leur annoncer le châtimeut qui les attend, s'ils ne font pas pénitence et ne rachètent pas les fautes par lesquelles ils ont allumé contre eux la colère divine. Et quelles sont ces fautes ? L'ange d'Éphèse est un peu déchu de sa charité primitive (1) ; l'ange de Pergame permet trop aisément aux partisans des doctrines de Balaam de donner le scandale aux enfants d'Israël (2) ; l'ange de Thyatire n'a pas assez fortement protégé son peuple contre les séductions d'une autre Jézabel (3) ; l'ange de Sardes n'a

(1) Apoc., II, 4, 5.

(2) *Ibid.*, 14.

(3) *Ibid.*, 19.

pas mis assez de plénitude dans ses œuvres (1). Tous sont invités à réparer leurs oublis et leurs faiblesses et, s'ils ne le font pas, peut-être verront-ils le flambeau de la foi qui les éclaire encore se déplacer et passer à des régions qui en seront plus dignes (2). Grande leçon pour notre France. Au lieu de fautes, nous avons commis de grands crimes. On vient de nier, dans des termes odieux, l'inspiration des Évangiles. Sous prétexte de donner à Jésus sa vraie place dans l'histoire, on l'a déclaré déchu de sa divinité, puis relégué dans je ne sais quelle existence qui n'en fait ni un Dieu ni un homme, être indéfinissable qui, sans avoir rien de précis ni dans sa nature ni dans sa vie, exerce pourtant sur le monde la plus formidable action dont les siècles aient gardé souvenir. Et ceux qui se sont permis cet ignoble outrage sont appelés par leur position comme par leur talent à donner un certain mouvement à la pensée publique ! Et de fait ils n'ont que trop réussi à entraîner un certain nombre d'intelligences dans le tourbillon de leurs blasphèmes ! L'accueil fait à leurs écrits impies a pris le caractère et l'importance d'un triomphe. O vous qui vous intéressez à la patrie ! Tremblez à l'aspect de telles ovations faites à de tels ouvrages ! Tremblez pour ceux qui les composent ! Tremblez pour les peuples qui les encouragent et les glorifient ! Dieu ne laisse pas impunément insulter avec tant d'audace et d'éclat ce Fils auquel il a livré toutes les nations en héritage pour qu'il les gouverne et qu'il en soit adoré. Quand un de ces blasphèmes solennels se produit, quand les échos de la littérature et de la philosophie incrédule le répètent avec une coupable sympathie, il est bien à craindre que cette grande iniquité ne soit le signe de quelque grand malheur. Chrétiens, chrétiens, nous que l'erreur n'a pas séduits ! Désavouons, maudissons les enseignements et les œuvres de ces nouveaux Nicolaïtes. Parce que l'ange d'Éphèse autrefois les détesta, Dieu qui les haïssait lui-même lui fit grâce (3). Le même sentiment nous attirera peut-être les mêmes faveurs. Pleurons les outrages

(1) Ap., III, 2.

(2) Ap., II, 5.

(3) *Ibid.*, 6.

faits au Christ par de nouveaux Scribes et de nouveaux Iscariotes ! Et qui sait si nos gémissements et nos larmes ne sauveront pas Jérusalem des colères d'un Dieu trop justement irrité par les dérisions des impies ?

Enfin, redoublons d'amour pour ce Jésus que le rationalisme découronne. Tertullien disait jadis à Marcion : « Vous m'arrachez le Christ, je le réclame comme mon trésor : *Mihi vindico Christum* ; vous attaquez mon Jésus, et moi je le défends comme ma propriété : *Mihi defendo Jesum* (1). S'il est sans gloire, sans noblesse, sans honneur, c'est bien mon Christ, je le reconnais là : *Si inglorius, si ignobilis, si inhonorabilis, meus erit Christus* (2). Quelque chétive que soit l'apparence de son être, par là même qu'il l'a revêtu, par là même qu'on l'a vu tel quel, je l'accepte volontiers, parce que c'est l'aspect sous lequel il devait m'apparaître : *Quodcumque illud corpusculum sit, quoniam habitum, quoniam conspectum fuit, ... meus erit Christus, talis enim habitu et aspectu adinventatur* (3). » Voilà le langage saintement paradoxal que nous devons tenir à l'exemple de nos pères. Les abaissements de mon Jésus vous révoltent, je veux pour cela même les adorer avec plus de passion. Vous traitez ses grandeurs de fictions et de chimères ; je déclare pour cela même à la face des cieux et de la terre qu'à l'exemple de Paul, je serais prêt à les croire jusqu'à la folie. Par amour pour vous, ô mon Maître, je tiens à être d'autant plus insensé que d'autres se piquent d'être plus sages. Il faut que ma foi, dans un aveuglement filial, épuise jusqu'à la dernière toutes les saintes extravagances de la Croix. Oui, « quoique le Juif enrage, que le Gentil raille, que l'hérétique s'écarte, que le mauvais catholique se joigne au parti de vos ennemis, nous confessons, ô Seigneur Jésus, que vous êtes Celui qui devait venir ; vous êtes ce grand Sauveur qui nous est promis depuis l'origine du monde ; vous êtes le médecin des malades, vous êtes l'Évangéliste des pauvres, et en cela que vous paraissez le scandale des orgueilleux,

(1) Tertull., *adv. Marc.*, lib. III, 16.

(2) *Id.*, *ibid.*, 17.

(3) *Id.*, *ibid.*

vous êtes l'amour des simples et la consolation des fidèles (1). » Ah ! puissions-nous être votre consolation à vous-même ! Puissions-nous vous dédommager des amertumes dont tant d'ingrats ou d'insensés vous abreuvent ! Puissions-nous obtenir de votre bonté, pour la France, la grâce de fermer éternellement l'oreille aux sataniques enchanteurs qui voudraient l'éloigner de vous, de rester invariablement fidèles au baptême qu'elle reçut de Remi le jour même où Clovis fut conquis à votre cause, et de ne jamais brûler, dans une heure d'apostasie, cette croix qu'elle tient du fier Sicambre et qu'elle adore sur ses autels depuis quatorze siècles !

Donné à Nîmes, en notre palais épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre secrétaire particulier, le vingt-sept août mil huit cent soixante-trois, fête de saint Césaire, l'une des premières gloires de Lérins, l'un des plus illustres pontifes de l'antique Église d'Arles, l'intrépide défenseur et de la vraie nature du Christ et de sa vraie doctrine, en des temps où les restes de l'hérésie arienne et les querelles du semi-pélagianisme essayaient d'amasser sur l'une et l'autre de funestes nuages.

(1) Bossuet, *Avent, Sermon sur Jésus-Christ comme objet de scandale, vers la fin.*

TABLE DES MATIÈRES

CONTROVERSE

Lettre pastorale sur cette question : — <i>Sommes-nous ennemis de la philosophie?</i>	1
Lettre aux protestants du Gard à l'occasion de leur jubilé séculaire, en mémoire du Synode de 1559.....	54
Nouvelle lettre aux protestants du Gard sur les réponses faites à la première.....	94
Lettre pastorale contenant : — 1° <i>la Réfutation de certaines erreurs historiques de M. le Sénateur Bonjean sur les Articles Organiques ;</i> 2° <i>une Protestation contre d'injustes censures dont le Saint-Siège et l'Épiscopat ont été l'objet de la part de M. le Sénateur Rouland.</i>	175
Instruction pastorale contre un ouvrage intitulé : <i>Vie de Jésus</i> , par Ernest Renan.....	218
La <i>Vraie Vie de Jésus</i> . — Seconde instruction pastorale contre la <i>Vie de Jésus</i>	312
APPENDICE.....	529
Lettre pastorale contre un article de la <i>Revue des Deux-Mondes</i> intitulé : <i>l'Évangile et l'Histoire</i> , par Ernest Havet, professeur au Collège de France.....	532

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME.